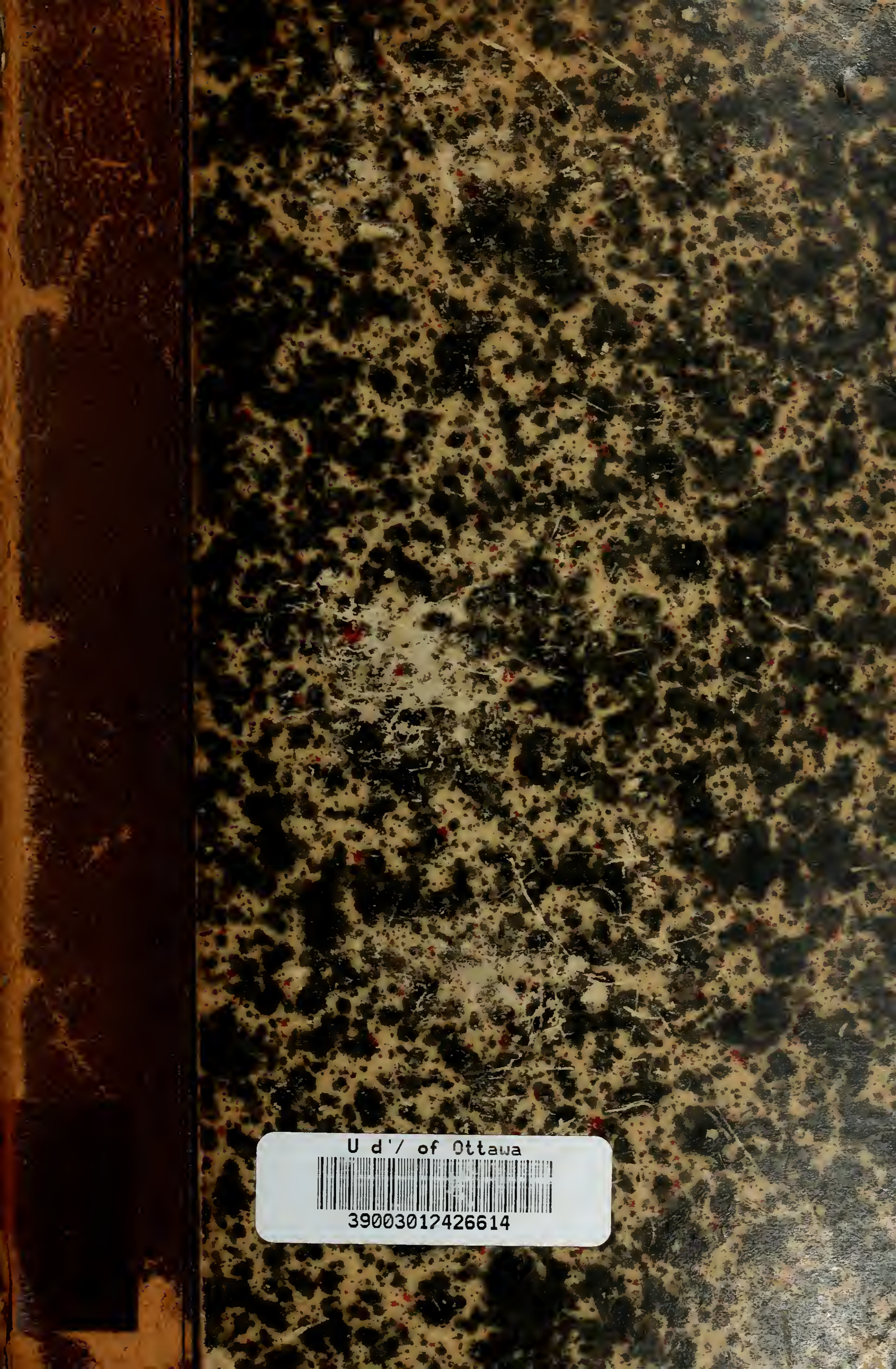
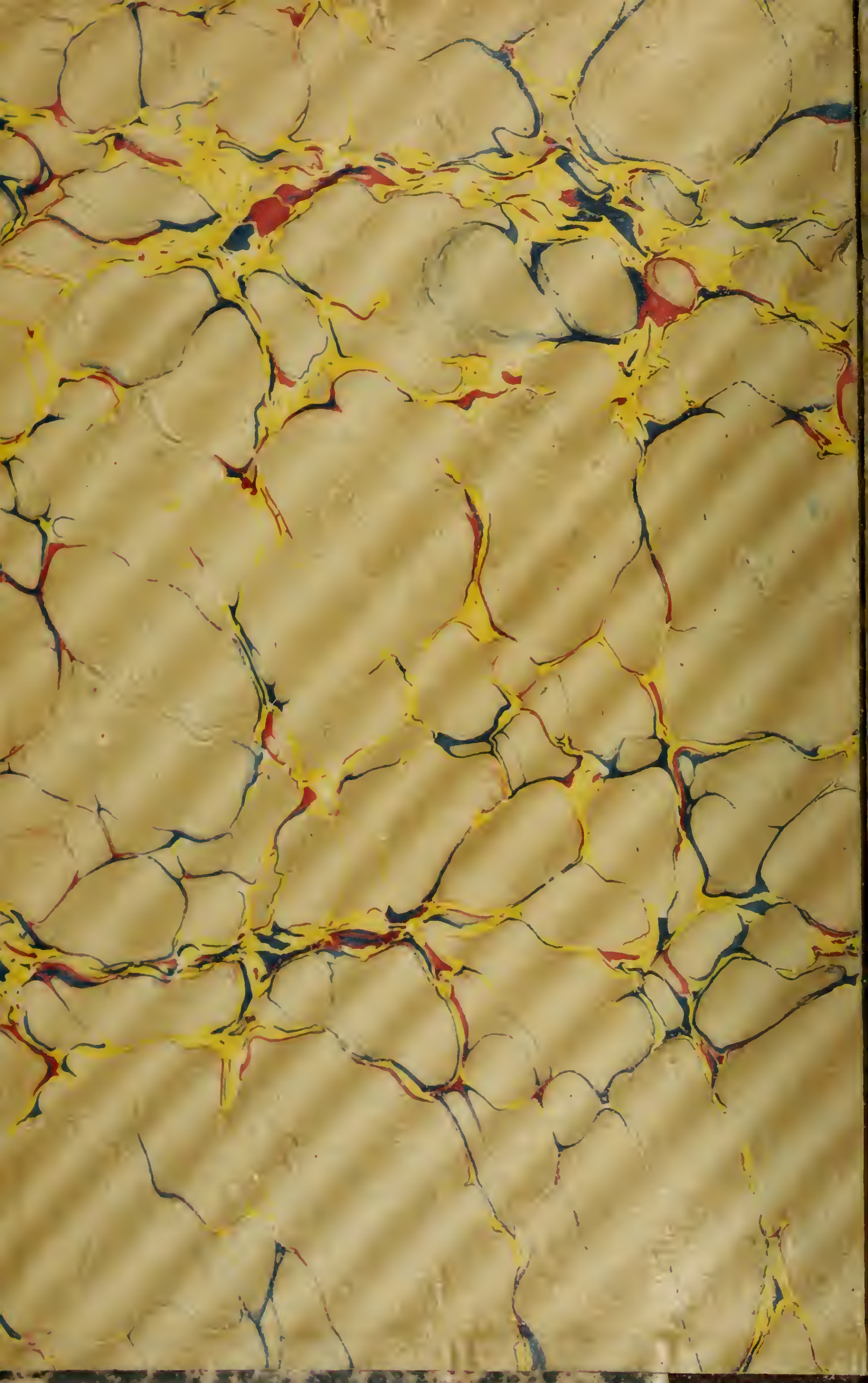

U d'/ of Ottawa
39003012426614







Le Ministère de Belle-Isle

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE LA
SECTION HISTORIQUE de L'ÉTAT-MAJOR de L'ARMÉE

ÉTUDES SUR LA GUERRE DE SEPT ANS

LE MINISTÈRE DE BELLE-ISLE



KREFELD ET LÜTTERBERG
(1758)

par le Capitaine ANDRÉ DUSSAUGE





L. FOURNIER
ÉDITEUR MILITAIRE
PARIS. — 264, Boulevard St-Germain, 264. — PARIS

1914

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

A. — Archives du ministère de la guerre

1° Archives historiques. — Les *Registres de Correspondance* du ministère de la Guerre fournissent la documentation la plus abondante et la plus sûre. Ils contiennent un très grand nombre de lettres de Belle-Isle, surtout depuis l'entrée du Maréchal au ministère. Les volumes 3472 à 3510 sont consacrés notamment à toute la correspondance relative aux opérations des armées d'Allemagne, à l'administration intérieure du département de la Guerre, et à la défense des côtes.

Le *Fonds de Suède*, restitué à la France en 1861, est un recueil du plus haut intérêt, il renferme beaucoup de lettres de Louis XV et de Mme de Pompadour ainsi que la partie la plus intéressante de la correspondance du comte de Clermont. Les volumes 32 à 42 se rapportent à l'année 1758, mais les volumes antérieurs ont été fréquemment consultés pour les détails d'organisation et d'administration. Le volume 42 est formé par les mémoires manuscrits du marquis de Voyer.

Les Cartons des *Archives supplémentaires* contiennent, à côté de plusicurs minutes faisant double emploi avec la série générale de la correspondance, beaucoup de lettres inédites. Les cartons 25, 26 et 27 complètent bien des fois les renseignements recherchés au sujet de la défense des côtes et des opérations aux colonies.

Le *Travail du Roi* donne de précieuses indications sur l'état des officiers, sur la biographie de la plupart d'entre eux. Ses cartons sont en outre remplis de lettres particulières et de rapports officiels sur les opérations.

La Collection des *Mémoires techniques* rassemble un très grand nombre de manuscrits envoyés par les officiers des régiments comme par les inspecteurs généraux de l'infanterie et de la cavalerie. Les cartons numérotés de IV à IX ont trait à l'organisation et à la tactique de l'infanterie de 1750 à 1760 : les cartons de 30, 31 et 32 sont consacrés à la cavalerie ; le carton 31 renferme notamment le fameux mémoire de Chabo sur la cavalerie qui sert de base à toute étude sérieuse de cette arme avant la guerre de Sept Ans. D'autres cartons (61, 62, etc.) sont

indispensables pour les détails de l'artillerie, du recrutement et des différents services.

Les *Cartons des Régiments* présentent quelquefois de bons recoupements pour contrôler certains rapports officiels.

2° Archives Administratives. — Elles centralisent, comme on sait, tous les dossiers des officiers et les registres matricules des corps. Le dossier 211 consacré à Belle-Isle n'est pas très volumineux ; il contient néanmoins quelques pièces intéressantes, notamment des lettres de la maréchale de Belle-Isle.

B. — Archives du ministère des Affaires Etrangères

Mémoires et documents. — Les volumes 542 à 546 comprennent le manuscrit du Tableau historique de la guerre de Sept Ans, par Prieur, commis principal au ministère des Affaires étrangères pendant cette époque. Aussi cet important recueil constitue-t-il une excellente source de documentation pour la partie diplomatique des événements qui se déroulent au cours de cette étude.

On a mis également à contribution le volume 1275 qui renferme plusieurs mémoires de Belle-Isle, les volumes 535 à 540 *bis* utilisés déjà en partie par le duc de Broglie pour la composition de son bel ouvrage, le *Secret du Roi*, les volumes 1487 (Lettres à Fleury), 1587 (Lettres à Choiseul, 1739 (Correspondance de Belle-Isle avec le marquis de la Mina) et surtout les volumes 1560 et 1561 (Correspondance de Belle-Isle pendant la campagne de Provence).

La Correspondance politique contient la correspondance de Belle-Isle avec Bernis en 1757 et 1758 (*Angleterre*, vol. 441) et avec Choiseul (*Autriche*, vol. 261 à 267). Le supplément n° 10 des manuscrits d'*Allemagne* donne la correspondance très intéressante de Belle-Isle avec Séchelles de 1742 à 1745 (maladie du Roi à Metz). Les autres sources consultées dans cette partie des archives, sont *Bavière*, vol. 96 à 125, 138 à 140 (Correspondance avec Folard), *Hanovre*, vol. 52 (Mémoire de Belle-Isle sur les plans de guerre en 1757), *Cologne*, vol. 93 et 94, *Danemark*, *Suède*, *Prusse* (vol. 185 et 186), *Trèves*, *Hollande*, *Pologne*, *Saxe*, etc.

C. — Bibliothèque Nationale

Le manuscrit n° 11.254 renferme les mémoires de Belle-Isle (1740), recueil de notes personnelles et de lettres du plus haut intérêt pour l'étude des successions de Pologne et d'Autriche et la préparation de l'ambassade de Francfort.

Le Cabinet des Titres, dossier Foucquet, a permis de collationner et de compléter les indications recueillies sur les origines de la famille de Belle-Isle.

Le fonds Anisson du Perron (fonds français) contient de précieux dossiers relatifs à la publication de l'Encyclopédie et, par suite, au mouvement des idées.

D. — Bibliothèque de l'Arsenal

Le manuscrit 3720 est indispensable pour étudier les origines de la haine qui sépara longtemps Belle-Isle de la famille de Broglie. On trouve des lettres de Belle-Isle dans les volumes 3053, 4512, 4562, 4817, 6512, 6576. Le manuscrit 40-66 donne le détail très exact des opérations financières de 1757 à 1763.

Quelques volumes (205 *bis*, 482, 491, 492) ont été consultés pour les opérations de la guerre de Sept Ans.

E. — Archives Nationales

Les testaments et l'inventaire de la fortune du maréchal de Belle-Isle remplissent trois gros volumes cotés T. 449[14]. On y trouve tous les détails voulus sur le train de vie du Maréchal, ses titres de propriétés et ses dettes. Un volume provenant du legs Monteil (cote MM 710) comble toutes les lacunes du recueil précédent (objets mobiliers de Belle-Isle à Metz etc.)

Sources imprimées

A. — Ouvrages du dix-huitième siècle

Les *Mémoires* de l'époque sont loin d'avoir été tous mis à jour ; chaque année en voit paraître et plusieurs œuvres intéressantes ont été révélées tout récemment.

Les témoignages les plus importants et les plus exacts sont consacrés dans les *Mémoires du duc de Luynes*, édition Dussieux, en 17 volumes. Ces mémoires commencent en 1735. Ils se terminent malheureusement en juillet 1758. Très intimement lié avec Belle-Isle, le duc de Luynes peut être considéré comme le meilleur historien du Maréchal.

Les autres mémoires consultés sont les suivants :

Sur la jeunesse de Belle-Isle : *Journal de Dangeau*, édit. Soulié ; *Mémoires du marquis de Sourches*, édit. Bernier ; *Mémoires de Saint-Simon*, éditions de Boislisle et Chéruel.

Les mémoires du marquis d'Argenson, en 9 volumes écrits d'une manière souvent partiale, mais en tout cas dans un style original et profond donnent beaucoup de renseignements utiles quand on a soin de les contrôler avec les mémoires du duc de Luynes et d'autres sources plus sérieuses.

Le journal de l'avocat Barbier (1718-1763), est indispensable pour connaître l'état d'esprit de l'opinion publique à cette époque et les *Mé-*

moires de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour donnent une peinture de la Cour assez fidèle qui complète heureusement les *Mémoires du président Hénault*.

D'autres mémoires ont été consultés, avec précaution toutefois ; ce sont les *Mémoires de Choiseul*, écrits à Chanteloup après sa disgrâce ceux de *Rochambeau*, de *Montbarey*, de *Bésenval* et du *prince de Ligne*, rédigés sous le règne de Louis XVI, les *Mémoires de Dufort de Cheverny*, et les *Mémoires secrets de Duclos*, enfin les *Mémoires militaires de Bourcet* et les mémoires politiques et militaires composés sur les *pièces du maréchal duc de Noailles* par l'abbé Millot en 1777.

B. — Correspondances

Les correspondances forment un fonds assez étendu. M. Frédéric Masson a publié les *Lettres du cardinal de Bernis* (2 vol. Ollendorff), M. Jean Lemoine a réuni dans un volume intitulé *Sous Louis le Bien-Aimé*, la correspondance amoureuse et militaire de Mopinot, lieutenant-colonel du Royal-Dauphin cavalerie, pendant la guerre de Sept Ans (1 vol., Calmann-Lévy) ; les *Lettres du baron de Castelnau* (1728-1793) ont paru en 1911 (1 vol. Champion). Parmi les autres recueils consultés, il faut citer la *Correspondance particulière de Saint-Germain avec Paris-Duverney* (2 vol. 1789), la *Correspondance secrète de Louis XV* recueillie par Boutaric (2 vol. 1866) et, au point de vue littéraire, la *Correspondance de Grimm et Diderot* (1753-1769) en 16 vol., édition Longchamps.

C. — Histoire Militaire et Tactique

Pinard. — *Chronologie militaire*, 8 vol., Paris 1758.

Sallgeon. — *Recueil des Ordonnances royales*, à collationner avec les doubles existant à la Bibliothèque du ministère de la Guerre.

Chevrier. — *La vie politique et militaire du maréchal de Belle-Isle*, 1 vol. 1762 (tout le testament du maréchal est apocryphe).
— *Histoire de la Campagne de 1757*, Francfort, 1747.

Guissey. — *Dictionnaire militaire*, 3 vol., Paris, 1758.

Maurice de Saxe. — *Mes rêveries*, 2 vol. ill in-4 Paris 1757.

Folard. — *Nouvelles découvertes sur la guerre et traité de la Colonne*, 1726.
— *Histoire de Polybe*, 6 vol. 1727.

Frédéric II. — *Œuvres historiques*, éd. Hachette, 1872, 3 vol
— *Principes de l'Art militaire*, Berlin, 1763.
— *Instructions militaires*, Londres, 1777.
— *Lettres secrètes sur la dernière guerre*, Londres, 1777.
— *Instruction pour les troupes légères*, Londres, 1777.
— *L'Esprit du chevalier Folard*, 1761.

D'Espagnac. — *Essai sur la Guerre*, 4 vol., Paris, 1755.

Puységur. — *L'Art de la Guerre*, 2 vol., Paris, 1749.

Le Blond. — *Eléments de tactique*, 1 vol., Paris, 1758.

Mesnil-Durand. — *Projet d'un ordre français en tactique*, Paris, 1755.
D'Authville. — *Essai sur la cavalerie*, 1 vol., Paris, 1756.
Boussanelle. — *Commentaires sur la cavalerie*, 1 vol., Paris, 1756.
— *Principes élémentaires de la tactique*, 1 vol., Paris, 1768.
Gourlay de Kéralio. — *Réflexions militaires, Francfort*, 1732 (composé en 1759).
D. G. — *Tactique et discipline d'après les règlements prussiens*, 1 vol., Francfort, 1759.
Ordonnances royales pour l'infanterie et la cavalerie, de 1750 à 1755.
Belle-Isle. — *Deux mémoires sur les Dragons*, publiés par le cap. Sautai (*Revue d'histoire*, 1905).
D'Hérouville. — *Traité des légions*, la Haye, 1753.
De Sparre. — *Instructions militaires*, Paris, 1753.
Durival le Cadet. — *Essai sur l'infanterie française*, Nancy, 1760.
— *Détails militaires*, Paris, 1758.
Bombelles. — *Mémoire sur le service journalier de l'infanterie*, Paris, 1719.
X. — *Observations sur l'art de faire la guerre*, Genève, 1748.
D'Archenholtz. — *Histoire de la guerre de Sept Ans*, Metz, 1789.
X. — *Théâtre de la guerre en Allemagne*, 6 vol., Paris, 1763.
De Wimppfen. — *Commentaire des mémoires de Saint-Germain*, Londres, 1780.
Lloyd. — *Histoire de la guerre d'Allemagne*, 2 vol. (traduction Roux-Fazillac).
X. — *Journal des opérations de l'armée de Soubise en 1758*.

D. — Histoire Générale

Voltaire. — *Œuvres complètes*, édit. Garnier.
Mouffle d'Angerville. — *Vie privée de Louis XV*, 4 vol., Londres, 1781.
La Chesnaye Desbois. — *Dictionnaire de la Noblesse*, réédité en 1865.
De Lévy. — *Journal historique du règne de Louis XV*, Paris, 1766.
Coyer. — *La Noblesse commerçante*, 1 vol., Paris, 1756.
X. — *L'Esprit des Nations*, 2 vol., la Haye, 1753.
X. — *Galerie de l'ancienne Cour*, 3 vol., Paris, 1780.
X. — *Dissertation sur la subordination*, 1 vol., Avignon, 1754.
D'Arcq. — *La Noblesse commerçante ou le patriote français*, 1 vol., 1766.
Jacquet de Malzet. — *Le militaire citoyen*, 1 vol., Amsterdam, 1760.
X. — *Les fastes de Louis XV* (pamphlet), 2 vol., Paris, 1782.
Mme de Sévigné. — *Lettres*, 8 vol. Collection des grands écrivains de France.
Collections de l'*Almanach Royal*, de la *Gazette de France*, du *Mercure de France*, etc., etc.

Ouvrages Modernes

Lavisse. — *Histoire de France*, t. VIII (2e vol.), Paris, Hachette, 1909.

R. Waddington. — *Louis XV et le Renversement des Alliances*, 1 vol., Paris, Didot, 1896.

— *La guerre de Sept Ans*, 4 vol., Paris, Didot, s. d.

C. Rousset. — *Le Comte de Gisors*, 1 vol., Paris. Didier, 1868.

Villemain. — *Tableau du* XVIIIe *siècle*, 2 vol., Paris, Didier, 1838.

Duc de Broglie. — *Le secret du Roi*, 2 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1878.

— *Etudes diplomatiques.* (*Revue des Deux-Mondes*, 1887).

P. Lacroix. — *Le* XVIIIe *siècle*, 2 vol., Paris, Didot, 1878.

J. Lair. — *Nicolas Foucquet*, 2 vol., Paris, Plon, 1890.

P. de Nolhac. — *Louis XV et Marie Leczinska*, 1 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1902.

C. Rousset. — *Histoire de Louvois*, 4 vol. Paris, Didier, 1864.

D'Echerac. — *La Jeunesse de Belle-Isle*, 1 vol., Paris, Champion, 1908.

J. Dubeng. — *Le ministère du duc de Bourbon*, 1 vol., Paris, Champion, 1908.

L. Perey. — *Le duc de Nivernais*, 1 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1891.

J. Cousin. — *Le comte de Clermont*, 2 vol., Paris, 1867.

Capefigue. — *Mme de Pompadour*, 1 vol., Paris, Amyot, 1860.

P. Viollet. — *Le Roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie*, Paris, Larose, 1912.

A. Bailly. — *Histoire financière de la France* jusqu'en 1786, 2 vol., Paris, 1830.

A. Stourm. — *Les finances de l'ancien Régime*, 2 vol., Paris, Guillaumin, 1885.

E. Levasseur. — *La population française*, 3 vol., Paris, Rousseau, 1892.

J.-A. Le Roy. — *Curiosités historiques*, 1 vol., Paris, Plon, 1908.

Cap. Sautai. — *Les préliminaires de la guerre de Succession d'Autriche*, Chapelot, 1907.

Les débuts de la guerre de Succession d'Autriche, Chapelot, 1910.

Cap. Bacquet. — *L'Infanterie au* XVIIIe *siècle. L'Organisation*, 1 vol., Paris, Berger-Levrault, 1907.

Ct Colin. — *L'Infanterie au* XVIIIe *siècle. La Tactique*, 1 vol., Paris. Berger-Levrault, 1907.

— *Les Campagnes du maréchal de Saxe*, Fontenoy, 3 vol., Paris, Chapelot, 1901.

— *La formation militaire de Napoléon*, 1 vol., Paris, Chapelot, 1900.

Ct Picard et Lt Jouan. — *L'Artillerie française au* XVIIIe *siècle*, 1 vol., Paris, Berger-Levrault, 1906.

Ct Desbrières et cap. Sautai. — *La cavalerie, de* 1740 *à* 1789, 1 vol. Paris, Berger-Levrault, 1906.

L. HENNET. — *Les milices et les troupes provinciales*, 1 vol., Paris, Beaudouin, 1884.
— *Regards en arrière. L'Etat-Major au XVIIIe siècle*, 1 vol., Paris, Chapelot, 1911.

L. TUETEY. — *Les Officiers sous l'ancien régime*, 1 vol., Paris, Plon, 1908.

E. BABEAU. — *La vie militaire sous l'ancien régime*, 2 vol., Paris, Didot, 1890.

WESTPHALEN. — *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, 5 vol., Berlin, 1859.

GRAND ETAT-MAJOR ALLEMAND. — *Der Siebenjaehrige Krieg*, en cours de publication.

Général DECKER. — *L'Artillerie dans les batailles de la guerre de Sept Ans*, trad. Savin de Larclause, 1 vol., av. Atlas, Paris, Dumaine, s. d.

A. BOURGUET. — *Etude sur la politique étrangère du duc de Choiseul*, 1 vol., Paris, Plon, 1907.

F. BRUNETIÈRE. — *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*, 1 vol, Paris, Delagrave, 1913.

Le Ministère de Belle-Isle

CHAPITRE PREMIER

La France et la Société Française

en 1757

L'attentat de Damiens. — Louis XV et la Cour. — La crise ministérielle de 1757. — Disgrâce de Machault et du Comte d'Argenson. — Arrivée de Bernis au pouvoir. — Le Gouvernement des Coteries. — Situation financière de la France. — Le budget de 1757. — L'influence des fermiers généraux. — Le mouvement des idées. — L'Encyclopédie. — Les spectacles. — Le salon de 1757. — Les débuts de la Guerre de sept ans. — Les traités de Versailles et le Renversement des Alliances. — Opérations du Comte d'Estrées et de Richelieu. — La nomination de Clermont. — Retraite de l'armée française sur le Rhin.

Un des précurseurs du mouvement philosophique (1), Fontenelle, disait souvent à ses amis : « Si je tenais toutes les vérités dans ma main, je me garderais bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes » (2). Lorsque l'aimable vieillard, toujours délicat et souffreteux, disparut quelques jours avant d'être centenaire, il sembla qu'à l'approche de la mort, il avait desserré ses doigts. Les vérités allaient se répandre et l'attentat de Damiens était le coup de tonnerre qui préludait à l'orage (3).

Les jours sombres commençaient ; jusqu'alors, on avait eu confiance dans les destinées de la nation. Après les temps assez troublés de la Régence et la politique hésitante de Fleury,

(1) « M. de Fontenelle, qui vient de finir sa carrière, est un de ces hommes rares, qui, témoin pendant un siècle de toutes les révolutions de l'esprit humain, en a lui-même opéré quelques-unes, et préparé les causes de plusieurs autres. » (*Correspondance de Grimm et de Diderot*, février 1757, t. II, p. 147).

(2) *Galerie de l'Ancienne Cour*, t. III, p. 229.

(3) L'attentat de Damiens eut lieu le 5 janvier 1757 ; Fontenelle mourut le 11.

les successions de Pologne et d'Autriche avaient donné l'occasion au pays de retrouver la gloire diplomatique et militaire. A la fin du règne de Louis XIV, les étrangers menaçaient l'existence même du royaume ; maintenant, les soldats de Louis XV entraient en Bohême et Maurice de Saxe remportait aux Pays-Bas des victoires éclatantes. La France reprenait son rôle d'arbitre, non seulement en Europe, mais dans le monde ; les compagnies de commerce renvoyaient leurs vaisseaux dans les mers les plus lointaines : « L'Europe ne vit jamais luire de si beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, jusque vers l'an 1755 » (1). La France, orientée vers ses frontières naturelles par Louis XIV, en parfait équilibre national, enrichie par la circulation de l'argent, essaimait au dehors, s'enfiévrait par les entreprises coloniales et ne songeait qu'à vivre des jours meilleurs. La guerre aussitôt terminée, les relations avec l'Angleterre prenaient un essor nouveau (2), les capitaux se montraient partout et se risquaient au loin, jamais l'intérêt de l'argent n'avait été si bas (3). Les affaires extérieures avaient été réglées, aux yeux du gros public, d'une manière définitive ; la France conservait sa puissance et son crédit, les préoccupations militaires se trouvaient reléguées au second plan.

La tentative criminelle de Damiens n'avait été qu'un geste, mais ce geste fut gros de conséquences ; il transforma le caractère du Roi, causa le renvoi des deux principaux ministres, affermit le crédit de Mme de Pompadour, exaspéra les querelles d'ordre intérieur dans tout le royaume et engagea définitivement la France dans une politique dangereuse. A partir de ce moment, une atmosphère de tristesse ne cessera jusqu'à la mort de Louis XV, de peser lourdement sur la Cour, sur la ville et sur le peuple ; l'essor commercial s'arrête, le pays s'appauvrit parce que l'argent se cache et les capitaux devien-

(1) Voltaire, *Précis du règne de Louis XV* (1770), t. II, p. 87.

(2) « Les passages sont libres avec l'Angleterre, et il arrive ici, tous les jours, une grande quantité d'Anglais et d'Anglaises. Cela fait des diminutions sur les marchandises : le sucre qui n'arrivait que difficilement de la Martinique coûtait vingt-six sous la livre, n'en coûte que quinze ou seize à Paris... » (*Journal de Barbier*, 1748, t. IV, p. [illegible]).

(3) En février 1754, le banquier Paris de Montmartel emprunte à 4 1/2 %, les fermiers généraux à 4 %. (*Memoires du Marquis d'Argenson*, t. VIII, p. 227 et 292).

nent timides ; par contre, le mouvement philosophique va se précipiter, et sortir du domaine des spéculations pour chercher la réalisation des réformes.

*
* *

Le Roi descendait l'escalier de la nouvelle salle des Gardes, à Versailles, lorsque au bas de la dernière marche, il reçoit un violent choc dans le côté droit. Il y porte sa main, la voit pleine de sang, on arrête l'agresseur, un homme du peuple vêtu de brun et le Roi n'a qu'une parole : « Qu'on le garde et qu'on ne le tue pas. » Que Louis XV ait été dévoré d'inquiétudes et se soit fait donner l'absolution à tout moment, comme le prétendent Choiseul, Bernis et Besenval (1), voilà qui contredit et sa première attitude et tout son caractère. D'ailleurs le témoignage de Choiseul fut écrit à Chanteloup, dans la disgrâce ; Besenval est tout à fait sujet à caution, il ne raconte la chose que par ouï-dire. Quant à Bernis, il n'a songé dans la rédaction de ses mémoires qu'à présenter tantôt sa défense et tantôt son apologie. Louis XV fut très douloureusement affecté, mais surtout dans son amour-propre : « Il est très certain qu'il a dit qu'il voudrait qu'il lui en eût coûté un bras et que ceci ne fut pas arrivé ; et l'on assure que lorsque l'on lui sonda sa plaie et qu'on lui dit avec plaisir qu'elle n'était pas profonde, il dit : « Elle l'est plus que vous ne le croyez, car elle va jusqu'au cœur ». Il est très certain aussi que depuis qu'il est guéri et habillé, quelqu'un lui ayant marqué sa joie de sa santé, il dit : « Oui le corps va bien, mais ceci va mal, en mettant la main à sa tête, et ceci est impossible à guérir » (2).

Bien peu de personnages, autant que Louis XV sont aussi mal connus et difficiles à connaître. Ses contemporains ne l'ont jamais pénétré parce que le Roi se tenait toujours à l'écart et ne se livrait pas même à ses proches. Il semble qu'il ait pris

(1) Mémoires inédits de Choiseul (*Revue de Paris*, 14 septembre 1899, p. 4) ; *Mémoires de Besenval*, t. I, p. 212. — « En entrant dans le cabinet du Roi, j'aperçus l'extrême-onction sur la table et des prêtres en surplis, tel est le premier objet qui frappa ma vue... » (*Mémoires de Bernis*, t. I, p. 353).
(2) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 281.

un secret plaisir à déconcerter les observateurs par de perpétuels contrastes. Peut-être faut-il rechercher l'origine de sa tournure d'esprit dans sa première enfance ; à l'âge de deux ans, il voit mourir son père et sa mère et, trois ans plus tard, il perd Louis XIV son bisaïeul. A ces impressions de deuil s'ajoutent l'éducation sévère de Fleury, puis la déception de son mariage. Comme tous les êtres susceptibles, il recherche l'isolement tantôt par orgueil et tantôt par timidité; on en conclut trop vite qu'il est indifférent. Le duc de Luynes et le marquis d'Argenson nous donnent un jugement plus sincère : « C'est un caractère caché, non seulement impénétrable dans son secret, mais encore très souvent dans les mouvements qui se passent dans son âme... » (1) ; « Sa Majesté a des sensations si elle n'a pas de sentiments » (2).

C'est un croyant convaincu, mais sa religion se manifeste surtout par un goût prononcé pour les études liturgiques ; est-il bon ? d'Argenson l'affirme (3); cependant, lorsque les officiers blessés rentrent de l'armée de Bohême, « les uns avec des béquilles, les autres avec un bras de moins », il ne trouve aucune bonne parole pour les remercier (4). On a prétendu que l'ennui domina son existence ; cependant il s'occupait toujours. Si Mouffle d'Angerville raconte que son activité se dépensait à confectionner des petits ragoûts et à tourner des tabatières (5), nous savons qu'il travailla beaucoup la géographie, la physique, l'astronomie, la botanique et le latin. Sa correspondance, officielle et secrète, est considérable (6) ; Turgot affirmait que « personne mieux que lui ne connaissait la topographie du royaume » (7).

Par un des contrastes les plus curieux de son caractère, Louis XV aime le changement et se laisse retenir par l'habi-

(1) *Journal de Luynes*, t. V, p. 93.
(2) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. IX, p. 332.
(3) Le 19 janvier 1755, en travaillant avec Séchelles, le Roi se sent fatigué. Quand il se lève, Séchelles reste assis et lui dit : « Sire, je vous demande encore cinq minutes pour donner du pain à cinq cents familles de vos sujets. » Le Roi se rassied et répond : « Deux heures s'il le faut. » (*Ibid.*, t. VIII, p. 412.)
(4) *Journal de Luynes*, t. IV, p. 300.
(5) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 28.
(6) V. Boutaric, *Correspondance secrète de Louis XV*. — Duc de Broglie, *Le Secret du Roi*. V. Archives historiques de la Guerre, Correspondance générale et Fonds de Suède, *passim*.
(7) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 163.

tude. Vraiment il ne peut rester en place ; pendant l'année 1750, il n'a couché que 52 nuits au palais (1). Il affectionne surtout Choisy qui ne cesse d'être démoli, reconstruit, remanié (2), alors que Compiègne reste le séjour de prédilection de la Reine, mais il va fréquemment à Trianon, à Fontainebleau pendant les mois d'automne, à Fausses-Reposes, à Verrières, à la Muette pour les chasses, à Bellevue et à Crécy dans les résidences particulières de Mme de Pompadour. Ces variations de fantaisies ne s'appliquent pas aux personnes. Si Louis XV n'a jamais eu de familiers, c'est peut-être parce qu'il déteste les intrigues (3) : Il a « des favoris sans amitié, de l'estime sans confiance (4). Il garde fort longtemps ses ministres ; c'est bien à contre-cœur qu'il renverra le Comte d'Argenson après quatorze ans de portefeuille et surtout Machault qu'il considéra toujours comme un homme de bien et même comme un ami.

Une tristesse incurable domina toute son existence : « Le Roi parlait souvent de la mort et aussi d'enterrements et de cimetières ; personne n'était né plus mélancolique. Madame(5) m'a dit un jour qu'il éprouvait une sensation pénible lorsqu'il était forcé de rire et qu'il l'avait souvent priée de finir une histoire plaisante. Il souriait et voilà tout... (6). Rien ne l'amusait, mais il est injuste de prétendre que rien ne l'intéressait. Il était capable d'attention et même d'application .

L'attentat de Damiens sembla, non pas le réveiller, mais lui faire comprendre la nécessité de se consacrer un peu plus aux affaires de l'Etat. Il ne les avait jamais perdues de vue complètement et manifestait dans tous ses conseils une connaissance parfaite de la situation et un bon sens éclairé : « Le Roi, écrit Bernis, a l'esprit naturellement juste » (7); Turgot trouvait qu'il lui manquait seulement « ce que Louis XIV avait de trop, une grande opinion de lui-même (8). Malgré cette

---

(1) *Journal de Barbier*, t. V, p. 8.
(2) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VII, p. 127.
(3) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 119.
(4) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 167.
(5) Mme de Pompadour.
(6) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 74.
(7) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 249.
(8) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 163.

défiance qu'il étendait jusqu'à sa personne. il montra, pendant toute l'année 1757, une activité réelle bien qu'un peu tardive. Il ne remplaça pas Machault et voulut exercer lui-même un des pouvoirs les plus élevés du Roi, la justice (1); il « tint le sceau » vingt fois et ne cessa de discuter avec Boullongne, le Comte de Saint-Florentin et le président Molé la solution des difficultés financières et des querelles religieuses ; il suivit de très près les opérations militaires et nous le verrons, en 1758, relever les marches des armées d'Allemagne, se faire expliquer la nature du terrain et le fonctionnement des convois (2).

Mais si Louis XV s'intéresse aux affaires du royaume, il ne prendra jamais à cœur de les diriger. Au Conseil, il écoute les propositions, les discute, les sanctionne, mais, la plupart du temps, il laisse faire. Le gros obstacle à son gouvernement personnel est bien l'isolement auquel il s'est condamné. D'Argenson rapporte qu'il faut le forcer à vaincre une répugnance presque insurmontable pour qu'il se montre au public, et lorsqu'il passe en revue la maison du Roi, le peuple est rigoureusement écarté de la plaine des Sablons (3). Aussi la douleur du pays au moment de l'attentat de Damiens est-elle toute différente du vrai deuil qu'elle porta lors de la maladie du roi à Metz. L'impression dominante est « la honte d'être d'une nation où il arrivait un pareil crime » (4). Le Roi ne devient impopulaire que parce qu'on ne le connait pas, sinon par les pamphlets qui circulent sous le manteau. Les hommes d'Etat sont de même tenus à distance par cette réserve continuelle du souverain. Dès lors toutes les affaires se préparent dans les coteries.

La Cour est partagée elle-même en clans qui se jalousent. L'entourage de la Reine groupe des personnages peu dangereux, à vrai dire, mais que le Roi suspecte. Pour bien comprendre les relations de Louis XV et de sa femme, il est nécessaire de rappeler qu'en 1757, le Roi a quarante-sept ans et la reine cinquante-quatre. Quand on regarde le portrait de Louis XV par la Tour et celui de Marie Leczinska par Nattier,

(1) V. Funck-Brentano, *Ce qu'était un roi de France* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1911, p. 668).
(2) Belle-Isle à Contades, 13 août 1758 (Correspondance générale, 3485-208).
(3) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VIII, p. 412.
(4) *Mémoires inédits de Choiseul, loc. cit.*

il est impossible d'admettre que les deux époux aient jamais pu s'accorder. Le Roi est merveilleusement beau, alors que Marie Leczinska, avec sa robe sans taille et son bonnet en « papillon », donne l'impression d'une vieille femme qui ne fait rien pour se défendre. La princesse que le duc de Bourbon avait été chercher dans son exil de Wissembourg n'était pas seulement une provinciale : c'était une étrangère faite pour la Cour d'un état secondaire du Saint-Empire, mais non pour briller sur le plus grand trône de l'Europe. Elle n'était point coquette, elle manquait d'esprit : « elle rebute en rendant son amitié trop banale » (1). Elle montre sa médiocrité soit en peinture, où ses essais découragent les flatteries, soit en littérature, en imposant à son entourage les pauvretés de Montcrif (2), soit même en matière de dévotion, car elle ne craint pas le sel gaulois au théâtre (3); mais, par contre, elle se charge de déchirer en morceaux la *Religion naturelle* de Voltaire qu'elle aperçoit à la devanture d'un magasin (4). Elle ne partage aucun des goûts du Roi et la divergence d'idées des deux époux se manifeste jusqu'en matière de musique. Le Roi goûte beaucoup la musique française de Lulli et de Rameau, la Reine et ses amis sont partisans déclarés de Pergolèse et, quoique le président Hénault la considère comme « une des plus grandes reines qui ait régné depuis la reine Blanche », la postérité consacrera toujours cette manière de divorce qui la sépare à la fois de Louis XV et de l'esprit français en lui gardant le nom de Marie Leczinska.

Sur les caractères ombrageux et sensitifs, la femme exerce une grande influence. On peut croire que toute autre personne que la Reine eût fait de Louis XV le modèle des époux. Mais quelle que fût la force de l'habitude, le Roi ne pouvait tous les soirs jouer à cavagnole et s'assoupir comme le chien *Tintamarre*, au coin de la cheminée. Le dévouement de la duchesse de Luynes et du président Hénault (5) s'accommodait à la

(1) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 168.
(2) V. *Œuvres complètes* de Montcrif, 4 vol. Paris, 1768.
(3) Prince de Ligne. *Mémoires et Mélanges historiques*, t. IV, p. 122.
(4) La Duchesse de Luynes au Duc de Luynes, Compiègne, 19 juillet 1757 (*Journal de Luynes*, t. XVI, p. 108).
(5) Le Président Hénault était surintendant de la maison de la Reine depuis la mort de Bernard de Rieux, fils du célèbre financier Samuel Bernard. Cf. C. Percy, *Le Président Hénault et Mme du Deffand*, p. 347, sqq.

rigueur de cette existence monotone, il ne pouvait être question de l'imposer au souverain. Par surcroît de malchance, les enfants royaux s'accordaient aussi mal que possible avec leur père ; le Dauphin avec sa dévotion quelque peu outrée ne manquait aucune occasion de manifester son aversion pour Mme de Pompadour; il se rendait odieux aux Jansénistes, aux philosophes, aux courtisans du Roi (1); sa femme, née princesse de Saxe et fille d'Auguste III, roi de Pologne, était aussi pieuse, mais son caractère hautain et fantasque devait être bien désagréable puisque Luynes, courtisan respectueux et fidèle et patient ne peut s'empêcher lui-même de s'en plaindre (2). Si l'on ajoute que les princes de la maison d'Orléans boudent leurs cousins de Bourbon et que les princes légitimés sont tenus à l'écart, on peut voir que Louis XV est bien seul et que les perpétuels tiraillements des membres de la famille royale facilitent les intrigues des couloirs et justifient la réflexion de Bernis : « J'ai toujours eu beaucoup plus de peine à négocier avec ma Cour qu'avec les Cours étrangères » (3).

« Nos rois, disait Vauban, ne devraient jamais épouser que des princesses de leur famille ou des sujettes » (4). Il est indéniable que Marie Leczinska ne pouvait soutenir la comparaison avec les autres femmes de la Cour et qu'il en eût été de même pour toute princesse venue d'Angleterre ou de Russie. Les tentations des rois sont innombrables, elles sont presqu'impossibles à vaincre quand ils règnent en France.

Luynes trouvait le caractère du roi « impénétrable » et Mouffle d'Angerville « indéfinissable » (5). Louis XV était surtout « insaisissable ». Une seule femme put entrer dans sa vie — bien peu — mais elle n'en fut pas moins son « double », l'être par lequel on réussissait quelquefois à l'atteindre : c'était Mme de Pompadour. Elle avait fixé l'attachement du Roi moins

---

(1) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 5. — Proyart, *Vie du Dauphin, fils de Louis XV*, *passim*.
(2) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 294.
(3) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 264.
(4) *Papiers de Vauban*, édition de Rochas, t. I, p. 626.
(5) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 31.

par sa beauté (1), moins par l'adulation qui n'eût pas été le bon moyen de plaire, que par ses goûts artistiques très sûrs et par « une recherche pénible et assidue pour écarter de Louis XV les soins, les soucis, les inquiétudes du gouvernement » (2); elle l'avait pris par la douceur et surtout par l'affection (3). En 1757, elle n'était plus, disait-on, depuis cinq ans, la maîtresse du Roi, mais elle restait son amie indispensable.

Cette liaison du Roi choquait le peuple et surtout le parti dévot de la Cour ; la bourgeoisie et la noblesse la considéraient comme toute naturelle (4). Mais ce qu'on ne pardonnait pas à la favorite, c'était l'influence que chacun lui attribuait, peut être à la légère. Mouffle d'Angerville n'a pas tout à fait tort lorsqu'il essaye de faire justice de cette allégation, dans une réflexion qui n'était pas dictée par le souci de flatter Mme de Pompadour : « Le caractère de la favorite la rendait susceptible d'être asservie à son tour et ce furent successivement M. de Machault, le cardinal de Bernis, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul qui, en la dominant, dirigèrent le royaume » (5). La marquise fut, en effet, la plupart du temps, un instrument dont les ministres se servaient pour communiquer avec le pouvoir royal. On lui donnait l'illusion de l'autorité, mais en la suggestionnant, et elle devait trop au parti des financiers pour ne pas subir son influence (6). En lui ménageant à Bellevue des entretiens avec l'ambassadeur autrichien Stahrenberg, Bernis ne se trompait pas beaucoup sur les talents diplomatiques de la

(1) Elle est blonde et blanche, sans traits, mais douée de grâces et de talents; elle est d'une haute taille et assez mal faite. » (*Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 178).

(2) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 13.

(3) Elle disait à Mme du Hausset, sa femme de chambre : « J'adore cet homme-là, je sacrifierais ma vie pour lui plaire. » (*Mémoires de Mme du Hausset*, page 93).

(4) « Sur vingt seigneurs de la Cour, il y en a quinze qui ne vivent pas avec leurs femmes et qui ont des maîtresses, rien n'est même si commun à Paris entre particuliers ; il est donc ridicule que de vouloir que le Roi, qui est bien le maître, soit de pire condition que ses sujets et que tous les rois ses prédécesseurs. » (*Journal de Barbier*, t. IV, p. 496).

(5) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 22.

(6) « M. de Machault n'avait pas de plus grand intérêt que de gagner la confiance de Mme d'Etiolles qui n'était pas encore marquise de Pompadour. Il fallait pour cela la détacher de Montmartel, qui était comme son père, qui l'avait élevée et qui se mêlait de toutes les affaires. On ne saurait avoir de meilleur intendant qu'un contrôleur général. Il le devint de Mme de Pompadour. » (*Mémoires du Président Hénault*, p. 201).

favorite « qui voyait en enfant les affaires de l'Etat » (1), mais, par elle, il consacrait ses propres négociations de l'approbation royale (2). Lorsque Belle-Isle prendra le portefeuille de la guerre, le vieux Maréchal, fort avisé, représente au Roi toutes les difficultés de sa tâche, en affectant de s'adresser à Mme de Pompadour (3).

*
* *

Au mois de janvier, le Ministère ou, pour employer le langage de l'époque, le Conseil d'Etat, comprenait Machault d'Arnouville, garde des sceaux et ministre de la Marine, le comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'Etat à la Guerre, Rouillé, ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le comte de Saint-Forentin, ministre et secrétaire d'Etat de la maison du Roi et de l'Intérieur; le vieux maréchal de Noailles et le maréchal de Belle-Isle étaient conseillers sans portefeuille (4), Hérault de Séchelles, avec le titre de conseiller d'Etat ordinaire avait le contrôle des finances.

Les deux personnages les plus importants, sinon par leurs fonctions, du moins par leur valeur personnelle étaient Belle-Isle et Machault. Lorsque Frédéric II voulut être mis au courant du gouvernement de la France pendant l'été 1756, il écrivit à son ambassadeur Knyphausen de le renseigner sur la manière de penser à son égard de Mme de Pompadour, de Machault et de Belle-Isle (5) ; Knyphausen donna la note exacte des rapports entre les ministres : « Le S[r] de Machault a de tout temps été entièrement dévoué à la Marquise, il est l'écho de ses volontés et se conforme à son avis en toutes les occasions. Il est, ainsi qu'elle, ennemi du comte d'Argen-

(1) *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 45.

(2) « Madame avait fait le traité de Vienne, dont, à la vérité, l'abbé lui avait donné la première idée. » (*Mémoires de Mme du Hausset*, p. 180).

(3) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 95.

(4) *Almanach Royal* de 1757.

(5) Frédéric II à Knyphausen, Potsdam, 2 juin 1756 (Archives du Ministère des Affaires étrangères, Prusse, vol. 184).

son » (1). Belle-Isle était inspecteur général des côtes de l'Océan, mais sa longue amitié avec le comte d'Argenson lui donnait au Ministère de la Guerre une influence incontestée. En réalité, le conseil du Roi se trouvait partagé en deux coteries: Belle-Isle, d'Argenson et Séchelles unissaient leurs vues qui n'étaient pas toujours en accord avec celles de Machault et de Mme de Pompadour ; quant au maréchal de Noailles, à Saint-Florentin et à Rouillé, leur rôle était effacé comme leurs personnes (2).

L'attentat de Damiens ouvrit une crise ministérielle. Dès qu'on apporta l'Extrême-onction au Roi, les courtisans désertèrent la cause de la marquise pour se rapprocher de l'entourage du Dauphin. De toute façon, la communion du Roi causait la disgrâce de Mme de Pompadour et chacun s'empressa de réserver ses chances particulières d'avenir. D'Argenson, le premier, transporta le conseil du Roi dans les appartements du Dauphin et Mme de Pompadour se trouvait ainsi délibérement écartée des affaires. Bien mieux : la marquise ayant prescrit à Janet, intendant des postes, de supprimer du compte rendu hebdomadaire (3) toute allusion à l'attentat de Damiens, d'Argenson révoqua cet ordre (4). Bernis fut plus souple ; il promit à Mme de Pompadour de ne jamais parler d'elle au Roi mais, « si le Roi l'exigeait de sa probité, il ne pourrait s'empêcher de lui représenter qu'il devait la regarder et la traiter éternellement comme son amie, mais qu'il devrait faire cesser le scandale en ne vivant plus avec elle dans la familiarité... » (5). Machault ne se donna pas la peine de masquer sa trahison. Il se rendit lui-même chez la Marquise et la mit tellement bien

(1) Knyphausen à Frédéric II, Paris, 2 juillet 1756 (Archives des Affaires étrangères, *loc. cit.*).

(2) Choiseul n'a pas ménagé Saint-Florentin et Rouillé dans ses Mémoires : « Quand j'arrivai de Rome au mois de février, je trouvai M. Rouillé ministre des Affaires étrangères. Tout le monde a connu son imbécillité. M. de Saint-Florentin, depuis duc de la Vrillière, avait pour département la Cour, Paris et toutes les provinces du Royaume. Celui-là joint au passif des talents un grand actif de friponnerie, de méchanceté basse et sourde. » (Mémoires inédits de Choiseul, *loc. cit.*).

(3) L'intendant des postes ouvrait les lettres de certains personnages, en prenait des extraits intéressants et les présentait au Roi chaque semaine.

(4) *Mémoires de Besenval*, t. I, p. 208.

(5) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 363.

au courant de la vérité qu'après son départ elle fit aussitôt préparer son hôtel de Paris (1).

La Marquise essaya néanmoins d'arranger le différend. Machault pouvait encore redevenir son ami, Bernis était incapable de prendre une décision ; seul, d'Argenson était l'adversaire irréductible. Depuis longtemps elle cherchait son renvoi, mais Louis XV ne s'y prêtait guère (2). Une explication avec ce ministre n'aboutit pas (3). D'Argenson était trop certain de la disgrâce de Mme de Pompadour pour la ménager ; il l'accueillit avec un persiflage qui tendit leurs rapports jusqu'à l'exaspération (4). On n'attendait plus que le geste du Roi.

Un gros événement allait dérouter les prévisions et déranger tous les plans : Louis XV refusa de se confesser. Choiseul rapporte que Machault fut mandé par le souverain et chargé de faire comprendre à la favorite qu'elle devait quitter la Cour. On sait avec quel zèle mesquin et maladroit le chancelier accomplit sa mission, mesquin parce que Machault avait été son bienfaiteur en réglant son traitement et en payant ses dettes (5), maladroit parce que le Roi, n'ayant pas reçu les sacrements, on pouvait être assuré qu'il retournerait bientôt à Mme de Pompadour. Tant que le Roi garderait la chambre, la favorite ne forcerait pas la consigne du gentilhomme « d'année », le duc de Richelieu, son ennemi peut être le plus implacable (6), mais que ferait Louis XV lorsqu'il reprendrait son existence normale ?

---

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 139. — Mémoires inédits de Choiseul, *loc. cit.*, p. 7.

(2) « La haine de Mme de Pompadour pour M. d'Argenson était publique... Louis XV, ennuyé de ces inutiles tentatives, lui fit dire par Mme de Soubise, en 1754, qu'il avait du goût pour ce ministre et qu'habitué à son travail et à ses formes, elle lui ferait plaisir de ne plus le tourmenter sur cet objet... » (*Mémoires de Besenval, loc. cit.*).

(3) Bernis prétend avoir provoqué cette entrevue célèbre par ses résultats (*Mémoires de Bernis*, t. I, p. 366.)

(4) « Le Comte d'Argenson ne vit dans les avances de la marquise que les derniers efforts d'une personne qui se noie et qui s'accroche où elle peut. » (*Mémoires de Bernis*, t. I, p. 366) ; *Mémoires de Besenval, loc. cit. ; Mémoires du Président Hénault*, p. 244.

(5) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 60.

(6) Mme de Pompadour avait fait pressentir le duc de Richelieu au sujet d'un projet de mariage entre le fils du maréchal, le jeune duc de Fronsac et sa propre fille, Alexandrine de Pompadour. Le duc de Richelieu avait éludé la question en prétextant un consentement à demander aux princes de la maison de Lorraine à laquelle appartenait sa femme. La marquise n'osa pas s'exposer à un refus (*Galerie de l'Ancienne Cour*, t. III. p. 223).

On pouvait prévoir qu'il reprendrait toutes ses habitudes, Mme de Pompadour comme les autres. La petite maréchale de Mirepoix disait à Mme du Hausset, femme de chambre de la favorite : « C'est votre escalier que le Roi aime, il est habitué à le monter et à le descendre. Mais s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours » (1). Ce fut en effet cet escalier qui frappa la vue du Roi, si l'on en croit Besenval; « il s'en éloigna, y revint encore » (2). Il y revint si bien que Bernis le trouva certain jour chez la favorite ; Louis XV était de fort mauvaise humeur « et elle si triste, que je crus que ce prince avait encore reçu une lettre menaçante ou qu'ils s'étaient querellés l'un et l'autre. Je sus, après le départ de S. M. que le Roi n'avait rien dit de ce qui l'affectait si tristement. Il venait charger M. Rouillé et le comte de Saint-Florentin de la lettre de renvoi des deux ministres » (3).

Louis XV ne se fit pas trop prier, dit-on, pour renvoyer son Ministre de la Guerre. On l'accusa de timidité, de tiédeur même dans la répression des auteurs (4) et colporteurs de placards séditieux. Si le beau roman édifié par Choiseul dans les Mémoires de Chanteloup parait invraisemblable, il n'en reste pas moins acquis à l'actif du comte d'Argenson une liaison dangereuse avec Mme d'Estrades. Il avait, nous dit son détracteur (5), « une très belle figure, de l'esprit naturellement et de la grâce dans l'esprit. La police dont il avait été lieutenant deux fois, avait confirmé en lui le goût de l'intrigue ». Mais qu'il ait songé sérieusement à faire de Mme d'Estrades sa maîtresse pour la céder ensuite au Roi, voilà qui peut surprendre. En tout cas la réconciliation du Roi et de la favorite ne pouvait se faire qu'au prix de sa disgrâce. D'Argenson fut, en termes

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 119.
(2) *Mémoires de Besenval*, t. I, p. 212.
(3) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 368.
(4) D'Argenson avait été chargé deux fois de la surveillance du Département de la police de Paris.
(5) « Quant à son ministère, il n'en connaissait aucune partie et ne pouvait les connaître. Il laissa pendant seize années agir les subalternes et ne s'occupa sérieusement que des objets de la partie militaire qui pouvaient servir à son intrigue et à son ambition... Mais il avait le défaut de s'enivrer du plus petit succès de faveur et alors il n'entrevoyait plus les dangers. C'est ce qui produisit sa chute. » (*Mémoires inédits de Choiseul, loc. cit.*).

très secs, prié de se retirer dans sa terre des Ormes. Il s'attendait si peu à cet événement qu'il travailla jusqu'à minuit, la veille du décret, avec son ami le maréchal de Belle-Isle (1).

La disgrâce de Machault eût été plus difficile à faire signer par Louis XV si l'attentat de Damiens n'avait appuyé le réquisitoire de Mme de Pompadour. Par qui le bras de l'assassin avait-il été armé ? Par les Jésuites, répondaient les Jansénistes et les philosophes, car Damiens avait été cuistre dans un de leurs collèges. Par les Jansénistes, répondait la Cour. Par le Parlement, affirmait le Roi : « Sans ces conseillers et ces présidents, je n'aurais pas été frappé par ce monsieur » (2). Et pour un peu, le président Hénault aurait ajouté : Par Machault, car il attribuait à l'influence du chancelier le fameux lit de justice qui servit de prétexte à la dernière révolte du Parlement (3).

Machault avait été l'intime ami de Mme de Pompadour puis il s'était détaché d'elle pour se rapprocher de la petite Cour du Dauphin. Au moment de l'attentat, il avait cru devoir se rapprocher plus étroitement du successeur éventuel au trône ; il avait joué le tout pour le tout et il avait perdu. Choiseul en fait « un homme de peu d'esprit, entêté, vain, sec, empesé, qui avait une petite tête qui fut tournée dans cet événement majeur de l'assassinat » (4). Mais l'affaire de Damiens avait fait tourner toutes les têtes.

*
* *

Après le renvoi des deux ministres, le Conseil d'Etat fut transformé. Le Dauphin y prit place, et le Roi se réserva le

---

(1) D'Argenson reçut les 48.000 livres que touchait au ministère son neveu le marquis de Paulmy qui prit le portefeuille ; il avait en outre une pension de 6.000 livres et le Roi donna 10.000 livres de pension à Mme d'Argenson (*Journal de Luynes*, t. XV, p. 401, et t. XVI, p. 284 à 286). Mme du Hausset rapporte une anecdote curieuse : « Une chose qui fait honneur au Roi, c'est ce qu'il a dit à un seigneur que Madame n'a pas nommé. Il se frottait les mains d'un air joyeux, en disant : *Je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson*. Ce seigneur était un courtisan assidu du comte et, le roi l'entendant, s'approcha de Madame en levant les épaules et dit : *Et le coq chanta.* » (*Mémoires de Mme du Hausset*, page 143).

(2) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 169.

(3) *Mémoires du Président Hénault*, p. 244.

(4) Mémoires inédits de Choiseul. *loc. cit.*, p. 18.

sceau qu'il gardera jusqu'en 1761, le comte de Saint-Florentin et Belle-Isle conservèrent leurs attributions, Rouillé prit la surintendance des Postes et laissa le portefeuille des Affaires étrangères à l'abbé de Bernis, Hérault de Séchelles se retira pour permettre à son gendre Peirenc de Moras, adjoint au contrôle général, d'obtenir le portefeuille des Finances auquel on joignit l'administration de la Marine. Enfin, le comte d'Argenson fut remplacé par le marquis de Paulmy (1).

Le comte d'Argenson avait obtenu pour son neveu Paulmy la survivance de sa charge de secrétaire d'Etat à la Guerre. Ancien maître des requêtes et ministre de France en Suisse, il avait travaillé depuis 1751 avec son oncle dans les bureaux de l'administration centrale. Sa santé n'était pas toujours très satisfaisante (2) : « Rien de plus chétif en esprit, en figure, en maintien, en talents, prétendait Choiseul. Il est fait précisément pour recevoir les coups de pied d'une parade » (3). Mais Belle-Isle, tout en restant inspecteur des côtes, prendra dans les actes du Ministère de la Guerre une place de plus en plus considérable.

Le nouveau Conseil d'Etat, comme le précédent, manquait d'homogénéité. L'abbé de Bernis, créature de Mme de Pompadour, liait partie avec elle et se trouvait en opposition forcée avec Belle-Isle, grand ami de la maison d'Argenson et, par le duc de Luynes, touchant de près l'entourage de la Reine. Mais pendant toute l'année 1757, Bernis restera le véritable chef du cabinet. Belle-Isle n'a pas de portefeuille et les autres ministres se complaisent dans l'ombre. A l'heure où les négociations avec l'Autriche prennent un ton des plus délicats, c'est Bernis qui va les conduire et lorsque la situation intérieure est troublée par les querelles des Molinistes et des Jansénistes

(1) Voici les liens de parenté qui réunissaient le marquis et le comte d'Argenson, le marquis de Paulmy et le marquis de Voyer : .

Marquis d'Argenson, Auteur des *Mémoires*.	frère du	Comte d'Argenson. Ancien Ministre de la Guerre.
Marquis de Paulmy, Ministre de la Guerre.		Marquis de Voyer, Maréchal de camp.

(2) *Journal de Luynes*, t. XV, p. 398.

(3) Mémoires inédits de Choiseul, *loc. cit.*, p. 19.

c'est encore Bernis qui va les régler en prenant parti contre l'archevêque de Paris, alors que le Maréchal est l'adversaire du Parlement (1).

Dans un siècle où la société se renouvelait chaque jour par l'arrivée au pouvoir et à la fortune des jeunes ambitions, Bernis s'était assuré une place hors de proportion avec ses mérites. Appartenant à une vieille famille de province, il était né en 1715. En 1757, il a donc 41 ans. Ses parents quoique de vieille noblesse étaient fort pauvres ; ils le destinèrent à l'Eglise.

Les études théologiques de Saint-Sulpice n'absorbaient pas tout son temps. Il fit de fréquentes incursions du côté des théâtres, si bien que ses supérieurs le mirent en demeure de quitter le séminaire. Ses parents supprimèrent sa pension. A 19 ans, Bernis était dans la misère et n'avait pas de viatique sinon « une imagination assez brillante, une gaîté soutenue, l'air et les agréments de la santé, une façon de penser noble, une hauteur d'âme sans vanité, une indépendance qui n'avait que l'air de la liberté, des productions faciles et aimables, mais surtout de la discrétion, du secret, et un esprit de conciliation et de douceur » : bref, pas d'argent en poche, mais tout un bagage de qualités suffisant pour se faire admettre et même « rechercher » par les gens de bonne compagnie. Un an plus tard, Bernis fréquentait chez les Torcy, les Polignac, les d'Argenson, le Bolingbroke, il dînait avec Fontenelle, Montesquieu, Mairan, Maupertuis, Crébillon. « Je venais de me fermer la porte aux bénéfices, il fallait s'ouvrir une autre carrière. Je songeai à entrer à l'Académie française. »

La fortune favorise les audacieux plus que les timides ; elle se complait souvent à dérouter les intrigues pour faire le jeu

(1) Au mois d'août 1757, au cours d'une discussion sur les affaires du Parlement, Bernis et Belle-Isle en seraient venus à des paroles désagréables : « L'abbé de Bernis a tout l'honneur de cet accommodement ; il a, dit-on, eu, en présence du Roi, des scènes très vives avec M. de Belle-Isle, toujours ennemi de la paix, et lui dit, entre autres choses, qu'un corps de magistrats ne se menait pas comme une compagnie de soldats ; le ministre, piqué, lui demanda s'il le prenait pour un sergent ; l'abbé répliqua qu'il était plus propre à ce métier qu'à celui qu'il avait entrepris de vouloir réformer la magistrature ; le Roi imposa silence aux deux parties. » [Mme de X... à Mopinot, Paris, 2 septembre 1757. (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 103)].

de la naïveté. Bernis eut toujours une confiance tranquille et sûre dans son étoile. Il fut élu membre de l'Académie le 26 novembre 1744 sans autres titres que des épigrammes et des poèmes légers, et en remplacement d'un traducteur assez ignoré de nos jours, l'abbé Gédoin. L'année suivante, Mme Lenormand d'Etioles devenait maîtresse du Roi ; Bernis s'attachait à sa fortune.

Il abandonna les spectacles et même la poésie lorsqu'il fit partie du chapitre de la cathédrale de Lyon. Des visées plus hautes guidaient son ambition naissante ; il désirait une ambassade. En 1752 on lui donna celle de Venise ; il y représenta la France magnifiquement, du moins il l'affirme, il y prit surtout le sens de l'intrigue dont Venise était alors la capitale, la souplesse italienne, la pratique des demi-mesures, l'habitude naturelle de traiter chaque difficulté par des *combinazione* diplomatiques dans une ville « sans portes ni murailles, où l'on ne voit jamais ni gardes ni soldats ». Trois ans après, il rentrait en France, Mme de Pompadour n'était plus que l'amie du Roi. « Elle avait besoin de consolations » ; elle le vit arriver avec la joie la plus vive.

Dès lors Bernis vécut à la Cour et suivit le Roi dans ses voyages. Il se disposait à prendre l'ambassade d'Espagne lorsque Mme de Pompadour le retint, soi disant pour la conseiller dans la discussion des propositions secrètes que Stahrenberg, le ministre autrichien, venait de lui soumettre. Ainsi donc, les entretiens les plus importants allaient se traiter avec la favorite, sans mandat du pouvoir royal, et avec Bernis, sans mission du département des affaires étrangères. Louis XV et le ministre Rouillé, secrétaire d'Etat, se trouvaient à l'écart des négociations dont ils portaient seuls la responsabilité devant le pays (1).

Toute l'histoire de l'époque est le résultat de cette méthode de gouvernement. Le Roi délègue ses pouvoirs sans acte officiel; il n'a pas de premier ministre pour mettre un peu d'ordre dans le Conseil d'Etat, où deux courants opposés se manifestent ; chaque ministre est assiégé par les recommandations,

(1) Voir sur tout ce qui précède, le tome Ier des *Mémoires de Bernis*, p. 88, 207, etc.

et les ordres qu'il donne à ses subordonnés sont plus ou moins suivis. Lorsqu'un général veut se rendre indépendant, il objecte qu'il a reçu des ordres particuliers de la Cour. La Cour? C'est, d'après l'influence du moment, Mme de Pompadour, Bernis, Choiseul, Paris-Duverney, l'entourage de la Reine ou celui de la Dauphine. La Cour, ce n'est quelquefois rien qu'une formule magique destinée à consacrer le règne des incompétences et à détruire la gêne des responsabilités. L'écheveau des coteries s'embrouille parce que les personnages les plus adroits ont des attaches dans tous les camps ; néanmoins on peut arriver à définir certaines liaisons et certaines inimitiés qui font seules comprendre la raison des faveurs et des disgrâces.

Puisque tout semble graviter autour de la marquise, quelles sont, en 1757, ses relations avec les personnages marquants du royaume ? D'après sa femme de chambre elle eut trois grands amis : Machault, Bernis et Choiseul. Elle avait pu faire l'épreuve de leur dévouement. On sait la conduite de Machault et de Bernis aux heures difficiles de la crise ouverte par l'attentat de Damiens. Choiseul resta par contre son courtisan le plus habile : « Sa naissance, son ton, ses manières le faisaient considérer et il avait su gagner les bonnes grâces de Madame bien plus que tout autre »; sa femme et sa sœur ne craignaient pas de fréquenter ouvertement chez Mme de Pompadour (1). Soubise et Paris-Duverney entouraient la marquise de tous leurs soins le premier, dit-on, depuis que Mme de Pompadour s'était attiré la reconnaissance des Rohan par le mariage du prince de Condé avec Mlle de Soubise (2), le second parce qu'il considérait, non sans raison, Mme de Pompadour comme une créature de la finance (3). Le Comte de Clermont ne craignait pas de compromettre chez la favorite son costume ecclésias-

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 60, sqq.

(2) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 7. — Soubise s'adressant au marquis de Castries lui dit : « Je vous écris avec M. de Choiseul sur la table de Mme de Pompadour. » [16 avril 1759 (A. H. G. 3514-144)].

(3) Voir plus haut l'origine des relations de Mme de Pompadour avec Machault et Paris de Montmartel. — Par son mari, Lenormand d'Etiolles, Mme de Pompadour était la nièce de Lenormand de Tournehem, fermier général dont la fortune était évaluée à 30 millions de livres. Voir aussi le testament de Mme de Pompadour (Capefigue, *Mme de Pompadour*, p. 266).

tique ou militaire « moitié plumet, moitié rabat », et de correspondre assidûment avec elle pendant qu'il était à l'armée. A côté de ces amitiés plus ou moins sûres, combien Mme de Pompadour comptait d'ennemis plus ou moins déclarés, d'autant plus dangereux qu'ils se dissimulaient davantage ! Elle avait contre elle le maréchal de Richelieu, la maison d'Argenson, la maison de Broglie, l'entourage de la Reine et de la Dauphine et ce que l'on peut appeler le parti militaire.

La réforme de l'armée comptait de nombreux partisans ; la plupart des officiers réclamaient une organisation nouvelle adaptée aux nécessités de la guerre et basée sur un autre mode, plus rationnel de recrutement, sur l'instruction de la troupe et sur la permanence des généraux à la tête de leurs unités. Le Comte d'Argenson avait ébauché cette réorganisation, mais l'âme du parti, son véritable chef était Belle-Isle. De brillants états de services, une puissance de travail considérable, un ascendant réel sur ses auditeurs que lui conféraient la distinction de ses manières, l'énergie et le sang-froid de son commandement, tout concourait à donner au Maréchal la prépondérance dans un groupe attaché surtout à développer la force militaire du pays A l'exception du Comte d'Argenson, le parti militaire ne professait pas des sentiments hostiles à l'égard de Mme de Pompadour, les généraux s'empressaient même de mériter ses bonnes grâces, mais, par tempérament, les officiers vivaient en assez mauvais termes avec « la plume » c'est à dire avec les intendants d'armée, dont le grand chef, Paris-Duverney, représentait la finance dans l'aide ou l'obstacle apportés par l'argent aux opérations militaires. Saint-Germain seul, tout en faisant bonne figure à Belle-Isle, s'inféodait à Paris-Duverney et, par lui, à Mme de Pompadour; il était en pleine période d'attente ; son ambition démesurée cherchait sa voie et tous les moyens lui paraissaient bons.

La tâche est rude quand on essaye de délimiter les alliances et les haines. Saint-Germain reste en correspondance étroite avec Paris-Duverney (1) ; pourtant il est brouillé depuis 1756 avec Soubise (2) et la jalousie qui le ronge lorsqu'il pense

(1) Voir *Correspondance de Saint-Germain avec Paris-Duverney*, 2 vol.
(2) Wimpfen, *Commentaires des Mémoires de Saint-Germain*, p. 18.

au duc de Broglie le rapproche de Belle-Isle. Le marquis d'Argenson, celui qu'on appelle irrévérencieusement « d'Argenson la Bête » et qui remet à la postérité le soin de le venger par la publication de ses Mémoires, le marquis d'Argenson est mal avec tout le monde et dénigre ses contemporains, de parti pris. Nous verrons Belle-Isle en relations étroites avec Soubise, en rapports assez froids avec Choiseul. Il est intime avec le marquis de Paulmy, mais ennemi juré de son beau-frère, Maillebois. Somme toute il n'y a pas dans cette oligarchie de partis organisés pour s'emparer du pouvoir. On se fait bon visage, on flatte Mme de Pompadour, on se supporte les uns les autres comme dans toute compagnie de gens bien élevés, mais en sous-main, la lutte est incessante et opiniâtre pour disposer des faveurs et des pensions, des bénéfices ecclésiastiques, des cordons de l'ordre, des charges de fermiers généraux.

Dans ces perpétuels conflits de convoitises et d'appétits sans grandeur, les fortes volontés sont souvent les arbitres de la situation. Deux maisons, les Belle-Isle et les Broglie, acharnées à la conquête de la première place dans la hiérarchie sociale du royaume sont les exemples typiques de ces froides énergies, de ces longues patiences héritées avec l'ambition de certains ancêtres. Mais, pour comprendre la société française au moment de la guerre de Sept Ans, il faut surtout étudier le pays au point de vue financier. L'agiotage et les entreprises lointaines ont amené dans toute la France une telle circulation d'argent que les fortunes se déplacent et remettent perpétuellement en cause le classement traditionnel de tous les citoyens. Fait plus grave : l'absence de tout système fiscal raisonnable et le désordre dans la perception des impôts ont permis aux grandes banques de mettre la main sur le Gouvernement et de faire la loi, tant à la Cour qu'à la ville.

***

La France était-elle riche ? L'auteur d'un mémoire daté de 1732 se charge de répondre : « Le crédit est l'âme du commerce et l'abondance en circulation de l'argent est l'âme du crédit.... y a-t-il beaucoup d'argent en France ? oui ». Mais

l'argent se cachait depuis la banqueroute de Law et les pertes subies sur les rentes de l'Hôtel de Ville et sur les actions de la Compagnie des Indes. Les rentes sur les villes de Hollande étaient alors à 2 1/2 o/o. L'argent à Londres ne rapportait que 3 o/o. Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris donnaient par contre un revenu de 6,25 o/o (1).

Après la guerre de succession d'Autriche, la situation politique du royaume s'était fortifiée, la paix d'Aix-la-Chapelle avait amené le développement du commerce et de l'industrie, et le manque de numéraire signalé dans Paris en 1748 n'était qu'un malaise passager causé par l'achat des blés d'Espagne, les travaux des routes et les armements de navires dans les ports de commerce (2). Dès l'année suivante, les actions de la Compagnie des Indes, cotées 1.600 livres, ne rapportaient plus que 4,35 o/o (3).

Malheureusement, les dépenses considérables nécessitées par les fêtes et les bâtiments du Roi, par la réfection de la marine et l'augmentation de l'armée amenèrent de telles créations d'impôts que le taux de l'argent remonta, dès 1756, à 5 et à 6 o/o (4). Malgré ses tentatives heureuses pour rendre la confiance à l'épargne française, Machault fut débordé (5). Les préparatifs de la guerre de Sept Ans absorbèrent toutes les ressources, désorganisèrent les finances et demandèrent chaque jour de nouvelles taxes, tellement nombreuses que l'idée se fit jour d'un impôt uniforme, réparti sur tous les citoyens d'après le chiffre de leur fortune, moyen extrême que la Cour des Aides n'envisageait pas sans une certaine appréhension dans ses remontrances au Roi : « Une taxe qui se répartirait sur tous et sur chacun de vos sujets, dans la proportion de leurs

(1) Mémoire sur les finances, 3 mai 1732 (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, vol. 1275-166).

(2) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. V, p. 364.

(3) *Journal de Barbier*, t. IV, p. 360.

(4) *Ibid.*, t. IX, p. 239.

(5) Parmi les réformes de Machault, il faut citer : la liberté du commerce des grains dans l'intérieur du Royaume, puis à l'extérieur ; la suppression des droits d'entrée et de sortie sur les fumiers, engrais, cendre de houilles, l'affranchissement des droits d'entrée sur les matières premières : laines non filées cotons en laine, chanvres et lins en masses, etc., relèvement du droit de fret sur les navires étrangers fixé désormais à cinq livres par tonneau, édit sur les biens de mainmorte, enfin l'établissement du vingtième, impôt sur le revenu de 5 0/0 qui devait amortir les précédents emprunts (Voir Bailly, *Histoire financière de la France*, t. II. p. 129).

biens et de leurs facultés, serait, sans doute, l'imposition la plus juste et la plus égale ; mais elle devient plus onéreuse que toutes les autres quand elle est fixée sur des estimations idéales et trop éloignées de la justice. Or quelle justice peut-on attendre, quand le travail du laboureur, l'industrie du fabricant, le crédit du négociant sont devenus des objets d'impositions ? » (1).

En 1749, les revenus du Roi, c'est-à-dire le budget du Gouvernement, s'élevaient à 230 millions de francs ; l'entretien de la Cour absorbait 25 millions, les dépenses militaires de 45 à 50 millions, la marine 20 millions (2). En 1757, l'état de prévisions, signé par les receveurs généraux, les fermiers et le ministre, estimait les revenus du royaume à 263.560.000 livres, dont près de 122 millions fournis par les fermes : « Cette somme, écrit le duc de Luynes, parait bien considérable, il s'en faut beaucoup cependant qu'elle suffise pour les dépenses présentes qui vont à 160 millions par delà ce qui est marqué ici à côté des revenus. La marine seule coûte actuellement 60 millions par an et l'Amérique 30 » (3). Si nous consultons les documents officiels (4), nous verrons qu'en réalité les revenus ordinaires du Roi (Domaines, tailles et capitations, monnaies, droits de paulette et de régale, dons gratuits, etc.) atteignent pour cette année 152.900.000 livres, les fermes (gabelles, les cinq grosses fermes, la ferme des aides, la ferme du tabac etc.) 112.500.000 livres. Le total général est donc de 265.400.000 livres.

Par contre, les dépenses montent à 268.400.000 livres, soit un déficit avoué de 3.040.000 livres. La Cour retient 29.600.000 livres (5). L'armée 87.800.000 (6), la marine 25 millions. Il

(1) Remontrances de la Cour des Aides, 1756.

(2) *Journal de Luynes*, t. IX, p. 431.

(3) *Ibid.*, t. XVI, p. 53.

(4) Les chiffres et les renseignements qui suivent sont tous, sauf exception mentionnée, extraits d'un manuscrit très important provenant de la bibliothèque du comte de Paulmy. Cet ouvrage donne l'état exact des finances de 1757 à 1763 (Bibliothèque de l'Arsenal, n° 40,66).

(5) Maison du Roi 6.000.000, maison de la Reine 1.800.000, maison de la Dauphine 1.600.000 ; argenterie et menus plaisirs 4.600.000 ; écuries du Roi 2.800.000 ; vènerie, fauconnerie, louveterie 16.000.000 ; aumônes 1.800.000 ; gardes et maréchaussée 3.400.000 ; bâtiments du Roi 6.000.000.

(6) Ordinaire de la guerre ou solde des troupes de la maison du Roi 10.000.000. Extraordinaire de la guerre ou solde de toutes les troupes de France

faut réserver 10.800.000 livres pour les pensions de tout ordre, 15.500.000 pour payer les fonctionnaires civils, 2 millions au duc de Lorraine et de Bar, beau-père de Louis XV. On consacre 6.300.000 livres aux travaux publics et 24 millions aux affaires étrangères, ce qui n'a rien qui doive étonner quand on consulte la liste des subsides et le traitement de certains ambassadeurs : « Le duc de Duras a eu jusqu'à 200.000 livres par an pour l'ambassade de Madrid, on y ajoutait 100.000 écus de gratification, 50.000 livres pour affaires secrètes et on lui a prêté pour 4 ou 500.000 livres de meubles ou effets dont il a gardé la moitié » (1). Mais l'article de beaucoup le plus important est le service de la dette qui s'élève à 45.500.000 livres soit au 1/5 des ressources du budget normal.

Les sommes importantes qu'on vient d'énumérer ne représentent que les finances ordinaires ; il y avait bien d'autres mouvements d'argent destinés à parer aux dépenses nouvelles de la guerre et de la Cour. Un impôt temporaire, « dit du vingtième denier des biens du Royaume, de l'industrie des corps de marchands » procurait 31.700.000 livres avec lesquelles on amortissait l'emprunt de 50 millions de 1756, et on payait les frais de la guerre. La ferme des poudres et salpêtres rapportait à l'Etat 1.800.000 livres qui soldaient, depuis 1752, les dépenses de l'artillerie pendant la guerre de succession d'Autriche. Une somme globale de 72.500.000 livres représentait les revenus royaux aliénés à perpétuité, véritables fondations destinées à l'entretien de l'Ecole militaire des Invalides, de Saint-Cyr, de la police ou au remboursement de certaines dettes. En un mot, le budget de la France, en 1757, atteignait près de 400 millions de livres, tombant dans les caisses du Roi. Or, on calculait que les 60 fermiers généraux (2) avaient un revenant-bon de 14.000.000 dont 8.000.000 de frais de régie et 6.000.000 de bénéfice net. En ajoutant diverses impositions, droit de régale, dons gratuits des pays d'Etat, etc., on arrivait

46.000.000 ; fortifications 8.000.000 ; artillerie 6.500.000 ; gratifications militaires, gouvernements de provinces et de places fortes 12.000.000 ; maréchaussée 3.000.000 ; prisons d'Etat 2.300.000.

(1) *Journal de Luynes*, t. XV, p. 415.

(2) Séchelles, succédant en 1755 à Machault comme contrôleur général des finances, avait porté le nombre des fermiers généraux de 40 à 60, et supprimé les sous-fermes.

à 32 millions environ de supplément pour les contribuables.

L'augmentation des fermiers généraux, en 1755, avait procuré 40 millions de cautionnements pour lesquels le Roi payait un intérêt de 4 o/o. Le renouvellement de certains baux, à la même date, bail de la paulette, bail des poudres et salpêtres, marchés de Sceaux et de Poissy, dons gratuits, avait donné de même une quarantaine de millions ; en octobre 1755, une loterie royale était émise à 32 millions (1). En novembre 1756, de nouvelles taxes sur les bois et charbons de Paris procurent 10 millions. Mais l'année 1757 précipite cette course à l'emprunt et à l'impôt. Au mois de mars, nouvelle loterie royale de 36 millions ; en juin, annonce d'un nouvel emprunt de 40 millions à lever sous la même forme. En novembre, création de 40 millions de rentes viagères à 10 o/o dont le succès fut si considérable que le Gouvernement ne résista pas à la tentation de faire une seconde émission de 20 millions (2). Pendant la seule année 1757, on avait emprunté 136 millions de livres.

Le personnel employé à la perception des impôts de toute nature embrigadait 56.000 préposés. Leurs chefs naturels les fermiers généraux, étaient les banquiers naturels du roi. Ils faisaient des prêts continuels au contrôleur général pour éviter la banqueroute. En octobre 1753, on leur faisait avancer le mois de janvier 1755 des recettes générales (3). Le 15 septembre 1757, les fermiers généraux donnent au Roi 25 millions, sans intérêt, en se remboursant sur les baux des fermes à raison de 5 millions par an (4). Leurs bénéfices néanmoins sont considérables : on estime, en janvier 1757, que les émissions des loteries royales depuis 30 ans ont rapporté 24 millions aux

(1) Capital de 32 millions portant « 3.800.000 francs d'intérêt viager pendant douze années en lots et primes qui sortiront de la roue à chaque tirage de cette loterie ».

(2) « Le 29 novembre 1757, la Cour a enregistré un édit de création de 4 millions de rentes viagères au denier dix à tout âge, en principal de 40 millions dont le Roi a besoin pour la continuation de la guerre, et cela a été fait purement et simplement sans aucunes difficultés. » (*Journal de Barbier*, t. VI, p. 602). — Les billets étaient de 500 livres ou 50 livres de rente, quel que soit l'âge (*Journal de Luynes*, t. XVI, p. 256).

(3) *Mémoires du Marquis d'Argenson* t. VIII, p. 142.

(4) Mme de X... à Mopinot, Paris, 1er juillet 1757 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 55).

intermédiaires (1). Petit à petit, le Gouvernement a pris l'habitude facile d'avoir un compte ouvert avec les banques. Il est sûr de trouver le numéraire qu'il désire et ferme les yeux sur la manière dont les fermiers généraux s'indemnisent. Les financiers vont, de ce fait, régner en maîtres. Paris de Montmartel paye l'entretien des armées du Rhin en tirant des lettres de change sur ses correspondants d'Allemagne à Cologne, Hambourg, Francfort. Du 1er avril au 15 décembre 1757, les frères Meinerzhagen de Cologne ont versé au contrôleur à l'armée 16.074.640 livres sur la simple signature du célèbre fermier général (2). Aussi le parti de la finance est-il souvent rendu responsable de la politique militaire ; on l'accusera de prodiguer ou de restreindre les envois d'argent suivant les fluctuations de ses propres intérêts (3).

Tous ces personnages sont considérables, mais il ne faut pas les juger d'après les satires de l'époque et pas davantage d'après la caricature de Dumesnil qui représente le traitant sous l'aspect d'un homme gras et négligé, dormant dans un fauteuil, tandis que la foule des contribuables piétine devant le guichet de son bureau. Le financier ne doit plus être confondu avec le maltôtier, et le traitant du XVIIIe siècle se rapproche beaucoup plus de la physionomie si finement tracée par La Fontaine :

Son voisin au contraire était tout cousu d'or,
Mangeait peu, dormait moins encor.
C'était un homme de finance.

Depuis que Vauban a publié la *Dîme Royale*, depuis que Law a fait l'application de la théorie du crédit, l'économie politique est entrée dans le domaine des sciences et le portrait de Samuel Bernard, peint par Hyacinthe Rigaud, évoque à la fois les études et les soucis d'un métier désormais nécessaire à la vie des nations. Le financier s'accoude à la table où sont jetées des lettres de change au pied d'un globe terrestre ; de sa main droite, il montre une flotte de commerce partant pour le Nou-

(1) *Journal de Luynes*, t. XV, p. 379.
(2) *Ibid.*, t. XVII, p. 115.
(3) *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 97.

veau Monde. Le personnage a des talons rouges et porte le cordon de l'ordre de Saint-Michel ; c'est un homme de Cour s'il le veut et, qu'il le veuille ou non, un homme d'Etat. En vain, Montesquieu s'écrie : « Les banquiers sont faits pour changer de l'argent, et non pas pour en prêter » (1). L'affermage de toutes les fonctions, judiciaires, militaires et financières, est trop ancré dans les mœurs du XVIIIe siècle pour que la banque ne s'arroge pas en matière de politique le rôle qu'elle ne cessera plus de jouer. La circulation de l'argent, rendue plus intense par les opérations de bourse, a permis d'accumuler rapidement les capitaux pour constituer les grosses fortunes qui seules peuvent sauver l'Etat en disposant du numéraire : « Tous ceux qui étaient riches, il y a six mois, sont à présent dans la pauvreté et ceux qui n'avaient pas de pain regorgent de richesses. Jamais ces deux extrémités ne se sont touchées de si près. L'étranger (2) a tourné l'Etat comme un fripier tourne un habit : il fait paraître dessus ce qui était dessous et ce qui était dessus, il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites ! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades et peut-être demain par leurs maîtres ! » (3).

Samuel Bernard avait été le banquier de Louis XIV ; au XVIIIe siècle cette fonction va se trouver partagée entre les quarante fermiers généraux, mais, à leur tête, la famille Paris dirige vraiment le parti de la finance.

Originaires de Voiron, où leur père tenait une modeste auberge, les frères Paris quittèrent le Dauphiné pour conquérir la capitale. C'étaient Paris l'aîné, Paris dit la Montagne, Paris de Montmartel et Paris-Duverney. Les deux premiers ont laissé peu de traces brillantes de leur travail acharné dans la fourniture des vivres ; les deux cadets, par contre, ont porté dans l'histoire du XVIIIe un nom qu'il n'est pas possible de négliger, car il se mêle à tous les événements. Il est regrettable que les écrivains de l'époque ne se soient pas attachés à nous retracer la société d'une manière exacte ; ils regardaient vers l'avenir,

(1) *Esprit des Lois*, éd. Garnier, p. 369.
(2) L'Ecossais Law.
(3) Montesquieu, *Lettres persanes* (1720), p. 253.

sans apercevoir autour d'eux les immenses richesses qu'un observateur pouvait exploiter ; les frères Paris sont des personnages balzaciens, les vrais ancêtres de Gobseck, de Nucingen, du baron Hulot. Paris de Montmartel accumula patiemment la plus grosse fortune. Ancien commis des vivres, il vendait en 1750 sa charge de fermier général après avoir acheté l'hôtel d'Antin, mais ne cessait de souscrire à tous les emprunts. En 1753, d'Argenson est persuadé qu'il possède 100 millions au bas mot (1). Quoi qu'il en soit, il a réellement pris la succession de Samuel Bernard comme banquier du royaume (2). Paris-Duverney, tout en brassant des millions, est piqué de la tarentule des relations flatteuses. Mme de Prie l'impose à son amant, le duc de Bourbon, comme secrétaire et voici Duverney qui dirige, pendant trois ans, de 1723 à 1726, toute l'administration financière de la France. Les réformes on le sait, furent désastreuses (3). Le remaniement des monnaies, la fixation arbitraire du prix des denrées et du taux des salaires, l'impôt du cinquantième, sont autant de mesures qui dénotent sans doute un esprit ingénieux, mais incapable de prévoir les conséquences de la théorie pure quand on cherche à l'appliquer aux conditions de la vie.

Il a bien le caractère de ces nombreux personnages du siècle, parvenus aux grandeurs, effleurant tous les sujets sans les approfondir. Il s'attache Madame de Pompadour en gérant ses intérêts ,et sa faveur persistante lui conserve la direction des services administratifs de l'armée, avec le droit de se mêler de la politique extérieure et des opérations militaires. Il tranche volontiers du général. « C'est le général des farines », dira le maréchal de Noailles (4). En tout il se croit indispensable, mais en réalité, peu de gens le prennent au sérieux et tous les personnages de la Cour laisseraient volontiers ce vieillard encombrant et prétentieux bouder, comme il le fait souvent

(1) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VIII, p. 227.

(2) Moufle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 180. « Montmartel nous tient sous sa dépendance et sa santé n'est pas bonne. Nos gens de finance dépendent aussi tous de lui. Nul n'ose s'engager sans son consentement » (*Mémoires de Bernis*, t. II, p. 232).

(3) Cf Lavisse, *Histoire de France*, t. VII₂, p. 79 sqq.

(4) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 181.

dans sa campagne de Plaisance (1), s'il ne possédait sur son frère une influence indéniable : « Ne perdez pas de vue, dit-on, qu'à la suite de M. Duverney marchent tous les trésors de M. de Montmartel » (2).

Avec Duverney, tous les fermiers généraux finissent par forcer les portes de la Cour. Quelques-uns s'absorbent dans leurs affaires et dédaignent l'aristocratie, tel ce Bragouse, garçon barbier de Montpellier, quittant sa boutique pour « aboyer dans la rue Quincampoix », et finissant par épouser une blanchisseuse (3). Mais son cas est exceptionnel ; si le célèbre Samuel Bernard craint le ridicule et n'ose pas se parer du titre de comte que des lettres patentes lui confèrent (4), son fils n'en est pas moins le comte Bernard de Rieux, Intendant de la maison de la Reine, et sa fille épouse Molé. Le président Hénault est fils d'un fermier général ; les deux frères Crozat, fils d'un bedeau de Saint-Eustache, font en Amérique une fortune colossale ; le fils de « Crozat le Riche » est le marquis du Chatel, mari de Mlle de Choiseul-Gouffier, sa fille épouse le comte d'Evreux et ses deux nièces deviennent Mmes de Talhouët et du Guesclin. Le 9 novembre 1757, le duc de Saint-Aignan se marie avec Mlle Turgot, et le même mois, Mlle de Caulaincourt est fiancée à Dufort, fermier général (5). On peut multiplier ces exemples : mariages de M. de Montlezun avec Mlle Vincent, fille de Mme Dupleix ; de Mlle Hocquart avec un Cossé-Brissac, de Mlles Savalette avec M. de Courteilles ambassadeur en Suisse et le comte de Broglie-Revel, de Mlle le Monnier avec M. de Clermont, de Mlle Hatte avec le marquis de Vieux-Maisons, de Mlle Grimod de la Reynière avec M. de Malesherbes, fils du président de Lamoignon.

D'autres unions sont encore plus utiles. Dangé marie sa fille au marquis de Paulmy, ambassadeur, puis ministre de la

(1) Près de Vincennes. La chronique scandaleuse du règne de Louis XV affirme que cette maison aurait servi en 1743 de lieu de rendez-vous aux premières entrevues de Mme de Châteauroux et du Roi. [Duverney à de Vault, Plaisance, 7 septembre 1758 (A. H. G. 3482-116)].

(2) Gisors à Mortaigne, Versailles, 12 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-137).

(3) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 159. Mouffle donne de curieux détails sur les fermiers généraux. Il est bon de contrôler ses renseignements par le *Journal de Luynes*.

(4) Coyer, *La Noblesse commerçante* (1756), p. 202.

(5) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 120 et 235.

Guerre. Beaufort est le beau-père de Boulongne, contrôleur général des finances ; Helvétius entre dans la famille de Ligniville, première maison de Lorraine, qui ouvre de même ses portes au fils Delay de la Garde. On sait que Mme de Pompadour fut l'épouse de Lenormant d'Etiolles et nièce de Lenormant de Tournehem. Partout on rencontre les fermiers généraux, leurs fils, leurs gendres ou leurs créatures. Il ne faut pas s'étonner qu'il fassent un peu la loi.

***

Mais la bourgeoisie et le peuple veulent se faire entendre et l'opinion publique commence à représenter une force dont le Gouvernement doit tenir compte de plus en plus. Elle se manifeste par la presse, par les libelles qu'on affiche, par des réunions tumultueuses. L'attention est éveillée, elle s'occupe des intrigues de la Cour, des opérations de l'armée et des querelles de religion. Le grand débat du Jansénisme et du Molinisme est à l'ordre du jour (1) et la foule se passionne pour ou contre le Parlement, pour ou contre l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, parce que le Parlement est janséniste et ne ménage pas ses remontrances au Roi (2). C'est un organisme qui prend des allures d'opposition et traduit en actes plusieurs revendications publiées dans les pamphlets ou dans les écrits des philosophes. On s'arrache la publication qui relate les débats du procès Damiens, ce que bien des gens considèrent comme une curiosité malsaine : « A chaque interrogatoire, on voit ce misérable répondre que personne ne l'a excité à commettre son forfait, mais qu''il y a été déterminé par les malheurs du peuple occasionnés par la mauvaise conduite du Roi qui est trompé par tous ses ministres. Convient-il de faire connaître à un peuple accablé par le poids de la misère que la mort de son souverain peut le rendre heureux? » (3). La ques-

(1) « Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme et du jansénisme qui, en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens » (Voltaire, *Siècle de Louis XV*, t. II, chap. 36).

(2) Le 14 décembre 1756, à la suite d'un lit de justice tenu à l'occasion du refus des sacrements, un édit royal supprime deux chambres du Parlement ; 180 membres démissionnent.

(3) Mme de X... à Mopinot, Paris, juin 1757 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 39).

tion de croyance paraît n'être qu'un prétexte à cette intervention du public dans les affaires de l'Etat. Fontenelle avait ouvert la voie au septicisme élégant et léger par la publication de sa *Pluralité des Mondes*. Le *Dictionnaire de Bayle* continua cette œuvre, et l'irréligion du Régent et de sa Cour fit le reste ; « On afficha le matérialisme, le déisme, le pyrrhonisme, la foi fut reléguée chez le peuple, dans la bourgeoisie et les communautés ; il ne fut plus de bon ton de croire à l'Evangile » (1). La religion tombait parce qu'on la croyait « entre les mains de mauvaise compagnie » (2). Les opinions sceptiques se développèrent d'autant plus vite qu'elles ne rencontraient pas la critique d'une discussion régulière ; elles se heurtaient à l'autorité et cela suffisait à bien des esprits (3).

On frondait le pouvoir qui faisait la guerre, on l'eût attaqué de même s'il n'était pas intervenu dans les querelles de l'Europe centrale, mais on en voulait au Roi de soutenir l'Autriche, notre ennemie héréditaire (4), et le parti des philosophes. à la suite de Voltaire, ne cachait pas ses sympathies pour Frédéric II. « Le public, cet animal si indéfinissable, s'ennuie de ce que le Roi de Prusse ne se bat pas tous les huit jours ». La nouvelle de la victoire d'Hastenbeck est accueillie fraîchement par le peuple de Paris. On prétend que le maréchal d'Estrées a bien failli se faire battre, mais lorsque le Maréchal quatre jours après est relevé de son commandement à la suite des intrigues de Cour, on se passe de main en main la fameuse estampe où d'Estrées chasse les Anglais, avec une branche de laurier, pendant que Richelieu ramasse les feuilles (5).

L'énervement, les préoccupations, le malaise du peuple ont été préparés non seulement par la politique extérieure et intérieure, mais par toute la littérature. Combien d'aspirations dormaient que tant d'ouvrages fameux ont suscitées, exaspérées ! Diderot qui a publié ses *Pensées philosophiques* (1746) et sa *Lettre sur les aveugles* (1749) donne en 1757 le *Fils naturel;* Condillac, en 1754, a jeté les fondements du matérialisme avec

(1) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 41.
(2) Prince de Ligne, *Mémoires et Mélanges historiques*, t. II, p. 243.
(3) Cf. Villemain, *Tableau du* XVIIIe *siècle*, t. I, p. 14.
(4) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 379.
(5) Voir J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 63, 84 et 96.

le *Traité des sensations* et Rousseau n'a pas tardé à se faire connaître avec les *Fondements de l'inégalité*, écrits en 1755. En cette année 1757, les philosophes rassemblent les matériaux d'ouvrages fameux ou mettent la dernière main à leur composition. L'*Esprit* d'Helvetius paraît en 1758 avec *Candide* de Voltaire ; la *Nouvelle Héloïse* alterne dans le travail journalier de Jean-Jacques avec *Emile* et le *Contrat social* (1760). Une publication diffuse l'enseignement de la nouvelle école et donne aux auteurs leurs directives : C'est l'*Encyclopédie*.

Son premier volume a paru en 1731 ; en 1757, le septième volume qui contient la fin de la lettre F et toute la lettre G a réuni 4.000 souscripteurs (1) ; on discute avec ardeur les articles *Genève* de d'Alembert et *Philosophie des Grecs* de Diderot et c'est en réponse à l'article *Genève* que Rousseau publie sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Le Gouvernement a renoncé depuis longtemps à s'opposer à ce mouvement des esprits ; la censure a bien discuté gravement le premier tome où les auteurs ont approuvé le Parlement d'Angleterre décidant que la violation des lois commise par le roi Jacques entraînait, par le fait même, l'abdication du Souverain. Mais les censeurs ne sont pas allés plus avant ; Lamoignon de Malesherbes a conclu très finement qu'un dictionnaire universel « n'est jamais un ouvrage où on trouve de l'exactitude, ni même où on en demande » (2) et la publication de l'*Encyclopédie* s'est poursuivie sans encombre jusqu'en 1758, date à laquelle l'attention du gouvernement va se reporter sur le dictionnaire et se traduire par une série de mesures vexatoires (3).

Mais le public est attiré de plus en plus vers les spéculations sévères. Au théâtre, la tragédie remplace la comédie ; la *Mort d'Hercule* de Renou, l'*Iphigénie en Tauride* de Guymond de la Touche ont, pendant toute l'année, de nombreuses représentations. Les manifestations de l'art traduisent fidèlement le goût du jour ; si les salons bi-annuels ont, depuis

(1) *Correspondance de Grimm et de Diderot*, t. II, p. 273.

(2) Lamoignon de Malesherbes à M. de Puysieulx, Paris, 1er juillet 1751 (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, vol. 318, p. 125).

(3) Le fonds Anisson du Perron à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits français) contient toute la correspondance échangée à cet égard entre Bernis et Lamoignon de Malesherbes.

1750, révélé Boucher et Greuze, si les portraits se sont adoucis avec le crayon moëlleux de La Tour, les événements de 1757 marquent un temps d'arrêt dans les progrès de la peinture voluptueuse et tendre. La peinture classique semble bien revenir à la mode et s'imposer. Le « clou » du Salon de 1757 est la commande célèbre du roi de Prusse. A vrai dire c'est un succès beaucoup plus de curiosité, d'actualité, que de technique artistique : le *Triomphe de Bacchus* de Restout et le *Sacrifice d'Iphigénie* de Carle van Loo bénéficient d'un panégyrique outré bien avant l'ouverture de l'Exposition. La note mythologique s'affirme encore avec l'*Enlèvement d'Europe*, de Pierre ; Hallé vraiment en abuse avec la *Nymphe Io changée en vache*. Joseph Vernet continue la série monotone des ports de France et c'est à peine si, dans l'ensemble austère, on accorde un peu d'attention au pastel de la Tour représentant Mlle Fel et au portrait de Mme de Pompadour par Boucher ; encore Diderot trouve-t-il ce portrait maniéré, de couleur détestable et surchargé d'ornements inutiles (1).

*
* *

Au début de 1757, la guerre était engagée depuis deux ans, mais jusqu'alors, elle s'était bornée pour la France à des opérations maritimes et coloniales. Le Gouvernement ne l'avait pas cherchée ; il avait fallu que l'Angleterre nous attaquât à la fois en Amérique et sur les mers pour que chacun se rendît à la nécessité de venger un affront. L'assassinat de Jumonville au Canada, l'attaque déloyale, près des bancs de Terre-Neuve, de l'*Alcide* et du *Lys*, par la flotte anglaise (2) déchaînèrent les hostilités inévitables. Mais comment combattre l'Angleterre ? Au commencement de 1755, la marine britannique disposait de 131 vaisseaux de ligne tous armés ; la France n'en avait que 63, « mais 3 étaient hors d'état de servir et furent condamnés, 3 venaient d'être pris, 4 étaient sur les chantiers à peine com-

(1) *Correspondance de Grimm et Diderot*, t. II, p. 254.

(2) L'assassinat de Jumonville par un détachement sous les ordres de Washington eut lieu le 28 mai 1754 : le combat, soutenu par l'*Alcide* et le *Lys*, se livra le 8 juin 1755.

mencés, 8 avaient besoin d'une refonte générale et nous manquions également de bois pour les constructions et pour les radoubs, nous n'avions pas même de quoi équiper les 45 autres » (1). Or, le roi d'Angleterre était en même temps Electeur de Hanovre et tenait beaucoup à ses possessions continentales. La riposte française était facile ; il suffisait de traverser la Westphalie, avec l'appui des principautés rhénanes (2) et d'envahir le Hanovre, où les garnisons anglaises étaient peu nombreuses et sans grande valeur.

Au Conseil du Roi, la plupart des ministres étaient d'avis de n'adresser que des protestations à l'Angleterre, sans user de de représailles ; mais le comte d'Argenson et le parti militaire de la Cour voyaient dans cette agression préméditée le début d'une guerre soigneusement préparée par le roi Georges avec l'appui de la reine Marie-Thérèse. Il fallait donc s'emparer des Pays-Bas autrichiens et marcher de là sur l'Allemagne (3), mais quelle serait la conduite du roi de Prusse ? Frédéric II se réservait. Il pensait bien être l'arbitre de la situation.

L'Angleterre s'adressa successivement à l'Autriche, puis à la Hollande pour la défense du Hanovre, mais elle ne put obtenir de convention sérieuse qu'avec la Russie ; par le traité du 19-30 septembre 1755, l'Impératrice prenait l'engagement de rassembler 55.000 hommes en Livonie pour marcher en Allemagne (4). C'était une grosse menace pour Frédéric II qui voyait avec répugnance une armée russe pénétrer sur son territoire. Il résolut donc de se tourner soit vers la France, soit vers l'Angleterre. Son ambassadeur à Paris, Knyphausen, le détourna de la première solution. Le roi Georges était son oncle et l'Angleterre avait trop d'intérêt à s'assurer le concours de l'armée prussienne pour ne pas essayer de causer. Les conversations aboutirent le 16 janvier 1756 au traité de Westminster ; les deux rois contractaient une alliance défensive pour le maintien de la paix en Allemagne.

(1) Moufflc d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 49 et 270. — *Mémoires du Marquis d'Argenson*, janvier 1755, t. VIII.

(2) En 1748, la France donnait comme subsides 2 millions à la Saxe, 800.000 livres à la Bavière, 600.000 à l'Electeur de Cologne, 600.000 à l'Electeur palatin. (*Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. V, p. 201).

(3) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 211.

(4) Cf. Lavisse, *Histoire de France*, t. VIII², p. 253.

On sait quel est le vrai sens de cette formule. Le traité déconcerta le parti « prussien » de la Cour de Versailles, lequel se composait, d'après Bernis, de tout le conseil à l'exception de Louis XV et de Machault. Machault n'était pas « prussien », sans doute pour prendre la contre-partie de l'opinion du comte d'Argenson ; quant au Roi, les railleries continuelles de Frédéric II l'avaient détourné tout naturellement de la Cour de Potsdam (1). Le Gouvernement était préparé dès lors à discuter les propositions de l'Autriche et à pratiquer dans sa politique le changement si connu depuis sous le nom de « Renversement des Alliances ».

Ce fut le travail de Kaunitz et de Bernis. Le premier ministre autrichien poursuivait, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, une œuvre de relèvement national qui ne pouvait se terminer que par le retour de la Silésie à la couronne de Marie-Thérèse. Bernis était impatient de jouer un grand rôle. Il faut bien dire que le prestige de la France ne pouvait s'accommoder facilement d'une série de revers aux colonies et d'une stricte neutralité dans les affaires du continent. Sans doute, la maison d'Autriche avait été notre ennemie héréditaire, mais l'Empire de Charles-Quint n'existait plus, il avait perdu l'Espagne et les Indes, Naples et la Sicile, la Serbie contre les Turcs, la Silésie contre Frédéric II (2); le maintien du Saint-Empire germanique était une conséquence du traité de Westphalie, il permettait au roi de France d'intervenir constamment dans la politique des états qu'il protégeait, mais il fallait évidemment « qu'aucun des états ainsi protégés ne fût assez fort pour faire ses affaires lui-même et surtout ne le devînt assez pour aspirer à remplacer l'Autriche dans ses vues de prépondérance et d'unité » (3). L'Allemagne avait été le champ clos où se vidaient les querelles des Habsbourg et des Bourbons ; ces rivalités entre deux pays très éloignés l'un de l'autre n'avaient pas été mauvaises pour la formation de chacun d'eux ; la présence d'un témoin tout prêt à séparer les combattants et à tirer

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 157.
(2) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 268.
(3) Cf. Duc de Broglie, *Le Secret du Roi*, t. I, p. 123.

parti de cette intervention était gênante et ne garantissait nullement la paix.

Il semble que Vauban l'ait pressenti. Vers l'an 1700, il composa sur la politique de l'Europe, un mémoire qui témoigne d'une clairvoyance rare. L'existence de l'Empire germanique était à ses yeux indispensable. Dans ses considérations, jetées sur le papier sans recherche de style, on peut lire ces excellents conseils : « Assister l'Empire contre les entreprises de l'Empereur en cas d'attentat contre la liberté des Etats qui le composent ; le maintenir en l'état qu'il est sans souffrir de guerre intestine et *qu'aucun de ses membres s'élève sur les ruines des autres*... maintenir l'empire dans la maison d'Autriche comme la seule capable de le pouvoir soutenir ; vivre en paix avec elle pourvu qu'elle y réponde et l'assister en ce cas contre ceux qui voudraient l'opprimer, notamment contre les Turcs » (1).

Le marquis d'Argenson et les encyclopédistes ne virent dans le Renversement des Alliances qu'un différend de religions : « Tout ceci paraît une croisade générale du parti catholique contre le protestant en Europe et la France est le trésorier de cette croisade » (2). Il faut examiner la question de plus haut. La politique traditionnelle du pays se trouvait en présence d'un fait inattendu. La France voulait-elle continuer à se porter garante du traité de Westphalie ? Elle rencontrait un obstacle : l'armée prussienne.

Les négociations entre Bernis et Stahremberg commencèrent au mois de juillet 1755 dans le couvent des Carmélites de Compiègne ; c'est là, déclare naïvement Bernis, grisé par son nouveau rôle « que M. de Stahremberg et moi travaillions à changer le système et la face de l'Europe » (3). Elles se poursuivirent au château de Bellevue où Mme de Pompadour assistait fréquemment aux entretiens des deux plénipotentiaires et croyait même un peu les diriger. Elles aboutirent au 1er traité de Versailles signé le 1er mai 1756 : L'Autriche et la France garantissaient le traité de Westphalie et concluaient une al-

(1) *Papiers de Vauban*, éd. de Rochas, t. I, p. 490.
(2) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IX, p. 346.
(3) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 287.

liance défensive en se promettant mutuellement un secours de 24.000 hommes « contre les attaques de quelque puissance que ce soit, le cas de la présente guerre entre la France et l'Angleterre uniquement excepté ». L'Impératrice, en effet, restait neutre dans le conflit des premiers jours (1).

C'était une réplique du traité de Westminster. Si l'on en croit Bernis, le traité de Versailles fut regardé « comme le chef-d'œuvre de la prudence et de la politique » (2). Ses dispositions ne paraissaient pas agressives, mais elles n'engageaient pas moins la France dans la lutte sans merci que préparaient les ministres de Marie-Thérèse et que Frédéric II ne craignait pas. Kaunitz ne s'en tint pas à ce premier résultat : il profita de la publication du traité de Westminster pour détacher la Russie de l'alliance anglaise et pour la décider à s'allier avec l'Autriche et la France.

Frédéric II ne pouvait se tirer d'affaire que par une offensive audacieuse. Le 28 août 1756, il partit de Potsdam, marcha sur la Saxe et, sans déclaration de guerre, envahit les Etats d'Auguste III. L'armée saxonne avait été rassemblée à la hâte sous les murs de la forteresse de Pirna. Le 15 octobre, elle dut capituler. Cet événement précipita les armements et l'action commune de l'Autriche et de la France. A la Cour de Versailles, un parti de la guerre se forma pour demander l'envoi d'une véritable armée en Westphalie. Le corps auxiliaire de 24.000 hommes, promis à Marie-Thérèse par le traité du 1er mai, devait en principe comprendre surtout des régiments Allemands et Suisses. Le comte d'Argenson et, avec lui, Belle-Isle et le comte de Broglie (3), estimaient que cette participation de la France aux opérations continentales était ridicule et nullement en rapport avec la puissance du royaume. Au Conseil d'Etat, leur influence n'était contrebalancée que par Machault, depuis le récent départ de Séchelles, du marquis de Puysieulx et du maréchal de Noailles. Mais la questions politique se compliquait d'un côté sentimental. La Dauphine était la

(1) Cf. Waddington ; le *Renversement des Alliances*, p. 333. — Duc de Broglie, *Le Secret du Roi*, t. I, p. 147.
(2) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 274.
(3) Duc de Broglie, *Le Secret du Roi*, t. I. p. 147.

fille d'Auguste III et son entourage criait vengeance. On étudia les moyens d'étendre l'action diplomatique et militaire : Le Gouvernement avait promis 24.000 hommes à l'Autriche, mais ne pouvait-il pas accorder d'autres secours à Marie-Thérèse à titre d'Impératrice, pour l'aider à maintenir le traité de Westphalie? Bernis prônait la politique d'attente et de subsides, il voulait « ne pas verser une goutte de sang français... armer l'Allemagne contre l'Allemagne, tenir nos vaisseaux en rade pour obliger l'Angleterre à une défensive ruineuse dans la Manche... » Le comte d'Argenson répondait, avec un grand bon sens, que la temporisation et les demi mesures épuiseraient les coffres de l'Etat sans résultats appréciables ; une guerre est d'autant moins coûteuse que les opérations en sont plus rapides ; 150.000 hommes jetés en Allemagne écraseraient facilement les troupes hanovriennes et s'empareraient du patrimoine du roi Georges. Le sort de nos colonies se jouerait sur le continent (1).

Les négociations du maréchal d'Estrées à la Cour de Vienne, pendant l'année 1756, avaient resserré les nouveaux liens des deux Cours. Marie-Thérèse aurait voulu que les armées françaises, respectant la neutralité du Hanovre, se joignissent à ses troupes dans la poursuite d'un seul but : la destruction des armées prussiennes. Le traité du 1er mai 1757 tint compte de cette préoccupation dans son préambule. La puissance de la Prusse devait être réduite « dans de telles bornes qu'il ne soit plus en son pouvoir de troubler à l'avenir la tranquillité publique ». Mais, pour le choix des moyens on se contenta d'un compromis : la France, en outre de ses 24.000 auxiliaires entretiendrait 10.000 soldats allemands à l'armée impériale et verserait à Marie-Thérèse un subside annuel de 12 millions de florins. Une armée de 105.000 hommes agirait en Westphalie et en Hanovre. A titre de compensation, l'Autriche cédait à la France la souveraineté de Beaumont et de Chimay, les villes de Mons, Ypres, Furnes, le fort de Knoke avec une lieue de territoire à l'entour; les ports d'Ostende et de Nieuport seraient ouverts aux garnisons royales dès la ratification du traité, les

(1) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 297, 304, sqq.

autres villes, dès que l'Autriche serait en possession de la Silésie. Enfin, les Pays-Bas et le Luxembourg étaient attribués à l'infant don Philippe, gendre de Louis XV, en échange des duchés italiens qui revenaient à la couronne impériale (1).

Le deuxième traité de Versailles, nouveau « chef-d'œuvre » de Bernis, aidé cette fois par le parti militaire ne trouva guère que Choiseul pour le décrier (2). Mais il portait bien l'empreinte de l'ancien ambassadeur de France à Venise. Le Gouvernement n'avait déclaré la guerre pas plus à l'Angleterre qu'à la Prusse ; les armées du roi n'agissaient qu'à titre auxiliaire et Luynes pourra dire avec autant de finesse que de raison : « La France n'agit sur rien en son nom dans cette guerre : négociations, propositions, hostilités, tout est au nom de l'Impératrice, mais tout se fait de concert avec la France et quoi qu'il n'y ait actuellement que quatre bataillons autrichiens en Westphalie et que l'armée française y soit au moins de 80.000 hommes ou même de 100.000 hommes, ces 100.000 hommes ne sont qu'auxiliaires des quatre bataillons » (3). Lorsque les Hanovriens, en 1758, sommeront Castella de rendre la place de Wesel, leur parlementaire prétendra, non sans ironie, que la France n'est pas en guerre avec la Prusse (4). Après la bataille de Lutterberg, c'est à l'Impératrice qu'on enverra les trois drapeaux enlevés par l'armée française aux troupes hanovriennes et hessoises (5).

Les débuts de la campagne semblèrent justifier l'allégresse qui suivit à la Cour la signature du traité. Frédéric II, après avoir envahi la Bohême, se fit battre le 18 juin à Kollin par le maréchal Daun. Quant à l'armée française du Rhin, constituée avec 107 bataillons et 127 escadrons, sous la direction de Soubise, et placée dès le 25 février 1757 sous le commandement du maréchal d'Estrées, elle ne rencontra pas de résistance en

(1) *Mémoires de Bernis*, t. I, appendice VII. — Waddington, *La Guerre de Sept Ans*, t. I, p. 151.

(2) *Mémoires de Choiseul*, *loc. cit.*, p. 23.

(3) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 28.

La Convention militaire signée le 16 mars 1757 par le Comte d'Estrées et le Comte de Neipperg stipule nettement que les troupes françaises n'agissent qu'à titre d'auxiliaires (A. H. G. 3429-46).

(4) Mémoires de Voyer, 1758 (Fonds de Suède, vol. 42).

(5) Belle-Isle à Stahremberg, 19 octobre 1758 (A. H. G., 3485-61).

arrivant à Wesel. Le roi de Prusse avait fait évacuer la forteresse et détruire les ouvrages avancés. De là on entra dans Munster ; l'armée hanovrienne commandée par le duc de Cumberland recula sur Bielefeld, puis sur le Weser. Le maréchal d'Estrées passa le fleuve près de Hameln et remporta sur la rive droite la victoire d'Hastenbeck (26 juillet), mais, au lendemain même de ce premier succès, il recevait l'ordre de remettre son commandement au maréchal de Richelieu.

L'opinion publique attribua longtemps le choix des généraux pendant l'année 1757, soit à Belle-Isle, soit à Mme de Pompadour. En réalité, les vrais gouvernants ne sont ni le Maréchal, ni l'abbé de Bernis, ni la favorite. Ceux qui font et défont toutes les combinaisons, qui nomment aux emplois, sont les deux colonnes de la finance, Paris de Montmartel et Paris-Duverney. Le maréchal d'Estrées était l'intime ami de Belle-Isle, mais ses relations avec Paris-Duverney, le grand munitionnaire, étaient des plus tendues. Le parti de la finance demanda son remplacement et l'obtint (1). Le maréchal de Richelieu sut bien exploiter la victoire de son prédécesseur, en occupant le Hanovre, les duchés de Brunswick et de Hesse-Cassel, Verden et Brême. Le duc de Cumberland rétrograda vers l'Elbe jusqu'à Stade et l'armée hanovrienne proposa le 8 septembre la capitulation de Closter-Seven que Richelieu eut le grand tort d'accepter. L'armée ennemie déposait les armes sans être prisonnière de guerre. Elle allait bientôt reprendre la campagne sur les instances du roi de Prusse, en violant tous les termes de la convention.

Richelieu comptait parmi ses ennemis les plus violents Mme de Pompadour, les maréchaux d'Estrées et de Belle-Isle ; son seul appui se trouvait être Duverney. Bientôt il se l'aliéna. Les

(1) « Ce fut lui (Paris-Duverney) qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée à la place du Maréchal d'Estrées (*Mémoires de Mme du Hausset*, p. 182). — « Il faut ménager jusqu'aux fantaisies d'un homme dont on ne peut se passer. Le Maréchal d'Estrées y a été en partie sacrifié [Gisors à Mortaigne, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-100)]. — Bernis attribue la disgrâce du Maréchal d'Estrées à sa brouille avec Duverney, aggravée par les intrigues de Maillebois en faveur du Duc de Richelieu ; il raconte en détail la séance du Conseil du Roi, au cours de laquelle Duverney fit approuver son Mémoire tendant à rappeler le Marechal d'Estrées. » (*Mémoires de Bernis*, t. I, p. 390). — *Correspondance du Maréchal de Richelieu avec Paris-Duverney*, t. I, p. 10. — Cf. *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 96, et un Mémoire vraisemblablement dicté par Duverney, sans signature, Fonds de Suède, vol. 70, pièce n° 1.

innombrables exactions du « Père la Maraude » n'auraient peut-être pas soulevé beaucoup de clameurs indignées si l'exemple donné par le général en chef n'avait failli déterminer la ruine du crédit de Montmartel. Le trésorier de l'armée, Mauvillain, avait déjà détourné trois millions en spéculant sur les monnaies lorsqu'il s'avisa de vouloir négocier directement à Hambourg les lettres de change de Montmartel. Les banques refusèrent, faute de numéraire, et, l'échéance approchant, Mauvillain dut s'adresser à des financiers véreux. Des bruits fâcheux circulèrent en Allemagne et Montmartel refusa d'assurer le service de la solde. Il fallut arrêter Mauvillain, disgrâcier l'intendant Lucé, relever Richelieu de son commandement pour calmer la colère du banquier de l'Etat (1).

Ainsi donc, le parti de la finance nommait et destituait les généraux. Après l'exécution de Richelieu, ce fut Duverney qui choisit une fois de plus, son successeur. L'opération était délicate. Le vieux fermier général élimina, bien entendu, le maréchal d'Estrées qui seul possédait la confiance des troupes, puis successivement Mortaigne, l'homme de confiance de Belle-Isle, Chevert parce que roturier, Saint-Germain parce que trop jeune et trop indépendant, Villemeur parce que trop incapable. Il restait une solution séduisante : le Comte de Clermont, prince du sang, était depuis longtemps candidat au commandement en chef. Duverney la proposa (2). Le 17 janvier, le Roi la sanctionna dans son conseil (3).

En un an, trois généraux s'étaient succédés à la tête de l'armée principale et les opérations commençaient à peine ; à l'armée du Mein, récemment créée, les débuts de la campagne avaient été désastreux ; après avoir rallié à Wurtzbourg l'armée de l'Empire commandée par le prince de Saxe Hildburghausen, le prince de Soubise était d'avis de prendre des quartiers d'hiver et de remettre au printemps prochain le siège de Magdebourg. La Cour de Vienne prescrivit à son armée de combat-

(1) Toute l'affaire Mauvillain est détaillée dans un Mémoire qui figure au vol. 33 du Fonds de Suède, au n° 45. — L'intendant Lucé fut remplacé par Gayot.

(2) Notes en date du 12 janvier 1758, de la main de Paris-Duverney, écrites avant d'aller à Versailles (Fonds de Suède, 33-121).

(3) *Gazette de France*, 21 janvier 1758.

tre et Soubise, par les instructions qu'il avait reçues, dut, non seulement suivre le mouvement de l'armée des Cercles, mais obéir au prince de Saxe Hildburghausen sur le champ de bataille (1).

On connaît l'issue de l'engagement du 5 novembre à Rosbach. Ce fut moins un désastre matériel (2) qu'un échec moral à peu près irrémédiable pour notre pays. On ne fit pas la part des circonstances, et de cette politique hésitante qui subordonnait partout les troupes françaises aux généraux étrangers, on oublia que l'honneur de nos armes était presque sauvé par la bravoure personnelle de Soubise et par la conduite courageuse de la division de Saint-Germain. Alors que la déroute était tout entière imputable à la lâcheté de l'armée des Cercles, Voltaire n'hésita pas cependant a décrire la bataille en quatre lignes : « L'infanterie française se retira en ordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut pas une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat et qui s'en alla » (3).

A Rosbach, Frédéric II, traqué par tous ses ennemis n'avait donné qu'un coup de boutoir ; il se retourna contre les Autrichiens commandés par le prince Charles de Lorraine et la victoire de Leuthen (4) acheva de lui rendre sa liberté d'action. Ces deux grands succès renversaient toutes les prévisions de l'Europe. Le Roi d'Angleterre se reprit à espérer ; le duc Ferdinand de Brunswick, un des meilleurs élèves du Roi de Prusse, remplaça le duc de Cumberland dans le commandement de l'armée hanovrienne, et Frédéric II, sans perdre de temps, s'empara de la Silésie ; il avait ressaisi la fortune.

En France, au contraire, la campagne était considérée comme manquée ; ni la victoire d'Hastenberck, ni la marche des armées au cœur même de l'Allemagne ne faisaient oublier

(1) « L'ancienneté de services du Duc de Saxe-Hildburghausen et le grade supérieur de feld-maréchal de l'Impératrice dont ce prince est revêtu a dû nécessairement mettre le Prince de Soubise à ses ordres dès que l'armée qu'il commande doit se combiner avec celle de l'Empire. » [Instructions de Louis XV à Soubise, 17 juillet 1757 (Fonds de Suède, 34-1)].

(2) Le contingent français comprenait 32 bataillons et 40 escadrons (Situation d'effectifs, Fonds de Suède, 34-43).

(3) Voltaire, *Siècle de Louis XV*, t. II, p. 113.

(4) 5 décembre 1757.

la plus grande humiliation du règne ; la partie cependant, loin d'être perdue, était à peine compromise, mais elle le serait tout à fait si l'on continuait à marcher sans plan défini et sans objectif militaire. Et tout faisait prévoir un manque d'esprit de suite dans les méthodes ; les multiples changements dans le commandement des armées, le mauvais état des finances et, par surcroît, le découragement profond de Bernis compliquaient une situation qui n'aurait pas été très grave pour un gouvernement un peu fort ou simplement dirigé. Bernis pouvait échafauder les combinaisons les plus subtiles, mais il n'avait aucun talent d'exécution. Après la défaite de Rosbach il ne pensa plus qu'à faire cesser la guerre : « Quand on a manqué son coup, disait-il, le plus sage est de tourner ses vues vers la paix et de renfermer dans son portefeuille un plan qui, au mois de septembre dernier, était immanquable... » Choiseul, chargé de sonder la Cour de Vienne allait trouver l'Impératrice beaucoup plus courageuse et bien déterminée à poursuivre une lutte d'autant plus opiniâtre que tout l'avenir de ses Etats reposait sur la victoire ou la défaite (1).

Les appréhensions de Bernis pouvaient se justifier un peu lorsqu'on lisait les premières lettres envoyées de l'armée par le Comte de Clermont. Parti de Versailles le 1er février, le nouveau général en chef était arrivé le 6 à Strasbourg et le 14 au quartier général de Hanovre. Le voyage avait été long et maussade, en compagnie du secrétaire particulier, l'abbé le Maire (2). Le temps était affreux : « Les chaussées sont telle« ment glacées que les chevaux tombent à tout moment, ils n'avancent point et pour monter les montagnes, il faut que j'attelle tout mon monde à mes voitures... » (3) ; tout le long

(1) Prieur, Histoire diplomatique de la Guerre (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, vol. 527, p. 177). Déjà bien des publications avaient prôné la cessation de la guerre. Voir notamment : *La paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue trêve ou projet de pacification générale combiné par une suspension d'armes de vingt ans entre toutes les puissances politiques*, par le Chevalier G...., Paris, octobre 1757.

(2) L'abbé le Maire avait été, précédemment, ministre de France à Ratisbonne et à Copenhague. [Bernis à Clermont, 24 janvier 1758 (Fonds de Suède, 35-6)].

(3) Clermont à Mme de Pompadour, Strasbourg, 7 février 1758 (Fonds de Suède, 35-39).

de la route, le convoi princier croisait de nombreux officiers rentrant en France avec des chariots du pays, réquisitionnés de force. Des soldats blessés ou convalescents encombraient les routes et se dirigeaient, par détachements isolés, sans commandement et sans ordre, vers les villes d'Alsace (1).

Les quartiers d'hiver de l'armée s'échelonnaient en cordon mince, de l'Ostfrise à la Franconie, sur 400 lieues d'étendue, alors que le prince Ferdinand de Brunswick se concentrait de Stade à Dannenberg, sur un front de 30 lieues, et pouvait ainsi rassembler en 48 heures le gros de ses forces autour du point central de Lünebourg (2). A l'extrême droite des forces françaises, le corps de Soubise, composé de 32 bataillons et de 22 escadrons (3) s'étendait de Mayence aux sources du Weser tandis que l'armée principale avait ses 114 bataillons et ses 145 escadrons (4) répartis sur trois lignes, entre le Rhin et l'Aller. L'armée confédérée, composée de contingents hanovriens, et brunswickois avait 34.389 fantassins et 8.500 cavaliers (5); elle était donc nettement inférieure en nombre à ses ennemis, mais ces forces gardaient, grâce à des bataillons de 650 à 800 hommes et à des escadrons à 180 sabres, un caractère d'homogénéité que n'avaient plus les bataillons français réduits à 500 présents, les escadrons à 110.

Déjà les confédérés sortaient de leurs quartiers et préparaient une campagne d'hiver, contre toutes les habitudes de l'époque. Le prince Henri de Prusse avait fait capituler Regenstein le 14 février (6); le 17, des hussards prussiens arrivaient aux portes de Celle (7). Le comte de Clermont, n'avait sous la main que 30.000 hommes « mal vêtus, mal équipés, fatigués, dégoûtés et très mal disciplinés ». La solution qui s'imposait était de rassembler toute l'armée, mais les troupes seraient-elles en état de supporter des marches forcées par mauvais temps?

(1) Clermont à Paulmy, Strasbourg, 7 février 1758 (Correspondance générale, 3500-210).
(2) *Journal du théâtre de la Guerre*, t. III, p. 74.
(3) Situation d'effectifs, février 1758 (Fonds de Suède, 34-44).
(4) Situation d'effectifs, 11 février 1758 (Correspondance générale, 3472-53).
(5) Situations d'effectifs, février 1758 (Fonds de Suède, 36-156 et 157).
(6) Le Chevalier de Cursot à d'Andlau, Scharsfeld, 14 février 1758 (Fonds de Suède, 39-12).
(7) *Journal du théâtre de la Guerre*, t. III, p. 75.

Clermont ne le croyait pas ; il songea tout de suite à battre en retraite : « Dans une circonstance aussi critique, je ne crois pas devoir risquer l'armée du Roi à une perte indubitable et si prochaine. Je prends donc le parti que l'on aurait dû prendre longtemps avant que j'eusse le commandement de cette armée, c'est de repasser Weser en conservant la Hesse » (1). Encore pour qu'il réussit, fallait-il l'adopter franchement. Clermont tergiversa, ne se résignant à débuter aussi fâcheusement que sur la pression de son adversaire. Déjà se manifestait chez le général en chef cette attention à suivre tous les mouvements de l'ennemi ; cette attention allait se borner à parer les coups, méthode néfaste qui dégénère vite en passivité ; l'élan de l'armée tombait avec les gestes déprimants de la défensive.

Le temps était alors humide et froid ; on passait par des alternatives de gel et de dégel qui rendaient les chemins difficilement praticables. Le 20 février, Clermont ajourne le mouvement rétrograde (2). A ce même moment, les confédérés marchaient en masse sur Verden, Rotenburg, Hudenmühlen. Le marquis de Saint-Chamans évacua Verden sans coup férir et sans brûler le pont de l'Aller (3). Rotenburg ouvrit ses portes au général Wangenheim ; le 23 février, malgré sa défense héroïque, le comte de Chabo dut capituler dans Hoya (4). L'ennemi faisait irruption dans nos quartiers ; le 24, Clermont dut bien se rendre à l'évidence et donner ses ordres pour la retraite ; elle ne s'arrêterait que sur la rive gauche du Rhin.

Ces nouvelles plongèrent la Cour dans la consternation (5). La lettre de Clermont à Paulmy datée du 18 février, par laquelle le général en chef annonçait la résolution d'évacuer le Hanovre et de battre en retraite ,arriva le 25 à Versailles. A l'annonce de cette détermination désastreuse, bien que nécessitée par les événements, l'entourage du Roi cher-

(1) Clermont à Paulmy, Hanovre, 18 février 1758 (Correspondance générale, 3472-100).

(2) Clermont à Bernis, Hanovre, 20 février 1758 (Fonds de Suède, 35-87).

(3) Saint-Chamans à Clermont, 20 et 21 février ; Clermont à Saint-Chamans, 21 février 1758 (Fonds de Suède, 38-98 et 39-30).

(4) Cf. Chabo à Clermont, 22 février 1758 ; Saint-Germain à Clermont, 3 mars (Fonds de Suède, 39-53 et 115).

(5) Les courriers de l'armée faisaient le trajet de Hanovre à Versailles en six jours.

cha d'urgence un nouveau titulaire pour le portefeuille de la Guerre. Le marquis de Paulmy n'avait ni la santé ni les capacités voulues pour assumer une charge aussi lourde. Pendant dix années il avait travaillé en sous-ordre, et la responsabilité de la direction l'avait toujours effrayé. Mme de Pompadour penchait pour le marquis de Contades, les frères Paris pensaient à Crémilles, mais l'état de santé précaire du maréchal-général des logis de l'armée du Rhin (1) ne lui permettait pas plus le surmenage cérébral que la fatigue des camps. D'après Bernis ce fut Duverney, d'après Luynes, ce fut le Roi lui-même qui décida le choix du seul personnage capable, à cette époque, de suivre les opérations de l'armée et d'administrer les ressources militaires du royaume (2) ; le 26 février, le portefeuille de la Guerre était remis entre les mains du Maréchal duc de Belle-Isle (3).

---

(1) « Il n'est réellement pas possible que M. de Crémilles remplisse l'emploi de Maréchal général des logis de l'armée ; il n'y résisterait pas un mois, surtout dans les temps où cet emploi exige d'être continuellement à cheval » [Clermont à Paulmy, 16 février 1758 (Fonds de Suède, 35-75)].

(2) *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 61. — *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 379.

(3) Dans son journal, le duc de Luynes mentionne qu'à la date du 12 janvier 1758, il avait été question d'appeler Belle-Isle à la direction des affaires militaires : « On n'a rien oublié pour engager M. le Maréchal de Belle-Isle à prendre le commandement de l'armée, les titres, le pouvoir sans bornes, tout a été refusé à cause de son âge et de sa santé... » (*Journal de Luynes*, t. XVII, page 94).

CHAPITRE II

Le Passé du Maréchal de Belle-Isle

L'ascension des Foucquet. — Naissance de Louis Foucquet de Belle-Isle. — Son éducation et ses premières armes. — L'affaire la Jonchère et l'exil de Nevers. — Belle-Isle gouverneur de Metz. — L'ambassade de Francfort. — La guerre de Succession d'Autriche et la Retraite de Prague. — Captivité de Belle-Isle en Angleterre. — Campagne de Provence. — Belle-Isle académicien. — Les préliminaires de la guerre de Sept Ans. — Belle-Isle, sa famille et ses amis. — La Maréchale, le Chevalier, le Comte de Gisors. — Rapports de Belle-Isle avec Louis XV et la Cour. — Rivalités avec les Broglie. — Relations de Belle-Isle avec le Parlement, les Jansénistes et les Philosophes. — La situation financière du Maréchal. — Les idées militaires de Belle-Isle. — Influence de Folard, de Maurice de Saxe et de Frédéric II sur sa formation. — La question de l'offensive. — La guerre de montagne. — Les places fortes. — L'infanterie. — La cavalerie et les dragons. — L'artillerie. — Les troupes légères. — Les services de l'arrière. — La discipline des troupes.

De toutes les fortunes qui s'élevèrent pendant les deux derniers siècles de la monarchie, malgré les obstacles qu'une hiérarchie sociale ancienne et toute puissante leur opposait, aucune peut-être ne fut plus éclatante et plus traversée par le drame que l'ascension des Foucquet (1). Ils ont tout d'abord beaucoup de mal à pouvoir assurer leur survivance : François Foucquet, maître des requêtes sous le règne de Louis XIII épouse Marie de Maupeou qui lui donne 12 enfants ; un seul d'entre eux continue la famille, c'est Nicolas Foucquet, successivement conseiller du Roi, surintendant des finances et marquis de Belle-Isle (2).

(1) *Foucquet = petit écureuil* (Dictionnaire de l'Académie).

(2) Sur ces douze enfants, neuf sont d'Eglise : François, archevêque de Narbonne ; Louis, évêque d'Agde ; Basile, abbé de Rigny, et six filles religieuses ; Yves et Gilles meurent sans enfants (Cf. La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. VIII, p. 491).

Une lente succession d'efforts patients et ininterrompus avait permis à tous ses ancêtres de sortir de la médiocrité des petits seigneurs terriens qui vivaient au XV[e] siècle dans les fertiles campagnes de l'Anjou. Partie des Moulins-Neufs, aux environs de Baugé, la lignée des Foucquet connut toutes les vicissitudes qu'apportent les guerres du Royaume en détruisant l'épargne ou le patrimoine des fructueuses alliances. Mathurin Foucquet se ruine en 1545, mais son fils aîné, François, ouvre boutique à Angers et le cadet tente la chance en Angleterre. La famille bientôt se relève : les deux fils du drapier occupent un siège de conseiller aux Parlements de Paris et de Rennes. Un des enfants est précisément ce François, troisième du nom, qui épouse Marie de Maupeou, fille de Gilles de Maupeou, collaborateur intime de Sully (1).

De père à fils, dans cette maison, se lègue un héritage de qualités précieuses ; elles forment comme un faisceau de traditions dont aucun ne s'écarte. C'est d'abord une ambition incontestable qui se traduit par une recherche patiente d'une situation meilleure et cela pour toute la famille, puis une faculté de travail facile que vient servir une intelligence hors de pair. Un Foucquet n'effleure pas les questions, il les creuse pour en obtenir un complet rendement. Et, pour utiliser la moindre force, une étroite solidarité vient unir tous les membres de la communauté qui ont lié partie (2). Si l'obstacle est trop considérable, on ne le heurte pas de front, on le tourne, mais on s'impose. Une adroite puissance d'adaptation, une distinction de grands seigneurs, une munificence de bon goût empêchent la société de traiter les Belle-Isle comme des aventuriers de grand chemin ; seulement, l'écueil de leur fortune est là qui les guette ; ils ne le voient pas toujours, ils sont aveuglés par les résultats acquis et veulent aller plus loin encore. La jalousie de leur entourage ne leur est pas toujours nuisible, mais quand la susceptibilité d'un roi se trouve éveillée par tant

(1) Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres, dossier Foucquet. — M. Juge, Généalogie de la famille Foucquet, *Revue Nobiliaire*, t. III, p. 67, 122, 177. — J. Lair, *Nicolas Foucquet*, t. I, p. 3 sqq.

(2) Il faut signaler toutefois que le surintendant eut avec son frère Basile des relations assez tendues : « Leur haine a été le faux endroit de tous les deux, mais bien plus de l'abbé qui avait passé jusqu'à la rage. » (*Lettres de Mme de Sévigné*, éd. Hachette, t. VI, p. 345).

de prospérité, tant de faste, la catastrophe survient, inévitable ; elle est d'autant plus grave que l'homme tombe toujours de très haut.

Pour s'élever ou se relever, les Belle-Isle ont le talent de s'appuyer sur les protecteurs les plus sérieux. Le père du surintendant a gagné par son mariage l'amitié de Sully ; plus tard, Nicolas franchit les premiers échelons de la hiérarchie du Parlement grâce à l'intérêt que lui témoigne Richelieu. Survient la Fronde ; Nicolas Foucquet s'inféode à Mazarin et devient Intendant de l'armée royale qui met le siège devant Paris, puis il se fait recommander à Michel le Tellier par Colbert, et c'est l'appui de Colbert qui pour quelque temps lui permettra de subir la disgrâce du Cardinal. Enfin, il arrive au sommet du pouvoir, de la richesse et des honneurs. Un seul personnage en France peut se dire son maître, c'est le Roi qui pourtant doit compter avec son surintendant des finances, puisqu'en dehors de lui, personne dans le Royaume ne peut trouver l'argent ou le crédit nécessaires aux dépenses imprévues. Foucquet intervient même dans l'intrigue que le Roi poursuit avec Mlle de la Vallière (1) ; cette fois, il a dépassé la mesure ; la fameuse réception de Louis XIV au château de Vaux (2) achève d'exaspérer le souverain, et bientôt l'arrestation du surintendant à Nantes, l'exil des membres de sa famille annoncent au pays que la maison Foucquet ne doit plus prendre part aux affaires publiques du pays.

Jamais on n'avait assisté au spectacle d'une ruine aussi grande et, en apparence, aussi définitive. Dispersés dans les provinces les plus reculées de la capitale, aussi loin de Pignerol où Foucquet attendait la mort que du Val-de-Grâce où sa femme avait pu se réfugier après un exil à Montluçon, les frères et les enfants du surintendant ne songèrent plus d'abord à continuer la lutte. Des deux filles de Nicolas Foucquet, l'aînée avait épousé le duc de Charost, la cadette Emmanuel de Crussol-Montzalès ; le fils aîné, Louis-Nicolas, vicomte de Vaux, après avoir essayé, sans succès, de se faire un nom dans la

(1) L. Lair, *Nicolas Foucquet*, t. II, p. 40 sqq.
(2) Le 17 août 1661.

carrière des armes en se distinguant notamment aux sièges d'Aire et de Philipsbourg, s'était marié avec la fille de Mme Guyon, la grande amie de Fénelon et la fondatrice du quiétisme ; il mourut bientôt sans laisser de descendance. Le second fils était Père de l'Oratoire (1). Le dernier, Louis Foucquet, fut celui de tous qui se résigna le plus facilement à la disgrâce : « C'était un bonhomme et un honnête homme » (2). Il travailla néanmoins d'une manière indirecte au relèvement de sa famille, en ayant des enfants et en leur assurant par son mariage une alliance utile et glorieuse.

Louis Foucquet avait trois mois au moment où son père fut incarcéré. Il l'aperçut une fois en passant et, par surprise, trois ans plus tard, alors que Nicolas Foucquet était transféré de Moret à Paris ; il ne le revit un peu plus longuement qu'au mois de mai 1678, lorsque dix-sept années de la captivité la plus sévère eurent transformé le grand seigneur de Vaux en un vieillard penché sur sa tombe (3). Après avoir suivi sa mère dans son exil de Montluçon, puis de Moulins, Louis Foucquet fut destiné tout d'abord à l'ordre de Malte. Il séjourna quelque peu dans l'île, sans prononcer de vœux, et ne tarda pas à rentrer pour contracter l'union la plus romanesque et même la plus extravagante qu'on pût rêver après les mésaventures de sa famille. A vingt ans, il enleva une amie d'enfance, Catherine-Agnès de Lévis, fille du comte de Charlus et sœur du futur duc de Lévis. Par deux fois, les deux jeunes gens avaient fait célébrer un mariage clandestin qui fut régularisé le 8 juin 1686 par un contrat en bonne et due forme (4). De fortune, il n'est pas question. La famille de la jeune fille refuse de recevoir le ménage ; Louis Foucquet ne possède ni charge ni revenus : ce mariage « étrange et encore plus étrangement fait, acheva de le mettre à l'aumône. Sa femme n'avait rien et sa famille, bien loin de lui donner, fut plus de vingt ans sans

---

(1) Charles-Armand Foucquet (1657-1734) entra à l'Oratoire en 1680 ; il fut très lié, dans le parti janséniste, avec Nicole et le grand Arnauld. Cf. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. de Boislile, t. XVII, p. 366.

(2) *Journal de Luynes*, t. II, p. 229.

(3) Nicolas Foucquet mourut à Pignerol le 23 mars 1680. Cf. L. Lair, *Nicolas Foucquet*, t. II, p. 316 et 468.

(4) Contrat de mariage de Louis Foucquet et de Mlle de Lévis et pièces annexes (Archives particulières de la famille de Lévis-Mirepoix).

vouloir ouïr parler d'elle ni de son mari. Ils furent réduits à vivre chez l'évêque d'Agde, frère de M. Foucquet (1), longues années exilé hors de son diocèse » (2). Dans une de ces résidences forcées, à Villefranche-de-Rouergue, naquit, le 22 septembre 1864, Louis Foucquet, le futur Maréchal (3).

***

Le jeune ménage suivit l'onclé dans sa disgrâce. A Villefranche, on reçut l'ordre d'habiter Issoudun où naquit le 12 octobre 1686 une fille, Marie-Madeleine, puis des jours meilleurs revinrent pour l'évêque et ses neveux. Monseigneur Louis Foucquet obtint, en 1690, l'autorisation de rentrer dans sa résidence normale et c'est dans l'hôtel épiscopal d'Agde que vint au monde le dernier enfant du marquis de Belle-Isle, Louis-Charles-Armand, frère cadet du Maréchal et connu pendant toute sa vie sous le titre de Chevalier. Les charges de l'évêque ne cessaient de s'accroître mais Marie-Madeleine de Castille, veuve du surintendant, tout en restant assez éloignée de ses enfants, mit son beau-frère en état de leur venir en aide. En 1684, elle fit don à Louis-Nicolas Foucquet, désormais chef de la famille, des seigneuries de Vaux, Melun et dépendances, à charge pour lui d'en laisser l'usufruit à l'évêque d'Agde, son oncle, sa vie durant (4).

L'horizon s'éclaircissait. Des trois enfants du marquis de Belle-Isle, Marie-Madeleine qui semblait destinée au cloître épousa le marquis de la Vieuville ; le cadet, tonsuré dès l'âge de neuf ans (5), put entrer dans la carrière des armes. Quant

(1) Frère du surintendant Nicolas Foucquet.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boislisle, t. XVII, p. 364. Pour les détails du mariage de Louis Foucquet, Cf. d'Echerac, *La Jeunesse du Maréchal de Belle-Isle*, p. 9.

(3) « ... et a été tenu sur les fonts du baptême et nommé Louis par illustrissime et révérendissime Mgr Louis Fouquet, évêque et comte d'Agde, abbé de Vézelay, de Ham et de Sorèze, conseiller du Roi en tous ses conseils et par très haute et très puissante dame Louise-Marguerite de Béthune de Sully, femme de très haut et très puissant seigneur messire Henri d'Aillon du Lude, conseiller du Roi en ses conseils, chevalier des deux ordres de S. M., duc et pair et grand-maître de l'artillerie de France ». — Avant la naissance de Louis, le jeune ménage avait perdu le 3 septembre 1683 une fille, morte à l'âge de deux mois (Contrat de mariage de Louis Foucquet, *loc. cit.*).

(4) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boislisle, t. XVII, p. 336, note.

(5) Bibliothèque Nationale. Manuscrits, 1268-323.

à l'aîné, le comte de Belle-Isle, on confia son instruction aux Dominicains de Sorèze, dont l'évêque d'Agde était abbé. Il y resta jusqu'à seize ans, pour y développer « des principes heureux que le temps, l'étude et les soins de ses maîtres développèrent efficacement » (1) et, quelques mois plus tard, il entra dans l'armée en qualité de mousquetaire (2).

Quelle serait la carrière militaire du petit-fils de Nicolas Foucquet ? Le fils aîné du surintendant avait dû renoncer à se faire un nom, malgré sa bravoure. Mais la situation avait changé depuis. Quarante ans s'étaient écoulés depuis la mort de Nicolas dans sa prison de Pignerol, et le temps faisait son œuvre. Colbert avait disparu, la génération nouvelle ne connaissait du surintendant que son long martyre, loin des siens, et Louis XIV, en donnant au jeune comte de Belle-Isle une place enviable dans la maison du Roi, montrait que les vieilles haines finissent par s'éteindre. Cependant l'avenir n'était pas très sûr. Le marquis de Belle-Isle restait toujours sans fortune puisqu'au moment où son fils entrait dans une compagnie de gentilshommes, il en était réduit avec sa femme, l'évêque d'Agde étant mort, à chercher une autre hospitalité. « Revenus enfin à Paris, au pot de Madame Foucquet, mère de Belle-Isle, jusqu'à la mort de cette espèce de sainte, ils se trouvèrent bien à l'étroit » (3). Pendant ce temps le jeune comte faisait sous les ordres du maréchal de Villeroy, ses premières armes en Allemagne. Campagne stérile où la maison du Roi ne vit pas le feu, mais l'attente ne fut pas trop longue. Le 7 janvier 1702, Belle-Isle obtenait une commission de capitaine — à dix-huit ans — dans le régiment de Royal-Cavalerie (4) moyen-

(1) Chevrier, *Vie du Maréchal de Belle-Isle*, p. 2. Belle-Isle a donné dans l'Instruction au comte de Gisors (voir aux annexes) quelques détails sur son instruction : « L'histoire a été, dès mon enfance, l'objet de mon étude, et c'est à elle que je dois tout ce que je sais. Ne négligez point les sciences mathématiques ; je suis fâché de ne les avoir point assez cultivées : je les ai apprises de bonne heure, je les aimais, j'y avais fait des progrès ; j'ai dû beaucoup au peu que j'en sais. »

(2) En janvier 1701, dans la 1re compagnie, « mousquetaires gris », commandée par le comte d'Artagnan. Il est assez piquant de signaler que Nicolas Foucquet avait été arrêté à Nantes et longtemps gardé par d'Artagnan, sous-lieutenant à la compagnie de mousquetaires.

(3) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boislisle, t. XVII, p. 364-367. — Après avoir été exilée successivement à Montluçon, à Moulins et à l'Abbaye Notre-Dame-de-Meaux, Marie-Madeleine de Castille avait obtenu de vivre au Val-de-Grâce. Elle y mourut le 12 septembre 1716.

(4) Les états de service ont été relevés dans la *Chronologie militaire*, de Pinard (t. III, p. 333 sqq), dans le dossier 211 des Archives administratives de la Guerre et dans les dossiers bleus de la Bibliothèque Nationale, cartons d'Hozier.

nant 14.000 livres qui lui furent prêtées, en avance d'hoirie, par sa grand'mère (1).

Le voici donc, partant à l'Armée du Rhin commandée par Catinat ; son régiment va rejoindre au mois de septembre le corps de Villars destiné à la Bohême et, quelques jours après, on traverse l'Alsace pour secourir le prince de Bade. Le passage du Rhin est gardé par l'ennemi qui balaye les abords d'Huningue avec quatorze pièces de canon ; cependant vingt-cinq bataillons et huit escadrons ont pris pied dans une île du fleuve. Fatigué par une journée passée en selle, Belle-Isle relève la jambe droite et la passe sur l'encolure ; à ce moment précis un boulet emporte l'étrier, l'étrivière et les deux jambes de derrière de son cheval (2). On ne peut recevoir avec plus de chance le baptême du feu. Le lendemain, 14 octobre, il assiste à la victoire de Friedlingen et reçoit sa première blessure, au bras, dans la charge des trente-quatre escadrons conduite par M. de Magnac, ce qui ne l'empêche pas, le lendemain, de prendre part à la poursuite au cours de laquelle son deuxième cheval est tué (3).

En 1703, nouveaux combats. Royal-Cavalerie fait partie de l'Armée du Rhin. Après avoir forcé le passage de la Kintzig, Villars attaque à revers le fort de Kehl. On demande des volontaires pour tenter l'assaut. Belle-Isle est au premier rang et « rembourse » une autre blessure. Puis il fallut pour traverser la Forêt Noire, vaincre les résistances de l'ennemi, forcer les lignes de Stolhofen et les retranchements de la vallée d'Hornberg. Le 31 juillet, on livre bataille à Munderkingen, le 20 septembre, à Hochstett où Royal-Cavalerie fournit une charge brillante et la campagne se termine par une guerre de sièges qui laisse les forteresses de Kempten et d'Augsbourg aux mains du maréchal de Marsin et de l'Electeur de Bavière.

Ce rude apprentissage de la guerre ne souffre guère d'interruption dans les dernières années du règne de Louis XIV ; en 1704, Belle-Isle se retrouve à l'Armée d'Allemagne et, se fait blesser pour la troisième fois à la journée d'Hochstett.

(1) D'Echerac, la *Jeunesse de Belle-Isle*, p. 26.
(2) *Journal de Luynes*, t. XIV, p. 466.
(3) Pinard, *Chronologie militaire*, *loc. cit.*

Son cheval est tué sous lui. Mais, jusqu'alors, rien ne l'a désigné d'une manière spéciale aux faveurs du Roi. Ses supérieurs ont-ils craint de se compromettre en signalant en haut lieu la bravoure d'un Foucquet ? Toujours est-il que les mémoires de proposition ne parlent jamais de lui. D'ailleurs, le commandement d'un régiment pouvait seul permettre aux jeunes ambitions, l'accès facile des grades les plus élevés, et la charge de colonel était moins un brevet de capacité qu'un certificat de faveur et de fortune. Les régiments de cavalerie se payaient très cher et ne se donnaient qu'aux premières maisons de France ; Belle-Isle se contenta de tenter l'acquisition d'un de ces régiments de dragons qui, quarante ans plus tard, devaient être les corps les plus recherchés de l'armée royale (1). Après en avoir « marchandé plusieurs dont le marché n'avait pu se conclure » (2), les pourparlers avec le comte d'Estrades aboutirent. Moyennant 115.000 livres prêtées par sa grand'mère et par le père Foucquet, de l'Oratoire, héritier de l'évêque d'Agde, Belle-Isle obtint le régiment des dragons d'Estrades, « le second des régiments de dragons gentilshommes », qui, suivant la coutume en usage, prit le nom de Dragons de Belle-Isle (3).

C'était un premier résultat. Un Foucquet devenant à vingt ans mestre de camp d'un régiment de dragons rendait, pour ainsi dire, une existence légale à sa famille. Au cours de cette même année, il en devint réellement le chef. Son oncle, le comte de Vaux, fils aîné du surintendant, mourut sans laisser d'enfants et sa fortune revenait à la veuve de Nicolas Foucquet. Quant au père du jeune colonel, il continuait de vivre à Paris chez sa mère et se sentait toujours aussi peu d'ardeur à sortir de la médiocrité de son existence qu'à restreindre l'intimité charmante de son ménage. Le comte de Belle-Isle, entièrement livré à lui-même, accepta la lutte avec enthousiasme et conduisit pendant deux ans ses dragons sur les champs de bataille de l'Italie. Quelques affaires heureuses révé-

(1) Chabo, Mémoire sur la Cavalerie (Mémoires techniques, carton 30).

(2) Notamment le régiment de dragons de Fimarcon.

(3) *Journal de Dangeau*, t. X, p. 192 et 229. La commission de mestre de camp à Belle-Isle est datée du 11 janvier 1705 (Pinard, *Chronologie militaire*, *loc cit.*).

lèrent chez lui, non seulement une grande bravoure personnelle, mais encore une habileté manœuvrière et un esprit de décision assez rares chez un chef aussi jeune. A Calcinato, le 19 avril 1706, il bouscule avec ses escadrons un bataillon de grenadiers de Brandebourg et lui prend ses drapeaux. Un peu plus tard, au cours d'une reconnaissance, il surprend au bivouac trois régiments de cuirassiers (1). Au siège de Turin, il emporte d'assaut une contre-garde avec ses huit cents dragons (2). A l'Armée du Rhin où il revient en 1707, se placer sous les ordres du maréchal de Villars, il se distingue sur les bords du Neckar en dispersant un corps de cavalerie adverse.

Mais c'est au cours de la défense de Lille, en 1708, que le Comte allait consacrer sa réputation naissante. Plusieurs fois il chassa les troupes du prince Eugène qui parvenaient à prendre pied dans la place ; au cours de ces luttes sanglantes, il fut lui-même très grièvement atteint ; pendant toute sa vie, sa correspondance parlera de cette blessure à la poitrine qui devait rendre son état de santé continuellement précaire (3). Boufflers, émerveillé, lui fit obtenir le 12 novembre une commission de brigadier. Belle-Isle était désormais connu dans l'armée comme à la Cour ; il en profita pour servir les intérêts de son frère cadet, qui commandait une compagnie dans son propre régiment. Louis-Charles-Armand Foucquet avait alors quinze ans. C'est alors que s'ébaucha entre eux cette union que le temps resserra toujours davantage ; les deux frères ne se quitteront plus, ils partageront les fatigues comme les peines, les captivités comme les honneurs, mais leur travail dépasse le but que se trace une ambition personnelle ; ils ont en vue la reconstitution de l'œuvre de Foucquet et, pour mener à bien la tâche, le frère cadet passera toute une existence de célibataire dans l'ombre du chef de famille (4).

(1) Pinard, *Chronologie militaire*, *loc. cit.*

(2) Les dragons jouaient alors le rôle d'infanterie montée ; leur emploi pendant la guerre de sièges, était fréquent ; ils partageaient, par tradition, avec les grenadiers, l'honneur de prendre la tête des colonnes d'attaque.

(3) Voir le bel ouvrage du capitaine Sautai, *Le Siège de la Ville et de la Citadelle de Lille en* 1708, et le *Journal de Luynes*, t. X, p. 130 et 131.

(4) Louis-Charles-Armand Foucquet, Chevalier, puis Comte de Belle-Isle, né à Agde le 19 septembre 1693. Mousquetaire en 1707. Capitaine aux dragons de Belle-Isle (16 juin 1708), prend part au siège de Lille. Mestre de camp d'un

Belle-Isle commençait alors à se rapprocher peu à peu de la Cour. Adjoint au maréchal de Boufflers pendant une inspection des places du Nord, il se voyait, un mois plus tard, attaché au duc de Bourgogne en qualité d'aide de camp. Dès lors, sa situation lui permettait de briguer une des grandes charges de l'armée. La dignité de Mestre de camp général des dragons donnait au titulaire le premier régiment de cette arme et, en l'absence du Colonel général, le commandement éventuel de tous les corps de dragons réunis dans une armée. L'affaire, on le voit, était d'importance. Il fallait, pour la conclure, beaucoup d'argent et beaucoup de protections, à Belle-Isle plus qu'à tout autre. Une cousine à lui, la jeune duchesse de Lévis, plaida sa cause avec ardeur ; elle sut intéresser madame de Maintenon qui se souvint alors que son premier mari touchait une pension du surintendant (1), et que la veuve de Scarron continua pendant quelque temps ces relations bienfaisantes, en « solliciteuse modeste, dissimulant sa beauté » (2). Le maréchal de Villars à qui Marie-Madeleine de Castille avait cédé le domaine de Vaux dut également prêter son appui et le Mestre de camp général des dragons, Hautefeuille, ayant manifesté le désir de vendre sa charge, le maréchal de Boufflers joua, d'après Saint-Simon, le rôle d'intermédiaire (3). On s'attendait à voir Louis XIV refuser sa signature ; à la surprise générale, il indiqua lui-même le nom de Belle-Isle à Chamillart. « C'était un furieux pas, et sous le feu Roi, pour d'où il était parti » (4). Mais la charge coûtait 280.000 livres et Belle-Isle n'avait presque rien. Il ouvrit sans arrière-pensée le livre de ses dettes qui ne se ferma jamais jusqu'à sa mort. Un ancien major de cuirassiers, Jean-Baptiste Aimé prêta 80.000 livres, Pléneuf 50.000 livres, l'oncle Foucquet, le Père de l'Oratoire 120.000 livres; la vente

régiment de dragons (1712), brigadier (1734). Maréchal de camp (1738), accompagne son frère à Francfort et à Prague. Lieutenant-général (1742). Assiste à la bataille de Raucoux, est tué pendant la campagne de Provence, à l'assaut des retranchements d'Exilles, le 19 juillet 1747 (Pinard, *Chronologie militaire*, t. V,

(1) Luynes a raconté tout au long cette intervention de Mme de Maintenon en faveur de Belle-Isle (*Journal de Luynes*, p. 297).

(2) J. Lair, *Nicolas Foucquet*, t. I, p. 544.

(3) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, t. XVII, p. 366.

(4) *Ibid.*

du régiment Belle-Isle-Dragons, estimé à 120.000 livres, fournit et au delà le complément nécessaire (1).

Il ne manquait plus à Belle-Isle que de contracter un mariage avantageux pour continuer sa maison après l'avoir consolidée. Déjà les mauvaises langues de la Cour affirmaient en 1710 que le Comte épouserait la marquise de Locmaria, veuve toute jeune et fort belle, avec laquelle il aurait entretenu dit-on des relations intimes (2) ; Belle-Isle démentit ces propos en se rendant l'année suivante aux avances de Mlle de Civrac, de la puissante maison des Durfort, ducs de Duras et de Lorges. On ne connaît la première femme du futur Maréchal que par l'oraison funèbre de Saint-Simon, brève et cinglante : « Elle était riche, extrêmement laide, encore plus folle ; elle s'en entêta et ne le rendit pas heureux, ni père. Son bonheur l'en délivra quelques années après... » (3). Le ménage ne s'accorda guère, peut-être parce que les deux époux vécurent séparés trop souvent. Belle-Isle passa les trois années 1711, 1712 et 1713 aux armées d'Espagne et d'Allemagne et jeta sur la carrière diplomatique un premier coup d'œil en servant de secrétaire au maréchal de Villars pendant les conférences de Rastadt. Trois années s'écoulèrent encore avant la mort du vieux Roi. Puis survint la Régence, période sans gloire où Belle-Isle ne joua pas toujours un rôle très clair et très digne, mais il avait comme excuse et sa jeunesse, une jeunesse impatiente, et le spectacle tentateur des intrigues qui semblaient réussir à quiconque était sûr de soi-même et possédait une volonté.

Dans ce conflit d'appétits, dans cette véritable révolution sociale que produit l'agiotage du système de Law, alors que les coteries se disputent le pouvoir, Belle-Isle se conduit sans la moindre prudence. Jusqu'à ce jour, il n'a pas eu le temps de commettre des faiblesses et de vivre, soit à la Cour, soit à Paris. La paix qui marque les premières années du règne de Louis XV lui laisse des loisirs qu'il ne consacre pas à son

(1) D'Echerac, *La Jeunesse de Belle-Isle*, p. 50 et 51.

(2) Sourches, *Mémoires*, t. XII, p. 337.

(3) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, t. XXI, p. 324. — Henriette-Françoise de Durfort de Civrac mourut à Bordeaux en 1723.

ménage. Il s'installe au foyer de Berthelot de Pléneuf, ancien premier commis de Chamillart et partage avec Le Blanc, secrétaire d'Etat à la Guerre, les faveurs de Mme de Pléneuf. En 1718, il est nommé maréchal de camp, l'année suivante il obtient le gouvernement d'Huningue et doit interrompre ses intrigues amoureuses pour rejoindre l'armée d'Espagne et prendre part au siège des places des Pyrénées. Il revient à Paris en décembre 1720, après la signature du traité de Londres.

C'est le moment où l'abbé Dubois, après avoir obtenu en 1712 le chapeau de cardinal, essayait d'affermir un crédit que l'opinion publique lui refusait. Belle-Isle offrit son concours, assura celui de Le Blanc, entraîna même dans cette voie le cardinal de Rohan. L'alliance résolut de frapper un grand coup et le complot réussit à merveille. Dubois fut déclaré par le Régent premier ministre et le nom de Belle-Isle commença dès lors à se répandre : « Il y a un jeune homme, qui est aussi dans l'intime secret du Régent et du Cardinal à qui on ne songeait guère : c'est le comte de Belle-Isle, petit-fils du grand Foucquet ; il n'a que trente-cinq ans, apparemment de l'esprit et travaille comme un diable » (1). Alors, suivant l'exagération qui n'a cessé de gâter l'ambition de sa famille, il croit le moment venu de jeter les fondements de sa fortune : il obtient un appartement à Versailles avec les entrées du Roi, commence la construction d'un hôtel somptueux à Paris, acquiert le domaine de Bizy, près de Vernon ; enfin, il entreprend les négociations qui viendront aboutir en 1728 à l'échange de la seigneurie de Belle-Isle contre le domaine de Gisors. Mais il avait vu les choses en grand, trop en grand. La jalousie l'épiait et une haine de femme allait précipiter sa chute. Mme de Pléneuf avait une fille, mariée au marquis de Prie, et la marquise de Prie nourrissait à l'égard de Mme de Pléneuf le ressentiment qu'éprouvent toujours les femmes lorsque leurs mères ne veulent pas vieillir et troublent par le scandale de leur inconduite la vie privée de leur entourage. Mme de Prie ne fut guère plus recommandable mais elle devint la maî-

(1) *Journal de Barbier*, août 1722, t. I, p. 237.

tresse du duc de Bourbon autant par désir de vengeance que par ambition personnelle. Le ministère du duc de Bourbon succédant au cardinal Dubois, lui donna l'occasion de l'assouvir (1).

Le 6 mars 1724, à 3 heures du matin, le guet à cheval se présentait au domicile du comte de Belle-Isle, l'enlevait et le conduisait à la Bastille, et bientôt le bruit courait qu'une grosse affaire de détournements venait d'être découverte. La Jonchère, trésorier de la caisse de l'extraordinaire des guerres, était convaincu d'avoir remplacé de douze à treize millions de numéraire par des billets de banque dépréciés. Le secrétaire d'Etat Le Blanc était responsable et taxé de négligence : quant à Belle-Isle, sa culpabilité, disait-on, ne faisait aucun doute (2) et on la lui signifia sans plus tarder en l'incarcérant ainsi que son frère. Le 10 avril, la Chambre de l'Arsenal rendit son jugement : la Jonchère dut rembourser près de 1.400.000 livres et Belle-Isle 600.000. De plus, le Comte et le Chevalier étaient mis « hors de Cour » et tenus de résider loin de Paris. Ils obtinrent de ne pas aller à Carcassonne, la ville fixée pour leur exil, mais de s'arrêter à Nevers.

***

Ils y arrivèrent à peu près sans argent, reniés par leurs amis, et s'astreignirent à garder l'incognito dans la méchante auberge où ils étaient descendus. Mais comment trouver le moyen de se soustraire à la curiosité publique dans une petite ville de province où la seule distraction était le passage des voitures de poste allant de Lyon à Paris ? Le duc de Nevers apprit la chose et ne voulut pas tolérer que deux gentilshommes aussi notoires fussent réduits à vivre au cabaret. Il leur

(1) Voir l'ouvrage récent de J. Dureng, *Le Ministère du Duc de Bourbon*, ch. I, Paris, 1912.

(2) La Jonchère lui a mis sur son compte deux millions pris en argent dans sa caisse en place de billets de banque qu'il y a mis. Il est bien aisé à ce métier-là d'être riche. On devrait pendre tous ces fripons-là, tandis que de pauvres officiers languissaient dans des auberges avec des billets de banque... C'est un homme (Belle-Isle) extrêmement haut, insatiable pour l'argent, car on dit qu'il y a des lettres de M. Le Blanc à la Jonchère où il lui dit : *Donnez encore une telle somme à notre insatiable...* (*Journal de Barbier*, t. I, p. 286 et 341.)

offrit le couvert et la table sans se douter alors que sa petite fille entrerait plus tard dans leur famille et que l'un de ses hôtes serait à ce moment maréchal, duc et pair de France (1).

La disgrâce était complète mais elle n'atteignait pas l'infortune de Nicolas Foucquet. Ce n'était plus un roi qui chassait le comte de Belle-Isle et, ce qu'un ministre avait défait, un autre pouvait le refaire. Il suffisait de laisser les événements suivre leur cours. Au mois de juin 1726, le duc de Bourbon quittait le ministère et Mme de Prie perdait son influence. La duchesse de Lévis se mit en campagne : elle n'eut pas de peine à convaincre Fleury qui venait de prendre les rênes du Gouvernement et Belle-Isle, appelé au commandement du camp de la Moselle du 10 juillet au 9 août 1727, acceptait avec un empressement bien compréhensible. Le contact avec la vie militaire était repris ; en septembre, il dirigea les évolutions préparées au camp de la Meuse et aussitôt après, le commandement intérimaire des trois Evêchés, en l'absence du maréchal d'Alègre lui permit de reprendre une place honorable dans la hiérarchie du Royaume et surtout de déployer une activité que les événements de la Régence avaient détournée de son vrai but.

Dans ce gouvernement de Metz, qui lui fut conféré à titre définitif six ans plus tard, Belle-Isle s'exerça au rôle d'administrateur dans lequel il devait bientôt passer maître. Il s'occupa tout d'abord de relever les fortifications de Metz et de Thionville. Un an lui suffit pour remettre ces places en état (2). Il était si bien absorbé par son travail qu'il refusa le poste d'ambassadeur à Vienne que Fleury lui fit offrir (3), bien que Le Blanc lui eût assuré qu'il n'était « pas moins propre aux affaires de négociations qu'à celles de guerre » (4). Le métier

(1) L. Pérey. *Le Duc de Nivernais*, p. 288.

(2) Berwick et Asfeld à Belle-Isle, 7 juillet, 6 et 18 août 1728. (Corr. gén., 2678-33). « V. E. me permettra de lui rappeler succinctement la conduite que j'ai tenue depuis mon retour d'exil. Elle sait que j'ai rompu toutes espèces de liaisons d'affaires, que je me suis éloigné de tout commerce avec les ministres et gens en place, avec lesquels je n'en ai que pour ce qui concerne le service du Roi. J'ai totalement abdiqué la Cour ; pour en faire une profession publique, je me suis déterminé à habiter les frontières, pour me donner tout entier à mon métier, m'y perfectionner et me rendre par là plus utile au service du Roi et de l'Etat. » [Belle-Isle à Fleury, 11 août 1730. (Archives administratives, dossier 211.)]

(3) Chavigny à Belle-Isle, 2 mars 1728 (*Ibid.*, 2643-61).

(4) Le Blanc à Belle-Isle, 14 juin 1727 (*Ibid.*, 2633-78).

militaire paraît l'avoir complètement repris et la preuve en est qu'il cherche à gagner au plus tôt un nouveau grade. En 1707, un inspecteur de cavalerie, M. de Boudeville-Malartie avait déclaré dans ses notes que le jeune mestre de camp des dragons de Belle-Isle était « né avec beaucoup d'ambition » (1). En 1730, le maréchal de camp remuait ciel et terre pour se faire nommer lieutenant-général, mais Fleury ne se laissait pas encore convaincre : « Je sens plus que personne, écrivait d'Angervilliers, la solidité de vos raisons et le juste fondement de votre impatience. Je n'ai rien oublié, je vous assure, pour les faire sentir à M. le Cardinal, mais je n'ai pu parvenir à une décision » (2). Néanmoins, un an plus tard, Belle-Isle obtenait ce qu'il demandait et nul ne put s'en étonner ou s'en plaindre. Le nouveau lieutenant-général avait 47 ans, ses états de services étaient superbes et toute son activité le portait à chercher des améliorations dans l'instruction des officiers et de la troupe. Après avoir commandé le camp de la Moselle en septembre 1732, il avait collaboré à la rédaction d'une *Instruction concernant le service en campagne* en 122 articles qui malheureusement ne devait pas être appliquée avant 1754 (3). Cette même année il adresse plusieurs mémoires remarquables, notamment pour signaler la crise qui sévissait alors dans la cavalerie (4), mais son écrit le plus original et le plus audacieux pour l'époque est bien ce mémoire « de ce que l'on estime devoir être fait pour rétablir le bon ordre et la discipline dans les troupes de Sa Majesté » : Belle-Isle demandait un endivisionnement permanent des corps de la frontière et l'établissement de camps d'instruction pour la cavalerie, en Franche-Comté et dans la Haute-Saône (5).

Désormais, le caractère de Belle-Isle est mûr ; l'homme s'est essayé par l'expérience, fortifié par l'exercice du commandement, instruit par l'étude. Sans doute on retrouve dans

(1) 6 septembre 1707, camp de Rastatt (A. H. G., carton du régiment de Belle-Isle).

(2) D'Angervilliers à Belle-Isle, Marly, 27 juin 1730 (A. A. G., dossier 211).

(3) Capitaine Sautai. *Les Préliminaires de la Guerre de Succession d'Autriche*, p. 141. Cette instruction a paru dans la *Revue d'Histoire* de septembre 1905.

(4) 20 mai 1732 (Manuscrits des Affaires étrangères, France, 1275-263).

(5) 31 mai 1732 (*Ibid.*, 1275-326). Voir plus loin, les Réformes de 1758 et les pièces annexes.

toute sa correspondance une flamme de jeunesse et d'enthousiasme qui ne s'éteindra plus ; cependant l'âge commence à tempérer la turbulence de son ambition et le goût de l'intrigue se transforme en une aptitude singulière aux travaux de la diplomatie. La beauté du jeune Mestre de camp général des dragons, telle qu'on la voit revivre sous le pinceau de Rigaud a fait place à la physionomie spirituelle que rendit si bien le pastel de La Tour. Un grand charme s'en dégage et Belle-Isle fut toujours un charmeur. En relisant ses lettres, empreintes d'une politesse exquise et où la note attendrie ne se cache pas, on comprend qu'il ait séduit les hommes, les femmes, les soldats et jusqu'aux villes. En 1733, la mort du maréchal d'Alègre le mit en possession du gouvernement des trois Evêchés et dès lors il ne cessera, non seulement de fortifier, mais d'embellir cette vaillante cité de Metz qui lui rend en affection toute sa sollicitude (1). En 1729, son cœur s'est fixé. Celui qui négligeait Henriette de Durfort, l'amant de Mme de Pléneuf, l'ami plus discret d'Adrienne Lecouvreur et de Mme de Bonneval (2) a dépassé la quarantaine. Cependant, il trouve sur sa route une jeune femme de vingt ans, Emmanuelle-Catherine de Béthune, veuve depuis trois mois de ce marquis de Médavy-Grancey que la Cour appelait en plaisantant « Babille » (3), et fille du grand Chambellan du Roi de Pologne. C'était une femme frêle et si délicate de corps et de sentiments que M. de Bernstorff, ministre de Danemark, disait d'elle « que ce n'était pas un corps que le sien, mais une gaze qui couvrait son âme » (4). Jamais on ne vit un ménage aussi étroitement uni, malgré des âges si différents, dans une société qui pratiquait rarement les vertus familiales.

La présence à Metz du comte de Belle-Isle amena tout naturellement la Cour à le désigner pour mener à bien l'occupation de la Lorraine. Après la mort du roi Auguste II de Pologne, la diète, sur la pression exercée par le marquis de

(1) Voir les discours de réception prononcés par le clergé et les magistrats de Metz (Archives administratives de la Guerre, dossier 211).

(2) Capitaine Sautai, *Deux Admiratrices de Belle-Isle*, une brochure malheureusement épuisée.

(3) *Journal de Luynes*, t. IV, p. 106.

(4) *Journal de Luynes*, t. XIV, p. 74.

Monti en faveur de Stanislas Leczinski avait rendu le trône au beau-père de Louis XV. L'Autriche avait pris ouvertement parti contre la France en soutenant la candidature d'Auguste III ; le Cardinal Fleury voulut user de représailles. Les ducs de Lorraine étaient les plus fermes soutiens du Saint-Empire et leur domaine, enclavé dans le royaume de France, après la conquête de l'Alsace et des trois Evêchés, formait une proie facile et tentante. La prise de Nancy fut moins une opération de guerre qu'une marche triomphale. Le 10 octobre 1733, 8.000 hommes quittèrent Metz pour arriver le surlendemain devant la capitale de la Lorraine. Belle-Isle avait installé son quartier-général à Frouard et comptait bien entrer sans coup férir. Le marquis de Custine, gouverneur de la place en ferma les portes mais, à la première sommation, la garnison abaissa les ponts-levis et Belle-Isle termina cette petite aventure en faisant par sa modération et sa bonne grâce la conquête de la duchesse régente (1). Pour le récompenser du tact dont il avait fait preuve au cours de cette démonstration militaire, Fleury lui donna le commandement de la Lorraine et de la frontière de Champagne.

Mais bientôt la guerre de Succession de Pologne allait ouvrir une campagne plus difficile. Le maréchal de Berwick, marchant en trois colonnes contre l'armée autrichienne du prince Eugène, confia au comte de Belle-Isle le commandement du corps de la Moselle, composé de vingt-deux bataillons et de trente escadrons. Quittant sa jeune femme avec ses enfants, le comte de Gisors, né en 1732 et un deuxième garçon qu'elle venait de mettre au monde (2), le Gouverneur de Metz s'empara de Trèves le 8 avril, du château de Trarbach le 2 mai, puis se distingua si bien au siège de Philipsbourg que le Roi le nomma chevalier de ses ordres. Le cordon bleu du Saint-Esprit était la plus haute récompense du royaume et ne s'accordait, en dehors des gentilshommes de grandes familles qu'aux généraux vainqueurs blanchis sous le harnois. L'année suivante, il consolida ses conquêtes en enlevant Bingen et en permettant au duc de Coigny, par d'habiles manœuvres,

(1) Chevrier, *Vie du Maréchal de Belle-Isle*, p. 25.
(2) Ce dernier enfant mourut âgé de cinq ans, le 20 juin 1739.

d'empêcher le comte de Seckendorf de reprendre la place de Trèves.

A la signature de la paix, le comte de Belle-Isle reprit en main son gouvernement des trois Evêchés et, tout en s'occupant d'augmenter les défenses de Metz et de fortifier Bitche, il rédigea lui-même plusieurs ordonnances qui furent signées du Roi. La plus connue prescrivait aux officiers de ne porter que l'uniforme dans leurs garnisons. En 1736, il céda sa charge de mestre de camp des dragons au duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, le gros Chevreuse (1), et de ce jour s'établit entre les deux maisons de Luynes et de Belle-Isle une amitié qui ne fut traversée par aucun nuage. Désormais le crédit des Belle-Isle à la Cour parut solidement affermi. Les deux frères travaillaient ensemble et mettaient en commun des qualités qui les rendaient indispensables l'un à l'autre. Le Comte était enthousiaste, « homme à vastes projets qu'il suivait avec une ardeur extrême, aspirant à tout, capable de beaucoup de choses par ses talents, mais capable aussi de s'égarer dans ses systèmes et de se laisser éblouir par des apparences » (2). Le Chevalier avait au contraire un esprit froid et positif, il fuyait le monde. D'Argenson le trouvait « sensé et pesant », mais, sans son frère, Belle-Isle n'eût été « qu'un fol » et sans le Comte, Charles-Armand n'eût été « qu'un homme ordinaire » (3). De jour en jour on voyait s'accroître cette fortune « conduite et soutenue par l'esprit, le travail, la persévérance infatigable, l'art et la capacité de deux frères également unis et amalgamés ensemble, qui peuvent passer pour des prodiges de ce siècle (4) ».

(1) « M. de Chevreuse, que l'on fait trotter malgré sa grosse bedaine, en colonel général de dragons. » (*Lettres du Baron de Castelnau*, p. 62.) Par lettres patentes de février 1737, Belle-Isle obtint pour lui et ses descendants l'autorisation de faire figurer les étendards des dragons dans les armoiries de sa famille.

(2) Abbé Millot, *Mémoires du Duc de Noailles* (1777), t. V, p. 154.

(3) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. III, p. 270.

(4) *Mémoires de Saint-Simon*, éd. de Boislisle t. XVII, p. 364. — Voltaire a tracé dans le *Siècle de Louis XV* ce portrait des deux frères : « Le Maréchal de Belle-Isle, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation... Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son âme ; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable et la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé. »

« Son frère, le Chevalier de Belle-Isle, avait la même ambition, les mêmes

Dès 1735, Belle-Isle, sans faire partie du Conseil d'Etat, avait pris une grosse part d'influence dans l'entourage des ministres (1); Fleury le consultait volontiers pour les affaires extérieures (2). Il semblait que le Cardinal octogénaire trouvât dans cet homme resté si jeune toute la hardiesse qui lui manquait. Et cependant s'il lui demandait des conseils, il ne les suivait pas toujours : tiraillé perpétuellement entre le désir de faire figure de grand ministre et le souci de maintenir la paix, fut-elle précaire, ce vieillard parvenu trop âgé au pouvoir ne rachetait les désagréments de son humeur inquiète que par « son caractère de douceur, sa politesse et son affabilité pour tous ceux qui l'approchaient » (3). Peut-être, avec plus de décision, eût-il appelé Belle-Isle au Conseil d'Etat et lui aurait-il donné le portefeuille de la Guerre, mais il ne sut pas s'y résoudre et il le laissa dans son gouvernement de Metz, pour le plus grand bonheur des trois Evêchés. Belle-Isle apportait dans son administration l'ardeur au travail qu'il déployait jadis aux armées et veillait au bien-être de son petit peuple comme à celui de ses soldats : « Gouverneur de Metz, il voudrait que tous les chemins et tout le commerce de l'Europe aboutissent à cette ville, de façon qu'elle devînt métropole de l'univers » (4). Il ne se contentait pas d'élever des forts et des redoutes et de percer des boulevards ; de son hôtel du gouvernement, situé dans la citadelle de Metz, il prenait toutes les mesures propres à favoriser la culture et à prévenir la famine. En 1740, année particulièrement néfaste, il empêcha les exportations de blé ; cet arrêté, vexatoire en apparence, évita de grands désastres : alors que le prix de la livre de pain atteignit cinq sols à Paris, à Versailles et à Fontainebleau, il ne dépassa pas dix-huit deniers dans le pays messin (5).

---

vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant, mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage ; on y sentait, sous un air froid et profondément occupé, quelque chose de violent ; il était capable de tout imaginer, de tout arranger et de tout faire. » (*Œuvres de Voltaire*, t. XV, p. 196.)

(1) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. I, p. 210. — *Mémoires du Duc de Noailles*, t. V, p. 181.

(2) *Galerie de l'Ancienne Cour*, t. III, p. 214.

(3) Mémoires de Belle-Isle (1740). — Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 11254, p. 34.

(4) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 205.

(5) *Journal de Luynes*, t. III, p. 255.

L'ouverture de la succession d'Autriche donna l'occasion à Fleury de marquer sa faveur à son protégé, d'une manière éclatante. L'Empereur Charles VI étant mort, ses neveux par alliance, le Roi de Pologne et le Prince Electeur de Bavière prétendirent au trône de Vienne, malgré la renonciation formelle de leurs femmes et la reconnaissance officielle de la Pragmatique Sanction par toutes les puissances européennes. La couronne de la fille de l'Empereur défunt, Marie-Thérèse, était en jeu. Le moment paraissait favorable aux Rois de Prusse, d'Espagne et de Sardaigne pour exercer leurs prétentions et conclure des marchandages qui auraient abouti à un véritable démembrement. Fleury comme d'habitude se réservait tergiversait, se montrait « esprit indécis, revenant toujours sur ses décisions, entraîné malgré lui par le roi de Prusse » (1). Enfin, sur la pression de l'opinion publique, il décida l'envoi d'une ambassade à Francfort pour sonder les Cours d'Allemagne et soutenir, en fin de compte, la candidature de l'Electeur de Bavière. Son choix se porta sur Belle-Isle qui saurait bien jouer le double rôle de grand seigneur et de diplomate à la fois souple et travailleur. Mais cette désignation marquait un parti-pris du Gouvernement français que Fleury ne partageait pas. Belle-Isle était connu dans toute l'Europe pour la haine dont la Cour de Vienne poursuivait ce personnage remuant, spoliateur de la maison de Lorraine et gouverneur d'une province qui menaçait les Pays-Bas. Le nouvel ambassadeur méritait bien cette prévention. Le but qu'il s'était tracé dépasse une question de couronne ou de territoire : ce qu'il cherche avant tout, il l'avoue à Montijo, ministre d'Espagne, c'est « l'abaissement de la maison d'Autriche » (2).

Nommé le 16 décembre 1740 à ces fonctions si hautes et si nouvelles pour lui (3), Belle-Isle, d'accord avec le Cardinal résolut d'éblouir l'Europe par l'éclat de son ambassade. L'estimation des frais s'élevait à un million ; le Roi devait fournir les tapisseries, les amis du Comte prêteraient leur vaisselle d'argent. Cinquante laquais dont trente-six pour le Comte et sa

(1) Mémoires de Belle-Isle, *loc. cit.*, p. 6 *bis*.
(2) Mémoires de Belle-isle, *loc. cit.*, p. 95.
(3) Cf. *Journal de Luynes*, t. III, p. 288.

femme, douze pages avec leur gouverneur et leur sous-gouverneur, quatre heiduques (1), quatre coureurs, quinze secrétaires, cent une personnes attachées au service des cuisines formaient la maison du Comte, de la Comtesse et du Chevalier de Belle-Isle. On emportait des présents pour la valeur de 150.000 livres. Pendant la première année, l'ambassade en coûta 1.700.000. Mais tout ce faste était nécessaire, car l'assemblée des plénipotentiaires réunie sur le Mein rappelait beaucoup le Camp du drap d'or et le luxe déployé par Belle-Isle était chaque jour dépassé par la prodigalité du ministre d'Espagne. Le comte de Montijo, président du Conseil des Indes, riche de 4 à 500.000 livres de rente, chiffre fabuleux pour l'époque, dépensait 60.000 livres par mois et ses frais d'établissement avaient absorbé près d'un million (2). Les représentants des grandes puissances n'étaient pas d'accord sur la forme de leur intervention, mais ils commençaient à soulever des questions de préséance et jouaient à qui serait le plus magnifique. Pour consolider la situation de son ambassadeur, Louis XV lui donna le bâton de Maréchal (3).

Après avoir fait à Francfort une entrée sensationnelle, Belle-Isle se mit en route pour sonder les Cours d'Allemagne et parler en faveur de l'Electeur de Bavière. Les petits souverains ne furent pas difficiles à convaincre. Le prestige de la France, l'éclat de son ambassade, et, il faut bien le dire, une distribution adroite et abondante de subsides forcèrent la plupart des hésitations. L'Electeur de Cologne promit sa voix. Les Electeurs de Trèves et de Mayence furent plus longs à se décider ; encore laissaient-ils entendre qu'ils suivraient la majorité dans son vote. Le marquis de Valory (4), ministre de France à Berlin se chargea de préparer Frédéric II et Belle-Isle se mit en

(1) Les heiduques étaient des gardes du corps attachés au service des princes et des grands seigneurs. D'origine hongroise pour la plupart, ils étaient armés d'un sabre et d'une petite hache. Avec la livrée de la maison, ils portaient un bonnet garni de plumes. (*Dictionnaire militaire de Gissey*, t. II, p. 410.)

(2) *Journal de Luynes*, t. III, p. 308, 318, 368, 435, 478 ; t. IV, p. 473 ; t. XIV, p. 149 ; t. XV, p. 351.

(3) Le 11 février 1741. Belle-Isle avait alors 57 ans. Les autres maréchaux de cette promotion étaient Brancas, Chaulnes, Nangis, Isenghien, Duras et Maillebois.

(4) Bernis a représenté le marquis de Valory comme un diplomate pusillanime et grand admirateur de Frédéric III. Né en 1692, colonel d'infanterie en 1725, Valory resta Ministre à Berlin de 1739 à 1750 ; il y fut nommé successi-

route pour se hâter de profiter des excellentes dispositions que semblait montrer le roi de Prusse (1). A Dresde, on rencontra le comte de Khevenhüller, ministre de Marie-Thérèse, qui pria Belle-Isle de se rendre à la Cour de Vienne où il serait reçu « avec tout l'empressement qu'il pourrait désirer ». L'invitation fut déclinée poliment. Belle-Isle prétexta l'éloignement de Vienne et sa hâte de regagner Francfort au plus tôt. En réalité, sa hâte le portait dans une direction opposée, en Silésie où le roi de Prusse campait au milieu de ses troupes.

Le 22 mai, il arrivait à Breslau. Frédéric II le fit attendre pendant quatre jours dans la ville en simulant une indisposition; enfin, le 26, il lui envoyait une escorte magnifique de deux cents cuirassiers « qui se doublent toutes les lieues ». La première entrevue ne donna pas de résultat. Le Roi de Prusse paraissait peu pressé d'entamer les négociations ; il cherchait surtout à montrer sa puissance militaire, et le spectacle de l'armée prussienne, merveilleusement exercée, entraînée par une discipline de fer était aussi déconcertant que l'aspect si nouveau d'un roi-soldat vivant sans courtisans, au milieu de ses officiers et n'offrant à l'ordinaire qu'un dîner « composé d'un grand plat de rôti en pile et un autre grand plat de légumes » (2). Sur les instances pressantes de Belle-Isle, Frédéric II finit par déclarer qu'il signerait un traité lorsque la France aurait prouvé par ses armements qu'elle serait en état de soutenir la guerre. C'était un demi-échec, d'autant plus sensible que les pourparlers de Belle-Isle avec le comte de Brühl et la Cour de Saxe n'avaient abouti qu'à un échange de cadeaux sans empêcher un traité d'alliance en bonne et due forme entre l'Electeur de Dresde, roi de Pologne, et la Cour d'Autriche (3).

Somme toute, la grande ambassade qui marque l'apogée de la fortune de Belle-Isle s'était révélée comme une entreprise à peu près inutile et surtout coûteuse, malgré tout le talent et

vement maréchal de camp et lieutenant-général. Dès les premières opérations de la Guerre de Sept Ans (1756), il reprit les mêmes fonctions à la Cour de Frédéric II (*Mémoires de Bernis*, t. I, p. 291).

(1) Capitaine Sautai, *Les Préliminaires de la Guerre de Succession d'Autriche*, p. 215, sqq.

(2) *Journal de Luynes*, t. III, p. 435.

(3) Mémoires de Belle-Isle (1740), *loc. cit.*, p. 124 sqq. — Capitaine Sautai, *op. cit.*, p. 229.

le travail acharné du Maréchal, les résultats ne répondaient pas au bénéfice escompté. Le Roi de Prusse ne se laissait pas circonvenir par des promesses ; il était l'homme des réalités brutales et se savait assez fort pour agir au mieux de ses intérêts ou pour faire payer très cher le concours de son armée incomparable. Les petits Etats de l'Allemagne étaient à la merci du plus offrant et touchaient parfois l'argent des deux parties. Mais il est indéniable que l'ambassade avait su montrer que la France était riche et parlait haut en Europe, et ce voyage avait été pour les deux frères de Belle-Isle une véritable révélation. C'est à dater de ce jour que le Maréchal ne put cacher son admiration pour les institutions militaires de la Prusse. Il cherchera sinon à les instaurer en France, du moins à faire passer un peu de leur esprit dans l'armée royale et c'est à ce point de vue seulement, qu'il mérita de passer dans l'opinion publique pour être « Prussien ». A ses yeux, l'abaissement de la maison d'Autriche ne pouvait plus être réalisé sans l'intervention de la Prusse, mais Frédéric II ne signa de traité que le 4 juin, après avoir constaté qu'une alliance avec l'Angleterre était irréalisable.

Marie-Thérèse avait été proclamée reine de Hongrie, le 25 juin 1741 ; le congrès de Francfort y répondit en donnant la couronne impériale à l'Electeur de Bavière, qui prit le nom de Charles VII, mais on était déjà en pleines hostilités.

L'armée française avait envahi l'Autriche et Belle-Isle en avait le commandement. Il marcha sur la Bohême, s'empara de Prague et fit acclamer Charles VII. Bientôt la maladie l'écarta du théâtre des opérations ; c'est alors qu'après avoir représenté la France au couronnement de l'Empereur, il revint à la Cour pour voir sa terre de Gisors érigée en duché héréditaire (1). Le Roi d'Espagne lui conféra la Toison d'or. Il lui manquait une belle action d'éclat pour que sa réputation militaire fût consacrée, mais son retour à l'armée de Bohême lui donna l'occasion de l'accomplir. Son successeur intérimaire, le maréchal de Broglie s'étant porté vers Frauenberg pour

(1) 15 mars 1742. — « M. le Cardinal dit à M. de Belle-Isle que le Roi voulait lui en apprendre lui-même la nouvelle et le mena chez le Roi. » (*Journal de Luynes*, t. IV, p. 109.)

faire lever le siège de cette place par les Autrichiens, Belle-Isle rejoignit et culbuta les ennemis à la bataille de Sahai ; cependant les négociations secrètes de Frédéric II avec la Reine de Hongrie laissaient l'armée française, aventurée en Bohême, dans une position fort critique. Par surcroît de malheur, la mésintelligence la plus complète séparait les deux généraux. Le maréchal de Broglie était plus ancien que Belle-Isle, lequel cependant avait le commandement suprême et, dans cette situation toujours fausse, les heurts étaient journaliers. La crise devint aiguë : Belle-Isle adressa par écrit de vifs reproches au maréchal de Broglie à propos de la composition d'un détachement ; le maréchal de Broglie répondit plus brièvement par un billet très sec où l'amertume s'alliait à l'ironie (1). Ces incidents eurent à Versailles une vive répercussion. Les partisans de la maison de Broglie travaillèrent dès lors à ruiner le crédit de Belle-Isle à la Cour et rallièrent à leur cause tous les personnages envieux d'une fortune aussi rapide. Pendant que le cabale se préparait, l'armée française enfermée dans Prague, ayant perdu l'espoir d'une diversion prussienne, était menacée d'une capitulation qui terminerait la campagne d'une manière désastreuse. Dans l'opinion publique du moment, Belle-Isle était considéré comme l'auteur de la guerre et la guerre allait mal tourner. Le Maréchal, dans une conférence qu'il tint avec le comte de Königsek au château de Komorzan, offrit de rendre Prague à condition que l'armée française en partît sans être inquiétée. La Cour de Vienne refusa. La détresse de la garnison et des habitants devint épouvantable ; on proposa de restituer non seulement Prague, mais toute la Bohême. Le comte de Königsek maintint ses prétentions : l'armée française devait être prisonnière. C'est alors que Belle-Isle entreprit dans la nuit du 16 au 17 décembre la fameuse retraite de Prague et réussit, malgré le froid excessif et les attaques autrichiennes, à conduire en dix jours 14.000 hommes dans la place d'Egra (2).

(1) Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, 3720, p. 141 et 146. Voir aux annexes.

(2) Voir tous les détails de la retraite dans le *Journal de Luynes*, t. IX, p. 402, 408, et dans les Lettres écrites de l'Armée en octobre 1742, *ibid.*, t. IV, p. 357, sqq., et 382. — Cf. Chevrier *Vie du Maréchal de Belle-Isle*, p. 132, 172, et Pinard, *Chronologie militaire*, *loc. cit.*

De retour à Versailles, le Maréchal reçut les félicitations du Roi, mais il était trop évident que le parti des Broglie avait obtenu l'avantage. Mme de Mailly, la protectrice de Belle-Isle, était disgrâciée. Dès le mois de septembre 1742, Louis XV, tout en faisant, du bout des lèvres, l'éloge du Maréchal, avait laissé apparaître des traces de mécontentement : aussi les courtisans ne se gênaient-ils pas pour dire que la retraite de Prague était « une entreprise mal concertée et une fuite indigne » (1), et les épigrammes émaillaient les gazettes colportées sous le manteau (2). Les feuilles impartiales constataient que la tâche si lourde entreprise par le Maréchal n'avait pas donné tous les résultats qu'il en attendait : « Le Maréchal de Belle-Isle a voulu être ambassadeur plénipotentiaire du Roi, le négociateur dans toutes les cours d'Allemagne, et le général de l'armée de S. M. Il a voulu, lui seul, remplir les emplois qui auraient pu occuper cinq ou six personnes à la fois. Il est tombé malade et n'a fait que le quart de ce qu'il y avait à faire... » (3). Le crédit de Belle-Isle paraissait « anéanti ». On ne le consultait même pas sur les mouvements de troupes dans le pays messin et Louis XV ne lui parlait des opérations de l'armée de Bavière, commandée cette fois par le maréchal de Broglie, que dans le courant de la conversation et « historiquement » (4). Pour la Cour et la Ville, la campagne de Bohême avait été malheureuse et l'ambition d'un homme avait sacrifié les intérêts de la France (5). On oubliait seulement que la trahison de Frédéric II était la seule cause de nos prétendus revers.

***

(1) *Journal de Luynes*, t. IV, p. 235, 414, 435.

(2) *Belle-Isle, fameux empirique,*
Grand novateur en politique,
Homme de guerre sans pratique,
Dans ses projets, vrai frénétique
Chargé de la haine publique,
Porte à Gisors sa sciatique.
(*Journal de Barbier*, t. III, p. 435.)

(3) *Gazette de Berne*, 18 juin 1742.

(4) *Journal de Luynes*, t. IV, p. 471, et t. V, p. 19 et 37.

(5) *Journal de Barbier*, t. III, p. 359.

De cette nouvelle chute, il allait être difficile de se relever. En sortant de la Bastille en 1724, Belle-Isle était jeune et la situation intérieure était assez troublée pour qu'il pût songer à se pousser utilement dans le monde. En 1743, il avait 59 ans ; sans doute, il restait un des grands dignitaires du royaume avec ses titres de duc et de Maréchal, mais il perdait l'espérance de commander en chef les armées qui devaient jeter un magnifique rayon de gloire sur l'apogée du règne de Louis XV. En 1744, sa sciatique l'empêchait de monter à cheval. Le 20 juillet, on lui donna bien le commandement d'une armée auxiliaire qui devait opérer sur le Danube (1), mais le départ de Louis XV à l'armée d'Alsace le retint dans son gouvernement de Metz. Pendant toute la maladie du Roi, Belle-Isle ne quitta pas le souverain. Il lui avait cédé ses appartements et travaillait dans un cabinet situé directement au-dessous de la chambre où Louis XV fut si près de mourir. Lorsque la guérison fut officiellement reconnue, le Maréchal était rentré en grâce ; il s'était acquis des titres à la reconnaissance royale, non seulement en veillant sur la personne de Louis XV, mais surtout en sauvant Mme de Châteauroux et sa sœur Mme de Lauraguais de la colère du peuple (2).

Malheureusement, Belle-Isle ne devait pas profiter de ce revirement inattendu. Chargé l'année suivante de reprendre auprès des Cours d'Allemagne la mission diplomatique de 1741 pour essayer de faire revivre l'union de Francfort, il se rendait de Munich à Berlin avec son frère lorsqu'après avoir dépassé Hanau, sa mauvaise étoile lui fit choisir la route du Hartz. Au relai d'Elbingerode, qui se trouvait appartenir à l'Electorat de Hanovre, le cortège trouva le 20 décembre, non pas des chevaux garnis, mais une troupe de soldats et de paysans qui, sur l'ordre du bailli, se mirent en devoir d'arrêter les deux personnages et leur suite. La capture était bonne pour le Roi d'Angleterre et l'excès de zèle du fonctionnaire hanovrien ne fut pas désavoué par la Cour de Londres. Trans-

(1) Archives administratives de la Guerre, dossier 211.

(2) Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, Allemagne, supplément n° 10. — Correspondance de Belle-Isle et de Séchelles. — *Journal de Luynes*, t. V, p. 43 et 99.

férés à Osterode, puis à Güttenberg, les prisonniers furent embarqués à Neuhaus à destination de l'Angleterre. Le château de Windsor leur fut assigné comme résidence et bientôt la surveillance sévère du début se relâcha suffisamment pour que le Maréchal pût tenir une véritable Cour et fréquenter assidûment la société anglaise (1). Il s'y fit de nombreux amis, notamment le futur amiral Bing qui l'entoura de prévenances au cours de la traversée et le duc de Newcastle, premier ministre. Après plusieurs mois de négociations, le Gouvernement britannique remit en liberté, sans rançon, le Maréchal et son frère. Ils arrivèrent à Calais le 25 août 1745, mais, après avoir été reçu par le Roi, voyant qu'il n'était plus question de lui confier de missions nouvelles « ni dans le militaire ni dans la politique, quoiqu'il ait des talents supérieurs et dans l'un et dans l'autre », Belle-Isle se retira dans ses terres de Bizy (2). Ses deux grands revers de fortune s'étaient achevés par deux captivités, mais il était écrit que l'existence de cet homme valétudinaire et pourtant infatigable devait renaître chaque fois avec une vigueur plus grande et des espoirs nouveaux.

La place à laquelle Belle-Isle pouvait prétendre avait été donnée à un autre, et si la personnalité de Belle-Isle a souffert du recul de l'histoire, on doit en attribuer la cause aux succès de la campagne de Flandres et à la célébrité du maréchal de Saxe (3). Il fallut des circonstances extraordinaires et une situation presque désespérée en Italie pour que Louis XV songeât à rappeler Belle-Isle de sa retraite et lui confiât un nouveau commandement d'armée. Le maréchal de Maillebois et le marquis de la Mina venaient de perdre les batailles de Plaisance et du Tidon. Les Espagnols et les Français,

(1) Journal de la captivité de Belle-Isle (Ministère de la Guerre, Archives historiques, 3126-220)). — Duc de Broglie, Etudes diplomatiques (*Revue des Deux-Mondes*, année 1887, t. 81, p. 49).

(2) Journal de la captivité de Belle-Isle, *loc. cit.*; *Journal de Luynes*, t. VI, p. 257 et 299, t. VII, p. 32, 41, 44, 377, 265, t. XII p. 476.

(3) Maurice de Saxe fut nommé maréchal de France le 26 mars 1744 et prit le commandement de l'Armée de Flandre au mois d'avril de la même année (Péran, *Histoire abrégée de Maurice de Saxe*, p. 101). Il fut tout d'abord en relations cordiales avec Belle-Isle en 1741 (Cf. Capitaine Sautai, *Les Préliminaires de la Guerre de Succession d'Autriche*, p. 236 et 375), mais leurs rapports ne tardèrent pas à devenir assez tendus (*Journal de Luynes*, t. VI, p. 123, et t. IX, p. 204).

conduits par des généraux incapables et en perpétuel désaccord, avaient évacué l'Italie. Déjà les Autrichiens avaient franchi le Var lorsque la Cour décida le rappel de Maillebois La tâche était ingrate. Il fallait se battre sur un théâtre d'opérations secondaire avec une armée démoralisée par la défaite et par l'indiscipline. Aux premières objections de Belle-Isle, d'Argenson, ministre de la Guerre rappela que l'ordre du Roi devait être considéré au besoin « comme une lettre de cachet ». Quelques paroles flatteuses de Louis XV achevèrent de convaincre le Maréchal qui, suivant son habitude, « s'emporta contre les difficultés à vaincre » et réussit (1).

Il était grand temps qu'une main énergique reprît la direction bien compromise des opérations en Provence. Déjà les Espagnols rebroussaient chemin et rentraient dans leurs pays. Leur chef nominal, l'infant don Philippe, âgé de 28 ans, passait son temps à jouer « aux barres, à la cligne-musette et aux quatre coins ». Quant au chef réel, le marquis de la Mina, c'était un personnage ombrageux et fier que Maillebois avait froissé maladroitement. Ses rapports avec Belle-Isle furent quelquefois assez tendus ; en présence de son irrésolution et de son inaction, le Maréchal dut « parler vivement » (2), mais, grâce à des prodiges de tact, du côté français, les deux chefs restèrent « dans les termes de la plus grande politesse » (3). Il ne fallait pas s'épuiser en querelles intestines : le premier travail était de réorganiser l'armée, de préparer les approvisionnements et de choisir une base d'opérations. Le Maréchal donna pendant cette campagne la mesure de ses talents ; on ne sait pas s'il eût été à la hauteur du maréchal de Saxe pour la conduite d'une grande guerre, mais il se montra, dans la guerre de montagne, un digne successeur de Berwick et du prince de Conti. Lorsqu'il faut briser des résistances qui s'appuient à

(1) *Journal de Luynes*, t. VII, p. 9, et t. XI, p. 118.

(2) Belle-Isle à Vauréal, Nice, 13 novembre 1747 (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 1361, p. 183).

(3) Puysieulx à Belle-Isle, Tongres, 23 juillet 1747 (*Ibid.* p. 29). « Jamais il n'y eut entre lui (Belle-Isle) et le général espagnol de rivalité ni de préséance ; tout était concerté sans le paraître ; ils avaient arrangé que celui des deux qui arriverait le premier à la Comédie, où il n'y avait qu'un balcon pour eux, prendrait la première place ; et, par l'attention qu'ils eurent pendant plusieurs mois de n'arriver que l'un après l'autre, cette préséance fut toujours alternative. » (Chevrier, *Vie du Maréchal de Belle-Isle*, p. 193.)

des obstacles souvent inaccessibles, il est moins nécessaire de posséder la décision rapide que le sang-froid ; le général doit procéder à une préparation minutieuse, rassembler tout d'abord les moyens matériels, savoir attendre et recourir à des manœuvres où la moindre faute de logique se paye par des pertes sanglantes et par un échec retentissant. A la force, il faut, pour vaincre, opposer à la fois la force et la ruse (1), et le caractère de Belle-Isle, mélange de souplesse et d'énergie, était admirablement préparé à cette tactique spéciale.

Après avoir concentré dans le camp du Puget ses approvisionnements et ses moyens de transport, le Maréchal entreprit sa marche vers Nice. Le 21 janvier 1747, il enlevait la petite place de Castellane et, le 3 février, culbutait les Autrichiens au passage du Var. Le premier résultat acquis, Belle-Isle revint à Versailles pour prendre les ordres de la Cour et, suivi cette fois par son fils, le Comte de Gisors, qui fit pendant cette campagne son apprentissage de la guerre, il reprit les opérations en faisant enlever par son frère et par Chevert les îles de Lérins. Maîtresse de Nice le 3 juin, l'armée française dut faire le siège de Villefranche et du fort de Montalban. Leur reddition lui permit de s'emparer facilement de Vintimille et de s'étendre jusqu'aux abords de Gênes.

Cette grande ville était alors assiégée par un corps austro-sarde. Pour obliger le Roi de Sardaigne à retirer ses troupes, le Maréchal résolut de faire opérer une diversion par le Dauphiné et le Piémont. Tandis qu'il passerait le col de Tende, le Chevalier devait se porter sur Exiles et Fenestrelles ; la jonction des deux armées se ferait sous les murs de Turin. L'entreprise était hardie, la précipitation du Chevalier la fit échouer ; s'étant heurté aux retranchements du col de l'Assiette, le frère du Maréchal ne chercha pas à les tourner ; le 19 juillet, il donna l'assaut et fut tué l'un des premiers dans cette attaque inutile où 434 officiers et 4.553 hommes furent mis hors de combat (2). Cette chaude affaire termina

(1) Voir Turpin de Crissé. *Essai sur l'Art de la Guerre* (1754), t. I, p. 75.

(2) *Relation des attaques formées par M. le Chevalier de Belle-Isle le 19 juillet 1747*, imprimé à Lille en 1747. — Etat de pertes (Correspondance générale, 3240-41). — Voir aux annexes la lettre d'Azaincourt, aide de camp du Chevalier, écrite sur le champ de bataille (Correspondance générale, 3240-33).

presque les hostilités. Les Français restèrent campés sous les murs de Guillestre et le Maréchal se contenta de refouler quelques avant-postes autrichiens sur la Roya pour permettre le ravitaillement de Vintimille. En 1748, il allait reprendre la marche sur Turin lorsque les préliminaires d'Aix-la-Chapelle arrêtèrent les belligérants.

Cette fois, Belle-Isle parut bien avoir reconquis la faveur royale (1). Le 24 avril 1749, créé pair de France, il fut reçu au Parlement en grande pompe (2). Ses témoins étaient le maréchal de la Fare, les ducs de Gesvres et de Luynes. De nombreux généraux assistaient en spectateurs à la cérémonie que le comte de Charolais rehaussait de sa présence (3). Cédant alors aux instances de ses amis, Belle-Isle se présenta aux suffrages de l'Académie française. Il fut élu sans difficulté le 7 juin 1749, malgré les candidatures de l'évêque de Troyes, Poncet de la Rivière et de l'évêque d'Autun, Montazet. Par une coïncidence assez curieuse, le secrétaire de l'Académie était alors Pélisson, ancien secrétaire particulier de Nicolas Foucquet et pensionné par lui. L'élection se fit « tout d'une voix » après que Belle-Isle eût manifesté son désir en faisant porter des billets à tous les membres de l'Académie. Sans doute, l'illustre compagnie récompensait moins l'homme de lettres que le général vainqueur ; elle renouvelait un hommage à l'armée dont l'élection du maréchal de Villars avait été le précédent. Mais Belle-Isle n'en possédait pas moins des titres littéraires. Ses nombreux mémoires et sa volumineuse correspondance contiennent de forts jolis morceaux de langue française, écrits par une plume alerte, et, lorsque l'auteur

(1) Parmi les félicitations qui parvinrent au Maréchal après ses premiers succès de Provence, il est curieux de citer le billet suivant de Voltaire, daté de Fontainebleau, le 27 octobre 1746 : « Permettez, Monseigneur, qu'un homme chargé d'écrire l'histoire de son temps vous remercie des sujets heureux que vous lui fournissez. Toutes les fois que la fortune seconde votre habileté et votre valeur, c'est une faveur qu'elle me fait. Ce n'est pas que j'aie besoin des succès pour être le plus constant de vos admirateurs ; mais il en faut pour vous et pour le public qui juge par les événements. Il y a longtemps que je vous regarde comme un très grand homme et que je mets ma gloire à rendre ce que je dois à la vôtre. Recevez avec bonté les témoignages d'un zèle bien pur. Je vous demande de ne pas perdre un temps si précieux à m'honorer d'un mot. Vos victoires sont votre réponse. » (*Œuvres complètes de Voltaire*, t. XXXVI, page 469.)

(2) Sa nomination datait du 14 mai 1748.

(3) *Journal de Barbier*, t. IV, p. 368.

s'adresse à des personnes peu suspectes d'amitié, la forme est tellement soignée tout en restant naturelle, que certaines lettres aux deux ducs de Broglie et au duc de Choiseul ne sont pas éloignées d'être de véritables petits chefs-d'œuvre. « J'ai reçu, disait Louis XV, des dépêches de M. de Belle-Isle, épaisses de quatre doigts ; cependant le style en est concis et il n'y a rien d'inutile ». En prenant à l'Académie le fauteuil d'Amelot, le Maréchal prononça, le 30 juin 1749, un discours d'étendue restreinte avec l'éloge obligatoire du fondateur et du Roi. La réponse de l'Abbé du Resnel, directeur, fut plus longue et plus emphatique. Mais Belle-Isle n'accomplit pas avec beaucoup de zèle tous les devoirs qui s'attachaient à ce nouvel honneur : lorsque le tour établi l'appela, d'après l'usage conservé jusqu'à nos jours, à remplir les fonctions de directeur, il ne l'apprit que par hasard par un billet signé de lui-même et s'il reçut très convenablement un nouveau membre élu, M. de Bissy, dans la séance du 29 décembre 1750, il semble bien qu'il n'ait pas suivi très assidûment ses collègues dans leurs travaux (1).

Le 21 septembre 1749, Louis XV, revenant du Hâvre s'était arrêté pour coucher à Bizy, dans le domaine du Maréchal. La réconciliation était complète et on s'attendait, d'un jour à l'autre, à voir entrer Belle-Isle au Conseil d'Etat (2). Mais il fallait que le maréchal de Noailles lui cédât la place attribuée, par tradition, aux membres du haut commandement. Dans tous les cas, il pouvait songer à l'avenir et, vivant désormais surtout à Bizy et à Versailles, il obtint en 1753 de remettre à son fils le gouvernement de Metz (3). L'année suivante, il fut chargé d'inspecter les camps d'instruction réunis dans toute la France, et s'inspira des évolutions expérimentées pour mettre au point les ordonnances qui devaient régir l'emploi des différentes armes pendant la guerre de Sept Ans.

---

(1) *Journal de Luynes*, t. III, p. 427, t. IX, p. 427 et 435, t. X, p. 142 et 440. — D'après d'Argenson, Belle-Isle n'hésita pas cependant à recommander chaudement certaines candidatures, en particulier celle de Vauréal, archevêque de Rennes (*Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VI, p. 30).

(2) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VI, p. 81, 423, 430.

(3) Pinard, *Chronologie militaire*, *loc. cit.*

En 1755, la guerre était imminente ; dès le mois de juillet, Belle-Isle ne cessa de travailler avec Louis XV et le comte d'Argenson. Il fut même entendu par le Conseil d'Etat pour discuter le plan des opérations futures (1), et, le 30 décembre, le Roi lui confia le commandement des côtes de l'Océan, de Dunkerque à Bayonne. C'était alors la mission la plus importante du moment, puisque les hostilités n'étaient engagées qu'avec l'Angleterre. Le 17 mai 1756, il entra définitivement au Conseil d'Etat et prit pour la première fois une part active à la direction des affaires.

Les négociations engagées par Bernis avec l'Autriche amenèrent, avec le renversement des Alliances, le renversement des opinions personnelles du Maréchal. Montbarey se trompe à coup sûr lorsqu'il attribue l'idée de l'entente autrichienne à Belle-Isle « sur qui tout projet extraordinaire avait un droit acquis » (2), mais dès que la France fut engagée dans une politique nouvelle, le nouveau conseiller d'Etat seconda le Gouvernement sans hésitation en lui sacrifiant ses anciennes rancunes. Bientôt il écrira très sincèrement : « Personne sans exception n'est plus vif ni de meilleure foi que moi pour le maintien de l'union indissoluble de l'alliance du Roi avec l'Impératrice, je n'ai été occupé, nuit et jour, que de tout ce qui pouvait la cimenter et la faire prospérer. Nous avons toujours pensé et agi uniformément sur ces principes, M. l'abbé de Bernis et moi » (3). Knyphausen, ministre de Frédéric II à Paris, diplomate adroit et très fin observateur démêlait bien que cette conversion n'avait pas été le résultat d'un simple caprice : « Le maréchal de Belle-Isle, écrit-il au Roi de Prusse, a été de tout temps le partisan le plus zélé et le plus ardent que V. M. aît eu dans ce pays-ci. Mais sa convention de neutralité avec l'Angleterre a prodigieusement ralenti la chaleur avec laquelle il parlait autrefois en sa faveur... Cet événement, joint à l'indisposition actuelle du Roi et de tout le conseil contre V. M., fera que le maréchal de Belle-Isle ne hasardera jamais d'ouvrir aucun avis en sa faveur... Je ne

(1) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IX, p. 108.
(2) *Mémoires de Montbarey*, t. I, p. 143.
(3) Belle Isle à Choiseul, 24 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-133).

laisserai point ignorer à V. M. que les ménagements qu'il se croit obligé à garder à cet égard sont si grands qu'ayant été ci-devant intimement lié avec moi, il évite maintenant de me voir » (1).

Si Belle-Isle paraît bien n'être pas l'auteur du traité de Versailles, s'il ne prit aucune part aux négociations nouées avec l'Autriche en 1756, du moins il apporta dans l'entreprise nouvelle « de la chaleur et de l'activité » (2). Pour sauver notre flotte et nos colonies, il essaya d'intimider l'Angleterre. Une descente dans les Iles Britanniques fut décidée et annoncée à grand fracas. Au dîner offert par Rouillé le 6 janvier, au corps diplomatique, les armements réunis sur les côtes furent l'objet principal de la conversation. Pensait-on à traverser la Manche ? — « Pourquoi pas, répondit le Maréchal, le Roi envoie bien des troupes en Amérique, pourquoi n'en enverrait-il pas à sept lieues de chez lui ? » (3). Pour une manœuvre qui demandait avant tout le secret, c'était parler bien haut. On annonçait la réunion des camps d'instruction considérables en Picardie, et on renforçait les troupes d'observation sur les côtes normandes. L'ingénieur Macary essayait dans le grand canal de Versailles des embarcations à fond plat, démontables en quatre parties, et destinées à être chargées sur les bâtiments de guerre pour servir au débarquement des hommes. Enfin, le Maréchal ne cessait d'entretenir en Angleterre des relations avec le parti jacobite et lui-même se rendait en juillet à Dunkerque, à Calais et au Hâvre, en septembre à la Hougue et à Cherbourg (4).

A vrai dire, la possibilité d'une descente en Angleterre ne parut être envisagée que dans les premiers mois de l'année 1756. Dès que le premier traité de Versailles fut signé, les préoccupations se détournèrent vers le continent et l'Autriche ne cessa de faire agir sa diplomatie dans le sens d'une

(1) Knyphausen à Frédéric II, Paris, 2 juillet 1756 (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique, Prusse, n° 184).

(2) *Mémoires du Cardinal de Bernis* t. I, p. 266.

(3) *Journal de Luynes*, t. XIV, p. 377.

(4) Knyphausen à Frédéric II, 5 avril, 7 et 17 mai, 7 et 15 juin, 12, 23, 27 août 1756 (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, Prusse, n° 184). — *Journal de Luynes*, t. XV, p. 148 170, 221 et 243.

intervention française, puissante et rapide, sur les bords du Rhin et du Danube. Belle-Isle était encore à Cherbourg lorsqu'il fut rappelé en toute hâte pour entretenir le Conseil d'Etat des mesures à prendre en cas d'une invasion inopinée de Frédéric II dans les provinces autrichiennes (1). L'ambassadeur de Vienne, Stahremberg, réclamait une exécution immédiate du traité de Versailles et l'envoi d'un corps important en Bohême. Belle-Isle s'éleva fortement contre ce projet. La saison favorable était trop avancée pour qu'une campagne d'hiver se présentât avec des chances sérieuses de réussite.

L'Impératrice devait rester sur la défensive et ses généraux éviter « de se commettre à une affaire générale dans ce premier début de la guerre ». Quant à l'armée française, elle ne pouvait se mettre en marche qu'au printemps de 1757. Les faire partir au mois de novembre, c'était s'exposer à les voir s'affaiblir d'étape en étape et arriver épuisés de fatigue, hors d'état de prendre part à la guerre : « Il y a un moyen plus prompt et plus certain de déconcerter les projets du roi de Prusse, concluait-il, et l'on ne doute pas que le conseil aulique de Guerre de l'Impératrice n'y ait fait attention, qui est de faire une diversion sur le Bas--Rhin » (2). Cette solution, la plus sage, fut adoptée malgré les instances de Stahrenberg ; elle était dictée par le bon sens et nullement par le souci de ménager les intérêts de Frédéric II, comme d'Argenson ne manqua pas de l'insinuer (3).

Désormais, le Maréchal poursuivra sans relâche l'exécution de ce plan rationnel, avec une vigueur qui pouvait rassurer pleinement l'impératrice Marie-Thérèse (4). Lorsque les pre-

(1) Voir la lettre de Frédéric II à Knyphausen, 10 août 1756 (Manuscrits du Ministère des Affaires etrangeres, *loc. cit.*, n° 185). — Ce Conseil fut tenu le 1er octobre 1756 entre Belle-Isle, Mme de Pompadour, Soubise et Machault. Le Maréchal y lut un long mémoire (*Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IX, p. 329).

(2) Mémoire de Belle-Isle sur le secours à fournir a l'Autriche, 1756 (Manuscrits du Ministere des Affaires etrangères, Allemagne, 111-74).

(3) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IX, p. 332.

(4) Au cours d'un entretien de Marie-Thérèse avec le comte d'Estrées, l'Impératrice s'écria : « *Comment se porte Belle-Isle? ne commence-t-il pas à vieillir?* » Je l'assurai que non et qu'il avait autant de force et de courage d'esprit qu'à quarante ans et qu'il suivait avec la même vivacité tout ce qu'il croyait être de la gloire du Roi. (D'Estrées à Rouillé 16 novembre 1756. Cité par Waddington, *La Guerre de Sept Ans*, t. I, p. 87.)

mières hostilités conduisirent l'armée française sur les bords du Rhin, Belle-Isle traça le plan des opérations : « L'armée du Roi placée comme elle l'est actuellement sur le Bas-Rhin, se trouvant débarrassée de Wesel n'a et ne doit avoir comme objet après avoir bloqué Gueldres et avoir laissé un corps de 15 à 20.000 hommes pour contenir les provinces prussiennes de la Westphalie.... que de se porter le plus diligemment qu'il sera possible sur l'Elbe. C'est le moyen de forcer le Roi de Prusse d'évacuer la Saxe et de procurer une libre communication avec les armées de l'Impératrice ». Lorsque le Roi d'Angleterre, comme Electeur de Hanovre eut refusé le *transitus innoxius*, les propositions du Maréchal ne se trouvèrent pas modifiées. L'objectif de l'armée devait être Hameln où de nombreux magasins seraient formés pour lui permettre d'atteindre Wolfenbüttel et d'arriver à Magdebourg (1). Tel fut dès lors le projet français et Belle-Isle en faisant donner au maréchal d'Estrées le commandement suprême, croyait bien qu'il pourrait aboutir. Seuls, les changements de titulaires à la tête des troupes d'Allemagne et l'incapacité de plusieurs d'entre eux firent échouer la France dans la mission qu'elle avait entreprise et que lui imposait son rôle prépondérant en Europe.

***

Le Maréchal en prenant le portefeuille de la Guerre était en pleine vigueur intellectuelle malgré ses 74 ans, mais il semblait ne tenir à la vie que par un souffle. Le brillant mestre de camp général des dragons que Rigaud représente en cuirasse, attirant et charmant avec ce regard vif et malicieux qui met en valeur des traits plus spirituels que réguliers, ce jeune homme, en apparence plein de force, est devenu depuis longtemps un vieillard qui se débat contre la maladie. Ses anciennes blessures se réveillent continuellement, des crises d'érysipèle le terrassent et la sciatique l'oblige à se traîner plutôt qu'à marcher en s'appuyant sur une canne. Son

(1) Mémoire de Belle-Isle sur le passage des troupes par les Etats de Hanovre, 19 avril 1757 (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, Hanovre, 52-70).

valet de chambre-chirurgien, le fidèle Viany, ne le quitte jamais et pourtant le malade se domine et fournit des efforts surhumains. Le 13 novembre 1747, pendant la campagne de Provence, il reste à cheval de minuit à quatre heures du soir (1), et les premiers jours de sa captivité d'Elbingerode lui infligent de véritables tortures (2). Pendant toute sa vie pourtant, il ne cesse de se déplacer, tantôt pour suivre le Roi dans ses continuels voyages, tantôt pour inspecter des troupes, tantôt pour chercher un peu de détente dans son hôtel de Paris(3) ou dans son château de Bizy. Mais ce n'était pas, comme le prétendaient ses détracteurs « une tête usée » (4). Jusqu'à son dernier jour, l'intelligence demeura intacte pour galvaniser un corps menacé de paralysie. « Il compte pour rien les peines, les soins et les fatigues, pourvu qu'il réussisse », affirme avec bon sens l'homme qui l'a bien le mieux connu (5).

Il restait entièrement maître de son caractère, qu'il avait naturellement, comme tous les imaginatifs, ardent et même emporté. Sans doute il s'oublia, dit-on, à frapper du pied en criant sa honte d'être Français lorsque le Gouvernement accepta les observations de la Cour de Sardaigne, après l'arrestation illégale de Mandrin (6) ; pour renforcer un argument, il martelait à coups de canne le plancher devant son interlocuteur (7); mais le marquis d'Argenson lui reprochait de « cacher ses prétentions extravagantes sous un air composé de sagesse et même de flegme ; cependant le feu de l'imagination est attisé intérieurement par la contrainte. Vous voyez en lui *une statue droite et immobile* vous proposer la dévastation des empires.... » (8).

Son attitude réservée, son calme en apparence imper-

(1) Belle-Isle à Vauréal, Nice, 13 novembre 1747 (Manuscrit du Ministère des Affaires étrangères, vol. 1361, p. 183).

(2) Duc de Broglie, *Etudes diplomatiques, loc. cit.*

(3) L'hôtel de Belle-Isle était situé au n° 54 de la rue de Lille, à l'angle de la rue du Bac. Après sa mort, il fut acheté par le duc de Choiseul-Praslin. Il a disparu dans les constructions nouvelles de la Caisse des Dépôts et Consignations qui occupe l'ancien emplacement.

(4) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, 1756, t. IX, p. 290.

(5) *Journal de Luynes*, t. XI, p. 168.

(6) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. I, p. 202.

(7) *Mémoires de Choiseul, Revue de Paris, loc. cit.*

(8) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 205.

turbable dissimulaient assez mal un besoin réel de s'attacher et une sensibilité qui, pour être de mise à cette époque, fut plus sincère et plus profonde que le sentiment affiché souvent trop haut par ses contemporains : « Il partage son cœur entre la nature et l'ambition, il a tiré de ce partage une félicité domestique que ne connaissent pas les autres courtisans » (1). Par nature, il faut entendre la famille et, pour le Maréchal, l'ambition et la famille se confondaient vers un seul but dans la succession de ses efforts. Il vécut avec l'unique pensée de voir un jour son fils relever encore plus haut une maison qui, pourtant, comptait parmi les plus illustres du royaume. Et au début de l'année 1758, il ne lui restait plus que cette affection au monde ; encore devait-il la perdre au bout de quelques mois.

Belle-Isle fut « époux, frère et père » (2). Mais la mort lui avait enlevé déjà sa femme, sa sœur et le chevalier Charles-Armand. Après avoir été le plus déplorable des maris dans sa jeunesse avec Henriette-Françoise de Durfort, sa seconde union avec Emmanuelle de Béthune avait fixé le bonheur à son foyer. Au milieu du désordre qui troublait la plupart des grandes familles, le ménage de Belle-Isle resta comme un modèle de tendresse et de constance. La jeune femme du Maréchal fut toujours une compagne dévouée, qui ne cessa de l'entourer des plus délicates attentions : « Pendant les différents événements de la vie de M. de Belle-Isle, ses soins, son occupation de lui, sa vivacité à faire tout ce qui pouvait lui être utile ne peuvent s'exprimer... A Metz, à Francfort, à Bizy, elle faisait les honneurs de sa maison avec une politesse et une dignité admirables » (3). Un autre de ses admirateurs, le cardinal Rohan, écrivait à son mari : « Madame la Maréchale pleine d'attention, de bonté et de charité ne nous laisse rien à désirer. Son activité est grande, son attachement pour vous toujours le même.... C'est un miracle qu'elle suffise à tout ce qu'elle remplit » (4). Lorsqu'elle mourut, emportée

(1) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 205.

(2) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 6.

(3) *Journal de Luynes*, t. XIV, p. 74 et 200. La Maréchale de Belle-Isle mourut à Bizy le 3 mars 1755.

(4) Le Cardinal de Rohan à Belle-Isle, 30 juin 1747 (Correspondance générale, 3314-99).

par la rougeole à l'âge de 46 ans, la douleur de son mari fut si forte qu'il ne pensa pas lui survivre pendant longtemps. En 1747, il avait perdu Charles-Armand, le Chevalier, qui fut mieux qu'un frère pour le Maréchal, puisqu'il avait consacré à l'aîné toute une existence de dévouement et de travail. « C'était un autre moi-même » déclarera le Maréchal dans son testament (1). Quelques années auparavant, ce furent son père (2) et le second de ses fils (3), puis sa sœur, Mme de la Vieuville, morte à Bizy de la petite vérole, mais ce dernier deuil l'affecta moins : « Ils étaient bien ensemble, sans grande intimité » (4). En 1755, Belle-Isle n'avait plus d'autre parent très rapproché que son fils, le jeune comte de Gisors, âgé de vingt-trois ans.

L'éducation de cet enfant avait été l'objet de tous les soins du Maréchal ; éducation sévère, sans doute, mais tempérée par tant d'affection que le père et le fils restèrent constamment en communion d'idées et de doctrines. Le comte de Gisors fut un reflet de son père et l'image d'un jeune homme que le Maréchal aurait prise comme modèle s'il avait pu bénéficier de l'expérience acquise en recommençant une autre vie. Il l'éleva « comme on l'eut été à Sparte » et il semblait bien au moment de sa mort qu'on pouvait lui appliquer « ce regret si beau et si touchant de Virgile :

Tu Marcellus eris ! (5) »

A onze ans, Gisors était colonel du régiment levé en sa faveur aux frais du roi de Pologne, duc de Lorraine (6), mais il ne le commanda pas ; son père tenait à lui faire apprendre le

(1) Voir *Galerie de l'Ancienne Cour*, t. III, p. 216. « Vous aurez déjà appris la malheureuse affaire du 19. Je fais personnellement une perte irréparable pour tout le reste de ma vie ; j'ose dire que le Roi y perd un de ses meilleurs lieutenants-généraux, un des plus dignes de commander ses armées, je perds un secours dont ma santé et mes infirmités me faisaient avoir un besoin journalier... » [Belle-Isle à Puysieulx. Nice, 24 juillet 1747 (Correspondance générale, 2340-109.)] — Voir Testament de Belle-Isle, Archives Nationales (T, 44914).

(2) En août 1738.

(3) Le 23 juin 1739.

(4) *Journal de Luynes*, t. X, p. 38.

(5) *Mémoires du Président Henault* p. 269.

(6) *Royal-Barrois* reçut le même uniforme que *Royal-Lorraine* : habits, veste et culotte blancs, parements et collets jaunes ; il en était différencié par des boutons jaunes et par un galon d'or au chapeau. *Royal-Barrois* fut licencié au traité d'Aix-la-Chapelle et reconstitué en 1757 (Archives historiques de la Guerre, cartons des régiments).

métier sous sa propre direction et l'employa comme secrétaire pendant la campagne de Provence. A quinze ans, Gisors fit la route de Paris à Lambesc sur un bidet de poste, coucha sur un petit lit de camp et passa de longues heures à rédiger, sous la dictée du Maréchal, les dépêches et les rapports de l'armée (1). Après le licenciement de Royal-Barrois, Belle-Isle acheta pour son fils, le régiment de Champagne, un des six « vieux » régiments de l'infanterie française, qui fut dès lors affecté à la garnison de Metz. Gisors avait dix-sept ans. En 1753, on le maria ; s'il avait pu suivre l'inclinaison de son cœur, il eût épousé Sophie-Septimanie de Richelieu, une amie d'enfance, élevée près de Bizy à l'abbaye du Trésor, mais, le duc de Richelieu s'étant catégoriquement refusé à donner son consentement (2), Belle-Isle obtint pour son fils la main d'Hélène-Julie-Rosalie, fille du duc de Nivernais et petite-fille du duc de Nevers, l'ami fidèle dans les premières adversités. Le mariage se fit en grande pompe, mais la jeune mariée n'avait que treize ans. On décida que l'union effective des deux époux serait retardée de quelques années et Gisors, séparé de sa jeune femme, employa ces délais à faire des voyages en Angleterre, en Allemagne et à la Cour de Berlin (3). La maison de Belle-Isle s'alliait ainsi à la lignée des Mazarin et, par eux, au comte de Pontchartrain et à Maurepas. Le Maréchal fortifiait la position de sa maison par un mariage qui donnait à son fils non seulement la richesse, mais l'entrée d'une famille touchant de très près la Cour.

Parmi les auxiliaires utiles de la fortune des Belle-Isle, la première place revient à la maison de Lévis que le Maréchal

(1) Le volume 3236 de la Correspondance générale contient un certain nombre de ces pièces, écrites de la main de Gisors. — Voir aux annexes une lettre assez intéressante adressée par l'enfant à son oncle, le Chevalier de Belle-Isle.

(2) « On me chicane trop sur ma noblesse, dit-il, pour nous allier à des gens de robe. » Plus tard, il refusa de revenir sur cette décision. « Ces enfants s'adorent, lui dit la duchesse de Froulay. Gisors est riche, beau, aimable, le plus accompli de nos jeunes gens de qualité ; vous ne pouvez voir aucun obstacle à cette alliance. » — « S'ils s'adorent, répondit froidement le Duc, ils se retrouveront dans le monde ; quant à les marier, je n'y consentirai jamais. » (L. Pérey, *Le Duc de Nivernais*, p. 296.)

(3) Luynes dit de la comtesse de Gisors « qu'elle est fort bien faite et, sans être belle, elle a une figure agréable et de la grâce ». (*Journal de Luynes*, t. XV, p. 58.) Voir les détails des fêtes données à l'occasion du mariage dans le *Journal de Luynes*, t. XII, p. 456.

entoura toujours de son affection et de sa reconnaissance. Après la mort de Gisors, il traitera le marquis de Castries « en fils d'adoption » et le fera son légataire universel (1). D'autres amis furent le prince de Beauvau, les Boufflers, les Rohan, que Belle-Isle apprit à connaître de bonne heure puisqu'il fut soigné en 1709 au château de Saverne, chez le Cardinal (2). Il ne l'oublia jamais. Le prince de Soubise fit ses premières armes sous ses ordres et fut en 1741, un de ses quatre aides de camp en Bohême ; aussi verra-t-on le Maréchal entretenir avec Soubise une correspondance volumineuse et lui donner des conseils qui, malheureusement, ne seront pas toujours suivis. Quant à la famille de Luynes, le meilleur témoignage de ses relations avec les Belle-Isle est constitué par les mémoires du duc Charles-Philippe qui peut-être considéré comme le meilleur historiographe du Maréchal. Il ne se lassa pas dans son journal de relater, avec une exactitude minutieuse, toutes les conversations de son grand homme. Leur amitié fut empreinte d'abandon et de confiance et la documentation fournie par le duc de Luynes est de tout premier ordre. Belle-Isle paya le culte véritable qu'on lui vouait à l'hôtel de Luynes comme au château de Dampierre en cédant sa charge de mestre de camp général des dragons au duc de Chevreuse et en servant de parrain à Charles-Philippe lorsqu'il fut reçu par le Roi chevalier du Saint-Esprit (3).

Par son second mariage, Belle-Isle s'était allié à la famille de Béthune et, par elle, au parti financier. Le marquis de Béthune était beau-frère de Montmartel et avait épousé lui-même la troisième fille de M. de Thiers, fils de Crozat. Mais il

(1) « Mais ce que je ne dois pas vous laisser ignorer, c'est la satisfaction que M. le Maréchal m'a témoignée avoir de la manière dont vous vous êtes acquitté de la commission particulière dont vous étiez chargé, que le Roi fait cas de vous et qu'il ne néglige aucune occasion d'augmenter cette estime, qu'il regarde de la justice du Roi comme du bien de son état de ne point vous assujettir à l'ordre du tableau (A), que vous êtes pour lui son *fils d'adoption* (B). Ce furent ses expressions, il me rappela toutes les obligations qu'il avait eues aux Lévis dont le lien vous est commun avec lui. » [Silhouette a Castries, Passy, 12 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504-107.)] Par reconnaissance, Belle-Isle écartela toujours son blason de l'écusson de la famille de Lévis.

(A) C'est-à-dire à l'ordre d'ancienneté.

(B) Souligné dans le texte.

(2) Le Cardinal de Rohan l'appelait familièrement : Mon grand Maréchal. (Le Cardinal de Rohan à Belle-Isle, *loc. cit.*)

(3) Le 2 février 1748. Voir *Journal de Luynes*, t. VIII, p. 437.

ne semble pas que le Maréchal ait eu beaucoup d'amis dans le clan des fermiers généraux. Il y comptait même un de ses plus grands ennemis, Paris-Duverney, frère de Montmartel, et ancien secrétaire du duc de Bourbon ; on se souvient que Duverney, placé dans ce poste par Mme de Prie, n'avait pas été tout à fait étranger à la première arrestation des deux frères de Belle-Isle. D'ailleurs, par goût personnel, le Maréchal recherchait des relations beaucoup plus dans le monde politique et à la Cour que dans la société des affaires. Peut-être le procès de la Jonchère l'avait-il détourné prudemment de la spéculation ; quoi qu'il en soit, l'amitié de Belle-Isle rechercha le maréchal de Noailles sans y parvenir tout à fait ; il réussit mieux avec le cardinal de Tencin (1), avec la famille de Lorges et surtout avec le comte d'Argenson, pendant longtemps ministre de la Guerre.

La situation de Belle-Isle devait lui créer de nombreux partisans : « Il aimait à être aimé ». Il y réussit au point que de ses fidèles « il aurait pu faire une religion », non pas comme le prétend Hénault, tant que son rôle fut effacé, mais bien au contraire quand il connut la faveur et la fortune (2). Il eut comme intimes Vauréal, l'évêque de Rennes, Chavigny, le diplomate, Silhouette qui fut son intendant d'armée et, dans le monde militaire, en dehors du marquis de Castries, Mortaigne, son chef d'état-major en Bohême, le maréchal d'Estrées, Laval, Ségur, ses collaborateurs à Metz. Ses relations avec Saint-Germain furent correctes. Il essaya même de se l'attacher en attirant sur lui l'attention du Roi (3) et en cherchant à dissiper chez cet éminent général les premiers symptômes de susceptibilité qui devaient l'amener plus tard aux pires résolutions (4) ; mais ce caractère envieux, inquiet et impatient ne sut pas répondre aux avances du Maréchal et utiliser une protection solide.

---

(1) Au retour de Plombières, où il venait de suivre un traitement, pendant l'été de 1752, Belle-Isle s'arrêta chez le Cardinal de Tencin, à Lyon. Il y rencontra Bernis, que jusqu'alors il connaissait peu. (*Journal de Luynes*, t. XII, p. 165. — *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. I, p. 156.)

(2) *Mémoires du Président Hénault*, p. 262 et 266.

(3) Saint-Germain à Belle-Isle, Cassel, 30 janvier 1758 (Correspondance générale, 3510-15).

(4) Saint-Germain à Belle-Isle, Münichsdorf, 8 juillet 1758. — Belle-Isle à Saint-Germain, 15 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504-70 et 128).

Quelle était l'attitude du Roi devant Belle-Isle ? Non seulement Belle-Isle ne fut jamais son familier, mais il semble bien que Louis XV n'ait éprouvé pour lui qu'une sympathie forcée par les circonstances ; pour lui, Belle-Isle était toujours Foucquet et il jugeait les Foucquet d'une manière plus sévère que Louis XIV au déclin de sa vie. Il s'entoura de ses conseils, il l'écouta volontiers, mais s'il le supportait à cause de ses talents, il n'eut aucune bienveillance pour sa personne. Lorsque, le 2 janvier 1745, on apprit l'arrestation des Belle-Isle à Elbingerode, « quelqu'un ayant dit que c'était un malheur d'autant plus grand que les papiers avaient été pris, le Roi répondit avec vivacité : « c'est bien les papiers dont je suis en peine ! » (1). Il fallut que Mme de Pompadour insistât pour que Louis XV, après la bataille de Krefeld dît au Maréchal la part qu'il prenait à son deuil. Et quand Belle-Isle succomba en plein travail, cette seule réflexion tombera des lèvres royales : « Voilà donc M. Foucquet mort » (2). Sans doute il le combla d'honneurs et de dignités, mais en le gardant à distance et en se méfiant continuellement de son ambition.

Belle-Isle ne fut pas plus heureux avec la Reine, car Marie Leczinska s'entourait des Broglie et les deux maisons rivales s'étaient voué une inimitié qui semblait implacable : « Ni le temps, ni la mort, écrit un descendant de son grand adversaire, n'avaient pu éteindre ce ressentiment, entretenu d'ailleurs, j'en dois convenir, par la rancune non moins vive de la famille qui en était l'objet. C'était à Paris, entre l'hôtel de Belle-Isle et l'hôtel de Broglie comme à l'armée, vingt ans auparavant, un échange de mauvais procédés réciproques... » (3). L'origine de cette haine remontait à la campagne de 1741 pendant laquelle, nous l'avons vu, les deux maréchaux s'étaient trouvés non seulement en compétition, mais dans une situation mal définie. Les partisans des Belle-Isle prétendaient que si le maréchal de Broglie était « fort bon à cheval à la tête d'une armée », il n'était pas capable

(1) *Journal de Luynes*, t. VI, p. 257.
(2) *Mémoires de Mme du Haussel* p. 184.
(3) Duc de Broglie, *Le Secret du Roi*, t. I, p. 307.

d'entrer dans les détails de la guerre (1). Leurs ennemis ripostaient en accusant Polastron, aide de camp de Belle-Isle, d'avoir désobéi ouvertement au maréchal de Broglie. Le Roi de Prusse attisait le feu de cette querelle en affichant une admiration sans réserve pour Belle-Isle, en grande partie pour se venger du mauvais accueil que Broglie lui avait réservé à Strasbourg (2). A la Cour, on prenait parti pour l'un ou pour l'autre, mais Belle-Isle était absent et les intérêts de son adversaire étaient supérieurement défendus par le comte de Broglie, remarquable par son esprit, sa petite taille et « son air crêté » (3) et surtout par l'abbé de Broglie aidé du Maréchal de Nangis, tous les deux familiers de la Reine. Ce clan se renforçait de Mme de Mazarin, de Mme de Chatillon, de la plupart des ministres et de tous les Noailles, à l'exception de la comtesse de Toulouse (4). Seule Mme de Mailly, favorite du Roi, contrebalançait les efforts de cette cabale ; après sa disgrâce, la victoire des Broglie parut complète. Depuis ce moment, on ne désarma pas, mais le temps devait se charger d'établir un protocole tacite entre les deux familles. Sans doute, Belle-Isle se montrera toujours sévère pour le duc de Broglie, fils aîné du Maréchal (5), mais après l'affaire de Sandershausen, la duchesse de Broglie pourra faire demander à Belle-Isle deux commissions de capitaine pour MM. de Béville et de la Rozière, aides de camp de son fils ; le Maréchal s'empressera d'expédier les brevets (6).

Parmi d'autres ennemis, de jour en jour plus nombreux dès qu'un vent contraire semble souffler à la Cour, la première place peut être revendiquée par le maréchal de Richelieu (7). Ce personnage, connu par ses amours innombrables

(1) *Journal de Luynes*, t. IV, p. 271.

(2) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. IV, p. 224.

(3) *Mémoires de Bésenval*, t. I, p. 56.

(4) *Journal de Luynes*, t. IV, p. 182 et 285, t. V, p. 4.

(5) « M. le Duc de Broglie m'a écrit une lettre pour me demander son congé ; je ne lui ferai réponse qu'après que j'aurai parlé au Roi, mais j'avoue que si j'étais le maître, je voudrais que ceux qui me servent suivissent mes volontés et ne me fissent pas la loi. » [Belle-Isle à Soubise, 9 novembre 1758 (Correspondance générale, 3486-137.)]

(6) La Duchesse de Broglie à M. de Fumeron, Paris, 5 et 15 août 1758 (Travail du Roi, carton du 16 août).

(7) M. de Richelieu s'est déclaré ouvertement contre M. le Maréchal de Belle-Isle. » (*Journal de Luynes*, 7 mars 1758, t. XVI, p. 387, et t. XVII, p. 96.)

et ses démêlés avec le financier la Popelinière, comme par sa malheureuse campagne d'Allemagne, était tout le contraire d'un diplomate et d'un courtisan puisqu'il avait refusé brutalement de marier son fils, le duc de Fronsac, à la fille de la favorite, comme il s'était opposé, nous l'avons vu précédemment, à donner la main de sa fille au jeune comte de Gisors. Une entrevue des deux maréchaux eut lieu en mars 1758 ; le maréchal de Richelieu, voulant présenter un mémoire de justification et faire avoir à son fils une commission de brigadier, était bien forcé de s'adresser au ministre de la Guerre, mais les deux adversaires ne purent se réconcilier. Le même désaccord existait entre Belle-Isle et le maréchal de Maillebois depuis que ce dernier avait été rappelé de l'armée de Provence en 1747. Enfin, pour être moins tendus, les rapports de Belle-Isle avec Bernis et Choiseul manquèrent toujours de cordialité. Il se méfiait du premier, il jalousait peut-être le second (1), et il n'est pas téméraire d'affirmer que la haine de Paris-Duverney, jointe à sa froideur pour Choiseul empêchèrent le Maréchal, malgré l'amitié de Soubise, de répondre aux avances de Mme de Pompadour, et, par suite, de prendre une part plus grande au gouvernement du Royaume.

La situation de Belle-Isle en présence des corps constitués de l'Etat de la société religieuse et des partis philosophiques nous le montre, comme toujours, adroit et souple, habile à se ménager partout des intelligences, désireux de ne point se compromettre. En matière politique, il était partisan du pouvoir absolu, mais déjà l'œuvre de Montesquieu pénétrait son esprit au point de ne lui faire voir dans la personne royale qu'une autorité seulement usufruitière du pouvoir. Pendant la maladie de Louis XV à Metz, Belle-Isle écrit ces lignes tout à fait significatives : « Il faut néanmoins, quelque accablé et pénétré de douleur que l'on soit, se souvenir que l'on est citoyen et membre de l'Etat, auquel il est de notre devoir de songer... » (2). Patriote et citoyen, voilà deux titres qui repa-

(1) « Il eut... un dernier chagrin, celui de sentir ses yeux affaiblis, offusqués de la gloire naissante de l'homme qu'il détestait le plus. Cet homme était le duc de Choiseul... » (Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 6.)

(2) Belle-Isle à Hérault de Séchelle. Metz. 15 août 1744 (Archives du Ministère des Affaires etrangères. Allemagne. supplément n° 10, f. 57).

raissent dans chacune de ses lettres et qu'il revendique, depuis que l'idéal romain s'impose à tous les penseurs, sous la plume du philosophe de la Brède (1). Bernis, Clermont, d'Argenson, Soubise justifient toutes leurs décisions en invoquant de même le patriotisme et le civisme, parce qu'au delà du Roi, dont ils sont pourtant les fidèles serviteurs, ils perçoivent l'entité plus forte du pays lui-même. Mais lorsque le Parlement engage la lutte contre le pouvoir royal, Belle-Isle ne cache pas son mécontentement en présence des présidents d'Ormesson et Molé et déclare hautement que l'autorité centrale devrait briser cette résistance (2).

Aussi pourrait-il être suspect dans le clan des encyclopédistes. Un homme qui semblait bien leur être attaché, le marquis d'Argenson, ne cessera de le maltraiter dans ses Mémoires qu'au jour où l'entrée de Belle-Isle au Ministère pourrait lui procurer un retour en grâce (3); mais le Maréchal est ami du Roi de Prusse et, pendant longtemps, l'implacable ennemi de la maison d'Autriche. « J'ai vu et beaucoup entretenu, dit-il, le maréchal de Belle-Isle qui sera dans tout pays ce que l'on appelle un très grand homme. C'est un Newton pour le moins en fait de guerre autant aimable dans la société qu'intelligent et profond dans les affaires, et qui fait un honneur infini à la France, sa nation, et au choix de son maître » (4). Son esprit de tolérance est bien connu (5) : les œuvres de Voltaire et de Rousseau figurent en bonne place dans les rayons de sa bibliothèque (6), et il est en relations

(1) La *Grandeur et la Décadence des Romains* parut en 1734.

(2) « Je sais, par un de ses amis, qu'il est vif pour l'obéissance et pour la plénitude de l'autorité » (*Mémoires du Marquis d'Argenson* t. VIII, p. 215.)

(3) *Ibid.*, décembre 1747, t. V, p. 116.

(4) Frédéric II à Voltaire, Mollwitz, 13 mai 1741 (*Œuvres de Voltaire*, t. XXXVI, p. 54).

(5) « J'ai lu l'extrait de la lettre à M. l'Intendant par rapport aux assemblées des Religionnaires et leurs temples. M. le Maréchal de Senneterre, à qui j'en ai parlé, m'a dit que ces prétendus temples n'étaient autre chose que des granges où les Religionnaires d'un certain canton s'assemblent quelquefois, et qu'avant de partir de Saintonge, il en avait fait mettre à bas deux chez lui. Je pense, au surplus, que l'on doit agir à cet égard avec beaucoup de modération et qu'il faut préalablement employer toutes les voies de douceur et d'exhortations envers les principaux et notables pour qu'ils parlent aux peuples. » (Belle-Isle au Marquis de Surgères, 4 janvier 1758 (Correspondance générale, 3492-4.)]

(6) Inventaire de la Bibliothèque du Maréchal. Archives Nationales (T. 14914).

avec le philosophe de Ferney (1) ; il n'en faut pas davantage pour rassurer les esprits avancés. Dans la querelle entre le Jansénisme et le Molinisme, Belle-Isle est revendiqué par les deux camps. Il est pieux, d'une piété profonde et sincère, mais sans qu'il affiche une dévotion exagérée. Sans doute, par tradition, l'éducation des enfants est confiée aux Jésuites et le comte de Gisors n'échappera pas à cette règle des Foucquet. Cependant un oncle du Maréchal, le père Foucquet est « un des ornements de la congrégation de l'Oratoire » et l'ami de Nicole et du grand Arnauld (2), et voilà pourquoi les Jansénistes ne feront jamais d'opposition aux Belle-Isle. En résumé leur situation est indépendante ; on ne les confond pas avec l'entourage immédiat du souverain, pas davantage avec les courtisans de la marquise, encore moins avec les adversaires de l'autorité royale.

***

Mais un homme n'est pleinement son maître qu'avec une fortune suffisante pour écarter les soucis matériels et se préserver des compromissions fâcheuses. Belle-Isle était-il riche? Dans tous les cas, ses ressources ne parvinrent jamais à balancer le chiffre de ses dépenses. Il s'occupa toujours de ses intérêts, mais sans avoir recours aux expédients de l'époque, en un mot, sans remettre à la « finance » le soin de maintenir et d'augmenter le patrimoine de sa maison. En un mot, il géra lui-même sa fortune et il la géra mal.

Il était entré dans le métier militaire avec des dettes ; l'acquisition de la charge de Mestre de camp général des dragons ne fit que les accroître. A vrai dire, la charge rapportait 10.000 livres, mais il ne semble pas que Belle-Isle se contenta de cette somme puisque, en janvier 1712, il demande une pension de 1000 écus en prétextant qu'il ne touche « que 300 livres par mois de plus qu'un simple colonel ». Sa

(1) Un catalogue d'autographes vendus le 17 avril 1880 mentionne une lettre de Belle-Isle à Voltaire en date du 12 novembre 1758 dans laquelle il se charge de remettre au Ministre de la Marine le Mémoire que Voltaire lui a recommandé. (*Œuvres de Voltaire*, t. XXXIX, p. 531.)

(2) Mouffle d'Angerville, *loc. cit.*

requête n'est pas prise en considération, puisqu'il la renouvelle un an plus tard : « Je suis très pressé de mes créanciers, écrit-il au Ministre de la Guerre (1) ». L'échange des droits de souveraineté de Belle-Isle contre les comtés de Gisors et de Vernon n'arrive pas à le soustraire à ces embarras. Depuis longtemps, les rois de France avaient songé, dit-on, à l'annexion définitive de cette île de l'Océan au domaine de la Couronne et le duc d'Orléans avait fait exercer, mais en vain, une pression sur le Parlement de Bretagne, afin que les Etats de cette province vinssent faciliter cette transaction en versant aux Foucquet 400.000 livres d'indemnité pour les fortifications élevées dans l'île (2). Les négociations très longues n'aboutirent que le 16 mars 1728, après avoir traîné pendant dix ans : On estimait les terres de Normandie à 80.000 livres de revenus, charges déduites, et la valeur de Belle-Isle à 75.000 livres (3). Il y eut là certainement un acte de favoritisme du pouvoir royal, car l'île ne rapportait à son possesseur guère plus de 27.000 livres, et le Conseil d'Etat n'estimait pas ses revenus au delà de 34.000 livres (4). Pourtant Belle-Isle ne cesse de quémander. Vers la fin de cette année 1728, il réclame instamment les 4.000 livres de traitement semestriel qui lui sont dus en qualité de commandant des trois Evêchés (5).

A Metz, bien qu'il touche 3.000 livres par mois (6), il est dans la gêne, et s'en ouvre à Fleury : « V. E. sait dans quel désordre j'ai trouvé toutes les différentes parties de cette frontière lorsqu'elle m'en confia le commandement, il y a quatre ans. C'est à le réparer que j'ai employé toute cette vivacité que l'on m'a tant de fois reprochée. Elle n'a été appliquée que pour le bien public.... Cependant, ce retardement laisse tout ce que j'ai de bien exposé à tous les événements, lasse la patience de mes créanciers que je ne puis satisfaire, en augmente le nombre aussi bien que tous les inconvénients qui résultent du peu de solidité et de la confusion affreuse de mes

(1) Archives administratives de la Guerre, dossier 211.
(2) *Journal de Dangeau*, t. XVI, p. 200, 271 et 297 ; t. XVII, p. 386.
(3) D'Echerac, *La Jeunesse de Belle-Isle*, p. 117.
(4) *Journal de Barbier*, t. I, p. 331.
(5) Belle-Isle à d'Angervilliers, 1728 (A. A. de la Guerre, dossier 211).
(6) *Ibid.*

affaires » (1). C'est que, en 1725, l'acquisition du domaine de Bizy lui a coûté 250.000 livres (2). En 1736, la vente au duc de Chevreuse de la charge de Mestre de camp général des dragons a rapporté 450.000 livres. mais l'ambassade de Francfort désorganise aussi bien la fortune personnelle du Maréchal que les finances de l'Etat. A l'armée, son traitement atteint 140 livres par jour, 186 rations de pain, 100 rations de fourrage, mais il doit payer et nourrir sa compagnie des gardes (3) ; il dépense plus du double et, lorsque trois ans plus tard, le Roi de Pologne confère à Belle-Isle la charge de lieutenant-général du duché de Lorraine avec 20.000 livres d'appointements, 12.000 livres sur l'extraordinaire des guerres et 12.000 sur le bailliage de la province (4), le Maréchal est encore en retard au point qu'il emprunte 60.000 livres à Montmartel pour aller en Allemagne (5).

Où donc passe l'argent? Barbier prétend que Belle-Isle pensionne à Paris plus de deux cents personnes et si ce chiffre est exagéré, sans doute le nombre des solliciteurs le dépasse (6). Et puis, le propriétaire de Bizy ne cesse de vouloir défricher et embellir son domaine, et toutes les transformations n'augmenteront les 60 ou 70.000 livres de revenus que dans un avenir lointain (7). Lorsqu'il faut, pendant la captivité de Windsor, rembourser la créance de Montmartel, la Maréchale est aux abois (8), d'autant plus que la détention des frères de Belle-Isle est ruineuse; fort heureusement, le Roi, de très bonne grâce, alloue du 1er janvier au 1er octobre 3.000 livres par mois au Maréchal et 1.500 au Chevalier (9). Le jeune comte de Gisors grandit son éducation et ses voyages occasionnent de très gros frais ; lorsqu'il échangera le régiment

(1) Belle-Isle à Fleury, 11 août 1730. *loc. cit.*

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, éd. de Boislisle, t. XVIII, p. 112, note. Pour la description de Bizy, cf. le Recueil de Bachaumont (Bibliothèque de l'Arsenal, 4041, p. 582 et 588), et le *Journal de Luynes*, *passim*.

(3) Archives administratives de la Guerre, dossier 211.

(4) Belle-Isle à Séchelles, Metz, 1er octobre 1744 (Manuscrits des Affaires étrangères, Allemagne, supplément n° 10, fol. 68).

(5) Belle-Isle à la Maréchale, Windsor, avril 1745 (A. A. Guerre, dossier 211).

(6) *Journal de Barbier*, 26 mai 1743, t. VIII, p. 286.

(7) *Journal de Luynes*, juillet 1743, t. V, p. 69.

(8) La Maréchale de Belle-Isle au Comte d'Argenson, 23 avril 1745 (A. A. Guerre, dossier 211. Voir aux annexes).

(9) Requête de Belle-Isle, 1er décembre 1745 (A. A. de la Guerre, *loc. cit.*).

de Royal Barrois contre le régiment de Champagne, la transaction coûtera 75.000 livres. Aussitôt rentré de captivité, le Maréchal s'endette encore en empruntant 300.000 livres à 4 % au comte Ossolinski, gentilhomme de la Cour de Lorraine (1).

La campagne de Provence ouvre une brèche nouvelle dans la fortune de Belle-Isle. Comme Maréchal employé à l'armée, son traitement s'élève à 4.299 livres par mois (2) et le Roi, par faveur spéciale, lui accorde 30.000 livres pour constituer son équipage (3) ; cependant, la guerre une fois terminée, le Maréchal constate qu'il est à découvert de 50.000 écus (4). Peut-être n'aurait-il rien dépensé de ses revenus personnels s'il avait imposé des sauvegardes, mais il répugne à se servir d'un expédient que des collègues moins scrupuleux emploient continuellement à la guerre (5). Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au mariage de Gisors, son père dépense 100.000 livres pour la fête et les cadeaux, mais, par contre, n'assure aux jeunes époux que le vivre et le couvert dans son hôtel du quai Saint-Gratien avec 16.000 livres de pension ; il est vrai que le Maréchal assure à son fils la survivance du gouvernement de Metz, mais l'apport principal est fourni par la dot de la mariée, soit 300.000 livres comptant et une même somme en espérances (6).

Dès l'année précédente, la situation était très embrouillée. Le train de vie des Belle-Isle devenait de plus en plus somptueux. C'est ainsi qu'à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, ils avaient offert un dîner aux 8.000 hommes de la garnison de Metz, dans leurs casernes de Coislin et de Chambières : « Le dîner fut arrêté à une livre et demie de viande par soldat, le pain à proportion, une pinte de vin et du fromage ». L'enthousiasme est indescriptible, officiers et soldats réunis portent la santé du Roi, mais, le lendemain de

(1) *Journal de Luynes*, t. VII, p. 72.
(2) Etat de solde (Correspondance générale, 3236-344).
(3) A. A. de la Guerre, dossier 211.
(4) *Journal de Luynes*, t. X, p. 100. L'écu valait 3 livres.
(5) L'usage au XVIIIe siècle était de placer d'office des sauvegardes chez toutes les personnes qui pouvaient les payer. Le propriétaire nourrissait et payait la sentinelle et versait en moyenne dix livres au général en chef.
(6) L. Pérey, *Le Duc de Nivernais*, p. 291 et 567.

la fête, les factures pleuvent et la Maréchale se voit présenter, entre autres, un mémoire de 581 trétaux. Alors, Belle-Isle pour se tirer d'affaire projette, l'année suivante, de construire en Provence un grand canal pareil au canal du Languedoc. On envoie donc deux ingénieurs et leur devis est décourageant : les frais s'élèveront à trois millions et l'exploitation ne rapportera pas plus de 80.000 livres. Le Maréchal cherche une spéculation meilleure. Comme il tient du Roi de grands terrains à Marseille, en bordure de la mer, il invite la municipalité a réaliser une entreprise colossale. On abattra les anciennes fortifications pour donner de l'air à la ville et lui permettre de s'étendre, car, de 40.000 habitants recensés en 1666, la population s'élève à 135.000 âmes en 1752. Belle-Isle est prêt à céder ses terrains à la société qui se chargera de cette opération, mais la municipalité ne cesse d'élever des objections et l'affaire reste en suspens (1).

Au moment de son entrée au Ministère, les affaires du Maréchal allaient de mal en pis. En octobre 1757, le duc de Luynes évaluait ses dettes à 1.200.000 livres. Pourtant ses appointements atteignaient 4.200 livres par mois, plus 3.000 livres de fourrages et Louis XV vint encore à son secours en lui donnant le bénéfice de l'affinage (2), d'un rapport net de 80.000 livres, moyennant un versement préalable de 660.000 livres. Quelques mois auparavant, il lui avait fait remettre 480.000 livres sur le produit des salines (3). On reste étonné devant un pareil besoin d'argent chez un homme qui, par goût personnel, était simple et, par doctrine, l'ennemi résolu du luxe dans les armées. Il voulait cependant vivre en grand seigneur, tenir table ouverte et garder une clientèle à sa maison. Mais surtout, il se ruina pour son domaine de Bizy. C'était un gouffre véritable pour lequel il ne cessa de contracter des emprunts. Il comptait bien en retirer un jour de gros bénéfices ; tantôt il faisait planter de vastes pépinières pour repeupler ses forêts en ormes, tantôt il essayait d'accli-

(1) *Journal de Luynes*, t. XI, p. 349, et t. XII, p. 2 et 4.

(2) L'affinage était prélevé par la compagnie ou l'individu bénéficiaires du privilège qui consistait à élever au titre légal les matières d'or et d'argent, avant de les employer à la Monnaie.

(3) *Journal de Luynes*, t. XV, p. 74, et t. XVI, p. 217.

mater le mûrier et, comme il se laissait emporter par son enthousiasme, deux jeunes Provençales étaient arrivées à Bizy pour l'élevage des futurs vers à soie. On remaniait continuellement les plantations, on risquait de nouvelles tentatives, on taillait, on coupait les arbres pour créer des points de vue. En résumé Belle-Isle fut, comme tous les grands hommes, un commerçant pitoyable et, lorsqu'il se renferma dans la retraite après la mort de son fils, le Roi vint une dernière fois à son aide en achetant la nue-propriété du duché pairie de Gisors, Vernon, les Andelys, etc., moyennant 2.660.666 livres, 13 sols, 4 deniers, sur lesquels Belle-Isle toucha 921.190 livres, le surplus, soit 1.745.475 livres, ayant été versé à ses créanciers (1).

*
* *

S'il est tout naturel qu'un homme soit amené, par le jeu des circonstances, à changer plusieurs fois d'opinions au cours de sa vie, cette nécessité s'affirme dans le domaine professionnel, plus impérieuse encore pour l'officier qui doit s'accommoder sans cesse des transformations de l'armement et de l'expérience acquise par les guerres. Cependant, plusieurs idées justes sont éternellement applicables à la tactique parce qu'elles sont basées sur la connaissance de l'organisme humain et dictées par le bon sens. Les grands penseurs militaires font prévaloir des principes et composent des doctrines ; ils fondent même des écoles, et les meilleurs élèves ne s'attachent pas à suivre les cours de la même académie ; partout ils trouvent à glaner de bonnes choses. Mais leur première formation exerce une influence indiscutable sur toute la carrière et bien peu de chefs d'armée sont à même d'oublier les leçons du début.

Le XVIIIe siècle a produit une quantité d'écrivains militaires. La plupart d'entre eux ont cherché dans les sources antiques les vérités à développer et l'argumentation de leurs thèses. Si cette idée préconçue est assez critiquable, en ce que

(1) Liquidation de la succession de Belle-Isle (Achives Nationales, T. 449[16]).

l'auteur néglige plus ou moins l'enseignement des campagnes récentes où l'adapte de gré ou de force à la théorie en faveur, il n'est pas moins vrai que nous lui devons une simplicité de discussion qui facilite grandement la solution des problèmes. Certains tacticiens comme Espagnac et Puységur suivent de très près le texte de Végèce et de Polybe. D'autres esprits, originaux ceux-là, ne cessent de s'en évader et cette considération est suffisante pour classer à part trois grands maîtres de l'art de la guerre : Folard, Maurice de Saxe et Frédéric II.

La formation militaire de Belle-Isle est inséparable de l'enseignement donné par Folard (1) ; il contribua certainement autant que les leçons pratiques de la Guerre à donner au futur Maréchal une doctrine très sûre, dont il ne s'écartera jamais. Belle-Isle s'instruisit à la lecture des ouvrages du vieux chevalier, mais plus encore en correspondant sans interruption avec ce profond observateur. Il l'entoura toujours d'une affection filiale et quand Folard, au déclin de sa vie, tombera dans le ridicule des Convulsionnaires, Belle-Isle prendra sa défense, empêchera son incarcération et le recueillera dans son château de Bizy « comme dans une honnête prison sur parole » (2). Plus tard, il protégera son neveu, qui fut ministre de France à Munich et toutes ces marques d'intérêt élevèrent la discussion soulevée par les écrits d'un tacticien clairvoyant qui, sans un patronage efficace, auraient été jugés comme des élucubrations d'illuminé.

Comme le disait très bien Frédéric II, « parmi les visions et les extravagances de cet illustre militaire, il se trouve des trésors. Il avait enfoui des diamants au milieu du fumier » (3). On ne lit plus guère Folard et c'est grand dommage ; à vrai dire cette lecture est pénible et pourtant elle est indispensable

---

(1) Folard, né à Avignon (1669-1752) servit comme capitaine pendant les dernières années du règne de Louis XIV, combattit à Malte contre les Turcs et fut le conseiller militaire à Charles XII. Sa carrière militaire se termina en France par le grade de mestre de camp et de commandant de place. On lui doit les *Nouvelles découvertes sur la Guerre* (1724), les *Commentaires sur l'Histoire de Polybe* en sept volumes, précédés du fameux *Traité de la Colonne* (1735) et un ouvrage sur la *Défense des Places*. Un de nos historiens les plus distingués, M. de Coynart, a consacré à la biographie de Folard un ouvrage qui va paraître prochainement.

(2) *Journal de Luynes*, t. XI, p. 485.

(3) Frédéric II, *L'Esprit de Folard*, avant-propos (1761).

dès qu'on veut rechercher les origines de la tactique française. Pour bien comprendre les *Commentaires sur l'histoire de Polybe*, il faut se rappeler que la grande querelle de l'ordre linéaire et de l'ordre profond soulevait, au début du XVIIIe siècle, des discussions passionnées. L'engouement causé par l'adoption et le perfectionnement des armes à feu conduisait les armées européennes à commettre de véritables hérésies ; elles ne cherchaient plus qu'à donner au tir le maximum d'intensité en fixant le nombre des rangs et la profondeur du dispositif d'après le temps jugé nécessaire pour assurer le rechargement des mousquets. L'ordre linéaire se comprendrait mieux sous la définition d'*ordre rigide* et la véritable qualité de l'ordre profond serait mieux mise en valeur par la dénomination d'*ordre articulé*. Le bataillon français de 1754 est de dix-sept compagnies et chaque compagnie se dispose sur quatre rangs de dix soldats. Le front du bataillon est donc de cent soixante-dix mètres courants en comptant un mètre pour chacun de ces cent soixante-dix soldats qui, nous ne devons pas l'oublier, appartiennent à dix-sept unités différentes. Voit-on la possibilité de faire évoluer une pareille masse sous un feu serré de l'ennemi? L'ordre linéaire adopté pour donner à la ligne de tireurs son plus grand rendement, devait donc être condamné dès que l'on chercherait un résultat décisif. Les exemples de Fontenoy montraient que la charge à la baïonnette seule pouvait avoir raison d'un corps de bataille (1) et, bien avant les combats du maréchal de Saxe, on parlait de revenir au choc.

De tout le fatras de l'*Essai sur Polybe*, du *Traité de la Colonne* et des *Nouvelles découvertes de la guerre*, il ne faut retenir qu'un petit nombre d'idées justes. Pendant tout le XVIIIe siècle, Folard représenta l'école du mouvement en avant et de l'attaque. Dans le courant d'adoration qui porta les hommes de son temps vers les institutions antiques, son choix s'était fixé sur la phalange. Il était sûr d'être en contradiction avec tous ses contemporains. C'est une force. Ses idées paraissaient monstrueuses, on ne pouvait les négliger.

---

(1) Voir Commandant Colin, *Les Campagnes du Maréchal de Saxe*, Fontenoy, *passim*.

Le vrai combat se décide par le mouvement en avant et la progression d'une longue ligne est impossible sans un fractionnement préalable. Folard avait bien montré le point faible des errements de son époque : « La manière dont nous combattons est pleine de défauts très essentiels. *Nos bataillons ne sauraient attaquer ni se défendre indépendamment les uns des autres, parce qu'ils combattent sur si peu de profondeur qu'ils peuvent aisément être rompus, ce qui est contre les règles de la guerre* » (1), et le remède était nettement indiqué dans l'exemple suivant que l'auteur empruntait à Polybé : « Regulus combattit contre Xantippe en Afrique sur une ligne de colonnes. Il fut pourtant battu, bien moins par le défaut de son ordre que par son imprudence ; l'ennemi n'ayant pu le rompre, il fut rompu par les éléphants auxquels il ne laissa aucun passage entre les colonnes qu'il rangea trop près à près, au lieu qu'il leur faut des espaces entre elles pour se remuer, parce qu'elles combattent indépendamment les unes des autres (2). La colonne préconisée par Folard était une masse trop lourde ; elle constituait un remède au moins aussi dangereux que le mal, mais le fractionnement de la ligne de bataille en groupes solidaires les uns des autres, tout en agissant de leur propre initiative, est l'origine de la manœuvre, au sens tactique attaché désormais à ce terme. Et l'auteur de cette révolution méritait bien l'éloge précieux de Maurice de Saxe : « Le chevalier Folard a été le seul qui ait osé franchir les bornes des préjugés : j'approuve sa noble hardiesse... » (3).

Sans doute, le maréchal de Saxe ne suivait pas cette théorie jusqu'à l'admiration de la phalange : « S'il arrive que par la marche, le terrain ou le canon, les files se brouillent une fois, il n'y a tête d'homme qui puisse la mettre en ordre ». La phalange ne pouvait évoluer qu'en terrain plat et Folard faisait aussi bon marché des effets du feu que de la valeur morale des troupes (4). Il était aussi difficile d'admettre

(1) Folard, *Traité de la Colonne*, chap. I, p. 156.
(2) Folard, *Nouvelles découvertes de la Guerre*, chap. VII, p. 84.
(3) M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. I, p. 3.
(4) *Ibid., loc. cit.*, et t. I, p. 126 ; t. II, p. 116.

que le rôle de la cavalerie fût terminé, bien que Folard ait donné sur le combat à pied de cette arme des indications précieuses (1), mais les esprits éclairés surent tenir compte à la fois des vérités découvertes par un novateur et du correctif imposé par ses exagérations manifestes. Rostain s'en inspira dans son *traité de la Légion* (2). On opposa la légion à la phalange mais on ne discuta plus la nécessité du choc, et si Belle-Isle, aussi prudent que le maréchal de Saxe, attribuait au feu toute l'importance qu'il méritait (3), il sut puiser dans les leçons de Folard la qualité maîtresse d'un homme de guerre, le sens de l'offensive.

La question était à l'ordre du jour. La guerre de Succession d'Autriche, continuant l'enseignement des campagnes de la fin du précédent règne, avait montré la voie. Un peu partout les forteresses tombaient dans le discrédit et les sièges ne constituaient plus que des opérations accessoires. On cherchait de plus en plus la décision sur le champ de bataille, en comprenant que le meilleur moyen de faire capituler des places fortes et de conquérir des provinces était encore de combattre et de mettre hors de cause les armées de l'ennemi. Maurice de Saxe avait signalé plusieurs fois dans ses *Rêveries* l'abus néfaste des fortifications passagères ou permanentes : « Je crois toujours entendre parler des murailles de la Chine quand j'entends parler de lignes. Les bonnes sont celles que la nature a faites et les bons retranchements sont les bonnes dispositions et les braves troupes ». Que l'on se serve des redoutes pour masquer son front, soit, « c'est dans cette occasion où vous pouvez tirer le plus grand avantage de cette impétuosité française, connue et redoutée chez toutes les nations et dans tous les temps ; mais de les mettre derrière des retranchements, c'est leur ôter le moyen de vaincre » (4).

(1) Folard, *Traité de l'Attaque des Places*, art. XXXV, p. 735.

(2) Rostain, *Traité de la Légion*, manuscrit. (Mémoires techniques, infanterie, carton VI.)

(3) « S'il est vrai, comme M. de Funeron l'a entendu dire à M. le Maréchal de Belle-Isle, que de dix actions de guerre, il y en a neuf qui se décident par le feu, il paraît plus important que l'infanterie soit exercée aux évolutions, étant sur trois rangs » (Manuscrit anonyme de 1754, Mémoires techniques, infanterie, carton VI.)

(4) M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. II, p. 95 et 98.

Frédéric II n'avait pas hésité à évacuer Wesel au printemps de 1757 et à lever le siège d'Olmütz dans des circonstances critiques. A quoi bon toujours remuer de la terre? « Il est à craindre que la guerre de campagne où on est obligé de faire continuellement de tels ouvrages ne se tourne totalement en guerre défensive... Au moment du combat, je crois très dangereux d'attendre toujours l'ennemi et de recevoir la bataille sans la donner. L'ennemi tombe par une disposition cachée et avec des forces réunies sur le point qui lui paraît le plus faible au lieu qu'il n'a pas le temps de faire cette disposition lorsqu'on l'oblige à combattre en marchant à lui » (1). La doctrine offensive avait si bien pénétré dans les esprits qu'un mémoire anonyme de 1756 la résume admirablement : « Il paraît plus avantageux d'attaquer que d'être attaqué, de former des entreprises et surprises que d'avoir à y résister, par une raison simple qui est que dans le premier cas les expédients et ressources sont prévus ou doivent l'être sans que la troupe attaquée en ait connaissance ; que, dans le second, elles ne peuvent avoir lieu que relativement à l'entreprise et au succès, par conséquent ne peuvent être que précipitées, peu réfléchies et variables suivant les occurrences ; il paraît même se présenter à l'imagination que d'attaquer donne un degré de force à l'action » (2).

Belle-Isle ne fut pas en retard sur le mouvement de son époque. Si le sens de l'offensive est un don naturel beaucoup plus peut-être que le résultat de l'expérience, il faut bien reconnaître que tout son caractère le portait à rechercher le succès final dans les entreprises audacieuses et dans l'attaque de haute lutte. Il voyait grand et il excellait à dégager d'une situation les idées maîtresses que l'intuition autant que le raisonnement rendaient continuellement présentes à son esprit. En matière d'offensive, il semble qu'il l'ait recherchée surtout dans les opérations stratégiques. L'offensive tactique lui paraissait assurée surtout par une bonne organisation des

(1) Le Maréchal d'Estrées à Marainville, 19 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-184). Voir cette lettre aux annexes. La correspondance du Maréchal d'Estrées montre combien cet officier possédait le sens de l'offensive.

(2) Mémoires techniques, infanterie, carton VIII.

troupes et par le soin méticuleux qu'il prenait des ravitaillements de toute nature et de la discipline. Nous n'avons pas trouvé dans sa volumineuse correspondance une étude approfondie du combat, mais les vues d'ensemble sur la guerre s'y rencontrent à bien des pages.

« Il faut éviter les grandes dépenses et la consommation d'hommes. Pour y parvenir, il faut abréger la durée de la guerre ». Une campagne en Allemagne exige une armée nombreuse : « Quelques précautions que l'on prenne pour se ménager des communications, la distance du théâtre de la guerre sera si éloignée des bords du Rhin qu'il faut regarder la retraite de l'armée battue si difficile qu'on peut la qualifier d'impossible » (1). Voilà pourquoi Belle-Isle en 1757 demande la présence de 105.000 hommes en Westphalie pour être à même de s'avancer jusqu'à Magdebourg. « C'est le propre de la nation française d'attaquer » écrit Maurice de Saxe (2). Belle-Isle reprend la même formule en parlant des « sentiments de force, de fermeté et d'élévation si convenables à cette nation dont le propre est d'attaquer son ennemi et non d'être sur une triste défensive » (3).

Lorsqu'en 1746, à l'armée de Provence, la situation compromise par son prédécesseur le met dans l'obligation de réorganiser les troupes avant de franchir le Var, Belle-Isle ne considère cette attitude que comme très provisoire : « Je suis encore sur les bords de la rivière d'Argens que je garde avec de gros détachements. J'ai battu tous ceux des ennemis qui ont voulu passer la rivière en deçà et notre défensive est devenue active » (4). Mais dès qu'il se sent en forces, il ordonne la marche en avant : « Je dis qu'il y a infiniment moins de danger à nous rassembler tous et à aller combattre l'ennemi que de l'attendre... » (5), opinion qu'il ne cessera de répéter au marquis de la Mina, commandant le

(1) Mémoires de Belle-Isle (1740), manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 11245, p. 17.

(2) M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. II, p. 95.

(3) Belle-Isle à Chauvelin, Metz, 8 janvier 1734 (Correspondance générale, 2744-8).

(4) Belle-Isle à Vauréal, camp du Puget, 28 décembre 1746 (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 1360, p. 129).

(5) *Ibid.*, 19 décembre.

corps espagnol : « Autant il a été raisonnable de nous tenir sur la défensive pendant que nos forces étaient aussi inférieures, autant il convient aujourd'hui, dans l'intérêt de la cause commune, de nous mettre le plus promptement en état d'agir offensivement » (1). On trouve le reflet de toutes ces théories du Maréchal dans la correspondance de ses élèves : « Il me semble, écrira Guerchy, qu'il vaut mieux détruire les armées que les pays, car, quand elles le sont, le reste est bien aisé à exécuter » (2).

Dans la guerre de montagne, Belle-Isle utilisa les leçons de Berwick ; il commit cependant une faute grave en exagérant ses principes de manœuvres, et le mouvement à grande envergure exécuté par le col de Tende et le col de l'Assiette aboutit à l'affaire sanglante et désastreuse où son frère trouva la mort. La responsabilité du chevalier de Belle-Isle reste entière dans cet échec, mais il n'est pas moins vrai que le Maréchal, en lui donnant une mission excentrique, s'enlevait le moyen de contrôler des opérations délicates. Les principes de la guerre alpine avaient été déjà fortement posés par le maréchal de Saxe (3); le Chevalier les oublia dans son ardeur et Belle-Isle, après cette erreur fatale, retraçait les grandes lignes de la vérité méconnue : « Nous voilà à Vintimiglia sans avoir perdu vingt hommes, car toutes les affaires de ce pays-ci ne coûtent presque rien parce qu'on ne le peut faire qu'en tournant l'ennemi, ce qui l'oblige à se retirer, et elles coûtent au contraire fort cher quand on les attaque de front et sont souvent de très mauvais succès (4).

Comment considérait-il le rôle des places fortes? Il sem-

---

(1) Belle-Isle à la Mina, 25 décembre 1746. *loc. cit.* — Voir aussi la lettre de Belle-Isle à Vauréal, Menton, 7 juillet 1747 (*loc. cit.*, vol. 1360, p. 308).

(2) Guerchy à Belle-Isle, 1er août 1758 (Archives supplémentaires, carton 27). On retrouve toutes les idées du Maréchal dans le Recueil des *Réflexions militaires*, publié en 1762 par Gourlai de Kéralio. Cet officier avait été le précepteur militaire du Comte de Gisors.

(3) « Ceux qui font la guerre dans les montagnes ne doivent jamais se hasarder de passer dans des gorges sans auparavant être les maîtres des hauteurs, alors, toutes les embuscades cessent et l'on passe en sûreté... Si l'on trouve des passages occupés, ainsi que les hauteurs, il faut faire minç de les vouloir forcer, pour attirer l'attention de l'ennemi et chercher quelque autre part un chemin... Quelque affreuses que paraissent les montagnes, l'on y trouve des passages en cherchant. » (M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. II, p. 71).

(4) Belle-Isle à Vauréal, Menton, 21 octobre 1747 (Manuscrits des Affaires étrangères, *loc. cit.*, p. 165).

ble bien qu'elles étaient surtout pour lui des moyens de faciliter le mouvement en avant : « Vous savez, écrira-t-il à Contades, qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter aux ingénieurs qui ne sont bons que pour exécuter ce qu'un homme de guerre a projeté » (1). S'il ne cesse d'exhorter Clermont et Contades à renforcer les places du Rhin, il n'a jamais en vue que la reprise de l'offensive. Dans son esprit, les forteresses ne ressemblent pas aux camps retranchés grandioses que réclamait le maréchal de Saxe ; elles sont tout simplement les auxiliaires des armées en marche. Tantôt jouant le rôle de têtes de pont, elles permettent le franchissement d'un fleuve par de grosse unités : telles seront les places de Cologne-Deutz, Kaiserswerth, Wesel, Coblentz-Ehrenbreitstein ; tantôt Belle-Isle en fait des « places d'entrepôt », destinées à renfermer des approvisionnements considérables (Liège, Rüremonde, Metz), tantôt il prescrit de mettre simplement des villes à l'abri d'un coup de main ou d'une attaque brusquée pour en faire les jalons d'une ligne d'étapes (Clèves, Juliers, Gueldres, etc.). Mais il ne conçoit jamais qu'elles servent seulement à barrer des routes, sinon pendant la période d'hiver où la sécurité des quartiers de l'armée demande cette protection (3).

Chargé en 1754 d'inspecter les camps d'instruction, le Maréchal avait eu l'occasion de voir de très près les manœuvres de l'infanterie et de prendre parti dans le débat qui séparait le clan de la routine de la phalange des novateurs. Jusqu'alors, les bataillons se formaient sur quatre rangs pour tirer ; le dispositif était lourd et ne permettait pas d'utiliser la densité du feu que pouvaient donner le perfectionnement et la rapidité de chargement des fusils. On observait déjà que de toutes les pertes du champ de bataille, les plus nombreuses pouvaient être attribuées au tir de l'infanterie et du canon : « L'arme à feu est celle qui détruit le plus d'hommes

(1) Belle-Isle à Contades, Fontainebleau, 16 octobre 1758 (Correspondance générale, 3485-3).

(2) M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. II, p. 60 sqq.

(3) Mémoires de Belle-Isle, 1740 (Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 11254, p. 15). — Belle-Isle à Contades, 15 juillet et 10 août 1758 (Correspondance générale, 3478-355 et 3480-152, etc.).

et surtout aujourd'hui. Pour en être bien persuadé, il n'y a qu'à aller aux hôpitaux, vous verrez combien peu il s'en trouve de blessés par les armes blanches, en comparaison du nombre qui le sera par les armes à feu » (1). S'attachant à résoudre la question du tir, Crémilles en 1754 avait signalé, non sans justesse, que la formation sur quatre rangs était à la fois trop profonde pour s'assurer la supériorité du feu et trop mince pour donner l'assaut (2). *L'Instruction du 14 mai* 1754 sur l'Exercice de l'Infanterie, publiée sous la direction de Belle-Isle, tint un large compte de ces aspirations nouvelles en décrétant la formation sur trois rangs pour le tir et la formation sur six rangs pour l'attaque. On passait d'un dispositif à l'autre en doublant les files.

Au XVIIIe siècle, le bataillon était l'unité de combat et d'instruction ; la compagnie, achetée et recrutée par le capitaine, avait trop peu de soldats et de cadres pour se charger d'une opération militaire et pour dresser la troupe à la manœuvre. Avant la guerre de Sept Ans, le nombre des compagnies du bataillon fut porté de treize à dix-sept (3), et l'on pouvait bien affirmer que cette réforme avait été « l'épargne la plus mal entendue et le plus préjudiciable à l'Etat » (4). Avait-on besoin d'un détachement pour protéger un fourrage, escorter un convoi, surprendre des avant-postes? Il fallait recourir aux piquets, formés généralement à cinquante hommes par prélèvement sur toutes les compagnies d'un bataillon ou d'un régiment et même, avant 1740, d'une brigade. Les inconvénients de cette méthode ne se comptaient pas : les hommes enlevés à leurs compagnies étaient privés de matériel de campement, la discipline et la valeur des piquets faisaient l'objet de plaintes continuelles, les officiers et les cadres inférieurs n'avaient aucune connaissance de leur troupe. Certains écrivains demandaient, soit une formation des piquets au début de la guerre, soit un prélèvement des

(1) Puységur, *Art de la Guerre*, t. I, p. 225.

(2) Mémoire de Crémilles (Mémoires techniques, Infanterie, carton VI).

(3) Seize compagnies de fusiliers, une compagnie de grenadiers.

(4) Torcy à Belle-Isle, Cologne, 19 mars 1758 (Correspondance générale, 3510-43).

soldats par « chambrées » pour faciliter leur alimentation (1). La véritable cause originelle des piquets et le principal argument invoqué par leurs partisans était la question des pertes. Si grande était alors la difficulté de recruter des hommes qu'il semblait équitable de répartir entre tous les capitaines le préjudice occasionné par la mort des soldats tombés au feu, dans les opérations secondaires et dans les escarmouches. On ne risquait pas de voir une compagnie entière disparaître et si le procédé créait des unités squelettes, la cellule initiale de l'organisation, la compagnie, subsistait d'un bout à l'autre de la campagne (2).

Ces considérations empêchèrent Belle-Isle de supprimer radicalement les piquets, mais il en voyait tous les défauts qu'il exposa dans sa lettre de remontrances au maréchal de Broglie : « Il est encore plus nécessaire que les troupes ne soient pas mêlées dans des détachements qui doivent être longtemps séparés... Pour les grenadiers, n'y ayant rien de si mauvais ni de si fort contre tous les principes que des grenadiers mêlés de toutes sortes de compagnies et de régiments, il est encore résulté un mauvais effet particulier à ce détachement qui est de leur faire croire qu'on ne les détachait ainsi que parce qu'on ne voulait pas exposer leur compagnie et qu'on les sacrifiait » (3).

Le Maréchal avait fait ses premières armes dans les Dragons. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque ils formaient un corps indépendant de la cavalerie. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Belle-Isle ait refusé la place d'inspecteur de cavalerie que Voisin lui offrait un jour, sous prétexte qu'il ne s'était jamais occupé sérieusement de la question des chevaux (4). Mais l'organisation des dragons avait été l'objet de ses études les plus approfondies. Il considérait essentiellement cette arme comme une infanterie montée : « L'institution des dragons étant de servir à pied et leurs

(1) Plusieurs mémoires anonymes (Mémoires techniques, infanterie, carton VIII).
(2) Idées du Duc de Broglie et de Guibert (Mémoires techniques, *loc. cit.*).
(3) Belle-Isle au Maréchal de Broglie, Prague, 18 septembre 1742 (Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, t. 3720, p. 141).
(4) *Journal de Luynes*, t. XIII, p. 160.

chevaux n'étant destinés que pour les porter plus diligemment dans les endroits où l'on peut en avoir besoin, ils doivent s'attacher de préférence aux usages, exercices, évolutions et mouvements de l'infanterie » (1). Primitivement remontés en chevaux de petite taille, en « bidets de poste », les dragons n'avaient pas tardé à se transformer en véritable cavalerie, changement que Belle-Isle voyait avec déplaisir car, à ses yeux, les dragons devaient rester une manière de grenadiers montés, et conserver les traditions glorieuses qui leur accordaient la tête des colonnes d'assaut dans les opérations d'un siège : « Les dragons sont infiniment meilleurs et plus assurés du succès lorsqu'ils sont employés à pied que quand ils sont à cheval » (2). Quinze plus tard, son opinion avait légèrement varié : les dragons devaient être surtout « de l'infanterie à cheval, mais une infanterie choisie qui doit exécuter à pied tout ce que les meilleures compagnies de grenadiers pourront faire pour les coups de main dans l'attaque et la défense des places » ; le Maréchal aurait voulu qu'on leur confiât toutes les missions attribuées alors aux troupes légères, service de reconnaissance, détachements, préparation et engagement du combat (3).

Sans être systématiquement opposé à l'emploi des troupes légères, Belle-Isle comprenait que leur accroissement, toujours plus considérable ne favoriserait pas seulement la maraude et l'indiscipline. Le plus gros inconvénient de leur institution était d'enlever à la cavalerie tout l'esprit mordant que lui donnent surtout les habitudes d'adresse, d'audace et d'initiative contractées au cours du service de découverte. Si le Maréchal ne pouvait envisager la suppression des troupes légères, il ne cessa d'empêcher la création de nouveaux corps francs qui offraient bien des fois un refuge aux aventuriers et servaient de prétextes à des trafics inavouables. Les hussards rendaient de bons services à condition qu'ils fûssent recrutés en Hongrie et non en France. Belle-Isle s'y

(1) Ordre de Belle-Isle au camp de Richemont-sur-Moselle, 1er septembre 1732 (*Revue d'Histoire*, février 1900, p. 69).
(2) Mémoire de Belle-Isle sur les Dragons, 1733 (*Revue d'Histoire*, juillet 1905, p. 15).
(3) Mémoire de Belle-Isle sur les Dragons, 1748 (*Revue d'Histoire*, juillet 1905, p. 25).

employa (1), mais sans perdre de vue que leurs régiments empiétaient sur le rôle de la cavalerie et des dragons. Parlant des troupes légères, il trouve que « le service s'est monté de façon que ce sont elles qui font presque seules toute la guerre de campagne. Les ennemis qui en ont multiplié les espèces nous ont en quelque manière forcés à en user de même, ce qui fait beaucoup de tort à notre cavalerie dont les officiers n'apprennent point leur métier, la cavalerie ne voyant pour ainsi dire l'ennemi qu'un jour de bataille » (2). Huit jours après cette lettre, les événements vérifiaient cette assertion. Au cours de la retraite de Soëst, deux compagnies de grenadiers du régiment de Vaubecourt avaient été surprises. A sept heures du matin, les dragons de la division de Chevreuse ne signalaient dans la campagne aucune trace de l'ennemi. A huit heures, les deux compagnies en question étaient enlevées (3). Pendant toute la campagne de 1758, la cavalerie française montra la même ignorance qui venait, à vrai dire, de la spécialisation exagérée des différentes armes (4).

Mais si Belle-Isle déclinait toute compétence en matière d'hippologie et de remonte, il ne considéra jamais la cavalerie comme une force accessoire. En 1723, il signalait la nécessité de grouper dans les camps au moins 50 escadrons pour étudier l'emploi des masses de cavalerie sur le champ de bataille (5). Avant même d'avoir vu de près la cavalerie prussienne, il se déclarait partisan des gros escadrons, avec un minimum de 160 cavaliers (6). Sous le précédent règne, ce chiffre était de 150, avant la paix de Nimègue, de 120 en 1688, de 140 en 1701 et Puységur demandait 195 hommes pour avoir, pendant toute une campagne, des unités présentant un

(1) Belle-Isle à Choiseul, 31 décembre 1758 (Manuscrits des Affaires étrangères, Autriche, 267-207).

(2) Belle-Isle à Contades, 16 octobre 1758 (Correspondance générale, 3485-3).

(3) Belle-Isle à Contades, 24 octobre 1758 (Correspondance générale, 3485-145).

(4) Voir notamment Chabo à Beauvau, 2 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-17).

(5) Mémoire de Belle-Isle du 31 mai 1732 (Manuscrits des Affaires étrangères, France, 1275-326).

(6) Mémoires de Belle-Isle, 1740 (Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 11254, p. 18).

front étendu et solide (1). Belle-Isle, en maintenant son opinion dix ans plus tard, prétendait que l'escadron français de 160 hommes serait tout juste égal à l'escadron autrichien de 150, parce que la réforme des régiments après le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait laissé dans la cavalerie française que des officiers jeunes et des recrues. et aussi parce que les cavaleries d'Allemagne avaient un entraînement et une instruction meilleurs. Il fallait donc 160 hommes si l'on tenait à combattre sur trois rangs (2), comme il était d'usage. et le Maréchal résumait son avis en ces termes : « Je pense que si les finances du Roi ne permettent pas d'avoir un corps de cavalerie supérieur à celui des ennemis auxquels nous aurons à faire la guerre, il est préférable d'avoir un moindre nombre d'escadrons qui soient à 160, que d'en avoir davantage, réduits à 140... » (3).

En matière d'artillerie, Belle-Isle poursuivit toujours le problème des canons à la Suédoise, destinés à suivre l'infanterie dans tous ses déplacements. L'artillerie du « Corps Royal » avait des pièces assez puissantes, mais les charrois étaient à l'entreprise. les conducteurs étaient des ouvriers civils, peu soucieux d'affronter les dangers de la bataille. Les changements de position sous le feu devenaient presque impossibles et l'infanterie de l'attaque ne recevait aucun appui, matériel ou moral, du canon qui restait sur l'emplacement initial, et, en cas d'échec, tombait invariablement aux mains de l'ennemi. En 1740, Belle-Isle demandait un équipage de « petits canons suédois » pour trois brigades au moins (4), et cette réforme reçut une consécration définitive par l'*Ordonnance* du 20 janvier 1757, qui donnait à chaque bataillon une pièce légère, attelée à trois chevaux appartenant au corps, et servie

(1) Puységur. *Art de la Guerre*, t. I, p. 239. — Maurice de Saxe se contentait de fixer le régiment de cavalerie à 4 centuries de 130 hommes (*Mes Rêveries*, t. I, p. 99).

(2) Seul le corps des carabiniers, formé de vieux cavaliers. combattait habituellement sur deux rangs.

(3) Belle-Isle au Comte d'Argenson, Metz, 23 juillet 1750 (Mémoires techniques, cavalerie, carton 31). Voir aux annexes. En 1757, l'escadron était à 140 chevaux ; en 1758 il fut porté à 160, mais l'effectif disponible dépassa rarement 120.

(4) Mémoires de Belle-Isle, 1740, *loc. cit.* Le modèle de ce canon avait été rapporté de Stockholm par le Chevalier de Bellac et expérimenté à Compiègne en 1739.

par un sergent et seize soldats du régiment d'infanterie (1). C'était un minimum et le Maréchal ne cessa de faire travailler les arsenaux pour doter les bataillons d'une seconde pièce que réclamaient les généraux en campagne (2). Mais il accorda la même attention aux questions techniques, en encourageant à Metz les essais de Bélidor qui réduisit avec succès la charge de poudre employée à cette époque (3), en faisant rechercher le problème de l'obusier léger (4), et en mettant en expérience à Calais, un dispositif ingénieux pour assurer le retour automatique en batterie des pièces de siège (5).

Un des problèmes les plus négligés au XVIII[e] siècle était le ravitaillement des troupes. Le nombre des voitures était incalculable, mais elles étaient pour la plupart réquisitionnées de force et transportaient surtout le bagage des généraux et des officiers. Les bataillons se débrouillaient comme ils pouvaient pour mettre la main sur des véhicules et s'en servaient sans ordre pour les approvisionnements de pain, les rechanges de vêtements et de chaussures ; alors que l'armée prussienne vivait sur le pays en exploitant systématiquement les ressources locales, il était de tradition dans l'armée française de faire nourrir les troupes « par le Roi », ce qui n'empêchait nullement le pillage et la maraude, car les distributions régulières étaient incertaines ou défectueuses. Le grand talent de Belle-Isle fut de réglementer les services de l'arrière et de préparer soigneusement les campagnes. Il estimait, à juste titre, qu'il faut

(1) *Recueil de Saulgeon*, vol. 48.

(2) « Ce qui détermine à présent le plus grand succès des batailles, c'est le canon. L'inconvénient de l'occupation que cela donne aux soldats, l'embarras que cela cause dans les marches n'est pas capable de contrebalancer l'avantage dont il est dans presque toutes les opérations de la guerre. » [Clermont à Belle-Isle, Wesel, 23 avril 1758 (Correspondance générale, 3509-66)].

(3) Jusqu'alors on employait un poids de poudre égal au poids du boulet. Bélidor diminua de moitié la charge de poudre (*Journal de Luynes*, t. XII, p. 472).

(4) Capitaine Sautai, *Les Préliminaires de la Guerre de Succession d'Autriche*, p. 150.

(5) « Il a été fait un essai avec un succès suivi d'une pièce de canon de 16 et d'une de 24, dont la direction une fois prise est fixée par des points d'appui occasionnés par un rouleau, qui, la pièce ayant tiré et reculé, fait avancer l'affût avec le secours de deux hommes sur une espèce de potence clouée à plat sur la plate-forme et dont les côtés ou les branches assujettissent les roues de l'affût, ce qui peut être fort utile dans un siège où une batterie peut tirer toute la nuit dans la direction prise pendant le jour et il faut moins de monde pour le service des pièces qui se fait plus vite que quand il faut appointer chaque fois qu'on tire... » (Mémoire anonyme, 1756 (Mémoires techniques, infanterie, carton VIII)].

nourrir le soldat en raison de l'effort à donner et que l'alimentation entre pour une large part dans les questions d'endurance, de courage et de discipline. Lorsqu'il entama la retraite sur Prague par un froid rigoureux, il porta la ration de viande à une livre et le riz à deux onces (1). Il ne ménageait pourtant pas les hommes et, les étapes qu'il prescrivit en Provence mécontentèrent souvent les Espagnols (2), mais dès qu'il trouvait un expédient pour soulager la marche de son infanterie, il se souvenait des leçons du maréchal de Vendôme. Des chariots du pays étaient commandés par relais « de quatre lieues en quatre lieues, au moyen de quoi on fait faire des doubles et des triples marches à de l'infanterie en vingt-quatre heures et, quand on n'a pas assez de voitures, on en a en relai seulement pour les malingres et les traîneurs qui, après s'être reposés un temps se retrouvent en état de marcher » (3). En Provence, il ne commença les opérations qu'après s'être assuré une avance de vingt jours de vivres et de fourrages et après avoir rassemblé pour leur transport dix à douze mille paysans, hommes et femmes, six mille ânes et une quantité de mulets (4).

En dehors de la France, il estimait que l'armée devait se fournir sur les territoires parcourus, au moyen d'achats directs ou à l'entreprise, de réquisitions régulières ou de contributions levées sur les populations hostiles. Lorsqu'en 1757, les troupes cantonnent dans les principautés rhénanes, Belle-Isle estime que les pays alliés doivent fournir au moins le fourrage, « car il n'est pas possible de faire la guerre en payant la nourriture des chevaux comme au cabaret » (5). Mais ces méthodes nouvelles qui sont imposées par l'accroissement des effectifs demandent, pour être appliquées, une discipline rigoureuse et c'est bien sur le chapitre de la discipline que Belle-Isle s'est toujours montré intraitable. En 1734 et en

(1) Instruction de Belle-Isle aux troupes, décembre 1742 (Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3720, p. 156).
(2) Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 1560, p. 202.
(3) Belle-Isle au Duc d'Aiguillon, 8 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).
(4) *Journal de Luynes*, t. VIII, p. 78 et 89.
(5) Belle-Isle à Folard, 18 juin 1757 (Manuscrits des Affaires étrangères, Bavière, 136-142).

1741, les troupes de son commandement se comportèrent si bien « que les peuples étaient aussi tranquilles dans ces pays que les propres sujets du Roi dans les provinces de France » (1), et ce bon ordre, cette soumission absolue du soldat pendant les heures les plus difficiles, Belle-Isle les obtint, non pas en terrorisant la troupe, mais, au contraire, en l'entourant de sa sollicitude.

On n'a peut-être pas écrit dans toute la littérature militaire des pages plus admirables que les feuilles de l'instruction destinée par le Maréchal à guider la conscience de son fils. Au moment où le comte de Gisors allait prendre le commandement du régiment de Champagne, son père attirait son attention sur bien des points qui resteront éternellement à l'ordre du jour. Pour être chef de corps, il faut s'attacher à connaître son personnel, à l'aimer, à s'en faire aimer : « Ayez pour les anciens capitaines des égards marqués, consultez les fréquemment, témoignez leur de l'amitié et de la confiance. Soyez le soutien, l'ami, le père des jeunes officiers ; aimez les vieux bas officiers et les anciens soldats ; parlez-leur souvent et toujours avec bonté, consultez les même quelquefois ». Sans doute il faut rester ferme et, malheureusement, sévir : « Ne vous servez jamais de punitions que la loi réprouve, que l'esprit national condamne ; quand vous serez forcé de punir, qu'on lise sur votre figure toute la peine que vous éprouvez d'être obligé d'en venir à cette dure extrémité » ; mais la discipline exige que le chef paye d'exemple et le Maréchal exigera cette qualité de son fils : « Je ne vous recommanderai pas l'étude des ordonnances militaires, vous vous y êtes livré de bonne heure, mais de ne jamais vous écarter de ce qu'elles prescrivent. Je serai le premier à vous punir ou à solliciter votre punition, si j'apprends jamais que vous vous êtes permis de vous en éloigner. La loi est, aux yeux de tout bon citoyen, de tout bon militaire, l'objet le plus sacré... » (2).

(1) Décembre 1734 (Correspondance générale, 2742). — Belle-Isle à Folard, 20 avril 1734. (*Ibid.*, 2743). — *Journal de Luynes*, t. III, p. 468. — Voir aussi l'opinion de Maurice de Saxe, qui est toute pareille (*Mes Rêveries*, t. III, p. 18).

(2) Instruction de Belle-Isle pour le Comte de Gisors, reproduite en entier dans l'ouvrage de Cam. Rousset, *Le Comte de Gisors*, p. 29.

Tout ce code admirable suffit à montrer combien peu Belle-Isle était « Prussien ». Folard n'avait pas tenu compte des forces morales dans ses écrits ; Maurice de Saxe jugeait admirablement les Français et leur caractère, mais il appartenait à Belle-Isle de les comprendre, car il sentait en lui-même toutes les aspirations de l'officier et du soldat : « Aimez votre patrie, aimez votre roi... aimez la gloire » répétait-il à Gisors (1). Aussi, peu de généraux furent populaires à ce point. Pour le soldat, il était « le père Belle-Isle » (2) ;pour l'officier, il était le chef dans lequel on a toute confiance : « Je suis bien éloigné de croire de n'être point secouru, déclare le marquis d'Armentières, enfermé dans Leitmeritz : M. le maréchal de Belle-Isle ne me laissera point prendre » (3). Et sa doctrine de commandement, basée sur l'énergie, la justice et la bonté ne varia pas dans les dernières années de sa vie ; les leçons qu'il donnait à son fils, il les répétera constamment à ses disciples et à ses amis : « Que les troupes soient bien persuadées que vous voulez leur bien et que vous serez toujours bien attentif à leur procurer leurs besoins, leurs commodités et même leur bien-être, quand vous le pourrez ; mais qu'en même temps, vous serez ferme et inébranlable pour l'exécution des règles et ordonnances et des ordres que vous aurez donnés, que vous voulez que la plus sévère et la plus exacte discipline soit continuellement observée et qu'il n'y ait jamais de relâchement ni d'exception... » (4).

***

Tel était l'homme auquel les intérêts supérieurs de l'armée se trouvèrent confiés au début de l'année 1758. Il possédait, à côté d'une riche expérience, une méthode de travail et de commandement, une doctrine militaire, une souplesse d'esprit et une faculté d'adaptation qui permettaient de le considérer

---

(1) Instruction de Belle-Isle pour le Comte de Gisors, reproduite en entier dans l'ouvrage de Cam. Rousset, déjà cité.

(2) X... à Belle-Isle, Paris, 23 novembre 1734 (Correspondance générale, 2771).

(3) D'Armentières au Comte de Wallis, 22 novembre 1742 (*Journal de Luynes*, t. IV, p. 371).

(4) Belle-Isle à Soubise, 14 novembre 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

comme une des belles intelligences de son époque. Il avait manqué l'occasion de manifester les talents d'un grand capitaine, mais quand on étudie les opérations qu'il dirigea, soit en Bohême, soit en Provence, on ne peut s'empêcher de croire qu'il eût possédé, le cas échéant, les qualités du maréchal de Saxe. Il était aussi entreprenant, aussi clairvoyant, aussi capable de jeter une vue d'ensemble sur les événements et les difficultés ; en toute circonstance, il se montra extrêmement audacieux tout en ne laissant au hasard qu'un rôle très réduit par une minutieuse préparation des moyens employés (1). Au moment de son entrée au Ministère il avait soixante-quatorze ans et des infirmités nombreuses. Dix ans plus tôt, il eût été à même de commander l'armée ; la face des choses aurait certainement changé s'il avait pu se rendre sur le théâtre des opérations.

Il dut se résigner au rôle plus modeste d'administrateur et là encore, son ardeur et, peut-être, son ambition élargirent singulièrement ses fonctions de secrétaire d'Etat. Dans l'organisation de l'armée, il porta des coupes sombres et commença les réformes qui devaient se continuer jusqu'à la Révolution de 1789 par les travaux de Choiseul, de du Muy, de Ségur et de Saint-Germain(2). Et si la guerre de Sept Ans eut pour le Royaume des résultats désastreux, il faut bien convenir que la partie fut perdue peut-être parce qu'on n'écouta pas assez les conseils du Maréchal, aux armées comme à la Cour. Belle-Isle s'obstinait à voir dans son pays l'arbitre des destinées de l'Europe, la France de l'ambassade grandiose de Francfort et de la journée de Fontenoy : il n'était pas fait pour comprendre la pusillanimité de Bernis ou le scepticisme de Choiseul.

(1) Les dispositions prises pour la retraite de Prague et notamment la marche sur Egra en dispositif articulé sont un modèle à la fois d'audace et de prudence. Cf. Turpin de Crissé, *Essai sur l'Art de la Guerre*, t. I, p. 37.

(2) Voir l'œuvre militaire de la Révolution, *Revue d'Histoire*, 1912, *passim*.

CHAPITRE III

L'entrée de Belle-Isle au Ministère

Départ du Marquis de Paulmy. — Crémilles est adjoint au Maréchal. — Rapports de Belle-Isle et du Comte de Clermont. — La Mission de Mortaigne à l'armée. — La Retraite sur le Rhin. — Intervention de Belle-Isle. — Evacuation de l'Ost-Frise et de la Hesse.

A tous égards, la nomination du maréchal de Belle-Isle était un gros événement. Il était imprévu. Seuls, les familiers de la Cour avaient perçu des bruits de couloir. Le président Hénault commençait à s'inquiéter en apprenant que Belle-Isle songeait à prendre la place du marquis de Paulmy. Sans hésiter, il demanda des précisions au Maréchal. La réponse le rassura mais, huit jours plus tard, la démission de son protégé, remise entre les mains du Roi, devenait un fait accompli (1).

On allégua des raisons de santé. Fatigué par dix années de travail au ministère, Paulmy, d'abord adjoint à son oncle, le comte d'Argenson, puis titulaire du portefeuille, ne songeait, disait-on, qu'à se reposer dans une ambassade (2). En réalité, quoique travailleur infatigable et rempli des meilleures intentions, il n'était guère en état d'assumer une responsabilité très lourde, alors que la prochaine campagne semblait devoir s'ouvrir dans des conditions désastreuses. La démission de Paulmy fut bénévole, mais elle s'imposait. En succédant à son oncle, le 2 février 1757, il avait bien prévu « qu'il ne resterait au ministère que le temps nécessaire pour que l'on

(1) *Mémoires du Président Hénault*, p. 269.
(2) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 379.

pût se fixer sur un autre choix. Sa retraite, à la fois volontaire et forcée, qui eut lieu le 22 mars 1758, fut accompagnée de tout ce qui pouvait en adoucir l'amertume. Le Roi exigea qu'il continuât d'assister au Conseil en qualité de Ministre d'Etat (1).

Le lendemain, Paulmy présenta les chefs de bureau du ministère au nouveau titulaire du portefeuille et continua pendant quelques jours l'expédition des affaires courantes. Le vieux Maréchal avait représenté qu'il ne pourrait entrer dans tous les détails du service et se charger de la signature. La préparation des réformes indispensables et le rétablissement de la situation compromise en Allemagne absorberait pendant longtemps encore toute son activité : « Plût à Dieu, écrira-t-il au mois de juin que j'eûsse été quinze mois plus tôt chargé du département que le Roi m'a confié beaucoup trop tard, nous n'en serions pas réduits aux expédients forcés qu'il faut prendre » (2); à ces difficultés matérielles s'ajoutait une question de protocole et de hiérarchie. Les secrétaires d'Etat à la Guerre possédaient une véritable charge administrative qui les rangeait parmi la noblesse de robe ; les généraux étaient souvent ministres sans portefeuille; le maréchal de Villars, en 1715, avait été le seul ministre militaire du département avec une situation exceptionnelle qui lui donnait, avec la présidence du Conseil de Guerre, la haute main sur toutes les affaires militaires du royaume. Quant à Louvois, il était conseiller au Parlement de Metz, Chamillart cumulait le secrétariat d'Etat et le contrôle général des finances, le marquis de Breteuil et d'Angervilliers étaient intendants des généralités de Limoges et de Paris.

La nomination de Belle-Isle avait paru jusqu'au dernier moment improbable parce qu'on trouvait la dignité de maréchal incompatible avec les fonctions de secrétaire d'Etat, mais les circonstances dictaient le partage à faire entre les attribu-

(1) *Biographie Universelle de Michaud*, t. XXXIII, p. 212. — Le Marquis de Paulmy, né à Valenciennes en 1722, fut tout d'abord commissaire général des guerres. Après avoir travaillé simultanément aux Ministères de la Guerre et des Affaires étrangères, il fut nommé en 1748 ambassadeur de France en Suisse. Adjoint au Secrétaire général de la Guerre en 1751, ministre en 1757, il obtint en 1762 l'ambassade de Pologne, en 1766 celle de Venise. En 1770, ne pouvant avoir la Légation de Rome, il se retira de la carrière pour se consacrer à l'étude des lettres. Sa bibliothèque, comprenant 800.000 volumes, a formé le fonds de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il mourut en 1787.

(2) Belle-Isle à Choiseul, 24 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-133).

tions du ministre et les pouvoirs qu'il déléguerait (1). Le choix d'un collaborateur se fixa sur Crémilles (2). Ce général, d'une santé chancelante, d'un caractère très doux, avait déjà travaillé sous les ordres du marquis de Paulmy; par tempérament, c'était un organisateur et un officier d'état-major plutôt qu'un entraîneur d'hommes. Son commandement du camp de Beaucaire, en 1753, avait laissé le souvenir d'un chef soucieux avant tout de la discipline et de la régularité (3). Maurice de Saxe avait fait de lui le meilleur des maréchaux généraux des logis. Paris-Duverney, comme directeur des subsistances eut l'occasion de le voir à l'œuvre et de se l'attacher (4). Mme de Pompadour lui témoigna plus tard un intérêt bienveillant (5) que Bernis ne comprendra guère ; pour lui, Crémilles était un « homme faible, ambitieux et timide, qui aurait voulu les premières places et qui craignait de ne pouvoir s'y soutenir (6). En tout cas, travailleur effacé, modeste, il avait les qualités voulues pour seconder le Maréchal en restant un peu dans l'ombre. Ses attributions ne firent l'objet d'aucun règlement, il était réellement à la disposition de Belle-Isle et ce dernier comprenait ainsi sa tâche en écrivant aux généraux :

« Le Roi en me confiant la charge de secrétaire d'Etat du Département de la Guerre a bien voulu me faciliter les moyens de remplir plus aisément, dans toute leur étendue, les fonctions de cette charge. Le parti que S. M. a jugé devoir prendre a été de nommer un officier général dont les talents, les lumières et l'expérience lui fûssent particulièrement connus

(1) Voici qu'elles étaient, d'après l'*Almanach Royal de 1758*, les attributions du Secrétaire d'Etat à la Guerre :

La Guerre. Le Taillon. Les Maréchaussées. L'Artillerie. Les Fortifications de terre. Les pensions, dons ou brevets des gens de guerre. Tous les Etats-Majors, à l'exception des gouverneurs généraux, des lieutenants-généraux et des lieutenants du Roi dans les provinces qui ne sont pas de son département. Les Haras du Royaume.

Provinces et Généralités :

Les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Le Barrois. L'Artois. La Flandre. Hainault. Alsace. Franche-Comté. Roussillon. Dauphiné. La Ville de Sedan et dépendances.

(2) Boyer de Crémilles (1700-1768), entré au service en 1717, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1744, lieutenant-général en 1748.

(3) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VIII, p. 115.

(4) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 236.

(5) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 112.

(6) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 391.

pour m'aider dans un ministère dont les détails sont extrêmement étendus, pouvoir signer, au lieu de moi, la plupart des expéditions concernant la guerre et travailler même avec S. M. lorsque les circonstances l'exigeront ; son choix s'est porté sur M. de Crémilles dont aucun militaire ne peut ignorer le mérite ; comme l'application continuelle que je dois aux objets les plus importants ne me permettra pas toujours de traiter les affaires avec vous, ni même de vous mander les décisions ou les volontés de S. M. son intention est que tout ce que M. de Crémilles pourra vous en écrire ait le même effet que si je vous l'avais écrit moi-même... » (1).

On remarquera par cette lettre que Belle-Isle ne désigna pas lui-même son adjoint. C'est le Roi qui a cru devoir le nommer et « son choix s'est porté sur M. de Crémilles ». Crémilles espérait mieux, du moins sa correspondance avec Duverney le prouve, mais en acceptant le rôle subalterne qu'on lui destinait, celui que ses familiers appelaient « mon bon Crémilles » montra, une fois de plus, son caractère facile et toujours accommodant. « Duverney, Montmartel sont fort contents de cet arrangement » écrivait Mme de Pompadour (3), et Crémilles s'en arrangea fort bien lui-même.

(1) Belle-Isle au Marquis de Castries, 13 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-248). — Crémilles confirme ces dispositions : « Mon état auprès de M. le Maréchal de Belle-Isle est enfin constaté. J'ai une commission du Roi pour concourir, sous ses ordres, à la plus prompte expédition de tout ce qui tient à l'administration de la guerre, avec le pouvoir du Roi de faire toutes les signatures que M. le Maréchal ne jugera pas à propos de faire lui-même, à l'exception de celles qui, par leur nature doivent être portées devant les Cours » [Crémilles à Clermont, 10 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-170.)] — Le traitement de Crémilles fut fixé à 30.000 livres payées par Belle-Isle sur la charge de secrétaire d'Etat (*Journal de Luynes*, t. XVI, p. 397). — La question des pouvoirs du Maréchal et de Crémilles ne fut pas réglée sans difficultés : « On dit même à ce sujet qu'en nommant M. le Maréchal de Belle-Isle, le système de la Cour est d'exclure dorénavant les gens de robe de cette place de Secrétaire d'Etat pour la Guerre. » (*Journal de Barbier*, t. VII, p. 24). — Les pouvoirs de Crémilles ne furent signés que le 9 avril, et encore « parce que le Roi a pris le ton de maître ». [Belle-Isle à Clermont, 10 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-166.)]

(2) Crémilles à Duverney, Hameln, 8 mars 1758. — Correspondance Duverney-Crémilles, p. 108.

(3) Mme de Pompadour à Clermont, 28 février 1758 (Fonds de Suède, vol. 35, page 83). — M. Camille Rousset, dans son bel ouvrage *Le Comte de Gisors*, page 387, s'appuie sur une lettre de Belle-Isle à Clermont pour affirmer qu'au 26 février, le Maréchal s'attendait à voir nommer Crémilles Ministre de la Guerre : « Le Roi a désiré que je prisse la principale direction du département de la guerre ; en attendant l'arrivée ici de M. de Crémilles, M. de Paulmy continuera les expéditions et détails auxquels je ne puis ni ne dois vaquer... » Nous ne voyons là rien qui puisse démontrer que Belle-Isle ait été chargé de l'intérim de la Guerre en attendant l'arrivée de Crémilles. Le Maréchal n'accepta le 26 février

Parmi les collaborateurs de Belle-Isle, si l'on excepte son fils, le comte de Gisors, et de Vault qui travaillèrent auprès de lui d'une manière intermittente, lorsque les quartiers d'hiver de l'armée leur permettaient de rentrer à Paris, il faut citer en premier lieu Fumeron, premier commis de la Guerre et, pour ainsi dire, chef de cabinet du secrétaire d'Etat. Fils d'un commissaire ordonnateur des guerres qui fut un des chefs de bureau de Chamillart, Jacques-Jean-François de Fumeron, sieur de Verrière, avait débuté, lui aussi, à vingt ans comme commissaire ordonnateur. Il avait été chargé de la correspondance avec les généraux d'armée sous les ministères de Breteuil, d'Argenson et Paulmy ; il conserva ces fonctions avec Belle-Isle et la plupart des lettres qui parviennent d'Allemagne lui sont soumises pour un premier examen (1). Le premier commis Le Tourneur l'aidait dans cette tâche. Le secrétariat particulier du Maréchal au ministère était dirigé par un autre commis, nommé Patiot, auquel on prêtait une certaine influence, si l'on en juge par la quantité de requêtes envoyées à lui directement par les officiers à la recherche d'un avancement ou d'une pension (2). Mais Belle-Isle employait beaucoup de secrétaires payés par lui et faisant partie de son train de maison ; c'est ainsi qu'en 1757 il avait à son service Ducis qui

---

le portefeuille qu'à la condition de pouvoir déléguer une partie de ses attributions. Voir *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 95.

Le Ministère était alors installé à Versailles et comprenait huit bureaux :

1° Propositions aux Etats-Majors des places, emplois vacants, croix et pensions ;

2° Expédition des provisions, discipline, correspondance militaire. (C'était le bureau le plus important) ;

3° Détail de la marche des troupes par étapes ;

4° Solde, pensions, dons et brevets ;

5° Expédition des ordres et arrêts du Roi ;

6° Détails des retenues des officiers et délits militaires ;

7° Artillerie, fortifications, maréchaussée, vivres et fourrages ;

8° Milices, hôpitaux, uniformes, lits, bois et lumière.

(Commandant Colin, *Les Campagnes du Maréchal de Saxe*, t. I, p. 136.)

(1) Né en 1701, mort en 1774, Fumeron avait épousé Mlle de la Faye, dont il eut deux fils dont l'un, Fumeron de Mérancy, était capitaine aide-major au régiment de dragons de Custine, et deux filles, mariées l'une à M. de Palis, brigadier et lieutenant-colonel du régiment de dragons, mestre de camp général, l'autre au Sr Pontet de la Croix-Maron, commissaire ordonnateur des guerres (Archives administratives de la Guerre, Dossiers des commis).

(2) La situation de ces personnages était très importante : Fumeron et Letourneur obtinrent des pensions de retraite de 18.000 livres, chiffre énorme pour l'époque, et Patiot avait 7.200 livres de pension (Archives administratives de la Guerre, *loc. cit.*).

se fit un nom dans les lettres comme adaptateur de Shakespeare, et qui le quitta pour suivre en Allemagne la fortune de Montazet. En 1758, sa correspondance privée absorbait six personnages : Saint-Paul, Verrin, Lapouce, Groult, Gobron, Carence et trois courriers : Georges, La Tour et la France faisaient le service des dépêches (1).

*
* *

Les félicitations affluèrent, de toutes les garnisons de France, de l'armée d'Allemagne et de plusieurs cours souveraines d'Europe : parmi les grands noms du royaume, il faut relever le comte de Beaujeu, M. de Brassac, le vicomte de Narbonne-Pelet, le duc de Brissac (2); « J'apprends que le Roi venait de vous charger de la direction générale de la guerre. Je dirai avec toute l'Europe qu'il ne pouvait pas la mettre en meilleures mains » écrit le général Castella (3). Mêmes éloges flatteurs de la part du duc Louis de Würtemberg, du comte de Brülh, ministre du roi de Pologne (4), et du chevalier Folard au nom de l'Electeur de Bavière (5). Les officiers des « Indes militaires », Lally, d'Estaing, Soupire, Landivisiau n'apprennent la nouvelle qu'au mois d'octobre et leurs félicitations arriveront un an après l'événement (6). Enfin, la régence de Clèves et le bourgmestre de Brême s'empressent d'envoyer leurs congratulations et ne manquent pas d'en profiter pour demander une réduction des charges qui pèsent lourdement sur leur pays (7).

Les encouragements ne faisaient pas défaut, mais la tâche était lourde pour un vieillard de santé toujours délicate. Elle était d'autant plus difficile que le rôle du Ministre allait consister à réparer des fautes essentiellement imputa-

(1) Archives nationales, manuscrits Tx 449[14].
(2) Voir le tome 3501 de la Correspondance générale, *passim*.
(3) Wesel, 8 mars 1758 (Correspondance générale, 3501-18).
(4) Vienne, 23 mars, Varsovie, 8 avril (Correspondance générale, 3501-124 et 208).
(5) Folard à Bernis, Münich, 8 mars 1758 (Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères, Bavière, vol. 137, p. 115).
(6) Voir Archives supplémentaires, carton 26, *passim*.
(7) 15 mars 1758 (Correspondance générale, 3508-126 et 129).

bles au régime même de la France plutôt qu'à ses prédécesseurs. Il fallait réformer les mœurs et les institutions, mais, avant tout, sauver les armées d'Allemagne de la déroute et de la ruine définitive, et cela malgré leurs chefs, c'est-à-dire malgré la Cour. Belle-Isle montrait une singulière audace en écrivant au comte de Clermont cette simple phrase : « C'est moi, Monseigneur, qui vais prendre et suivre avec V. A. S. la correspondance et donner les ordres essentiels concernant votre armée » (1).

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, fils de Louis III, prince de Condé, naquit le 15 juin 1709 (2). Il fournit la carrière militaire la plus étrange et la plus rapide en étant tout jeune « moitié plumet, moitié rabat ». Moins d'un an après sa naissance, il était colonel du régiment d'infanterie d'Enghien. A huit ans, il était d'Eglise. A quatorze, il cumulait cinq abbayes. A quinze, il était chevalier du Saint-Esprit et mestre de camp du régiment de cavalerie de Clermont. Sans abandonner complètement cette situation de moine soldat, fort équivoque au XVIIIe siècle, il obtint, en 1733, la dispense nécessaire pour suivre la carrière des armes sans renoncer à ses bénéfices ecclésiastiques. De lui-même, si l'on en croit les méchantes langues, il se releva d'un vœu tout aussi gênant car la chronique scandaleuse qui se glisse jusque dans les archives officielles de la Guerre lui donne comme maîtresses la Camargo, puis la demoiselle le Duc (3). Quoi qu'il en soit, il fit brillamment ses premières armes, au cours de cette même année 1733 sous les ordres du maréchal de Berwick. Il prit part aux sièges de Kehl et de Philipsbourg. On l'en récompensa bientôt en le nommant, coup sur coup, maréchal de camp en 1734 et lieutenant-général en 1735. Et comme il concourait parallèlement

---

nom de Mme de Tourvoye. » (Billet anonyme, Fonds de Suède, 39 I). — Barbier

(2) Voir *Chronologie Militaire de Pinard*

(3) « M. le Comte de Clermont entretenait une célèbre danseuse de l'Opéra nommée la Camargo. Il s'en lassa et la troqua un jour contre la demoiselle Le Duc avec le Président Bernard de Rieux qui prit, en échange et sans retour, la Camargo. La demoiselle Le Duc était une vaporeuse assez triste ; ce qui n'empêcha pas M. le Comte de Clermont de s'y attacher. Il lui fit prendre le nom de Mme de Tourvoye. » (Billet anonyme, Fonds de Suède, 39-I) — Barbier lui attribua encore d'autres maîtresses, les Marquises de Grave et de Bouillon et Mlle de Quonian (*Journal de Barbier*, août 1724 et juillet 1733, t. I, p. 366, et t. II, p. 415). — Voir aussi l'ouvrage très curieux de Jean Cousin sur le *Comte de Clermont, sa Cour et ses Maîtresses*, 2 vol. Paris, 1867.

aux dignités ecclésiastiques on lui donna, deux ans plus tard, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Le bouillant abbé parut justifier cet avancement extraordinaire. A l'armée des Flandres, commandée par le maréchal de Noailles, il fit la guerre de sièges à Menin, Ypres, Furnes, Anvers et Namur ; à Raucoux, il dirige la droite de la première ligne et l'entraîne à l'assaut, l'épée à la main (1). Après le traité d'Aix-la-Chapelle, il se contente d'exploiter le gouvernement de Champagne et de Brie. En 1753, il demande un fauteuil à l'Académie qui en reste « pétrifiée » mais l'accorde sans peine. Le marquis d'Argenson s'en indigne d'autant plus qu'à son avis, Clermont est « un janséniste fort crédule à la révélation, valétudinaire, asthmatique et ambitieux » (2).

Ce dernier défaut, car l'ambition est au moins un ridicule lorsque l'ambitieux la rend invraisemblable, Clermont l'étala magnifiquement dès que les bruits de guerre se précisèrent au début de 1755. Il demanda le commandement de l'armée, non pas en sollicitant une grâce, mais bien en réclamant un droit. Dans un premier mémoire adressé à Louis XV, il développe ses théories qui sont entièrement originales. Il y flétrit les ambitieux et les généraux assez peu scrupuleux pour ne pas « éviter les batailles décisives qui retardent la conclusion de la paix » (3). Dans d'autres lettres, il prétexte des patentes en sa faveur, patentes qu'il possède encore et qui lui donnent le commandement de l'armée « dans le cas où le maréchal de Saxe serait tué ou malade ou ne pourrait pas servir ». Or, Maurice de Saxe est mort en 1750. Il se déclare prêt à « entreprendre telles opérations que S. M. jugera à propos » (4). Le 21 octobre, il s'adresse à la fois à Bernis qu'il traite de monseigneur et à Mme de Pompadour qui se dérobe (5). Et c'est au moment même où l'on désigne le maréchal d'Estrées que

(1) « Mgr le Comte de Clermont s'y est fort distingué. » [Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson, Bethon, 16 octobre 1746 (Correspondance générale, 3143-65.)]

(2) *Mémoires du Marquis d'Argenson*, t. VIII, p. 170.

(3) Clermont au Roi, sans date (Fonds de Suède, 32-9).

(4) Clermont au Roi, 7 mai 1755 (Fonds de Suède, 32, 10, 11 et 12).

(5) Clermont à Bernis et à Mme de Pompadour, 21 octobre 1756 (*Ibid.*, 32, 13 et 14).

Belle-Isle vient annoncer à Clermont que sa candidature se présente mal (1).

A partir de ce moment, la mésintelligence est née entre deux hommes qui vont se retrouver un an plus tard, l'un commandant en chef et l'autre ministre de la Guerre. Un simple rapprochement de dates suffit à montrer que Belle-Isle ne contresigna pas la lettre de commandement du comte de Clermont. Toute leur correspondance prouve que le Maréchal ne fut pour rien dans sa nomination à la tête des troupes d'Allemagne (2). On a pu croire, par l'*Agenda* confié par Belle-Isle à Clermont, que les deux personnages étaient d'accord, mais il ne s'agit là que d'un mémoire pareil à tous ceux que Duverney, le comte d'Estrées, le comte de Vault composaient pour résumer leurs conseils aux chefs d'armées d'opérations. L'*Agenda* de Belle-Isle appelait l'attention du général sur la nécessité de rétablir dans son armée la discipline, l'émulation et l'honneur, de réprimer sévèrement la maraude, le pillage et la réquisition forcée des voitures, d'améliorer le fonctionnement des hôpitaux. Il l'engageait à vivre en collaboration étroite avec son Intendant : « Quand ce travail est journalier, il est fort court et ne dérange point le général de ses occupations militaires. Ce travail fait la base de sa tranquillité ». Quant aux contributions à lever sur le pays, elles ne doivent pas s'exercer aux dépens des cultivateurs : « Ce n'est point le nécessaire que l'on doit enlever aux habitants d'un pays, mais bien tout le superflu qui, ne se trouvant pas ordinairement chez le peuple, doit venir d'une autre source ». Les corvées exigées pour la réparation des routes donneraient un rendement plus fort si l'on prenait le soin de les commander de proche en proche sans que les paysans aient à découcher de leurs villages. Enfin, détails qui montrent bien la part prépondérante que Belle-Isle avait dans les affaires militaires sous le ministère de Paulmy, le Maréchal annonçait un relèvement des soldes, conseillait

(1) Cette scène est racontée tout au long dans la pièce 21 du t. 32 du Fonds de Suède ; elle a été reproduite par M. Camille Rousset dans le *Comte de Gisors*, p. 147.

(2) Montbarey, notamment, a commis une erreur en écrivant que Belle-Isle avait envoyé Clermont prendre le commandement de l'armée (*Mémoires de Montbarey*, t. I, p. 162).

d'enrôler cinq soldats allemands par compagnie et d'incorporer les déserteurs prussiens, d'organiser au mieux le service d'espionnage et laissait entendre que les arsenaux travaillaient sans relâche pour augmenter la dotation des régiments en artillerie légère (1).

*
* *

En prenant en main le ministère, Belle-Isle ne pouvait plus se contenter d'envoyer des conseils ; sans doute, Clermont ne les avait pas négligés, ainsi qu'en témoigne le questionnaire administratif envoyé par lui, séance tenante, à son intendant (2), mais il fallait craindre pour l'avenir. Les deux personnalités du Maréchal et du Général en chef ne sympathisaient pas ensemble et Belle-Isle avait autant de raisons de se méfier des inspirations personnelles du comte de Clermont que de redouter les avis et les conseils de Bernis et de Paris-Duverney. Le premier était découragé, ne comprenait rien à l'action militaire et ne songeait qu'à déposer les armes. Le second s'opposait à la suprématie du commandement sur les services administratifs. Belle-Isle ne pouvant être en personne sur le théâtre des opérations, il crut bon de déléguer auprès du comte de Clermont un lieutenant-général pour lequel il avait la plus grande affection et la plus profonde estime. Le comte de Mortaigne (3), âgé de soixante-dix ans, paraissait tout désigné pour être le mentor de Clermont après avoir été l'élève préféré du Maréchal. Ses états de services n'étaient qu'une longue succession de campagnes ; il avait, chose assez rare pour l'époque, passé par tous les grades et son expérience était indiscutable, mais il était bien connu, trop connu même par ses attaches avec Belle-Isle et son rôle d'intermédiaire entre le caractère ombrageux du Général en chef et la personnalité vigoureuse du Ministre allait faire de lui le plus malheureux des hommes.

(1) Belle-Isle à Clermont, 19 janvier 17[illegible] (Fonds de Suède, 35-1).

(2) Questionnaire de Clermont, février 1758 (Fonds de Suède, 35-49).

(3) Ernest-Louis Mortany, Comte de Mortaigne, né en 1688. — Volontaire au régiment de Royal-Allemand (1706), lieutenant (1708), capitaine (1713), major (1728), mestre de camp de cavalerie (1734), maréchal-général des logis (1741). Voir *Chronologie militaire de Pinard.*

Colonel à quarante-six ans et de condition pauvre, Mortaigne eût terminé bientôt une carrière assez obscure lorsqu'il réussit à s'attacher à la fortune de Belle-Isle. Il l'accompagna dans son voyage à Francfort en 1741, lors de l'ambassade éblouissante, et désormais ne le quitta plus guère. Il était à ses côtés au siège de Prague, il fut son chef d'état-major en Provence ; à la paix, il le seconda encore dans le commandement du pays messin. Enfin, parvenu au grade de lieutenant-général, il reprit un commandement à l'armée du maréchal d'Estrées, prit part à la bataille d'Hastenbeck et rentra sur ses terres à Beigny, près de Sedan, au moment des quartiers d'hiver.

Au contact de Belle-Isle, son ambition s'était développée, et avec elle était survenue la suite habituelle des déceptions et des amertumes. En 1757, le Maréchal lui proposa une place de conseiller auprès du prince Charles d'Autriche ; Mortaigne répondit avec empressement à cette offre qu'il acceptait mais en réclamant le cordon bleu. Cette exigence fit-elle réfléchir? L'affaire n'aboutit pas (1) et Mortaigne furieux termina le malencontreux incident par une lettre bourrue qui sent le radotage : « Il en résulte que les services passés et les talents acquis par les travaux continuels et l'effusion du sang ne sont pas si utiles pour mener aux distinctions que la tranquillité et le séjour de Paris » (2).

Le Maréchal essaya de lui faire oublier cette déconvenue en l'envoyant auprès de Clermont dans un poste de choix : « M. le comte de Clermont se trouve beaucoup trop isolé et il a certainement besoin de quelque officier général du premier ordre qui puisse lui donner des conseils tels que vous êtes en état de les donner par votre expérience et par l'élévation de vos sentiments... Je vous confie que, par des arrangements que je ne puis détailler dans cette lettre, je compte que vous serez à l'armée le second lieutenant-général... » (3). Mortaigne accepte mais paraît se faire prier. Il se dit sans argent, sans valets, sans

(1) Mai-juin 1757. Correspondance de Belle-Isle et de Mortaigne (Correspondance générale, 3490, p. 2, 3, 5, 7).

(2) Mortaigne à Belle-Isle, 24 juin 1757 (Correspondance générale, 3490-8).

(3) Belle-Isle à Mortaigne, 3 mars 1758 (Correspondance générale, 3490-17).

chevaux, « Mme de Mortaigne habite Beigny hiver et été..., j'ai eu bien de la peine à trouver cent louis pour faire mon voyage ». Il est essentiel qu'on lui accorde le cordon bleu. Enfin, il s'arrangera comme il pourra si le Maréchal lui donne l'assurance qu'il sera le premier lieutenant-général avec « expectative de mieux », c'est-à-dire avec la promesse d'être un jour général en chef de l'armée (1). Belle-Isle essaye de calmer ces impatiences. Les fonctions de Mortaigne seront des plus élevées : « Je pense bien qu'il n'y aurait rien de mieux à faire que de vous donner la place de maréchal-général des logis ; vous le serez dans l'essentiel (2) qui est pour décider sur l'emplacement des quartiers et la disposition générale des troupes. M. le comte de Clermont vous communiquera les lettres que je lui écrirai à ce sujet » (3).

Mais là s'arrêtent les concessions. Mortaigne voulait être le premier lieutenant-général de l'armée et le successeur désigné du comte de Clermont en cas d'événements imprévus. Le Ministre lui fait remarquer avec justesse que Contades est son ancien et lui laisse entendre qu'il ne le placera jamais sous ses ordres. Tout ce qu'il peut faire pour Mortaigne, c'est d'assurer sa nomination de maréchal-général des logis et de préparer son élévation au maréchalat. Plus tard, il sera sûrement en droit d'espérer un gouvernement important et l'ordre du Saint-Esprit : « Tout consiste donc à présent, et ce doit être votre principal objet, à plaire à M. le comte de Clermont, à mériter sa confiance ».

Mortaigne se montre bien dès le début ce qu'il est et ce qu'il restera pendant toute la campagne : Caractère aigri, personnage ambitieux et jaloux, perpétuel quémandeur. Tour à tour, il flattera Belle-Isle et Clermont et se rendra, malgré cette tournure de relations, parfaitement désagréable à l'un et à l'autre. Au fond, c'est un officier pauvre et, dans des fonctions qui l'appellent à fréquenter les grands seigneurs et la haute finance, il ne peut faire bonne figure. Pendant des années, il a

(1) Mortaigne à Belle-Isle, Metz, 8 mars 1758 (*Ibid.*, 3490-18).

(2) Le Marquis de Monteynard venait d'être nommé maréchal-général des logis.

(3) Belle-Isle à Mortaigne, 8 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-19).

cherché l'occasion de relever son crédit et d'acquérir les bénéfices qui permettaient seuls au XVIIIe siècle de fonder une maison ; il a toujours cherché cette occasion sur les champs de bataille et par des moyens honnêtes mais, en 1758, il sent que les jours s'enfuient et que l'hiver est proche. Ne peut-on pas excuser le vieil officier de cette obsession, quand on le voit à Wesel s'accrocher au comte de Clermont comme à sa dernière planche de salut et vivoter loin du train luxueux des autres généraux? Le 29 avril, son modeste équipage n'est pas arrivé. « Je couche sur un mauvais matelas, écrit-il à Gisors, je refuse presque tous les bons dîners qu'on m'offre, mon valet de chambre me fait une soupe à l'eau et va chercher deux ou trois mauvaises côtelettes au coin de la rue... » (1).

Mais toutes ces conditions vont faire échouer la mission que lui confiait le nouveau ministre. Reçu par le comte de Clermont avec une politesse glaciale, il cherchera vainement à rentrer en faveur : il reste, pour le général et son entourage, l'homme de confiance de Belle-Isle et qui sait ? le Ministre n'attend peut-être qu'une occasion pour le mettre à la tête de l'armée. De jour en jour, Mortaigne s'aperçoit qu'on l'écarte et qu'on cherche à se débarrasser de lui. Son caractère s'en aigrit davantage. Il est trop vieux pour s'assouplir, il ne peut ni plier ni s'imposer ; il n'a jamais eu de commandement en chef, il n'a jamais été diplomate. C'est l'antithèse vivante de Belle-Isle et c'est là tout le secret de leur intimité.

Mortaigne était un gros travailleur, un excellent chef d'état-major, un homme bourré de connaissances militaires, mais il n'avait rien de ce qu'il fallait pour plaire au comte de Clermont et à la troupe. Toutes les lettres écrites de l'armée le représentent comme un inférieur obséquieux, un chef très dur, très exigeant, prétentieux, se complaisant dans la minutie du détail. Il était tout indiqué pour travailler avec Belle-Isle. Le Maréchal avait le genre de la conception, Mortaigne avait le don de l'exécution. Tous deux se complétaient, mais, avec le comte de Clermont, les deux rouages se contrarièrent. Il eût fallu près du général en chef un auxiliaire modeste et silencieux

(1) Mortaigne au Comte de Gisors, Wesel, 29 avril 1758 (3490-28).

et pourtant courtisan habile, un homme rédigeant dans l'ombre les ordres et les rapports et donnant à son chef l'illusion d'en être l'auteur par le fait même qu'il les avait signés. Mortaigne était trop maladroit et trop orgueilleux pour jouer un pareil rôle et pourtant c'est à ce prix seulement que ses ambitions avaient des chances de se réaliser. Belle-Isle en l'envoyant à l'armée du Rhin commit une erreur, celle de bien des chefs qui placent trop haut dans leur estime un officier formé par eux ; ils trouvent en lui le reflet de leurs pensées ; ils oublient souvent que ce reflet s'efface dès qu'on éloigne l'objet de sa lumière.

***

Le 24 février, Clermont avait donné ses ordres pour replier l'armée sur la rive gauche du Weser. De lui-même, le lendemain de la perte d'Hoya, Saint-Germain évacua Brême et se retira sur Osnabrück pour rejoindre le gros de l'armée, tout en couvrant les directions de Wesel et de l'Ostfrise (1). Ces mouvements de retraite avaient été mal préparés. Les troupes légères de l'ennemi harcelaient nos colonnes alourdies par de trop nombreux équipages et cheminant sous la neige dans la boue glacée des chemins : « Je doute que mon arrière-garde et mes cinq pièces de canon puissent arriver cette nuit », écrit Villemur. Il n'y a plus moyen de réparer les chaussées défoncées et le temps presse : « Les paysans désertent et l'on est obligé de tirer dessus » (2). Le corps de Saint-Germain a perdu tous ses bagages d'officiers. Sa cavalerie et ses dragons ont été poussés en tête des colonnes « parce qu'ils n'ont ni selles, ni bottes, ni armes. Les chemins sont si horribles que l'infanterie met dix heures à faire quatre lieues » (3).

Une dernière place tenait encore sur le bas Weser, c'était Nienburg. Le chevalier de Bruslard capitula le 2 mars en obtenant les honneurs de la guerre. A Minden, le lieutenant-géné-

(1) Saint-Germain à Clermont, 3 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-26).

(2) Villemur à Clermont, 27 et 28 février 1758 (Fonds de Suède, 39, 96 et 100.)

(3) Saint-Germain à Clermont, Vechte, 27 février 1758 (Fonds de Suède, 39-95).

ral de Morangiès disposait de 4.000 hommes ; Saint-Germain qui, le 3 mars, campait à soixante kilomètres de la ville menacée, ne jugea pas à propos de la secourir malgré les instructions précises de Clermont lui prescrivant d'agir sur le flanc de l'ennemi quand ce dernier serait arrêté par la défense de la place ; il objecta que ses régiments étaient réduits à deux cents hommes par bataillon, ses escadrons à quatre-vingts sabres (1). L'armée hanovrienne canonna la ville le 11 et le 12 mars ; le 14, Morangiès crut devoir en ouvrir les portes et souscrire à toutes les conditions du prince Ferdinand de Brunswick. La garnison était prisonnière de guerre et tout le « matériel du Roi », chevaux, artillerie, munitions, devait être remis à l'armée assiégeante, mais les officiers conservaient leurs armes et leurs équipages et pouvaient rentrer en France par leurs propres moyens (2). Cette clause stupéfiante, à laquelle, seul, le marquis de la Guiche, maréchal de camp, refusa de souscrire, ne déchaîna pas seulement l'indignation à Paris et à Versailles ; la garnison furieuse se mutina ; le caporal la Jeunesse, du régiment de Lyonnais réunit plusieurs centaines de soldats et réussit, avec eux, à percer les lignes ennemies.

Belle-Isle prit aussitôt des sanctions énergiques. Après l'abandon de Verden, Saint-Chamans fut relevé de ses fonctions et renvoyé de l'armée (3). La capitulation de Minden ne fut pas ratifiée. Tous les officiers de la garnison reçurent l'ordre de retourner en Allemagne et de se constituer prisonniers au milieu de leurs troupes. Le roi de Prusse refusa de les recevoir ; on les emprisonna dans les citadelles de France à l'exception de M. de la Guiche. Par contre, la Cour s'enthousiasma pour l'héroïsme du caporal la Jeunesse et Louis XV voulut donner un brevet d'officier au serviteur modeste qui sauvait l'honneur du pays, mais la Jeunesse avait disparu comme tant d'autres soldats, égorgé par les ennemis ou par les paysans (4).

---

(1) Voir Correspondance de Clermont et de Saint-Germain, 1er, 2, 3 et 4 mars 1758 (Fonds de Suède, 39-105, 106, 107, 113, 114).

(2) Capitulation de Minden (Correspondance générale, 3473-87 *ter*).

(3) Clermont à Saint-Chamans, 8 mars 1758 (Fonds de Suède, 39-151).

(4) Clermont à Belle-Isle, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-35).

Bientôt, Clermont ne jugea plus la barrière du Weser suffisante pour protéger une halte de l'armée et pour préparer une reprise de l'offensive. Il se décourage en voyant « une armée toute nue, sans tentes, des compagnies où il n'y a pas douze hommes, les hôpitaux d'une saleté et d'une puanteur affreuses...., point de discipline ni dans l'officier ni dans le soldat, presque point d'officiers au corps... » (1). Déjà, la place de Wesel l'hypnotise, mais il n'ose pas, de prime abord, assigner cet objectif à ses troupes. Le 6 mars, il arrête une concentration de sa première ligne dans la région Herford-Lemgow (2); Saint-Germain conduira sa division à Bielefeld (3). Quand au duc de Broglie (4), il repliera ses forces autour de Cassel et se contentera de garder les forteresses de Cassel, Marburg et Hanau (5). Mais Clermont ne songe même plus à dissimuler son projet de retraite sur le Rhin, il l'avoue à Belle-Isle (6), il presse Castella de réparer les fortifications de Wesel et dirige sur cette place les régiments de Piémont, de Mailly, de Saint-Chamond et de Brissac (7). Cette attitude, nettement défensive, était malheureusement encouragée par les lettres de Bernis : « Je ne sais où il faut se retirer pour conserver une armée au Roi et à nos alliés, mais je sais que tout doit céder à cette considération » (8). Pourtant Clermont tergiversait encore en voyant que, le 6 mars, les Hanovriens n'avaient pas essayé de franchir le Weser (9), et les troupes s'usaient en marches et contremarches : « Le régiment n'a aucun ordre, pas même de se tenir prêt à marcher, écrit un officier.... Si Dieu ne met la main à tout ceci, notre maître est fort à plaindre et nous, pauvres diables, encore plus que

(1) Clermont au Maréchal de Biron, 1er mars 1758 (Fonds de Suède, 35-111).

(2) Soixante-neuf bataillons et trente escadrons.

(3) Clermont à Saint-Germain, Hameln, 4 mars 1758 (Fonds de Suède, 39-108).

(4) Le Duc de Broglie commandait l'Armée du Mein, en l'absence de Soubise.

(5) Clermont au Duc de Broglie, Hameln, 4 mars 1758 (Fonds de Suède, 39-110).

(6) Clermont à Belle-Isle, Hameln, 5 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-26).

(7) Clermont à Castella, Hameln, 5 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-32).

(8) Bernis à Clermont, 4 mars 1758 (Fonds de Suède, 35-120).

(9) Clermont à Belle-Isle, 6 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-46).

lui. Je ne dis mot de notre nouveau général ; sur le compte des dieux ,il faut être aveugle et muet » (1).

Clermont essaya de concentrer ses forces de première ligne entre Warburg et Paderborn (2), mais la perte de Minden précipita sa décision de regagner Wesel par les moyens les plus rapides. Par un excès de précautions, il envoya au duc de Broglie l'ordre d'évacuer Hanau, Cassel, Warburg et Ziegenhain (3). Le 20 mars, le quartier général s'établit à Paderborn : « Il y a vingt et un jours que nous sommes partis, déclare un témoin ; il n'y a que de douze à vingt-deux cavaliers par compagnie de cavalerie, de seize à vingt-cinq hommes par compagnie d'infanterie. Pour les dragons, il n'en existe presque plus (4).

***

Jusqu'à ce jour, le comte de Clermont s'était cru maître de l'armée, seul juge des opérations à entreprendre, comptable uniquement vis-à-vis du Roi des succès ou des revers. L'arrivée de Belle-Isle au ministère ne parut pas devoir changer l'idée bien arrêtée qu'il s'était faite de son indépendance. La nomination de Mortaigne, en qualité *d'ad-latus*, l'avait froissé. L'accueil qu'il lui réserva fut sans doute courtois, un prince du sang devant donner l'exemple des grandes manières, mais on fit bientôt sentir au vieux général qu'il s'était fourvoyé dans un milieu peu sympathique où ses conseils ne seraient jamais suivis. Clermont eut soin de prévenir Belle-Isle qu'il admettrait Mortaigne à titre de courtisan, mais nullement en qualité de mentor : « Vous m'avez prévenu sur M. de Mortaigne... Vous m'auriez fait plaisir, en me disant ses bonnes qualités militaires, de me parler un peu de son caractère. Il y a longtemps que j'entends dire qu'il est avantageux et despotique. Si cela est, il aura de la peine à réussir

(1) Mars 1758. Archives de la famille de Raffin d'Hauterive.

(2) Clermont à Belle-Isle, Hameln, 11 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-87).

(3) Clermont à Belle-Isle, Hameln, 16 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-73).

(4) Lettre reçue de l'armée par le Duc de Luynes, Paderborn, 20 mars 1758 (*Journal de Luynes*, t. XVI, p. 400).

auprès de moi car je n'aime point ces sortes de gens-là. Malgré ce que je vous en mande, ne croyez pas que je le prenne en grippe d'avance. Je ne juge les hommes que sur ce que je vois et non sur les ouï dire et je leur accorde mon amitié et ma confiance selon qu'ils les recherchent... » Après avoir, par la même occasion, manifesté l'antipathie qu'il éprouvait pour Contades, il insistait cruellement, à mots couverts, sur le cas de Mortaigne : « Tel général que ce soit ne pourra faire le bien quand il aura auprès de lui plusieurs personnes à prétentions. C'est à lui, pour que la besogne aille bien, à disposer de sa confiance et non à ceux de son armée à la prétendre... Vous savez que je suis parti avec la promesse que je ne serai gêné sur rien... je suis trop attaché au Roi pour ne pas lui demander, quand je croirai ne pouvoir pas le bien servir, qu'il ait la bonté de me rappeler » (1).

Cet incident était de mauvais augure, et tout pouvait faire croire à Belle-Isle que ses lettres journalières au général n'obtiendraient pas plus de faveur. Dès les premiers jours, il s'était trouvé naturellement en contradiction avec le comte de Clermont. Ce dernier voyait l'avenir sous un aspect très sombre. Belle-Isle qui, certes, n'avait pas sous les yeux le spectacle déprimant d'une armée démoralisée, ne pouvait admettre que la partie fût perdue. Et la partie était bien perdue en effet, si les troupes françaises évacuaient le Hanovre et la Hesse.

Un des premiers actes du ministère de Belle-Isle fut de renvoyer à l'armée tous les officiers généraux et les chefs de corps revenus en France pour y passer l'hiver. « Il est en vérité ridicule que tous ces Messieurs soient ici ou à Paris, écrivait le Ministre, comme si nous étions en pleine paix » (2). Le lendemain, 3 mars, l'ordre de rejoindre le quartier général était remis aux lieutenants-généraux Bercheny, Chevreuse, Anlezy, Sourches, Fitz-James, Chevert, Noailles, Guerchy, Havré, Vallière ainsi qu'à dix maréchaux de camp (3).

(1) Clermont à Belle-Isle, 9 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-42).
(2) Belle-Isle à Clermont, 2 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-15).
(3) Etat nominatif, 2 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-25)

Le Maréchal se mit au travail avec confiance pour parer aux besoins les plus urgents : « Je presse tous les arrangements pour le départ des milices, des recrues particulières, des remontes et de toutes les autres réparations qui doivent sortir de France. Il n'y aura pas de temps perdu ». Les circonstances étaient difficiles, mais le corps de Soubise qu'on destinait à la Bohême restait à l'entière disposition du comte de Clermont. « Vous devez faire usage de la totalité de vos troupes suivant que vous le jugerez nécessaire » (1). Dès les premiers jours de mars, les lettres de Belle-Isle se multiplièrent pour amener Clermont à ne repasser le Weser qu'à la dernière extrémité. On craint un débarquement des troupes anglaises? Ce n'est qu'une hypothèse que l'envoi récent de gros renforts en Amérique rend bien douteuse ; et, dans ces conditions, l'évacuation de Brême ne s'impose pas. Montmartel vient d'envoyer 100.000 écus à l'Electeur de Cologne pour hâter ses bonnes dispositions ; au pis-aller, si la concentration des forces en arrière de l'électorat de Hanovre devient indispensable, que l'on ait du moins la précaution d'enlever le matériel d'artillerie, de brûler tous les fourrages et de faire un véritable désert entre l'Ocker, la Leine et le Weser (2). Les capitulations de Verden, d'Hoya, de Nienburg, la retraite de Saint-Germain, les dispositions prises par Clermont ne permettent plus d'éviter le mouvement rétrograde, mais il faut le limiter au cours de la Lippe : « Le premier objet qui se présente est de rassembler toute l'armée du Roi en dedans et à la rive gauche de la Lippe dont la gauche serait alors appuyée à Wesel ; la droite se trouverait communiquer en force à Cassel. » C'est là que toute l'armée pourra se compter et se rétablir. Des ordres viennent d'être donnés pour acheminer par la Moselle et par le Rhin tous les approvisionnements concentrés à Metz (3). l'ingénieur Riverson est envoyé d'urgence pour travailler à remettre en état les places de Wesel, de Gueldres et de Lippstadt (4). Emden doit être gardée coûte que coûte (5).

(1) Belle-Isle à Clermont, 2 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-19).
(2) Belle-Isle à Clermont, 2 mars 1758 (Fonds de Suède, 35-100).
(3) Belle-Isle à Clermont, 4 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-29).
(4) Belle-Isle à Riverson, 4 mars 1758 (Fonds de Suède, 35-125).
(5) Belle-Isle à Clermont, 12 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-89).

Mais le gros de l'armée doit se hâter de revenir sur la Lippe en évitant les contremarches qui fatiguent la troupe et tarissent les approvisionnements. Toutes les opérations du comte de Clermont devront être dirigées en vue de contenir la Hollande, et d'occuper la rive droite du Rhin pour protéger les princes de l'Empire attachés à la bonne cause ; la possession de la rive droite du Rhin est indispensable pour reprendre ultérieurement l'offensive (1).

Jusqu'au milieu de mars, Belle-Isle se contenta de donner au prince des directives et des conseils, mais l'ordre malheureux donné par Clermont au comte de Lorges d'évacuer la place de Hanau força le Maréchal à sortir du rôle discret où jusqu'alors il avait cru devoir se confiner vis-à-vis d'un prince du sang. Le 15 mars, « il engage S. A. S. à faire la plus sérieuse attention sur l'ordre qu'elle a donné au comte de Lorges de se retirer derrière le Rhin à hauteur d'Oppenheim et d'abandonner Hanau. Cette mesure produira mauvais effet en Allemagne » (2). Le 20 mars, il écrit directement au comte de Lorges pour lui prescrire de mettre la ville d'Hanau en état de défense et de ne pas hâter l'évacuation de l'artillerie (3) Trois jours après, il lui confirme l'ordre de rester dans Hanau et d'attendre de nouvelles instructions du général en chef (4); copie de cette lettre est envoyée au comte de Clermont par le Maréchal qui l'a fait approuver par le Roi (5). Cette fois, la ville est sauvée grâce à des prodiges de diplomatie.

Mais cette intervention du ministère dans les opérations était nouvelle et bien gênante. Belle-Isle était admirablement renseigné ; beaucoup de généraux et d'officiers étaient en relations constantes avec lui, soit par des rapports officiels, soit par lettres privées qui remplissent des volumes de la correspondance générale. Il est certain que le Ministre sentait le comte de Clermont échapper à tout contrôle. Mortaigne arrivait à peine à l'armée, il gardait un silence prudent et le Géné-

(1) Belle-Isle à Clermont, 15 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-43).
(2) Belle-Isle à Clermont, 15 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-104).
(3) Belle-Isle à Lorges, 20 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-137).
(4) Belle-Isle à Lorges, 23 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-169).
(5) Belle-Isle à Clermont, 23 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-75).

ral en chef ne disait que ce qu'il voulait bien dire. Belle-Isle ne vit d'autre moyen d'éviter les pires catastrophes que de corriger, par des indications personnelles, bien des prescriptions malencontreuses. Le comte de Clermont ne tarda pas à s'en apercevoir, il s'en plaignit hautement : « Je vous prie, M. le Maréchal, de remarquer que si vous envoyez des ordres directs à des corps qui sont sous mon commandement pendant que d'un autre côté je peux leur en envoyer d'un autre genre, c'est les jeter dans le plus grand embarras et que, pour que la besogne aille bien, il faut déterminer les troupes à qui je commande et qu'elles ne puissent recevoir d'ordre que de moi, sans cela, tout ceci deviendrait une cacophonie qu'il ne serait plus possible de conduire. Aussi je vous prie de m'adresser dorénavant directement les vues et les volontés que l'on peut avoir, que je suivrai et exécuterai autant qu'elles seront possibles... » (1). Dans les premières mesures prises par le ministère, Clermont voyait un commencement de cabale dirigée contre sa personne. Il s'en ouvrit à ses intimes . « J'espère pouvoir réparer les maux dans lesquels on nous a plongés... pourvu que l'on me continue toute confiance et que l'on ne fasse rien dans aucun genre qui m'affecte l'âme. J'avoue que je suis né sensible, les désagréments prennent beaucoup sur moi... » (2). Mme de Pompadour ayant eu le malheur de lui faire l'éloge du nouveau ministre (3), Clermont répond assez peu galamment : « La façon de la Cour de diriger les mouvements militaires est ancienne et bien mauvaise. Le maréchal de Belle-Isle qui est de mes amis en a convenu avec moi avant que je parte, malgré cela, il est emporté par la propulsion qu'il a pour le bien et par la crainte que les autres n'aient pas d'aussi bonnes idées que lui ; cependant celà gêne un général qui est sur le lieu, qui sait son métier et qui est instruit des vues politiques » (4).

Ainsi, pendant que la méfiance commençait à poindre dans les lettres de Versailles, le quartier général prenait un ton acri-

(1) Clermont à Belle-Isle 20 mars 1758 (Archives de la Guerre, 3473-139).
(2) Clermont à Paris de Montmartel, 11 mars 1758 (Suède, 36-60).
(3) Mme de Pompadour à Clermont, 12 mars 1758 (Suède, 36-23).
(4) Clermont à Mme de Pompadour, 27 mars 1758 (Suède, 36-115).

monieux. Les rapports se tendent chaque jour davantage et, sous la correction des rapports superficiels, les relations de la Cour et de l'armée deviennent insupportables. Clermont se défie de son entourage et de ses officiers, il n'aura pas tout à fait tort, car il sent que son crédit s'épuise et que son étoile a pâli déjà. De son côté, le Maréchal ne compte plus guère sur le général qui s'est imposé ; tous ses efforts vont se porter vers les réformes de l'armée, réformes immédiates, indispensables pour donner un peu de cohésion et d'esprit militaire aux troupes qui sauront plus tard réparer les fautes commises, lorsqu'il sera possible de leur donner un chef plus ferme et plus capable.

*
* *

Le 20 mars, le quartier général s'était installé dans Paderborn avec dix bataillons et huit escadrons. Le reste de l'armée s'échelonnait de Steinheim, au sud d'Hameln, jusqu'à Munster (1). Le même jour, le quartier général du prince Ferdinand était à Melle (2) et le prince Henri de Prusse arrivait avec son avant-garde près d'Osterwick (3). Les confédérés marchaient sur un grand nombre de colonnes de trois armes, prêtes à combattre et à se soutenir mutuellement. En tête des colonnes, des milliers de paysans réquisitionnés réparaient les chemins défoncés et les rendaient praticables à l'artillerie et aux gros charrois (4). Un corps de 7.000 Hanovriens s'était avancé jusque sous les murs d'Osnabrück. Tous ces mouvements décidèrent Clermont à se replier de Paderborn sur Lippstadt, et à préparer le passage de l'armée sur la rive gauche du Rhin (5). Maintenant on était au contact de l'ennemi dans des conditions qui ne permettaient guère de le

(1) Emplacement des troupes, 20 mars 1758 (Correspondance générale, 34-73-138.

(2) Renseignements du Chevalier de la Touche (Correspondance générale, 3473-153).

(3) Voyer d'Argenson à Clermont, 21 mars (Suède, 40-47).

(4) Rapports de du Rourre, 22 mars (Correspondance générale, 3473-182).

(5) Renseignements du Chevalier de la Touche (*Ibid.*, 3473-166). Clermont à Voyer, Lippstadt, 23 mars (Fonds de Suède, 40-81). Castella reçoit l'ordre de jeter plusieurs ponts autour de Wesel (Suède, 40-109).

combattre ; les 25 bataillons de Voyer d'Argenson n'avaient plus que 7.000 hommes et pas plus de 5.000 en état de se défendre (1). Le 24 les avant-gardes ennemies bordaient l'Ems de Warendorf à Rheine. Par bonheur, le prince Henri de Prusse fut rappelé brusquement en Saxe (2) et la droite française, ainsi dégagée, put rejoindre à temps le gros des troupes. Le 30, toute l'armée campait autour de Dorsten et, le lendemain, le comte de Clermont commençait à passer les ponts de Wesel.

La retraite s'était effectuée si vite que les lettres de Belle-Isle restèrent pour la plupart sans réponse. Et pourtant le Maréchal voyait de loin toute la situation sous son aspect véritable. Pour lui, la marche du prince Henri de Prusse n'était qu'une diversion destinée à faciliter le siège de Minden et à faire hâter l'évacuation des territoires du roi d'Angleterre (3). Tout en déplorant le mouvement continu de l'armée vers Wesel et en exposant les doléances légitimes des électeurs de la province Rhénane, il suppliait Clermont de conserver Cassel et Paderborn, de ne pas abandonner Emden et de réorganiser l'armée entre le Mein et la Rhur de manière à conserver une position sur le flanc de l'ennemi qui serait arrêté de front par les places de Wesel, Cologne, Düsseldorf, Coblentz et Mayence (4). Mais il était trop tard. Comme tous les généraux de caractère faible et craintif, Clermont s'était laissé, dès les premiers jours, hypnotiser par la place forte de Wesel. Tous ses mouvements l'avaient conduit vers ce point fixe. Il n'avait hésité que pour les détails de la marche.

Le corps d'aile droite, sous l'habile direction du duc de Broglie, s'était retiré dans le plus grand ordre. Le 20 mars, toutes ses évacuations étaient achevées (5). La marche se fit par un temps affreux avec une exacte discipline (6). Le comte de Lorges fut maintenu dans Hanau avec quatorze bataillons et trente escadrons ; le reste du corps d'armée, composé de

(1) Voyer à Clermont, 22 mars (Suède, 40-80).
(2) Choiseul à Belle-Isle, 27 mars (Correspondance générale, 3473-210).
(3) Belle-Isle à Clermont, 18 mars (Correspondance générale, 3473-118).
(4) Correspondance générale, 3473-170 194, 195, 205.
(5) *Ibid.*, 3473-140.
(6) Broglie à Clermont, Warburg, 22 mars (Suède, 40-82).

vingt-sept bataillons et de de vingt-deux escadrons, arriva le 25 à Soëst et de là fut dirigé sur Düsseldorf et Cologne en deux groupes fractionnés chacun en trois divisions se suivant à vingt-quatre heures de distance (1). En quittant Cassel, Broglie avait emmené tous ses canons, 1.300.000 cartouches. 1.300 quintaux de riz, ses hôpitaux et ses malades (2). On ne laissait rien aux mains de l'ennemi.

***

Tous ces mouvements rétrogrades allaient entraîner à l'extrême gauche de la ligne française l'évacuation de l'Ostfrise occupée, depuis la prise d'Emden en 1757, par deux bataillons français, deux bataillons autrichiens et treize escadrons. Ce corps séparé, dont l'effectif comprenait au total 4.000 hommes et 2.000 chevaux (3), était placé sous les ordres du chevalier de Piza, ministre autrichien, assisté du brigadier français Courbuisson et du commissaire Dumouriez (4). A la nouvelle de la retraite sur le Weser, le chevalier de Piza, redoutant un débarquement de la flotte anglaise, perdit complètement la tête, objecta la faiblesse de ses effectifs en infanterie et demanda l'autorisation de rejoindre le reste de l'armée (5). Clermont abonda tout de suite dans son sens et donna l'ordre de ramener l'infanterie sur Emmerich et Wesel, la cavalerie sur Munster pour la mettre sous le commandement du chevalier de Nicolaï (6). Toutes ces mesures étaient prises malgré les objurgations de Mme de Pompadour (7) et les remontrances de Belle-Isle, qui resta longtemps persuadé que la ville d'Emden tout au moins serait défendue (8).

Le mouvement s'effectua sans autre incident qu'une escarmouche insignifiante où la cavalerie se vit aux prises avec

(1) Broglie à Clermont, Unna, 29 mars (Suède, 40-142).
(2) Broglie à Clermont, Soest, 26 mars (Suède, 40-122).
(3) Situation d'effectifs, mars 1758 (Correspondance générale, 3473-82).
(4) Le père du vainqueur de Jemmapes.
(5) Mémoire de Piza, Emden, 11 mars (Correspondance générale, 3473-100).
(6) Clermont à Piza, 14 mars 1758 (Fonds de Suède, 39-203).
(7) Mme de Pompadour à Clermont, 3 mars 1758 (Fonds de Suède, 35-113).
(8) Belle-Isle à Clermont, 15 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-96 *bis*).

quelques détachements anglais (1). Mais les trois vaisseaux qui furent envoyés à Emden par le Gouvernement britannique (2) ne justifiaient par une retraite aussi précipitée. Clermont prétexta « qu'en voulant soutenir tout, on ne soutient rien » (3), mais il reste évident que la moindre garnison laissée dans Emden eût été suffisante pour retarder pendant longtemps l'arrivée du contingent anglais qui vint rejoindre au mois d'août l'armée du prince Ferdinand.

L'impression produite en Europe par la retraite de l'armée française fut désastreuse. Beaucoup de petits princes d'Allemagne qui, sans hésiter, avaient embrassé notre cause, voyaient avec terreur l'armée hanovrienne envahir leurs territoires et ruiner leurs Etats. Il faut cependant convenir que la situation critique laissée par le maréchal de Richelieu avait nécessité ce mouvement. Richelieu, pour se défendre auprès du Roi, présenta son mémoire de justification (4), où naturellement il se donna le plus beau rôle. Tout en rejetant le plus grand nombre de ses allégations, on peut admettre avec lui que le comte de Clermont aurait pu rassembler des effectifs assez nombreux et se jeter résolument sur le flanc de l'armée hanovrienne. Mais Clermont, bien qu'animé des meilleures intentions, comme tout chef qui prend un commandement, était le dernier des lieutenants généraux qui eûssent été capables de tenir tête au désarroi causé par la mauvaise saison, par la surprise ennemie, par l'insubordination et le dénuement de toute l'armée. D'ailleurs, sa santé n'était pas brillante. Au moment où les Hanovriens cernaient Minden, il avait subi plusieurs attaques d'esquinancie, maladie à laquelle il était sujet depuis longtemps (5). A Paris, il bénéficia de la querelle du Parlement qui passionnait alors l'opinion publique. Beaucoup de gens à la Cour et à la ville attribuèrent à Richelieu la plus grosse part des responsabilités, sans réfléchir

(1) Nicolaï à Clermont, Munster, 23 mars 1758 (Fonds de Suède, 40-98).
(2) Un vaisseau de trente canons et cinq cents hommes, deux vaisseaux de vingt canons et deux cents hommes (Lettre interceptée datée de Brême, 30 mars. Suède, 40-144).
(3) Clermont à Belle-Isle. 30 mars (Archives de la Guerre, 3473-234).
(4) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 108.
(5) *Ibid.*, t. XVI, p. 407.

que les événements auraient pris peut-être une tournure bien différente si l'armée était restée sous son commandement. Barbier, dans son journal, mentionne la retraite sur Wesel sans la faire suivre du moindre commentaire. Mais Belle-Isle et Mme de Pompadour en furent cruellement affectés. La correspondante énigmatique de M. de Mopinot ne ménage pas ses expressions. D'après elle, Clermont a joué un rôle « horrible pour quelqu'un qui a des sentiments » (1).

Il eût été nécessaire, dans cette retraite désastreuse des bords du Weser à la barrière du Rhin, de pouvoir marquer un temps d'arrêt. Les forces du prince Ferdinand de Brunswick et du prince Henri de Prusse n'étaient pas considérables. Un succès était possible et le départ subit des contingents prussiens dans la direction de la Saxe montre assez que les alliés n'étaient pas en état de soutenir longtemps une offensive décidée. Un léger avantage eût été suffisant pour changer l'état d'esprit des cadres et des soldats, pour faire rallier à l'armée les éclopés et les maraudeurs. Tous les éléments de l'armée n'étaient pas arrivés au même degré de lassitude. Sans doute, les effectifs sont bien réduits, mais la division du marquis de Villemeur est presque intacte : « Je me suis concerté avec les chefs des autres régiments, écrit le comte de Gisors, pour que nous arrivions à Wesel tenus, ajustés et en ordre comme au milieu de la paix. Bentheim et Lowendal surtout sont admirables. Alsace et Courten pareillement sont en bon état, Caraman a le brillant d'un régiment qui entre en campagne » (2). Choiseul pouvait annoncer qu'au 1er juin, l'armée recevrait l'appoint de plus de vingt bataillons saxons et wurtembergeois (3). Les milices rejoignaient. Le 8 mars, six bataillons de milice partaient de Mayence pour garder Cologne, Düsseldorf, Gueldres et Roërmond, libérant un effectif égal de troupes régulières en attendant qu'on les incorporât dans l'infan-

(1) Mme de X... à Mopinot, Paris, 8 avril 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 138).

(2) Gisors à Belle-Isle, Scherenbeck, 29 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-219).

(3) Choiseul à Bernis, Vienne, 23 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-167).

terie, comme les douze bataillons qui les avaient précédés (1). Ces milices pouvaient également renforcer la cavalerie : le duc de Chevreuse demandait 50 à 100 miliciens par escadron (2).

La situation était déjà grave à la fin du mois de février. L'arrivée du comte de Clermont ne pouvait la rétablir car sa méthode de commandement fut déplorable, dès les premiers jours. Mais ses défauts n'expliquent pas complètement les premiers revers de la guerre : il faut rechercher plus loin les causes d'affaiblissement de l'armée. Quand la matière première est bonne, c'est-à-dire quand les soldats ont le tempérament guerrier, l'insuccès est dû, soit à des vices d'organisation, soit à l'infériorité du commandement. Un bon général peut-il toujours tirer parti d'une mauvaise armée ? Que deviennent des troupes excellentes entre les mains d'un chef médiocre ? Au début de la guerre de Sept Ans, le commandement est quelquefois à la hauteur de sa tâche, mais lorsqu'un maréchal d'Estrées ou un duc de Broglie remportent des victoires, l'organisation de l'armée s'oppose invariablement à l'exploitation de l'avantage acquis.

L'état des esprits, l'évolution des idées, les changements survenus dans la situation économique et financière du pays, les nécessités imprévues exigées par une campagne très longue, la force des armées adverses, tout imposait une refonte complète de nos institutions militaires. Belle-Isle se consacra dès lors à ce travail urgent. Tout en essayant d'utiliser son expérience de la guerre pour donner aux généraux des ordres judicieux, il assuma sans se décourager le rôle d'organisateur en mettant de front la reconstitution des troupes d'Allemagne et l'exécution des réformes qui devaient changer en peu de temps l'esprit et les mœurs de l'armée.

---

(1) Crémilles à Belle-Isle, Hameln, 8 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-61).

(2) « Les miliciens d'Alsace, de Franche-Comté, de Lorraine, de Picardie, d'Artois, des Flandres, de Normandie, sont les plus élevés et les plus lestes et conviennent davantage au corps des dragons » [Chevreuse à Belle-Isle, Wesel, 31 mars (Correspondance générale, 3473-242.)]

CHAPITRE IV

L'Armée en 1758

L'Evolution des Institutions militaires sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. — Les différentes armes. — La Maison du Roi. — L'Infanterie française et étrangère. — La Milice. — L'Artillerie et le Génie. — La Cavalerie. — Les Hussards. — Les Dragons. — Les Troupes légères. — Défauts d'organisation, d'instruction et de commandement. — L'Armée royale n'est plus adaptée aux nécessités de la Guerre.

L'armée royale, de ses origines jusqu'au ministère de Richelieu, formait un organisme rigide, au recrutement essentiellement féodal. C'était une armée de métier où la troupe servait par engagements et rengagements plus ou moins volontaires, contractés par des hommes déracinés de leurs provinces et du village natal ; elle formait, en temps de paix, un rempart contre les ennemis possibles de l'extérieur beaucoup plus qu'un instrument de domination du pouvoir central, accepté par tous les citoyens, sans discussion dangereuse. Il n'existait pas alors de partis organisés puisque le régime parlementaire, tel que nous le comprenons, était considéré comme une utopie ; aussi la répartition des troupes sur le territoire du royaume nous montre-t-elle un noyau central englobant Versailles et Paris et formé par la Maison du Roi, chargée d'un service d'honneur à la Cour ; une ligne épaisse de garnisons sur les frontières de Flandres, de Lorraine et d'Alsace ; quelques rassemblements en Guyenne et en Languedoc pour surveiller les populations protestantes ; des éléments de défense mobile autour des places maritimes en Normandie, en Bretagne, en Poitou, Saintonge et Provence ; enfin, dans les campagnes, une grande partie de la cavalerie, dispersée en poussière de cantonnements pour se mettre au vert.

L'effectif permanent de cette armée est considérable, depuis que Louis XIV n'a cessé d'étendre ses conquêtes et d'intervenir dans les affaires de l'Europe ; son entretien est fort coûteux, son recrutement difficile. Aussi le Roi qui la paye est-il amené, de plus en plus, à intervenir dans l'existence de ses régiments pour obtenir un rendement meilleur avec des frais moins élevés. Jusqu'à Louis XIII, il a délégué son pouvoir aux grands maîtres en créant des charges dont les titulaires, pour la plupart princes du sang, ne voient guère que les avantages honorifiques et pécuniaires. Avec Richelieu, puis avec Louvois, l'administration centrale apparaît. Le recrutement est toujours féodal puisque les compagnies sont levées par les capitaines comme les « bannières » d'autrefois par les vassaux du souverain, mais les ordonnances royales, d'année en année, codifient les usages, unifient l'instruction, arrivent à créer le service intérieur et la comptabilité des corps de troupe. Le Ministère de la Guerre n'intervient pas seulement en faisant surveiller les régiments par des inspecteurs et des commissaires, il possède même des agents directs pour le représenter auprès du colonel et des capitaines : ce sont les officiers-majors. Sous le règne de Louis XIV, l'armée est réellement l'armée du Roi ; sous le règne de Louis XV, elle devient l'armée de l'Etat puisque les esprits de l'époque distinguent très nettement le pouvoir suprême de l'autorité chargée de l'exercer.

Mais les ressources financières du Royaume ne permettent pas d'entretenir toutes les forces qui seraient nécessaires pour conduire une guerre longue et sérieuse. Telle qu'elle se présente, avec son système de recrutement, l'armée du temps de paix est mobilisable d'un jour à l'autre, mais elle serait totalement insuffisante si l'on n'avait les moyens de l'augmenter. Sans doute le nombre des régiments permanents a été déjà fortement élevé par les dispositions de Louvois, et on n'est plus aux temps où l'on n'entretenait pour l'infanterie que les onze régiments « vieux » et « petits-vieux ». Cependant, comment assurerait-on la garde des côtes et la composition des armées de campagne avec les effectifs restreints dont on dispose ?

On pourrait renforcer les compagnies au moyen d'enrôlements nouveaux ; c'est ainsi que, sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne, le gouvernement décide, en 1741, d'augmenter chaque compagnie d'infanterie de dix hommes, chaque compagnie de grenadiers de quinze (1). Mais le Roi, bien qu'il prenne l'habillement des recrues à sa charge et fournisse, par homme, soixante-cinq livres de gratification, n'arrive pas au résultat demandé. Les capitaines ont fort à faire pour maintenir au complet leur chiffre du temps de paix et si l'effectif du temps de paix est fixé à quarante soldats, c'est bien parce que le capitaine est dans l'impossibilité absolue d'en recruter davantage. L'augmentation de l'effectif des compagnies, ce principe fondamental de la mobilisation, ne deviendrait réalisable que si l'Etat disposait de véritables dépôts où les corps seraient à même de puiser leurs ressources ; mais le service militaire n'est pas obligatoire, la conscription, au sens propre du mot, est inconnue et le Gouvernement n'est pas encore entré dans la voie que trouva Belle-Isle, quelques mois avant sa mort, en enrôlant ses troupes sans avoir recours à des intermédiaires.

Le procédé le plus courant consiste à créer de nouveaux régiments au moment du besoin, quitte à les licencier une fois la campagne finie. Les candidats ne manquent pas dans la noblesse pour se livrer à cette opération fructueuse, car les frais de premier établissement sont à la charge du Roi. Il y a toujours des membres de la haute aristocratie prêts à demander le commandement des régiments, des représentants de la noblesse pauvre qui postulent un emploi de lieutenant ou de capitaine, des bourgeois, des commis des bureaux de la guerre et des aventuriers pour lever des corps de troupes légères et de partisans. Les engagements ne font pas défaut, car les jeunes gens s'éloignent des régiments anciens où la discipline est rude pour donner leur préférence à des corps de nouvelle formation, sans traditions et parfois sans contrainte. Ce sont d'ailleurs presque toujours, il faut bien le dire, des régiments étrangers.

(1) *Journal de Luynes*, t. III, p. 394.

L'armée royale est née de ces créations successives dont on conservait un bon nombre, l'orage une fois passé, tantôt pour garder les nouvelles conquêtes, tantôt pour ne pas congédier brusquement une trop grande quantité d'officiers et de soldats. De 1743 à 1749, dix-sept régiments d'infanterie sont levés successivement. La réforme de 1749, après la paix d'Aix-la-Chapelle, n'en supprime que deux et se contente de fondre quinze régiments anciens dans d'autres corps ; au total le nombre des bataillons s'est augmenté ; en 1757 et 1758, la rupture avec l'Angleterre nécessite un nouvel accroissement de six régiments d'infanterie. Il en est de même pour la cavalerie : en 1744, les deux régiments étrangers de Raugrave et de Nassau-Ussingen sont formés et maintenus après la guerre de Succession d'Autriche. Les troupes légères se sont réellement organisées à partir de 1743 avec les chasseurs de Fischer (1743), les Volontaires royaux (1744), les Volontaires Cantabres et de la Morlière (1745), les Volontaires du Dauphiné (1746), les Volontaires Bretons (1747), mais la guerre une fois terminée, on ne se prive pas de leurs services : on garde les Fischer, la Légion Royale (ex-Volontaires royaux), les Volontaires du Dauphiné, et l'on fond sous le nom de Volontaires de Flandres les Volontaires Bretons et ceux de la Morlière. La guerre de Sept Ans provoquera la formation des Volontaires du Hainault, de Beyerlé (ou d'Alsace), de Clermont, et des Fusiliers guides.

Un troisième procédé de mobilisation reste à la disposition du Gouvernement : c'est l'augmentation des compagnies dans les régiments. En 1740 et en 1747, il y a toujours quatre-vingt-dix-huit régiments d'infanterie, mais le nombre des bataillons passe de 155 en 1740 (temps de paix) à 227 en 1747 (temps de guerre), celui des compagnies de 2.635 à 3.879, et le total des hommes de 79.050 à 164.318. La réforme de 1749 ramène l'effectif à 88.696 hommes, les compagnies à 2.232, les bataillons à 172 (1). En 1756, au moment où l'on se prépare de nouveau à la guerre, le nombre des compagnies de chaque bataillon est porté de treize à dix-sept (2). On emploie

(1) L. Mouillard, *Les Régiments sous Louis XV*, p. 45.

(2) Dont une compagnie de grenadiers.

le même procédé pour augmenter la cavalerie. En 1740, il y a 159 escadrons pour 57 régiments ; huit ans plus tard, on en compte 242 pour 58 régiments. En 1755, le chiffre retombe à 123.

En 1732, l'armée royale comptait 172 bataillons (dont 5 d'artillerie), 164 escadrons de cavalerie, 45 escadrons de dragons et 2 escadrons de hussards (1). En 1743, il y a 199 bataillons (dont 5 d'artillerie), 234 escadrons de cavalerie, 64 de dragons, 18 de hussards (2). Au 15 mai 1758, on compte 259 bataillons (dont 6 bataillons d'artillerie) (3), 157 escadrons de cavalerie, 64 de dragons et 16 de hussards (4).

Ces chiffres permettent de dégager quelques enseignements. La cavalerie, considérée pendant longtemps comme l'élément prépondérant de l'armée aux points de vue numérique et tactique est dépassée par l'infanterie. De février à juillet 1757, on a créé 16 bataillons nouveaux et 7 autres de 1757 à 1758. L'infanterie devient le véritable corps de bataille. En avril 1757, l'armée du comte d'Estrées est formée par 110 bataillons et 130 escadrons. Un an plus tard, l'armée du comte de Clermont comprend d'abord 194 bataillons et 189 escadrons puis 117 bataillons et 127 escadrons. Si l'on compare ces effectifs à la composition générale de l'armée française, il est facile de constater que la cavalerie est toujours en quantité suffisante mais que l'infanterie n'est plus assez nombreuse pour figurer dans les armées d'opérations, assurer la garnison des places fortes, garder les lignes d'étapes et protéger les côtes contre les tentatives de débarquement. C'est alors que l'on voit grandir le rôle de la milice.

L'institution de la milice n'a jamais été qu'une forme déguisée de la conscription et de l'impôt du sang. Les ordonnances royales n'ont cessé de déclarer que les enrôlements doivent être librement consentis mais l'idée du service militaire, assuré, en principe, d'une manière obligatoire par tous les membres de la Cité est inséparable des idées sociales qui

(1) Situation de l'armée en 1732 (Manuscrits des Affaires étrangères, 1275-323).
(2) *Journal de Luynes*, t. V, p. 253.
(3) Y compris la maison du Roi.
(4) Composition de l'armée française (Fonds de Suède, 37-143).

président à la formation de tous les groupements unis par les mêmes intérêts à la fois politiques, économiques et religieux. Tout d'abord l'établissement des fiefs a déterminé la création du ban et de l'arrière-ban, fournis par la noblesse. Puis les villes, pour assurer leur police et la défense de leurs franchises communales, ont organisé des troupes à pied et cet exemple, repris inconsciemment par le Roi, grand maître d'une communauté plus étendue, l'Etat, a fait transposer à côté de l'armée permanente, l'institution d'une milice d'infanterie, recrutée dans les paroisses de « plat-pays » et dont les services ont un caractère tout à fait spécial : les miliciens sont convoqués d'une manière irrégulière, à peu près à la seule demande des besoins, pour la défense du territoire. En résumé, la milice est l'armée du pays, car elle est fournie par province et par chaque paroisse ; les troupes « réglées », recrutées par engagements volontaires, sont dans la main du Roi pour intervenir en Europe et pour étendre les conquêtes ou l'influence morale de la France. La milice garde la maison, l'armée fait les transactions extérieures.

Tel est le principe sur lequel tous les citoyens sont d'accord et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Lorsqu'un pays doit s'engager dans les entreprises périlleuses et longues, et prendre l'offensive stratégique contre des forces adverses, l'armée permanente conserve le rôle prépondérant ; elle empiète sur la milice, elle est tentée de se l'incorporer pour combler ses pertes, acquérir de nouvelles unités de combat, en un mot, pour accroître sa force et sa capacité d'attaque. Cette vérité qu'on n'a jamais pu mettre en doute lorsqu'on rassemble tous les enseignements de l'histoire, nous la voyons plus évidente et plus lumineuse que jamais sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Au moment où la coalition de 1688 dressait contre la France de redoutables adversaires, la situation intérieure du Royaume était assez troublée pour que Louvois conçût de sérieuses inquiétudes à l'égard des populations protestantes converties par la force et demeurées, malgré toutes les apparences, farouchement hostiles. L'état du trésor, la pénurie des ressources en recrutement s'opposaient à l'augmentation de

l'armée par la formation de régiments nouveaux. Il ne fallait pas songer à convoquer l'arrière-ban dont la noblesse éludait toujours l'obligation. Louvois reprit l'idée de la milice qu'on avait appliquée depuis les francs archers de Charles VII, sans toutefois adopter des règles bien définies (1).

A peine la milice était-elle organisée que le Gouvernement la regarda, non plus comme un contingent appelé à rester en France pour défendre le territoire, mais comme un élément nouveau, capable de renforcer un corps d'opérations. Si le plus grand nombre des compagnies fut chargé de fournir la garnison des places, dès 1690, deux ans après la réforme de Louvois, des troupes de milice, notamment les bataillons d'Ile-de-France et de Dauphiné combattirent vaillamment sous les ordres de Catinat, à la Staffarde, puis, en Catalogne (2). La milice forme dès lors, à proprement parler, une armée de seconde ligne ou de réserve qui permet de consacrer la majeure partie des « troupes réglées » au théâtre principal de la guerre. Mais on ne s'arrête pas en si bon chemin. Au moment où le gouvernement de Louis XIV va régler la succession d'Espagne, les bataillons de milice viennent s'agglomérer avec les vieux régiments pour constituer le premier essai d'amalgame qu'on ait tenté dans l'armée française. Un dernier pas reste à franchir : c'est le recrutement direct de l'armée par la milice ; on y parvient bientôt et, de 1701 à 1707, près de 145.000 miliciens sont incorporés directement dans les régiments d'infanterie.

Le gouvernement de Louis XV va donc trouver une situation nouvelle : l'armée se compose de deux éléments que l'on a confondus bien à tort ; les troupes de métier constituent l'effectif permanent du temps de paix et le noyau de l'armée de campagne tandis que la milice, soumise à des exercices peu nombreux et à des périodes d'instruction irrégulières, est rappelée intégralement sous les armes dès l'ouverture des hostilités, tantôt pour défendre les forteresses, tantôt pour fournir des bataillons d'étapes, tantôt enfin pour combler sur la ligne de

(1) Voir Capitaine Sautai, *Les Milices provinciales sous Louvois et Barbezieux*, ch. I.

(2) L. Hennet, *Les Milices et les Troupes provinciales*, p. 34.

feu les vides produits dans les rangs des régiments. La Régence profita de l'état de choses établi pour faire largement appel à ces troupes au moment de la Guerre d'Espagne (1719) et le Roi fit de même en 1733, lors de la guerre occasionnée par la Succession de Pologne, en transformant de nombreux miliciens en recrues. En 1741, pendant la guerre de Succession d'Autriche, la milice, tout en continuant à renforcer les troupes réglées par des rapports individuels conserve des unités autonomes et sept bataillons participent, sous les ordres directs de Belle-Isle, à la défense de Prague.

Mais jusqu'alors on n'avait pas envisagé le maintien permanent de la milice dans les cadres de l'armée régulière. Par l'ordonnance du 10 avril 1745. on forma 7 régiments de Grenadiers Royaux au moyen des compagnies de grenadiers de la milice. Ces régiments devinrent à leur tour la pépinière du fameux corps des Grenadiers de France, qui prit le n° 40 dans la série des troupes réglées (1). Le milicien y est enrôlé pour six ans comme recrue et rien ne le distingue du soldat levé pour le compte des régiments par le sergent racoleur. A dater de ce jour, la conscription est définitivement établie dans notre pays et l'armée, ou plutôt l'infanterie française. va sortir de plus en plus du cœur même de la nation.

Le service obligatoire est créé. Le principe en est admis et bien que les ordonnances royales ne cessent de proclamer pour l'armée la liberté de l'enrôlement qui doit être uniquement cherché dans les concours volontaires, la tradition s'est établie de recourir aux paroisses et aux généralités et non plus seulement à la population flottante, pour donner des soldats au Roi. Malgré les difficultés d'application qu'accompagnent cette mesure, le Gouvernement ne cessera d'en user et Belle-Isle notamment continuera les efforts de Louvois pour tirer de cette institution le maximum de ressources. Les premiers événements de la guerre de Sept Ans ont fait rétablir les régiments de grenadiers royaux ; à l'automne de 1756, on envoie de nombreux bataillons de milice dans les places de la frontière et sur les côtes, puis, sur la demande du maréchal d'Estrées, chaque bataillon des places du Nord et de l'Est dirige deux compagnies

(1) L. Mouillard, *Les Régiments sous Louis XV*.

de milice sur l'armée d'Allemagne, au moyen de quoi douze bataillons sont constitués pour former des garnisons sur le théâtre de la guerre au lieu et place « des autres troupes qu'il aurait fallu détacher de l'armée sans ce secours », mais avec l'interdiction formelle pour les régiments d'y recruter directement de nouveaux soldats (1). Quelques mois plus tard cependant, le Roi sanctionne le prélèvement de 8.400 hommes au profit des troupes réglées, en le cachant aux populations de l'intérieur par une augmentation de vingt hommes par compagnie de milice (2).

On aurait donc tort en étudiant l'armée royale pendant la guerre de Sept Ans de négliger cet appoint de la milice. Les effectifs qu'elle fournira seront, de jour en jour, plus considérables et l'effort de la Révolution serait incompréhensible à coup sûr, ou du moins mal expliqué si l'on ne tenait un large compte de l'évolution de nos institutions militaires. Le pays a fourni la levée en masse non pas seulement sous l'influence des circonstances extérieures, mais parce que les esprits étaient, depuis un siècle, admirablement préparés à la réquisition de toutes les forces nationales par la permanence de l'organisation d'une milice que l'on qualifie déjà en 1758 de milice *citoyenne* (3).

*
* *

Pour se rendre familière l'organisation de l'armée royale et, par elle, le fonctionnement des armées de la Révolution et de l'Empire, il est essentiel de distinguer très nettement les différentes armes dont elle se compose à cette époque. Ces armes n'ont pas été créées d'une manière arbitraire, mais bien pour répondre aux nécessités de la tactique, telle qu'on doit l'envisager avec l'armement des troupes et la manière dont ces troupes sont recrutées.

L'armée royale comprend un corps de bataille et des troupes légères. Au premier revient l'honneur d'exécuter l'attaque

---

(1) L. Hennet, *op. cit.*, p. 128.
(2) *Ordonnance royale* du 1er novembre 1757.
(3) *Dictionnaire militaire de Gissey*, t. II, p. 613.

décisive ou de soutenir le choc de l'armée adverse, en un mot de combattre. Les secondes sont chargées de toute la besogne accessoire : exploration, découverte, préliminaires de la bataille, avant-postes, escorte des convois et des prisonniers, en un mot de ce que l'on nomme alors la *petite guerre*. Le corps de bataille est formé par la Maison du Roi, l'infanterie, la cavalerie et les dragons. Les troupes légères sont composées par les hussards et par les corps de volontaires et de partisans.

L'infanterie et l'artillerie ne doivent pas être séparées, en matière d'organisation, parce que le corps royal de l'artillerie et du génie, appelé communément « Corps Royal » est compris dans la nomenclature des régiments d'infanterie où il occupe le n° 47. Le Corps Royal englobe non seulement les bataillons d'artillerie, mais les compagnies de mineurs et d'ouvriers. Au contraire, la cavalerie et les dragons forment deux armes essentiellement distinctes, bien qu'en 1758 la composition de leurs compagnies et escadrons soit la même et que le recrutement, le service et la remonte des deux corps ne diffèrent plus de l'un à l'autre.

En tête de l'armée, en dehors de l'armée devrait-on dire, marche la Maison du Roi, qu'on ne voit pas figurer souvent sur les champs de bataille, mais qui reste sur le territoire de l'Ile-de-France beaucoup moins pour garder le souverain que pour lui rendre les honneurs ; son effectif atteint 9.332 hommes dont 6.930 fantassins et 2.402 cavaliers.

Les six bataillons de Gardes françaises prennent le pas sur toute l'infanterie du royaume (1). Depuis l'ordonnance du 28 septembre 1756, chacune de leurs cinq compagnies de fusiliers est à 140 hommes et leur demi-compagnie de grenadiers à quarante. Le colonel du régiment est le maréchal duc de Biron. Les quatre bataillons de Gardes suisses forment le deuxième régiment d'infanterie de la maison du Roi (2). Chaque bataillon est à trois compagnies de deux cents hommes. Le comte d'Eu, colonel-général des Suisses et Grisons en exerce

(1) Le régiment a été créé par Charles IX en 1563.
(2) Créé par Louis XIII en 1616.

le commandement nominal, mais il délègue ses pouvoirs au lieutenant-général baron de Zurlauben. Gardes françaises et Gardes suisses ne sont point recrutées dans la noblesse, mais une sélection très sévère est opérée parmi les candidats qui se présentent. Les Gardes françaises doivent être âgés de dix-huit à cinquante ans, avoir une taille minimum de cinq pieds et provenir du territoire national, à l'exclusion des Alsaciens, des Piémontais et des Savoyards. Beaucoup de sergents sont chevaliers de Saint-Louis. Les douze compagnies de Gardes suisses sont alimentées chacune par un canton de l'Helvétie et conservent des franchises particulières ; le régiment possède sa justice particulière avec un grand juge, un grand prévôt, un greffier, vingt archers et un exécuteur. Les officiers et les soldats peuvent appartenir à la religion réformée ; un ministre protestant et un aumônier catholique figurent dans l'état-major.

La cavalerie de la maison du Roi présente un tout autre caractère. Les huit escadrons de gardes du corps sont composés de 1.468 cavaliers de haute taille, catholiques et, pour la plupart, gentilshommes ; s'ils n'appartiennent pas à la noblesse, ils doivent être « de bonne et honnête famille », c'est-à-dire de condition aisée puisque tous les gardes ont rang de lieutenant de cavalerie, et se font suivre par un valet ou « Tartare » et par un bidet d'équipage. A l'armée, tout un escadron est de service au camp du Roi. L'escadron des gendarmes est à deux cents hommes et il a pour mission spéciale d'escorter le Souverain dans ses déplacements ; en réalité, les gendarmes ne fournissent que trois mois de présence à la Cour et passent le reste de l'année dans leurs familles ; aussi leur instruction est-elle défectueuse et leur entraînement mal assuré. La compagnie des Chevau-légers est, par la force de l'habitude, transformée en école d'équitation à Versailles. Le même rôle est joué par les deux compagnies de Mousquetaires, mousquetaires gris et mousquetaires noirs (1), au total 400 hommes qui sont la grande pépinière des capitaines de cavalerie depuis le règne de Louis XIV. Leur armement et leur

(1) 1re compagnie remontée en chevaux gris ; 2e compagnie remontée en chevaux noirs.

équipement doivent leur permettre de combattre indifféremment à pied comme à cheval, mais, depuis longtemps, ils constituent comme les dragons, une troupe de cavalerie. Enfin les 134 cavaliers de la compagnie des Grenadiers à cheval complètent les troupes montées de la maison du Roi. Créés par Louis XIV par prélèvement sur les Grenadiers de France, pour prendre la tête des colonnes d'assaut, ils ont conservé de leur arme d'origine le sabre courbe et le fusil à baïonnette. Leur taille est au minimum de cinq pieds six pouces et leurs chevaux sont les plus étoffés et les plus vigoureux de toute la cavalerie.

L'infanterie et les Mousquetaires tenaient garnison à Paris, les Gardes du corps, les Gendarmes et les Chevau-légers à Versailles, les Grenadiers à cheval à Troyes. Les Gardes suisses et les Gardes françaises avaient l'armement de toutes les troupes à pied. La cavalerie avait le sabre et les pistolets ; les gardes du corps portaient en plus, le mousqueton et les mousquetaires le fusil ; les gardes du corps et mousquetaires portaient le plastron, les gendarmes la cuirasse complète. En somme, la Maison du Roi est une troupe essentiellement de parade, aussi n'y voit-on pas figurer d'artillerie. Il faut, pour être juste, reconnaître que sur les champs de bataille et, notamment, à Fontenoy, sa bravoure a été au-dessus de tout éloge. La brigade d'infanterie en est l'élément le plus solide ; les escadrons de cavalerie ne sont guère qu'une pépinière d'officiers en attendant que l'Ecole militaire, instituée en 1751, soit à même d'en fournir à l'armée avec une instruction meilleure.

*
**

L'infanterie se divisait en infanterie française, infanterie étrangère et milice. Ces trois groupes ont été crées successivement en vue de satisfaire aux besoins toujours croissants des guerres de conquête entreprises par les souverains pour la formation du royaume. Si l'on en croit Chabo, la véritable origine de l'infanterie française doit être cherchée dans les premières campagnes d'Italie où le terrain tantôt montagneux et tantôt coupé de canaux et de rivières laissait à la cavalerie un rôle parfois bien inutile. Dès le règne de Louis XI, les trou-

pes de pied comprenaient les « bandes d'en-deçà des monts » et les « bandes d'au-delà des monts » qui donnèrent naissance aux deux régiments les plus anciens, Piémont et Picardie. Trois siècles plus tard, l'infanterie nationale de 1758 compte 81 régiments en y comprenant le régiment du Roi et le corps des Grenadiers de France.

Tous les régiments français ont un rang d'ancienneté qui correspond à une hiérarchie véritable ; les premières places sont occupées par les régiments *vieux* et *petits-vieux :* Picardie, Champagne, Navarre, Piémont, Normandie, la Marine, la Tour du Pin, Bourbonnais, Auvergne, Belzunce et Talaru. Mais le 12e régiment, dernier des « petits-vieux », qui porte le nom de *Régiment du Roi*, constitue le corps le plus aristocratique de toute l'infanterie. Le Souverain en est le chef et l'inspecteur ; le comte de Guerchy qui le commande effectivement n'a que le titre de colonel-lieutenant, bien qu'il soit lieutenant-général des armées ; il partage avec *Navarre* et *Royal* le privilège de porter un semis de fleurs de lys d'or sur la croix blanche de ses drapeaux, et c'est le Roi qui paye directement son état-major et sa prévôté.

Louis XIV affectionnait particulièrement ce régiment qui prit part à toutes les guerres de son règne (1) ; tous les officiers appartenaient à la noblesse et de nombreux gentilshommes y servaient comme caporaux et comme sergents. Aussi le régiment est-il la véritable école de l'infanterie ; on y vient faire un stage avant d'obtenir une vacance de capitaine ou de colonel dans les corps moins privilégiés et le service y est coûteux ; Guerchy qui le commande en 1758, prétend avoir dépensé 400.000 livres de sa fortune personnelle depuis treize ans (2), mais les officiers s'attirent la jalousie railleuse de leurs camarades de toutes armes ; lorsque la troupe de comédie quitte Metz pour aller à Nancy, un jeune officier de carabiniers ne manque pas d'écrire à son frère : « Il y a des officiers du Roi-Infanterie qui font assez les petits-maîtres et qui perdront beaucoup à ce départ, car leur principale occupation

(1) Puységur. *Art de la Guerre*, t. I. p. 84.

(2) Guerchy à Belle-Isle, Gladbach 5 août 1758 (Archives supplémentaires Guerre, carton 27).

était de fréquenter constamment les actrices, de les promener en fiacre et de souper avec elles » (1).

Les douze premiers régiments d'infanterie sont à quatre bataillons, quarante-sept régiments ont deux bataillons et dix-huit n'en possèdent qu'un. Chaque bataillon a seize compagnies de fusiliers et une compagnie de grenadiers, son effectif s'élève — officiers non compris — à 695 hommes et bas officiers, mais ce chiffre est atteint rarement, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre parce que le capitaine chargé du recrutement de sa compagnie de fusiliers a toutes les peines du monde à engager et à retenir 40 hommes. En 1678, au moment de la paix de Nimègue, la compagnie est de 50 hommes; dix ans plus tard, lorsqu'il faut reprendre les hostilités, on la porte à 55 mais, dès 1701, on revient à 50 hommes pour n'en conserver que 30 en 1735. La guerre de Succession d'Autriche relève la compagnie à 40 hommes, chiffre qu'elle gardera pendant la guerre de Sept Ans, mais la compagnie de grenadiers en a 45 parce que son capitaine la forme en prélevant des hommes sur les compagnies de fusiliers du bataillon. Le chiffre de quarante hommes paraît être le maximum de l'effectif qu'un capitaine peut se procurer ; on admet officiellement qu'il ne l'atteindra pas, sinon dans des circonstances exceptionnelles, puisque les tarifs de solde lui accordent des payes de gratification suivant qu'il a 38, 39 ou 40 hommes présents.

Sur ces quarante hommes, il y a deux sergents, trois caporaux, trois anspessades, un tambour et, suivant le cas, trente et un fusiliers ou trente-six grenadiers. Vienne la guerre, le chiffre des simples soldats tombe rapidement à vingt-cinq, un des deux sergents est continuellement absent pour aller chercher des recrues dans tout le royaume ; bientôt la compagnie devient une véritable unité squelette qui ne retrouve un semblant de force qu'en incorporant à la hâte des enfants de seize ans, les déserteurs de l'armée adverse et, lorsque le Ministre l'accorde, les miliciens des bataillons envoyés en campagne.

Depuis longtemps le Souverain ne pourrait avoir une armée

(1) 30 avril 1758 (*Lettres du Baron de Castelnau*, p. 44).

suffisamment nombreuse s'il ne comptait que sur le concours volontaire de ses sujets. De très bonne heure on voit les étrangers affluer en France et servir dans des corps distincts. Louis XI confiait la garde de sa personne aux archers écossais et les Suisses figurent depuis 1616 dans la maison du Roi. Sur l'ordre de Louis XIII, le premier régiment allemand est créé en 1635, sous le nom d'*Alsace* et Louis XIV le conserve et en fait lever d'autres en 1670, en 1680, en 1690 et en 1709. Le recrutement est étendu aux Italiens, puis aux Suisses, enfin aux Irlandais, après l'exode qui suit la chute de la dynastie des Stuarts et l'arrivée au pouvoir de Cromwell. L'habitude est prise, à chaque guerre, de recourir à ce moyen facile pour augmenter les contingents. Le Gouvernement en usera très largement au moment où la question se pose de régler la succession d'Autriche et, plus tard, en 1757, aussitôt que la rupture avec l'Angleterre engage la France dans une série nouvelle d'aventures.

Au début de 1758, l'armée comptait vingt-cinq bataillons allemands répartis en treize régiments. *Alsace*, le plus ancien et *Royal-deux-Ponts*, le plus jeune, comptaient trois bataillons chacun, mais *Bentheim*, *Lamarck*, *Royal-Suédois*, *Royal-Bavière* et *Lowendal* étaient à deux bataillons et *Bergh*, *Nassau*, *Nassau-Ussingen*, *Saint-Germain*, la *Dauphine* et *Royal-Pologne* n'en avaient qu'un seul. Les régiments suisses étaient au nombre de dix (1), tous à deux bataillons, sauf *Courten* réduit à un bataillon. Il existait également six régiments irlandais (2), deux régiments écossais (3), deux régiments italiens (4), tous à un bataillon. Enfin, en 1757, la régence de Liège avait permis le recrutement sur son territoire de trois régiments à deux bataillons chacun : *Bouillon*, *Horion* et *Vierzet*. L'infanterie étrangère comprenait donc au total soixante bataillons, soit plus du tiers du nombre des bataillons « réglés » de troupes françaises.

*
* *

(1) Jenner, Boccard, Reding, Castella, Wittmer, Planta, Diesbach, Lochmann, Courten, Eptingen.

(2) Lally, Bulkeley, Clare, Rooth, Berwick, Dillon (ce dernier à 2 bataillons).

(3) Royal-Écossais et Ogilvy.

(4) Royal-Italien et Royal-Corse.

Enfin, un autre élément entrait dans la formation de l'infanterie, c'était la milice. Au 15 mai 1758, elle fournissait, en dehors des contingents locaux de certaines provinces, milices du Bourbonnais, du Roussillon, du pays d'Auch etc., quatre-vingt-dix bataillons de garnison dans les places fortes ou sur les côtes, quinze bataillons détachés à l'armée du Rhin, vingt-deux bataillons de Grenadiers royaux, enfin quatre bataillons de Grenadiers de France. On peut dire que la guerre de Sept Ans a donné à la milice droit de cité dans l'armée royale qui ne peut plus se passer de son concours. Lorsque le 20 mars 1757, le Roi décide de créer à nouveau les deux régiments Royal-Lorraine et Royal-Barrois, licenciés en 1749, après la paix d'Aix-la-Chapelle, ce sont les deux bataillons de milice de Mirecourt et de Neufchâteau qui fournissent le premier appoint en attendant que le roi Stanislas soit à même de pourvoir à leur recrutement (1).

Si l'on comprend dans l'effectif total quatre bataillons de milice qui n'ont pas encore été convoqués, et neuf bataillons de milices locales, l'infanterie au début de l'année 1758, compte 384 bataillons auxquels il convient d'ajouter 152 compagnies d'invalides remplissant, pour la plupart, le rôle de canonniers sédentaires.

L'artillerie et le génie quoique formant un corps distinct font partie intégrante de l'arme de l'infanterie. Mais on ne peut comprendre leur rôle si l'on n'a présente à l'esprit la distinction nécessaire entre l'artillerie des régiments et l'artillerie du Roi. Chaque bataillon d'infanterie française ou étrangère possède, depuis le 20 janvier 1757, un canon à la suédoise servi par un sergent et 16 soldats du régiment, attelé à trois chevaux, conduits par un charretier civil, organisation qui rappelle singulièrement nos sections de mitrailleuses. L'infanterie avait, en effet, besoin d'une pièce légère, extrêmement mobile, pour l'accompagner dans tous ses déplacements du champ de bataille et la soutenir de son appui moral et matériel. Déjà Maurice de Saxe avait longuement démontré la nécessité d'une bouche à feu de calibre réduit : c'était

(1) *Ordonnance royale* du 20 mars 1757 (Recueil Sanlecon, vol. 48).

l'*amusette* de son invention, véritable fusil de rempart trainé à la bricole par un seul homme et qu'il affirmait être en état de tirer efficacement à 4.000 pas (1). Belle-Isle en avait retenu l'idée, mais il l'avait appliquée au canon à la Suédoise en usage dans l'armée prussienne qui possédait deux pièces par bataillon (2).

Cette bouche à feu était d'autant plus indispensable que l'artillerie du Roi, servie par le *Corps royal de l'artillerie et du génie*, ne pouvait utiliser qu'un matériel encombrant et lourd formé de pièces de douze, de huit ou de quatre livres de balles. Ces dernières, il faut le dire, étaient les plus nombreuses (3), mais, pas plus que les autres, elles ne changeaient de position au cours d'un engagement car le train d'artillerie n'existait pas encore et les charrois étaient à l'entreprise. L'emplacement du début, d'ailleurs reconnu longtemps à l'avance, marquait le front d'une position ; en cas de succès, l'infanterie et la cavalerie exécutaient la manœuvre décisive ; si l'affaire tournait mal, le seul vrai souci des conducteurs civils était de sauver leurs animaux ; ils laissaient donc les canons sur place et le vainqueur trouvait généralement parmi ses trophées un parc complet d'artillerie de campagne.

L'artillerie de siège n'était constituée au moment du besoin, en retirant un certain nombre de grosses pièces de l'armement des places fortes ; on réquisitionnait les chevaux et les conducteurs, et le Corps royal fournissait le nombre de canonniers voulu. Ces méthodes défectueuses qui devaient durer jusqu'au Consulat limitaient considérablement le champ d'action de l'artillerie, mais elles présentaient une économie sérieuse en supprimant en temps de paix tous les attelages et une grande partie de l'effectif.

Chargé uniquement du service des pièces de gros calibre,

(1) M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. II, p. 53.

(2) Le canon à la suédoise, de quatre livres de balles, pesait de 600 à 625 livres. Aux essais de 1740, la pièce tira jusqu'à dix coups par minute (*Dictionnaire militaire de Gissey*, 1758, t. I, p. 322).

(3) En mai 1744, le parc d'artillerie de l'armée des Flandres comprenait 50 grosses pièces : 4 de 12, 6 de 8 et 36 de 4 ; en 1748, sur 146 pièces, il y a 14 canons de 16, 16 de 12, 30 de 8 et 80 de 4 (Commandant Picard et lieutenant Jouan, *L'Artillerie française au* XVIII*e siècle*, p. 64).

24, 12, 8 et 4 livres de balles, à l'exclusion des canons à la Suédoise, le Corps royal était composé de six bataillons à seize compagnies de cinquante hommes. Chaque bataillon, commandé par un colonel, avait deux compagnies de sapeurs, neuf compagnies de canonniers, et deux compagnies de bombardiers. En outre de ces six bataillons le Corps royal comprenait six compagnies de mineurs et six compagnies d'ouvriers d'artillerie. L'ensemble de ces troupes était donc chargé de tous les services qui incombent de notre temps au génie, à l'artillerie de campagne, de siège et de place. Le matériel était concentré dans les arsenaux ou dans certaines forteresses. Au moment de la guerre, on formait des parcs de l'« artillerie du Roi » pour accompagner les armes et des parcs de siège en réquisitionnant des animaux pour les uns et les autres ou bien encore en mettant le charroi en adjudication. Quant aux pièces de forteresse, elles étaient servies presque toujours par les compagnies d'invalides, réparties à cet effet le long des frontières ou sur les côtes.

*
* *

L'arme de la cavalerie comprenait deux subdivisions tout à fait indépendantes : la Gendarmerie et la Cavalerie proprement dite.

La Gendarmerie était un corps de seize compagnies (1), placé immédiatement à la gauche de la maison du Roi. Recrutés parmi les fils de gros fermiers, de bourgeois et de marchands, les gendarmes avaient pour la plupart deux à trois cents livres de rente et, avec douze livres de traitement par mois, devaient se nourrir, s'habiller et s'équiper.

Ils possédaient les traditions les plus glorieuses. Créés par Charles VII en 1445 au moment de la première organisation

---

(1) 1. Gendarmes écossais ; 2. Gendarmes anglais ; 3. Gendarmes bourguignons ; 4. Gendarmes des Flandres ; 5. Gendarmes de la Reine ; 6. Chevau-légers de la Reine ; 7. Gendarmes-Dauphins ; 8. Chevau-légers-Dauphins ; 9 Gendarmes de Bourgogne ; 10. Chevau-légers de Bourgogne ; 11. Gendarmes d'Aquitaine ; 12. Chevau-légers d'Aquitaine ; 13. Gendarmes de Berry ; 14. Chevau-légers de Berry ; 15. Gendarmes d'Orléans ; 16. Chevau-légers d'Orléans.

L'uniforme des seize compagnies était le même : habit rouge galonné d'argent, veste chamois. Tapis de selle rouge avec chiffres divers brodés en argent.

de l'armée permanente, leur réputation de bravoure était si bien établie que Charles-Quint les demanda pour aider ses troupes à repousser les Turcs. François Ier refusa de les prêter en alléguant, dit-on, que la gendarmerie étant le bras qui portait son sceptre, il ne l'exposait pas au péril sans aller chercher la gloire avec elle (1). Plus tard, les gendarmes s'étaient illustrés à Fleurus, à la Marsaille, à Hochstedt, et, pour prix des longs et excellents services qu'ils avaient fournis au souverain, on leur conservait des privilèges qui restreignaient considérablement le mode d'emploi d'une troupe dont les compagnies n'étaient plus assez nombreuses pour combattre d'une manière indépendante. C'est ainsi que le corps entier de la gendarmerie recevait, pour aller en guerre, seize ordres de route et seize itinéraires différents, avec des cantonnements séparés pour chacune de ses compagnies.

Une compagnie de gendarmes avait de cinquante à soixante-cinq cavaliers, mais l'état-major en était considérable ; il comprenait : un capitaine-lieutenant, un sous-lieutenant, un enseigne, un guidon, quatre maréchaux des logis, deux brigadiers, deux sous-brigadiers, un timbalier et deux trompettes. Chacun des gendarmes était armé du sabre de cavalerie à garde argentée, d'une carabine rayée et de deux pistolets d'arçon, A vrai dire, la gendarmerie, en 1758, constituait surtout une troupe de parade, fort coûteuse et dont un grand nombre de militaires ne servait que d'une manière intermittente en passant la plupart de l'année en congé dans les provinces (2).

La cavalerie française comptait 59 régiments qui avaient deux escadrons à l'exception du 1er régiment, *Colonel-Général*, de trois escadrons. Le régiment des *Carabiniers* à dix escadrons, formait, comme nous le verrons, un corps distinct des autres par son organisation et son recrutement spécial. L'escadron se fractionnait en quatre compagnies de 35 à 40 hommes. En 1757, les escadrons étaient partis en campagne avec 140 sabres, mais, au bout de quelques semaines, le chiffre

(1) *Dictionnaire militaire de Gissey*, t. II, p. 335.

(2) Le Corps de la Gendarmerie, disait Belle-Isle, « se recrute si difficilement dans une guerre éloignée et est si dur à rétablir, que les carabiniers doivent être préférables, parce qu'ils se rétablissent facilement ». [Belle-Isle à Vauréal, Aix, 21 décembre 1746 (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 1560, p. 111.)]

des cavaliers disponibles tombait à 110, après quelques mois, à 100 tout au plus. Le régiment n'était pas plus fort que nos demi-régiments actuels, avec un état-major bien plus considérable puisque la compagnie comptait quatre officiers, l'escadron seize et le régiment trente-six.

Jusqu'en 1701, l'escadron avait été à trois compagnies de quarante à cinquante hommes. A partir de cette date, il y eut toujours quatre compagnies mais le nombre des cavaliers et des chevaux n'en fut pas augmenté. L'ordre de bataille de l'escadron était sur trois rangs mais, à la fin d'une campagne, on chargeait sur deux rangs. La faiblesse des compagnies et des escadrons présentait des inconvénients sérieux dont un des plus souvent signalés était la difficulté du fourrage ; un régiment au fourrage devait se protéger par une chaîne continue de vedettes, aussi bien pour se garantir contre une surprise de l'ennemi que pour empêcher les cavaliers de marauder ou de déserter. Le nombre de cavaliers disponibles, pour l'opération du fourrage en elle-même, ne suffisait pas à recueillir et à transporter l'avoine, l'orge ou le blé prévus pour les quatre jours de nourriture des chevaux. Aussi, la plupart des écrivains militaires de l'époque réclamaient-ils un relèvement des effectifs pour avoir, comme dans l'armée prussienne, moins d'officiers et plus de cavaliers. Suivant les uns, il fallait un régiment à trois ou quatre escadrons, suivant les autres l'escadron ne devait plus comporter que trois compagnies de soixante-cinq hommes (1).

Tous les régiments de cavalerie possédaient le même armement, sabre droit à coquille de cuivre poli, mais trop court et mal trempé — la guerre de Sept Ans ne le démontra que trop —, les pistolets et le mousqueton de trois pieds et demi de longueur porté, soit à la grenadière, soit au crochet de la bandoulière. Plusieurs cavaliers dans chaque compagnie avaient comme les gendarmes, la carabine rayée avec baguette en fer « d'un moindre calibre que le mousqueton ordinaire afin que la balle y entre de force (2) ». En principe, tous les régiments

(1) Puységur, *Art de la Guerre* t. I. p. 239. — Mémoire de Redmond, avril 1758 (Mémoires techniques, cavalerie, carton 61).
(2) Chabo, *Mémoire sur la Cavalerie, loc. cit.*

avaient le plastron ou demi-cuirasse en fer bruni et les chapeaux étaient recouverts d'une calotte de métal. L'uniforme variait d'un corps à l'autre, mais la couleur de l'habit suffisait à reconnaître certaines catégories bien déterminées : les régiments de la Reine et le régiment d'Harcourt avaient l'habit rouge avec parements et revers bleus ; les régiments commandés par des princes ou des gentilhommes portaient l'habit gris blanc rehaussé de rouge. Le régiment de Noailles était en rouge uni, le régiment de Conty en gris de fer.

Colonel-général prenait la tête de l'arme, il était suivi par *Mestre de camp général*, *Commissaire général*, *Royal* et *du Roi*. Le 7e régiment, connu sous le nom de *Cuirassiers*, avait seul la cuirasse double, en souvenir de la tenue qu'il possédait en 1672, lorsqu'il se distingua sous les yeux de Louis XIV, au passage du Rhin ; mais le corps le plus renommé de la cavalerie était, sans contredit, celui des Carabiniers dont le colonel titulaire était le comte de Provence, que remplaçait effectivement le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle. Ce régiment constituait une véritable division de cavalerie avec ses dix escadrons groupés deux par deux en cinq brigades, commandées par des lieutenants-colonels.

L'*Ordonnance royale*, du 14 avril 1701, avait décidé que les carabiniers se recruteraient sur l'ensemble de la cavalerie et seraient payés par les capitaines à leur corps d'origine à raison de 90 livres. Ces hommes devaient être âgés de vingt-cinq à quarante ans, avoir une taille minimum de cinq pieds, quatre pouces et fournir trois ans de services. Comme bien on pense, les régiments de cavalerie en profitaient pour se débarrasser de leurs mauvais sujets ; « aussi, déclare Chabo, la nature des carabiniers est d'être courageux et libertins, ce qui, à la guerre, rend ce corps un peu maraudeur ». Mais ces escadrons formaient, grâce à leurs traditions et à l'entretien particulièrement minutieux dont ils étaient l'objet, un corps d'élite, et le régiment finit à Fontenoy par enfoncer la colonne anglaise, là où la maison du Roi venait d'échouer. Montés sur des chevaux noirs de haute taille, les carabiniers étaient armés du sabre de cavalerie, d'un pistolet, d'une carabine rayée avec baïonnette. Leur effectif de 1.200 hommes permettait de les

employer en masse de manœuvre pour une opération difficile; on les verra combattre au premier rang pendant les guerres d'Allemagne et sauver la situation de la gauche française à Krefeld par une charge restée fameuse dans les annales de la cavalerie.

La cavalerie étrangère était représentée par huit régiments dont plusieurs avaient été levés pour les besoins de la guerre ; leur composition était variable. Le régiment irlandais de *Fitz-James* offrait des soldes plus fortes que les autres corps de cavalerie pour assurer à ses militaires un traitement aussi élevé qu'en Angleterre, mais les officiers seuls représentaient l'élément irlandais ; les hommes provenaient de toutes les armées d'Europe, sauf de l'armée anglaise. *Royal-Allemand*, formé en 1671 par le comte de Königsmark possédait, comme tous les régiments étrangers, sa juridiction et sa prévôté spéciales, mais il se distinguait des autres régiments par ses sabres courbes. *Würtemberg*, au service de la France depuis 1639, complétait la série des vieux corps. *Nassau-Saarbrück* avait été levé en 1744 ; il possédait comme les régiments précédents, deux escadrons (1).

Le régiment des *Volontaires de Schomberg* avait été composé avec les anciens « houlans tartares » de Maurice de Saxe qui, pendant plusieurs années, semèrent la terreur aux alentours du château de Chambord. Recrutés en 1743, il formaient à l'origine six brigades composées chacune de quatre-vingts uhlans armés du sabre et de la lance et de quatre-vingts dragons, portant chacun un sabre, un fusil et des pistolets. Le Roi les avait passés en revue, le 28 novembre 1748, dans la plaine des Sablons où ils excitèrent la curiosité des Parisiens (2). Dix ans plus tard, l'effectif en était réduit à six brigades de 60 cavaliers, formant trois escadrons où il n'y avait plus guère de Tartares, mais surtout des Alsaciens et des Allemands. Deux autres régiments étrangers avaient été reconstitués par les

(1) Ce régiment fut porté à 4 escadrons à 2 compagnies de 75 hommes, le 14 juin 1759 (Archives supplémentaires, carton 25).

(2) « Il y a une compagnie de nègres qui ont des banderoles blanches et des chevaux blancs. On dit que c'est la compagnie de houlans du colonel. » (*Journal de Barbier*, t. IV, p. 324). — Les houlans étaient montés sur des petits chevaux tartares, dirigés avec un bridon à deux gros anneaux (*Journal de Luynes*, t. IV, p. 51).

ordonnances royales du 18 et du 20 novembre 1756, c'étaient les *Volontaires de Nassau-Saarbrück* et les *Volontaires liégeois*, ancien *régiment de Raugrave* et qui, dans la pratique, gardèrent cette dernière dénomination ; ces deux corps étaient à quatre compagnies de 75 cavaliers (1). Enfin, le régiment *Corse*, créé le 29 avril 1757 à six compagnies présentait l'effectif extravagant de 17 officiers, non compris l'aumônier et le chirurgien, 6 maréchaux des logis, 12 brigadiers et seulement 138 hommes.

Les régiments étrangers de cavalerie comptaient parmi les meilleurs du royaume ; les régiments allemands surtout avaient des chevaux en parfait état car, de l'avis de tous les écrivains militaires du XVIIIe siècle, les cavaliers recrutés en Alsace ou sur les rives de la Sarre entretenaient leurs montures avec un soin tout particulier. *Raugrave* avait moins bonne réputation et ne fit pas toujours preuve de bravoure pendant la guerre de Sept Ans.

Bien que les hussards fussent toujours consacrés aux opérations de la petite guerre, comme les troupes légères dont il sera parlé plus loin, on leur donnait un rang dans la cavalerie. De tous les régiments créés pendant la guerre de Succession d'Autriche, les hussards de Linden, de Beausobre et de Ferrari avaient disparu ; seuls restaient, au début de 1758, les trois régiments de *Bercheny*, *Polleresky*, *Turpin*, tous les trois portés à huit compagnies de 75 hommes, formant quatre escadrons. Ils étaient recrutés en principe parmi les populations hongroises dont ils avaient conservé l'habillement, l'équipement et l'armement, sabre courbe, mousqueton court et pistolets. Cavaliers hardis, batteurs d'estrade incomparables, mais, par contre, pillards incorrigibles, leurs services étaient recherchés dans toutes les armées européennes ; malheureusement, leur recrutement devenait de plus en plus pénible et l'impératrice Marie-Thérèse refusait de s'y prêter, même en faveur de la France, car elle avait grand'peine à maintenir l'effectif de ses régiments (2). Aussi les hussards de 1758 comprenaient-ils

(1) Au début de 1758, *Raugrave* fut porté à 8 compagnies de 40 hommes (Travail du Roi, 1er mars 1758).

(2) Voir notamment à ce sujet la lettre de Choiseul à Belle-Isle, du 22 janvier 1759 (Manuscrits des Affaires étrangères, Autriche, vol. 271).

surtout des déserteurs, des Allemands et même des sujets du Roi qu'on laissait engager au mépris de toutes les ordonnances.

***

Les dragons avaient été de tout temps séparés de la cavalerie mais ils s'étaient peu à peu transformés en régiments qui ne servaient plus qu'à cheval. Leur origine remontait à Henri II et le maréchal de Brissac fut leur véritable fondateur; on les considérait alors comme des arquebusiers montés et, jusqu'en 1668, ils faisaient partie intégrante de l'infanterie. Leur rôle était assez complexe. Les généraux du siècle de Louis XIV les employaient tantôt comme une infanterie montée destinée à s'emparer des passages et des points d'appui du terrain, tantôt comme une réserve consacrée pour l'assaut final, tantôt comme une troupe du génie qui frayait le chemin aux autres armes. Ils faisaient le service de la tranchée pendant les sièges et ne combattaient généralement qu'à pied dans les divers engagements.

Maurice de Saxe aurait voulu qu'on les dressât uniquement aux exercices de l'infanterie (1), mais, dès 1744, on portait leurs régiments à cinq escadrons de 150 hommes montés. Dix ans plus tard, pour réaliser des économies, beaucoup plus que par raison tactique, la composition de ces régiments était modifiée et ramenée à deux escadrons montés de 120 hommes et à quatre compagnies à pied de 60 (2). Petit à petit, l'esprit cavalier prévalut et l'instruction à pied fut négligée : les seize régiments de dragons à la fin de l'année 1757 ont tous quatre escadrons et l'escadron a la même composition que dans la cavalerie. Ces corps sont très en vogue ; le régiment se paye 120.000 livres et les officiers appartiennent à la meilleure noblesse ou aux grandes fortunes du royaume et Chabo le déplore : « Il leur faudrait des capitaines capables, gens de condition non titrés, d'un âge assez avancé pour avoir quelques connaissances et qui aient reçu une éducation plus

(1) M. de Saxe, *Mes Rêveries*, t. I, p. 80.
(2) Instruction pour les dragons, 14 mai 1754 (Mémoires techniques, carton 32).

nerveuse que celle des financiers de Paris, car ils seront plus souvent à cheval que dans leurs lits ». Il faudrait aussi « pour colonels de pareils corps, des gens d'expérience, aussi courageux, aussi robustes et aussi susceptibles d'émulation que les cadets de Gascogne qui n'attendent rien que de leur épée » (1).

Les quinze premiers régiments de dragons étaient levés et entretenus comme les autres corps de l'armée ; le 16e régiment, *Languedoc*, ancien *Dragons de Septimanie* avait été recruté, remonté, armé par les états de Languedoc, à l'instigation du duc de Richelieu, qui, en 1744, était lieutenant-général de la province. Son fils, le duc de Fronsac, en avait été le premier colonel.

Si les Dragons s'obstinaient à ne vouloir servir qu'à cheval, tout dans leur équipement et leur armement, comme dans leurs habitudes et leurs traditions les rappelait au rôle de l'infanterie montée. Leurs chevaux étaient moins grands et moins épais que dans la cavalerie ; et de loin, on distinguait sans peine des compagnies de dragons à leurs montures mal soignées, à leurs cavaliers peu confirmés et raccrochés, l'étrier court ; les dragons portaient la botte molle avec les brodequins, un fusil long à baïonnette, un pistolet et un sabre à peu près pareil au modèle des grenadiers. Tous avaient un outil suspendu à la selle ; aussi l'usage s'était-il maintenu de placer les dragons à l'avant-garde pour préparer le chemin des charrois d'artillerie.

Les chefs de corps s'intitulaient colonels et non mestres de camp et les dragons n'avaient pas de trompettes mais des tambours que l'on battait à cheval et des hautbois ; il avaient le matériel de campement des fantassins; cependant, à partir de 1750, les efforts du commandement se portèrent vers l'instruction équestre. Bientôt le meilleur régiment, non seulement de dragons, mais de toute la cavalerie française, fut *Mestre de Camp Dragons* dont le major, la Porterie, était à la fois un des meilleurs écuyers de son temps et un entraîneur d'hommes remarquable. Il révolutionna les habitudes couramment admises en apprenant à ses dragons à sauter, en leur faisant

(1) Chabo, *Mémoire sur la Cavalerie*, *loc. cit.*

changer chaque jour de monture, en les exerçant à l'emploi des armes sur des mannequins (1). Aussi, pendant toute la guerre de Sept Ans, les dragons indépendamment du service de sûreté pourront-ils intervenir dans la bataille en chargeant l'adversaire. Le régiment d'Apchon ne cessera de se distinguer en 1758, pendant les opérations du corps de Soubise, et Contades réunira, sous le commandement du duc de Chevreuse, quatre régiments de dragons, forts au total de seize escadrons et qui présentèrent, pour la première fois, le spectacle d'une division de cavalerie constituée.

Il eût été logique de faire disparaître la distinction toute nominale qui existait entre les dragons et la cavalerie, mais trop d'intérêts étaient engagés pour maintenir l'état de choses. En restant une arme particulière, les dragons conservaient leurs dignitaires et leurs chefs : le colonel-général, le mestre camp général, les brigadiers ; ils ne correspondaient avec le Général en chef et le Maréchal des logis de l'armée que par l'intermédiaire de leur Major-général, échappant de cette façon à l'action du Maréchal des logis de la cavalerie, et Belle-Isle se souvenait trop des débuts de sa carrière pour restreindre ou supprimer les privilèges d'un corps qu'il affectionnait entre tous. De fait, les dragons s'étaient toujours considérés comme une troupe d'élite, se recrutant dans les classes aisées des campagnes et des villes ; ils ne tarderont pas à être la meilleure du royaume.



Pour constituer ses détachements de découverte, garder ses lignes d'avant-postes, réquisitionner les ressources locales, harceler l'ennemi, les armées du XVIII[e] siècle employaient des troupes légères. Les hussards remplissaient à merveille ces différentes missions mais leur nombre en France était beaucoup trop restreint pour qu'on ne prêtât pas l'oreille aux propositions de certains aventuriers. La guerre de Succession d'Autriche, en nécessitant un effort de plusieurs

(1) Voir les deux Mémoires remarquables de la Porterie sur l'équitation, l'Instruction et la Tactique de la Cavalerie, 1750 et 1754 (Mémoires techniques, cartons 31 et 32).

années, avait montré l'utilité de ces corps francs que l'on ne ménageait pas et dont l'activité pendant la mauvaise saison permettait aux troupes réglées de se reposer et de réparer leur matériel dans les quartiers d'hiver (1). Leur effectif atteignit alors plus de 14.000 fantassins ou cavaliers. C'étaient, nous dit un dictionnaire de l'époque, « des hommes de guerre lestement habillés et armés » (2) et « leur service a bien de la similitude avec la manière de faire la guerre des premiers hommes » (3).

Leur gros avantage, au point de vue financier, était de ne pas constituer des corps permanents. On les recrutait à l'entreprise, pour la durée des opérations et, dès les préliminaires de la paix, on licenciait à peu près tout leur personnel. C'est ainsi que après la guerre de Succession d'Autriche, on avait diminué les *Volontaires du Dauphiné* de 1.100 à 120 hommes ; les *Volontaires bretons* comptaient au total 4.500 hommes en 1749, au moment de leur fusion dans le corps unique des *Volontaires de Flandres ;* six ans plus tard, ils étaient réduits à 360. Pareillement les *Volontaires du Dauphiné* de 1.100 à 120, les *Volontaires Cantabres* de 1.604 à 160, les *Chasseurs de Fischer* de 600 à 60, le régiment étranger de *Beyerlé* de 1.200 à 120, les *Fusiliers de Montagne* de 720 à 120, les *Volontaires de Schomberg* de 1.000 à 360 hommes. On pouvait en dire autant des hussards, dont le régiment de *Polleresky* n'avait plus qu'un escadron pendant la longue période de paix qui s'étendit de 1748 à 1756 (4).

On ne conservait donc qu'un noyau de cadres et de soldats, allant du sixième au dixième de l'effectif de campagne, afin de pouvoir, du jour au lendemain, reconstituer les corps

(1) Voir de Grandmaison, *La petite Guerre* ou *Traité du Service des Troupes légères en Campagne* (1756).

(2) *Dictionnaire militaire de Gissey* (1758), t. III, p. 502.

(3) Chevalier d'Authville, *Essai sur la Cavalerie* (1755), p. 190.

(4) L'escadron est à 100 hommes, répartis en 4 compagnies. Défalcation faite, des cavaliers détachés comme plantons, des trompettes, du timbalier, des maréchaux-ferrants, il ne reste que 51 cavaliers pour l'exercice ; encore ne compte-t-on pas les malades et les hommes devant prendre la garde. [Situation de prise d'armes, Rocroi, 17 août 1753 (Mémoires techniques, cavalerie, carton 31.)]

d'enfants perdus qui jouaient un grand rôle dans la tactique en usage à cette époque : « Une armée, dénuée de cavalerie légère, écrivait Maurice de Saxe, ou qui n'en a pas suffisamment pour tenir tête à celle de l'ennemi, peut se comparer à un homme, armé de toutes pièces, qu'on mettrait aux mains avec une troupe d'écoliers qui n'aurait, pour armes, que des mottes de terre. Cet Hercule serait bientôt obligé de se retirer hors d'haleine et couvert de honte et de confusion » (1).

A défaut de hussards — l'Impératrice n'en avait prêté que deux régiments, à titre tout à fait provisoire, — on était bien obligé de lever des troupes légères, soit sur le territoire national, soit en Allemagne ou aux Pays-Bas. Ces corps étaient mixtes : ils comprenaient des compagnies d'infanterie et de cavalerie, les premières pour occuper les postes, les autres pour assurer le service de reconnaissance. Aussi, dès les premières hostilités de la guerre de Sept Ans, le Ministère s'était-il empressé de compléter les anciennes formations et même d'en créer de nouvelles.

Les *Chasseurs de Fischer*, dont le premier recrutement remontait à 1743, avaient été portés à 500 hommes par l'*Ordonnance* du 25 octobre 1756, à raison de cinq compagnies d'infanterie de quarante fusils et de quatre compagnies de cavalerie de soixante-quinze sabres (2). La *Légion Royale*, formée avec les anciens Volontaires Royaux ne devait comprendre d'après l'*Ordonnance* du 18 novembre 1756 que 950 hommes ; le 25 février 1758, elle fut augmentée jusqu'à 1.200 et, le 7 mai, à 1.425, distribués en seize compagnies mixtes (3) et placés sous les ordres du comte de Chabo qui devait rendre tant de services pendant toute la guerre. Le 1er février 1758, les *Volontaires du Dauphiné* formaient six compagnies de 70 hommes, dont 40 fantassins et 30 dragons,

(1) M. de Saxe, Lettre au Roi de Pologne, juin 1732 (*Mes Rêveries*, annexes, t. II, p. 196).

(2) Cet effectif fut très largement dépassé. Belle-Isle avait passé la revue de ce corps à Chartres, en octobre 1756, et Luynes parle de 4.000 hommes et 2.000 surnuméraires. Il mentionne surtout une compagnie de 40 Egyptiens « qui sont aussi bien disciplinés que les autres ». (*Journal de Luynes* ,t. XV, p. 246.)

(3) 2 compagnies de grenadiers de 45 hommes, 12 compagnies de 100 hommes, dont 60 fantassins et 40 dragons, 1 compagnie de hussards de 75 sabres, 1 compagnie de 60 ouvriers.

soit en tout, 420 soldats. Les *Volontaires d'Alsace* (1) avaient une composition identique de même que les *Volontaires de Flandres* et les *Volontaires du Hainault* (2). Les *Fusiliers de Montagne* n'avaient pas été augmentés et restaient à l'effectif de trois compagnies de 40 hommes. Enfin, le 26 décembre 1756, on avait institué le détachement des *Fusiliers-Guides*, composé de 3 officiers et de 25 hommes, tant à pied qu'à cheval, et destinés à servir sous les ordres du Maréchal-général des logis de l'armée pour porter les ordres et procéder à certaines reconnaissances (3). Les *Volontaires de Clermont* appelés aussi *Volontaires de Hallé* du nom de leur lieutenant-colonel ne furent créés que le 5 mai 1758, sous l'administration de Belle-Isle. Quant aux *Volontaires étrangers* qui forment un régiment distinct dans la série officielle des troupes légères, on ne peut guère les considérer comme des partisans. Des trois bataillons dont ils se composaient, le premier tenait garnison à Lorient et Port-Louis, le deuxième fut envoyé au Canada et le troisième dans l'Inde (4).

***

Tous les régiments que nous venons de passer en revue présentent le même caractère : ce sont des corps sans dépôts qui se déplacent avec leurs effectifs, leurs recrues et leurs bagages suivant les hasards des changements de garnison ou de la guerre. L'infanterie stationne tantôt aux frontières, tantôt dans les places des côtes. Les régiments de cavalerie, faute de casernements suffisants passent au moins une année sur deux dans les campagnes, répartis par compagnie dans des villages où l'instruction de la troupe est impossible. C'est ainsi que nous voyons le régiment de *Chabot* quitter

---

(1) Anciens volontaires de Beyerlé.

(2) Par *Ordonnance* du 25 février 1758, les Volontaires de Flandres et du Hainault furent portés de 420 à 600 hommes, répartis en 8 compagnies de 75 hommes, dont 40 fantassins et 35 cavaliers.

(3) Pendant la Guerre de Sept-Ans, on les désigne couramment sous le nom de *Guides de Plinchamps*, du nom de leur chef, qui fut un officier d'état-major remarquable.

(4) Belle-Isle au Duc d'Aiguillon, 26 octobre 1758 (Archives supplémentaires de la Guerre, carton 26).

l'armée de Provence, en 1747, pour aller tenir garnison à Dôle. Au mois d'août de l'année suivante, il émigre à Saint-Pardoux en Périgord, puis à Langeac et Saint-Flour. L'année 1750 le retrouve à Landau, 1751 à Landrecies et Avesnes, 1752 à Bar-sur-Aube, 1755 à Douai. Aux premières hostilités avec l'Angleterre, le Ministère le dirige sur Quimperlé (1).

Quand la guerre survient, tous ces instruments de combat sont engagés sans qu'ils conservent des points d'attache avec l'intérieur du Royaume. L'un d'eux vient-il à disparaître dans la tourmente, comme le régiment des *Gardes-Lorraines* à la défense héroïque d'Hoya, le Gouvernement n'a plus le moyen de remplacer cette unité, sinon en prescrivant la levée d'un régiment nouveau qu'on ne parviendrait le plus souvent, à mettre sur pied sans désorganiser un ou plusieurs bataillons de milice. Le problème du remplacement des pertes en campagne présente des difficultés inextricables et préoccupe tellement les écrivains militaires du XVIIIe siècle qu'ils en arrivent à la même conclusion : l'armée doit tout entière se recruter par province, le chef-lieu de chaque généralité servant de point de rassemblement à une légion provinciale. Les nécessités de la guerre se confondent étroitement avec l'évolution de l'opinion publique pour réclamer la révision de l'état de choses existant : le Roi doit cesser de déléguer le recrutement de ses troupes à des personnalités qui changent ; l'administration et le commandement ne peuvent plus, sans danger pour le pays, être mis en adjudication. L'Etat est né, mais, dans le domaine militaire, les institutions manquent et tout en souffre depuis l'enrôlement, qui échappe à des règles fixes et devient de plus en plus précaire jusqu'à la tactique du champ de bataille, à la fois rigide et timide à l'excès parce qu'elle dépend d'un recrutement difficile où trop d'intérêts particuliers sont en jeu.

Mais ce que l'on n'a jamais assez critiqué dans l'organisation de l'armée royale, c'est bien son manque d'homogénéité qui provient de la sélection opérée dans la population et dans les

(1) H. de Gallier, *Un capitaine au Régiment de Chabo* (*La Revue*, 1er juillet 1912).

troupes au profit de certains corps. La Maison du Roi prélève les sujets de haute taille, robustes et de bonne conduite ; certains vieux régiments se montrent aussi difficiles et les derniers créés doivent se contenter du personnel refusé par tous les autres. Dans un bataillon d'infanterie, une nouvelle sélection s'opère avec les grenadiers qui sont prélevés dans les compagnies de fusiliers comme les carabiniers, dans la cavalerie, sont fournis par les escadrons qui leur envoient, non pas leurs éléments les plus disciplinés, mais leurs cavaliers adroits et intelligents.

Dans la milice, nous avons vu la hiérarchie qui règne et descend du Grenadier de France, le plus beau soldat de l'époque, au simple milicien, chétif et de petite taille, en passant par le Grenadier royal et le Grenadier postiche. Partout on s'attache à créer une élite au détriment de la masse du corps de bataille et si l'on possède ainsi des troupes de réserve excellentes, les troupes de ligne sont trop énervées pour leur donner l'occasion de renforcer des points forts ; les réserves n'interviennent guère au combat que pour rétablir une situation compromise ; encore faut-il qu'elles arrivent à temps. A Krefeld, tous les grenadiers sont massés en arrière de la droite française ; lorsque Ferdinand de Brunswick enfonce l'aile gauche, la réserve de grenadiers, arrêtée par de continuels contre-ordres, fait son apparition vers le point menacé au moment où la bataille est bien perdue (1).

Les corps d'élite ne se contentent pas d'écrémer l'armée ; ils absorbent la plus grande part des ressources financières. En janvier 1758, on donne un nouvel uniforme aux gardes du corps : « Faites-vous le montrer, dit le Roi au maréchal de Biron. Ah ! il est beau, il est magnifique, brodé en paillettes sur toutes les tailles. Je ne sais ce que cela coûtera, mais ils l'ont voulu : Payera qui pourra ! car les fonds sont bien courts cette année » (2). Quelques mois plus tard, ce sont les carabiniers qui échangent leurs chapeaux, leurs vestes et les ornements de l'habit pour obéir à de nouvelles instructions (3).

(1) Voir plus loin, chap. VI, le commandement du Comte de Clermont.
(2) Dufort de Cheverny, *Mémoires*, t. I, p. 228.
(3) *Lettres du Baron de Castelnau*, p. 77.

Lorsqu'on entre en quartiers d'hiver, les vieux régiments sont les premiers à recevoir leurs réparations et leurs recrues de même que, pendant la guerre, ils possèdent, avec le privilège de combattre en première ligne, l'avantage d'être campés et de toucher leurs distributions tandis que les régiments les plus déshérités n'ont pas encore terminé l'étape. Le bénéfice de l'esprit de corps est perdu par le sentiment de jalousie qu'on trouve dans les petits régiments où d'ailleurs le colonel souvent n'est pas très riche et doit exploiter son corps alors que, dans les vieux régiments, le colonel dépensera sa fortune sans compter, pour conserver ses bataillons intacts.

L'armée forme un assemblage d'éléments disparates et l'instruction qu'on leur donne est loin de les amalgamer. L'infanterie française et allemande est dressée aux évolutions qui lui permettent de figurer sur la ligne de bataille, mais tout ce qui développe l'initiative individuelle du soldat c'est-à-dire le service des avant-postes et des avant-gardes, la *petite guerre* est confié, comme on l'a vu, à des troupes spéciales. Hussards et volontaires se distinguent par leur entrain, leur audace et aussi par leur indiscipline. L'armée française est donc divisée en contingents rigides, mais lourds, et en contingents alertes, mais sans cohésion. Pour une opération de guerre quelconque, il faut rassembler les deux éléments et, bien des fois, elle échoue parce qu'on n'y peut consacrer la proportion voulue.

L'infanterie se contente de savoir marcher, tirer, tendre un camp et monter la garde ; la cavalerie n'est pas à même de remplir d'autres missions que de faire un fourrage et charger. Les capitaines se soucient peu d'amaigrir leurs chevaux par des exercices violents et moins encore de risquer leur perte dans des embuscades ; on verra les régiments de cavalerie et de dragons incapables de pousser des patrouilles à un kilomètre du flanc de l'armée et laisser massacrer des compagnies entières parce qu'ils n'ont pas éventé l'approche de l'ennemi. La division du travail se trouve poussée jusqu'aux dernières limites et, dès l'année 1757, on en remarque les inconvénients. Pendant toute la guerre de

Succession d'Autriche, le Gouvernement n'a manqué ni de hussards ni de troupes légères, mais en 1756, il s'est laissé surprendre par les événements et le recrutement de ces corps spéciaux devient assez difficile pour que leur nombre ne corresponde plus aux nécessités de la campagne. Tout l'élan de l'armée tombe, et le commandement est timide parce que la masse principale n'a plus ses moyens d'investigation et ses éléments habituels de sécurité.

Enfin, l'armée n'est pas commandée. L'Etat-major général est pourtant nombreux mais, en temps de paix, il n'exerce aucun pouvoir sur les régiments dispersés dans tout le territoire du royaume. Tout est laissé au bon plaisir du colonel lequel est rarement présent dans la garnison. Le lieutenant-colonel s'attache principalement aux questions de discipline et l'instruction dépend du Major. Si ce dernier est un homme actif, il s'attachera surtout à donner une note personnelle à son travail, il inventera des exercices nouveaux ; s'il est âgé, sans ambition ou sans vigueur, on le voit se retrancher derrière la tâche administrative qui lui incombe, elle aussi, car il est au régiment le véritable représentant du Roi. La quiétude et l'oisiveté des bataillons et des escadrons ne sont troublées, une fois l'an, que par l'arrivée de l'Inspecteur et le travail de l'Inspecteur ne consiste pas à voir si le régiment se conforme aux règlements de manœuvres, et s'il est, tactiquement parlant, en état de faire campagne ; avant tout, il faut constater que l'effectif des présents correspond bien aux chiffres donnés par les capitaines dans l'établissement de leurs décomptes de solde. On trouve encore des passe-volants au XVIIIe siècle et surtout des soldats engagés de force ou physiquement incapables de faire la guerre. L'Inspecteur a comme mission principale de redresser les torts et de faire rendre justice, de provoquer les rengagements, de prononcer la réforme des chevaux, mais son action sur la marche de l'instruction est d'autant plus restreinte qu'il change de ressort d'inspection d'une année à l'autre (1).

Il y a bien dans les grandes villes ou dans les places fortes

(1) Cf. Chabo, Mémoires sur la Cavalerie (Mémoires techniques, carton 30).

le Gouverneur et le Lieutenant du Roi, mais ils n'ont de rapports avec la troupe qu'au point de vue de la police et ces rapports sont généralement assez tendus ; la réunion des camps d'instruction donne lieu, depuis 1753, au groupement des grandes unités, mais la durée des exercices ne dépasse pas trente jours et les chefs désignés ne sont pas ceux qui prendront le commandement en temps de guerre. En campagne, on réunit les régiments par « divisions », si l'on peut donner cette appellation aux grandes unités chargées de former « l'aile droite », « l'aile gauche », le « centre » de la première ou de la deuxième ligne, la réserve, etc., et, dès que l'armée rentre dans ses quartiers d'hiver, cette répartition est supprimée pour affecter les corps de troupes à des régions dont le choix est dicté par les ressources disponibles en cantonnements et en vivres.

Sans doute, ces imperfections ont existé sous le règne de Louis XIV et pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle, mais la trêve des armes n'était alors jamais bien longue et la vie de campagne suffisait pour donner à l'organisme de l'armée le souffle qui lui manquait pendant les courtes périodes d'inaction. Et, jusqu'alors, il faut bien le dire, toutes les armées européennes suivaient les mêmes errements ; mais il faut compter maintenant avec les méthodes sévères de Frédéric II, et le traité d'Aix-la-Chapelle a fait durer la paix pendant sept ans, qu'on n'a pas utilisés pour préparer l'armée à sa tâche nouvelle car la guerre désormais sera longue et pénible et savante : on ne formera plus des corps de siège, pour s'emparer de telle ou telle place d'après les règles fixées depuis longtemps ; on devra chercher l'ennemi, le harceler, l'aborder et le vaincre en toute saison et par tous les terrains et, pour cela, il faudra manœuvrer, c'est-à-dire subdiviser l'armée, engager judicieusement ses corps, s'en remettre à l'initiative et à la sagacité des sous-ordres, toutes choses à peu près inconnues jusqu'à ce jour et difficilement exécutables lorsque les chefs ne sont pas préparés au maniement des masses et que les éléments de l'armée ne sont pas homogènes et, pour ainsi dire, interchangeables (1).

(1) Ce défaut d'organisation a été remarquablement mis en lumière par Choiseul dans ses Mémoires au Roi en 1770 (*Mémoires du Duc de Choiseul*, p. 254).

En résumé, l'armée n'est plus adaptée pour sa mission du temps de guerre. Les hommes sont là, patients et sobres, prêts à tous les sacrifices et l'encadrement inférieur n'est pas mauvais, mais le commandement ne connaît pas la troupe et c'est peut-être bien par le fait de cette ignorance qu'il hésitera si souvent à lui demander l'effort nécessaire.

Telle est l'armée du temps de paix, telle est, à peu de choses près, l'armée du temps de guerre. Les accroissements d'effectifs sont incertains et les soldats recrutés au moment de l'alerte n'ont pas plus d'instruction que de sens de la discipline. Il manque à la France d'alors, pour être une grande puissance militaire, le service obligatoire sans lequel un Etat ne peut envisager que des probabilités. Elle y vient peu à peu avec l'institution de la milice, mais n'oublions pas que cette institution n'est pas nationale parce qu'elle consacre l'arbitraire et qu'au demeurant elle est inefficace, parce que l'instruction des miliciens est trop négligée.

L'instrument, qui pourrait être bon, reste médiocre. Il n'a pas changé depuis la grande journée de Fontenoy et si les troupes françaises sont toujours capables du même héroïsme, si la maison du Roi, les Carabiniers, la brigade irlandaise, Royal-vaisseaux et Normandie se jetteraient à l'assaut avec le même mépris de la mort, il manquerait, pour les engager, le calme et la décision stoïque de Maurice de Saxe, la présence d'un Roi qui, désormais, ne fait plus rien pour se ressaisir, l'enthousiasme juvénile du Dauphin (1) ; en 1758, l'armée a connu ses premiers revers, la victoire d'Hastenbeck n'a pas été décisive, et Rosbach a pris les proportions d'un désastre. La guerre s'annonce longue, pénible et sans gloire, elle se déroule très loin de la France, elle n'est pas populaire dans le pays. C'en est assez pour que les opérations ne cessent de souffrir de la pusillanimité des chefs comme de la méfiance des soldats. Au point où l'armée était tombée, on pouvait redouter les éventualités les plus dangereuses ; du jour où Belle-Isle prit en main le portefeuille de la Guerre, un peu d'espérance revint dans toutes les classes de la nation. Si l'honneur de nos

(1) Cf. Duc de Broglie, Etudes diplomatiques, Fontenoy (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1887).

armes sortit intact des aventures de la guerre de Sept Ans et si l'armée française se tira de cette épreuve plus forte, plus disciplinée. mieux préparée à l'évolution nécessaire, le mérite en revient à la patience et au travail d'un homme qui voyait loin et clair, à la fin de sa vie, et qui jamais ne connut les grands fléaux de son époque : l'indifférence et le découragement.

CHAPITRE V

La réorganisation des armées d'Allemagne

La Barrière du Rhin. — Dispersion des forces françaises. — Difficultés du ravitaillement. — Situation des régiments. — L'Infanterie française. — L'Infanterie allemande. — La Cavalerie et les Troupes légères. — L'Artillerie et les Ingénieurs. — Belle-Isle, Clermont et Montaigne. — Le rétablissement de la discipline. — La solde, les vivres et les fourrages. — La réforme des hôpitaux. — Affaire Gayot-Duverney. — Les Mouvements des Corps hanovriens. — L'Armée de Soubise. — Les contingents alliés. — Répartition des forces du Royaume à l'intérieur et en Allemagne.

En mettant la barrière du Rhin entre les corps hanovriens et ses troupes démoralisées, Clermont voulait avant tout sauver l'armée d'une ruine définitive. La retraite s'était opérée à peu près en ordre. C'était avoir beaucoup obtenu. Pour se rallier, se reconnaître, reprendre la cohésion et la confiance, il était nécessaire de porter l'armée sur la rive gauche. Mais encore eut-il fallu s'arrêter là sans arrière-pensée et, pour tenir tête à l'adversaire, il eût été indispensable de se garder sérieusement sur la rive droite du fleuve. Le projet de Belle-Isle, consistant à maintenir l'armée du Rhin entre Giessen et Hanau pour occuper les territoires ennemis situés entre la Lahn et le Mein, était difficilement réalisable (1). Mortaigne reconnaissait l'impossibilité de garder les lignes de la Lippe et de la Rhur : c'était s'exposer à faire détruire l'armée en détail : « Le Roi sans armée, que deviendrait la politique ? » (2). Cette considération avait été prédominante et l'armée presque toute entière avait reflué sur

(1) Belle-Isle à Clermont, 1er avril 1758 (Correspondance générale, 3474-3). Ce projet était en partie basé sur l'envoi du Corps de Soubise en Bohême.
(2) Mortaigne à Belle-Isle, Lippstadt, 25 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-111.)

Wesel. Le 1er avril, l'infanterie s'établissait sur la rive droite du Rhin entre la Lippe et l'Isel à proximité des remparts. La place de Wesel avait fourni 800 tentes, mais beaucoup de régiments bivouaquaient sans abris. L'hôpital de la forteresse recevait 2.000 malades et ne suffisait pas ; on en installait un autre à Büderich (1). Le temps par extraordinaire était beau (2), mais trois jours plus tard il neigeait et les troupes destinées à l'occupation de Duisbourg et de Düsseldorf retrouvaient en partant les rigueurs de cet hiver exceptionnel (3).

Il ne suffisait pas de mettre l'armée en quartiers sur la rive gauche du Rhin, il fallait adopter un dispositif qui permît à la fois au gros des troupes de se reconstituer et de reprendre l'offensive. Pour obtenir ce double résultat, il était indispensable de tenir la rive droite du fleuve. Belle-Isle avait donné toutes les indications possibles dans ce sens : il eût été d'avis de renvoyer, dès le mois de mars, les meilleurs régiments dans les places du Rhin pour se refaire au plus vite pendant que les corps les plus faibles tiendraient la rive droite. L'été venu, la campagne aurait été reprise par de fortes divisions reconstituées et les bataillons délabrés de la rive droite seraient devenus troupes d'étapes (4). Mais Clermont n'avait pas été à même d'agir avec autant de méthode. Lorsque l'armée repassa le Rhin, les troupes légères étaient au contact de l'ennemi. Le 4 avril, cet ennemi s'avançait jusqu'à Dorsten, à six lieues de Wesel, et Clermont renonçait à border le cours de la Rhur (5). De fait, les troupes légères seules, Volontaires de Flandres et de Clermont, Légion Royale, soutenues par six escadrons de hussards, soit 4.725

(1) Cornillon à Belle-Isle, Wesel, 1er avril 1758 (Correspondance générale, 3501-161).

(2) Cornillon à Belle-Isle, Wesel, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-38).

(3) Le Maréchal de Thomond dut suspendre une tournée d'inspection qu'il voulait faire en Provence : « Le Rhône est impraticable, il est gelé. On ne peut le passer ni à Avignon ni à Beaucaire, dont le pont a été enlevé. La Durance est gelée. » [Le Maréchal de Thomond à Paulmy, Nîmes, 5 février 1758 (Correspondance générale, 3500-192.)]

(4) Belle-Isle à Clermont, 15 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-43).

(5) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 5 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-44).

hommes au total, restèrent sur la rive droite, formant un rideau léger capable de renseigner, mais non de résister à des têtes de colonnes (1). Et d'ailleurs, le général en chef n'était pas sûr de garder la barrière du Rhin ; il ne s'y croyait pas à l'abri. Moins de quinze jours après son arrivée à Wesel, il demandait au Ministre s'il devrait laisser des garnisons dans Wesel, Gueldres et Düsseldorf, dans le cas où l'armée battrait en retraite : « Je dois passer pour très poltron de craindre les mouvements des ennemis, ayant entre lui et moi (*sic*) une rivière telle que le Rhin que ces sortes de gens regardent comme la mer Baltique, mais ceux qui sont gens de guerre savent fort bien que tel considérable que soit le Rhin, une armée en forces et nombreuse peut le passer vis-à-vis d'une armée faible qui n'est pas en état de se rassembler et de présenter une tête où les ennemis font leurs tentatives » (2).

Cependant, il ne fallait pas songer à garder la défensive sur la rive gauche du Rhin et moins encore à se replier sur le territoire national. Tous les pays rhénans vivaient sous notre dépendance et la véritable frontière naturelle de la France était bien le grand fleuve, depuis que nous occupions l'Alsace au sud et Wesel au nord, mais les états vassaux ne voulaient pas subir toutes les charges de la guerre. Ils consentaient à nous fournir des contingents, à la condition que l'armée française ne « mangeât » pas leur pays, pour employer une expression imaginée de l'époque. La France ne pouvait garantir le traité de Wetsphalie et affirmer son intervention dans le débat qui s'ouvrait entre la Prusse et l'Autriche qu'en portant la guerre au cœur de l'Allemagne. Avec le nouveau général en chef, il n'en était plus question ; sa prudence excessive le conduisait à n'échafauder que des plans de retraite sur Ruremonde et les Flandres (3). Bernis se joignit à Belle-Isle pour amener Clermont à prendre d'autres résolutions : « Si

(1) Situation d'effectif des troupes légères, avril 1758 (Suède, 37-43).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 13 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-114).

(3) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 11 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-153), 18 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-34).

nous reculons encore, il ne faut plus compter sur nos alliés qui, ne nous voyant tenir ferme nulle part, nous accusent déjà assez haut de trahison et de lâcheté » (1).

En vain Clermont cherche-t-il à se disculper en assurant le Ministre qu'il n'a fait exécuter des reconnaissances et des préparatifs sur les derrières de son armée que pour faciliter ses approvisionnements (2), Belle-Isle reste méfiant et s'en ouvre à Mortaigne. Vraiment, il ne peut admettre la « timidité » de Clermont. La situation n'est pas désespérée, le Roi de Prusse est absorbé par ses opérations en Bohême et en Silésie, l'Angleterre n'intervient pas encore sur le continent, l'armée hanovrienne est décimée par la désertion. Il est temps de réagir : « Il faut que chacun croie que le Rhin est une barrière impénétrable qu'il est impossible à l'ennemi de franchir... tout le sort de la guerre dépend de la conservation du Rhin, de Wesel et de Düsseldorf à la rive droite, pour pouvoir repasser ce fleuve dès que notre armée sera remise en état... » (3). Mortaigne devra donc par tous les moyens décider son général à résister vigoureusement. Il faut faire entendre à tout le monde qu'on y parviendra sans peine et que seuls « des ignorants et des poltrons » peuvent envisager une solution différente. Belle-Isle ne demande que deux mois pour réorganiser l'armée en lui donnant les moyens de reprendre l'offensive. Mais d'ici là, que l'on tienne ferme « car nous serions déshonorés si jamais nous quittions les bords du Rhin. Nous perdrions nos alliés et il faudrait nous défendre en Alsace et en Flandre peut-être avant la fin de cette campagne... Il faut garder le Rhin ou périr à la peine » (4).

D'ailleurs, il ne paraissait ni téméraire ni même très risqué de se maintenir sur la rive gauche du fleuve. Peu de cours d'eau constituent un obstacle aussi redoutable. Si le Rhin est le plus régulier des fleuves d'Allemagne, par contre la largeur de son lit et la rapidité de son courant se prêtent mal aux communications entre les deux rives. Les difficultés du

(1) Bernis à Clermont, Versailles, 15 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-39).
(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 18 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-34).
(3) Belle-Isle à Mortaigne, 24 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-63).
(4) Belle-Isle à Mortaigne, 27 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-67).

passage étaient encore augmentées par la saison. En aval de Mannheim, les crues se font sentir entre janvier et avril et les neiges abondantes de l'hiver précédent allaient prolonger les inondations jusqu'au mois d'août. Il n'y avait aucun pont fixe : Rees, Wesel, Kairserswerth, Düsseldorf, Cologne ne disposaient que de ponts volants. De nos jours, Coblentz est reliée encore à Ehenbreitstein par un pont de bateaux. Il fallait donc que l'envahisseur mît en œuvre un matériel considérable ; quant au défenseur, il pouvait replier ses ponts en se retirant définitivement sur la rive gauche. Enfin les passages habituels étaient gardés par des places fortes qui toutes n'avaient pas une grande valeur, mais qui, néanmoins, avec certains aménagements, étaient à l'abri d'un coup de main et nécessitaient un siège en règle.

Wesel était la plus importante. Au mois de mars 1757, le roi de Prusse en avait décidé l'évacuation et la démolition (1). L'enceinte, la citadelle et les ouvrages avancés absorbaient une garnison estimée par les contemporains à 20.000 hommes (2) et Frédéric II se souciait peu d'immobiliser dans une forteresse de pareils effectifs. Ses ordres ne furent qu'imparfaitement exécutés, mais il restait à faire des travaux considérables pour utiliser les remparts et la citadelle. En un an, la garnison française réduite à quatre bataillons avait tout juste reconstitué les palissades et rétabli les ponts-levis (3). Kaiserswerth n'était pas en meilleur état et ses 130 maisons n'étaient protégées que par sept bastions et quatre demi-lunes en ruines. Les remparts sont tellement écroulés, écrit Beausobre, commandant de la place « qu'on les traverse partout à cheval et parfois en voiture » (4) ; d'ailleurs la garnison ne s'élève qu'à 500 hommes (5), et les hussards ennemis pillent les villages à deux lieues de là (6). Sur Düsseldorf, les avis

(1) *Journal de la Guerre*, édité chez Langlois (1758), I, p. 86.

(2) Chevrier, *Histoire de la Campagne de 1757*, p. 33 ; lettre de Mopinot à Mme de X..., Wesel, 15 mai 1757 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 23).

(3) Castella à Clermont, Wesel, 8 mars 1757 (Fonds de Suède, 29-150).

(4) Beausobre à Monteynard, Kaiserswerth, 12 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-176).

(5) Clermont à Bergeick, Wesel, 11 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-165).

(6) Beausobre à Belle-Isle, Kaiserswerth, 19 avril 1758 (*Correspondance générale*, 3501-290).

sont partagés, mais l'ingénieur Riverson déclare que les fortifications peuvent être assez vite réparées. Les ingénieurs de Fourcroy et du Blaisel y travaillent et la ville sera en mesure de soutenir un siège (1). Düsseldorf pourrait seule, avec Wesel, jouer le rôle de tête de pont et permettre de reprendre l'offensive car la place de Cologne est située toute entière sur la rive gauche, et le faubourg de Deutz, de l'autre côté du Rhin, n'est pas fortifié. En vain, Belle-Isle presse Clermont de l'organiser très fortement, en vain le marquis de Laval propose d'y faire une enceinte palissadée, entourée de cinq redoutes ; le général en chef se contente de faire transformer en réduit un pâté de maisons, à proximité du pont de bateaux (2). A la droite de l'armée, la citadelle de Coblentz (3) est imprenable à condition qu'on lui donne une garnison de 1.800 hommes et qu'on répare sa très nombreuse artillerie laquelle manque d'affûts (4). En arrière de la première ligne, la place de Gueldres est à remanier, les palissades sont pourries et les magasins à poudre ne sont pas à l'épreuve de la bombe (5).

Si le sens de l'offensive manquait totalement au comte de Clermont, sa prudence exagérée aurait dû lui faire comprendre que non seulement l'arrêt de l'armée sur le Rhin devait être envisagé sans penser à la retraite, mais que l'armée ne pourrait vivre sans être complètement maîtresse du fleuve. Le ravitaillement ne pouvait s'opérer que par voie d'eau. C'était le moyen le plus sûr et le plus rapide à l'époque où les chemins consistaient souvent en pistes boueuses et où tous les charrois se faisaient sur des voitures de réquisition. Les deux grandes places de dépôt étaient à Metz et à Sedan. De là, tous les convois fluviaux suivaient la Meuse et la Moselle pour se concentrer à Liége et à Coblentz avant d'être dirigés sur l'armée. Abandonner la ligne du Rhin, c'était se

(1) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 21 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-53).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 12 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-136) ; Clermont au Marquis de Laval, Wesel, 15 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-181).

(3) Ehrenbreitstein.

(4) Broglie à Clermont, Coblenz, 14 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-187).

(5) Rapport de l'ingénieur Riverson, avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

condamner soit à refluer sur le territoire national soit à se réfugier dans les Pays-Bas, entre l'armée hanovrienne et la flotte anglaise. Il fallait donc à tout prix tenir les cours de la Meuse et de la Moselle, il fallait aussi que la navigation du Rhin fût libre entre Wesel et Mayence, pour tendre la main aux troupes du corps de Soubise et aux contingents wurtembergeois et saxons. Or, une mauvaise bicoque interceptait le passage : c'était le château de Rheinfels, forteresse moyenâgeuse, construite près de Saint-Goar, au seuil du défilé que suit le fleuve dans la traversée du massif schisteux rhénan ; dans le fourmillement d'enclaves qui marquetaient le sol germanique au XVIII[e] siècle, Rheinfels appartenait au landgrave de Hesse-Cassel, un de nos plus acharnés ennemis (1). S'en emparer n'eût pas été pour l'armée une entreprise bien difficile ; la garnison ne comprenait qu'un régiment de dragons démontés, 120 artilleurs et 100 hussards (2).

La faute commise était impardonnable et jusqu'au mois de septembre, Belle-Isle se chargea de la rappeler aux généraux (3), mais Clermont différa sans cesse une expédition qui s'imposait (4). Lorsque le duc de Wurtemberg voulut rallier l'armée française, il prépara l'embarquement de ses troupes sur le Neckar pour les conduire par eau jusqu'à Bingen. De Bingen, le corps wurtembergeois devait marcher sur Andernach par voie de terre afin d'éviter le canon de Rheinfels (5).

Dans la zone d'action de l'armée, entre Cologne et Wesel, la navigation sera toujours soumise au risque des escarmouches. Les troupes légères de l'ennemi ne cessent de paraître sur la rive droite et de saluer à coups de fusil les

(1) On fit, en vain, de pressantes ouvertures auprès du Landgrave, en 1757 pour le déterminer à quitter la cause du Roi d'Angleterre. Ni les menaces ni les promesses d'argent ne réussirent. Cf. Prieur, Tableau de la Guerre, t. I, p. 79 (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 568).

(2) Torcy à Monteynard, Cologne, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-36) ; Fischer à Belle-Isle, sans date (Fonds de Suède, 36-169).

(3) Belle-Isle à Stadion, 1[er] avril 1758 (Correspondance générale, 3474-5 ; Belle-Isle à Clermont, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-26).

(4) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 14 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-119).

(5) Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-190).

convois qui descendent le fleuve. Clermont ne dissimule pas que la situation deviendra grave si l'ennemi pousse de l'artillerie jusqu'au Rhin (1). Les bateaux chargés de vivres et de munitions sont gardés par des soldats, les bateliers sont protégés par des matelassures constituées au moyen de sacs de farine (2) ; un grand convoi provoque tout un branlebas de combat : trois compagnies de grenadiers, trois piquets de fusiliers s'embarquent et, tout le long de la rive gauche, les corps de première ligne prennent les armes et placent des canons en batterie (3). Torcy va jusqu'à proposer d'armer de grands bateaux avec des pièces légères pour assurer la police du fleuve (4). Combien d'inquiétudes et de fatigues l'armée se serait épargnées en occupant solidement la rive droite ! Pendant deux mois elle vécut sur un perpétuel qui-vive (5). Le corps de Soubise, cantonné dans la région de Hanau, se trouvait dans des conditions bien meilleures grâce aux qualités remarquables de son commandant intérimaire, le duc de Broglie. Les troupes s'échelonnaient sur la rive droite du Mein, protégeant les gués de la rivière et couvrant la communication de Francfort et de Mayence. En dehors de ces considérations d'intérêt primordial, le duc avait choisi ce dispositif « pour ne pas prendre d'abord un air de simple défensive » (6).

*
* *

Les mouvements de troupes se prolongèrent pendant toute la première quinzaine du mois. Le comte de Clermont devait

(1) Clermont à Belle-Isle, 20 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-256).

(2) Belle-Isle à Clermont, 20 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-185).

(3) Ordres donnés pour la protection d'un convoi allant de Dusseldorf à Wesel, 26 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-248).

(4) Torcy à Monteynard, Cologne, 26 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-368).

(5) « J'ai établi les sentinelles, à cent pas communs l'une de l'autre. » [Beausobre à Belle-Isle, Merst, 13 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-195)]. Les canons de régiment sont en batterie nuit et jour [Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, 19 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-294)]. Seul, le Duc de Broglie prescrit un dispositif en profondeur qui permet d'assurer la garde en ménageant les troupes [Broglie au Comte d'Orlieck, 14 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-92 *bis*)].

(6) Broglie à Belle-Isle, Hanau, 3 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-58).

bien prendre un parti. Le Roi lui-même le dicta. Dans une lettre un peu hautaine, mais empreinte de la plus noble fierté, Louis XV lui donnait l'ordre de résister sur la ligne du Rhin : « Il serait trop honteux d'abandonner Düsseldorf et Wesel et je veux que vous les défendiez ; l'honneur est préférable à tout et je ne sépare point le vôtre du mien ni de celui de toute la nation » (1). Clermont fractionna donc son armée de manière à border tout le cours du fleuve. Mais la campagne du mois de mars n'avait été pour lui d'aucun enseignement ; ses divisions furent composées d'une façon toute arbitraire et s'émiettèrent sur le territoire de la rive gauche, sans plan d'ensemble. Chaque division comprenait de l'infanterie et de la cavalerie, mais en proportions variables. La division de Contades avait dix-huit bataillons et deux escadrons, celle du chevalier de Nicolaï deux bataillons et huit escadrons. Dans chaque division, les troupes étaient distribuées sur le pays, moins pour jouer un rôle tactique offensif ou défensif que pour utiliser toutes les ressources en cantonnement et en fourrage. Un auteur militaire du temps, le marquis de Puységur, écrivait : « Le premier principe est, qu'en quelque situation que vous cantonniez votre armée, vous le fassiez de façon qu'il n'y ait aucun canton qui puisse être attaqué sans être soutenu des autres » (2). L'examen des dispositions prises par le comte de Clermont indique suffisamment que cette condition essentielle n'était pas remplie et que le général en chef était loin de pouvoir rassembler les 10.000 hommes nécessaires pour tenir tête à l'ennemi, le cas échéant (3).

La dispersion des forces était complète et déjà les deux points faibles de la première ligne se devinaient : c'étaient la place de Kaiserwerth avec une garnison dérisoire de 500 hommes et la ville de Düsseldorf qu'on laissait à la garde précaire de neuf bataillons palatins. La communication entre Cologne et Coblentz était découverte, on abandonnait la voie de la Moselle pour le ravitaillement des troupes. La liaison de l'armée principale avec les troupes du Mein n'était plus

(1) Louis XV à Clermont, Versailles, 16 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-36).
(2) Puységur, *Art de la Guerre* (1749), t. II, p. 142.
(3) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 18 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-34).

assurée, le général en chef s'orientait uniquement dans la direction de la Meuse et des Pays-Bas. Le mal n'eût pas été bien grand si le gros de l'armée avait été prêt à se rassembler en quarante-huit heures pour combattre, mais la situation s'aggravait des instructions envoyées par Clermont à tous ses corps. Le pays était morcelé sur la rive gauche du Rhin en secteurs ou plutôt en arrondissements qui donnaient à toutes les divisions des commandements territoriaux sans idées tactiques d'ensemble. Dans chaque secteur, la première ligne défendait une portion du fleuve ; les régiments de l'intérieur formaient des piquets à raison de 350 hommes par bataillon et 50 cavaliers par escadron et ces piquets devaient renforcer uniquement la première ligne. De ce fait, les divisions se trouvaient séparées par des cloisons étanches et l'ennemi n'allait pas avoir grand'peine à pénétrer dans un compartiment et à s'y maintenir (1).

*
* *

L'effectif des différents corps de troupe était réduit à des chiffres qui ne leur permettaient plus guère de tenir la campagne. L'infanterie, sur un total de 48.828 hommes, ne comptait que 35.474 présents pour 114 bataillons, ce qui donnait 311 hommes, en moyenne, par bataillon au lieu de 685, effectif réglementaire. La récapitulation arrêtée par Cornillon, major général de l'infanterie mentionnait 1.219 absents, 9.768 soldats aux hôpitaux et 2.367 prisonniers de guerre. Le régiment le plus nombreux, celui de *Picardie*, à quatre bataillons, un des « vieux » de l'armée, c'est-à-dire un des plus forts et des mieux en main, n'avait que 1.968 présents ; *Auvergne* pour quatre bataillons n'en gardait que 1.177 ; *Royal Roussillon*, avait son unique bataillon réduit à 350 (2) et *Cambrésis* ne

(1) Projet pour la défense du Rhin si l'ennemi voulait entreprendre de le passer avant que l'armée soit en état de sortir de ses quartiers et de se rassembler, 21 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-156). Une note du même recueil (37-160) attribue à Mortaigne la rédaction de ce projet.

(2) Situation de l'infanterie, envoyée par Cornillon, Wesel, avril 1758 (Correspondance générale, 3474-206).

réunissait que 200 hommes sous les armes (1). L'infanterie allemande était ramenée aux mêmes proportions. Les deux bataillons de *Nassau* atteignaient un total de 820, *Dauphiné* et *Saint-Germain* n'arrivaient pas à 400 (2). Les deux bataillons de *Lyonnais* et deux bataillons de grenadiers avaient été pris à Minden et les *Gardes Lorraines* s'étaient fait écraser à Hoya.

La cavalerie avait encore 9.797 cavaliers. L'effectif des régiments variait de 203 cavaliers (*Orléans*) à 290 (*Montcalm*), celui des chevaux de 210 (*Orléans*) à 310 (*Montcalm*). Les trois régiments de hussards (*Bercheny*, *Turpin*, *Poleresky*) avaient 1.332 hommes et 1.267 chevaux (3). *Mestre de camp-dragons* avait eu 13 compagnies sur 16 comprises dans la *capitulation de Minden* (4). Le régiment de hussards de *Poleresky* s'était laissé surprendre et capturer en grande partie près de Neustadt (5).

Dès le mois de novembre 1757, la moitié des capitaines et des lieutenants étaient rentrés en France pour recruter, mais les ressources que les régiments se procuraient de cette manière étaient loin de combler tous les déficits. En avril 1758, 3.282 recrues seulement se préparaient à partir des quartiers d'assemblée pour rejoindre leurs corps. Il fallait trouver autre chose et tout naturellement on eut recours aux milices.

L'ordonnance du 25 mai 1757 créa 12 bataillons de milice destinés à l'armée du Bas-Rhin. Ces bataillons de marche, formés à 10 compagnies, provenaient de 120 compagnies prélevées sur 60 bataillons du royaume (6). Le nombre de ces bataillons fut porté bientôt de 12 à 21, tous à 10 compagnies

(1) Le Chevalier de Muy à Clermont, Orsoy, 24 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-200).

(2) Torcy à Belle-Isle, Cologne, 10 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-84).

(3) Situation de la cavalerie, envoyée par Fumel, Wesel, avril 1758 (Correspondance générale, 3474-210).

(4) Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-194).

(5) Rapport du 27 février 1758 (Fonds de Suède, 39-73).

(6) Saulgeon, *Ordonnances royales*, vol. 48.

et 650 hommes (1). Le 25 mars, 15 bataillons étaient encore désignés pour se rendre sur le théâtre des opérations (2). Enfin, 50 compagnies isolées de milice furent dirigées sur le Rhin en avril 1758 pour fournir directement des recrues à l'armée (3).

Belle-Isle, en tablant sur un chiffre de 74 bataillons français à compléter à l'armée du Rhin comptait leur affecter 18 bataillons de milice. En admettant que les bataillons de milice fussent réduits de 650 à 500 hommes, on disposait donc de 9.000 recrues nouvelles. En réservant 1.000 hommes aux grenadiers royaux et à l'artillerie, les 8.000 miliciens restants pouvaient être affectés à raison de 200 par unité aux 40 bataillons les plus forts de l'armée pour relever leur effectif de 460 à 660 hommes environ. En renvoyant en France les 15 bataillons de ligne les plus délabrés, il restait 19 bataillons à pourvoir. On y parviendrait en leur affectant à chacun 200 hommes pris dans les 50 compagnies de milice du dernier appel. Chaque bataillon recevrait gratuitement un nombre de miliciens égal au nombre de recrues faites pendant l'hiver. Les miliciens en surplus seraient payés au Roi sur le pied de 90 livres par homme (4).

Les avis étaient très différents sur la manière de rétablir les effectifs de l'infanterie. Certains officiers voulaient que l'on complétât tout d'abord les bataillons les plus faibles. Une compagnie, réduite à 20 ou 25 hommes pourrait-elle soutenir un mois de campagne ? (5). D'autres proposaient l'amalgame tel qu'on l'avait mis en pratique en 1701. Mais il fallait alors porter les bataillons de milice à 16 compagnies et disposer de 44 bataillons (6). La réforme eût été trop lente et trop difficile à réaliser. La solution adoptée devait permettre de

---

(1) Ordonnance du 1er octobre 1757.

(2) Amiens, Châlons, Neuchâtel, Vernon, Saint-Lô, Redon, Lons-le-Saunier, Ornans, Laon, Saint-Denis, Joigny, Mantes, Paris, Montureux (2 bataillons).

(3) Crémille à Clermont, Versailles, 3 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-142).

(4) Notes du Ministère (Archives supplémentaires, carton 27).

(5) Le Marquis de Villemur à Desprès, Clèves, 5 mai 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(6) Torcy à Belle-Isle, Cologne, 28 février 1758 (Correspondance générale, 3472-181).

reconstituer au plus tôt un nombre de régiments suffisant pour tenir tête à l'attaque prochaine des Hanovriens. C'est pourquoi Belle-Isle voulait compléter tout d'abord les corps de troupe qui, malgré les difficultés de la guerre étaient restés à peu près en état. Le Maréchal, pour qui l'organisation de l'armée prussienne était un modèle à suivre, penchait depuis longtemps pour les gros bataillons et les gros escadrons (1). « Je pense qu'il vaut mieux avoir moins de bataillons et moins d'escadrons et les avoir plus complets », écrivait-il à Mortaigne (2). Il pensait avec raison que les régiments les plus disloqués dans une retraite où l'armée n'avait pas livré de grands combats étaient précisément les moins disciplinés et les plus mal commandés. Etait-il juste de faciliter le travail des colonels insouciants qui n'avaient, au cours de l'hiver, réuni qu'un nombre dérisoire de recrues ? (3) Clermont ne tint aucun compte de ces sages directives. Il se contenta d'incorporer les miliciens dans les régiments au fur et à mesure de leur arrivée à Wesel (4). On eut toutes les peines du monde à lui faire renvoyer en France les quinze bataillons les plus éprouvés, alors que, par surcroît, l'Impératrice exigeait le retour en Autriche des six bataillons et du régiment de hussards qu'elle avait encore sur le Rhin (5). Belle-Isle dut le mettre en demeure de choisir entre ces quinze bataillons et les quinze bataillons de milice qui se mettaient en route pour le joindre (6). Il finit par se soumettre (7).

L'infanterie étrangère aux deux armées du Rhin et du Mein comprenait 15 régiments dont 12 régiments allemands (23 bataillons) et 3 régiments liégeois (*Bouillon*, *Horion*,

---

(1) Belle-Isle au Comte d'Argenson, Metz, 23 juillet 1750 (Mémoires techniques, Cavalerie, carton 31).

(2) Belle-Isle à Mortaigne, 10 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-16) ; du même au même, 24 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-63).

(3) Circulaire à Belle-Isle aux Inspecteurs de l'infanterie, 9 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 25).

(4) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 7 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-203) ; Belle-Isle à Clermont, 14 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-115) ; Mémoire sur la distribution des recrues à l'armée, avril 1758 (Correspondance générale, 3510-83).

(5) Choiseul à Clermont, Vienne, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-207 *ter*).

(6) Belle-Isle à Clermont, 14 avril 1758 (Correspondance générale, 3510-74).

(7) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 20 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-52).

Vierzel, 6 bataillons). Les régiments allemands se recrutaient pour la plus grande partie en Alsace, en Lorraine allemande et, pour le reste, dans les provinces rhénanes et parmi les déserteurs de toute nation. Depuis dix ans le nombre d'engagements diminuait. Saint-Germain en donnait les raisons suivantes : le nombre des régiments allemands avait été augmenté, les Flandres ne fournissaient plus de recrues à l'infanterie étrangère, enfin on avait supprimé les compagnies franches qui, sous la direction de trois officiers, allaient s'installer temporairement dans les pays où les levées étaient possibles (1). En dehors des régiments de *Bentheim*, *Lowendal*, *Royal-Pologne*, *Berg* et *Royal-deux-Ponts*, les autres corps avaient, par bataillon, un déficit de 300 hommes dès le mois de février. Pendant la retraite vers le Rhin, les régiments s'étaient affaiblis encore. Le régiment *de la Marck* accusait un total de 165 déserteurs (3).

C'est alors que Fischer (4) se fit fort de lever 5.000 hommes à Hanau, Höchst, Babenhausen et Friedberg. Une fois reçues par les commissaires des guerres, les recrues ne seraient envoyées à l'armée qu'après avoir été disciplinées et même exercées par les officiers de son corps franc (5). Bien qu'il n'eût pas une très grande confiance dans la réussite de l'entreprise, Paulmy promit à Fischer une prime de 60 livres par homme (6) et le recrutement commença. Les chefs de l'armée n'étaient pas sans inquiétude, car le corps franc de Fischer avait laissé de bien mauvais souvenirs (7). Clermont ne contestait pas les qualités de Fischer « mais, quand il est éloigné,

(1) Saint-Germain à Belle-Isle, Mémoire, 8 janvier 1758 (Correspondance générale 3510-15).

(2) Paulmy à Clermont, 24 février 1758 (Fonds de Suède, 35-90).

(3) Situations de l'Infanterie (Correspondance générale, 3474-206).

(4) Fischer, d'abord simple domestique, devint chef d'une compagnie franche de chasseurs. Il se fit connaître en 1754 par les combats qu'il dut livrer pour réduire les contrebandiers de Mandrin. Brigadier d'infanterie en 1759, il mourut en 1762.

(5) Fischer à Paulmy, 24 février 1758 (Correspondance générale, 3510-21).

(6) Paulmy à Clermont 24 février 1758 (*loc. cit.*) : le minimum de taille était fixé à cinq pieds un pouce (1 m. 65 environ).

(7) La composition du corps de Fischer avait été réglée de la manière suivante par l'ordonnance du 8 juillet 1757 : l'effectif total était de 1.200 hommes, divisés en 8 compagnies d'infanterie à 75 hommes et 8 sompagnies de cavalerie à 75 hommes également. Fantassins et cavaliers étaient appelés chasseurs à pied ou à cheval (*Ordonnances* de Saulgeon, vol. 48).

il est fréquemment menteur et conserve peu de subordination dans sa troupe » (1). Le duc de Broglie l'accusait de débaucher les soldats des régiments réguliers pour les incorporer dans ses chasseurs : « Je crois d'ailleurs devoir vous dire, écrivait-il au Maréchal, que c'est un corps de brigands qui font honte à la nation française, ruinant et ravageant tous les pays par où ils passent et, par leur exemple, inspirant le désordre et la maraude. Voilà ce que j'ai vu toute la campagne » (2). Belle-Isle ne partageait pas cette mauvaise opinion et d'ailleurs ne fallait-il pas recourir à toutes les initiatives ? Fischer annonçait qu'il aurait 2.000 recrues le 10 mai (3), ce qui permettait de compléter les bataillons allemands à 600 hommes. En réalité, le 1[er] juin, Fischer n'avait trouvé que 700 hommes (4). Belle-Isle donna l'ordre de les répartir dans les régiments en commençant par les vieux corps (*Alsace*, *Royal-Suédois*, etc.) (5). On promit 500 livres de gratification à tous les capitaines dont les compagnies seraient complètes au moment du départ de Soubise pour la Bohême (6). Enfin, Choiseul obtint de la Cour de Vienne l'autorisation de recruter dans tous les états d'Allemagne (7), et lui-même rassembla à Prague tous les déserteurs d'origine française, incorporés de force dans l'armée prussienne pour les diriger ultérieurement sur le corps de Soubise (8).

Au moment où Clermont prenait le commandement en chef des forces d'Allemagne, l'armée se composait de 194 bataillons et de 189 escadrons. Dans les premiers jours d'avril,

---

(1) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 18 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-154).

(2) Broglie à Belle-Isle, Hanau, 21 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-168).

(3) Belle-Isle au Duc de Broglie, 28 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-208) ; note de Fischer en date du 22 avril 1758 (Correspondance générale, 3510-91).

(4) Du Mesnil à Belle-Isle, Hanau, 21 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-194) ; Belle-Isle à du Mesnil, 31 mai 1758 (Correspondance générale, 3150-159), et Soubise à Belle-Isle, Hanau, 12 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-167).

(5) Du Mesnil à Belle-Isle, Hanau, 3 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-281) ; Belle-Isle à du Mesnil, 5 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-64).

(6) Belle-Isle à Würmser, 8 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 25).

(7) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 24 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-236).

(8) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 13 juin 1758 (Correspondance générale, 3510-174). On estime que le nombre de ces déserteurs atteint un millier d'hommes [Belle-Isle à Soubise, 22 juin 1758 (Correspondance générale, 3503-209)].

ces chiffres tombaient à 117 bataillons et 127 escadrons (1). Les régiments de cavalerie, nous l'avons vu, pouvaient mettre en ligne au moins 200 hommes ; ils étaient entrés en Allemagne avec 140 sabres par escadron, en laissant 5 cavaliers par compagnie dans les dépôts de Metz et de Landau. La première mesure à prendre était de faire rejoindre ces isolés ; l'ordre en fut donné le 6 mai (2). Clermont réclama des miliciens pour les incorporer dans la cavalerie et dans les dragons (3). L'expédient eût été singulier. Les miliciens n'avaient aucune pratique de l'équitation et ne savaient pas davantage soigner les chevaux. Sur les instances du duc de Chevreuse, colonel-général des dragons (4), Belle-Isle finit par accorder 400 miliciens à répartir, par groupe de 50, à chacun de ses huit régiments : « Les dragons, dans leur véritable institution, ne sont autre chose que de l'infanterie à cheval » (5). En réalité, Belle-Isle avait été mestre de camp général des dragons et s'en souvenait. De plus, le duc de Chevreuse était fils du duc de Luynes, le meilleur ami du Maréchal. Toutes ces considérations l'empêchèrent de refuser aux dragons ce qu'il ne pouvait permettre à toute la cavalerie, sans compromettre l'opération la plus urgente à terminer, la réorganisation de l'infanterie française.

Les troupes légères n'atteignaient pas un effectif de 5.000 hommes. C'était bien peu si l'on considère les missions multiples qu'on leur confiait : avant-postes, reconnaissances, attaque et défense des convois, réquisitions. C'était encore beaucoup trop si l'on s'arrête aux services qu'elles avaient rendus pendant la campagne de mars. Le corps de Fischer n'avait pas été le seul à montrer un esprit fâcheux de turbu-

(1) 10 bataillons et 30 escadrons étaient rentrés en France ; 33 bataillons et 22 escadrons se préparaient à partir pour la Bohême sous le commandement de Soubise, 7 bataillons et 4 escadrons avaient été perdus à Minden. 21 bataillons de milice avaient été « fondus » dans l'infanterie, 6 bataillons et 6 escadrons autrichiens avaient regagné l'Autriche [Note sur l'Armée (Fonds de Suède, 36-154)].

(2) Belle-Isle à Clermont, 6 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-79 *bis*).

(3) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 11 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-90).

(4) « Les miliciens d'Alsace, de Franche-Comté, de Lorraine, de Picardie, d'Artois, de Flandre, de Normandie sont les plus élevés et les plus lestes et conviennent davantage au corps des dragons. » [Chevreuse à Belle-Isle, 30 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-242)].

(5) Belle-Isle à Clermont, 17 avril 1758 (Correspondance générale, 3510-80).

lence, d'indiscipline et de maraude. Les *Volontaires de Flandres* et de *Hainaut*, commandés en grande partie par des anciens commis de bureaux de la Guerre, avaient la réputation d'un corps mal tenu et leur colonel était même accusé d'avoir volé des chevaux (1). Si les régiments de hussards *Bercheny* et *Turpin* étaient irréprochables, le régiment de *Poleresky* ne s'était signalé que par des actes de brigandage ; son chef avait donné l'exemple et Clermont demandait son renvoi de l'armée (2). Par l'ordonnance du 5 mai, le Roi décréta la suppression du régiment dont tous les cavaliers furent répartis entre *Bercheny* et *Turpin*. Chacun de ces deux régiments de hussards disposait de six escadrons à 150 sabres (3). L'augmentation des troupes légères était facile à réaliser. Un grand nombre d'officiers, séduits par les primes accordées à leur recrutement, voyaient une excellente entreprise commerciale dont ils pouvaient bénéficier. C'est ainsi qu'au moment de l'organisation des corps de Fischer (4), le Roi accorda 60 livres par fantassin et 240 livres par cavalier. Tous les corps de troupes légères avaient été augmentés (5). Un nouveau corps avait pris naissance à la demande du général en chef : celui des Volontaires levés en son nom par Hallé, sous le titre de *Volontaires de Clermont* (6). Mais Belle-Isle désirait qu'on s'en arrêtât là, car l'état des finances ne permettait plus de nouvelles levées (7) ; on ne pouvait même, faute d'argent, réaliser le projet d'in-

---

(1) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 22 avril 1758 (Correspondance générale, 3510-89).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 12 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-239).

(3) *Ordonnance* de Saulgeon, vol. 48 ; Belle-Isle à Clermont, 2 mai 1758 (Archives supplémentaires, carton 25).

(4) Ordonnance du 8 juillet 1757.

(5) 1er février 1758. Augmentation des volontaires de Beyerlé transformés en *Volontaires d'Alsace*. Augmentation des *Volontaires du Dauphiné*. 25 février. Augmentation des *Volontaires royaux* transformés le 7 mai en *Légion royale*. Augmentation des *Volontaires de Flandres et de Hainault*. 7 avril. Nouvelle augmentation des Volontaires du Dauphiné. V. *Ordonnances* de Saulgeon, vol. 48.

(6) Ordonnance du 7 mai 1758. Effectif total, 1.800 hommes, répartis en 2 compagnies de grenadiers à 50 hommes, 9 compagnies de fusiliers à 100 hommes, 16 compagnies de cavalerie à 50 hommes. Uniforme : habit ventre de biche, revers, collet, parements et doublure rouges, boutons d'étain plat. Casque de cuivre jaune à bourrelet écarlate, aigrette blanche. Ce corps fut recruté surtout dans le pays de Liége.

(7) Belle-Isle à Clermont, 22 mai 1758 : il rejette la requête du seigneur Wondart, major dans les troupes de Munster, qui s'offrait à lever un corps de troupes légères (Correspondance générale, 3510-149).

corporer à l'armée un régiment étranger qu'on voulait recruter en Danemark (1).

L'artillerie préoccupait surtout le Maréchal. L'ordonnance du 20 janvier 1757 avait doté chaque bataillon d'un canon « à la suédoise » servi par les fusiliers, mais les bataillons prussiens et autrichiens avaient deux pièces. Belle-Isle fit augmenter l'artillerie de régiment dans les mêmes proportions : « Je fais fondre actuellement 200 pièces de canon à la suédoise pour que vous en ayez deux par bataillon », écrit-il à Mortaigne (2). En même temps, il pressait l'envoi de chevaux pour la grosse artillerie et donnait à l'armée 40 ingénieurs, la séparation du Corps royal et du Corps des ingénieurs venant d'être réalisée (3). Trente pontons de cuivre avec leurs hacquets, leurs agrès et leurs rechanges furent dirigés sur Wesel (4). 300 milliers de poudre, 300 milliers de plomb, 6.000 fusils furent expédiés par la Meuse, 100 milliers de poudre et 100 milliers de plomb par la Moselle et le Rhin (5). Les manufactures d'armes fabriquaient sans relâche de nouveaux fusils (6).



Ainsi facilité par le Ministère, le travail de réorganisation de l'armée se poursuivait activement sur les bords du Rhin : « Il faut se représenter cette armée, disait Mortaigne, comme un sac rempli de pois, de fèves, de lentilles, oignons, ciboules, que puis-je dire ? Il a fallu séparer les espèces et remettre tout dans son état naturel » (7). Le comte de Clermont, rétabli de sa chaude alerte du mois de mars, installé confortablement à Wesel, reprenait peu à peu confiance et courage. Pendant quelques jours il supporta même la présence de

(1) Belle-Isle au Président Ogier, ministre de France à Copenhague, 31 mai 1758. Ce régiment devait être donné au Comte Gaspard de Moltke (Correspondance générale, 3510-160).
(2) Belle-Isle à Mortaigne, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-110).
(3) *Ibid.* La séparation fut décrétée par ordonnance du 5 mai 1758.
(4) Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-193).
(5) Belle-Isle à Clermont, 21 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-54).
(6) Belle-Isle à Clermont, 29 mai 1758 (Correspondance générale 3510-155).
(7) Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, avril 1758, s. d. (Correspondance générale, 3474-229).

Mortaigne et lui trouva des qualités(1) : « La confiance que je lui marque ne l'engage point à faire le petit général et il fait bien, car vous savez que je n'aime pas cela » (2). Mais l'accalmie ne dura pas. Dès le 5 avril, la nervosité du général en chef se manifeste et se traduit par des crises de susceptibilité sans nombre. Il demande aigrement au Maréchal de faire passer par lui toutes les instructions destinées à ses troupes afin d'éviter les « ordres croisés » ; sinon, il remettra son commandement au Roi (3). Il offre de nouveau sa démission quelques jours plus tard, si l'on doit placer les troupes de Hanau sous le commandement du duc de Broglie (4). Cette fois, il dépasse la mesure et Belle-Isle, par retour du courrier, se déclare blessé personnellement par les termes de la lettre qui a dû être écrite « sans que le prince ait bien réfléchi » (5). Au quartier général l'existence devient difficile pour l'entourage du commandant en chef. Son secrétaire, l'abbé Lemaire, fait demander son congé par Bernis, et Clermont l'accorde volontiers. Il se sépare sans regret d'un homme orgueilleux qui n'a « jamais pu se régler sur le protocole des princes du sang » (6).

Au milieu de ces tempêtes, Mortaigne cherche à se faire tolérer par le prince, il prend même sa défense contre les critiques du Maréchal : « M. le comte de Clermont n'a jamais tenu dans tout cela que des discours audacieux... M. le comte de Clermont n'est pas mou, mais il est sensible. » Puis, craignant d'avoir indisposé Belle-Isle, il s'adresse à son fils, le jeune comte de Gisors, et lui parle à cœur ouvert. Après avoir essayé de justifier la timidité de son général, il laisse percer

(1) Belle-Isle à Mortaigne, 29 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-112).
(2) Clermont à Crémille, Wesel, 31 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-113 *bis*).
(3) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 5 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-49).
(4) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 12 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-24).
(5) Belle-Isle à Clermont, 16 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-25).
(6) Clermont à Bernis, Wesel, 11 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-145). Il faut peut-être chercher la raison de ce changement d'humeur dans des soucis d'ordre financier. M[lle] de Charollais (Louise-Anne de Bourbon, 1695-1758), venait de mourir le 7 avril et son héritage passait au Comte de la Marche et à l'Abesse de Beaumont, sœur de la défunte. La succession, grevée de legs innombrables, ne laissait pas même au Comte de Clermont le mobilier de la princesse qui pourtant « aurait payé ses dettes ». Belle-Isle s'emploie auprès du Roi pour calmer ses inquiétudes. Il garantit au Comte de Clermont un minimum de traitement de 20.000 livres par mois. Cf. *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 413. Clermont à M[me] de Pompadour, Wesel, 13 avril ; Belle-Isle à Clermont, 14 avril 1758 (Fonds de Suède, 37, 29 et 37).
(7) Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, 21 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-167).

tout son découragement : « Je fatigue horriblement des yeux qui auraient besoin de plus de repos et je suis du matin au soir *à plaît-il, maître ?* avec tout le monde. Mais je compte les peines du corps pour rien ; il n'en est pas de même de celles de l'esprit, elle assomment. Enfin, j'irai jusqu'au bout et puis fera les vignes qui pourra. Je ne suis pas de ces chevaux à qui on donne l'avoine avant que de monter dessus, pas même après. Je vais ruiner ma santé, rembourser encore quelques coups de fusil et puis m'en retourner dans mon village comme j'en suis sorti » (1).

Mortaigne a bien d'autres ennuis qui l'attendent. A la fin d'avril, comme on le verra plus loin, éclate la colère de Clermont contre son intendant d'armée. Le prince demande son rappel, mais les affaires de Gayot s'arrangent dès que le général croit apercevoir une intervention de son adjoint : Mortaigne voudrait qu'on remplaçât Gayot par Bernage. Une très longue lettre de Clermont au financier Pelletier nous donne tous les détails des rapports tendus qu'il entretient soit avec Mortaigne, soit avec Belle-Isle. « Je le connais (Mortaigne) à présent comme si je l'avais fait... Celui-là ne demanderait pas mieux que d'être mon maître si je le laissais faire, personne n'ayant dans la tête plus de despotisme que lui. Un de ses grands chagrins est que je ne lui fasse pas part de tout ce que je fais et de tout ce que j'ordonne.... Cependant rien n'est si souple ni si complaisant que notre homme, comme sont tous ceux de son espèce, mais cela vis-à-vis de moi. ». S'il le supporte, « c'est par déférence pour le maréchal de Belle-Isle qui regarde cet homme comme fort supérieur à Alexandre et à César, mais, tout franc, ce n'est qu'une espèce bien retorte, comme le Maréchal en a toujours eu et en aura toujours auprès de lui » (2).

Cependant le travail de l'armée se poursuivait sans relâche. Les recrues et les miliciens arrivaient de jour en jour. Officiers et soldats, stimulés par l'augmentation des soldes et des rations, reprenaient un esprit meilleur et sentaient les affaires militaires en bonnes mains. On réparait avec entrain

(1) Mortaigne à Gisors, Wesel, 29 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-66).
(2) Clermont à Pelletier, Wesel, 10 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-117).

les fortifications de Wesel et de Düsseldorf. La répression de l'affaire Mauvillain, les enquêtes sur les exactions du maréchal de Richelieu, plusieurs exécutions de maraudeurs avaient ramené le sens moral dans les consciences (1). Le comte de Clermont avait de nombreux défauts, mais il était inflexible sur la question de l'honnêteté.

Le règlement particulier qu'il fit observer dans les troupes ramena petit à petit les officiers dans le chemin du devoir. Il prescrivit à tous les officiers subalternes de visiter leurs compagnies tous les jours et de camper avec elles, fixa leur place au cours des marches, restreignit le chiffre des permissions et donna des ordres sévères pour empêcher la réquisition des voitures et la maraude (2). Les délinquants furent punis avec la dernière rigueur. Le jour même de l'arrivée de l'armée sous les murs de Wesel, on pendit quatre maraudeurs (3). Un soldat du régiment de Belzunce, s'étant rendu coupable d'un vol au préjudice d'une femme, subit de même la peine capitale (4). Le chevalier de Marcieu, pour avoir commis la « forte étourderie » de chasser dans le parc de l'Electeur de Cologne fut puni d'arrêts de rigueur et conduit à la citadelle de Strasbourg (5). Mais l'esprit de l'armée n'aurait-il pas été plus radicalement transformé si le général en chef avait fait appliquer les nouveaux règlements sur les tables et sur les équipages ? Belle-Isle trouve non sans raison que le chiffre de cent couverts pour la table d'un prince du sang paraît exagéré. Deux tables de trente couverts seraient bien suffisantes (6). Clermont réplique en maintenant l'état de choses et objecte que l'habitude prise par les officiers subalternes de « piquer les tables » de leurs supérieurs ne dispa-

(1) Rapport de Wesel, sans signature, 29 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-212).

(2) Règlement pour l'infanterie, que S. A. S. veut qui soit observé pendant la campagne prochaine (Fonds de Suède, 37-28). Ce règlement fut approuvé par Belle-Isle [Belle-Isle à Clermont, 29 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-156)] et imprimé à Cologne.

(3) Cornillon à Belle-Isle, Wesel, 1er avril 1758 (Correspondance générale, 3501-161).

(4) Torcy à Belle-Isle, Cologne, 23 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-219).

(5) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 31 mars 1758 (Correspondance générale, 3510-53).

(6) Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-187).

raîtra jamais sous l'effet d'une circulaire (1). Il demande pour les officiers généraux un délai de deux mois pour renvoyer en France la vaisselle d'argent (2). Le train de maison des grands personnages reste le même. Le duc de Fitz-James arrivant à Cologne demande un logement pour cinq aides de camp et vingt-huit domestiques personnels (3).

*
* *

Malgré son mauvais état de santé, Belle-Isle ne cessait d'entrer dans les moindres détails. Pendant tout le mois d'avril, souffrant de rhumatismes (4), il n'abandonne pas un instant la tâche ingrate et difficile qu'il vient d'accepter. L'étude attentive de ses registres de correspondance permet de vérifier le renseignement que nous donne à cette époque son grand ami le duc de Luynes : « M. le maréchal de Belle-Isle continue à être toujours incommodé et dans un grand abattement ; il ne sort point de chez lui et travaille autant que ses forces peuvent le lui permettre... Il reçut, il y a deux ou trois jours, par un même courrier, quatorze lettres de M. le comte de Clermont sur lesquelles il y en avait cinq ou six qu'il ne pouvait pas répondre sans avoir pris lui-même l'ordre du Roi » (5).

Pourtant il fallait tout mener de front, non seulement la direction de l'armée, le commandement et l'organisation des troupes, mais encore les questions vitales de l'existence du soldat. Les finances de la France n'avaient pas été préparées à fournir le gros effort de la campagne. En mai 1758, il restait dû trois millions sur les dépenses de l'année précédente et le contrôleur général Boulongne avait envoyé, à titre d'acompte, 900.000 livres pour les dépenses extraordinaires

(1) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 21 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-253).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 29 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-353).

(3) 2 chefs de cuisine, 2 valets de chambre, 2 pâtissiers, 6 garçons de cuisine, 2 gardes d'équipage, 4 autres domestiques, 1 boulanger « à qui il faut une boulangerie », 1 blanchisseur, 8 palefreniers [Etat de demande, Cologne, mai 1758 (Correspondance générale, 3502-251 *bis*)].

(4) Belle-Isle à Clermont., 10 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-89).

(5) *Journal de Luynes*, 28 avril 1758, t. XVI, p. 427.

du mois de mars (1). De tous côtés les plaintes s'élevaient. Le crédit du Roi s'épuise en Allemagne, « les soldats réclament leur dû » (2). Le duc de Broglie ne peut plus régler les fourrages du corps de Soubise (3), et l'Electeur de Cologne se déclare dans l'impossibilité de payer son contingent si l'on retarde le versement des 800.000 livres qu'on lui promettait (4). L'entrepreneur des fortifications de Dunkerque refuse de continuer ses travaux, car il n'a rien touché des 500.000 livres qu'on lui faisait entrevoir (5).

Parmi les soldats, la misère se compliquait de la question des monnaies d'Allemagne. D'une ville à l'autre les espèces variaient et se dépréciaient. A côté des écus de six livres, des louis d'or neufs à vingt-quatre livres, des louis d'or vieux à dix-neuf livres, il fallait compter avec les ducats, les carolins, les pistoles de Prusse et de Lünebourg, les louis au soleil, les Noailles, les guinées (6). On perdait sur le change, mais les changeurs étaient encore moins redoutables que les faux monnayeurs. Tantôt on rogne les pièces que les marchands et les ouvriers ne veulent plus recevoir, tantôt, comme le prince de Neuwied, on fabrique des monnaies d'argent, en gagnant 25 % sur l'alliage (7). Les soldats en arrivent au point de ne pouvoir retirer leurs lettres à la poste où les commis refusent les max d'or et les pistoles d'Espagne et le comte de Lorges écrit : « J'ai vu des chefs de chambrée pleurer, ne trouvant rien à acheter... » (8).

Depuis les dernières années du règne de Louis XV, la situation financière n'avait jamais été aussi critique. On vivait à l'armée, tantôt de contributions levées sur le pays, tan-

(1) Belle-Isle à Clermont, 6 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-104).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 11 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-135).

(3) Broglie à Belle-Isle, Hanau, 17 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-209).

(4) L'Electeur de Cologne à Belle-Isle, Cologne, 15 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-177).

(5) Moras, ministre de la Marine, à Belle-Isle, Paris, 20 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-248).

(6) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 116.

(7) Torcy aux magistrats de Cologne, 17 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-246 *ter*).

(8) Le Comte de Lorges à Belle-Isle, Francfort, 22 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-310).

tôt d'envois intermittents tirés en lettres de change par Montmartel sur les frères Meinerzhagen, banquiers de Cologne. Le Gouvernement, au jour le jour, levait de nouveaux impôts de plus en plus nécessaires depuis que l'armée campait sur le territoire des princes alliés. Au moment de la retraite sur le Weser, puis sur le Rhin, la régence de Brunswick avait payé 9.011.664 livres en argent, vivres, fourrages, chevaux, voitures, etc. (1). La régence de Hanau s'était vu frapper de contributions en argent s'élevant à 1.165.158 livres, sous forme d'impôt réel sur les terres taillables et non taillables, sur les corps de métier, etc. (2). Certainement, avec un plan d'ensemble méthodique de remaniement des charges et d'emprunts, le contrôleur général aurait pu faire face à toutes les exigences. L'argent ne manquait pas. En janvier 1758, les états de Languedoc avaient accordé trois millions de don gratuit et se déclaraient prêts à faire souscrire un emprunt de dix millions (3). Le 10 mars, on avait créé vingt charges de payeurs des rentes sur le pied de 175.000 livres et vingt charges de contrôleurs à 45.000 livres (4). Ce même mois, on avait admis au Conseil d'Etat le principe du cautionnement sur tous les emplois : le Roi servirait un intérêt de 5 %, mais les cautionnements versaient au Trésor une somme globale de 22 millions. Un emprunt de 32 millions à 5 % remboursable en douze ans venait d'être entièrement couvert (5). En avril, on parle d'un emprunt de 80 millions sur la ville, de 80 millions en rente viagère ; on veut créer cent sous-fermiers à 100.000 livres et frapper la livre de tabac d'un droit de seize sous : « Tout le monde convient que la France n'a jamais été dans une position si critique, même pendant les années de 1708, 1709, 1710 » (6).

(1) Etat de dépenses (Fonds de Suède, 36-130). Ces contributions avaient été fixées d'une manière arbitraire sans tenir grand compte des possibilités du pays. Dès le mois de septembre 1757, l'intendant Lucé frappait les terres des Rois de Prusse et d'Angleterre d'une contribution de 16.243.290 livres. Le 3 février 1758, on n'en avait perçu que le quart, soit 4.032.962 livres [Mémoire sur la situation du service de l'armée du Roi, 12 février 1758 (Fonds de Suède, 35-52)].

(2) Etat de dépenses, 19 février 1758 (Correspondance générale, 35000-259).

(3) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 233.

(4) *Journal de Barbier*, t. VII, p. 25.

(5) Mme de X... à Mopinot, Paris, 28 mars 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 133).

(6) Mme de X... à Mopinot, Paris, 14 avril 1758 (*Ibid.*, p. 141).

Il faut envoyer de l'argent au plus tôt. La régence d'Hanau se révolte. Le comte de Lorges en est réduit à faire mettre les caisses publiques sous scellés, à consigner les marchandises aux portes de la ville (1) ; la municipalité de Cologne ne peut plus assurer les réquisitions en vivres, en voitures, en logements (2), et les Etats de Liége ne fournissent des fourrages que sur la menace d'une exécution militaire (3). Après de multiples conférences avec le contrôleur général Boulongne, Belle-Isle parvient à faire expédier un million pour la solde, un million pour les fourrages, 550.000 livres pour l'approvisionnement de Wesel (4) ; une autre somme de 600.000 livres achèvera de solder les décomptes de novembre et décembre 1757 (5) et Boulongne promet 1.200.000 livres au milieu du mois de mai (6). Enfin le Ministre fait approuver par le Roi la décision de prolonger du 1er mars au 30 juin le complet dont les troupes ont bénéficié pendant les mois d'hiver (7).

La question des vivres avait soulevé beaucoup moins de difficultés grâce au zèle des munitionnaires et à la méthode allemande qui, petit à petit, entrait dans les habitudes françaises. L'impossibilité de faire suivre l'armée en hiver par de longs convois avait amené tout naturellement l'entrepreneur des vivres à créer le long des routes, de quatre en quatre jours (8) des centres de ravitaillement où l'on exploitait les ressources locales en réquisitionnant les fours et les ouvriers nécessaires. Clermont prescrivit au duc de Broglie, pour sa route de Soest à Düsseldorf, de faire préparer « *à l'allemande* » ses rations de pain et de fourrage (9). C'était la

---

(1) Le Comte de Luynes à Belle-Isle, Hanau, 2 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-13).

(2) Bernis à Belle-Isle, 21 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-250).

(3) Belle-Isle à Clermont, 19 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-238).

(4) Belle-Isle à Clermont, 21 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-54).

(5) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 14 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-171).

(6) Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-171).

(7) Belle-Isle à Gayot, 14 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 25). Par *complet*, on entendait que le Roi donnait la solde à tous les régiments comme si les compagnies eussent été complètes. Le bénéfice acquis sur les manquants était acquis aux majors pour faciliter le rétablissement des troupes.

(8) Le pain était cuit et distribué pour quatre jours.

(9) Clermont à Broglie, Lippstadt, 24 mars 1758 (Fonds de Suède, 40-83).

méthode indiquée par Belle-Isle qui, depuis la campagne de Bohême, n'envisageait pas autrement le problème difficile de l'alimentation des troupes, mais encore fallait-il pour cela que la discipline fût impeccable (1) et que le service de l'Intendance fonctionnât régulièrement. De ce côté, l'armée ne pouvait pas se plaindre. L'entrepreneur des vivres, Bourgade, avait fait ses preuves au cours de la campagne de Provence en 1746 (2) et continuait à montrer la même activité, la même initiative, en facilitant singulièrement les opérations. De Peyre, le munitionnaire, chargé plus spécialement de la préparation du pain méritait les mêmes éloges. Même pendant la retraite sur le Rhin, malgré la perte immense en chevaux, les distributions n'avaient jamais été retardées d'un quart d'heure (3).

Par contre, la pénurie des fourrages plaçait la cavalerie dans des conditions d'infériorité manifestes. La longueur de l'hiver et les intempéries avaient fait consommer tous les fourrages secs. La récolte de l'année serait certainement insuffisante ; à Wesel, les adjudicataires de la fourniture avaient dû faire résilier leurs marchés au moment où les opérations allaient reprendre leurs cours (4). En avril, Clermont ne voit d'autre moyen d'aboutir qu'en donnant une indemnité de remplacement de fourrages aux officiers (5) et en mettant au vert les quinze plus jeunes chevaux de chaque compagnie, ainsi que tous les chevaux d'infanterie (6). Cet expédient n'aurait eu pour effet que d'avoir des chevaux hors d'état de

(1) « Je n'ai jamais souffert que qui que ce soit prît ou exigeât la moindre chose et j'ai puni sévèrement ceux qui y ont contrevenu, sans en excepter qui que ce soit, au moyen de quoi les troupes ont vécu dans l'abondance. » [Belle-Isle à Kempfer, ministre de France à Mayence, 1er avril 1758 (Correspondance générale, 3474-2)].

(2) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 407.

(3) Cornillon à Belle-Isle, Paderborn, 22 mars 1758 (Correspondance générale, 3501-121) ; Clermont à Belle-Isle, Wesel, 9 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-217). Parmi toutes les tentatives faites pour assurer le ravitaillement de l'armée, on peut signaler un envoi de 720 caisses de « poudre nourrissante » qu'on délaie à raison de deux onces de poudre pour un demi-setier d'eau. Six onces de poudre peuvent nourrir un homme pendant un jour. [Crémille à Clermont, 2 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-99)]. Cf. Aussi Clermont à Mme de Pompadour, Wesel, 9 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-164).

(4) Rapport de Plainchamps, Wesel, 1er juin 1758 (Correspondance générale, 3476-18).

(5) Cette indemnité se nommait *rachat*. Clermont à Belle-Isle, Wesel, 12 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-23).

(6) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 26 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-342).

faire campagne et le ministère le rejeta (1); Mortaigne demandait la création de grands magasins approvisionnés par la Meuse et par la Moselle (2).

Belle-Isle était avant tout l'ennemi des entrepreneurs et ne voyait pour la subsistance de l'armée que l'exploitation du pays soit par réquisition, soit par achat direct. Les entrepreneurs, dit-il, sont malhonnêtes : « Tous ces gens là ne songent qu'à s'enrichir aux dépens du Roi et des troupes » (3). Si l'Intendant ne pouvait se dispenser de leur concours, l'état des finances et des ressources ne permettait d'envisager que deux moyens : diminuer le prix des marchés (4) et modifier la composition des rations. A partir du 25 avril, la ration de la cavalerie fut ramenée à 12 livres de foin, 10 livres de paille et 2/3 de boisseau d'avoine, celle de l'infanterie à 8 livres de foin, 10 livres de paille et un demi-boisseau d'avoine (5). Comme la situation ne s'améliorait pas, Belle-Isle écrivit à Gayot « de passer par dessus toutes les règles ordinaires » pour assurer la constitution de cinq grands magasins sur la rive gauche du fleuve (6), et lui-même en facilita le ravitaillement en expédiant 50.000 sacs d'avoine, moitié par la Meuse et moitié par la Moselle (7).

Une des grandes causes d'amoindrissement de l'armée était son état sanitaire. Beaucoup de soldats n'avaient pas vingt ans et on pouvait les recruter à seize. D'autres étaient vieux et fatigués. Les uniformes ne garantissaient ni contre le froid ni contre la pluie, la nourriture était insuffisante, en viande notamment, mais la grande cause des maladies était dans le mode de stationnement des troupes. En été, le bivouac était de règle, en hiver, les soldats s'entassaient dans les quartiers,

(1) Belle-Isle à Clermont, 6 mai 1758(Correspondance générale, 3502-106).

(2) Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, 11 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-18).

(3) Belle-Isle à Zückmantel, 1er avril 1758 (Correspondance générale, 3501-159), au Comte de Lorges, 1er avril 1758 (Correspondance générale, 3474-1), à Clermont, 14 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-251).

(4) Les marchés passés par Gayot fixaient la ration à vingt-cinq sous. La ration était de 2/3 de boisseau d'avoine et de 18 livres de foin (ou 15 livres de foin et 5 livres de paille).

(5) Circulaire de Clermont, Wesel, 20 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-298). L'ordonnance royale du 1er mai permet de réduire le foin à 9 livres pour la cavalerie, à 7 livres pour l'infanterie.

(6) Belle-Isle à Clermont, 25 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-336).

(7) Belle-Isle à Clermont, 21 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-54).

sortaient peu, ne prenaient pas d'exercice (1). Les hôpitaux étaient donnés à l'entreprise, mais s'ils fonctionnaient très mal, il ne faut pas oublier qu'ils étaient d'organisation récente : « La nation française, écrivait Duverney, est peut-être la seule qui soit dans l'usage d'avoir des hôpitaux aux armées. Les autres nations, rebutées par les difficultés qui s'y trouvent, s'en passent aux dépens de l'espèce humaine » (2). En temps de paix, on leur consacrait un million (3), mais en temps de guerre on les constituait de toutes pièces et à la hâte. L'entrepreneur recrutait son personnel comme il pouvait. Les officiers de santé, mal rétribués, provenaient surtout des étudiants sans emploi à la fin de leurs études et les infirmiers n'avaient pas de connaissances spéciales. L'adjudicataire spéculait sur la nourriture des malades et sur les médicaments ; un contrôleur représentait, il est vrai, le Roi dans chacun des hôpitaux mais l'auteur anonyme d'un mémoire sur la question prétend qu'il était souvent facile de le corrompre (4). Les formalités d'inscription à l'entrée des malades étaient interminables et les évacuations continuelles des trente-trois hôpitaux de l'armée du Rhin n'amélioraient guère la condition des malades. Les plus grièvement atteints restaient dans les villes au pouvoir de l'ennemi (5). Les chirurgiens, craignant les contagions, allaient jusqu'à déserter : « Les hôpitaux sont dans un état pitoyable, écrivait Clermont, que le cœur le plus dur en serait sensiblement touché. Il y règne une saleté et une puanteur qui seules feraient périr l'homme le plus sain ; aussi presque tous les médecins, chirurgiens et infirmiers tombent malades et il en meurt beaucoup » (6). Les officiers pourtant se dévouaient; Clermont signale le sieur Léautier, capitaine au régiment de

---

(1) *Instruction* imprimée du sieur Poissonnier, premier médecin de l'armée, sur l'hygiène des quartiers d'hiver, 18 octobre 1757 (Fonds de Suède, 33-78).

(2) Lettre lue par Duverney à Belle-Isle, Bernis (Fonds de Suède, 37-116), et Crémille, le 13 mai 1758.

(3) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 328.

(4) Mémoire sur les hôpitaux, 19 février 1758 (Correspondance générale, 35000-260).

(5) Mémoire sur la situation du service de santé à l'armée du Roi, 12 février 1758 (Fonds de Suède, 35-52) ; Mémoire de Gayot à Clermont, 16 février 1758 (Correspondance générale, 3500-228).

(6) Clermont à Paulmy, Hanovre, 16 février 1758 (Fonds de Suède, 35-75).

Navarre qui a pris la direction de plusieurs hôpitaux « où ses soins, son humanité, son attention, sa vigilance, sa probité ont sauvé des milliers d'hommes » (1), mais que pouvaient ces dévouements isolés en présence de compagnies adjudicataires dont on pouvait dire à bon droit qu'elles fondaient « une fortune immense sur la misère, l'anéantissement et la mort des sujets du Roi ! » (2).

Belle-Isle prit conseil de Sénac, premier médecin de la Cour et de Boyer, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Après cette conférence, il fut décidé que le sieur Richard, médecin à l'hôpital de Sarrelouis prendrait la direction du service médical de l'armée du Rhin et que la compagnie des hôpitaux aurait son marché résilié d'office (3). Le Ministère ne voulut écouter aucune espèce de justification et chargea Crémille et Duverney de préparer une adjudication nouvelle (4). Il était grand temps de réagir. Le 29 avril, Clermont, visitant l'hôpital de Wesel, dans l'après-midi, ne trouva pas un seul médecin. Les chirurgiens de garde étaient absents. Des malades prétendaient n'avoir pas changé de linge depuis un mois : « J'allai à la cuisine goûter le bouillon, écrivait Clermont, ce n'était que de l'eau, du sel avec de la graisse. Je grondai le contrôleur qui se trouve là et je l'envoyai en prison » (5). L'hôpital ambulant était mieux tenu (6), grâce au zèle de son contrôleur, mais il était indispensable d'imposer à tous les formations sanitaires une direction plus éclairée, une surveillance plus étroite.

L'*Ordonnance royale* du 30 avril 1758 apporta des améliorations notables. Le contrôleur, l'aumônier, le médecin, les chirurgiens-majors et aides-majors furent désormais nommés et payés par le Roi. L'entrepreneur assurait la nourriture, les médicaments, le blanchissage, l'entretien des salles de bain et de la chapelle. Comme personnel, il n'avait plus à

(1) Clermont à Belle-Isle, Hameln, 11 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-51).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 30 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-235).

(3) Belle-Isle à Clermont, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-176).

(4) Belle-Isle à Clermont, 14 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-251).

(5) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 30 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-80).

(6) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 4 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-88).

recruter que les infirmiers, les « garçons chirurgiens et apothicaires », le portier ; la nourriture fut augmentée. Mais le grand fait à retenir est l'introduction du personnel médical régulier, qui jusqu'alors ne figurait que dans les régiments (1).

***

La visite que le comte de Clermont avait faite à l'hôpital de Wesel déchaîna tout un orage. L'intendant de l'armée, Gayot, avoua qu'il n'était pas au courant de la question. Le Général en chef n'attendit pas un jour pour se plaindre à Versailles : « M. Gayot est je crois le plus honnête homme du monde, il a de l'esprit, mais un flegme et un froid sur tous les événements qui me fait bouillir le sang » (2). L'intendant ne fut pas plus heureux lorsque le comte de Clermont lui demanda les états de situation des magasins ; il répondit qu'il ne savait pas s'ils existaient (3). D'ailleurs, à la suite du premier accès de colère de son général il avait demandé sa mise à la retraite (4), et Clermont l'en avait approuvé (5). C'est alors que la marquise de Pompadour, connaissant la prédilection marquée de Paris-Duverney pour Gayot conseilla vivement à Clermont de se débarrasser des soucis administratifs en demandant à Duverney de venir diriger l'intendance à l'armée du Rhin. Elle donna la vraie raison de ce conseil à la fin de sa lettre : « Certainement, Montmartel ne laisserait pas manquer d'argent à son frère et par conséquent nous serions en sécurité » (6). Clermont accepte l'idée, bien qu'à son avis, les qualités du grand munitionnaire soient moins grandes qu'il y a vingt ans : « Je suis sûr que sa santé est

(1) Cahier des charges accepté par le S[r] Viany [Ordonnance du 30 avril 1758 (*Ordonnances Saulgeon*, vol. 48).

La ration des malades fut d'une livre de viande, dont 2/3 de bœuf et 1/3 de mouton ou veau ; 20 onces de pain blanc ou 24 onces « entre bis et blanc », au choix du médecin. Le vin était seul admis comme boisson.

Les fournitures de couchage se composaient de 1 paillasse, 1 sac à paille, 2 draps, 1 couverture de laine blanche. Les draps doivent être changés tous les quinze jours et plus souvent « s'il le faut ». Chaque malade doit avoir 1 bonnet, 4 coiffes de bonnet, 4 chemises et « une robe de chambre pour dix ».

(2) Clermont à Belle-Isle, 14 avril 1758, *loc. cit.*

(3) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 2 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-68).

(4) Gayot à Belle-Isle, Wesel, 28 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-347).

(5) Clermont à M[me] de Pompadour, Wesel, 1[er] mai 1758 (Fonds de Suède, 37-62).

(6) M[me] de Pompadour à Clermont, 1[er] mai 1758 (Fonds de Suède, 37-86).

détestable, qu'il est mangé de vapeurs et qu'il voit bien en noir » (1). Il écrit à Duverney qu'un changement d'air ne pourra que lui être favorable : « Je vous choierai bien, je serai votre gouverneur et ne souffrirai pas que votre rôle vous engage à vous surcharger de travail (2). Belle-Isle écrit qu'il ne voit pas d'autre solution. On ne peut songer à sacrifier Gayot aux rancunes du général en chef sans s'aliéner les deux frères Paris ; or « le besoin que l'on en a et que l'on a laissé pousser trop loin met, pour ainsi dire, le Roi et par conséquent son ministère, dans l'impossibilité de pouvoir en user autrement. C'est un grand mal, mais il existe... » Si Duverney consent à partir pour Wesel « son frère mettra jusqu'au dernier écu pour que rien ne vous manque et c'est, vous le savez, Monseigneur, cet article de l'argent qui me fait toujours trembler ». Le remplacement de Gayot par Bernage pourrait, au yeux de Paris-Duverney, passer pour un coup monté par Mortaigne et il faut « que Mortaigne n'entre pour rien, ni de près ni de loin dans tout ce qui va avoir rapport à l'affaire de Monsieur Gayot » (3). Clermont comprend la chose et cela d'autant mieux qu'il ne cesse de recommander à Duverney le sieur Pelletier pour une charge de fermier général. Son ressentiment pour Gayot tombe et se rejette sur Mortaigne. Que Duverney vienne à l'armée et tout ira mieux. C'est un brave homme qui se laissera probablement « embabouiner » par Mortaigne, mais « s'il n'a de confiance qu'en moi et s'il ne s'ouvre qu'à moi, nous ferons ensemble d'excellente besogne ». Mortaigne est furieux de l'arrivée prochaine de Duverney ; il n'en faut pas davantage pour que Clermont soit content (4). Mais à la réflexion, il n'est pas plus tranquille du côté de la plume, comme dit Duverney, que du côté militaire : « L'un est despotique (5), l'autre est dangereux par son ambition (6). Je ne puis m'expliquer davantage, mais vous avez plus de pénétration qu'il ne vous en faut pour entendre ce chiffre » (7).

(1) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 6 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-97).
(2) Clermont à Duverney, Wesel, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-115).
(3) Belle-Isle à Clermont, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-81).
(4) Clermont à Pelletier, Wesel, 10 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-117).
(5) Duverney.
(6) Mortaigne.
(7) Clermont à Bernis, Wesel, 21 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-151).

Au milieu de tout cet embarras, Duverney triomphait. Mais tandis que ses préparatifs laissaient croire à son prochain voyage (1), il déclarait brusquement que son grand âge l'empêchait de rejoindre l'armée. Tout en défendant Gayot sur un ton qui n'admettait pas de réplique, il conseillait à Clermont de séparer nettement la « plume » de « l'épée », et de se reposer uniquement sur son intendant de tous les détails de l'administration militaire (2). Dès lors, il ne fut plus question de remplacer Gayot.

Pendant que l'état-major dépensait toute son activité en vaines intrigues, l'ennemi se préparait à reprendre la lutte. Les Cours de Londres et de Berlin avaient signé, le 11 avril une convention qui confirmait le traité de 1756 et donnait au roi de Prusse un secours de quatre millions d'écus d'Allemagne (3). Par des articles secrets, l'Angleterre s'engageait à payer annuellement à la Cour de Berlin un million de livres sterling jusqu'à la fin de la guerre ; elle prenait à sa solde les deux armées hessoise et hanovrienne pour un effectif total de 70.000 hommes. Tandis que la flotte anglaise bloquerait les ports de France, le Roi de Prusse laisserait 20.000 hommes de ses troupes à l'armée du Rhin (4). Déjà tous les rapports mentionnaient une effervescence des populations qu'on pouvait interpréter comme un signe avant-coureur d'une offensive prochaine. Les paysans de Hesse à qui, de bonne foi, l'on a confié 2.000 sacs de farine, les jettent près de Giessen et s'enfuient avec leurs attelages (5). Les « Calvinistes » du pays de Berg et de Solingen sont travaillés par les émissaires du roi de Prusse (6). Dans les environs de Hanau, les paysans pillent les chariots de l'armée dès qu'ils s'égarent (7). Tout

---

(1) « Quoi qu'il ne parle pas précisément de son départ à V. A. S., il va pourtant tout préparer dans son domestique pour faire partir ce qui lui est nécessaire. » [Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-144 *ter*)].

(2) Cette lettre aurait été lue à Belle-Isle, Bernis et Crémille [Duverney a Clermont, 16 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-116)].

(3) 15 à 16 millions de livres.

(4) Prieur, Tableau de la Guerre (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 568, page 121).

(5) Rapport de Fischer Francfort, 31 mars 1758 (Fonds de Suède, 40-145).

(6) Rapport de Beausobre, Keiserswerth, 30 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-223).

(7) Broglie à Clermont, Dusseldorf, 4 avril 1758 (Correspondance générale, 3484-29).

le long du Rhin, les gens des villages tirent sur les bateaux de ravitaillement et sur les détachements de troupes (1).

Malgré le petit nombre d'espions, les avertissements ne font pas défaut. Le 3 avril, Clermont sait que le quartier général du prince Ferdinand est à Munster et que 500 hussards prussiens sont à Dorsten (2); le 8 avril, 30.000 hommes se concentrent à Sassenberg, près de Warendorf. Tous les bourgs et villages ont reçu l'ordre de préparer du pain et de fournir un millier de voitures (3). L'armée ennemie serait par moitié à Munster et à Haltern (4). Dès le 12 avril, on est au contact : les généraux des troupes alliées font une reconnaissance jusqu'à cinq kilomètres de Wesel (5). On lève 15.000 hommes de milice en Hesse (6), et des hussards paraissent aux abords d'Emmerich (7). M. de Lesseps, ministre de France à Bruxelles, tient de source certaine que le prince Ferdinand a reçu de Londres l'ordre de faire avancer son armée le plus tôt possible (9), et qu'il a l'intention d'entamer les opérations, le 15 mai par Düsseldorf (9). La garnison de Kaiserswerth ne cesse d'escarmoucher avec de petits détachements ennemis (10).

En somme, Clermont devait s'attendre à voir les troupes adverses paraître en quatre colonnes dirigées sur Emmerich, Wesel, Kaiserswerth et Düsseldorf. Il était à peu près certain que le prince Ferdinand emploierait sa tactique habituelle : aborder l'ennemi sur un grand front, le fixer et le déborder. Or, Düsseldorf, point d'appui de notre aile droite restait abandonné à la défense des seuls contingents palatins, notre aile gauche ne pouvait compter sur la neutralité hol-

(1) Clermont au Prince de Brunswick, Wesel, 6 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-103).

(2) Rapports du S[r] Berghen, Wesel, 2, 3, 6 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-149, 150, 151, 162)

(3) Renseignements fournis à M. de Peyre, 8 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-164).

(4) Rapport du S[r] Berghen, Wesel, 10 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-166).

(5) *Ibid.*, Wesel, 12 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-173).

(6) Comte de Lorges à Clermont, Hanau, 13 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-186).

(7) Villemur à Clermont, Clève, 19 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-194).

(8) De Lesseps à Clermont, Bruxelles, 23 avril 1758 (Fonds de Suède, 40-199).

(9) De Lesseps à Clermont, Bruxelles, 10 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-224).

(10) Beausobre à Clermont, Kaiserswerth, 6 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-75) ; 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-215) ; Beausobre à Belle-Isle, Kaiserswerth, 24 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-229).

landaise. Le Ministre de France à la Haye jetait un cri d'alarme : « Il est certain qu'en général on désire ici plus notre affaiblissement qu'à Berlin même (1) ». On savait au quartier général que l'armée hanovrienne tirait de la Hollande une grande partie de ses vivres et de ses fourrages (2). Bientôt la situation se précise et ne permet plus de douter que le gros de l'armée hanovrienne se concentre autour d'Emmerich. Le plan est d'ailleurs logique et facile à deviner : en débordant l'aile gauche, le prince Ferdinand coupe l'armée française des Pays-Bas autrichiens, la prive de sa ligne de communication par la Meuse, la rejette sur Cologne et sur les pays difficiles de la rive gauche du Rhin. Tout vient corroborer cette hypothèse : les populations du pays de Berg sont frappées d'une contribution de 600.000 écus et doivent préparer 400.000 rations de fourrage (3) ; un poste détaché par le régiment d'Eu, en face d'Emmerich, a pu voir entrer dans la ville un grand nombre de chariots chargés de pontons (4).

Clermont ne s'en émeut guère ; à son avis la nouvelle est fausse, car on ne passe pas avec un pont de bateaux un fleuve aussi large que le Rhin l'est à Emmerich (5). Pourtant ce renseignement est confirmé par un commis de la poste impériale (6) et l'espion Munken apprend d'un officier hanovrien que le quartier général du prince Ferdinand est à Kœsfeld, soit à deux journées d'Emmerich ; c'est vers Emmerich que le gros de l'armée se dirigera vraisemblablement (7), tandis que les troupes du prince de Holstein Gottorp marcheront sur Kaiserswerth (8). Clermont se contente de prévenir ses généraux d'avoir à se mettre en route à la première réquisition, mais il ne leur donne aucune instruction particulière et ne trace aucun plan de campagne avant le 31 mai (9). Ber-

(1) D'Affry à Belle-Isle, La Haye, 8 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-107).
(2) Renseignements du Sr Passin, Wesel, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-214).
(3) *Ibid.*
(4) Le Duc de Randan à Clermont, Moiland, 13 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-228).
(5) Clermont à Randan, Wesel, 14 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-229).
(6) Renseignements du 19 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-235).
(7) Nouvelles du 21 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-240).
(8) Renseignements du Sr Mérigon, Wesel, 26 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-246).
(9) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 26 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-153).

nis l'a prié d'adresser un mémoire à la Cour pour indiquer les opérations qu'il veut poursuivre ; son but doit être de reprendre les possessions du Roi de Prusse en Westphalie et en Ostfrise : « Pour faire la paix honorablement, il faut tâcher de plaider le plus qu'il se pourra les mains garnies. C'est la seule façon de pouvoir imposer des lois ou du moins de faire des compensations » (1). Clermont, au moment même où les alliés forcent le passage du Rhin, forme alors le projet de marcher sur le Weser par le pays fertile qui s'étend entre la Lippe et la Rhur en utilisant la Lippe, navigable jusqu'à Lippstadt : « Il faut compter que le prince Ferdinand sera embarrassé dans ses opérations quoiqu'élevé par le Roi de Prusse et par conséquent dans le système de combattre souvent. Il y a lieu de croire que les généraux hanovriens s'opposeront à son ardeur et le forceront à se plier aux véritables intérêts de leur maître qui sont la conservation de son pays et celle de son armée » (2).

Sur les bords du Mein, autour de Francfort et de Hanau, le corps de Soubise se préparait à partir pour la Bohême. La Cour de Vienne demandait d'une manière pressante l'exécution des deux traités de 1756 et 1757 ; ces conventions stipulaient expressément que la France enverrait à l'Autriche un secours de 24.000 hommes et Choiseul, au nom de l'Impératrice, réclamait 30.000 hommes dont au moins 25.000 fantassins, l'Autriche manquant surtout d'infanterie (3). Le Ministère décida la formation de ce corps au moyen de la garnison laissée dans Hanau et de vingt-cinq bataillons et douze escadrons pris parmi les unités que le duc de Broglie avaient ramenées de Cassel à Coblentz (4). On comptait réunir dans la dernière quinzaine d'avril, 34 bataillons et 23 escadrons le long du Mein (5). Mais là encore le travail allait être considérable pour remettre en état les batail-

(1) Bernis à Clermont, 12 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-113).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 31 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-319).

(3) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 27 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-210).

(4) Clermont à Broglie, Wesel, 5 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-45).

(5) Belle-Isle à Choiseul, 7 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-59).

lons et les escadrons amoindris par un an de campagne ; dans la garnison de Hanau, les bataillons les plus forts n'avaient au plus que 400 hommes, un régiment de cavalerie ne pouvait mettre en ligne qu'un escadron de 140 maîtres (1).

L'artillerie de campagne était à Mayence, pour se réparer (2) mais, le 10 avril, les 25 bataillons et les 12 escadrons annoncés arrivaient à Bingen (3). On comptait faire partir le corps de Soubise pour la Bohême à partir du 28 juin en ne laissant dans Hanau que 500 chevaux et 4 bataillons (4) et, malgré l'insuccès de l'entreprise de Fischer, les régiments allemands arrivaient à se recruter sur place ; le 15 mai, la plupart des corps étaient prêts à se mettre en marche. Le régiment le plus faible, *Saint-Germain*, n'avait que 500 hommes ; quant aux autres, ils étaient à peu près complets (5) et les régiments de cavalerie pouvaient mettre en ligne 130 sabres par escadron (6). La place de Hanau, sous le commandement de La Sône, maréchal de camp, devait comprendre 2 bataillons, 2 escadrons et le corps de Fischer (7). Un corps de 5 ou 6.000 hommes resterait entre Mayence et Oppenheim pour observer la Hesse. Le gros du corps de Soubise pourrait partir le 20 juin par échelons de division (8), à raison de trois divisions par jour ; en attendant, les troupes, en cas d'attaque devraient s'efforcer de repousser l'ennemi sans perdre de vue leur destination véritable (9). Elles furent, pour l'ordre de bataille réparties en huit brigades d'infanterie de 4 à 6 bataillons et quatre brigades de cavalerie à quatre escadrons et leur effectif

(1) Comte de Lorges à Clermont, Hanau, 2 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-13).

(2) Comte de Lorges à Belle-Isle, Hanau, 9 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-80).

(3) Duc de Broglie à Belle-Isle, Coblentz, 10 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-83).

(4) Belle-Isle à Clermont, 29 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-286 *bis*).

(5) *Diesbach*, 1435 hommes ; *Castella*, 1409 ; *Nassau*, 1206 ; *Bentheim*, 1186, etc.

(6) Situation d'effectif, 15 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-150).

(7) Instruction du Roi pour M. de la Sône, 8 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-113).

(8) Chaque division composée de 4 bataillons ou 4 escadrons ou 2 bataillons et 2 escadrons.

(6) Belle-Isle à Dumesnil, 30 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-300), et 1er juin 1758 (Correspondance générale, 3476-14) ; Belle-Isle à Clermont, 2 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-29) ; Instruction du Roi pour Soubise, 3 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-39).

total comprenait 39 bataillons d'infanterie, 1 bataillon d'artillerie et 16 escadrons (1).

En quittant la région du Mein, le corps de Soubise allait être bientôt remplacé par l'armée wurtembergeoise. Le duc de Wurtemberg, notre allié, se préparait à partir avec 6.000 hommes le 1[er] juin : on devait l'arrêter à Hanau (2). Quant à l'armée du Rhin, elle allait se renforcer des troupes palatines comprenant quatre régiments à deux bataillons de 750 hommes, soit 6.000 hommes (3) et du corps saxon (4). Les troupes que le roi de Pologne, Auguste III, avait pu reconstituer (5), formaient au 1[er] juin douze forts bataillons avec un effectif total de 10.000 hommes (6) qui furent placés sous le commandement du prince Xavier de Saxe plus connu sous le nom de comte de Lusace (7). Primitivement destinées aux places d'Alsace: Strasbourg, Landau, Wissembourg, Haguenau (8); les troupes saxonnes devaient arriver à Vienne le 17 avril et à Strasbourg dans les premiers jours de juin (9). Elles prêtèrent serment de fidélité au Roi de France entre les mains de son ambassadeur à Vienne (10), mais certains retards d'organisation ne permirent pas de les utiliser avant les premiers jours du mois d'août ;

(1) Situation d'effectif, mai 1758 (Correspondance générale, 3475-32).

(2) Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-151) ; *Ibid.*, 9 juin 1758 (Correspondance générale, 3503-99) ; Belle-Isle à Monteil, ministre de France à Stuttgart, 1[er] juin 1758 (Correspondance générale, 3476-17).

(3) Belle-Isle à Clermont, 13 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-135).

(4) A citer, pour mémoire, les contingents fournis par l'Electeur de Bavière à l'armée autrichienne, mais payés par la France. L'effectif au 1[er] juillet était de 5.528 hommes [Rapport de Sainte-Marthe, commissaire des guerres (Archives supplémentaires, carton 27)].

(5) On sait que les opérations continentales de la guerre de Sept Ans avaient débuté par l'invasion de la Saxe, domaine du Roi de Pologne. Frédéric II réussit à cerner l'armée saxonne dans la place de Pirna. La capitulation du 15 octobre 1757 la livra tout entière. Le Roi de Prusse incorpora de force tous les soldats dans son armée. Les désertions furent nombreuses ; au printemps de 1757, trois bataillons passèrent en Pologne, avec armes et bagages. Cf. Waddington, *La Guerre de Sept Ans*, t. I, p. 39 sqq.

(6) Ces bataillons portaient le nom de régiments ; 9 de ces bataillons étaient à 5 compagnies et 770 hommes ; 3 bataillons à 9 compagnies et 1.208 hommes [Situation d'effectif, 1[er] juin 1758 (Correspondance générale, 3510-162)].

(7) Le Prince Xavier était fils du Roi de Pologne et par conséquent frère de la Dauphine.

(8) Note du 21 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 25).

(9) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 8 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-207).

(8) Belle-Isle à Clermont, 6 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-74).

c'est à ce moment que chacun de leurs bataillons reçut deux pièces à la suédoise (1).

A la fin de mai, l'armée du comte de Clermont et le corps de Soubise étaient reconstitués. Les régiments par trop affaiblis avaient repris les routes de France ; il ne restait plus sur les bords du Rhin et du Mein que des bataillons et des escadrons en état de combattre. A l'armée du Bas-Rhin, l'infanterie comprenait 63 bataillons d'infanterie française répartis en 26 régiments (2), 4 bataillons de grenadiers de France et 4 bataillons de grenadiers royaux, 8 bataillons d'infanterie allemande et suisse, 15 bataillons de milice. Le service de l'artillerie était assuré par 4 bataillons, 3 compagnies de mineurs et 3 compagnies d'ouvriers. Les troupes à cheval comptaient de même les corps les plus réputés du royaume, les Carabiniers, la Gendarmerie, *Colonel-général*, etc., dans son effectif de 125 escadrons, dont 93 escadrons de cavalerie, 20 escadrons de dragons, 12 escadrons de hussards. Les troupes légères se montaient à 5.000 hommes environ (3).

Le corps de la Bohême réunissait 40 bataillons (8 bataillons d'infanterie française (4), 21 bataillons allemands, 10 bataillons suisses, 1 bataillon d'artillerie, 1 compagnie d'ouvriers, 1 compagnie de mineurs) et 24 escadrons (8 escadrons de cavalerie française, 12 escadrons allemands, 4 escadrons de dragons) (5).

*
* *

Ces résultats témoignaient d'un effort considérable. Il n'est pas inutile d'observer que, dans la situation politique du moment, on ne pouvait pas faire davantage. Depuis deux ans on était en guerre avec l'Angleterre et il fallait prévoir le débarquement d'un corps expéditionnaire sur les côtes de Flandres

(1) Belle-Isle à Contades, 7 août 1758 (Correspondance générale, 3480-107).

(2) Il y avait 8 régiments à 4 bataillons (Picardie, Champagne, Navarre, la Marine, la Tour du Pin, Auvergne, Belzunce, le Roi), 13 régiments à 2 bataillons, 5 régiments à 1 bataillon.

(3) Légion royale, 1425 hommes ; Volontaires de Clermont, 1.800 ; Volontaires de Flandres, 600 ; Chasseurs de Fischer, 1.200 ; Guides de Plainchamps, 25.

(4) Dont le régiment de Piémont à 4 bataillons.

(5) Ces chiffres sont extraits de la situation générale et de l'emplacement de toute l'armée française au 15 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-143).

et de Picardie. Les escadres anglaises restaient maîtresses de la mer en présence de la flotte française qui se réorganisait encore ; les populations des côtes s'attendaient constamment à voir apparaître à l'horizon les voiles qui présagent les coups de main, le bombardement des ports, la destruction des navires de commerce. Il fallait se garder partout. La défense des côtes et des colonies absorbait presque toutes les forces du royaume qui n'étaient pas aux deux armées d'Allemagne. La surveillance des provinces calvinistes retenait 6 bataillons d'infanterie, 15 bataillons de milice, 3 escadrons et la frontière de Savoie immobilisait 9 bataillons de milice. Les garnisons des places du Hainault, des Ardennes, du pays Messin, de la Lorraine, de l'Alsace et de la Franche-Comté se composaient au total de 17 bataillons d'infanterie, 29 bataillons de milice, 14 escadrons. Douze bataillons servaient au Canada quatre dans l'Inde. Le reste de troupes réglées et de la milice était réparti tout le long des côtes de l'Océan et de la Méditerranée, depuis Dunkerque, où l'on dirigeait une partie de la Maison du Roi, jusqu'à Monaco. C'était pour la Flandre 26 bataillons dont 9 de milice et 16 escadrons, pour l'Artois et la Picardie 22 bataillons dont 6 de milice et 12 escadrons, pour la Normandie 22 bataillons dont 5 de milice et 12 escadrons, pour la Bretagne 26 bataillons dont 5 de milice et 4 escadrons. Le littoral du Poitou, de l'Aunis et de la Guyenne avait 13 bataillons d'infanterie, 12 bataillons de milice, la Provence 13 bataillons dont 8 de milice, la Corse 6 bataillons et 1 escadron, Minorque 9 bataillons dont 2 bataillons de milice. Il ne restait plus un seul corps disponible dans l'intérieur du royaume, à l'exception des escadrons laissés à Versailles.

On peut objecter à cette répartition des troupes que les effectifs laissés dans les provinces maritimes étaient trop considérables. En ne tenant pas compte des garnisons de Minorque et de la Corse, il est certain que 89 bataillons d'infanterie, 45 bataillons de milice, 56 escadrons représensentaient une véritable armée qui certes eût pu faire sur le Rhin ou sur la Meuse de bien meilleure besogne. Mais l'organisation des milices gardes-côtes était encore imparfaite et les ports de commerce réclamaient la protection des troupes.

Il ne faut pas oublier non plus le rôle de la France en Allemagne. Elle voulait simplement garantir le traité de Westphalie en opérant sur un théâtre éloigné de la grande lutte qui se livrait au centre de l'Europe. Les forces qu'on venait de réorganiser sur le Rhin et sur le Mein étaient assez nombreuses pour remplir cette mission. Il suffisait au commandement d'être à la hauteur de sa tâche et de savoir utiliser l'instrument qu'on lui confiait. Guerre strictement défensive contre l'Angleterre, guerre secondaire contre la Prusse, voilà ce qui n'était pas fait pour contenter les aspirations du pays, et tout allait se ressentir de la médiocrité du but. La France ne tire volontiers son épée que pour les grandes causes ; il ne faut pas chercher plus loin la raison de l'impopularité de la guerre de Sept Ans. Pour réveiller l'enthousiasme. il eût fallu de belles victoires, mais ni Clermont ni Soubise n'étaient capables d'en remporter.

CHAPITRE VI

Le Commandement du Comte de Clermont = Krefeld

Passage du Rhin par les Confédérés. — Affaire de Rheinberg. — La mésintelligence des généraux français. — Décisions du Gouvernement et du Ministre de la Guerre. — La Journée de Krefeld. — La Charge des Carabiniers et la Mort du Comte de Gisors. — Capitulation de Dusseldorf. — Intervention de Belle-Isle. — Le Triumvirat. — Disgrâce de Clermont. — La Situation des Armées en Allemagne.

Fidèle à sa méthode qui, sur les bords du Weser avait amené des résultats aussi rapides, Ferdinand de Brunswick fit multiplier les démonstrations contre tous les rassemblements de l'armée française. Dans la nuit du 29 au 30 mai, 500 chasseurs et hussards passèrent la Ruhr vis-à-vis de Hombourg et, bousculant 105 hommes du régiment de Cambrésis, s'emparèrent de quatre pièces de canon avant que le chevalier du Muy fût en mesure de repousser cette agression inattendue (1). Le 30 mai, le général Wangenheim paraissait devant Kaiserswerth et poussait une pointe jusque sous les murs de Düsseldorf (2). Beausobre évacua Kaiserswerth et se retira sur la rive gauche du Rhin (3). Mais bientôt une nouvelle d'une importance beaucoup plus considérable arrivait au Quartier Général : le gros de l'armée hanovrienne passait le Rhin près d'Emmerich.

---

(1) De Muy à Clermont, 30 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-293) ; Clermont à Belle-Isle, Wesel, 31 mai (Fonds de Suède, 37-188).

(2) Bergeick à Belle-Isle, Dusseldorf, 31 mai (Correspondance générale, 3475-312).

(3) Beausobre à Belle-Isle, Lans, 31 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-390) ; 1er juin (*Ibid.*, 3476-19). — Lettre d'un officier hanovrien, interceptée par Torcy, 1er juin (*Ibid.*, 3476-23).

Les avertissements n'avaient pas manqué (1), mais ni Randan, ni Villemur à Moiland et à Clève n'avaient ajouté foi aux rapports des officiers et des espions. Villemur se contenta d'aller se promener au bord du fleuve sans inquiéter les ennemis. « Je ne sais quelle a été leur occupation cette nuit, écrit Randan, mais elle a été fort bruyante et ressemblante à celle de gens qui remuent de la terre et frappent sur des planches » (2). Clermont reste à Wesel ; le 3 juin, 15.000 Hanovriens sont sur la rive gauche et Willemur se retire sur Alpen, sans attaquer (3). Le général en chef se décide alors à transporter le quartier général de Wesel à Rheinberg où il donne rendez-vous à toutes ses forces (4).

Afin de masquer son mouvement — précaution bien superflue — Ferdinand de Brunswick avait franchi le Rhin en aval d'Emmerich, en territoire hollandais. Il s'excusa plus tard de la violation de la frontière auprès de la régente des Pay-Bas en prétextant une erreur de ses guides, et la princesse accepta l'explication avec d'autant plus d'empressement qu'elle était fille de Georges II, roi d'Angleterre (5). Le 31 mai le pont était prêt, et le passage terminé trois jours plus tard ; le 3 juin, Ferdinand de Brunswick entrait à Clève, sans avoir eu l'occasion de tirer un coup de fusil. La répartition des divisions françaises dans des secteurs nettement séparés les uns des autres, le commandement de l'aile gauche remis aux mains des deux généraux les plus incapables (6),

(1) Voir notamment les rapports du capitaine des Mazis, du régiment d'Eu (Fonds de Suède, 40-260), d'un espion envoyé en oHllande, 31 mai (*Ibid.*, 40-264), et du Chevalier de Montaigu, Clève, 31 mai (*Ibid.*, 40-267).

(2) Randan à Clermont, Moiland, 1er juin 1758 (Fonds de Suède, 41-3 et 4).

(3) Villemur à Clermont, Kalcar, 3 juin 1758 (Fonds de Suède, 41-24, 25, 26, 27 et 32).

(4) Clermont à Belle-Isle, Rheinberg, 6 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-75).

(5) Ferdinand de Brunswick à la Princesse Anna, veuve du Prince d'Orange, Yden, 8 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-22). Pour les opérations de l'armée hanovrienne. Cf *Der Siebenjährige Krieg*, ouvrage du Grand Etat-Major allemand, t. VII, p. 155 sqq. — *Geschichte der Feldzüge des Herzogs Ferdinand*, d'après le manuscrit de F. O. de Westphalen, t. I, p. 557 sqq. — Schafer, *Vie du Duc Ferdinand de Brunswick*, t. I, p. 107.

(6) Clermont portait sur ses deux subordonnés les appréciations suivantes : « Je ne puis dire du mal de M. de Villemur ni convenir qu'il se soit comporté avec timidité et irrésolution... Je ne vois pas non plus dans les troupes un manque de confiance en lui ; peut-être les circonstances pourront-elles obliger que je le laisse dans les derrières... » Quant à Randan, « c'est un homme plein de

et la conduite personnelle de Clermont avaient grandement facilité l'entreprise audacieuse de l'ennemi.

L'indignation fut grande à Paris comme à Versailles et la tâche embarrassante de Choiseul, notre ambassadeur à Vienne, devenait de plus en plus difficile. Paris-Duverney, du fond de sa retraite ne ménagea pas ses sarcasmes (1) et Mme de Pompadour donna libre cours à sa colère : « Quelle humiliation, Monseigneur ! laisser débarquer 6.000 hommes et établir un pont sur le Rhin, je ne peux vous peindre l'excès de ma douleur, elle est proportionnée à l'avilissement où nous sommes ; je ne me refuserai pas la triste consolation de vous rappeler ce que vous pensiez de M. de Villemur avant votre départ. Eh ! mon Dieu ! pourquoi ne l'avez-vous pas renvoyé sur les derrières, comme c'était votre projet ; je suis désespérée... » (2).

Belle-Isle ne cacha pas sa stupeur. Il n'admettait pas que les Hanovriens aient pu violer la neutralité hollandaise, jeter un pont sur le Rhin, entrer dans Clève sans que l'armée française eût cherché la bataille. Randan et Villemur étaient certes bien coupables (3), mais le Roi n'avait pas compris l'attitude passive de Clermont : « Il faut nécessairement en conclure ou que la disposition des quartiers était bien mal faite ou que celui qui commandait dans cette partie est inexcusable ». Aux yeux du Maréchal, le passage du Rhin n'était qu'une pointe hardie poussée par l'armée hanovrienne. L'essentiel était de ne pas tomber dans le piège et de rester le long du Rhin sans se laisser attirer vers la Meuse. Comment pouvait-on avoir l'idée d'abandonner Cologne et Düsseldorf? ne faudrait-il pas fractionner l'armée, laisser au moins 25.000

---

bonnes intentions, mais je suis forcé de convenir qu'il est extrêmement borné et que cependant il a des prétentions qui gênent et impatientent. » [Clermont à Belle-Isle, Wesel, 17 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-144)]. — Le Duc de Randan était le fils aîné du Duc de Lorges, mort en 1758, et le frère du Comte de Lorges, lieutenant-général au Corps de Soubise.

(1) Paris-Duverney à de Vault, Paris, 3 juin (Correspondance générale, 3476-35).

(2) Mme de Pompadour à Clermont, 5 juin (Fonds de Suède, 37-187).

(3) Clermont se contenta de relever le Marquis de Villemur de son commandement ; quant au Duc de Randan, il n'osa lui retirer sa division [Clermont à Belle-Isle, Mörs, 13 juin (Fonds de Suède, 3835)]. Villemur fut rappelé en France et Randan revint à Besançon pour prendre le gouvernement de la Franche-Comté.

hommes pour contenir la Hesse et garder la voie fluviale du Rhin par laquelle arrivaient la plupart des convois ! Craignait-on un débarquement de troupes anglaises sur les côtes des Pays-Bas ? La Cour de Londres était incapable d'un pareil effort puisque sa flotte principale se concentrait, à l'heure actuelle, devant le port de Saint-Malo. Il n'y avait qu'un parti à prendre et tout l'indiquait, aussi bien la position aventurée de Ferdinand de Brunswick que le manque de fourrages et l'humiliation d'un premier échec : c'était de rassembler l'armée et de livrer la bataille : « J'ajoute encore, écrivait Belle-Isle à Mortaigne, attaché comme je le suis à M. le comte de Clermont, qu'il est nécessaire pour sa gloire et sa réputation d'avoir quelque action d'éclat ». Pour mettre le général en état de reprendre l'offensive, il dirigeait sur l'armée par le Rhin et la Moselle 100.000 sacs d'avoine, 100 milliers de poudre, 100 milliers de plomb et tout un parc d'artillerie (1). Deux membres de la famille royale, le prince de Condé et le comte de la Marche étaient en route (2).



Ayant atteint son premier objectif, la rive gauche du Rhin, le duc Ferdinand décida de porter son armée de Clève sur la Niers aux environs de Goch et de pousser de forts détachements tout le long de la Meuse, de Gennep à Rüremonde afin d'amorcer la manœuvre qu'il avait conçue. Elle était simple et rationnelle : tout en fixant l'ennemi de front, le gros de ses forces devait chercher constamment à tourner l'aile gauche française de manière à séparer l'adversaire des frontières du royaume en le rejetant sur le Rhin. Ce plan ne variera pas; on le retrouvera dans les marches d'approche et sur le terrain même de la bataille. Clermont se laissera prendre au piège ; il croira toujours que l'armée hanovrienne

---

(1) Belle-Isle à Clermont, 7 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-100). — 10 juin (*Ibid.*, 3476-147). Belle-Isle à Mortaigne, 7 juin (*Ibid.*, 3476-99). — 10 juin (*Ibid.*, 3476-144). — Billet non signé en date du 9 juin (Fonds de Suède, 41-76). — Mortaigne à Belle-Isle, Rheinberg, 11 juin (Correspondance générale, 3476-158).

(2) Durand d'Aubigny à Belle-Isle, Liége, 4 juin (Correspondance générale, 3476-48).

cherche à passer la Meuse pour porter la guerre dans les Pays-Bas.

Son entourage partageait d'ailleurs cette opinion (1) et, le 7 juin, l'armée reçut l'ordre de partir le lendemain pour se rapprocher de la Meuse, mais les troupes étaient à peine en marche qu'on leur prescrivait de rebrousser chemin. Pendant quatre jours les troupes restèrent sur le qui-vive et les avant-postes des deux partis livrèrent une série d'escarmouches sans importance (2). A Rheinberg, l'armée française occupait une position très forte. Campée sur trois lignes, sa droite s'appuyait à des marais à peu près impraticables ; la gauche était protégée par une batterie de seize pièces ; une batterie de même composition, placée sur une dune, au centre de la première ligne pouvait en balayer tous les abords (3). Mais cette attitude purement défensive ne pouvait amener une solution heureuse et garantir les places de Wesel, de Düsseldorf et de Rüremonde auxquelles Belle-Isle, à juste titre, attachait tant d'importance (4); une offensive décidée contre une armée aventurée sur la rive gauche, sans ligne de communication bien sûre, armée qui s'affaiblissait tous les jours par la désertion (5) eût été singulièrement plus efficace.

Hanté par la perspective d'une invasion des Flandres, Clermont avait adressé, le 6 juin, au Ministère, un appel désespéré : « Je crois qu'il ne faut pas hésiter d'envoyer tout ce qui nous reste de troupes avec la maison du Roi, dans ce pays » (6). Mais lorsque ses grenadiers enlèvent le village d'Alpen, il redevient optimiste. Il ne restera sur la défensive à Rheinberg que pour mieux tromper l'ennemi, son projet

(1) Mortaigne et Plainchamps à Belle-Isle, Rheinberg, 6 juin (Correspondance générale, 3476-76 et 78).

(2) Journal de l'Armée, du 5 au 17 juin (Correspondance générale, 3477-17). Cf. Aussi dans la correspondance de Clermont, de Monteynard, de Cornillon, de Randan et de Plainchamps les pièces suivantes : Correspondance générale, vol. 3476, p. 46, 56, 58, 74, 94, 124. Vol. 3503-56, Fonds de Suède, vol. 41, p. 52, 63, 64, 70, 71, 73.

(3) Plainchamps à Belle-Isle, Rheinberg, 10 juin (Correspondance générale, 3476-142).

(4) Belle-Isle à Clermont, 11 juin (Fonds de Suède, 38-37).

(5) Rapports de déserteurs, 9, 10, 11 juin (Fonds de Suède, 41, *passim*).

(6) Clermont à Belle-Isle, Rheinberg, 6 juin (Fonds de Suède, 38-14).

étant « de faire une opération à laquelle M. le prince Ferdinand ne s'attend pas et qui le surprendra beaucoup : c'est d'aller passer le Rhin à Wesel (1). Cette lettre inattendue causa la plus grande joie à la Cour. Belle-Isle n'avait jamais vu chez le général une audace aussi grande, mais, le lendemain même, Clermont renonçait à ce plan en prétextant qu'il ne pourrait abandonner Cologne (2). C'est qu'il avait, sur les opérations des idées assez simplistes. Il pensait faire passer l'armée entière sur la rive droite ; Belle-Isle comprenait qu'il s'agissait, en l'espèce, d'une diversion opérée par un corps de 12 à 15.000 hommes tandis que le gros des troupes resterait sur la rive gauche pour fixer l'ennemi (3). Dans ces conditions seules, l'opération eût été réalisable, mais le transport de toute l'armée sur la rive droite du Rhin aurait livré à l'armée hanovrienne l'accès de la Flandre et de la Lorraine avec toutes les lignes de communication de nos troupes.

Le 12 juin, l'attaque de Ferdinand de Brunswick échoua, fort heureusement ; tout son plan reposait sur une marche d'approche exécutée de nuit par des fractions séparées, sur un terrain couvert et mal reconnu. La colonne d'extrême droite s'égara dans ce mouvement à grande envergure et le duc remit l'affaire au lendemain (4). Clermont ne l'attendit pas et se replia sur Mörs ; il ne crut pas l'armée en sûreté ; le 15, il la fit rétrograder sur Neuss. Cette retraite, poursuivie jusque sous les murs de Düsseldorf et qualifiée par Voyer de « mouvement infâme » (5), abandonnait à leurs propres forces les places de Wesel, de Gueldres et Rüremonde. Si Wesel avec sa nombreuse artillerie se trouvait à l'abri d'une attaque brusquée, par contre les magasins de Rüremonde et la communication avec la Meuse allaient tomber aux mains de l'ennemi.

Cet excès de timidité finissait par abattre le moral des

(1) Clermont à Belle-Isle, Rheinberg, 9 juin (Fonds de Suède, 38-40).

(2) Clermont à Belle-Isle, Rheinberg, 10 juin (Correspondance générale, 3476-139).

(3) Belle-Isle à Clermont, 13 juin (Fonds de Suède, 38-41).

(4) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, p. 161. — Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. I, p. 575.

(5) Journal de Voyer, 15 juin 1758 (Fonds de Suède, vol. 42).

troupes et l'animosité du corps d'officiers à l'égard de Clermont et de Mortaigne augmentait de jour en jour. Belle-Isle ne cessait de les stimuler tous deux par des conseils et par des ordres. A Clermont il représentait les obstacles que faisait surgir sa temporisation maladive : « V. A. S. connaît les Français ; ils oublient tous leurs maux quand ils voient qu'on les mène pour combattre l'ennemi, mais ils retombent de même » (1). A Mortaigne il confiait ses appréhensions. On avait négligé de profiter du petit succès d'Alpen alors qu'il eut été possible de reprendre l'offensive en utilisant « la bonne volonté des troupes que toutes les lettres de l'armée mandent être très grande ». Maintenant, il fallait combattre à tout prix pour relever la confiance du soldat et le prestige de la France (2). Une fois de plus, les rivalités de personnes transformaient le quartier général en camp d'Agramant. Dans le courant du mois de juin, Mortaigne à force de souplesse et de patience était enfin rentré dans les bonnes grâces de Clermont ; malheureusement son grand souci n'était plus que de ruiner le crédit de Monteynard, si l'on en croit une lettre du comte de Gisors : « M. de Mortaigne, avec la vivacité que vous lui connaissez, conseille le prince et lui dénonce les fautes de l'état-major. M. de Monteynard ordinairement se borne à répondre que Son Altesse est la maîtresse, qu'il est fait pour exécuter, représente les difficultés, M. de Mortaigne soutient son avis avec chaleur, l'autre ne dit plus mot et rien ne se décide. Le Prince, peiné de ces contradictions, a depuis quelques jours recours à M. de Contades pour être le conciliateur ; celui-ci qui persiste à éviter le rôle de conseiller, vient quand il est mandé, donne l'avis qu'on lui demande et le motive, exécute ce dont on le charge, puis retourne chez lui. Les autres officiers généraux éloignés du Conseil, ne s'occupent que de critiquer tout ce qui se fait et comme il y a matière, ils n'ont pas eu de peine à inspirer à toute l'armée autant de mépris pour le général que de haine contre M. de Mortaigne ». Au milieu de ces intrigues, « M. le

(1) Belle-Isle à Clermont, 13 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-182).
(2) Belle-Isle à Clermont, 13 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-185).

comte de Clermont, dépourvu de toute connaissance du pays, incapable de former aucun projet par lui-même ne veut être constamment gouverné par personne et cependant se rend toujours à l'avis du dernier » ; toute l'armée imputait dès lors à Mortaigne les grosses fautes commises, le dispositif en cordon le long du Rhin pendant le mois de mai, la faiblesse de l'aile gauche, la plus menacée, le mouvement rétrograde poursuivi de Rheinberg sur Mörs et de Mörs sur Neuss (1).

Clermont sentait bien qu'il était en train de se couvrir de ridicule : « Vous m'appelez dans votre dernière lettre *votre héros*, écrivait-il à Mme de Pompadour. Je juge que sur celle que j'ai écrite depuis à M. le maréchal de Belle-Isle, vous trouverez que votre héros est lent dans ses opérations. Une armée ne se mène pas comme on promène son doigt sur une carte » (2). Et, sous le coup peut-être de cette épître galante, il donna l'ordre à toute l'armée de se reporter en avant dans la direction de Krefeld, où Saint-Germain était aux prises avec les têtes de colonne hanovriennes (3). Le 18 juin, l'armée campait autour d'Osterath (4). Le 19, elle s'appuyait au Landwehr, dernier vestige d'une fortification ancienne qui présentait un double fossé sans eau et un double rempart dont la crête plantée d'arbres formait un excellent couvert à l'abri des vues et des coups (5). Le Landwehr séparait le corps de Saint-Germain du reste de l'armée (6).



Cependant la Cour de Versailles vivait dans l'inquiétude et Belle-Isle en parle dans toutes ses lettres à Clermont : « Le

(1) Gisors à Belle-Isle, Horwerth, 18 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-37).
(2) Clermont à Mme de Pompadour, Neuss, 16 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-63).
(3) Rapports de Saint-Germain à Clermont, Crevelt, 15 et 16 juin 1158 (Fonds de Suède, 41-103 à 106) : Clermont à Saint-Germain, Neuss, 16 juin 1758 (Fonds de Suède, 41-107).
(4) Rapport du 18 juin 1758, Osterath (Correspondance générale, 3477-32).
(5) Le Landwehr allait du Rhin à la Nierse mais n'offrait un gros obstacle que sur une longueur de 7 kilomètres.
(6) Monteynard à Belle-Isle, Fischeln, 19 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-43).

Roi a été extrêmement peiné de voir que vous aviez encore rétrogradé en passant le canal ». Si le duc Ferdinand s'empare de Rheinberg, l'armée se voit coupée de la forteresse de Wesel. La situation n'est pas désespérée. Le comté de Mörs, les pays de Cologne et de Juliers offrent de grandes ressources, les approvisionnements peuvent encore utiliser le cours du Rhin. En établissant fortement le gros de l'armée près du fleuve, en employant la cavalerie sur la gauche pour communiquer avec Rüremonde, Clermont peut envisager le combat décisif qu'on ne saurait différer davantage. Le Ministre va même plus loin : « Je suis chargé de vous dire qu'il faut à quelque prix que ce soit tenir ferme et conserver à la hauteur où vous êtes et le Rhin et la Meuse... Il vaudrait mieux que votre armée fût repoussée dans un combat avec désavantage que de reculer encore et ne point combattre (1) ». Chacun des courriers de Clermont était attendu par le Maréchal avec la plus grande anxiété. Le 19 juin au matin, Belle-Isle porta au Roi les lettres arrivées dans la nuit ; Louis XV était en carrosse dans la cour du palais et parlait à Saint-Hubert. Le Ministre fit arrêter le cortège : « Cela dura un demi-quart d'heure et fit un spectacle, car il n'est pas ordinaire de voir un secrétaire d'Etat, ni qui que ce soit, faire arrêter les carrosses du Roi et c'est peut-être la première fois que cela est arrivé, au moins depuis longtemps (2) ». Le cardinal de Bernis va jusqu'à dire : « Il n'y a qu'une bataille perdue qui puisse nous débarrasser parce que, dès que la guerre s'approchera de nous, on ne peut plus défendre les autres quand on est dans le cas de se défendre soi-même » (3).

Deux moyens s'offraient de remédier à la situation, sinon de la sauver : c'était d'employer le corps de Soubise, dont le départ pour la Bohême était retardé de jour en jour ; c'était aussi de remplacer le comte de Clermont dont l'incapacité ne faisait plus de doute. Mais ces deux décisions étaient fort délicates, car il fallait trancher dans le vif des questions de per-

(1) Belle-Isle à Clermont, 16 juin 1758 (*Correspondance générale*, 3477-3).
(2) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 470.
(3) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, 22 juin, t. II, p. 243.

sonnes, questions les plus redoutables avec le désintéressement de Louis XV et l'anarchie qui régnait à la Cour.

Le corps de Soubise, composé en principe de 24.000 hommes, devait être mis à la disposition de l'Impératrice, en vertu des deux traités de 1756 et 1757 ; il devait opérer en Bohême en tant qu'armée auxiliaire (1). Cet article n'avait été signé qu'à contre-cœur par le Gouvernement français et sur les instances personnelles de Marie-Thérèse ; le seul avantage que la Cour de Versailles lui reconnaissait était de pouvoir donner un commandement indépendant à Soubise, favori du roi et de Mme de Pompadour. Le 4 juin 1758, l'exécution de cette clause était décidée (2), mais, trois jours après, Belle-Isle faisait rédiger une note pour démontrer que ce corps arriverait bien tard en Bohême et qu'il agirait beaucoup plus utilement en occupant la Hesse (3). Choiseul conduisit les négociations avec l'Impératrice en vue d'obtenir son consentement. Bernis chargeait l'Ambassadeur de montrer à l'Impératrice que la plupart de nos troupes restées dans le royaume étant immobilisées sur les côtes de l'Océan, l'envoi du corps de Soubise en Bohême découvrirait l'Alsace : « Soyons des alliés défensifs.... si l'on veut nos troupes, on n'aura pas notre argent, parce que nous sommes dans l'impossibilité de faire cette double dépense... » Louis XV écrivit dans ce sens une lettre personnelle à l'Impératrice qui se rendit à tant de bonnes raisons (4).

Ces négociations furent-elles gardées secrètes? Quoi qu'il en soit, Clermont regrettait que le corps de Soubise, au lieu de rester dans le comté de Hanau pendant plusieurs mois, n'eût pas opéré sur la rive droite du fleuve pour couper les communications de l'armée hanovrienne (5). Au moment

(1) Waddington, *La Guerre de Sept Ans*, I, 151 : *Mémoires du Cardinal de Bernis*, I, 469.

(2) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, II, 237.

(3) Mémoire sur l'opportunité d'envoyer le Corps de Soubise en Bohême, 7 juin 1758 (Fonds de Suède, 34-62).

(4) Prieur, Histoire diplomatique de la Guerre de Sept Ans, Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 527, p. 222 sqq. L'Impératrice proposait de suspendre pendant trois semaines le départ du Corps de Soubise [Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 23 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-122)].

(5) Clermont à Soubise, Neuss, 16 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-50).

même où cet avis était exprimé, un ordre était expédié de Versailles, prescrivant à Soubise d'attendre jusqu'au 25 juin de nouvelles instructions avant de mettre ses corps en marche pour la Bohême et Clermont était prévenu qu'à cette date les 30.000 hommes rassemblés à Hanau, suivis par 6.000 Würtembergeois se dirigeraient sur la Lahn pour descendre de là sur Düsseldorf et Wesel. Clermont ne communiquerait cette nouvelle qu'à Mortaigne et se maintiendrait sur ses positions à tout prix en attendant la diversion qu'on projetait (1) ; c'était aussi l'opinion de Voyer et de Paris-Duverney (2). Malheureusement, le général en chef allait s'appuyer sur les indications de Belle-Isle pour rester dans l'expectative sans chercher la bataille : « Suivant votre lettre, je ne dois rien hasarder et cela est juste, vu la marche de M. de Soubise » (3). Et comme, trois jours plus tôt Clermont annonçait qu'il allait enfin marcher à l'ennemi, le malentendu causé par ce chassé-croisé de lettres contradictoires changea les dispositions de la Cour. Puisque la bataille était imminente, l'intervention de Soubise était désormais inutile et le contre-ordre fut envoyé (4).

La question du général en chef était plus difficile encore à résoudre, étant donnée la personnalité du comte de Clermont. Aucun général n'était qualifié par ses talents personnels pour effacer l'impression de stupeur qu'allait causer le remplacement d'un prince du sang à la tête de l'armée. « Les généraux sont divisés, écrit Bernis à Choiseul. C'est une pétaudière. Vous verrez qu'on se déterminera à faire revenir M. le comte de Clermont quand tout sera perdu » (5). Pour-

(1) Belle-Isle à Soubise, 16 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-1) ; Belle-Isle à Clermont, 16 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-4).

(2) Journal de Voyer, 16 juin 1758 (Fonds de Suède, 42. V. aussi Fonds de Suède, 38-64).

(3) Clermont à Belle-Isle, Fischeln, 19 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-42).

(4) Belle-Isle à Soubise, 19 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-44) ; Belle-Isle à Paris-Duverney, 19 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-67). D'après le Cardinal de Bernis, ce fut le Roi lui-même qui prit cette décision : « L'Armée de M. de Soubise est en panne. Cette maudite bataille que nous attendons depuis trois semaines tous les jours ne laisse aucun parti à prendre. Le meilleur était de la faire marcher sur-le-champ sur le Rhin ou dans la Hesse pour opérer une puissante diversion. Le scrupule a pris au Roi qui, après y avoir consenti, s'y est opposé. » (*Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 242).

(5) 22 juin 1758. *Mémoires du Cardinal de Bernis*, II, 242.

tant, le 23 juin, à l'heure où se livrait la bataille de Krefeld, un conseil intime réunissait dans le cabinet de travail de Belle-Isle, à Versailles, le cardinal de Bernis, Crémille et Paris-Duverney. On y discuta le choix d'un général pour remplacer Clermont. Bernis déclara « que la Cour, la ville, les provinces et l'Europe entière semblaient désigner M. le maréchal d'Estrées ». Paris-Duverney répondit par quelques paroles courtoises et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Somme toute, le choix du maréchal d'Estrées était décidé par Belle-Isle et par Bernis. On n'avait effleuré le sujet que pour tâter le parti de la finance (1).

Cependant, l'ennemi continuait sa marche en avant. Le 19, ses premiers détachements se heurtaient près d'Huls et de Kempen aux avant-postes de la division Saint-Germain (2), qui reçut l'ordre, le lendemain, d'évacuer Krefeld et de rallier le gros de l'armée caché par Clermont derrière le Landwehr : « J'ai reçu l'ordre du Roi de ne point combattre, si ce n'est avec certitude de succès. Celà m'empêche de passer le Landwehr pour marcher à l'ennemi, la position que je garde me procurant quelque avantage, s'il vient m'y attaquer » (3). On n'a jamais retrouvé la trace de pareilles instructions. Clermont s'appuyait évidemment sur les termes de la lettre du Ministre, en date du 16 juin, qui lui prescrivait de tenir sur place en attendant l'arrivée du corps de Soubise, mais c'était interprêter la situation sans tenir compte des faits du moment.

Les ennemis arrivaient à la bataille et le corps de Soubise était toujours maintenu dans Hanau, jusqu'au 25 juin, tout au moins. Les prévisions étaient renversées et les indications de Versailles restaient lettre morte. Un seul fait subsistait : On se battrait demain. Pouvait-on compter sur la victoire en gardant les troupes derrière un rempart ?



(1) Notes personnelles de Paris-Duverney, 22 et 24 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-89 et 90).
(2) Renseignements de Saint-Germain, Krefeld, 19 juin 1758 (Fonds de Suède, 41-123 à 126).
(3) Clermont à Belle-Isle, Fischeln, 20 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-61).

Aux lieux où s'élèvent, de nos jours, les cheminées d'usines de la grande ville de Krefeld, s'étendait, au XVIII[e] siècle, une zone humide, boisée, coupée de fossés et de canaux, parsemée de fermes nombreuses. Le champ de bataille était séparé nettement en deux régions par le fossé du Landwehr qui, sur une longueur de sept kilomètres, entre Nieder-Bruch et la ferme d'Am-Stock, présentait un sérieux obstacle. Plus loin, dans la direction de Vorst, le Landwehr se continuait en fossé de décharge au tracé capricieux, franchissable seulement sur quelques points. Au Nord comme au Sud, le sol était tantôt spongieux, tantôt sablonneux et portait des prés humides ou de hautes bruyères. Des fermes entourées d'eau, des lignes de peupliers achevaient de donner à ce pays de transition l'aspect qu'on retrouve encore de nos jours aux abords de la Campine, ou dans les environs d'Arnhem.

Les chemins étaient rares et pourtant ils allaient jouer un grand rôle dans la manœuvre. L'attaque de front sur le Landwehr (1) était périlleuse ; elle ne pouvait comporter qu'une lutte assez longue, un combat d'usure, et la décision devait être cherchée sur les ailes. Or, tout le pays à l'Est de la ligne Krefeld, Niederburch, Fischeln était formé de marais impraticables et ne pouvait même laisser passer de faibles détachements. Le point faible de l'armée française était à l'aile gauche, malgré le grand détour que le terrain imposerait au mouvement débordant de l'adversaire. Or Clermont n'avait pss constitué d'avant-ligne, car on ne peut attribuer ce rôle au corps de 1.500 hommes avec lequel le marquis de Voyer allait tenter de conserver Krefeld. 400 volontaires de la Légion Royale étaient détachés vers Anrath. Le reste de l'armée cam-

(1) « Le landwehr se compose de trois fossés larges, profonds, parallèles, n'ayant entre eux que la levée des terres. Ils sont secs presque partout, les bords sont plantés d'arbres et il y a de proche en proche des cassines ou maisons entourées de haies et de fossés. » [Mopinot à M[me] de X..., Fischeln, 23 juin 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 182)]. — Pour les dimensions exactes du Landwehr. Cf. *Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, carton du plan 15. — Cinq brèches permettaient au défenseur de franchir le landwehr pour se porter en avant ; des batteries défendaient les avenues ; on avait abattu les arbres de la crête pour dégager le champ de tir et découvrir le terrain de l'attaque. Enfin, on avait projeté la construction de plusieurs redoutes près d'Anrath pour appuyer la gauche de l'armée ; la bataille survint avant qu'on eût le temps de remuer la terre [Plainchamps à Belle-Isle, Fischeln, 21 juin ; Relation de la bataille, jointe à la lettre du Comte de Lorges, 25 juin (Correspondance générale, 3477-84 et 110)].

pait sur trois lignes, la première composée d'infanterie, la seconde de cavalerie et d'infanterie, la troisième tout entière de cavalerie. L'ensemble était rigide, plein de symétrie et ressemblait « à un ordre de bataille contre les Turcs » (1). Deux réserves protégeaient les ailes ; la réserve de droite, parfaitement inutile, groupait, avec les hussards, les grenadiers de France et les grenadiers royaux ; la réserve de gauche était formée par les carabiniers, les dragons et la brigade d'infanterie suisse de Lochmann.

Le général en chef n'a pas la moindre idée de ce qu'il fera: « Je n'ai été occupé depuis deux jours qu'à soutenir ma position. Sur les nouveaux ordres que j'ai reçus aujourd'hui, je vais étudier ce que je pourrai faire et j'y ferai assurément de mon mieux » (2). On ne trouve nulle trace d'inquiétude au travers de ses lettres, sinon sa réconciliation inattendue avec Mortaigne et Contades (3). Pourtant l'ennemi se rapproche et les renseignements abondent. Le 22 juin, au point du jour, une fusillade éclate à Krefeld (4). Un déserteur vient dire au quartier général qu'une forte partie de l'armée hanovrienne se porte à l'ouest et pourrait bien « avoir quelque dessein sur notre gauche » (5).

Pendant que se déroulent ces préliminaires, la Cour de Versailles est anxieuse (6). Belle-Isle pressent l'inaction de Clermont et l'issue désastreuse de la bataille. En recevant la lettre de Clermont datée du 20 juin, il ne peut retenir une explosion de colère. Le général déclare avoir reçu du Roi l'ordre de ne pas combattre, si ce n'est avec certitude de succès et, dans ces conditions, il n'a pas cru devoir passer le Landwehr pour marcher à l'ennemi (7). « Quoique j'ai la

---

(1) Colonel prussien Decker, *Batailles de la Guerre de Sept Ans*, p. 163.

(2) Clermont à Belle-Isle, Fischeln. 22 juin (Correspondance générale, 3477-99).

(3) Clermont à Belle-Isle, Fischeln, 22 juin (Fonds de Suède, 38-88).

(4) Rapport de Voyer, Krefeld. 22 juin (Fonds de Suède, 41-148).

(5) Bulletin du 22 juin (Fonds de Suède, 41-140).

(6) Belle-Isle à Clermont, 22 juin (Fonds de Suède, 38-74). — Mme de Pompadour écrit : « L'agitation et le chagrin que m'a causé (*sic*) depuis trois semaines vos différentes positions, Monseigneur, m'ont donné la fièvre tierce, j'ai eu le second accès cette nuit... » [Mme de Pompadour à Clermont, 23 juin (Fonds de Suède, 38-82)].

(7) Clermont à Belle-Isle. Fischeln, 20 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-61).

mémoire encore très bonne, répond le Maréchal j'ai eu recours sur le champ aux minutes de mes trois dernières lettres des 13, 16 et 19 ». Or ces lettres, au contraire, prescrivent à Clermont une offensive très vigoureuse : « Si j'avais écrit à V. A. S. par son ordre (1) de ne point combattre, si ce n'est avec certitude de succès, il y aurait eu bien de l'imprudence à moi d'employer de pareils termes, car peut-il jamais y avoir une certitude de réussir ? » (2). Il était trop tard ; à l'heure où s'écrivaient ces lignes la bataille se livrait ; elle était perdue lorsque parvinrent à Clermont les sages conseils de Belle-Isle qui lui recommandait la manœuvre : « Si M. le prince Ferdinand est inattaquable, il faut lui faire la guerre par des gros corps détachés qui le prendront par ses flancs et par ses derrières... Vous allez jouir de la satisfaction de n'être plus sur la défensive et de faire la guerre offensive » (3).

*
* *

Aux 47.000 hommes de l'armée française, présents sur le champ de bataille (4), le duc Ferdinand de Brunswick ne pouvait opposer que 31.000 hommes répartis en 37 bataillons et 55 escadrons (5). Son armée campait le 22 juin, entre Kempen et Huls. Le soir même, à la faveur du crépuscule, elle se rapprochait de Saint-Tonis et le duc y donnait aussitôt ses ordres d'attaque pour le lendemain. La seule manœuvre qui s'imposait consistait à fixer l'armée française, de front, sur le Landwehr pour agir sur sa gauche en la tournant par Vorst et Anrath. Etant donnés l'étendue des fronts de combat, la

(1) Par ordre du Roi.

(2) Belle-Isle à Clermont, 23 juin 1758 (*Correspondance générale*, 3477-61). Clermont prétendit avoir découvert les prescriptions formelles de rester sur la défensive dans la lettre du Maréchal, en date du 16 juin [Clermont à Belle-Isle, Cologne, 2 juillet 1758 (*Fonds de Suède*, 38-140)]. Après coup, il se plaignit d'avoir été littéralement ligotté par les ordres de la Cour. Il écrivit à Soubise que son dessein avait toujours été de passer le Landwehr et de chasser l'ennemi de Kempen et de Hült, « mais la Cour me manda de ne rien hasarder et même de suspendre toute attaque jusqu'à ce que votre mouvement fût fait. Je restai donc, laissant le Landwehr entre l'ennemi et moi... [Clermont à Soubise, Fischeln, 25 juin 1758 (*Fonds de Suède*, 38-80)].

(3) Belle-Isle à Clermont, 22 juin 1758 (*Correspondance générale*, 3477-90).

(4) 74 bataillons et 111 escadrons.

(5) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, p. 170.

nature difficile du terrain et l'effectif relativement faible des troupes confédérées, le duc ne pouvait monter son attaque de front et son mouvement débordant qu'en séparant ses colonnes et en les orientant de bonne heure sur leurs objectifs particuliers. Il les fit marcher de nuit, la colonne de gauche (Sporcken), sur Krefeld et de Landwehr, la colonne du centre (Oberg), sur Saint-Tonis et la gauche française. L'effort décisif devant être fourni par la colonne de droite composée de 24 bataillons (1), de 32 escadrons (2) et de 20 pièces de gros calibre. Sous les ordres directs du duc Ferdinand, elle se chargeait de refouler définitivement l'armée française entre le Rhin et le Landwehr par Saint-Tonis, Vorst et Anrath.

Le 23 juin au matin, ces mouvements étaient en pleine exécution. Voyer fut refoulé facilement de Krefeld, et les bois d'Anrath fourmillaient d'ennemis sans que le comte de Clermont voulût se rendre à l'évidence. Le jeune comte de Gisors « qui était tous les matins à cheval de bonne heure » fit expédier aussitôt au corps des carabiniers l'ordre de seller et de prendre les armes (3). L'état-major s'inquiétait si peu, que la cavalerie française reçut l'ordre de fourrager à midi et demi et ne fut rappelée qu'à une heure pour se former en ligne. A une heure et quart seulement, l'armée prit sa formation de combat (4). Clermont était encore à table. La violente canonnade entendue dans la matinée servait, croyait-il, à masquer un mouvement des troupes hanovriennes (5).

L'attaque de la gauche française fut soudaine et se produisit au moment où « M. l'Abbé, toujours confiant ainsi que son régent Mortaigne, allait se mettre à table et manger d'un excellent dîner que son ami Mignot lui avait apprêté. Peu de temps après, une canonnade assez vive l'avertit qu'il fallait quitter les ragoûts pour prendre la cuirasse » (6). A ce moment, l'armée française était fixée et tournée. Ce fut une

(1) Commandés par le prince héritier de Brunswick.
(2) Commandés par le duc d'Holstein.
(3) *Lettres du Baron de Castelnau*, Neuss, 25 juin 1758, p. 56 sqq.
(4) Mopinot à Mme de X.... 23 juin (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, page 188). — Journal de Voyer, 23 juin (Fonds de Suède, vol. 42).
(5) Relation de la bataille, par Rantzau, capitaine de la Garde hanovrienne (Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 407).
(6) Lettre écrite de l'armée, sans signature, Weringen, 27 juin (Fonds de Suède, 41-159).

véritable alerte : « Quelques régiments n'eurent que le temps de prendre les armes sans avoir celui de détendre entièrement leur camp » (1). Chacun s'occupait de rassembler ses bagages et de les faire filer sur le quartier général de Fischeln : « Les troupes prirent ce parti sans ordre et elles firent bien, car dans le même temps qu'on chargeait encore les équipages, les boulets roulaient déjà dans plusieurs parties du camp ; un peu plus tard, tous les valets fuyaient, tous les chevaux de charge étaient abandonnés ; le camp restait embarrassé de toutes les tentes, ballots et voitures, ce qui avait rompu toutes les manœuvres et mis un désordre très dangereux, car on se battit dans le terrain même du camp » (2).

Saint-Germain prit de lui-même la direction du combat sur cette partie du champ de bataille. Pendant trois heures toute l'attaque hanovrienne fut soutenue par les quinze bataillons des brigades de Lochmann, de la Marine, de Touraine, de Champagne et de La Tour du Pin (3). C'est alors que Clermont, se rendant enfin à l'évidence écouta Mortaigne et donna l'ordre de porter à l'aile gauche la réserve de grenadiers qui restait à l'autre extrémité du champ de bataille, à quatre kilomètres de là. Cette réserve, commandée par le prince Xavier de Saxe, n'arriva pas à temps. Clermont et Mortaigne prétendirent que l'ordre de s'engager lui fut donné vers trois heures (4). A six heures, elle n'avait pas paru à l'horizon ; Bourcet attribua ce contre-temps à la fatalité (5), le comte de Lorges à une « méprise de chemin » (6). D'après un officier saxon attaché au quartier général français, l'ordre n'aurait été porté qu'à cinq heures (7), mais ce renseignement est en contradic-

(1) Journal de Voyer, Krefeld, 23 juin (Fonds de Suède, vol. 42).
(2) Mopinot à Mme de X..., Krefeld, 23 juin, *loc. cit.*
(3) Cornillon à Belle-Isle, Wöringen, 25 juin (Correspondance générale, 3477-161). — *Mémoires de Rochambeau*, t I., p. 114. — Ces régiments eurent une forte partie de leur effectif mise hors de combat : *Lochmann*, 21 officiers. 220 hommes ; *Brancas*, 18 officiers, 277 hommes ; *Touraine*, 30 officiers, 268 hommes ; *la Marine*, 41 officiers, 312 hommes ; *la Couronne*, 38 officiers, 380 hommes ; *Champagne*, 8 officiers, 143 hommes ; *la Tour du Pin*, 24 officiers, 223 hommes ; *Chartres*, 27 officiers, 229 hommes ; *la Marche*, 15 officiers, 85 hommes (Etat de pertes, Fonds de Suède, 38-95).
(4) Clermont à Belle-Isle, Krefeld, 23 juin (Correspondance générale, 3477-107). — Mortaigne à Belle-Isle, Andernach, 20 juillet, *loc. cit.*
(5) Bourcet, *Mémoires historiques*, t. I, p. 73.
(6) Relation du Comte de Lorges, *loc. cit.*
(7) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, p. 180. Le rapport de l'officier saxon est aux Archives de Dresde.

tion avec toutes les lettres de l'armée. Un billet daté du 23 juillet, paraît devoir donner la clef de l'énigme : « Les grenadiers de France mirent trois heures à venir, grâce aux ordres, tantôt d'avancer, tantôt d'attendre » (1).

Quoi qu'il en soit, la gauche était entièrement compromise et les renforts n'arrivaient pas. C'est alors que, pour contenir l'attaque, Mortaigne fit appel au dévouement de la cavalerie. Dans des circonstances aussi pressantes, il est rare que le mouvement soit bien étudié, que la charge soit soutenue et que son itinéraire soit reconnu soigneusement. La brigade de Royal Roussillon s'ébranla, sabra huit escadrons du prince d'Holstein mais fut bientôt ramenée en désordre. L'ennemi profita de cet avantage pour mettre plusieurs pièces en batterie, à deux cents pas des carabiniers. Ces derniers allaient attaquer d'eux-mêmes pour échapper à ce nouveau danger lorsque le chevalier de Grollier leur apporta l'ordre attendu et se mit à leur tête, avec le comte de Gisors, leur colonel, pour diriger la charge (2).

Six escadrons de carabiniers (3) ,en colonne d'escadrons, suivis par les brigades d'Aquitaine, Royal-Roussillon et Mestre de camp s'ébranlèrent au grand trot pour prendre le galop de charge à courte distance de trois bataillons hanovriens (4). Cette infanterie, placée sur six rangs derrière un fossé large de près de deux mètres, laissa tranquillement approcher la

(1) Billet non signé adressé à M. de Ramsault, directeur des fortifications de Lille (Correspondance générale, 3479-24).

(2) Journal de Voyer, 23 juin 1758, *loc. cit* ; lettre du Baron de Castelnau, officier de carabiniers, Neuss, 25 juin 1758 (*Correspondance du Baron de Castelnau*, p. 56 sqq). Ces deux témoignages paraissent détruire l'assertion de Mortaigne, qui prétendit avoir donné par deux fois aux carabiniers l'ordre de charger sans être obéi [Billet confidentiel de Mortaigne à Belle-Isle, juin 1758 (Correspondance générale, 3477-141 *bis*) ; Mortaigne à Belle-Isle, Andernach, 20 juillet 1758, *loc. cit.*].

(3) Les carabiniers formaient 10 escadrons, mais 4 escadrons se trouvaient à ce moment aux prises avec l'infanterie du général-major von Gilsa (*Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, p. 177). Le Corps des carabiniers avait comme uniforme : habit et manteau de drap bleu, doublure et parements rouges, boutons d'étain, bordé d'argent fin sur les manches et sur les épaulettes, buffletterie blanche, culotte de peau, chapeau bordé d'un large galon d'argent, cocarde noire. Le Corps avait vingt étendards de soie bleue, avec soleil et devise du Roi, brodés en or et frangés d'or et d'argent (D'Hautville, *Essai sur la Cavalerie* (1756), page 147).

(4) « Dès que les carabiniers aperçurent cette infanterie isolée, ils s'avancèrent *fièrement* (en français dans le texte), l'épée au poing et, après s'être approchés au trot, s'enlevèrent en plein galop. » (Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. I, p. 595).

charge et ne tira qu'à bout portant. Le premier escadron fut renversé, mais l'élan était irrésistible et les carabiniers réussirent à pénétrer dans les bataillons ; malheureusement les autres brigades avaient pris de trop longues distances ; l'escadron de tête des carabiniers fut presque entièrement détruit et les autres firent demi-tour (1). Un flottement subit venait de se produire. Le comte de Gisors, après avoir percé deux lignes d'infanterie, se jetait sur la troisième lorsqu'il entendit dans le lointain des tambours qui battaient la retraite. Voyant qu'il n'était plus soutenu, le jeune colonel se préparait à renverser la deuxième ligne reconstituée pour se frayer un chemin lorsqu'il fut atteint d'un coup de feu, au défaut de la cuirasse (2). En même temps, les dragons des régiments de la Garde, d'Holstein et du prince Guillaume tombaient sur le flanc de nos escadrons désorganisés et les ramenaient. Mais des cavaliers avaient continué d'eux-mêmes la charge sur la troisième ligne. Un cornette de la brigade de Bovet, M. de Bullioud rallia quelques carabiniers autour de son étendard, sabra les canonniers d'une batterie, fit prisonnier un colonel hanovrien et rejoignit l'armée, le lendemain, après avoir traversé toutes les lignes ennemies (3). Dans cette charge héroïque, les carabiniers avaient eu 55 officiers et 339 cavaliers hors de combat (4) ; c'était pour la cavalerie française un deuil glorieux, mais toute l'armée devait être inconsolable de la perte du comte de Gisors. Le fils du maréchal de Belle-Isle succomba trois jours plus tard après avoir écrit à son père ces mots touchants : « Je vous prie de ne pas être inquiet de ma blessure. Je ne l'ai reçue du moins qu'après avoir percé avec les Carabiniers, l'infanterie hanovrienne » (5).

---

(1) Le Duc Ferdinand à Frédéric II, Krefeld, 24 juin 1758 (Lettre annexée à l'ouvrage de Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 399).

(2) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 481).

(3) *Journal de Luynes*, *loc. cit.* ; *Lettres du Baron de Castelnau*, *loc. cit.* Bullioud eut l'audace de s'enfermer dans Gladbach pour y passer la nuit, en faisant garder les portes par les habitants. Il reçut pour son fait d'armes une commission de colonel, la croix de Saint-Louis et une pension de 800 livres.

(4) Etat des pertes (Fonds de Suède, 58-95). Il est très difficile de distinguer le nombre des tués du nombre des blessés. Les statistiques du temps ne comptent comme tués que les officiers ou soldats trouvés morts sur le champ de bataille ; les blessés « mortellement » sont compris dans le total des blessés ordinaires. En tout cas, 14 officiers de carabiniers furent tués net pendant la charge.

(5) Camille Rousset, *Le Comte de Gisors*, p. 490 sqq.

Lorsque les grenadiers arrivèrent enfin, vers sept heures, Clermont avait déjà prescrit la retraite sur Neuss. L'ordre avec lequel cette opération s'effectua montre assez qu'il eût été possible, avec un peu de décision, de rétablir le combat. En face du Landwehr, Sporcken se contentait de canonner son adversaire sans oser en venir jusqu'à l'abordage et les troupes de l'aile droite hanovrienne étaient désorganisées, épuisées par un combat de cinq heures, précédé par une marche de nuit. Beaucoup de régiments français étaient intacts et n'avaient pas combattu ; l'ordre de se replier les frappa de stupeur : « Il n'y a jamais eu un plus beau moment pour la gloire de la nation, si l'armée avait eu un général à sa tête »(1). La retraite ne fut pas inquiétée jusqu'à Neuss où le gros arriva dans la nuit.

*
* *

La défaite de Krefeld pouvait avoir les plus funestes conséquences. La retraite de l'armée française sous les murs de Cologne abandonnait à elle-même la place de Düsseldorf ; plus au nord, Rüremonde et Liége étaient bien compromises, car un parti de cavalerie pouvait sans grand danger enlever leurs ganisons. Düsseldorf était défendu par dix bataillons palatins, de fidélité douteuse et par quatre bataillons français (2). Rüremonde avait quelques centaines d'hommes (3). Liége, où se trouvaient des magasins considérables, offrait le spectacle d'un désordre inouï : à l'extrêmité de la ligne de ravitaillement de la Meuse, cette place était alors encombrée par 8.000 hommes provenant de tous les régiments de l'armée, sans commandement et sans cadres et vivait au jour le jour avant de reprendre le chemin de France (4).

Malgré l'immense douleur que Belle-Isle avait ressentie en

(1) Lettre écrite de l'Armée, Wöringen, 27 juin, *loc. cit.*

(2) 2 bataillons de *Lamarck*, 1 bataillon de *Royal-Lorraine*, 1 bataillon de *Royal-Barrois* (Bergeick à Belle-Isle, Dusseldorf, 12 juin 1758 (Correspondance générale 3476-180)].

(3) Un bataillon du régiment de *Lamarche*, le bataillon de milices de Redon et celui de Saint-Lô (Situation d'effectif, Correspondance générale, 3477-204).

(4) Durand d'Aubigny à Belle-Isle, Liége, 16 juin 1758 (Correspondance générale, 3503-156).

lisant dans les dépêches que son fils était grièvement blessé, l'homme d'Etat domina bientôt le père de famille : « Après avoir rendu le tribut que la nature exige et arrache, je suis peiné au delà de toute expression de la fatale nouvelle que V. A. S. m'apprend » (1). Ces lignes sont datées du 27 juin ; le lendemain, le Maréchal s'est complètement ressaisi pour faire de la journée de Krefeld la critique la plus juste et la plus vigoureuse. Pourquoi le Prince n'a-t-il pas mis à exécution ses projets d'offensive ? « Que vous faut-il donc, Monseigneur, pour avoir une position qui vous plaise, puisque vous n'avez pas voulu tenir derrière la rivière d'Erft et conserver Neuss ? Toutes les positions sont bonnes avec une armée comme la vôtre quand on est déterminé à combattre et à faire usage de toutes ses forces. » L'essentiel est de s'appuyer fortement à Cologne, de rester sur le Rhin et de se reporter en avant au plus tôt. Mais que vont devenir les magasins de Neuss et la garnison de Düsseldorf ? Quels ordres a-t-on donné pour Liége et Rüremonde ? (2).

Le 25 juin, Clermont avait quitté précipitamment Neuss pour aller camper le soir à Wöringen, après s'être couvert par de gros détachements le long de l'Erf et du Rhin (3) ; Neuss et tous ses approvisionnements tombaient aux mains de l'ennemi. Le 28, l'armée se réfugiait sous les murs de Cologne ; désormais la reddition de Düsseldorf n'était qu'une simple question de jours, grâce aux mauvaises dispositions de l'Electeur et des troupes palatines.

Depuis un mois la régence de Düsseldorf, craignant un siège, établissait des distinctions subtiles, niait qu'elle fût partie belligérante et nouait secrètement des négociations avec le quartier général hanovrien. Le commandant des troupes françaises n'avait pas osé faire placer les canons sur le rempart (4). A la fin de mai, la consternation est générale dans la ville ; si l'ennemi la bombarde, que vont devenir « le palais électoral, les magnifiques galeries de tableaux, les meubles

(1) Belle-Isle à Clermont, 27 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-188).
(2) Belle-Isle à Clermont, 23 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-218).
(3) Cornillon et Plainchamps à Belle-Isle, Weringen, 26 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-174 et 175).
(4) Bergeick à Clermont, Düsseldorf, 20 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-237).

de l'Electeur, les papiers de la chancellerie ? » (1). Le 27 juin, Wangenheim vient sommer la place de se rendre (2).

Toute la population, la régence, le gouverneur d'Isselbach, le baron de Baden, commandant des troupes de l'Electeur, ouvriraient les portes de la ville si le maréchal de camp Bergeick et ses quatre bataillons français n'étaient là pour y mettre bon ordre (3). L'angoisse règne : « Mme l'Electrice est inconsolable de l'idée de voir Düsseldorf, la capitale d'un pays qu'elle regarde comme son patrimoine réduite en cendres. Personne non plus ne peut supporter ici l'idée de la perte de la magnifique galerie de tableaux » (4). Il faut dire que la perte de cette collection, unique au monde, eut été pour l'Europe un désastre irréparable (5).

La conduite de l'Electeur palatin fut très digne. Il prescrivit au gouverneur d'Isselbach d'avoir à se conformer aux ordres de Clermont (6) ; en même temps il demandait à ce prince de vouloir bien aider la garnison de Düsseldorf à se faire jour, l'épée à la main (7). Clermont répondit par une lettre évasive et se contenta de prescrire à Bergeick une défense vigoureuse, sans l'aider par le moindre déplacement de troupes (8).

Wangenheim installa deux batteries sur la rive gauche du Rhin et, le 29 juin, ouvrit le feu à boulets rouges sur la

---

(1) Le Comte de Schaesberg à Clermont, Düsseldorf, 31 mai 1758 (Fonds de Suède, 40-273).

(2) Bergeick à Clermont, Düsseldorf, 27 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-185). — Wangenheim n'avait que de la cavalerie légère, 4 escadrons de cavalerie lourde et 4 bataillons (*Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 353).

(3) Zückmantel à Belle-Isle, Düsseldorf, 29 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-225). — Clermont à Belle-Isle, Cologne, 30 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-138).

(4) Zückmantel à Belle-Isle, Mannheim, 30 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-246).

(5) « On y trouve du Raphaël, du Michel-Ange, du Lesueur, du Titien, mais c'est surtout par les tableaux de Rubens qu'elle est on ne peut pas plus précieuse ; une salle spacieuse n'est remplie que de ceux de ce grand homme ; il y en a 44. La face de la salle qui est vis-à-vis la porte est occupée par un seul tableau d'une grandeur immense, représentant le Jugement dernier... [Lettre du camp de Königsdorf, 9 juillet 1758 (*Journal de Luynes*, t. XVII, p. 14)].

(6) Zückmantel à Belle-Isle, Mannheim, 30 juin 1758, *loc. cit.*

(7) L'Electeur palatin à Clermont, Mannheim, 3 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-176).

(8) Clermont à l'Electeur palatin, Cologne, 3 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-177) ; au Baron de Baden et à Bergeick, Nippès, 30 juin 1758 (Fonds de Suède, 41-183 et 190).

ville. A 10 heures du matin, le Gouverneur signait un armistice de sept jours pour permettre à l'Electeur de prendre les ordres de la Cour de France (1), mais, devant les tergiversations et l'indifférence du général en chef, le gouvernement palatin résolut de sauver la ville. L'Electeur offrit de capituler moyennant les conditions suivantes : les troupes françaises et palatines sortiraient avec les honneurs de la guerre ; l'Electeur pourrait emporter ses meubles, et sa fameuse galerie de tableaux (2). Wangenheim accepta. Le 8 juillet, il entrait dans la ville où la garnison laissait 28 pièces de canon, 45.000 paires de souliers, 1.200 tentes, un pont de bateaux et des approvisionnements considérables (3). Clermont n'avait pas bougé ; il avait pris au pied de la lettre un ordre de Belle-Isle qui prescrivait de tenir l'armée à Cologne, d'y jeter un pont et d'attendre la diversion que Soubise allait tenter en Hesse (4). Le moindre mouvement de Clermont eut obligé Wangenheim à battre en retraite puisque le gros des forces hanovriennes s'était affaibli d'un détachement important sur Rüremonde et ne se trouvait pas en état de le soutenir. Le général d'Isselbach avait reçu de son Prince l'ordre d'obéir aux prescriptions de Clermont, et Clermont à toutes ses demandes répondait en le renvoyant aux instructions qu'il avait dû recevoir de son maître. Dans ces conditions, le général palatin, abandonné par tous, n'avait eu qu'à suivre le vœu de ses compatriotes (5).

La situation des places de la Meuse était aussi critique. Belle-Isle fit partir en toute hâte cinq escadrons qui rejoindraient à Tongres les quatre escadrons de dragons de la Fer-

(1) Renseignements du 29 juin 1758 (Fonds de Suède, 41-173).

(2) Ordres donnés par l'Electeur, le 3 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-207).

(3) Lettre écrite de Münichdorf, 11 juillet 1758 (*Journal de Luynes*, t. XVII, page 14). — D'Erville à Gayot, Düsseldorf, 6 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-178).

(4) Belle-Isle à Clermont, 1er juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-136).

(5) Toute la duplicité et la timidité de Clermont se font jour dans sa correspondance avec d'Isselbach. Voir Clermont à d'Isselbach, Cologne, 28 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-208), Münichsdorf, 6 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-210). Zückmantel à Belle-Isle, Mannheim, 28 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-205), et d'Isselbach à Clermont, Düsseldorf, 7 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-214). — D'après Bergeick, la place ne fut jamais investie et peut toujours correspondre avec Cologne (Rapport de Bergeick, 6 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-142)].

ronnays. Cette force de cavalerie, sous les ordres du marquis de Castries, était chargée de mettre à l'abri d'un coup de main, Liége et Büremonde (1). Mais il était trop tard pour songer à sauver cette dernière place ; le 18 juin, à 9 heures du matin, le Prince héritier de Brunswick, après une marche forcée de Krefeld à Büremonde, s'était présenté sous les murs de la forteresse, après avoir enlevé deux postes avancés défendus par des miliciens. Le commandant de la place, Boccard, obtint les honneurs de la guerre (2) après avoir perdu 17 hommes tués, 6 blessés, 20 prisonniers (3). L'ennemi, fort heureusement, ne poussa pas jusqu'à Liége (4), où le comte de Vienne avait pris le commandement et se préparait à faire évacuer tous les magasins de la Meuse sur Sedan et Givet (5).

*
* *

Avant la journée de Krefeld, le rappel du comte de Clermont était envisagé dans les conseils du Gouvernement ; après la bataille, l'hésitation n'était plus permise. Mais deux grosses difficultés se préparaient : le choix du successeur et la manière de provoquer la démission d'un prince du sang, car il ne pouvait être question de destituer un cousin du Roi.

L'opinion publique, indignée, rejetait la responsabilité de la défaite sur Clermont et sur Mme de Pompadour : « La Marquise est regardée comme l'unique cause de tous nos malheurs ; on murmure hautement et vivement, car nous ne sommes plus dans le temps où l'on ne parlait sur ces sortes de matières qu'avec précaution et à l'oreille. Aujourd'hui les cafés et autres lieux publics retentissent des propos les plus indécents » (6). On caricaturait Clermont en le représentant

---

(1) Belle-Isle à Clermont, 28 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-133). — Instruction pour le Marquis de Castries, 28 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-221).

(2) Boccard à Clermont, Maseyk, 28 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-139).

(3) Situation d'effectif, 28 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-204).

(4) « Il faudrait également porter douze bataillons des troupes de Flandres sur la ville de Liége pour la couvrir où la frayeur est si grande que cinquante hussards la feraient contribuer. » [Chevert à Belle-Isle, 30 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-247)].

(5) Crancé à Belle-Isle, Liége, 27 juin 1758 (Correspondance générale, 3503-244).

(6) Mme de X... à Mopinot, Paris, 5 juillet 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 196).

armé, cuirassé, monté sur une écrevisse (1). Montazet, résumait l'impression de l'armée autrichienne dont il suivait les opérations en écrivant ces mots : « Nous voilà donc frappés du coup de pied de l'âne, c'est ainsi que j'explique une bataille perdue contre des Hanovriens et des Brunswickois » (2).

Quels noms pouvaient retenir l'attention du Conseil pour remplacer le général incapable ? « Ce n'est point la faute du Roi si le siècle des Turenne, des Luxembourg, des Créqui est passé ». On avait eu jadis la monnaie de M. de Turenne ; on n'avait même plus la monnaie du maréchal de Saxe. Que reste-t-il ? Contades a quelque réputation, Mortaigne « a donné des preuves de courage, mais non d'habileté ». Il y a bien trois généraux jeunes de tempérament, audacieux, prêts à toutes les initiatives ; ils sont populaires dans l'armée qui reconnaît leurs talents bien rares pour l'époque, ils se nomment Chevert, Broglie et Saint-Germain ; toutefois « on ne peut leur donner le commandement sans forcer toute la tête des officiers généraux à quitter le service » (3).

L'opinion publique réclame le maréchal d'Estrées (4), le vainqueur d'Hastenbeck disgrâcié le lendemain même de sa victoire, mais, dans l'engouement de la société, il reste une part de cabale. Le retour du maréchal d'Estrées sera un coup droit porté à la Marquise, à Soubise, à Duverney. En tout cas son nom s'impose. Les gens de Cour ne l'aiment pas : « C'est un honnête homme, un homme de valeur, qui a des parties de général ; mais ses vues ne sont pas si étendues que ses sentiments sont honnêtes » (5). Bésenval en fait un général franc, loyal, ouvert, mais timide à l'excès dès qu'il est sur le terrain : « Sa société quoique sûre était fâcheuse... Le maréchal d'Estrées avait on ne saurait moins d'esprit » (6). Mais

(1) Mme de X... à Mopinot, Paris, 26 juillet 1758, *loc. cit.*

(2) Montazet à Choiseul, 4 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-100).

(3) Prieur, Tableau de la Guerre (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 568, p. 125).

(4) « On souhaite le rappel du Comte de Clermont et plus des trois quarts de Paris veulent que M. d'Estrées soit parti pour le remplacer, l'autre quart assure que ses infirmités sont un obstacle invincible, mais il n'y a qu'une voix pour annoncer qu'il est le seul qui puisse rétablir nos affaires. » (Mme de X... à Mopinot, Paris, 5 juillet 1758, *loc. cit.*).

(5) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 69.

(6) *Mémoires de Besenval*, t. I, p. 40.

nous avons conservé sa correspondance avec le chevalier de Marainville qui nous révèle un général aux idées hardies et neuves, bien fait pour comprendre le tempérament français et les nouvelles nécessités de la guerre.

La nouvelle de la bataille de Krefeld était arrivée le 27 juin à Versailles (1); le lendemain, un courrier partait à franc-étrier, portant au comte d'Estrées une lettre de Louis XV, inspirée par Bernis, du moins ce dernier l'affirme, pour engager le Maréchal « par cette marque de confiance à oublier le passé et à reprendre le commandement de l'armée, au moins jusqu'à ce qu'il eût forcé le prince Ferdinand à repasser le Rhin... »(2).

Le 29 juin, Belle-Isle réunissait à nouveau dans son cabinet Bernis, Crémille et Duverney pour trancher le débat. C'était le jour même où le Maréchal devait apprendre la mort de son fils. Cette fois, il fut ouvertement question du comte d'Estrées et Bernis, enhardi par la nouvelle de Krefeld, alla jusqu'à reprocher à Duverney d'être le seul qui s'opposât à cette désignation. Le vieux munitionnaire se défendit d'avoir une pareille attitude et se contenta de prévenir son auditoire qu'on n'eût pas à compter sur lui pour diriger les subsistances des armées d'Allemagne. Sur ces entrefaites, le maréchal d'Estrées refusa le commandement en prétextant la goutte qui se portait sur les reins et le mettait dans l'impossibilité de monter à cheval (3). Rien ne put le faire revenir sur cette décision, raconte Bernis, « ni les bontés du Roi, ni les prières du maréchal de Belle-Isle son ami, ni les instances de la Marquise, qui lui dit, en ma présence, que le Roi le ferait duc, s'il voulait commander son armée » (4).

Le choix du conseil se porta sur Contades, avec l'arrière pensée que cette nomination serait provisoire et permet-

(1) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 480.

(2) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 68.

(3) Notes personnelles de Paris-Duverney, 1er juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-39).

(4) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 68. — « Vous aurez appris avec plaisir que le Roi m'a appelé à son Conseil d'Etat, que même il aurait désiré me rendre le commandement de son armée, grâce que j'aurais reçue avec respect et empressement si ma santé qui est fort dérangée m'eût permis de partir sur-le-champ, mais j'ai un rhumatisme dans les reins qui me désespère et me fait cruellement souffrir. » [Le Maréchal d'Estrées au Chevalier de Marainville, Paris, 12 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-308)].

trait d'attendre le complet rétablissement du maréchal d'Estrées (1), resté membre du conseil d'Etat. Il fallait maintenant trouver le moyen de forcer Clermont à se démettre de lui-même. Ce fut encore Bernis qui trouva le piège à lui tendre en suggérant l'idée au Roi d'imposer un conseil au général en chef (2).

Clermont n'avait pu sentir à ses côtés des conseillers discrets, doublés de courtisans comme Contades et Mortaigne ; que ferait-il lorsqu'on le mettrait dans l'obligation de ne rien décider sans avoir l'approbation d'un *Triumvirat?* Afin de rendre encore sa situation plus inacceptable, le conseil désigna Contades, Mortaigne et Chevert pour remplir ce rôle tyrannique et tout à fait néfaste au point de vue militaire (3). Clermont haïssait Mortaigne, craignait Contades et méprisait Chevert. Mortaigne était à ses yeux l'espion du ministère, Contades était le seul général de l'armée qui pût briguer la succession, Chevert était roturier. Aussi le triumvirat ne fonctionna-t-il que pendant quelques jours ; il borna son rôle à rédiger à l'adresse de Bergeick et d'Isselbach, les défenseurs pusillanimes de Düsseldorf, une lettre d'encouragement (4) et à décerner un certificat de justification pour Clermont, au moment de son départ (5).

Le 4 juillet, Clermont préparait trois lettres à Louis XV, à Mme de Pompadour et à Bernis pour demander son rappel

---

(1) Prieur, Histoire diplomatique de la Guerre, *loc. cit.*

(2) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 64.

(3) « C'est par l'ordre exprès de S. M. que je vous écris, à tous trois collectivement... son intention est que vous serviez tous trois de conseil à M. le Comte de Clermont et que pour cet effet vous vous assembliez pour discuter à fond la matière sur l'état actuel de l'armée... Elle attend de votre attachement et de votre désir de répondre à son avis que vous vous réunissiez tous trois à un même avis, afin de moins embarrasser M. le Comte de Clermont... S. A. S. vous fera part des vues de S. M., qui a toujours désiré que l'on attaquât et combattît l'ennemi dès que l'on en trouverait l'occasion... Il ne faut point quitter le Rhin, nous sommes assurés de la neutralité de la Hollande... Vous sentez bien aussi, Messieurs, qu'il convient à tous égards que cet ordre que je vous envoie de la part de S. M. reste entre vous trois et ne soit su que de S. A. S. à qui j'ai l'honneur d'en faire part. » [Belle-Isle à Contades, Mortaigne et Chevert, 28 juin 1758 ; à Clermont, même date (Correspondance générale, 3477-217 et 218)].

(4) Münichsdorf, 6 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-156).

(5) « Depuis que S. A. S. le Comte de Clermont est sorti de Wesel pour rassembler l'armée à Rheinberg, S. A. S. m'a fait l'honneur de me demander mon avis sur tous les projets essentiels qu'il y a eu à prendre. J'ai toujours été de même que M. de Mortaigne, de l'avis de S. A. S. » Signé : Contades, Chevert, Mortaigne [Cologne. 9 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-167)].

en France, mais il ne se résigna pas à les faire partir (1). Le surlendemain, il se décida pourtant à envoyer à Belle-Isle une longue série de récriminations sur un ton des plus hautains (2) et à Bernis un mémoire beaucoup plus diplomatique : « Par le nouvel arrangement du conseil de guerre prescrit par le Roi, je deviens un général de paille, dans les talents duquel on n'a nulle confiance et qui n'est plus que le prête-nom d'un aréopage ; je ne pense pas convenir que je doive en aucune façon jouer ce rôle là... Vous voyez que je ne puis servir qu'en me rétablissant dans toute l'étendue de l'autorité qui convient à un général... » Clermont condescendait à laisser au conseil du Roi le moyen de le conserver à la tête de l'armée.

Sa dernière illusion tomba. Dès le 3 juillet, la disgrâce du comte de Clermont était un fait accompli. La Cour n'attendait même plus le résultat de son artifice, elle allait au devant de la démission qu'on provoquait. Belle-Isle résuma les griefs du Gouvernement : le général était impardonnable d'avoir laissé les confédérés traverser le Rhin, prendre l'offensive et s'emparer de Düsseldorf (3). Le 8 juillet, Clermont recevait un ordre de rappel et remettait son commandement à Contades (4).

*
* *

Le lendemain de Krefeld, Clermont prenait les devants pour se garantir des accusations et des reproches : « En me faisant voir par une de vos dernières lettres combien il serait fâcheux d'abandonner les pays de nos alliés, vous me dites cependant que le Roi ne m'ordonne point d'attaquer l'ennemi à moins que je n'aie une sûreté morale de le battre » (5). Il écrivait sa propre condamnation et traçait un des traits les

(1) Trois brouillons de lettres en date du 4 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-145, 146 et 147).

(2) Clermont à Belle-Isle, Münichsdorf, 6 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-155).

(3) Belle-Isle à Mortaigne, 3 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-75).

(4) Clermont à Louis XV, Münichsdorf, 8 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-163). Dès le 3 juillet, Belle-Isle envoyait ses instructions à Contades [Belle-Isle à Contades, 3 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-73)]. L'ordre du Roi nommant Contades au commandement de l'armée est daté du 4 juillet (Correspondance générale, 3478-97).

(5) Clermont à Belle-Isle, Neuss, 24 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-142).

plus marquants de son caractère, la défiance de soi-même, défaut capital dont on retrouve le passage dans toutes les défaites que la France a subies. Mais certains généraux hésitants gardent pour eux la responsabilité du résultat ; Clermont accuse tout le monde : deux officiers dont il ne donne pas les noms et qui sur le champ de bataille auraient égaré la réserve des grenadiers (1), puis Mortaigne et Contades, qu'il charge de tous les méfaits lorsqu'il est disgrâcié, mais qu'il a proposés pour le bâton de maréchal le 27 juin (2), sans doute pour se concilier leurs témoignages et pour ne pas se brouiller avec Belle-Isle : Mortaigne dénigre tout le monde et quant à Contades « l'armée lui refuse les talents et les vues pour commander » (3).

L'incapacité de Clermont se montre naïvement et crûment dans toutes ses lettres comme dans toutes les décisions qu'il a prises. Ses défenseurs étaient bien obligés de le reconnaître avec le jeune Montbarey : « La valeur du comte de Clermont n'était pas douteuse ; mais ses connaissances militaires surtout pour le commandement d'une grande armée, en supposant qu'il les eut acquises sous les ordres du maréchal de Saxe, avaient pu s'effacer pendant les neuf années qui ne lui avaient laissé aucun rapport avec la profession des armes » (4). Abbé galant, sans foi religieuse et sans instruction militaire, sans idées, honnête homme au demeurant, c'est-à-dire cousu de dettes mais intraitable sur le chapitre de la maraude, Clermont remplaçant Richelieu n'eut pas de peine à se faire tout au moins une réputation de général consciencieux, capable de ramener la discipline dans une armée où le brigandage se pratiquait du haut en bas de la hiérarchie (5).

---

(1) Clermont à Belle-Isle, Wöringen, 25 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-162). — Mme de Pompadour à Clermont, 28 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-116).

(2) Clermont à Belle-Isle, Wöringen, 27 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-128).

(3) Mémoire de Clermont au Roi, 22 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-181).

(4) *Mémoires de Montbarey*, t. I, p. 162.

(5) « On lui aura l'obligation d'avoir rétabli la discipline à l'armée, pourquoi n'a-t-il pas également réussi à en bannir l'esprit de câbale qui est entre les généraux et qui coûte tant de sang, de honte et d'argent à la France ? [Mopinot à Mme de X..., Cologne, 8 juillet 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, page 198)].

Mais s'il parvint à ramener la cohésion dans les rangs, il commit la faute la plus lourde pour un général de notre pays en ne sachant pas demander au soldat de France la bravoure et l'entrain dont il est si prodigue pour qui sait les mettre en œuvre. L'indécision le paralysait. Il attendait tout du renseignement et ne savait même pas le faire obtenir ; « mal éclairé, mal instruit, étonné de tout, c'est une faute de plus que de vouloir manœuvrer quand on s'y entend aussi peu ». Clermont n'avait aucun plan d'ensemble, aucun objectif de champ de bataille ; tout pour lui dépendait des intentions de l'adversaire auquel bien souvent il prêtait ses propres sentiments (1). Sous ses ordres, l'armée attendait les coups et suivant la comparaison pittoresque de Voyer, jouait le rôle du bourgeois gentilhomme qui dit à Nicole : « Attends donc que je pare » (2). Et Saint-Germain n'avait pas tout à fait tort en prononçant un mot « hardi, cynique même, mais trop vrai » ; Un officier lui demandant où se trouvait l'ennemi, Saint-Germain dirigea sa lunette vers le quartier général : « Regardez bien, c'est là qu'il est » (3).

Privé de son commandement, Clermont était inoffensif. Il dépouillait une partie de sa morgue et semblait bon prince. Voyer qui lui fit sa cour au moment de son départ eut avec lui un entretien familier. Clermont ne cacha pas sa haine pour Mortaigne et Contades : « Ce sont ces deux hommes qui me font quitter l'armée sans regret et sans gloire. » Il apparut à son interlocuteur comme un homme plus malheureux que coupable et plus à plaindre qu'à blâmer. Cependant la duplicité de Clermont se manifestait dans ses attitudes comme dans ses lettres et somme toute, Voyer n'était pas très fixé sur son compte puisqu'il résumait son impression de l'entrevue en le comparant « à une glace également capable de rendre l'image d'un imbécile et d'un habile homme » (4).

(1) Il faut compter que le Prince (Ferdinand) sera embarrassé dans ses opérations, quoique élevé par le Roi de Prusse et par conséquent dans le système de combattre souvent ; il y a lieu de croire que les généraux hanovriens s'opposeront à son ardeur et le forceront à se plier aux véritables intérêts de leur maître, qui sont la conversation de son pays et celle de son armée. » [Clermont au Roi, 31 mai 1758 (Correspondance générale, 3475-319)].

(2) Mémoires de Voyer (Fonds de Suède, vol. 42).

(3) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 126.

(4) Mémoires de Voyer, *loc. cit.*

Clermont ne partit pas tout seul (1). Son implacable ennemi, Mortaigne, le suivit dans la disgrâce. Aussi bien son maintien à l'armée était impossible. Les troupes n'avaient que trop de tendances à recueillir les bruits semés par l'entourage du prince : Mortaigne était l'auteur du plan de bataille de Krefeld, ses relations tendues avec Monteynard et Gayot (2) n'étaient ignorées de personne, et si le marquis de Guerchy avait fini par le réconcilier avec Contades, sa place n'était plus auprès d'un lieutenant-général qui saurait bien se conduire sans prendre l'avis d'un vieillard aigri, prétentieux et susceptible à l'excès. Belle-Isle n'en revenait pas : « J'avoue ma surprise de tout ce que j'entends dire si contraire à ce que j'en ai vu et connu pendant vingt ans » (3). Sur sa propre demande et non pas sur les instances de Bernis, comme ce dernier voudrait le laisser croire, Mortaigne fut rappelé (4).

*
* *

La première partie de la campagne était perdue, mais on avait trois mois encore pour réparer les fautes commises. L'armée française était intacte ; stupéfaite d'avoir été battue, son moral ne semblait pas atteint et le départ du comte de Clermont et de Mortaigne allait dissiper bien des amertumes. Le nouveau commandant en chef, stimulé par la promesse de

(1) Voici le billet envoyé par Clermont à Belle-Isle au reçu de ses lettres de rappel : « J'ai reçu la volonté du Roi, M. le Maréchal, et certainement vous ne me plaignez que parce qu'elle me met hors d'état de rendre mes services à S. M. pour qui vous connaissez tout mon attachement. Mais je suis persuadé que par l'amitié que vous avez pour moi, vous êtes bien aise que je me sois dégagé d'une besogne si épineuse et qui me faisait frémir plus encore pour mon maître que pour moi. Vous connaissez, M. le Maréchal, ma sincère et inviolable amitié pour vous. » [Münichsdorf, 8 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504-72)].

(2) « M. de Monteynard n'est pas fâché du rappel de M. de Mortaigne. Il le contredisait sur tout. . » [Billet de Plainchamps, en date du 19 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-95)].

(3) Belle-Isle à Guerchy, 17 juillet 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(4) « J'obtins, avec beaucoup de peine, du Maréchal de Belle-Isle le sacrifice de M. de Mortaigne. » (*Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 65). — Cette allégation est totalement fausse. Le 8 juillet, Mortaigne supplie Belle-Isle de lui envoyer par le premier courrier la permission de rentrer en France. Le 10 juillet, il renouvelle cette demande et Belle-Isle répond affirmativement le 14 [Mortaigne à Belle-Isle, Münichsdorf, 8 juillet ; Cologne, 10 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504 71 et 85). — Belle-Isle à Mortaigne, 14 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504-113). V. aux annexes.

recevoir le bâton de maréchal dès le premier succès (1), ne manquerait pas de reprendre l'offensive et les troupes le seconderaient de tout leur cœur, bien qu'elles eussent préféré beaucoup voir à leur tête le maréchal d'Estrées (2). Enfin, Chevert était revenu (3). Peu de généraux étaient aussi populaires. Un officier écrivait au lendemain de la bataille : « L'armée entière fait des vœux pour le voir arriver, on compte que ce sera aujourd'hui. On assure qu'en prenant congé du Roi, S. M. lui a dit : *Chevert, je voudrais vous donner des ailes pour vous porter à notre armée* (4).

D'autre part, le corps de Soubise était prêt à marcher. Sa réorganisation n'avait pas été inquiétée et les Prussiens s'étaient contentés d'entrer dans Bayreuth et Bamberg, de menacer Nüremberg et de brûler des magasins (5). Soubise, arrivé le 11 juin à Hanau (6), avait vu toutes les difficultés d'organisation aplanies par du Mesnil et par le munitionnaire Foulon (7). Si la personne de Soubise n'inspirait pas une grande confiance, un de ses lieutenants devait jouer dans ce corps le rôle de Chevert et de Saint-Germain à l'armée de Contades : c'était le duc de Broglie.

En résumé, la situation, bien que très grave, n'était pas désespérée. Le choix du comte de Clermont avait été désastreux mais Belle-Isle n'en était pas l'auteur. Il avait tout mis en œuvre pour neutraliser l'action néfaste d'un général sans connaissances militaires et sans talents. Mais comment, de si loin, corriger les fautes, alors que le Ministre est sans pouvoir sur la direction des opérations et se trouve désarmé par la

---

(1) Notes personnelles de Paris-Duverney, *loc. cit.* — « Le Roi a bien envie de réparer l'honneur de ses armes et pour peu que M. de Contades fasse, il recevra tout de suite le bâton de Maréchal de France. » [Belle-Isle à Guerchy, 17 juillet 1758 (*loc. cit.*)].

(2) Mopinot à Mme de X..., Cologne, 8 juillet 1758, *loc. cit.*

(3) « Chevert est arrivé ce matin. » [Plainchamps à Fumeron, Cologne, 29 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-233)].

(4) Souligné dans le texte [Lettre écrite de l'Armée, Wöringen, 25 juin 1758 (Fonds de Suède, 41-159)].

(5) Dumesnil à Belle-Isle, Hanau, 2 juin 1758 (Correspondance générale, 3476-25). — M. de Mackau à Belle-Isle, Ratisbonne, 4 juin 1758 (Correspondance générale 3476-47).

(6) Dumesnil à Belle-Isle, Hanau, 12 juin 1758 (Correspondance générale, 3503-118).

(7) Soubise à Belle-Isle, Hanau, 16 juin 1758 (Correspondance générale, 3477-2). — De Vault à Belle-Isle, Hanau, 22 juin 1758 (Correspondance générale, 3503-216).

présence à la tête des troupes d'un prince de sang royal ! On a vu l'expédient trouvé par le Maréchal. Il ne valut rien et la désignation de Mortaigne pour jouer le rôle délicat de conseiller technique fut une des grosses fautes de Belle-Isle (1).

Aussi l'échec de sa combinaison joint à la mort de son fils (2) a-t-il complètement abattu le Maréchal, sans toutefois le décourager puisque son activité survit dans la douleur : « J'ai tout perdu, je ne me soucie plus que de concourir au bien du royaume et marquer au Roi mon dévouement et ma reconnaissance. Je ne sais pas comment mon corps peut soutenir ces assauts qu'il essuie. Je m'en distrais pour travailler quinze heures par jour à ma besogne si gâtée que cela seul me mettrait au désespoir. Je ne dors point et je passe les nuits les plus cruelles, car plus je laisse aller mes réflexions et plus je sens toute l'étendue de mon malheur... » (3).

De nombreux témoignages de sympathie, venus de tous les points de l'Europe (4), ne pouvaient apaiser l'amertume de ce deuil et consoler Belle-Isle de la ruine complète de sa maison : « Parvenu à l'âge de 74 ans, écrivait le duc de Luynes, au comble des honneurs et des marques de confiance d'un maître qu'il aime et dont il est aimé, il perd pour ainsi dire le fruit de ses travaux, il ne lui reste que des parents éloignés et tous les objets qui pouvaient soutenir son zèle sont évanouis » (5). Pouvait-on dire qu'il lui restait l'affection du Roi ? Louis XV fit au Maréchal l'honneur d'une visite et l'aumône de quelques paroles bienveillantes, mais si l'on croit Mme du Hausset — et pourquoi douter de son récit que tant de détails vraisemblables accompagnent ! — le Roi ne s'y détermina pas de lui-même. Il fallut toute l'insistance de Mme de Pompadour pour qu'il se dérangeât (6), alors que

(1) Voir *Mémoires de Montbarey*, t. I, p. 162.

(2) On trouvera tous les détails concernant la mort et les funérailles du Comte de Gisors dans l'ouvrage si complet de Camille Rousset. *Le Comte de Gisors*, p. 498 sqq.

(3) Belle-Isle à Guerchy, 17 juillet 1758, *loc. cit.*

(4) Voir Correspondance générale, vol. 3504, *passim*.

(5) *Journal de Luynes*, t. XVI, p. 488.

(6) « Lorsque le fils du Maréchal de Belle-Isle fut tué à l'ennemi, Mme engagea

l'Impératrice Marie-Thérèse, oublieuse de tous les anciens griefs, écrivait de sa main à son ennemi d'autrefois une lettre où se retrouvent l'énergie d'un homme d'Etat, le tact d'une femme et la grâce d'une Reine (1).

---

le Roi à aller voir le Maréchal. Il eut quelque peine à s'y déterminer et Mme lui dit avec une espèce de colère, mêlée de douceur et comme de plaisanterie :

..... *Barbare dont l'orgueil*
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil !

Le Roi se mit à rire et dit : *D'où sont ces beaux vers? — De Voltaire*, dit Madame. — *Je suis un barbare*, dit le Roi, *qui lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire et une pension!* » Le Roi se rendit chez le Maréchal, suivi par toute sa Cour, et il ne parut que trop vrai que cette visite consolât le Maréchal de la perte de son fils, du seul héritier de son nom. » (*Mémoires de Mme du Hausset*, p. 184).

(1) « Ne pouvant vous marquer que par des attentions combien vous m'êtes cher et combien je vous estime, je saisis avec empressement la malheureuse circonstance de la perte que vous avez faite personnellement à la fâcheuse journée du 23 du passé pour vous informer de ma main que j'ai partagé bien sincèrement votre juste douleur, je désire fort qu'elle ne puisse influer sur votre santé ; votre conservation m'est précieuse, parce qu'elle importe au service du Roi dont je regarde la gloire et les intérêts comme inséparables des miens ; soyez-en persuadé et donnez-moi la satisfaction d'éprouver des effets de vos sentiments pour moi qui me seront toujours fort agréables, comme venant de quelqu'un dont je fais très grand cas, sur quoi je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde [Marie-Thérèse à Belle-Isle, 18 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504-143)].

CHAPITRE VII

Les Réformes de 1758

La Vénalité des Charges militaires. — Multiplication des grades et des emplois. — La Vie des officiers. — Les Promotions du 8 mai 1758. — Règlement sur les tables aux Armées. — Organisation permanente des divisions et des brigades en temps de guerre. — Réduction des Etats-Majors. — Augmentation des soldes et des rations. — Abolition du « Concordat ». — Circulaire sur le temps de commandement à exercer pour arriver aux grades supérieurs. — Séparation de l'Artillerie et du Génie.

Lorsqu'on veut expliquer la plupart des événements du XVIII[e] siècle, il faut toujours remonter aux premières années de la Régence. On est frappé de voir la part prépondérante qu'a prise l'affaire Law dans le domaine politique, financier, économique et social ; la répercussion s'en est fait sentir aussi bien dans la société philosophique et les arts que dans l'état militaire. Le Gouvernement a fait banqueroute, l'aventurier écossais a pris la fuite ; les ruines particulières sont nombreuses, mais tout un ordre nouveau surgit. Il ne faut retenir qu'un fait : l'argent n'a pas disparu, mais la fortune s'est déplacée. Les détenteurs habituels des grandes charges du royaume voient se dresser en face d'eux une puissance inconnue jusqu'alors, et l'argent, mieux que les jacqueries des siècles passés, a raison de la vieille citadelle.

L'édifice reste immobile, mais l'argent circule toujours ; il s'accroît de l'apport incessant que les mines du Nouveau-

Monde jettent sur le marché, et la vie devient chère (1). La soif de spéculation s'empare de tous les individus. Les uns réussissent, d'autres échouent, d'autres enfin n'essaient même pas de lutter, et c'est à côté de la fortune colossale des financiers et de l'épanouissement du commerce extérieur, la ruine de la noblesse campagnarde. L'administration publique est elle-même une maison de banque ouverte à l'agiotage : rien n'est régi directement, tout est affermé : la justice et perception des impôts sont des charges que l'on achète. L'armée n'échappera pas à ce courant. Mais, alors que toute la société change sa manière de vivre, l'organisation militaire ne reçoit aucune modification ; les avertissements sont pourtant nombreux : le recrutement devient de plus en plus difficile en présence de la hausse constante des salaires, les officiers sont réduits à l'indigence, le mécontentement existe aussi bien chez les soldats oubliés que parmi les officiers généraux désœuvrés; les cadres sont trop nombreux, et l'organisation intérieure des régiments ne répond plus aux nécessités de la guerre.

Et pourtant l'opinion publique restait sans inquiétude. Les succès de la guerre de Succession d'Autriche étaient là pour attester le bel exemple donné par le Roi, l'habileté des chefs, la bravoure merveilleuse de la troupe. On oubliait trop vite que Louis XV était d'humeur versatile et que le maréchal de Saxe n'avait pas fait école (2). Les régiments existaient bien toujours avec les drapeaux et les étendards de Fontenoy, mais les vieux soldats entraînés par la guerre, surexcités par les victoires, ne se comptaient plus dans les rangs qu'en nombre infime ; les levées nouvelles, anémiées par une paix trop longue, n'avaient pas la cohésion, l'instruction, la confiance

(1) Le prix moyen du setier de blé de 240 livres, poids de marc, passe de 17 liv. 83 pour la période de 1716 à 1725, à 18 liv. 7 pour la période de 1726 à 1774 (A. Bailly, *Histoire financière de la France*, t. II, p. 302). Sur la cherté de la vie, voir les lettres de M[me] de X... à Mopinot, 1757 et 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 40 et 201), et les études du vicomte d'Avenel, notamment les frais de la nourriture aux temps modernes (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1898).

(2) « La mort du maréchal de Lowendal priva la nation de cet autre défenseur, de ce seul élève du maréchal de Saxe, en état de le remplacer » (Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 286). — « Il aurait été essentiel de chercher après la mort des deux maréchaux de Saxe et de Lowendal, deux généraux capables de commander nos armées » (*Mémoires du cardinal de Bernis*, t. I, p. 134). Le maréchal de Saxe était mort en 1750, le maréchal de Lowendal en 1755.

dans les chefs que donnaient seuls, à cette époque, les camps et les combats. Pour mieux dire, l'opinion publique se désintéressait de l'armée qui toujours a voulu participer à la vie de la nation et, du coup, il était facile de constater un relâchement sensible de l'esprit militaire, se manifestant par la mollesse du commandement et par le dégoût du métier chez l'homme de troupe. Après le désastre de Rosbach, la désaffection du pays pour son armée ira chez certains, jusqu'à la haine : « Aujourd'hui les gens de guerre ne sont considérés ni à la cour ni à la ville ; il semble qu'on les voie plutôt comme des mercenaires à charge au royaume que comme un corps de citoyens toujours prêts à sacrifier ce qu'il y a de plus précieux pour le service de la patrie. Cela est au point que l'officier rougit de porter son uniforme... L'état de l'officier étant ainsi avili, celui du soldat est regardé comme le dernier de tous. Ce sont des malheureux que le plus vil artisan méprise » (1). Tout le débat est circonscrit par Langeron dans cet aphorisme lapidaire : « L'esprit militaire ne peut se perpétuer dans une nation que par l'estime attachée à sa profession » (2).

Or, cette estime n'existe plus avec la vénalité des charges. Sans doute, on a toujours acheté sa compagnie, son régiment, mais, sous le précédent règne, ce trafic ne s'est exercé qu'entre la noblesse et l'Etat. Après les agiotages de la rue Quincampoix, le prix des charges militaires n'a pas diminué, mais il devient accessible à de nouvelles catégories de citoyens. L'armée n'a cessé de s'accroître et la petite noblesse de s'appauvrir. Pour les charges de capitaines, les acquéreurs habituels font défaut ; on accepte alors les fils de bourgeois et de négociants ; les classes moyennes et populaires commencent à voir de près cette caste jusqu'alors si jalousement fermée ; elles constatent que le fossé restera profond entre les hauts grades possédés par la grande aristocratie du

(1) Mémoire manuscrit (attribué à Bombelles) sur l'etat militaire en France, 1759 (Mémoires techniques, carton VIII). — Voir aussi : Constantin des Marans, Essai sur le service actuel de l'infanterie, 1754 (Mémoires techniques, carton VI) ; le mémoire du 10 mars 1755, sans nom d'auteur (Mémoires techniques, carton VII) et Jacquet de Malzet, *Le militaire citoyen* (1760), p. 168.

(2) Comte de Langeron, Mémoire sur l'infanterie, janvier 1758 (Mémoires techniques, carton VIII).

royaume et les cadres inférieurs ; elles s'aperçoivent que les « officiers particuliers » se débattent souvent contre la misère et n'ont même pas la garantie de leurs emplois. Le public ne cherche pas plus avant : l'idole est creuse. Après les échecs de la guerre de Sept Ans, on crible Clermont et Soubise de sobriquets et d'épigrammes ; Voltaire, qui décidément ne respecte rien, a déjà raillé les « colonels à la bavette » dans sa comédie de l'*Indiscret* (1).

***

Les grades, en 1758, n'étaient pas seulement avilis par des questions de finances. Le nombre des charges était beaucoup trop considérable. Au mois de janvier (2) on ne comptait pas moins de 16 maréchaux, 172 lieutenants généraux, 176 maréchaux de camp, soit 364 officiers généraux pour une armée qui n'atteignait pas 300.000 hommes. Les brigadiers qui, nous le verrons, formaient un échelon intermédiaire entre les colonels et les généraux par la commission dont certains colonels ou lieutenant-colonels étaient revêtus, allaient au chiffre extravagant de 389, ce qui met à peu près 2 brigadiers par régiment. Dans les cadres inférieurs, même pléthore. Un bataillon d'infanterie pour 680 hommes possède 35 officiers ; un escadron de 160 cavaliers ou dragons a 4 capitaines, 4 lieutenants et devrait avoir 4 cornettes si les instructions étaient appliquées (3).

En réalité le Gouvernement royal, inconsciemment, a fait de la hiérarchie militaire une transposition de l'ordre social. La noblesse n'est plus faite pour les grades, mais les grades sont faits pour la noblesse. Or, après la guerre de Succession d'Autriche, l'équilibre est troublé parce que la noblesse n'est plus à même d'acquérir les charges qui sont mises à sa dis-

---

(1) *L'Indiscret* fut représenté en 1725.

(2) *Almanach royal de 1758 ; Dictionnaire militaire* de Gissey (1758), t. III, p. 599.

(3) La nécessité de réduire le nombre des officiers avait été mise en évidence par le comte de Redmond [Avril 1758 (Mémoires techniques, carton 61)], par le marquis de Caraman [Réflexions sur l'état présent du militaire en France, janvier 1758 (Mémoires techniques, carton VIII)] et par le comte de Saint-Germain [Mémoire du 8 janvier 1758 (Correspondance générale, 3510-5)].

position. Le jeune comte de Gisors propose à son père de doubler le nombre des compagnies pour remédier à cet état de choses (1), mais Belle-Isle est bien éloigné de cet avis. D'autres officiers, en 1757, voudraient faire rétablir le grade de sous-lieutenant. Les partisans de la noblesse prévoient et objectent aussitôt que ces nouveaux emplois seront encombrés par les roturiers : « L'infanterie a déjà un tiers de ses officiers provenant de la bourgeoisie » (2).

La question n'est pas nouvelle. Déjà sous le règne du feu Roi, Vauban réclamait pour les simples soldats le droit d'arriver au grade d'officier : « Il faut, pour faire d'excellentes troupes, tendre non seulement les mains au mérite, mais aller au-devant ; en quelque sujet qu'il se rencontre, il est toujours excellent. Dieu, le père et le créateur de tous les hommes, se moque de nos distinctions et loge le bon esprit où il lui plaît. Tous les hommes sont les mêmes devant lui » (3). Mais ce que Vauban demande au nom de la justice, les événements se chargent de l'imposer. Après l'affaire de Law, toute une partie de la noblesse demande à refaire son patrimoine en se livrant au commerce (4). Le frontispice de la *Noblesse commerçante*, gravé par Eisen, montre un gentilhomme abandonnant sur le rivage son écusson et ses titres de famille pour s'embarquer sur un vaisseau chargé de marchandises (5). La thèse est développée dans de nombreux écrits (6), elle prend souvent la forme d'un plaidoyer pour sauver d'incommensurables détresses (7). Par contre, les places devenues vacantes

---

(1) Gisors à Belle-Isle, Osnabrück, 19 janvier 1758 (Correspondance générale, 3500-61).

(2) Mémoire anonyme de 1757 (Mémoires techniques, carton VIII).

(3) Manuscrit n° 1520 de la Bibliothèque de Lyon (*Papiers de Vauban*, édition de Rochas, t. I, p. 325).

(4) « On entend dire sans cesse qu'on devrait permettre à la noblesse de trafiquer, comme en Angleterre ; pour moi, je pense différemment sur cet article » (Réflexions sur le commerce, écrites en 1736 par le marquis de Lassay et publiées dans le *Mercure de France*, décembre 1754).

(5) Abbé Coyer, *La Noblesse commerçante*, Paris, 1756.

(6) Voir notamment : *La Noblesse militaire ou le Patriote français*, par le chevalier d'Arcq (1756) ; *Le Commerce ennobli* (Bruxelles, 1756) ; *La Noblesse oisive* (1756) ; Lettre à M. A. F. sur *La facilité de commercer en gros sans déroger* (sans date).

(7) « Voyez ces métairies sans bestiaux, ces champs mal cultivés ou qui restent incultes, ces moissons languissantes qu'un créancier attend la sentence à la main, ce château qui menace ses maîtres, une famille sans éducation

dans l'armée sont briguées de plus en plus par les jeunes gens provenant des classes enrichies. La réduction de l'armée, après la paix d'Aix-la-Chapelle, aurait peut-être découragé les vocations (1), si l'édit royal de 1750, instituant la noblesse militaire, n'avait donné précisément aux roturiers le moyen de parvenir au but véritable qu'ils se proposaient en achetant des charges (2). Pourtant les nouveaux venus étaient loin de trouver un accueil bienveillant dans l'armée. Le principe de la réforme n'est plus guère discuté vers 1758, mais son application cause un certain malaise : « S'il est des roturiers que la passion des armes domine, la milice et le service sur les vaisseaux armateurs dans le moment présent et sur ceux de la Compagnie des Indes font une carrière où ils peuvent déployer leur valeur et leurs talents.... Je conviens qu'un roturier peut servir le Roi dans son armée avec autant d'honneur que le gentilhomme de la plus haute antiquité, mais il n'est point à sa place... » (3). Les esprits les plus ouverts manifestent la même répugnance que le prince de Ligne, un peu plus tard, lorsqu'il nous montre le meilleur type de l'officier dans « le baron allemand sur son rocher, le *nobilis Hungariæ* qui laboure avec des éperons à ses bottes » (4).

Les officiers roturiers sont tenus à l'écart. Mais leurs camarades venus de la noblesse pauvre n'ont aucun lien de

---

comme sans habits, un père et une mère qui ne sont unis que pour pleurer. A quoi servent ces marques d'honneur que l'indigence dégrade, ces armoiries rongées par le temps, ce banc distingué de la paroisse, où l'on devrait attacher un tronc au profit du seigneur, ces prières nominales que le curé, s'il osait, convertirait en recommandations à la charité des fidèles, cette chasse qui ne donne du plaisir qu'à ceux qui ont de l'aisance et qui devient un métier pour ceux qui n'en ont pas ?... » (Abbé Coyer, *La Noblesse commerçante*, 1756).

(1) « Cela doit apprendre aux jeunes gens des familles bourgeoises qui sont à portée de choisir différentes professions pour gagner leur vie, de ne pas se livrer imprudemment au métier militaire qui les flatte d'abord par le brillant et la fainéantise... » (*Journal de Barbier*, mars 1749, t. IV, p. 353).

(2) L'édit accordait la noblesse héréditaire à tous les officiers généraux, ainsi qu'à tous les officiers décorés de la croix de Saint-Louis, dont le père et premier aïeul auraient, par leurs services militaires, mérité l'exemption de la taille. Les capitaines décorés de la croix de Saint-Louis et retirés du service pour blessures de guerre acquéraient la noblesse de plein droit (Recueil des *Ordonnances royales* de Saulgeon, vol. 45). Sur les résultats produits par l'édit de 1750, voir X..., *Dissertation sur la subordination* (1754), p. 27.

(3) Mémoire anonyme de 1757 (Mémoires techniques, carton VIII). — Voir aussi le Mémoire du comte de Langeron, *loc. cit.*

(4) Prince de Ligne, *Mémoires et mélanges historiques*, édition Dupont, t. II, p. 378.

camaraderie qui les rattache aux titulaires des hauts commandements. La plupart des places de généraux et de colonels sont réservées aux grandes maisons de France. Les officiers généraux vivent à Paris, à Versailles. Entre deux guerres, tout les éloigne de l'armée où leur autorité ne s'exerce plus ; les régiments ont regagné leurs garnisons, les groupements sont disloqués ; en dehors de quelques missions d'inspection sur les côtes ou dans des camps d'instruction réunis d'une manière intermittente, le plus clair de leur temps se passe à la Cour où chacun rivalise de luxe, s'endette et veut « paraître ». L'oisiveté ruine l'armée plus qu'une grande défaite, car elle détruit les caractères, et l'exemple vient de haut : « Les colonels et les généraux n'admettent jamais les simples officiers à leurs tables, les méprisant et ne faisant cas que des soupers de cabinet du Roi, craignant de s'ennuyer avec leurs officiers. De là le gasconisme français souffre et chacun veut se retirer (1) ». Comment s'étonner dès lors que les armées soient, en campagne, alourdies par une foule d'équipages? Chaque officier général veut avoir table ouverte et ne se soucie plus alors de rester auprès du Roi, car tous les avancements se donnent à la guerre. Entre 1748 et 1757, il n'est fait aucun maréchal de France ; par contre, la promotion de la dernière année en compte sept (2). Sur les 172 lieutenants généraux, 102 ont obtenu ce grade en 1748 et 64 dans les années antérieures ; de 1749 à 1757 on n'en a nommé que 6. Même proportion pour les maréchaux de camp : 119 pour la seule année 1748 et 42 de 1719 à 1747.

Ce nombre incroyable d'officiers sur le théâtre des opérations ralentissait les mouvements de l'armée ; le quartier général qui les réunissait à peu près tous immobilisait les ressources d'une grande ville, car il ne fallait rien moins qu'une ville importante pour loger et nourrir un tel congrès de chefs dont plusieurs étaient de hauts personnages ; il fallait compter non seulement avec eux, mais avec leurs états-majors, leurs équipages et leurs valets. Le service n'en retenait qu'une

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, 1755, t. IX, p. 83.
(2) Sennecterre, la Tour-Maubourg, Lautrec, Biron, Luxembourg, d'Estrées, Thomond (Milord Clare).

petite quantité. Lieutenants généraux et maréchaux de camp étaient « de jour » pour commander la tranchée, les gardes du camp, les détachements, les fourrages. Le commandement des lignes, des ailes et des réserves passait de l'un à l'autre, du jour au lendemain. Il n'en résultait pas seulement une lourde gêne pour le commandant en chef, un décousu certain dans les méthodes, un affaiblissement de l'autorité (1) : les intérêts financiers de l'Etat n'y trouvaient pas non plus leur compte. Les traitements « de campagne » d'un pareil personnel atteignaient un chiffre élevé et les « places de fourrage » absorbaient la plus grande partie des magasins. Un lieutenant général avait droit à 30 rations, un maréchal de camp à 20, un brigadier à 16, un aide de camp à 4 (1). Lorsque le quartier général s'était servi, l'avoine et le foin ne suffisaient pas toujours aux besoins des montures de la cavalerie et des dragons ; dans tous les cas, les chevaux d'infanterie et d'équipages étaient condamnés à la « pâture ». Aussi le nombre des officiers généraux devant servir en Allemagne pendant la campagne de 1758 avait-il été considérablement réduit. Avant la reprise des hostilités, le Roi prévenait Clermont qu'il venait de donner des ordres fermes pour que le nombre arrêté ne fût, sous aucun prétexte, dépassé (3). Ce nombre était d'ailleurs suffisant : 25 lieutenants généraux et 36 maréchaux de camp (4). Mais la réforme était insolite et Paulmy s'en aperçut bientôt : « Les officiers généraux supprimés et leurs familles crient déjà comme des aigles ; je suis dans l'horreur de ces criailleries et je l'offre à Dieu, au Roi et à V. A. S. en expiation de mes péchés (5).

Que l'officier provienne de la noblesse riche, de la noblesse pauvre ou de la bourgeoisie, sa valeur professionnelle est à

(1) « Je ne vous cacherai pas que ce qui a fait le plus de mal, c'est la quantité d'officiers généraux inutiles et par conséquent désœuvrés ; ils ont été d'un fort mauvais exemple, ont tenu des propos déplacés que le subalterne a adoptés » [Cornillon à Paulmy, Hanovre, 3 janvier 1758 (Correspondance générale, 3500-10)].

(2) Etat de solde, 20 janvier 1758 (Fonds de Suède, 35-36).

(3) Louis XV au comte de Clermont, Marly, 5 février 1758 (Fonds de Suède, 35-24).

(4) Situation nominative, jointe à une lettre de Paulmy à Clermont, Paris, 6 février 1758 (Fonds de Suède, 35-29).

(5) Paulmy à Clermont, Versailles, 12 février 1758 (Fonds de Suède, 35-42).

peu près nulle. Les jeunes gens des grandes maisons du royaume débutent généralement dans les compagnies de mousquetaires pour être colonels à vingt ans : « Ils ont plus de politesse et d'éducation, mais ils n'ont aucune des sciences militaires, point de détails, beaucoup de valeur pour se battre, mais peu capables de commander. » Les représentants de la noblesse pauvre ont passé leur enfance à polissonner dans les villages et « ne diffèrent au vrai des paysans que parce qu'ils portent une épée et se disent gentilshommes (1) ».

L'Ecole militaire, fondée en 1751 (2), n'a pas encore formé de promotion. Le lieutenant qui débute est bien dégrossi par le major du régiment et par ses aides, mais comment pourrait-il s'intéresser à sa tâche ? La compagnie reste avant tout l'unité administrative. Le capitaine est un agent recruteur, il n'est pas instructeur. Les seules unités tactiques sont le bataillon dressé par l'aide-major, et les piquets de cinquante hommes, formés en prélevant quelques soldats par compagnie. Les premières grandes manœuvres n'avaient été qu'ébauchées dans les camps d'instruction où les troupes s'étaient rassemblées pendant un mois, de 1753 à 1756 (3).

Une autre difficulté diminuait singulièrement le zèle des nombreux officiers sans fortune : les appointements étaient loin d'être en rapport avec les nécessités de l'existence. La grosse majorité des lieutenants-colonels et des majors avait grand'peine à subsister. En dehors des colonels et de quelques officiers fortunés appartenant presque tous à la cavalerie, capitaines et lieutenants étaient réduits à la portion congrue. Leur solde ne leur permettait pas de vivre. « Les auberges qui autrefois étaient à 40 ou 50 livres sont présentement à 80 et même à 100. Ce prix est si fort au-dessus des facultés des officiers que la plupart se trouvent réduits à ne pouvoir

---

(1) *Journal de Barbier*, 1751, t. V, p. 14.

(2) *Ordonnance royale* du 21 janvier 1751 (Recueil de Saulgeon, vol. 46).

(3) Préparés par le Mémoire du comte d'Argenson, en date du 25 juillet 1751, ces camps furent établis à Aymeries-sur-Sambre, Villers près Mézières, Sarrelouis, Erstein, Gray, Beaucaire (1753), Aymeries, Sarrelouis, Gray, Plobsheim (1754), Aymeries, Richemont-en-Lorraine, Valence (1755). En 1756, les camps furent transportés sur le littoral, par suite de la guerre déclarée à l'Angleterre (*Revue d'Histoire*, 1902, t. II et IV ; 1903, t. I).

faire qu'un repas par jour... (1) » ; même en quartiers d'hiver dans les provinces, le lieutenant de cavalerie paye son auberge à raison de 35 livres par mois. Voici, d'après Chabo (2), le budget d'un lieutenant : il donne 6 livres par mois au cavalier qui lui sert d'ordonnance, car il n'a pas les moyens d'entretenir un valet. Il faut compter 10 livres pour le chauffage, l'éclairage, le blanchissage, le frater. Soit en tout 51 livres. Il doit payer encore les 4 deniers par livre (3), le chirurgien-major, les frais de réception, les gratifications aux cavaliers qui lui prêtent leurs chevaux (4), soit encore 6 livres. Il reste au lieutenant 18 livres par mois ou 126 livres par an pour le linge, les vêtements, la chaussure, les armes, le harnachement, etc., etc.

Il était admis que l'officier ne pouvait vivre avec sa solde ; les fonds engagés en 1750 pour l'établissement de l'Ecole militaire prévoyaient la constitution d'une rente annuelle de 200 livres qui serait payée aux officiers dès leur sortie de l'école (5). Quant aux officiers possesseurs de quelques revenus ou d'un peu de crédit, on devine l'existence qu'ils menaient dans leurs garnisons : « Pourvu qu'un jeune homme ait de quoi fournir aux différents accommodements d'un régiment et y faire honneur, c'est-à-dire manger à l'auberge la plus chère et faire la partie des dames de la garnison, on ne s'informe pas s'il a de la naissance, des mœurs, une tournure de génie militaire... L'intervalle qui se trouve entre le moment où il entre au service et celui où il le quitte se passe à ne rester au corps que le moins qu'il peut, à s'y occuper de toute autre chose que de son métier, à tirer de sa compagnie le meilleur parti, le plus souvent au détriment de la discipline, à déclamer

(1) Mémoire sur l'infanterie, sans nom d'auteur, 1753 (Mémoires techniques, carton V).
(2) Mémoire de Chabo sur la cavalerie, 1754 (Memoires techniques, carton 30).
(3) Ce prélèvement sur la solde alimentait le fond des pensions et des invalides.
(4) Les lieutenants de cavalerie n'étaient pas remontés aux frais de l'Etat. Après la bataille de Krefeld, le baron de Castelnau, officier de carabiniers, écrit à son frère : « Aime-moi un peu, quoique ruiné par la mort de mon cheval ; je suis gêné pour plus de trois ans » [Neuss, 25 juin 1758 (*Lettres du baron de Castelnau*, p. 56)].
(5) *Ordonnance royale* du 21 janvier 1751 (Recueil de Saulgeon, vol. 46).

indécemment contre elle et contre les exercices, enfin à prendre la plus grande aversion contre son métier à mesure qu'il vieillit et qu'il perd l'espoir d'avancer... » (1). Monter la garde est à peu près le seul service que l'on fournit en garnison : « Un officier qui a monté sa garde est quitte de tout ; s'il lui survient quelque commission extraordinaire, ou même qu'il se trouve obligé d'assister à des exercices plus fréquents, il regarde le métier comme très fatigant et le supporte avec peine » (2). La plus grande partie du temps de l'officier se passe au billard, au café, en visites (3). Parfois l'amusement se prolonge fort tard dans la nuit. A Dunkerque, le gouverneur, M. du Barail, met aux arrêts M. de Bulkeley, colonel d'un régiment irlandais qui vient, avec ses officiers, « de faire un carillon », comme on disait alors, en cassant à coups de pierres toutes les vitres de la chambre de son lieutenant-colonel (4). Sans doute, sur un champ de bataille, cette jeunesse oisive et turbulente fait tout son devoir, mais les mille détails de la vie en campagne lui sont à charge. Le 25 août 1757, un violent orage éclate près de Verden ; les tentes sont brisées, l'inondation entraîne des hommes et des chevaux, la troupe reste une nuit sur pied dans la rafale, mais tous les officiers vont chercher un refuge dans les maisons voisines du camp (5). En attendant la bataille, on ne cherche qu'à jouer et à faire bonne chère. Les officiers subalternes opposent la force d'inertie dès qu'il s'agit d'opérations d'habillement et de service intérieur (6).

On pourrait multiplier ces tristes exemples qui sont causés, non seulement par la conduite des généraux, mais aussi par l'état précaire où se trouve l'officier. Son avancement n'est pas garanti. Si nous prenons par exemple, le dossier du régiment des dragons d'Orléans, au début de 1758, nous verrons

(1) Mémoire sur l'état militaire en France, sans nom d'auteur, 1757 (Mémoires techniques, carton VIII).

(2) Constantin des Marans, Essai sur l'état actuel de l'infanterie, 1754 (Mémoires techniques, carton VI).

(3) Mémoire sur l'état militaire de France, *loc cit.*

(4) Rapport du 28 mai 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(5) Mopinot à Mme de X..., Rethem, 26 août 1757 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 95).

(6) Cornillon à M. de Fumeron, Wesel, 13 mai 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

le lieutenant de Lampas, admis à la retraite après trente-neuf ans de services et dix-sept ans de grade de lieutenant ; Pierre, simple dragon en 1718, maréchal des logis en 1733, est lieutenant depuis 1744 ; Ardiet, volontaire en 1726, lieutenant en 1744, a pareillement quatorze ans de grade (1). Le régiment de cavalerie d'Escars possède un cas bien plus curieux : Monard, lieutenant, fils et petit-fils d'officiers de cavalerie, se voit refuser le commandement d'une compagnie en raison de son âge : il a dépassé la soixantaine (2).

L'état d'officier n'est pas même assuré. Le Roi donne le brevet, mais reste maître de licencier des régiments après la guerre et de renvoyer leurs cadres. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, de nombreux officiers sont priés de rentrer chez eux avec un mois d'appointements. Un lieutenant, à bout de ressources, vend du fromage pour gagner l'argent de sa chaise de poste. L'incident fait scandale, car l'officier, faute d'habits, a conservé son uniforme. Il répond qu'il ne fait là rien contre l'honneur. Un autre lieutenant s'enrôle sous un faux nom dans les gardes françaises. Le Roi voyant un garde en faction avec la croix de Saint-Louis se renseigne et lui donne une pension de 600 livres. Un autre officier réformé vit dans une mansarde, et son domestique va mendier tous les jours pour assurer sa subsistance et celle de son maître ; le Roi, touché, donne à l'officier une pension reversible sur la tête du domestique (3). Mais ce sont là des exceptions. Le Roi ne se trouve pas toujours sur le passage de ces infortunes, et la plupart des officiers réformés, quand ils ne peuvent se retirer dans leurs terres, demeurent au régiment. On leur donne une chambre à la caserne, les camarades payent leur pension ; en échange, ils aident à l'instruction, prennent la garde avec les officiers de leur grade, et de la sorte arrivent à vivoter en attendant les places vacantes (4). Les officiers sans fortune — et ils devien-

(1) Travail du Roi, 1er mars 1758.

(2) Cavalier en 1710, maréchal des logis en 1732, lieutenant en 1743 (Travail du Roi, 7 mai 1758).

(3) *Journal de Barbier*, t. IV, p. 354 et 403.

(4) Mémoire de Chabo sur la cavalerie, 1754 (Mémoires techniques, carton 30). — Maccafieri, lieutenant réformé au régiment Royal-Italien, ne touche que 25 livres par mois et ne peut vivre qu'avec l'assistance de M. de Monti, qui l'emploie aux détails de l'habillement du régiment [Mémoire de Maccafieri, 20 mars 1753 (Mémoires techniques, carton V)].

nent de plus en plus la généralité — restent lieutenants ou capitaines en second tant qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter une compagnie. Les capitaines et les majors peuvent espérer qu'une action d'éclat ou quelque puissante protection leur fera donner une commission de lieutenant-colonel, puis de brigadier. Mais la plupart se retirent avec la croix de Saint-Louis.

***

Si l'état d'esprit des officiers était inquiétant, celui de la troupe ne valait pas mieux (1), et le cri d'angoisse du marquis de Caraman ne paraissait pas exagéré : « Jamais l'officier ni le soldat n'ont marqué plus de négligence dans le service, plus d'indiscipline et moins de délicatesse sur l'honneur... Il faut bien se garder de penser que la France ait changé quant à ses qualités nationales, c'est-à-dire l'honneur et la valeur, mais il faut attribuer à quelques inconvénients, qui exigent des changements nécessaires dans la règle, et à la légèreté française ce que certains esprits chagrins remarquent comme le signal de la destruction prochaine de notre monarchie » (2). Ces changements nécessaires n'exigeaient rien moins qu'une refonte complète de l'organisation militaire, travail de longue haleine qui demandait, pour être mené à bien, plusieurs années de paix en Europe. Ce qu'il eût fallu, par dessus tout, c'était une réforme du recrutement en harmonie avec le sentiment national ; elle eût été possible au moment de la détente qui suivit le traité d'Aix-la-Chapelle. Mais toute l'activité du comte d'Argenson qui fut pourtant un grand ministre, s'était orien-

(1) « L'indiscipline y règne ; les malheurs qui sont arrivés, les mouvements qu'on a faits pendant l'hiver ont ôté tout moyen à une grande quantité d'officiers ; leur bonne volonté est beaucoup diminuée. En un mot, il est nécessaire de remettre toutes les têtes et le bon ordre » [Mémoire anonyme, 13 mars 17[illegible] (Correspondance générale, 3473-84 *bis*)]. — Beausobre en parle en ces termes : « Une grande armée dans laquelle la subordination, la discipline, l'exactitude dans le service, tout zèle et tout goût de guerre sont éteints... » [Beausobre à Paulmy, Paderborn, 22 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-162)]. En février 1750, le régiment de la Fère, en garnison à Rocroi, se mutine à la suite d'une exécution militaire. Cinq officiers sont tués. Dix compagnies franchissent la Meuse et se réfugient à Namur (*Mémoires du marquis d'Argenson*, t. IV, page 154).

(2) Réflexions sur l'état présent du militaire en France par le marquis de Caraman, 1758 (Mémoires techniques, carton VIII).

tée vers l'instruction des troupes (1), et lorsque, après avoir guidé pendant un an le marquis de Paulmy, le maréchal de Belle-Isle fut chargé du portefeuille, le 5 mars 1758, la France était en pleine guerre. Il ne fallait plus songer à trancher dans le vif, mais on pouvait, tout en gardant l'organisme, essayer de changer les mœurs (2).

Belle-Isle connaissait merveilleusement le caractère français, il savait que lorsque les officiers sont sujets aux défaillances, la faute en est toujours aux titulaires du haut commandement. Les supérieurs perdent-ils de vue les obligations de leur charge, se tiennent-ils à l'écart de leurs subordonnés, la mésintelligence et la désaffection ne sont pas loin, et ces tendances fâcheuses vont, en se répercutant de grade en grade, compromettre la cohésion de l'armée faite avant tout chez nous de collaboration intime et de confiance réciproque. Bell-Isle résolut de réduire le nombre des généraux, de refréner leurs habitudes de luxe, et de leur faire reprendre le contact de la troupe en les affectant en permanence aux mêmes unités. En même temps la tactique trouverait son compte à la réalisation de cette réforme. La création des divisions et des brigades ne permettrait pas seulement de nouvelles combinaisons dans la conduite de la guerre, elle donnerait au pouvoir central la possibilité de suivre les opérations et d'établir les responsabilités du général en chef et de ses lieutenants. Du côté des cadres subalternes, la tâche était immense, mais le premier but que Belle-Isle voulait atteindre était de rendre à

(1) Ministre pendant quatorze années successives (7 janvier 1743-1er février 1757), le comte d'Argenson dut assurer les besoins des armées en campagne jusqu'en 1748 ; les années 1748 et 1749 furent absorbées par la réduction des forces et par le licenciement de nombreux corps créés en vue de la guerre ; dès l'année 1755, il fallut remettre de nouveau l'armée en état de combattre. En dehors des camps d'instruction, de l'institution de la noblesse militaire et de l'Ecole militaire, on doit au comte d'Argenson de nombreuses ordonnances réglant l'habillement, l'armement, l'équipement et les instructions sur l'exercice de l'infanterie et de la cavalerie du 14 mai 1754, du 6 mai et du 22 juin 1755 (Voir le recueil des *Ordonnances*, de Saulgeon, vol. 43, 44, 45, 46).

(2) « A l'égard de ce qui tend à changer la constitution des troupes, vous savez bien que ce sont des opérations auxquelles il ne serait pas praticable de vaquer pendant la guerre. Je vous prie donc de vous renfermer à m'indiquer les moyens que vous croirez les plus expédients pour, en laissant subsister les établissements qui sont faits, remédier aux abus qui s'y sont introduits, rendre meilleur l'état de l'officier et du soldat et rétablir parmi les troupes la discipline et la subordination » [Belle-Isle à Saint-Germain, 24 janvier 1758 (Correspondance générale, 3510-14)].

la fonction de capitaine tout le prestige qu'elle avait perdu. Pour les officiers riches, ce grade n'était qu'un marchepied ; aux officiers pauvres il apportait la misère ; dans l'un et l'autre cas les titulaires changeaient souvent soit pour prendre une situation meilleure, soit pour quitter l'armée.

Les moyens que le Maréchal mit en œuvre devaient être singulièrement efficaces. Désormais, un stage obligatoire de cinq années permettrait aux jeunes gens d'avenir d'acquérir dans le commandement d'une compagnie les connaissances militaires indispensables ; la réduction des états-majors rendrait au service de la troupe un grand nombre d'officiers inutiles ; la suppression de la vénalité des charges dans l'intérieur des régiments empêcherait les mutations incessantes. Enfin, l'augmentation du traitement de tous les cadres et l'établissement d'une solde progressive pour les capitaines fixeraient chaque officier dans son grade en lui donnant les moyens de vivre. Le Ministre serait alors en état de restaurer la discipline (1).

Si l'on ajoute à ces décisions profondément étudiées, promulguées dans un délai très court, appliquées immédiatement, les mesures prises pour l'augmentation de la ration du soldat et la séparation des deux grands corps de l'artillerie et du génie, on aura l'ensemble de la première œuvre poursuivie par Belle-Isle, mais on n'aura qu'une faible idée de l'activité prodigieuse que déploya le Maréchal depuis son entrée au ministère jusqu'à la fin de la campagne de 1758. Il faudrait ajouter à ce travail la réorganisation de l'armée du Rhin, les mille préoccupations causées par les opérations d'Allemagne, la défense des côtes, l'augmentation des milices qui feront l'objet d'études spéciales. En 1740, le marquis d'Argenson, qui pourtant ne l'aimait guère, écrivait dans une de ses rares crises d'impartialité : « Il a des matériaux de tous côtés pour les systèmes et l'esprit fort ardent ; il mange peu, dort peu

(1) « Il est certain au moins que toute augmentation dans la solde de l'officier et du soldat ne produira aucun effet si on ne travaille pas en même temps à changer l'esprit qui paraît régner dans l'armée » [Mémoire particulier de Paris-Duverney pour le comte de Clermont, Paris, 25 janvier 1758 (Fonds de Suède, 35-7)].

et pense beaucoup, qualités rares en France (1) ». Près de vingt ans plus tard, il semble que Belle-Isle n'ait pas vieilli. « Je sais que vous avez le temps de tout, écrit Lally-Tollendal, et que vous seul avez trouvé du temps pour tout (2) ». Jamais pourtant sa santé n'avait été aussi précaire (3). Et que doit-on penser d'un pareil travail poursuivi sans défaillance, alors que tout vient assombrir l'horizon du vieux lutteur ! Il assiste impuissant, aux opérations désastreuses du comte de Clermont, il se heurte à tout moment aux résistances de la Cour. La bataille de Krefeld se livre, et c'est pour lui plus qu'une défaite : elle apporte la déroute de toute sa vie par la mort de son fils unique, la ruine de son rêve et de ses espérances.

*
* *

« La prochaine promotion ne sera pas nombreuse », annonçait le Ministre huit jours avant de la faire signer par le Roi (4). Elle ne comprit que deux maréchaux : Bercheny, lieutenant général dont les services avaient été fort appréciés en 1757, comme au cours de la guerre de Succession d'Autriche (5) et M. de Conflans, amiral. Cette dernière nomination fut d'ailleurs faite pour continuer une tradition qui donnait de temps à autre un bâton de maréchal au département de la marine (6). 20 maréchaux de camp furent nommés lieutenants

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. III, p. 246.

(2) Lally Tollendal à Belle-Isle, Pondichéry, 18 octobre 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(3) « Il y a quatre jours que ma poitrine a été si vivement attaquée que j'ai été obligé de garder mon lit... » [Belle-Isle à Clermont, 21 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-299)]. — « M. le maréchal de Belle-Isle continue à être toujours incommodé et dans un grand abattement ; il ne sort point de chez lui et travaille autant que ses forces peuvent le lui permettre. Malheureusement, le travail est pressé et considérable. Il reçut, il y a deux ou trois jours, par un même courrier, quatorze lettres de M. le comte de Clermont, sans lesquelles il y en avait cinq ou six qu'il ne pouvait pas répondre sans avoir pris lui-même l'ordre du Roi » (*Journal de Luynes*, 28 avril 1758, t. XVI, p. 427).

(4) Belle-Isle à Clermont, 1er mai 1758 (Fonds de Suède, 37-90).

(5) Le marquis de Bercheny (1689-1778), né à Epéries (Hongrie), parent du célèbre Ragotsky, fit ses premières armes dans sa patrie d'origine. Ayant pris du service en France, il prit part au combat de Dettingen et à la retraite de Prague. Lieutenant général en 1744, il accompagna Louis XV en Flandre de 1746 à 1748. En 1757, il commanda la première ligne de l'armée d'Allemagne (*Chronologie militaire* de Pinard, t. III, p. 345).

(6) Le dernier maréchal de la marine avait été l'amiral d'Estrées. Les nominations de Bercheny et de Conflans sont en date du 15 mars 1758.

généraux, parmi lesquel Torcy, le comte de Vauban et le marquis de Poyanne, et 27 brigadiers passèrent au grade supérieur. C'était peu, si l'on songe que depuis 1756 on n'avait fait aucune nomination (1) et que les actions de guerre de l'année 1757, notamment celles qui s'étaient produites à la victoire d'Hastenbeck, n'avaient pas été récompensées. Belle-Isle profita de cette première promotion pour faire l'avancement des officiers supérieurs et subalternes sur l'ensemble de l'armée et non plus par régiment, et pour décider que, pendant toute la durée de la guerre, les nominations n'auraient lieu qu'au choix sans suivre l'ordre de l'ancienneté (2). Le Ministre n'avait pu se soustraire à l'obligation de créer des lieutenants généraux (3). Par contre il ne fit pas de nouveaux brigadiers.

L'état d'officier au XVIII[e] siècle serait difficile à comprendre si l'on n'avait présente à la mémoire la distinction très nette qu'il faut établir entre la charge et la commission. Elle résulte de la différence qui s'établit entre la carrière de l'officier « de naissance » et la carrière de l'officier « de fortune ». L'officier de naissance débute soit comme volontaire dans la maison du Roi, soit comme lieutenant ou capitaine dans un corps de troupe. Titulaire d'une compagnie, il peut être *nommé* colonel d'un régiment sans avoir été lieutenant-colonel auparavant. A partir du grade de colonel, il peut recevoir la commission de brigadier et de là prétendre aux grades de maréchal de camp et de lieutenant général. L'officier de fortune, au contraire, peut bien devenir officier général, mais il ne sera jamais colonel. Il entre au régiment soit comme soldat, soit comme lieutenant. S'il veut sortir de l'ornière, deux voies se présentent à lui : les grenadiers ou la majorité.

(1) Sauf le marquis de Péreuse, nommé lieutenant général le 15 janvier 1758, en récompense de la prise de Minden, 1757 (Chevrier, *Histoire de la Campagne de 1757*, p. 104), et le comte de Chabo la Serre, nommé le 29 mars maréchal de camp, à la suite de sa belle défense de Hoya (*Chronologie militaire* de Pinard, t. VI, p. XXIV).

(2) « Chaque corps doit être pris séparément dans une promotion générale, sans quoi il pourrait arriver que tout tomberait sur un même corps et qu'il n'y en aurait point du tout dans d'autres, ce qui serait fort injuste » [Belle-Isle à Clermont, 22 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-273)].

(3) Le nombre des lieutenants généraux est trop considérable » [Belle-Isle à Clermont, 12 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-144)].

Comme les compagnies de grenadiers se recrutent sur l'ensemble du corps, elles ne donnent lieu à aucun trafic et sont accordées directement par le Roi (1) ; de même un lieutenant peut être nommé aide-major, puis major ; le major a toujours une commission » de capitaine. Capitaines de grenadiers et majors peuvent recevoir ensuite le grade de lieutenant-colonel tout comme les autres capitaines. Et, comme récompense finale, on donne aux plus méritants des lieutenant-colonels ainsi recrutés la commission de brigadier. Très exceptionnellement ils parviennent au grade de lieutenant général (2). Cette manière de procéder n'avait rien que de très équitable, étant données les institutions de l'époque, mais de nombreux abus s'étaient commis.

L'accession au grade de lieutenant-colonel était relativement facile, mais, pour avoir le commandement d'un régiment, il fallait disposer d'une grosse fortune. Un grand progrès avait bien été réalisé par la diminution du prix d'achat dans les charges de colonel. Si les régiments dits « royaux » se payaient de 100.000 à 120.000 livres, si le prix des régiments de dragons valait entre 80.000 et 120.000 livres, par contre de nombreux régiments avaient été fixés à 22,500 livres ; il y avait 16 régiments de cavalerie dans ce cas (3). Mais, pour obtenir un régiment, il fallait non seulement que le propriétaire passât au grade de maréchal de camp ou démissionnât, mais que le postulant fournît 22.500 livres et se fît agréer par la Cour. On calmait donc les impatiences en donnant directement la commission de brigadier aux lieutenants-colonels. Cette commission ne donnait pas toujours un commandement, par contre elle procurait à tous les titulaires une solde mensuelle de 500 livres et donnait droit à 16 rations de

(1) Il n'y a que deux charges qui s'achètent dans l'armée : celle de capitaine et celle de colonel. On achète une compagnie ou un régiment.

(2) Chevert, officier de fortune, sert comme soldat au régiment de Carné, de 1706 à 1710. Sous-lieutenant en 1710, aide-major en 1719, il est nommé major en 1721 et lieutenant-colonel en 1739. A la suite de l'escalade de Prague, on en fait un brigadier. Maréchal de camp en 1744, il arrive au grade de lieutenant général en 1748. Chevert n'a donc commandé ni une compagnie ni un régiment (*Chronologie militaire* de Pinard, t. V, p. 468).

(3) Chevalier d'Hautville, *Essai sur la cavalerie* (1756), p. 135 sqq. Le prix des régiments d'infanterie n'était pas moins élevé : Champagne, 75.000 livres ; Nice, 40.000 livres ; Foix, 30.000 livres (Travail du Roi, 7 mai 1758).

fourrage en plus de celles que touchait l'officier en qualité de lieutenant-colonel ou de colonel. C'était, en campagne, une lourde charge pour le Trésor (1).

Belle-Isle y coupa court en ne donnant de lettres de service qu'aux brigadiers exerçant effectivement le commandement d'une brigade (2). Dans la promotion du 8 mai, tous les lieutenants-colonels furent écartés des propositions pour la commission de brigadier. « Il y en a actuellement plus de 500 de cette espèce... il n'est plus possible d'en faire, hors le cas d'actions distinguées à la guerre » (3). Les réclamations furent nombreuses, le Maréchal ne se laissa pas convaincre. Il avait commencé par limiter l'encombrement des hauts grades, tout en introduisant dans les nominations un peu plus de logique et de justice (4). Il fallait maintenant relever l'autorité du haut commandement, en restreignant les dépenses somptuaires, en forçant les généraux à porter l'uniforme et à camper avec leurs troupes.

Le luxe de la table aux armées était une conséquence de la hiérarchie sociale. Presque tous les officiers généraux appartenaient aux grandes maisons du royaume et continuaient au milieu des troupes les traditions de faste et d'hospitalité qu'ils pratiquaient dans leurs hôtels et leurs châteaux. Non seulement ils étaient entourés par leur état-major, mais, à chaque repas, des commensaux, qui, souvent, s'invitaient eux-mêmes, venaient renforcer le cercle des familiers. Chaque officier général avait sa clientèle. On « appartenait » à M. de Belle-Isle ou à M. de Soubise, et, qu'on appartînt à l'un ou à l'autre, on était toujours bien traité. La politesse française a toujours considéré comme un grand honneur de recevoir ; Chabo, dans

(1) « Cette multitude de brigadiers est ruineuse à tous égards, tant pour l'argent que pour les augmentations des fourrages, augmentations des équipages, et avilit ce grade en le multipliant » [Belle-Isle à Clermont, 12 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-414)].

(2) Belle-Isle à Guerchy, juillet 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(3) Belle-Isle à Mortaigne, 23 juillet 1758 (Fonds de Suède, 37-161).

(4) « Enfin, ce qui vous plaira le plus sera le choix des mestres de camp, qui a été décidé par le mérite, en faveur d'anciens officiers de grande naissance à la vérité, mais qui n'ont aucune habitude de la Cour » [Gisors à Mortaigne, Paris, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-110)].

son mémoire sur la cavalerie, fait ressortir que le mestre de camp et les officiers généraux doivent tenir table ouverte, d'après leurs moyens. Les colonels qui ne sont pas riches vivent généralement à l'auberge avec leurs capitaines, mais ils doivent prendre à leur compte les frais généraux de la table. Déjà, Vauban s'était plaint « du luxe qui s'empare des gens de guerre comme des gens de Cour (1) ». Le 8 avril 1735, le Roi n'avait permis la vaisselle d'argent qu'aux seuls officiers généraux, et, pour tous les grades, les porcelaines et cristaux étaient interdits. Mais on allait plus loin. L'ordonnance du 15 avril 1707 avait proscrit les pâtisseries et restreint le dessert aux confitures, au fruit, au fromage. Celle de 1735 réglemente le repas lui-même en n'autorisant que « les potages, rôts, entrées et entremets de grosse viande ». Elle dut être bien peu suivie, car l'ordonnance du 20 juillet 1741 en renouvelle toutes les prescriptions ; elle reste aussi lettre morte, malgré tous les efforts de Belle-Isle ; mais, dès qu'il arrive au ministère, il reprend la question. Il s'en ouvre à Mortaigne, qui l'approuve d'autant plus que lui-même est pauvre et hors d'état de suivre un grand train de vie. Mortaigne est d'avis qu'on fixe le nombre des couverts : « Cela empêcherait les officiers particuliers à courir, comme la plupart font, après les bonnes tables (2) ».

En mai, tous les officiers ont été préparés à la nouvelle ordonnance qui va paraître le 3 juin. Partout on confectionne des plats et des assiettes en étain (3), les officiers conservant la faculté d'avoir des couverts et des gobelets d'argent. La circulaire officielle limite à dix-huit couverts la table des lieutenants généraux, à quatorze celle des maréchaux de camp, à dix celle des colonels, mais un maréchal de camp a droit à

(1) Manuscrit n° 1520. Bibliothèque de Lyon (Ed. de Rochas, *loc. cit.*, t. I, p. 339).

(2) Mortaigne à Belle-Isle, 12 mars 1758 (Suède, 36-46). Une ordonnance du 9 mars 1757 prescrivait de ne servir sur toutes les tables que « des potages, du rôti et du bouilli en grosse viande et volaille, sans aucun gibier que celui apporté par les gens du pays, le tout accommodé simplement. Il n'y aura qu'un service composé d'entrées, rôtis et entremets. Les entremets ne seront que des viandes salées, grosses pâtisseries, poissons, suivant les lieux, œufs et légumes ; le dessert : du fromage, des laitages, des fruits cuits ou crus, des confitures ».

(3) Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, 6 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-84).

treize plats et un colonel à dix. Par contre, dans les haltes, on ne pouvait servir que des viandes froides, du fromage et des fruits crus (1).

Ces réglementations nous paraissent un peu ridicules ; et, de fait, les infractions furent incessantes. Le Roi ne cacha pas à Belle-Isle que le comte de Clermont serait « un mauvais railleur » de l'ordonnance (2). Le scepticisme de Louis XV était peut-être exagéré, mais quel que fut le zèle de Clermont, il n'empêchait pas les intéressés de tourner les difficultés en confectionnant des plats plus grands divisés en compartiments contenant, par exemple, deux entrées et deux entremets. Au mois de juillet, plusieurs généraux avaient encore de la vaisselle d'argent, et Belle-Isle, écrivant à Contades, le priait de sévir : « Le Roi m'a dit qu'il savait bien que l'on regardait tous ces règlements comme des chansons, parce que, jusqu'à présent, on n'avait tenu la main à aucun et puni personne » (3).

Le contrôle était, d'ailleurs, difficile et délicat. Il était plus aisé de veiller à l'exécution des prescriptions concernant les équipages. L'ordonnance du 9 mai 1757 rééditait beaucoup de dispositions anciennes. Elle fixait pour les lieutenants généraux un maximum de trente chevaux et trois voitures ; pour les maréchaux de camp, vingt chevaux et deux voitures ; pour les brigadiers, seize chevaux et une voiture. Chaque bataillon d'infanterie ou chaque régiment de cavalerie ne conserverait qu'un vivandier et une voiture ; chaque régiment aurait, de plus, un boulanger et un chariot. Toutes ces voitures seraient à quatre roues et à quatre chevaux. Toutefois, les officiers généraux pouvaient emmener une berline à deux roues, et les chirurgiens-majors une chaise. L'ordonnance du 3 juin 1758 ne restreignit pas ces chiffres, qui nous paraissent exagérés. Prenons le cas du lieutenant général : sur trente chevaux, dix

(1) *Ordonnance* du 3 juin 1758 (Recueil de Saulgeon, vol. 48).

(2) Belle-Isle à Clermont, 9 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(3) Belle-Isle à Contades, 19 juillet 1758 (Archives complémentaires, carton 25). Il est à signaler que Frédéric II ne tolérait au feld-maréchal que seize couverts, au général d'infanterie douze, au lieutenant général huit, au major général six. Le nombre des plats variait de cinq à dix (*Tactique et discipline d'après les règlements prussiens* (1759), t. II, p. 30).

au moins étaient affectés aux voitures portant les bagages ; les vingt autres comprenaient non seulement les chevaux d'armes du général, mais les chevaux de ses valets, palefreniers, gardes particuliers et les chevaux de bât destinés à porter un matériel léger de table et de campement lorsque les bagages sur roues étaient rejetés à l'arrière.

Belle-Isle voulait tenir la main à ce que ces effectifs ne fussent jamais dépassés. Or, il était d'un usage courant de prendre sur le pays des voitures de réquisition (1). Le duc de Richelieu, le 6 octobre 1757, avait été forcé de réglementer cette mesure en exigeant un ordre écrit de l'intendant, ce qui réservait les voitures de corvée au seul transport des munitions et des vivres (2). Le Maréchal prescrivit de n'employer les voitures de réquisition que sur un ordre signé du général en chef et visé par l'Intendant. Les parties prenantes devaient payer vingt-cinq sous par jour par cheval de trait et vingt sous par cheval de selle (3). C'était supprimer tous les abus qui s'étaient propagés d'une manière scandaleuse au cours de la retraite de Hanovre sur le Rhin. Les équipages tolérés étaient déjà suffisants pour alourdir l'armée (4). Que dire des équipages du général en chef et des princes du sang, qu'un ministre ne pouvait réglementer. Le premier avait droit à un nombre illimité de chevaux et de voitures. Le duc de Würtemberg arrive au camp de Soubise le 3 août 1758. Il commande à un corps de 6.000 hommes. Sa suite seule comprend 160 personnes et 220 chevaux (5.

Les officiers généraux en étaient arrivés à vivre à l'armée comme à la Cour. Ils portaient même rarement l'uniforme.

---

(1) Du 22 au 26 février 1758, la régence de Brunswick fournit à l'armée française 1.296 voitures et 5.190 chevaux (Artillerie : 207 voitures et 828 chevaux ; magasin du Roi : 58 voitures et 232 chevaux ; magasin au blé : 50 voitures, 200 chevaux ; transport des malades : 151 voitures, 604 chevaux ; transport des farines : 90 voitures, 360 chevaux, etc., etc.). — [Situation numérique, 8 mars 1738 (Fonds de Suède, 36.134).

(2) Ordonnance du duc de Richelieu. Halberstadt , 6 octobre 1757 (Fonds de Suède, 36-133).

(3) Projet de règlement sur les équipages et les tables. mai 1758 (Archives supplémentaires, carton 25).

(4) Dans cet ordre d'idées, les guerres de Flandres avaient encouragé beaucoup d'abus : le pays était riche, les grandes villes nombreuses, les routes excellentes ; enfin, Paris n'était pas loin. Cf. *Mémoires de Montbarey*, t. I, p. 29.

(5) Contades à Belle-Isle, Krefeld. 7 août 1758 (Correspondance générale, 3480-35).

La tenue des généraux n'avait été fixée que le 1er février 1744 (1). Elle comportait un habit bleu foncé, avec le col et les parements de même couleur. Seul, « un brodé d'or en broderie » agrémentait cet uniforme, élégant et simple, qui se rapprochait beaucoup de la tenue générale de la maison du Roi. Les lieutenants généraux avaient comme signe distinctif un galon d'or en broderie aux poches et à la manche. Le 6 mai 1758, Belle-Isle décida que tous les généraux porteraient l'uniforme d'un bout à l'autre de la campagne. La tenue de campagne ou « petit uniforme » serait la même que la grande tenue, mais l'habit serait de moitié plus étroit pour le rendre à la fois moins coûteux et plus pratique. Le deuil de Cour, si fréquent avec les parentés du Roi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la France, était supprimé pour l'armée (2).

Enfin, Belle-Isle aurait voulu pouvoir tenir la main à l'exécution d'une mesure qu'il jugeait indispensable, c'était de forcer les généraux à camper avec la troupe. Clermont fut le premier à protester contre une décision qu'il jugeait inutile et vexatoire. Belle-Isle répondit que l'armée française suivrait désormais l'exemple donné par l'état-major autrichien, où les princes du sang eux-mêmes se faisaient un point d'honneur de partager sous la tente les fatigues de leurs soldats (3).

Mais la réforme capitale du haut commandement allait être l'organisation permanente de la division et de la brigade pendant la durée de la guerre. L'embrigadement et l'endivisionnement permanents des troupes n'existaient qu'en temps de guerre et encore d'une manière très variable. L'armée était divisée en deux lignes et une réserve. Chaque ligne se subdivisait en droite, centre et gauche et chacune de ces subdivisions comprenait un certain nombre de brigades. Les titulaires de ces commandements changeaient fréquemment au cours de la campagne. Tout détachement important formé pour une opération quelconque était placé sous les ordres d'un officier général nommé d'après le tour de service que tenait le

(1) *Ordonnances royales*, Recueil de Saulgeon, vol. 44 ; *Journal de Luynes*, t. V, p. 309. L'uniforme avait été donné à la troupe en 1657.

(2) Clermont à Belle-Isle, Wesel, 1758 (Correspondance générale, 3501-295).

(3) Belle-Isle à Clermont, 29 mai 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

maréchal des logis de l'armée. Lorsque deux ou trois régiments étaient réunis, le colonel qui possédait la plus ancienne commission de brigadier en avait le commandement. On appelait, par exemple, brigade de la Ferronays la réunion de trois régiments dont le régiment de la Ferronays prenait la tête parce que son colonel avait la commission de brigadier. En temps de paix, il ne restait aucune trace de cette organisation embryonnaire ; les régiments étaient simplement passés en revue par des inspecteurs désignés tous les ans. L'inconvénient d'un pareil état de choses n'échappait à personne et Belle-Isle avait été l'un des premiers à le signaler.

En 1732, il proposait une organisation des frontières qui permît, tout en renforçant la défense du territoire, de placer des généraux à la tête de véritables commandements, dont les sièges seraient Strasbourg, Metz, Sedan, Maubeuge, Saint-Omer et Lille : « Il sera nécessaire de choisir ces officiers généraux dans le nombre de ceux dont on présume se pouvoir servir dans une guerre prochaine, afin de les accoutumer au commandement sur leurs troupes, et ces mêmes troupes, à leur obéir (1) ». Bombelles, auteur présumé du remarquable mémoire sur l'Etat militaire de la France, déplorait que l'armée n'eût pas des chefs particuliers attachés à toutes les subdivisions : « Une fois devenu officier général, le colonel quitte son régiment et, s'il n'a pas une inspection ou s'il n'est employé à la frontière, il n'est plus rien parmi les troupes » (2). Tous les projets de réorganisation publiés à cette époque mettent la question du haut commandement parmi les plus importantes : « Je forme des brigades, écrit le comte de Sparre, et j'y attache, en temps de paix comme en temps de guerre, des officiers généraux » (3). Surlaville est plus explicite encore : les divisions devraient comprendre un nombre fixe de brigades et chaque brigade serait formée de six

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères (Manuscrits, France, vol. 1275-326).

(2) Mémoire sur l'Etat militaire de la France (Mémoires techniques, carton VIII).

(3) Comte de Spare, *Instructions militaires* (introduction), 1753. Voir aussi le rapport de Le Gall du 29 avril 1758. Le Gall propose de former toutes les brigades d'infanterie à six bataillons, en groupant les régiments par deux ou par trois (Correspondance générale, 3510-101 *bis*).

bataillons ou de huit escadrons. L'auteur va même plus loin en esquissant la formation des corps d'armée : il verrait de gros avantages à ce que l'on donnât un grade supérieur aux lieutenants généraux appelés au commandement des ailes et de la réserve (1).

La correspondance de Belle-Isle et de Mortaigne renferme de nombreux passages où cette question est approfondie (2) ; « Il est indispensable, écrit Mortaigne avant de partir à l'armée, il est indispensable de donner une autre forme au service des officiers généraux. Il faut les attacher à des divisions à demeure par aile et par centre, mettre un lieutenant général à tant de brigades et tant de maréchaux de camp ; ils connaîtront les troupes, en seront connus et répondront de leur discipline ; on sait alors à qui s'en prendre. Ils seront forcés de vivre avec les officiers, et militairement, au lieu qu'ils ne vivent qu'entre eux, et somptueusement. Il faut aussi attacher à chacune de ces divisions les commissaires des guerres nécessaires, et que ce soient toujours les mêmes » (3). Dès son arrivée à l'armée du Rhin, Mortaigne arrive à persuader Clermont de la nécessité de cette mesure, et Belle-Isle l'en félicite (4). Le comte de Clermont n'y parvint pas d'ailleurs du premier coup ; il dut surmonter bien des résistances et se plier à bien des accommodements : « Il n'y a pas de jour que je n'aie été obligé de changer l'ordre de bataille... M. d'Armentières a trouvé qu'il lui était désagréable d'être à l'infanterie en second sous M. de Contades et a désiré être à la cavalerie. M. de Poyanne a souhaité rester aux Carabiniers, cela a fait remuer tous les officiers des ailes droites et des ailes gauches et m'a gêné dans l'arrangement que j'avais fait de placer les officiers d'infanterie à l'infanterie et les officiers

(1) Le mémoire de Surlaville, écrit en mars 1758 (Archives supplémentaires, carton 27), est très intéressant, car les marges contiennent les réponses faites par le ministère aux différents articles. C'est ainsi que le ministère ne voit pas d'inconvénient à la dernière proposition qu'on vient d'énoncer, à condition que le grade supérieur ne soit conféré que pour la durée de la campagne.

(2) Correspondance de Mortaigne avec Belle-Isle (Correspondance générale, vol. 3490).

(3) Mortaigne à Belle-Isle, Metz, 5 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-18).

(4) Belle-Isle à Mortaigne, 14 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-17).

de cavalerie à la cavalerie... » (1) Avec l'instruction militaire de la plupart des généraux de l'époque, bien peu pouvaient prétendre au commandement des troupes qui n'appartenaient pas à leur arme d'origine. Belle-Isle rappelait à bon droit qu'une des premières causes de la défaite d'Hochstett avait été la complaisance du maréchal de Talard pour un de ses subordonnés, M. de Zurlauben qui, provenant des gardes suisses, avait obtenu de commander l'aile droite de la cavalerie. Or, il n'avait jamais pu la mettre en bataille (2). La cavalerie fut, à la suite de cet échange de vue, répartie immédiatement en brigades. La plupart des brigades comprenaient trois régiments, soit six escadrons. Les régiments de dragons, tous à quatre escadrons, étaient groupés deux à deux. Les Carabiniers et les hussards ne furent pas embrigadés. Les premiers constituaient un corps de dix escadrons ; les hussards faisaient le service des troupes légères, par petits détachements (3).

L'infanterie fut de même répartie en brigades de quatre, cinq ou six bataillons (4) ; quant aux bataillons du corps royal d'artillerie, ils restèrent un organe d'armée.

L'origine de la division est tout entière contenue dans le projet de règlement provisionnel qui fut édicté le 16 mai 1758 par le ministère. L'exposé préliminaire faisait ressortir l'amélioration qu'on en pourrait tirer en donnant enfin aux généraux le moyen de s'instruire et de connaître leurs troupes. Les deux premiers articles du règlement sont à retenir :

« Article Ier. — Les armées seront à l'avenir partagées en divisions, qui seront commandées par des lieutenants généraux et, sous eux, par des maréchaux de camp.

« Art. II. — Chaque division pour un maréchal de camp sera formée de deux brigades d'infanterie ou de cavalerie... et

(1) Clermont à Belle-Isle, Mörs, 13 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-36).
(2) Belle-Isle à Clermont, 16 juin 1758 (Fonds de Suède, 38-56).
(3) Etat des brigades de cavalerie, 28 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-175).
(4) Etat des brigades du corps de Soubise, 1er mai 1758 (Correspondance générale, 3475-32).

deux de ces divisions formeront celle d'un lieutenant général. »

Mais, comme on ne pouvait évoluer qu'avec prudence, l'article III conférait au général en chef le droit de confier les commandements à son choix, sans tenir compte de l'ancienneté (1).

C'était, malgré tout, un progrès considérable et le point de départ d'une tactique nouvelle. Auparavant, l'armée formait un bloc rigide où chaque unité conservait sa place variable entre deux unités voisines, toujours les mêmes. L'ordre linéaire était le seul dispositif qu'on pouvait employer avec les errements anciens. La formation des divisions fractionne enfin l'ensemble et va permettre d'envisager des combinaisons neuves. La réforme de Belle-Isle utilisait la conception générale de Folard en la dégageant de toute la gangue d'hérésies dont son auteur l'avait entourée. L'embrigadement et l'endivisionnement des troupes étaient les conditions nécessaires de l'ordre profond et du système de l'économie des forces.

***

Pour relever la dignité du capitaine, Belle-Isle réduisit les états-majors, augmenta les soldes, supprima la vénalité des charges dans l'intérieur des régiments et fixa le stage que tous les officiers devaient accomplir dans ce grade avant de songer à franchir l'échelon supérieur.

Les quartiers généraux n'étaient pas seulement encombrés de bagages, ils regorgeaient de personnel. A côté du général en chef se trouvait le maréchal général des logis de l'armée fonction correspondant à celle de chef d'état-major. Le maréchal général avait des aides et des surnuméraires, il ne correspondait avec les troupes que par l'intermédiaire du maréchal général des logis de la cavalerie, du maréchal général des

(1) Projet de règlement provisionnel sur la formation des divisions, Versailles, 16 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-145 *bis*). — En réalité, ce mode de répartition ne fut pas appliqué en 1758. Les divisions de l'armée de Clermont furent des divisions mixtes. Celles de Contades se composèrent d'un nombre très variable de brigades, mais le principe de la division était adopté.

logis des dragons et du major général de l'infanterie, trois rouages distincts comprenant chacun son état-major particulier. Enfin, chaque officier général avait toute une suite. Nombreux étaient les officiers qui préféraient au dur service de la troupe, au camp ou aux détachements, la vie facile du quartier général : « Les états-majors sont en nombre, écrivait Mortaigne à Belle-Isle. Cela ne fait que des fainéants et embarrasse au quartier général. S'y fourre qui peut pour ne rien faire et pour avoir des grades (1) ». Mortaigne était sûr de plaire au Maréchal en lui signalant cet abus. A côté d'officiers de valeur qui rendront pendant toute la campagne de 1758 des services précieux, tels Bourcet, Lamy du Châtel, de Plainchamps, trop de personnages inutiles s'étaient glissés dans l'entourage immédiat des chefs et Belle-Isle y mit bon ordre. Il fit décider par le Roi que tout officier de troupe devait démissionner pour entrer dans un état-major et par là même ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de colonel. « Cette multiplication des colonels a tout perdu. Elle apporte le dégoût dans tout l'ordre des capitaines de cavalerie et de dragons... A l'égard des officiers d'état-major qui ont des compagnies, c'est une troupe abandonnée et de l'autre, rien n'est d'un si mauvais exemple et si contraire à toute règle que les camarades de ceux qui sont ainsi dans l'état-major ou aides de camp fassent ce service pour eux. Il y avait des régiments, dans la dernière guerre, où il y avait jusqu'à quatre capitaines dehors qui étaient bien logés et fort à leur aise, faisant fort peu de chose, pendant que les autres étaient perpétuellement de piquet, de garde ordinaire ou en détachement » (2). Le nombre des aides de camp fut ramené à trois pour le lieutenant général commandant en chef, deux pour le lieutenant général et un pour le maréchal de camp.

Aussi, lorsque Soubise lui demandera d'augmenter le nombre des aides-majors généraux et des aides-maréchaux de cavalerie, Belle-Isle répondra-t-il par une lettre assez rude où sont résumés tous les inconvénients d'une pareille mesure. Les

(1) Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, 6 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-84).
(2) Belle-Isle à Clermont, 10 avril 1758 (Correspondance générale, 3474-89).

états-majors finissent par écrémer les régiments et par indisposer toute l'armée. Quels ont été les résultats obtenus en suivant de pareils errements ? Celui d'habituer les officiers généraux à ne plus rien faire par eux-mêmes et celui de multiplier, avec le nombre des bureaux, les écritures et les formalités pour expédier les ordres et les recevoir (1). Le Ministre alla jusqu'à mettre en demeure le Ministre de France à Stuttgart, M. de Montciel, d'adresser immédiatement sa démission de lieutenant-colonel du régiment de la Vieuville pour recevoir une commission de lieutenant-colonel réformé qui, seule, pouvait lui permettre de rester hors des cadres sans renoncer à tout espoir d'avancement (2).

*
* *

A l'égard des officiers « particuliers », comme on appelait alors tous ceux qui n'appartenaient pas au cadre des officiers généraux, Belle-Isle résolut de leur faire donner une marque immédiate d'intérêt en relevant leur solde. Pour montrer au soldat qu'il ne serait pas oublié, la ration de pain fut augmentée de 120 grammes. Jusqu'alors, le soldat et le dragon touchaient 24 onces de pain par jour, le cavalier et le hussard, 36 onces, le cavalier de la maison du Roi, 48 onces (3). L'augmentation de quatre onces par jour devait créer une lourde charge pour les finances. Elle fut très vivement combattue par le financier Paris-Duverney (4), mais Belle-Isle en fit décréter le principe et chargea Clermont de l'annoncer à ses troupes. En fait, l'augmentation fut appliquée au mois de juillet seulement. Le but qu'on se proposait n'était pas seulement de donner aux soldats une alimentation meilleure (5). Le ministère pourrait enfin exiger du comman-

(1) Belle-Isle à Soubise, novembre 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(2) Belle-Isle à Montciel, 1er juin 1758 (Correspondance générale, 3503-6).

(3) Chacun des cavaliers de la Maison du Roi se faisait suivre ordinairement d'un valet qu'il devait nourrir.

(4) Belle-Isle à Clermont, 26 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-70).

(5) L'ancienne ration de pain était insuffisante. « Il n'est point de chambrée qui, les jours de prêt, n'achète un supplément de pain » [Mémoire de M. de Barbançois, 1751 (Mémoires techniques, carton V)].

dement une répression immédiate des actes d'indiscipline et de maraude. L'augmentation du traitement des officiers fit l'objet de minutieuses conférences au domicile de Belle-Isle, entre le Maréchal, le comte de Clermont, le marquis de Paulmy, Paris-Duverney (1). L'ordonnance définitive parut le 25 février 1758 (2), peu de jours avant l'entrée au ministère de son véritable auteur.

Ses caractères essentiels sont un relèvement de la solde pour tous les officiers et la progressivité pour le traitement des capitaines. Ce dernier grade avait été de tous le plus avili. Les lieutenants pouvaient encore vivre, avec une économie sévère ; mais les capitaines, responsables de l'entretien de leurs compagnies, se ruinaient ou commettaient de véritables malversations. On avait fini par admettre que les revenus du capitaine provenaient d'un produit fixe et d'un produit variable « compliqué, incertain, dépendant des hasards, fondé sur l'industrie et, le plus souvent, sur la destruction des forces militaires » (3).

Dans les compagnies de grenadiers qui n'avaient pas le souci de recruter les soldats comme les compagnies de fusiliers (4), le traitement des capitaines fut unique et porté de 4 livres 6 deniers à 6 livres par jour. Le capitaine touchait donc 180 livres par mois au lieu de 120 livres environ. Afin d'intéresser le chef de la compagnie au recrutement de ses hommes, l'ordonnance lui donna cinq payes de gratification (5) par jour lorsque l'effectif était complet à 45 grenadiers, trois payes de gratification pour un effectif de 44 hommes et une paye pour 43. Le lieutenant recevait une augmentation journalière de 7 sols 10 deniers et touchait ainsi mensuellement 60 livres.

Les capitaines de fusiliers, qui ne recevaient uniformément que 3 livres 6 sous 8 deniers par jour, furent divisés en trois classes. Les quatre capitaines les plus anciens du batail-

(1) Belle-Isle à Clermont, 26 mars 1758 (Fonds de Suède, 36-70).
(2) Recueil des *Ordonnances* de Saulgeon, vol. 48).
(3) Rostain, Traité des legions (1755) (Mémoires techniques, carton VIII).
(4) Le capitaine de grenadiers payait seulement 25 livres au capitaine de fusiliers qui lui fournissait un soldat.
(5) De 6 sous 6 deniers chacune.

lon (1) virent leur solde monter à 5 livres 6 sous 8 deniers, les quatre capitaines suivants avaient 4 livres 13 sols 4 deniers, les huit plus jeunes, 4 livres. Tous les capitaines avaient en plus cinq payes de gratification (2) lorsque leur effectif atteignait 40 hommes, trois payes pour 39 fusiliers, une paye pour 38. Les lieutenants de fusiliers qui jusqu'alors n'avaient touché que 22 sous 10 deniers eurent 33 sous 4 deniers.

Les majors furent payés comme les capitaines les plus anciens et les aides-majors, du rang de lieutenant, touchaient la solde ancienne des capitaines (3 livres 6 sous 8 deniers). On comprend dès lors que tous les officiers sans fortune personnelle avaient tout avantage à servir soit dans les grenadiers, soit dans le cadre des officiers-majors.

L'infanterie étrangère se payait à forfait. Le capitaine recevait 13 livres par mois et par homme à charge pour lui de payer journellement aux sergents 12 sous, au fourrier 9 sous, au caporal 7 sous, au grenadier 6 sous et au fusilier 5 sous 6 deniers. On devine sans peine que bien des capitaines administraient leur compagnie en sauvegardant leurs intérêts personnels au risque de ne pas observer le règlement. Pour leur enlever toute excuse en cas d'infraction, Belle-Isle porta leur solde individuelle à 130, 140 et 150 livres. Les capitaines en second eurent 120 livres, les lieutenants 60 et 75 livres.

Les milices ne furent pas oubliées. Les capitaines de grenadiers royaux (3) eurent 4 livres et les capitaines de fusiliers 3 livres ; les lieutenants de grenadiers 20 sous et 32 sous, les lieutenants de fusiliers 20 sous.

Cette réforme fut, comme on le pense, accueillie avec enthousiasme par toute l'armée, et Bombelles pouvait écrire, un an plus tard, que l'augmentation de solde permettait enfin de recruter des officiers peu fortunés, bien qu'un minimum de 50 livres par mois fût indispensable à tout officier voulant

---

(1) Chaque bataillon comprenait une compagnie de grenadiers et seize compagnies de fusiliers.

(2) De 5 sous 6 deniers chacune.

(3) Les grenadiers des milices formaient : 1° les bataillons des grenadiers de France, payés comme le reste de l'armée ; 2° les compagnies de grenadiers royaux, qui furent souvent réunies en bataillons.

« vivre de son emploi (1) ». Le Ministre était alors armé pour faire cesser les abus du *Concordat* (2).

Il existait dans tous les régiments une sorte de caisse d'assurance qui favorisait un arrangement clandestin. Tout capitaine prenant le commandement d'une compagnie versait une somme fixée, véritable droit d'entrée dans la combinaison ; les capitaines et les lieutenants prélevaient sur leurs appointements un mois de solde ; tout cet argent garantissait le payement d'une prime que l'on versait au capitaine se démettant de ses fonctions (3). Beaucoup d'officiers de valeur avaient recours à cet expédient lorsqu'ils voulaient quitter l'armée sans attendre une pension du Roi. Les uns se retiraient par dépit ou par dégoût, les autres pour payer leurs dettes. L'institution paraît avoir eu, dans ses commencements, une intention philanthropique, analogue en tous points à celle que se proposent nos sociétés de secours mutuels; mais, en fait, la vénalité de la charge, déjà si préjudiciable à l'esprit militaire, se trouvait compliquée d'un autre inconvénient : il fallait peu de chose pour décider un personnage aigri par l'ambition déçue à rentrer dans ses terres, et les compagnies passaient de main en main sans pour cela produire une accélération d'avancement dans les bas grades. Les lieutenants anciens n'en profitaient pas toujours, et la petite noblesse, de par sa pauvreté, se trouvait exclue des emplois vacants. Toutes les places étaient prises par la plus grosse enchère, et seuls des officiers provenant de la bourgeoisie aisée se trouvaient à même de provoquer le départ des vieux serviteurs : « Les emplois, dans le régiment de Piémont, écrivait Torcy, se vendent comme la viande à la bouche-

---

(1) Mémoire sur l'Etat militaire de la France, 1759 (Mémoires techniques, carton VIII).

(2) Les soldes étaient bien plus élevées dans l'armée prussienne. Le colonel recevait, chaque mois, 1.472 livres ; le lieutenant-colonel, 308 livres ; le major, 268 ; le capitaine de grenadiers, 205 ; le capitaine de fusiliers, 191 ; le lieutenant, 57 ; le lieutenant en second et l'enseigne, 46 (*Tactique et discipline d'après les règlements prussiens*, 1759, t. II, p. 194).

(3) Cette prime s'alimentait encore par la somme que versait directement le capitaine promu au camarade qu'il remplaçait. Ne versaient un mois de solde que les lieutenants et les capitaines moins anciens que le capitaine démissionnaire. « Ceux qui sont avant celui qui fait sa retraite ne payent rien, parce qu'ils n'ont point de rang à attendre de cet événement. » (Chevrier, *Vie du maréchal de Belle-Isle*, 1762, p. 243).

rie (1) » Belle-Isle, dans le preambule de sa lettre-circulaire envoyée à tous les colonels d'infanterie (2), exposa magistralement toutes ces lourdes fautes. Il mit le doigt sur la plaie et l'ouvrit largement : « Les colonels ne devant rien ignorer de ce qui se passe pour ou contre le bien du service dans les régiments qu'ils commandent, ce ne peut être qu'avec leur agrément, ou du moins leur consentement tacite, que la vente des emplois s'introduit ou se maintient. » Les colonels étaient, en effet, les grands coupables, et Belle-Isle eut raison de leur attribuer la responsabilité de ce déplorable état de choses. Ils furent prévenus d'une manière très ferme que toute infraction à l'ordonnance commise dans leur corps serait punie par la cassation du colonel. Les officiers fatigués ne pouvaient prétendre qu'à l'hôtel des Invalides ; le « Travail du Roi » nous montre qu'on leur donnait aussi des pensions de retraite allant généralement de 300 à 600 livres, suivant les états de service et le grade, mais ce n'était pas un droit. Belle-Isle, en supprimant le Concordat, se déclara prêt à faire augmenter le nombre de ces pensions, mais à la condition expresse que « toute espèce de marché pécuniaire » serait bannie des régiments (3).

Le corps des officiers obéit à la lettre-circulaire avec beaucoup de répugnance : mais le Ministre poursuivit les moindres infractions. C'est ainsi que du Blaisel, chargé d'achever le recrutement des volontaires de Clermont, fut l'objet d'une enquête et d'une punition pour avoir exigé de ses capitaines un versement au profit des frais généraux du

---

(1) Torcy à Belle-Isle, Cologne, 19 mars 1758 (Correspondance générale, 3510-43). — Dans cette lettre, Torcy montre l'envahissement des cadres par les officiers roturiers, qu'il accuse violemment de s'être mal comportés à Rosbach. Il met en cause le colonel, qui taxe à son profit tous les officiers qui viennent d'acquérir leur charge. Le lieutenant Laurencey de Leford a payé sa lieutenance 1.000 écus ; il demande la compagnie de son oncle, tué à Rosbach. Le colonel exige 5.000 livres. Au sujet des abus commis avec le concordat, Cf. Torcy à Belle-Isle, Cologne, 17 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-113), et le duc de Broglie à Paulmy, Brême, 3 février 1758 (Correspondance générale, 3500-177).

(2) 23 mai 1758. V. aux annexes.

(3) Le trafic des charges dans l'intérieur des régiments avait toujours été proscrit. L'ordonnance du 15 septembre 1731, renouvelée en 1749 par le comte d'Argenson, interdisait formellement le concordat (Recueil d'*ordonnances* de Saulgeon, vol. 45).

corps (1). En 1759, les commissaires des guerres furent chargés de faire prêter serment à tous les officiers : chacun devait affirmer sur son honneur qu'il n'avait pas signé de concordat au moment de sa nomination (2).

Les coups de théâtre se succédaient : l'un des plus inattendus fut causé par la publication du règlement qui forçait les nouveaux colonels à justifier de 23 ans d'âge et de sept années de services, dont cinq au moins passées en qualité de capitaine, pour prétendre au commandement d'un régiment (3).

Jusqu'alors, colonels et mestres de camp provenaient soit des capitaines, soit des jeunes gens de la haute noblesse ayant fait un an ou deux tout au plus dans les corps d'élite de l'armée. Beaucoup de régiments de cavalerie étaient donnés aux mousquetaires de la maison du Roi. Les colonels d'infanterie se recrutaient de même soit dans le régiment du Roi, soit dans les grenadiers de France. Un stage aussi court dans des corps de troupe qui, pendant la paix, faisaient surtout un service de parade, ne préparait guère les futurs colonels à leur mission de temps de guerre : « Aucune de ces écoles, écrit Chabo, ne les met en état de commander à quatre cavaliers » (4). Si Mortaigne et Contades avaient été lieutenants et capitaines, par contre, le maréchal d'Estrées, cadet à 21 ans, capitaine à 22, était colonel à 23, et Soubise, mousquetaire à 17 ans, était à 25 ans brigadier de cavalerie, sans avoir même été mestre de camp (5). L'opinion publique fut enchantée, mais les corps privilégiés furent au désespoir. Le marquis de Guerchy, colonel du régiment du Roi, la grande pépinière des colonels d'infanterie, dépeignit au Maréchal la consternation de ses officiers. Belle-Isle ne promit que de chercher un moyen permettant à la noblesse jeune d'arriver de bonne heure au commandement des régiments, mais toujours dans les con-

(1) Belle-Isle à Clermont, 11 août 1758 (Correspondance générale, 3510-184).

(2) Lettre-circulaire de Cremille aux Commissaires des guerres, 27 avril 1759 (Recueil des *ordonnances* de Saulgeon, vol. 49).

(3) Travail du Roi, 27 mars 1758. Règlement du 29 avril 1758 et ordonnance du 22 mai 1759 (Recueil des *ordonnances* de Saulgeon, vol. 49).

(4) Mémoire de Chabo sur la cavalerie, 1754 (Mémoires techniques, carton 30).

(5) Belle-Isle, mousquetaire à 17 ans, avait été mestre de camp d'un régiment de dragons à 21 ans.

ditions indiquées, en réservant une compagnie par régiment ou par bataillon aux officiers de cette catégorie (1).

⁂

Il était assez dangereux de réorganiser l'armée alors que la France était en pleine guerre. Belle-Isle ne voulut pourtant pas différer davantage la séparation du corps royal d'avec le corps des ingénieurs. L'artillerie et le génie avaient été bien malencontreusement réunis sous le ministère du comte d'Argenson (2). Cette décision avait été prise au Conseil du Roi sous l'influence de l'esprit de centralisation qui, depuis Richelieu, tendait à supprimer toutes les grandes charges de l'armée. Le comte d'Eu, dernier grand-maître de l'artillerie avait, sur l'invitation du Roi, donné sa démission. D'autre part, le directeur général des fortifications, d'Asfeld, était mort en 1748 (3). Ce département particulier, confié par Louis XIV, à Le Pelletier de Souzy, ne semblait pas, au milieu du XVIII[e] siècle, mériter une importance aussi grande. La fortification n'était plus en honneur et la guerre de sièges était remplacée, depuis l'entrée en ligne des armées prussiennes, par les batailles en rase campagne. L'exposé des motifs de l'ordonnance de 1755, en fondant le Corps royal de l'artillerie et du génie, reconnaissait les services qu'avaient rendus séparément artilleurs et ingénieurs. Le Roi ne doutait pas que ces deux catégories d'officiers n'en rendissent de meilleurs par la suite « lorsque ceux qui les composent emploieront conjointement leurs talents et leur capacité sous son autorité immédiate ». C'était une question d'économie et surtout une question de centralisation destinée à renforcer l'autorité royale.

(1) Belle-Isle à Guerchy, 2 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 27). — Belle-Isle permit d'interpréter le règlement d'une manière assez large, en comptant comme années de lieutenant le temps passé dans les compagnies de chevau-légers et de mousquetaires, mais il exigea, dans ce cas, le commandement réel d'une compagnie pendant cinq ans [Belle-Isle à MM. de Lubersac, de Jumilhac et de la Rivière, 25 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-151 sqq)].

(2) Ordonnance royale du 8 décembre 1755 (*Ordonnances* de Saulgeon, vol. 47).

(3) Cf. Paul Viollet, *Le Roi et ses Ministres*, Paris, 1912, p. 355, sqq.

Tous les officiers des deux corps devaient concourir indistinctement aux mêmes fonctions et porter le même uniforme.

L'idée, séduisante en principe, n'avait pas supporté l'épreuve de la guerre. Les artilleurs se sentaient aussi bien déplacés dans les forteresses que les ingénieurs à la tête des brigades d'artillerie. Les traditions étaient rompues et les officiers improvisés ignoraient les principes essentiels qui règleront toujours l'emploi des pièces et de leurs attelages. On avait abandonné de l'artillerie sans nécessité, à Lippstadt (1) et à Hameln (2). « Il faut constater l'artillerie de campagne, écrit Mortaigne, y attacher les officiers qui doivent y servir afin que chacun prenne connaissance de sa besogne, mais il serait bien à désirer que la séparation des métaux fût faite promptement. Chacun est déplacé dans le Corps royal, est dégoûté. Un ingénieur n'est pas un artilleur et ce dernier n'est pas un ingénieur » (3). Aussi Belle-Isle répond que la séparation est décidée pour être exécutée avant la reprise des opérations (4) : « Le hochepot que l'on a fait des corps avec celui du génie et de Royal-Artillerie a tout gâté et si ce mélange tel qu'il est subsistait encore longtemps, le Roi n'aurait bientôt plus d'ingénieurs et notre artillerie si distinguée dans les dernières guerres s'affaiblirait aussi considérablement » (5). L'ordonnance fut rendue le 5 mai. L'artillerie conservait les bataillons du Corps royal (6) et, provisoirement, les six compagnies de mineurs et les six compagnies d'ouvriers. Les ingénieurs recevaient un nouvel uniforme dont un détail sub-

---

(1) « Vous ne vous consolerez sûrement pas des dix pièces abandonnées à Lippstadt, lesquelles m'affligent d'autant plus que ce sont celles de la batterie que nous avons prise à Hastembeck. Tout le monde ne devait-il pas offrir les chevaux, en pareil cas? Si j'avais été à la tête d'un régiment de cavalerie, j'aurais offert mes chevaux pour les tirer, mes cavaliers pour les escorter..... [Gisors à Belle-Isle, Scherenbeck, 29 mars 1758 (Correspondance générale, 3473-219)].

(2) « J'ai appris un fait encore bien plus criminel et qui m'a été bien circonstancié, qui est qu'en partant de Hameln, les officiers de l'équipage de l'artillerie ont employé 400 chevaux pour amener leurs équipages particuliers, d'où il a résulté l'impossibilité de ramener les pontons [Belle-Isle à Clermont, 6 avril 1758 (Fonds de Suède, 36-152)].

(3) Mortaigne à Belle-Isle, Wesel, 27 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-64).

(4) Belle-Isle à Mortaigne, 7 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-110).

(5) Belle-Isle à Clermont, avril 1758 (Correspondance générale, 3510-80).

(6) Six bataillons à seize compagnies.

siste encore de nos jours comme marque distinctive du corps du génie, le parement de velours noir (1).

Le service de l'artillerie ne fut réglé dénitivement qu'au mois de novembre. Tous les officiers du Corps royal pouvaient être affectés soit aux bataillons (transformés en brigades), soit aux compagnies de mineurs et d'ouvriers, soit aux directions. La hiérarchie comprenait 1 directeur, 6 inspecteurs, 6 chefs de brigade, 28 colonels, 33 lieutenants-colonels, 111 capitaines en premier, 109 capitaines en second, 120 lieutenants en premier, 126 lieutenants en second, 96 sous-lieutenants. Les six bataillons à seize compagnies furent transformés en six brigades à huit compagnies de 100 hommes dont une compagnie d'ouvriers, cinq compagnies de canonniers, deux compagnies de bombardiers. Il y eut six compagnies de sapeurs et six compagnies de mineurs, toutes à 60 hommes. Le premier capitaine de chaque brigade et le premier des six capitaines de sapeurs et de mineurs avaient rang de lieutenant-colonel (2). Les 33 anciens départements provinciaux étaient remplacés par 22 directions d'artillerie comprenant chacune 1 colonel directeur, 1 lieutenant-colonel sous-directeur, 2 capitaines en premier et 2 capitaines en second. Un lieutenant-colonel était détaché dans chaque manufacture d'armes (3). Enfin, l'ordonnance fixait le recrutement des lieutenants au moyen de la nouvelle école de La Fère et des anciennes écoles de Metz, Grenoble, Strasbourg et Perpignan (4).

Les détails du service du génie ne devaient être arrêtés que le 10 mars 1759. A partir de cette date, les compagnies de sapeurs et de mineurs furent désormais rattachées au corps

---

(1) Habit bleu de roi, doublure, veste et culotte rouges, boutons de cuivre doré (*Ordonnances* de Saulgeon, vol. 48). — L'ordonnance fut accueillie favorablement entre autres par Bourcet, commandant l'artillerie du corps de Soubise [Bourcet à Belle-Isle, Cassel, 7 août 1758 (Correspondance générale, 3[illegible]-86)].

(2) Cette mesure avait été prise en 1755.

(3) Saint-Etienne, Charleville et Maubeuge.

(4) Ordonnance du 5 novembre 1758 (*Ordonnances* Saulgeon, vol. 48). — La discussion sur la fusion ou la séparation de l'artillerie et du génie fut reprise le 9 septembre 1790 devant l'Assemblée nationale. Les ingénieurs réclamaient une troupe sous leurs ordres pour exécuter les travaux qu'ils prescrivaient. On proposa la réunion des deux corps sans confusion de leurs services. Les mineurs étaient réclamés à la fois par le génie et par l'artillerie. Le rapport du général Bouthilier conclut au maintien du *statu quo*. L'Assemblée se rangea à cet avis (Colonel Coutanceau, *La Campagne de 1794 à l'armée du Nord*, 1[re] partie, t. II, p. 554, sqq).

des ingénieurs, lequel comprit 20 directeurs des fortifications, 90 ingénieurs en chef et 190 ingénieurs ordinaires. Les officiers se recrutaient par l'Ecole de Mézières où tenaient garnison les compagnies de sapeurs, les compagnies de mineurs étant casernées à Verdun. Le service du génie comprit l'attaque et la défense des places, les plans directeurs, la manœuvre des écluses. Le service des bouches à feu de siège et de place revenait à l'artillerie (1).

⁂

Conçues pendant les angoisses de nos premiers revers, après l'humiliation de Rosbach, ces réformes devaient être durables et fécondes. Belle-Isle mit un véritable acharnement à les faire exécuter pendant les trois dernières années de sa vie. Le recul de l'histoire nous les font trouver bien tardives ; il n'est pas moins vrai que, pour l'époque, elles étaient singulièrement audacieuses. Si l'on excepte le relèvement des soldes, qui d'ailleurs est une mesure dont la nécessité revient à tous les âges d'une manière périodique, la plupart des innovations allaient à l'encontre des intérêts particuliers.

Il fallait au Maréchal une certitude bien vive de la force qu'il représentait et un amour passionné du bien public, pour faire édicter contre les grandes maisons du royaume des règlements aussi révolutionnaires. Son élévation avait été le résultat d'efforts sans nombre, dictés par une volonté patiente, souple et tenace. C'était, nous dit le président Hénault, « un caractère entier, ne doutant de rien..., hardi dans ses projets d'esprit de suite, opiniâtre dans ses entreprises... ; il était extrêmement profond » (2). Le nom de Foucquet avait été le seul legs de sa famille ; l'héritage était périlleux, et l'espérance de reconstruire tout un édifice, après une ruine aussi

(1) *Ordonnance* du 10 mars 1759 (Recueil de Saulgeon, vol. 49). L'ordonnance donne les conditions d'admission à l'Ecole de Mézières. L'examen d'entrée porte sur l'arithmétique, la géométrie, la mécanique. La durée des cours est de deux ans. Les élèves (30 au maximum) ont rang de lieutenant en second et touchent annuellement 720 livres. Le commandant de l'Ecole est en même temps directeur des places de la Meuse.

(2) *Mémoires du Président Hénault*, édit. de Vigan, p. 260 sqq.

complète que l'avait été celle de son aïeul, était une gageure, presque un défi au bon sens (1). Ce n'est que grâce à des prodiges d'intelligence et de souplesse que Belle-Isle était parvenu aux dignités successives de mestre de camp général des dragons, de maréchal, de duc, de prince du Saint-Empire. Ses contemporains croyaient, dès lors, qu'il saurait se faire pardonner une fortune aussi brillante en maintenant dans tous leurs privilèges les représentants de la classe élevée, dont il avait su forcer les portes. C'était bien mal connaître les mobiles de son activité, qui l'emportait au point qu'on lui souhaitait un « caveçon » pour refréner son ardeur (2).

De tous les vastes projets que Belle-Isle pouvait concevoir, le plus téméraire, à coup sûr, était une refonte complète de l'armée française. L'organisme ne répondait plus à la nouvelle situation politique du royaume et lorsque, dans le milieu militaire, certains esprits comprenaient la nécessité d'une évolution des idées en matière de recrutement et de tactique, leur initiative s'arrêtait en face d'une organisation désuète mais rigide et, en apparence, impossible à changer non seulement parce qu'elle était basée sur la routine, mais parce qu'elle avait créé trop de privilèges et favorisé trop d'intérêts personnels.

La France de Louis XIV avait porté les coups les plus rudes à la maison d'Autriche mais, sur les ruines de l'Empire, un nouvel état s'élevait dont la puissance ne reposait plus sur la possession d'immenses territoires et sur la force de la diplomatie. La Prusse occupait des domaines morcelés, et les plus étendus étaient constitués par des terres pauvres et lointaines. On ne pouvait l'atteindre en faisant des sièges de places fortes, et on n'aurait pu dicter la paix en entrant dans sa capitale. La résidence du Gouvernement n'était pas à Sans-Souci ;

(1) A la suite de la nomination de Belle-Isle à la dignité de duc et pair, Barbier s'écrie : « Ainsi voilà le petit-fils du grand Fouquet, à qui M. Colbert voulait faire couper la tête, bien plus illustre pour l'avenir que les descendants de ce même M. Colbert ! » (*Journal de Barbier*, mai 1749, t. IV, p. 368). Lorsque Belle-Isle reçoit le bâton de maréchal, le marquis d'Argenson fait des réflexions identiques : « Si ce pauvre M. Fouquet, son aïeul maternel, pouvait savoir cela dans l'autre monde, quelle joie, quelle surprise, lui qui fut si ambitieux et si malheureux ! » (*Mémoires du marquis d'Argenson*, 1741, t. III, p. 270).

(2) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 69.

Frédéric II campait au milieu de ses troupes aussitôt que la situation menaçait d'être grave. L'ennemi n'était plus un Etat, c'était une armée qui n'attendait pas la lutte, mais qui la portait sans crainte chez ses adversaires.

Les conditions de la guerre avaient changé, ses méthodes n'étaient plus les mêmes, elle exigeait de nombreux effectifs, une instruction très forte, une mobilité plus grande et surtout, elle durait longtemps. C'est pourquoi Belle-Isle voulait que l'armée fût allégée de tous ses convois inutiles, en refrénant le luxe de ses généraux et en la faisant vivre sur le pays ; la continuité de l'effort ne pouvait être assurée qu'en laissant à la tête des divisions des chefs éprouvés et désormais responsables. L'instruction de la troupe n'était possible qu'avec des cadres pleins d'entrain, à l'abri de la gêne et de la misère. Enfin, il fallait trouver de nouvelles ressources en hommes, et pour cela changer de recrutement. Cette partie de la tâche était difficile à réaliser en pleine guerre ; Belle-Isle en amorça l'exécution lorsqu'il reconstitua les armées d'Allemagne en 1758, mais il en poursuivit constamment l'étude, et le dernier ouvrage de sa vie sera le recrutement des contingents par l'autorité royale, sans intermédiaires, réforme la plus importante et premier embryon d'une organisation adaptée aux transformations politiques et sociales qui préparent l'avènement des temps nouveaux.

CHAPITRE VIII

Sandershausen et Lutterberg

La nomination de Contades. — Idées de Belle-Isle sur l'offensive et sur les relations du Gouvernement avec les chefs d'armées. — Etat des régiments d'Allemagne. — Difficultés du Pouvoir central. — La Question d'un premier ministre. — Contades reprend l'offensive. — Retraite des Hanovriens vers la Meuse. — Le Prince de Soubise. — Son offensive en Hesse. — Combat de Sandershausen. — Ferdinand de Brunswick repasse sur la rive droite du Rhin. — Le Corps auxiliaire saxon. — Indiscipline de l'armée française. — Inaction de Soubise et de Contades. — Découragement de Bernis. Exhortations de Belle-Isle à Contades et à Soubise. — Bataille de Lütterberg.

Le départ du comte de Clermont soulagea l'armée tout entière, mais la nomination de Contades fut accueillie sans enthousiasme. Entre les deux généraux, cependant, le contraste était complet. Clermont n'avait été qu'un amateur ; Contades, parmi les professionnels, pouvait revendiquer les états de service les plus sérieux, sinon les plus brillants. Enseigne à seize ans, il n'était colonel qu'à trente, après avoir passé cinq ans dans chacun des grades de lieutenant et de capitaine. Blessé à la bataille de Parme, au cours de la campagne de 1734, il avait depuis, pacifié la Corse, assisté à la bataille de Dettingen, commandé la réserve à Raucoux et la première ligne de l'infanterie à Hastenbeck (1). En 1758, il avait cinquante-quatre ans et beaucoup d'expérience, mais si ses talents militaires pouvaient être discutés, son impopularité ne laissait aucun doute.

(1) *Chronologie militaire de Pinard.*

Ses amis semblaient s'excuser en prenant sa défense : « M. de Contades, écrit Chevert, est un homme fort sage, qui se connaît la tête bonne, et n'admet dans sa confiance que M. de Guerchy » (1). Il est donc curieux de connaître l'opinion qu'en a Guerchy, elle est bien réservée : « A l'égard de M. de Contades, je pourrais être suspect sur son compte, étant fort de ses amis, mais cependant, je ne m'aveugle pas ordinairement sur ce qui les regarde, aussi me garderai-je bien de le juger dans le poste qu'il va remplir : *tel brille au deuxième rang, qui s'éclipse au premier* (2). Aussi on ne peut pas encore prononcer sur ce qu'il sera comme général. Il a le sens fort droit, une bonne tête et très froide, la probité la plus exacte et les sentiments du meilleur citoyen avec l'usage de ce métier-ci qu'il a beaucoup pratiqué. Tout cela me donne beaucoup d'espérance... » (3). Si Voyer exagère très probablement lorsqu'il nous montre Contades installé dans Recklinghausen et ne pouvant trouver le camp de son armée, tous les autres témoignages confirment ce jugement qu'il porte sur la manière de vivre du nouveau général : « Egalement taciturne et sédentaire, il se montrait si peu, que les officiers particuliers le connaissaient à peine et les soldats point du tout : il en résultait qu'il n'était ni aimé, ni estimé des troupes dont il n'eut jamais la confiance » (4). Un officier des corps de troupe se fait le porte-voix des mécontents : « C'est M. de Contades qui commande en attendant mieux ; les troupes paraissent fort mortifiées d'être sous ce général » (5).

Ces caractères si froids et si distants réussissent bien rarement dans l'armée française. Il faut qu'ils puissent montrer de réels talents militaires pour se faire pardonner leur rigorisme. Or, Contades ne pouvait prétendre à la réputation d'un grand général, et la présence à ses côtés de Chevert et de Saint-Germain faisait naître dans tous les esprits, une compa-

(1) Chevert à Belle-Isle, Clessen, 13 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-321).

(2) Souligné dans le texte.

(3) Guerchy à Belle-Isle, Königsdorf, 8 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-209).

(4) Mémoires de Voyer, août 1758 (Fonds de Suède, vol. 42).

(5) Mopinot à Mme de X..., Cologne, 8 juillet 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 199).

raison qui tournait forcément à son désavantage. Belle-Isle en était gêné plus que tout autre, puisqu'il écrivait à Duverney cette phrase bien significative : «... Il n'a pas été en notre pouvoir d'obtenir du Roi que le commandement général fût donné à celui que vous en croyiez le plus digne. Il faut espérer que celui à qui il est dévolu par ancienneté, faisant déjà tout le cas du mérite, cette personne prendra ses conseils et agira de concert... » (1). Par ancienneté ! ces deux mots résumaient toutes les discussions du conseil. Le choix d'un général était impossible avec les intrigues et les cabales, avec la susceptibilité des vieux généraux et l'appui qu'ils trouvaient à la Cour.

Un point, du moins était hors de doute : Contades avait une longue pratique du métier des armes et son grade de lieutenant-général le subordonnait forcément au Maréchal, ministre de la Guerre. La tâche de Belle-Isle était grandement facilitée par le départ du comte de Clermont ; il l'accomplit avec sa fougue habituelle et se reprit à vivre. Jamais sa correspondance ne fut aussi lumineuse malgré ses infirmités et ses insomnies continuelles : « Je connais votre zèle pour le Roi et la chose publique et votre cœur de citoyen, écrivait-il à Duverney, le mien, quoique pénétré de douleur et d'amertume, ne m'empêche point de me livrer quatorze ou quinze heures par jour au travail, quoique je n'aie encore pu rattrapper le sommeil » (2). Et, sans perdre un moment, il trace à Contades les grandes lignes du nouveau plan de guerre.

« Je compte que M. le comte de Clermont, avant de partir, vous remettra les dépêches que je lui ai écrites qui concernent les intentions que le Roi a toujours eues de combattre l'en-

(1) Belle-Isle à Paris-Duverney, 6 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-158). — Saint-Germain était le candidat de Paris-Duverney lorsqu'il fut question de remplacer le comte de Clermont. Crémille aurait été favorable à ce choix au Conseil rassemblé chez Belle-Isle. « M. du Verney mit toute la force du patriotisme pour faire agréer celui que toute l'armée demandait. M[me] de Pompadour arriva et on fit retirer M. du Verney dans un cabinet où elle vint le joindre au bout d'un quart d'heure : *Bonjour, du Verney*, lui dit-elle, *comment vous portez-vous? Avec une médecine dans le ventre*, répondit-il ; mais ce n'est *pas là qu'est mon plus grand mal, c'est ici*, en montrant sa tête. La marquise craignant sans doute qu'il n'insistât de nouveau, répliqua : *Je n'ai pas le temps de m'arrêter, le Roi m'attends, et je m'en vais* » (*Correspondance de Saint-Germain et de Paris-Duverney*, t. II, p. 29).

(2) Belle-Isle à Paris-Duverney, 9 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-160).

nemi, toutes les fois que cela sera possible, de chercher tous les moyens de l'attaquer... » L'objectif de Contades est nettement défini : c'est l'armée du prince Ferdinand ; Belle-Isle évalue sa force à 41.000 hommes et 6.000 chevaux, mais, d'après les états envoyés par Cornillon au lendemain de Krefeld, l'armée de Contades s'élève encore à 39.517 combattants et 12.000 chevaux. La partie reste égale et le ministère mettra tout en œuvre pour donner à Contades les moyens de reprendre l'offensive (1).

Est-ce à dire qu'il faudra se contenter de simples démonstrations comme autrefois, de feintes et de menaces ? Belle-Isle n'envisage l'offensive que sous sa forme la plus concrète, la bataille, et voici qui le montre bien : « J'aime beaucoup mieux, si le prince Ferdinand se met dans les plaines, que vous alliez au devant de lui, que d'être attaqué, car outre la supériorité de votre cavalerie qui vous donnerait le moyen de l'envelopper, l'agresseur est le maître des dispositions et quand M. le prince Ferdinand le sera, élevé par le Roi de Prusse, il vous fera des montres fausses pour faire tout son effort avec les deux tiers de son armée contre une de vos ailes, ou sur votre centre » (2). Mais, pour se donner toutes les chances de succès, le corps de Soubise, fort de 30.000 hommes auquels viendront s'ajouter 6.000 Würtembergeois et 1.500 chasseurs de Fischer, marchera par la Hesse et ravagera le pays de Hanovre et de Brunswick (3).

Quelles seront les relations du Général en chef et du Ministre ? Belle-Isle a soin de les préciser en donnant à la question du haut commandement une solution qui parait devoir rester toujours applicable : « C'est à vous, Monsieur, qui êtes sur les

(1) « J'avais envoyé de Metz 100 milliers de poudre et 100 milliers de plomb, ce qui, je crois, a été arrêté à Coblentz, ainsi qu'une très grande quantité d'avoine. Nous ne vous laisserons pas manquer de farine ni de riz et, s'il y avait assez de bateaux, je vous enverrais aussi du foin des Evêchés et de la Lorraine, mais ce qui presse le plus est que vous ayiez un pont sur le Rhin. J'ai fait descendre celui que nous avions à Oppenheim à Mayence dans cette intention » [Belle-Isle à Contades, 3 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-73)]. — 3.000 cavaliers et soldats vont partir de Sedan pour rejoindre l'armée. Des munitions partent de Metz [Belle-Isle à Contades, 17 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-27)].

(2) Belle-Isle à Contades, 10 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-254).

(3) Belle-Isle à Contades, 3 juillet 1758, *loc. cit.* : le même à Pâris-Duverney, 9 juillet 1758, *loc. cit.*

lieux, à former votre plan et à prendre votre parti relativement, suivant les circonstances et les nouvelles momentanées en vous tenant dans une correspondance journalière et bien suivie avec M. le prince de Soubise. De ma part, je pourvoie avec grande attention à tous vos besoins et à toutes les demandes que vous me ferez. Il est certain qu'il faut que le Général soit le maître de ses mouvements. Je pense, plus que qui que ce soit, que l'on ne commande point une armée de Versailles. Tout ce que peut et doit faire le Ministre est de faire connaître au Général quel est l'objet politique et militaire et la façon de penser du Roi » (1).

Le Général avait donc les mains libres, et son initiative pouvait se donner libre carrière. On ne lui demandait qu'une chose : reprendre la marche en avant, rejeter l'ennemi sur la rive droite du Rhin, et laver l'affront de Krefeld. Quels moyens avait-il à sa disposition? L'infanterie, péniblement remise en état avant le passage du Rhin par l'armée hanovrienne, avait, à la suite d'un mois d'opérations, vu tomber son effectif de près de 10.000 hommes, si l'on tient compte des soldats tués le 23 juin. Sur le papier elle comptait 53.224 hommes desquels il fallait défalquer 1.989 absents, prisonniers ou déserteurs, 5.837 hospitalisés, 496 convalescents, soit un déchet total de 8.322 hommes. Les bataillons les plus favorisés conservaient 5 à 600 soldats dans le rang ; les plus éprouvés étaient réduits à 300, parfois à moins (2). La situation de la cavalerie était plus grave encore. Ses 38 régiments (non compris les dragons) n'avaient que 10.618 cavaliers en état de combattre avec 10.122 chevaux et 100 sabres à peine par escadron (3). Pour la première fois, on appliqua le règlement sur les divisions. Chacune de ses deux lignes comprenait

(1) Belle-Isle à Contades, 23 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-157).

(2) *La Marine* a 482 hommes à l'hôpital ; *la Couronne* 276 ; *Touraine* 228 ; *Champagne* compte encore 2.448 présents ; *le Roy* 2.400 ; *Navarre* 2.236 ; *Picardie* 2.015. Par contre, le bataillon de *Royal-Roussillon* n'a plus que 237 hommes ; *Cambrésis* 289 ; *Cosne-Artillerie* 184 [Situation d'effectif au 31 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-336)].

(3) Le régiment le plus fort, *Colonel-Général* (3 escadrons), a 410 cavaliers en état de combattre. Parmi les autres régiments, tous à 2 escadrons, *Saint-Jal* a 191 cavaliers, *Aquitaine* 181. Les Carabiniers, après les charges de Creveld, ne disposaient plus que de 854 hommes, soit 80 par escadron [Situation d'effectif au 31 juillet 1758 (Correspondance générale, 3480-16)].

une division d'infanterie et deux divisions de cavalerie. La division d'infanterie avec trente ou quarante bataillons était beaucoup trop lourde. la division de cavalerie, de dix-huit escadrons était au contraire plus maniable. La réserve était formée par les dragons (20 escadrons), les Carabiniers (10 escadrons), les grenadiers (12 bataillons), l'artillerie (3 bataillons), les troupes légères (12 escadrons de hussards, la Légion Royale et les Volontaires des Flandres). Au total, l'armée comptait 93 bataillons et 17 escadrons (1).

Mais les cadres de l'état major général et de l'état major de l'armée dépassaient de beaucoup les besoins du commandement. Contades avait sous ses ordres 23 lieutenants généraux et 39 maréchaux de camp ; le maréchal général des logis, Monteynard, était entouré de 19 aides-maréchaux, le maréchal général des logis de la cavalerie, Fumel, avait de même 11 aides-maréchaux et le major général de l'infanterie, Cornillon, 15 aides-majors (2).

Les intentions du Gouvernement étaient bien fixées ; le Ministère les compléta par des instructions plus détaillées à la suite d'un échange de vues entre Belle-Isle, le maréchal d'Estrées et l'inévitable Duverney. L'Armée du Rhin devait s'appuyer sur Cologne et, de là, se porter en avant sur l'Erft, premier objectif de la marche. Le corps de Soubise appuierait ce mouvement en partant le 10 juillet de Hanau pour Marburg et Cassel. Dans le cas où le prince Ferdinand se porterait vers les Pays-Bas, l'Armée du Rhin l'attaquerait en flanc, tandis que le duc de Castries, avec 9 escadrons et 3 bataillons rassemblés sur la Demer, le contiendrait de front ; les troupes du camp de Dunkerque, sous le commandement de Graville, se tiendraient prêtes, soit à repousser un débarquement de la flotte anglaise, soit à renforcer le duc de Castries en cas de besoin (3). Contades possédait ainsi les éléments de sa mission : reprendre l'offensive en gardant en

(1) Situation d'effectif au 20 août 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(2) Situation nominative, août 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(3) Points discutés dans la Conférence du 6 juillet (Correspondance générale, 3478-144). — Belle-Isle à Contades, 7 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-185 et 186).

main toute son armée ; la Hesse deviendrait un théâtre d'opérations secondaire ; quant aux Pays-Bas, on les protégerait avec un minimum de forces. L'essentiel était d'attaquer Ferdinand de Brunswick et de reconquérir la rive gauche du Rhin (1).

*
**

La défaite de Krefeld avait jeté le Gouvernement dans le plus cruel embarras. L'opinion publique n'attaquait pas seulement le comte de Clermont ; Mme de Pompadour était mise en cause et rendue responsable de tous les échecs (2) ; le choix de Contades n'était ratifié ni par le public, ni par l'armée (3), et la reddition de Düsseldorf avait excité l'indignation générale autant, sinon plus que la journée de Krefeld où, somme toute, le soldat s'était montré courageux et plein d'entrain. On publiait partout que Belle-Isle, après avoir perdu son fils, ne songeait qu'à prendre sa retraite (4).

De gros soucis d'ordre financier, menaçaient le Gouvernement qui recourait aux expédients en usage pour combler son déficit : le don gratuit, l'emprunt, l'impôt nouveau (5). Louis XV envisage lui-même une réforme de sa maison, une réduction des écuries et des équipages de chasse et, chose plus grave à ses yeux, l'arrêt des constructions entreprises. Il

(1) Sous l'influence de la Cour de Vienne, préoccupée surtout de la conservation des Pays-Bas, Choiseul conseillait de remplacer sur le Mein le corps de Soubise par les troupes saxonnes, würtembergoises et palatines, « le Ministère de l'Empire pensant que pour intimider nos ennemis et soutenir nos alliés... il est nécessaire d'avoir un corps respectable à Hanau, qui est le centre de l'Allemagne ». Choiseul demandait que l'armée du Rhin détachât 2.500 hommes dans les Pays-Bas. Le ministère, fort heureusement, n'écouta pas cet avis [Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 3 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-55)].

(2) Mme de X... à Mopinot, Paris, 5 juillet 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 197).

(3) « Mme la Maréchale d'Estrées fit hier ses remerciements comme femme de ministre. Plût à Dieu qu'elle les eût faits comme femme de général ; c'est un sentiment unanime dans toutes les troupes que de voir notre armée du Bas-Rhin commandée par le maréchal d'Estrées » (*Journal de Luynes*, 10 juillet 1758, t. XVII, p. 10)].

(4) Mme de X... à Mopinot, Paris, 5 juillet 1758, *loc. cit.*

(5) En juin, les huissiers priseurs avancent 1.200.000 livres. En août, les Génois prêtent 50 millions à 5 %, gagés sur une augmentation d'impôt de dix sous par livre de tabac. En septembre, le Roi emprunte 20 millions à tous les titulaires des charges. Paris est taxé à 1.200.000 livres d'octroi, etc.

renonce à ses voyages de Compiègne et de Fontainebleau qui se soldent chacun par une dépense d'un million, mais bientôt ses bonnes résolutions fléchissent devant les supplications des bénéficiaires, et tout se résume à l'économie ridicule du café, du chocolat et des sirops qu'on offrait jadis à toute heure du jour dans le palais de Versailles (1). Au mois de septembre, la panique se déclare. On emprisonne sept individus qui font courir le bruit d'une résurrection du système de Law (2). Le Gouvernement est débordé. Le Conseil d'Etat arrive à prévoir des solutions extrêmes.

La France connaît alors un des moments les plus critiques de son histoire. Le pouvoir législatif n'existe pas, le pouvoir exécutif se dérobe sous la personnalité fuyante, insaisissable de Louis XV. Le Conseil d'Etat donne seulement des avis ; les sanctions sont prises par le Roi sous l'influence de Mme de Pompadour ou d'un ministre lequel agit souvent sans en informer ses collègues. Nulle coordination dans les efforts, pas d'unité dans la direction des affaires et, ce qui devient plus grave, absence de responsabilité, voilà tout le bilan du Gouvernement des coteries pendant le XVIIIe siècle.

Quel que soit le régime, du moment que le chef de l'Etat n'exerce pas en personne le pouvoir absolu, la présence d'un premier ministre est une nécessité nationale. Marie-Thérèse avait Kaunitz : en France « la Marquise, sans en avoir le titre, était effectivement le premier ministre du Roi et elle ne pensait pas que S. M. dût suivre l'exemple de l'Impératrice » (3). Choiseul aurait écrit à Louis XV pour le supplier de déléguer à Bernis de pleins pouvoirs. Ce dernier, par modestie ou par habileté, donna le nom du Maréchal : « Je proposai le maréchal de Belle-Isle, à cause de son expérience ou tel autre que S. M. voudrait choisir, et je me donnai l'exclusion ; j'ajoutai qu'à la paix, le Roi rétablirait la forme ordinaire de son gou-

---

(1) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 37. — Bernis avait proposé d'établir des commissions chargées de réduire les dépenses. Après quatre mois de travail, on établit la possibilité d'économiser six millions sur la maison du Roi : « Tous les valets, toutes les charges crièrent et cette réforme qui en amenait encore d'autres se réduisit à une centaine de mille écus que le Roi voulut bien retrancher » (*Mémoires de Bernis*, t. II, p. 81).

(2) Mme de X... à Mopinot, Paris, 3 septembre 1758, *loc. cit.*, p. 222.

(3) *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 46.

vernement. J'écrivis en même temps à Mme de Pompadour... » La Marquise ne transmit pas la lettre au Roi « parce qu'elle était sûre qu'elle lui déplairait » ; très mortifié de l'échec de sa tentative, Bernis reprit son papier et le brûla (1). Le ton de ses mémoires laisse deviner un désappointement qui n'aurait pas été bien amer, si le choix de sa personne pour la première charge de l'Etat n'avait été mis en question (2). Quoiqu'il en soit, les événements suivirent leur cours habituel et le jeu des influences continua, comme autrefois, à dominer les intérêts essentiels du pays.

Le dernier ordre signé par Clermont avait fait rétrograder l'armée sur Münichsdorf, près de Cologne (3), où les troupes arrivaient par une pluie battante qui, depuis deux jours, empêchait les soldats de faire la soupe en plein air (4). De l'armée adverse on ne savait rien de certain, sinon qu'elle devait camper entre Wassemberg et Gladbach et que le corps du prince de Holstein (21 escadrons, 3 bataillons) la couvrait au sud (5). Au moment où Clermont remettait son commandement, l'armée française était acculée à la ville de Cologne où le corps de la place et la tête de pont récemment ébauchée à Deutz, manquaient d'artillerie (6). Düsseldorf venait de capituler et la garnison palatine, après sa courte résistance, apportait à nos troupes un élément de faiblesse beaucoup

---

(1) *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 46, 66, 81.

(2) D'après Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, le mémoire serait bien parvenu jusqu'au Roi. Bernis représentait « que dans les temps difficiles, il fallait qu'il y eût, pour le bien des affaires, un point central (c'est son mot) où tout aboutisse. Madame ne voulait pas se charger du mémoire : il insista malgré qu'elle lui eût dit : *Vous vous perdez.* Le Roi jeta les yeux dessus, répéta : *Point central, c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre.* Madame l'excusa et lui dit que cela pouvait regarder le maréchal de Belle-Isle : *Ne va-t-il pas être cardinal?* dit le Roi, *et voilà une belle finesse : il sait bien que, par sa dignité, il forcera les ministres à s'assembler chez lui et M. l'Abbé sera le point central* » (*Mémoires de Mme du Hausset*, page 122).

(3) Clermont à Belle-Isle, Nippès, 5 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-122).

(4) Cornillon à Belle-Isle, Münichsdorf, 6 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-150). Le village de Münichsdorf est devenu le faubourg de Müngersdorf, à l'ouest de Cologne.

(5) Renseignements du 6 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-209).

(6) Clermont à Belle-Isle, Münichsdorf, 7 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-157). — Lamy du Châtel à Belle-Isle, Münichsdorf, 7 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-177).

plus qu'un renfort de quelque valeur (1). Toute la rive gauche du Rhin obéissait aux coureurs ennemis ; de simples détachements sommaient Wesel d'ouvrir ses portes ; dans les villages, on enlevait tous les hommes pour les incorporer de force dans l'armée hanovrienne (2).

Le premier acte de Contades fut de prescrire la marche en avant. Le 13 juillet, l'armée, après avoir laissé dans Cologne une garnison importante (3), se dirigea sur l'Erft en sept colonnes parallèles, couvertes à droite par la division de dragons, à gauche par les troupes légères (4).

L'armée s'éclairait mal. Contades ayant pris comme objectif les hauteurs de Bedburg sans se préoccuper de l'ennemi, reçut bientôt l'avis que des forces hanovriennes importantes se trouvaient sur son flanc droit. Chevert qui marchait à la tête de l'aile droite se hâta d'occuper le Welckemberg avec les brigades de Picardie, Navarre, Auvergne, Belzunce, de la cavalerie et du canon. Le reste de l'armée qui s'était déjà déployé dans la direction du Nord, dut faire face à droite et ne termina son mouvement qu'à cinq heures (5). Contades n'osa pas entamer l'action : la nuit était proche, la pluie et la boue des chemins avaient rendu la marche très pénible. Le prince Ferdinand, se voyant devancé par la cavalerie de Chevert sur les hauteurs du Welckemberg (6), essaya, mais en vain, de rassembler son infanterie disséminée ; certains détachements avaient formé les faisceaux et se reposaient ; les hautes récoltes empêchaient la liaison, la grosse artillerie était encore assez loin en arrière (7).

(1) On dut faire camper les huit bataillons palatins en dehors du gros de l'armée, pour leur éviter les insultes des troupes françaises [Cornillon à Belle-Isle- Münichsdorf, 10 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-247)].

(2) Castella à Belle-Isle, Wesel, 10 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-249).

(3) Cologne : *Conty* (2 bataillons), *Cambrésis* (1 bataillon), *Royal-Roussillon* (1 bataillon), 3 bataillons de milice ; Dentz : l*a Marck* (2 bataillons), *Royal-Lorraine* (2 bataillons), *Brancas* (2 bataillons), *Vastan* (2 bataillons), *Périgord* (1 bataillon), *Foix* (1 bataillon), 1 régiment de dragons [Torcy à Belle-Isle, Cologne, 13 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-323)].

(4) Contades à Belle-Isle, Münichsdorf, 12 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-302).

(5) Rapports du 14 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-220 et 221).

(6) « La cavalerie ne se déploya pas suffisamment à temps pour s'emparer des hauteurs » [Ferdinand de Brunswick à Frédéric II, 23 juillet 1758 (Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 432)].

(7) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, p. 361.

En un mot, la surprise de l'armée hanovrienne était complète et le prince Ferdinand était loin de s'attendre au retour offensif d'un adversaire qui jusqu'alors n'avait cessé de reculer. L'occasion eût été belle de transformer une simple escarmouche en victoire définitive (1). Le général hanovrien, trop heureux de s'en tirer à si bon compte, profita de la nuit pour dérober sa retraite vers Düsseldorf, en laissant à la division du marquis d'Armentières une centaine de prisonniers, plusieurs fourgons de vivres et une pièce de canon. Malgré les conseils de Chevert, Contades n'avait pas voulu s'engager. Le lendemain, Chabò reçut l'ordre de garder le contact avec les troupes légères, mais les ennemis étaient loin et la journée du 15 n'amena pas de résultat. Le 16, toute l'armée s'arrêta pour la distribution des vivres (2).

L'engagement du 14 juillet n'en constituait pas moins un événement de haute portée. Enfin, le charme était rompu, l'armée sortait de son inaction, l'ennemi battait en retraite. Les soldats reprenaient courage. A coup sûr le général en chef ne s'était pas montré des plus entreprenants, mais on louait son calme et son sang froid ; la précision de ses ordres laissait préjuger un chef plein d'expérience ; on lui faisait crédit, et Guerchy demandait aussitôt qu'on lui donnât le bâton de Maréchal « pour lui conférer plus d'autorité sur un corps d'officiers qui est porté à la critique et au blâme » (3).

Ce léger succès aurait dû pousser Contades à profiter du premier élan. Belle-Isle ne cessait de l'engager à livrer bataille avant que l'armée adverse pût recevoir un renfort de troupes anglaises, dont le débarquement à Emden était prévu d'un jour à l'autre (4). La prise récente de Düsseldorf ouvrait malheureusement le champ à toutes les hypothèses pour un esprit trop enclin à vouloir les envisager. Ferdinand de Brunswick ne profiterait-il pas de cette place pour repasser sur la rive

---

(1) De Peyre à Bourgade, Frauweiler, 15 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-218).

(2) Rapport du 14 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-328). — Chevert à Belle-Isle, Frauweiler, 15 juillet (Correspondance générale, 3478-351).

(3) Guerchy à Belle-Isle, Frauweiler, 15 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-352).

(4) Belle-Isle à Contades, 19 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-90).

droite ? Se porterait-il au contraire du côté de Wesel ? Contades restait dans l'expectative et Monteynard, son chef d'état-major, n'osait pas l'aiguiller vers les solutions hardies (1). En vain, le Maréchal lui représente-t-il qu'il exagère la force de l'armée hanovrienne (2), et que le corps anglais de débarquement ne peut dépasser 5.000 hommes alors que les Saxons, au nombre de 10.000, sont sur le point d'arriver à Cologne (3) ; Contades reste sur la ligne de l'Erft, face à l'armée ennemie, il prépare un coup de main de Chevert sur les communications du prince Ferdinand et tente vainement de détruire le pont de Düsseldorf, mais il ne veut pas s'engager, tant que le corps de Soubise, en marchant sur la Hesse, n'achèvera de lui donner toutes les chances de réussite (4).

De part et d'autre, les armées se réorganisaient, mais bien des indices pouvaient donner à Contades la confiance nécessaire pour engager, sans plus tarder, une action sérieuse. Le prince Ferdinand renvoyait à Mörs ses équipages, enlevait de Düsseldorf le matériel transportable et, finalement, évacuait presque toute la garnison de cette ville, après avoir jeté dans le Rhin la grosse artillerie (5). Seulement, pour attaquer l'ennemi campé sur la rive gauche de l'Erft, il fallait exécuter un passage de rivière, opération décrite et discutée dans tous les traités de tactique à cette époque, mais jugée bien périlleuse lorsqu'on passait du domaine de la spéculation à la réalisation pratique. Engager un combat dans de pareilles conditions n'était prudent ni pour l'armée française, ni pour les Hanovriens. Chevert lui-même l'affirmait et, cependant, il était parmi nos généraux le plus audacieux et le moins esclave de la routine (6).

(1) Monteynard à Belle-Isle, Frauweiler, 15 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-353). — Contades à Belle-Isle, Frauweiler, 16 et 18 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-9 et 66).

(2) Contades l'évalue à 39.850 fantassins et 6.240 cavaliers [16 juillet 1758 (correspondance générale, 3479-10)].

(3) Belle-Isle à Contades, 20 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-125).

(4) Contades à Belle-Isle, Frauweiler, 19, 23 et 24 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-83, 178 et 192). — Guerchy à Belle-Isle, Franweiler, 23 juillet 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(5) Rapports de Lamy du Châtel, Frauweiler, 21 juillet 1758 (Fonds de Suède 41-225). — de Plainchamps, Frauweiler, même date (Correspondance générale, 3479-140).

(6) Chevert à Clermont, Frauweiler, 21 juillet 1758 (Fonds de Suède, 41-223).

Malgré tout, on ne pouvait plus guère différer la reprise de la marche. Le corps de Soubise envahissait la Hesse, l'armée suédoise, après de longs mois d'attente, esquissait un mouvement offensif et le vieux Champeaux, ministre du Roi à Schwerin, ne parlait de rien-moins que de sa jonction avec les troupes françaises (1). Contades résolut de s'ébranler à son tour, mais avec une idée de manœuvre et non pas une idée d'attaque. Chevert, passant à Cologne sur la rive droite du fleuve essayerait d'entrer par surprise à Düsseldorf et de là se porterait sur Rees pour détruire les seuls ponts qui permettaient à l'armée hanovrienne de communiquer avec l'arrière pays. L'ennemi, devant cette menace, ne manquerait pas de battre en retraite.

Ce plan était logique et sa réussite pouvait être considérée comme certaine, mais encore fallait-il observer les règles élémentaires d'exécution. L'armée principale devait prononcer une offensive décidée pour donner le change à l'adversaire ou tout au moins pour retenir la majeure partie de ses forces. Chevert, pour mener à bien son entreprise, aurait besoin d'un effectif assez fort et surtout de bataillons aguerris, légers, bien entraînés. Enfin, il fallait garder le secret le plus absolu sur les opérations projetées pour ne pas laisser au prince Ferdinand la possibilité de manœuvrer sur les lignes intérieures. Aucune de ces conditions ne fut réalisée.

Le 25 juillet, l'armée hanovrienne se repliait sur Wickrath. Contades la suit de loin, ne laissant au contact que les troupes légères. Sur les intentions du prince Ferdinand, il ne sait rien. L'ennemi cherchera-t-il à repasser le Rhin? ne tentera-t-il pas au contraire de franchir la Meuse et de porter la guerre dans les Pays-Bas? Dans l'incertitude, Contades se résout à le précéder vers Emmerich et Rees. Si Chevert réussit à s'emparer de Düsseldorf, l'armée hanovrienne sera bloquée sur la rive gauche (2). Mais la marche est lente et le 28, Contades change d'idée, il se dirige sur Erkelenz pour marcher dans les traces

(1) Champeaux à Belle-Isle, Schwérin, 23 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-159 *bis*).

(2) Contades à Belle-Isle, Garzweiler, 26 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-253).

de l'ennemi (1). Il apprend là que Ferdinand de Brunswick s'est porté sur Rüremonde, où Saint-Germain le talonne avec trente compagnies de grenadiers, cinq cents chevaux et les troupes légères. Mais Contades ne pense pas que l'armée hanovrienne songe à traverser la Meuse (2). Belle-Isle partage cette opinion qu'il appuie sur des raisons convaincantes : Le prince Ferdinand n'a pas d'équipage de siège et ses approvisionnements sont à Xanten, sur le Rhin. Serait-il assez maladroit pour se laisser couper la route de l'Allemagne, alors qu'un renfort anglais va débarquer à Emden ? (3).

La ruse du prince Ferdinand est éventée (4). Il semble donc que Contades profitera de cette fausse manœuvre pour devancer l'armée adverse. On vient de perdre deux jours à Erkelenz ; pourtant en marchant bien, l'armée peut arriver à temps entre Emmerich et Wesel. Mais au lieu de recevoir l'ordre de se remettre en route, elle apprend qu'elle fera séjour le 31, à Dalen, pour toucher les distributions (5).

Le 1er août, Contades arrive à Gladbach, et les troupes traversent le champ de bataille de Krefeld. On suit toujours l'ennemi pas à pas, sans se compromettre. Le 2 et le 3, l'armée hanovrienne paraît devoir s'arrêter, le prince de Holstein-Gottorp refoule même le détachement léger de Saint-Germain (6). Va-t-on se battre? Contades n'hésite pas à reculer : « Averti de cette manœuvre, ne voulant pas me battre en marche et dans un terrain qui aurait pu ne pas convenir et que je ne connaissais pas, je fis rentrer dans l'ancien camp les colonnes qui commençaient à en sortir. » Toute la mentalité militaire de l'époque est renfermée dans cette phrase (7).

(1) Cornillon à Belle-Isle, Holzweiler, 27 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-276). — Contades à Belle-Isle, Erkelenz, 28 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-287).

(2) Contades à Belle-Isle, Erkelenz, 30 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-333).

(3) Belle-Isle à Contades, 30 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-315).

(4) En France, l'opinion publique fut persuadée que la marche de Ferdinand de Brunswick sur la Meuse avait pour objet de forcer la Hollande à prendre parti dans la guerre [Prieur, Histoire diplomatique de la Guerre (Manuscrits des Affaires étrangères, vol. 568, p. 124)].

(5) Contades à Belle-Isle, Erkelenz, 30 juillet 1758, *loc. cit.*

(6) Contades à Belle-Isle, Dalen, 3 août 1758 (Correspondance générale, 3480-18).

(7) Contades à Belle-Isle, Dalen, 1er août 1758 (Correspondance générale, 3480-44). — Rapport de Plainchamps, Dalen, 2 août 1758 (Correspondance générale, 3480-41).

L'arrière-garde ennemie a obtenu le résultat cherché, l'armée du prince Ferdinand se hâte d'atteindre Wachtendonk, où le pont de la Meuse est défendu par 700 volontaires français détachés par la garnison de Gueldre. Aux approches de la nuit, les Hanovriens forcent le passage (1), repartent le 4, de grand matin, font une étape de neuf lieues, arrivent à Rheinberg et couchent le soir à Xanten (2). Le lendemain, 5 août, Chevert se fait battre à Mehr. Le prince Ferdinand conserve sa liberté de manœuvre ; des marches lentes, de fréquents arrêts, de continuelles tergiversations ont empêché l'armée française d'intervenir en temps utile.

*
* *

Tenu prêt à marcher depuis deux mois, le corps de Soubise groupait autour de Hanau des forces importantes. L'infanterie se composait de 39 bataillons, dont 8 bataillons français et 31 bataillons étrangers, tous réunis par 4, 5 ou 6 pour former 8 brigades. L'artillerie comprenait 1 bataillon, la cavalerie 16 escadrons répartis en 4 brigades, les dragons 4 escadrons. Si le commandant en chef n'avait pas la réputation d'être un grand général, en revanche son état-major était remarquable. Trois noms se détachent au premier plan et masquent la personne très effacée de Soubise. Ce sont le duc de Broglie, de Vault et Bourcet.

Le nom de Soubise n'arrivera jamais à se séparer du souvenir de Rosbach. C'est une tâche à peu près impossible à faire disparaître, car pendant plus d'un siècle, la satire et la caricature se sont acharnées à ridiculiser un général malheureux et une armée qui n'était pas tout à fait responsable de la défaite. Voltaire a peut-être donné son meilleur portrait en estimant qu'il était « un général d'un courage tranquille et ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée » (3) ; Mais il ne faut pas savoir à Voltaire beaucoup de gré de

(1) Renseignements parvenus le 7 août (Fonds de Suède, 41-241).
(2) Journal de l'Armée (Fonds de Suède, 41-228).
(3) Voltaire, *Siècle de Louis XV*, t. II, p. 113.

cette franchise quand on connaît la faveur dont le général jouissait auprès de Mme de Pompadour.

Parmi les hommes du XVIIIe siècle, on ne connaît bien que les personnages de la Cour et les philosophes ; eux seuls intéressent les contemporains, car ils sont tous les jours sur la scène alors que les vrais dirigeants se tiennent dans la coulisse. La Cour et la Ville absorbent l'attention de toute la France et lorsque l'on veut bien penser aux questions militaires, on évoque les deux figures d'un Soubise ou d'un Clermont. Celui-ci chevauche une écrevisse pour marcher au devant du prince Ferdinand, celui-là tâtonne dans la nuit à la recherche de son armée, la lanterne à la main. Ce sont les généraux de Cour.

La naissance de Soubise le prédestinait à jouer ce rôle facile en apparence, et bien ingrat devant l'histoire. Mousquetaire à 17 ans, il se trouvait deux années plus tard capitaine et gouverneur de Champagne, mais il ne quittait pas la personne du Roi, dont il était le favori. C'était alors, paraît-il, « un très honnête garçon » (1). A 25 ans, il est brigadier de cavalerie, à 28, maréchal de camp et, s'il parait dès lors à l'armée, c'est pour y montrer à côté d'une bravoure personnelle incontestable, un manque total d'expérience de la troupe qu'au demeurant il ne commande presque jamais. Une blessure au siège de Fribourg, un stage d'aide de camp auprès de Louis XV, pendant la campagne de Flandres, augmentent son crédit ; mais ses connaissances professionnelles restent vagues (2). Les camps d'Aimeries qu'il va commander en 1753, 1754 et 1755 n'arrivent pas à le familiariser avec la conduite d'un corps d'armée ; le mauvais temps se met de la partie et Soubise, en 1755 s'obstine à « traiter nos troupes comme celles du Pape qui ne sortent pas quand il pleut » (3). Enfin, en 1756 on lui réserve un grand commandement et un an plus tard, il se laisse entraîner dans la déroute de l'armée des Cercles. La journée de Rosbach le ruine dans l'esprit du

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. I, p. 292.
(2) *Chronologie militaire de Pinard.*
(3) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. IX, p. 97.

public et des soldats. Cependant, il ne se décourage pas, la faveur de Mme de Pompadour le soutient, la Cour ne demande qu'à l'excuser et le Roi qu'à lui donner l'occasion de prendre sa revanche.

L'entêtement de Soubise à vouloir assumer les responsabilités du commandement n'a d'égal que sa malechance. Au fond, ne cherchait-il pas surtout à vaincre le mauvais sort ? Il a pour lui, dira-t-on, la naissance et la fortune. A 34 ans, il est duc de Rohan-Rohan et ses revenus sont considérables, mais il se ruine au jeu (1). Ses malheurs conjugaux sont légendaires (2), et des épigrammes peu flatteuses ne lui sont pas ménagées (3). Mais l'accident est fréquent, à la Cour et Soubise lui-même s'est affiché depuis deux ans avec la marquise de l'Hôpital de qui le mari, fort opportunément, commande les troupes du Dauphiné.

L'ambition qui l'empêche de goûter la douceur de vivre lui vient tout naturellement du rang social qu'il tient dans le pays. Chef de l'une des premières maisons du royaume, familier du Roi et de la favorite, sa place n'est pas dans les rangs subalternes. Il n'a d'autre alternative que de commander ou de s'abstenir. Il ne saurait être question pour lui de vocation militaire, sinon il apporterait dans l'exercice de ses fonctions une volonté de s'imposer qui le sauverait de la faiblesse et de la complaisance. Mais sa conduite est « politique et molle », tous ses rapports avec ses inférieurs sont dictés par cette « politesse des Rohan » proverbiale sous l'ancien Régime (4). S'il est indécis, il faut en voir la raison dans « son excessive bonté, sa facilité à sacrifier son opinion à celle des gens qui l'entouraient et l'obsédaient sans

---

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. V, p. 488.

(2) Mme de X... à Mopinot, 9 juillet 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 56).

(3) Parmi tant d'autres, voici la plus courte et la plus ironique :

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère ;
Sa femme en fournirait le bois
Et chacun lui jette la pierre.

(Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 317).

(4) *Mémoires de Bézenval*, t. I, p. 54.

cesse » (1). Lorsque le maréchal de Contades « ne trouve pas à propos de se commettre à une bataille qui, avantageuse, ne produirait aucun effet utile à la fin de la campagne ». Soubise partage cette opinion (2), comme il s'est conformé, sans y souscrire, aux prescriptions néfastes du prince de Saxe-Hildburghausen à Rosbach. Il a tous les défauts des généraux inexpérimentés de son époque, la crainte du risque, le souci de préparer la victoire par une supériorité numérique exagérée, l'habitude, ancrée dans l'esprit, d'attendre, pour se décider, que l'adversaire dévoile ses intentions (3), l'inaptitude et même la répugnance à profiter d'un premier succès pour frapper de grands coups (4). Mais du moins, Soubise ne possède ni l'orgueil incommensurable de Clermont, ni l'entêtement de Contades. La « politesse des Rohan » a tellement émoussé les angles de son caractère qu'il laisse une grande initiative à ses subordonnés ; dans la campagne qui va s'ouvrir, il assume à lui seul, sans secrétaire, la tâche considérable de correspondre avec le Ministre. Il enverra lettre sur lettre et quelles lettres ! certaines ont douze pages ; il les écrira toutes de sa main. Comment lui resterait-il un moment pour agir ? Le duc de Broglie se trouve là fort à propos pour donner l'ordre d'engagement et pour combattre ; Soubise recueillera le bénéfice de la victoire sans fausse honte et sans le moindre scrupule. Et, somme toute, il n'a rien fait pour que ses troupes ne soient pas victorieuses.

Soubise représente l'erreur d'un régime, de tous les régimes, lorsque des questions de personnalités interviennent, lorsque les emplois sont créés pour les hommes et non pas les hommes pour les fonctions essentielles de l'Etat. En relevant les fautes nombreuses du Gouvernement en 1857, Bernis a pu dire avec raison « qu'il était encore plus absurde de commettre le prince de Soubise, connu seulement comme hônnête

(1) *Mémoires de Montbarey*, t. I, p. 181.

(2) Soubise à Belle-Isle, Göttingen, 19 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-34 *bis*).

(3) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 25 août 1758 (Correspondance générale, 3481-138).

(4) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 13 août 1758 (Correspondance générale, 3480-192).

homme, plein de générosité et de noblesse, à se mesurer avec le roi de Prusse pour son apprentissage... » (1).

La mission donnée à Soubise par Belle-Isle se réduisait à quelques mots : il fallait aller à Marburg, puis à Cassel (2). L'invasion de la Hesse remplissait un triple but : le prince Ferdinand devrait se hâter de repasser le Rhin, pour garantir son duché de Brunswick et le Hanovre contre les incursions françaises ; le landgrave de Hesse-Cassel, un de nos plus irréductibles ennemis, cesserait ses armements ; enfin, la forteresse de Rheinfels qui barrait la navigation du Rhin tomberait en notre pouvoir dès que sa garnison serait coupée de Cassel (3).

Soubise prépara la marche de son corps en faisant occuper la place de Friedberg, appelée à devenir un grand dépôt d'approvisionnements (4. L'armée devait s'y rassembler le 12, et, de là, prendre comme premier objectif la petite ville de Ziégenhain où l'arsenal du landgrave fournirait un équipage de siège (5). Une avant-garde assez forte, comprenant 10 bataillons, 4 escadrons de cavalerie, les 2 escadrons de Nassau-hussards et les 4 escadrons du régiment de dragons d'Apchon fut placée sous les ordres du duc de Broglie. On lui adjoignit les chasseurs de Fischer et 10 pièces de parc d'artillerie (6). Cette avant-garde allait, dans l'esprit de Soubise, balayer les premières résistances, enlever Marburg, protéger l'armée contre les incursions de l'ennemi et les coups de main des populations.

Le temps était affreux. Du 12 au 15 juillet, la pluie tomba continuellement et les troupes cantonnèrent dans les villages, mais la discipline était parfaite (7). Devançant le gros d'une

(1) *Mémoires du Cardinal de Bernis*, t. I. p. 393.

(2) Belle-Isle à Soubise, 6 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-164).

(3) Choiseul espérait aussi que ce mouvement amènerait la mésintelligence entre les rois de Prusse et d'Angleterre ; peut-être le Danemark interviendrait-il aussi en notre faveur [Choiseul à Soubise, Vienne, 21 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-159⁴)].

(4) Soubise à Clermont, Hanau, 8 juillet 1758 (Fonds de Suède, 38-166).

(5) Soubise à Belle-Isle, Friedberg, 11 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-264).

(6) De Vault à Crémille, Friedberg, 13 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-316). — Journal de l'Armée de Soubise (Fonds de Suède, 34-94).

(7) Soubise à Belle-Isle, Friedberg, 15 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-365).

étape, le duc de Broglie atteignit Giessen et Lollar sans autre incident qu'une escarmouche légère des hussards de Nassau, le 14 juillet. Le 17, il arrivait à Marburg, abandonné par sa garnison et, trois jours après, l'armée se concentrait à Kirchain pour y prendre un peu de repos, tandis que les chasseurs de Fischer enlevaient Ziegenhain, où la garnison laissait entre leurs mains quatorze pièces de gros calibre et une centaine de prisonniers (1).

L'ennemi se dérobait à toutes les attaques ; il était loin de présenter la force numérique et la cohésion des troupes françaises. Lorsque le landgrave de Hesse-Cassel, revenu dans sa capitale après la retraite de Clermont sur le Weser, puis sur le Rhin, tenta de réorganiser sa petite armée, Ferdinand de Brunswick lui envoya le prince d'Isenburg avec deux bataillons, deux escadrons et un peu d'artillerie pour servir de noyau solide à ses nouvelles formations. A la fin du mois de mai, 7.000 hommes environ étaient enrôlés dans quatre bataillons de garnison, trois compagnies de chasseurs, deux compagnies d'invalides et cinq escadrons. Les officiers surtout faisaient défaut, on dut appeler des officiers retraités, vieux, sans ardeur et sans grande instruction militaire. Le général d'Isenburg jugea plus sage de se replier de Marburg sur Cassel ; grâce à des marches de nuit, il se déroba d'étape en étape et s'arrêta finalement le 22 juillet, sur les hauteurs de Sandershausen, à cinq kilomètres à l'est de Cassel (2).

Le duc de Broglie désespérant d'atteindre l'arrière garde ennemie, prescrivit à Würmser, qui commandait sa pointe, de ne laisser au contact de l'adversaire que de simples patrouilles. Une marche forcée conduirait ensuite l'armée française au camp des Hessois. Dans ce but, il forma sept bataillons de marche à 400 hommes, en prélevant 200 hommes parmi les meilleurs soldats de chacun de ses bataillons. Lorsque, le 22 juillet, les députés de Cassel vinrent le prévenir que le prince d'Isenburg, arrêté sur les hauteurs de Sandershausen, se préparait à reprendre le lendemain la marche sur Minden, le duc

(1) Soubise à Belle-Isle, Holzdorf, 21 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-133).

(2) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 380-383.

n'hésita pas à porter son corps léger et sa cavalerie jusqu'à Niederzwehren, à trois kilomètres au S.-O. de la ville, tandis que le reste de sa division, épuisé par dix jours de marche cantonnait plus en arrière (1). Soubise et l'armée étaient alors à Jesberg et ne songeaient nullement à la bataille (2).

Le duc de Broglie ne croyait avoir affaire qu'à l'arrière-garde hessoise. Précédant le gros de sa division, il entra dans Cassel et dirigea sans plus tarder, les volontaires, les dragons et la cavalerie sur le gué de Bettenhausen et les grenadiers de ses bataillons sur le village de Sandershausen. Deux bataillons de Royal-Deux-Ponts occupèrent Cassel, un troisième bataillon de ce régiment fut chargé de relier la ville aux premiers détachements d'avant-garde, pendant que le reste des troupes arrivait en toute hâte. Diminuée de 2.500 hommes, la division de Broglie n'avait plus guère que 7.000 combattants.

Avant de se réunir à Münden, pour franchir les portes de Westphalie et former le cours du Weser, la Werra et la Fulda sont séparées par un massif montagneux s'abaissant vers la Werra par des escarpements recouverts d'épais taillis, tandis qu'à l'ouest, des bois étendus et fourrés s'opposent à la marche des colonnes. Le prince d'Isenburg avait rangé ses troupes dans une sorte de clairière, en appuyant sa gauche aux bois d'Ellenbach et sa droite aux escarpements de la Werra.

Le terrain qui descend en pente douce du nord au sud, assurait au feu de l'artillerie et de l'infanterie un commandement favorable, et la vulnérabilité des troupes du prince d'Isenburg s'en trouvait diminuée d'autant. Le général avait disposé toutes ses troupes en première ligne, sauf deux compagnies d'invalides ; il ne disposait d'aucune réserve. Mais aussi bien, il ne pouvait craindre un enveloppement et tout l'effort de l'ennemi devrait se porter sur le front. La grande route de Cassel à Münden formait la ligne de retraite naturelle.

(1) Journal de marche du duc de Broglie, 21 et 22 juillet 1758 (Archives supplémentaires, carton 27).

(2) Journal de l'Armée de Soubise (Fonds de Suède, 34-94). — Bourcet, *Mémoires historiques*, t. I, p. 80.

Après quelques coups de canon, le duc de Broglie fit alors une reconnaissance minutieuse de la position adverse et résolut de prononcer une vigoureuse attaque de front en portant son effort sur la ferme d'Ellenbach, vers la gauche de l'ennemi, pour culbuter l'ennemi dans la rivière. L'entreprise était singulièrement hasardeuse, lorsqu'on pense aux faibles moyens dont le duc de Broglie disposait. Il ne pouvait compter que sur 7.000 hommes, car Soubise était à deux journées de marche ; la cavalerie ne trouvait pas de terrain pour se déployer ; l'artillerie n'était pas supérieure à celle de l'ennemi (1), et toutes les dispositions du terrain se tournaient à son désavantage. Il n'y avait qu'une solution : ou bien s'abstenir de combattre, ou bien attaquer de front et sauter à la gorge de l'adversaire.

Le duc de Broglie n'hésita pas à choisir le deuxième procédé. L'infanterie débouchant de Sandershausen et de Bettenhausen en trois colonnes termina son déploiement vers une heure. Les grenadiers du régiment Royal-Deux-Ponts se jetèrent dans les bois d'Ellenbach et les volontaires de Nassau et de Fischer essayèrent vainement de débusquer les chasseurs hessois de l'escarpement de la Werra. L'artillerie de parc, réunie vers la droite en une seule batterie, ouvrit le feu sur toute la ligne adverse, puis, sur l'ordre du duc de Broglie, concentra son tir sur la ferme d'Ellenbach. Le duc prenant la tête des deux régiments suisses de Diesbach et de Waldner (2) dirigea lui-même l'attaque de son aile droite sur ce point, et parvint à débusquer l'ennemi. C'est alors que le prince d'Isenburg résolut de prendre l'offensive pour se donner de l'air et dégager sa gauche.

Au centre, les régiments Royal-Bavière et Royal-Deux-

(1) L'ouvrage du grand état-major allemand, reprenant à son compte l'erreur de Tempelhof, attribua 28 pièces à la division de Broglie ; elle n'avait en réalité que 10 pièces de 4 en dehors de 8 canons de bataillon.

(2) Forces françaises engagées : Brigade de Rohan (Rohan et Beauvaisis, 4 bataillons) ; brigade de Bavière (Bavière et Royal-Deux-Ponts, 4 bataillons) ; brigade de Waldner (Waldner et Diesbach, 4 bataillons) ; chaque bataillon à 400 hommes, 3 compagnies de grenadiers de Royal-Deux-Ponts (150 hommes), volontaires (700 hommes). Cavalerie : Royal-Allemand, Nassau, Wurtemberg, Raugrave (8 escadrons). Dragons d'Apchon (4 escadrons). Chaque escadron à 100 sabres [Situation d'effectifs, 23 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-171)].

Ponts ne gagnaient pas de terrain. A gauche, la brigade de Rohan (Rohan et Beauvaisis) s'était engagée bravement, mais sans cohésion. La ligne ennemie continuait d'avancer. Le duc de Broglie résolut d'arrêter sa marche coûte que coûte en faisant charger la cavalerie ; mais le terrain, à droite et à gauche, s'opposait au moindre déploiement des escadrons. Le duc fit alors ménager de larges intervalles sur sa première ligne et ses huit escadrons s'élancèrent au galop, bousculèrent les premiers rangs de l'infanterie, sans pouvoir l'entamer. Bientôt toute cette cavalerie fit demi-tour sous le feu de la mousqueterie et sous le sabre des dragons hessois qui la prenaient de flanc après avoir jeté le désordre dans les rangs de la droite française.

La confusion était à son comble. Si la cavalerie hessoise ne tardait pas à être à son tour ramenée, par contre, la gauche française faiblissait de plus en plus. Une intervention des dragons d'Apchon n'avait pas produit beaucoup d'effet et les meilleures troupes du prince d'Isenburg s'acharnaient maintenant contre la brigade de Rohan, incapable de se rallier et de contenir le flot des ennemis vainqueurs. Le duc de Broglie comprit alors qu'il ne pouvait plus être question de progresser par les bois d'Ellenbach et de manœuvrer sur la ligne de retraite de l'adversaire. Il fallait parer au plus urgent et se jeter dans la mêlée avec le dernier homme et le dernier cheval.

Il rassembla toute la cavalerie, les dragons et la brigade de Bavière, prit la tête de la colonne et l'engagea sans arrière-pensée contre les bois de la Fulda. L'infanterie n'avait plus de munitions ; dans les cas désespérés cette circonstance est parfois heureuse. Il ne restait aux bataillons que la ressource de charger à la baïonnette. L'élan fut irrésistible ; si les vieux bataillons du prince d'Isenburg firent bonne contenance, les miliciens hessois commencèrent à se débander, à se grouper en essaims irréguliers, prélude certain de la déroute. A sept heures, malgré plusieurs contre-attaques de sa gauche, le prince donna l'ordre de battre en retraite.

Les troupes françaises n'étaient pas en état de poursuivre. Le baron de Traverse, avec 700 volontaires, continua cepen-

dant le mouvement tandis que la division de Broglie campait sur le champ de bataille. Les miliciens hessois refluaient sur Münden en jetant leurs armes et leurs habits (1). Pendant deux jours les volontaires de Nassau gardèrent le contact. De Sandershausen à Göttingen, l'ennemi dut abandonner quatorze pièces d'artillerie sur les seize qu'il possédait (2), 36 officiers et 2.176 hommes prisonniers. Le corps d'Isenburg avait en outre laissé 15 officiers et 203 hommes hors de combat (3).

Les pertes françaises étaient, en tués et blessés, beaucoup plus considérables ; elles atteignaient près de 30 % de l'effectif engagé. L'infanterie accusait 14 officiers tués et 98 blessés, 543 hommes tués et 1.087 blessés. La brigade de Rohan, à elle seule, comptait 824 officiers et soldats mis hors de combat, soit plus de 50 % de son effectif (4). La cavalerie, moins éprouvée, perdait néanmoins 3 officiers tués et 38 blessés, 87 cavaliers tués et 192 blessés ; 336 chevaux étaient hors de combat (5).

La bravoure des troupes était au-dessus de tout éloge ; Royal-Bavière et Royal-Deux-Ponts avaient manœuvré comme à l'exercice » (6). Les autres corps ne montrèrent pas autant de discipline et la cavalerie surtout, à l'exception des dragons d'Apchon, chargea sans cohésion ; elle se plaignit une fois de plus de la mauvaise qualité des sabres. Mais somme toute, les soldats ne méritaient que des compliments. Le duc de Broglie les adressa principalement aux dragons d'Apchon et à l'infanterie « qui a fait des miracles » (7). Les officiers avaient donné l'exemple et payé largement de leurs personnes. Le marquis de Broglie, neveu du général, le prince de Nassau et Puységur, maréchal de camp, figuraient au nombre des blessés.

(1) De Vault à Belle-Isle, 26 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-258).
(2) 10 pièces de parc et 6 canons de bataillon.
(3) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 388.
(4) Waddington, *La Guerre de Sept Ans*, t. II, p. 139.
(5) Etat des pertes, 23 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-174).
(6) Keralio à Belle-Isle, 16 août 1758, *loc cit.*
(7) Journal de marche du duc de Broglie (Archives supplémentaires, carton 27).

Le combat de Sandershausen avait mis en présence de faibles effectifs, mais son retentissement fut considérable. A la première nouvelle d'un engagement, le bruit courut que les Français venaient d'être battus une fois encore. A Hambourg, les gazettes annonçaient gravement que 3.000 Hessois venaient d'infliger une complète défaite à 24.000 Français et que Soubise rétrogradait sur le Mein (1). Mais la terreur se répandit bientôt dans la Hesse et les pays avoisinants. Les membres de la régence de Hanovre se réfugièrent à Stade, on emballa tous les objets précieux et les archives ; le landgrave de Hesse Cassel s'enfuit à Rinteln et de là gagna la Hollande (2).

Il s'en fallut de peu que la tactique bien française du duc de Broglie ne fût taxée de folie par ses compatriotes. Il est difficile de savoir exactement le fond de leur pensée, car les questions de personnes viennent aveugler presque toujours les jugements des gens de Cour. Le marquis de Castries, intime ami de Belle-Isle et, par conséquent, fort mal disposé pour le duc de Broglie, ne ménagea pas ses critiques. Le duc se serait formé trop tard en bataille, les charges de sa cavalerie auraient été mal échelonnées et mal soutenues. Ce dernier reproche est fondé, mais la passion entraîne le marquis de Castries en dehors du bon sens, lorsqu'il affirme que le duc « n'avait rien à gagner en combattant les ennemis... il n'aurait donc pas dû entreprendre d'en attaquer un pareil nombre bien posté à onze lieues du corps de bataille (3), par la règle constante à la guerre de ne jamais risquer beaucoup pour gagner peu (4) ».

Bourcet fut moins injuste et loua, sans restrictions, les dispositions du duc de Broglie. Il rendit hommage à la promptitude de son attaque et à la justesse de son coup d'œil, mais il convint que la tâche avait été grandement facilitée par

(1) Champeaux à Belle-Isle, Hambourg, 1er août 1758 (Correspondance générale, 3480-11).

(2) Champeaux à Belle-Isle, Hambourg, 28 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-292).

(3) C'est-à-dire à onze heures du gros de l'armée, commandé par Soubise.

(4) Le marquis de Castries à Belle-Isle, 23 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-188 *bis*).

l'extension du front de l'adversaire et qu'au surplus, le duc ne s'était montré à ce point entreprenant, que parce qu'il croyait le prince d'Isenburg en pleine retraite (1).

L'attitude résolue du duc de Broglie répondait trop aux idées les plus chères de Belle-Isle, pour que le vieux Maréchal n'applaudit pas à cette victoire. Le malheur voulait qu'elle eût été gagnée par un Broglie ! Soubise n'osa pas critiquer le chef de son avant-garde, mais il s'attribua naturellement une part dans le succès. « Le duc de Broglie me paraît s'être très bien conduit... je l'ai mis à portée de réussir. L'occasion lui a été favorable. Reste à savoir s'il en sera reconnaissant. Je veux le croire, mais il est sûr que c'est un homme de guerre et que je lui confierai pendant toute la campagne toutes les besognes qui demanderont du talent (2) ». Aussitôt après le combat, le duc avait envoyé M. d'Autichamps à Jesberg pour annoncer à Soubise l'heureuse issue de la rencontre. Soubise fit continuer l'officier jusqu'à Dampierre, où Belle-Isle séjournait chez le duc de Luynes et où d'Autichamp arriva le 28 juillet. Le Maréchal le conduisit aussitôt au Roi qui chassait à Saint-Hubert et rendit compte de l'entrevue en ces termes : « Vous jugez bien, Monsieur, que le Roi a été extrêmement satisfait du courage qu'a montré dans cette occasion son infanterie et des bonnes dispositions qu'a fait M. le duc de Broglie » (3). Quelques jours plus tard, Belle-Isle enfin laissait percer des éloges : « Cette affaire est glorieuse en général pour les armes du Roi. Elle nous donne un ton de supériorité dans le pays dont nous avons grand besoin » (4). Il devait malheureusement nous laisser un témoignage de sa partialité qu'il faut bien mentionner ici : « L'avantage qu'a remporté M. de Broglie sur le prince d'Isenburg a été médiocre en soi et je crois que nous y avons plus perdu que l'ennemi. M. de Broglie qui a voulu faire parler de lui, s'est beaucoup commis ; mais la

(1) Bourcet, *Mémoires historiques*, t. I, p. 81-86.

(2) Soubise à Belle-Isle, Jesberg, 24 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-187).

(3) Belle-Isle à Soubise, 29 juillet 1758 (Correspondance générale, 3497-200). — *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 28 et 29.

(4) Belle-Isle à Soubise, 1er août 1758 (Correspondance générale, 3480-13).

volonté des troupes a répondu à la sienne et nous y avons acquis la réputation des armes, qui est un grand point dans la circonstance, après tout ce qui s'est passé depuis un an » (1).

Le duc de Broglie avait demandé qu'en récompense de sa victoire, le Roi lui accordât quatre pièces de canon parmi celles que ses troupes avaient enlevées sur le champ de bataille (2). Cette faveur lui fut accordée, ainsi que le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit (3).

La tentative du prince d'Isenburg n'avait pas sauvé la Hesse de l'invasion. Les forces du Landgrave étaient dispersées ; tout le pays était à la merci des incursions françaises, Hameln restait sans défense avec 300 invalides pour garder ses portes, les milices de Hanovre ne montraient plus le même enthousiasme (4). C'était le moment d'exploiter la victoire et de porter l'épouvante au cœur de l'Allemagne : « Ce qu'il y a de plus essentiel, écrivait Belle-Isle, c'est la diligence. Laissez en arrière tout ce qui est malingre ou convalescent. Usez-en de même pour la cavalerie » (5). L'occasion était belle de pousser jusqu'à Lippstadt, d'enlever Rheinfels et même de tendre la main à Chevert qui marchait sur Düsseldorf (6).

Malheureusement, Soubise avait rejoint à Cassel son avant-garde. En reprenant le commandement de toute l'armée son attention fut absorbée par le souci de se maintenir en communication avec Hanovre et de se relier avec Contades. Il se contenta de diriger des reconnaissances sur Paderborn, Cologne, Göttingen, Eisenach (7), et de prescrire le désarmement des populations hessoises (8), mais dès qu'il fut question de faire reprendre la marche à tout son corps, il objecta et le mauvais temps et la lenteur des mou-

(1) Belle-Isle à Choiseul, 11 août 1758 (Correspondance générale, 3480-173).

(2) Le duc de Broglie à Belle-Isle, Cassel, 26 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-263).

(3) Belle-Isle à Soubise, 4 août 1758 (Correspondance générale, 3480-58).

(4) Isenburg au duc Ferdinand, Einbeck, 31 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-355).

(5) Belle-Isle à Soubise, 7 août 1758 (Correspondance générale, 3480-101).

(6) Belle-Isle à Soubise, 1er août 1758 (Correspondance générale, 3480-13).

(7) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 30 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-329).

(8) Proclamation de Soubise, Cassel, 27 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-270).

vements de Contades et l'insuccès de Chevert (1). Le Maréchal l'adjurait de continuer son offensive. Paris-Duverney, le « général des farines », lui conseillait au contraire de rester à Cassel : « Ajoutez l'art à tous les avantages que cette position tient de la nature du terrain, couvrez bien votre gauche, votre droite, retranchez-vous y... faites un camp des Romains » (2). Peut-être n'avait-il pas une grande confiance dans les talents de Soubise ; ne valait-il pas mieux rester sur l'impression de la victoire ?

*
* *

En présence du succès de Mehr et de l'invasion de la Hesse par le corps de Soubise, Ferdinand de Brunswick hésitait sur le parti qu'il devait prendre. La nouvelle du combat de Sandershausen, la crainte de voir ravager ses états par l'avant-garde du duc de Broglie et aussi les crues subites du Rhin après les derniers orages, le décidèrent à repasser sur la rive droite. Les ponts de Rees étaient intacts, mais les inondations du fleuve les rendaient fréquemment inutilisables, et le ravitaillement de l'armée hanovrienne devenait précaire de jour en jour (3). Désespérant de pouvoir franchir le fleuve aux environs d'Emmerich, Ferdinand fit replier les ponts de Rees pour les rétablir à Griethausen où le passage s'effectua du 9 au 10 août sans être inquiété (4).

A la même date, l'armée de Contades avait repris sa communication avec Wesel où le quartier général s'installait pour préparer le passage du Rhin, tandis que les troupes campaient autour d'Alpen. Le duc de Chevreuse et Chabo avaient repris possession de Sonsbeck, Xanten et Clève (5). La rive gauche du Rhin était libre et Contades n'avait plus aucune raison pour y demeurer, mais franchir le Rhin en

(1) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 13 août 1758 (Correspondance générale, 3480-192).
(2) Paris-Duverney à de Vault, Plaisance, 19 juillet et 7 août 1758 (Correspondance générale, 3479-88 et 3480-92).
(3) Ferdinand de Brunswick au roi Georges, Xanten, 7 août 1758 (*Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 377).
(4) Contades à Belle-Isle, Alpen, 11 août (Correspondance générale, 3480-162).
(5) Journal de l'Armée du Bas-Rhin (Fonds de Suède, 41-247).

cette saison était une opération difficile. Le 12, cinq brigades d'infanterie et cinq brigades de cavalerie parvinrent à le traverser. Le pont de bateaux de Wesel s'était plusieurs fois rompu. La construction du deuxième pont était ajournée ; pendant la nuit du 12 au 13, il ne cessa de pleuvoir avec un vent « comme les gens du pays n'en ont jamais vu (1) ». Dans la ville, les troupes n'avaient trouvé que peu de paille et les soldats couchaient dans la boue (2). Les équipages surtout ne passaient qu'au prix de difficultés inouies ; sur les chemins défoncés, il fallait atteler à seize et vingt chevaux les chariots de vivres pour les amener jusqu'au pont (3). Enfin, le 19 août, toute l'armée se trouvait sur la rive droite après avoir donné l'exemple du désordre le plus complet : « Il y aurait eu tant de monde à punir, écrivait Contades, que j'ai cru qu'il convenait de ne punir personne » (4).

Le débarquement de troupes anglaises à Emden permettait de supposer que l'armée hanovrienne se retirait dans la région de Munster pour leur tendre la main. Le centre des opérations allait descendre de plus en plus vers le Bas-Rhin, Dusseldorf et Cologne perdaient beaucoup de leur importance, Wesel et Rüremonde formaient la base nouvelle de l'armée. C'est pourquoi Belle-Isle prescrivit aussitôt de relever les fortifications de Gueldre et de Rüremonde, appelées à jouer le rôle de magasins, de places du moment, comme plus tard Napoléon en créait pour faciliter la marche et le ravitaillement de ses troupes. Il fallait ensuite réunir sur la Lippe les deux armées du Rhin et du Mein ; Lippstadt semblait toute désignée pour remplir le rôle de place de jonction. Contades, prenant alors le commandement suprême, se porterait contre le prince Ferdinand pour le combattre et le rejeter sur le Weser, « au delà duquel, écrivait-il, il faut bien nous garder de le suivre, pour ne pas retomber dans tous les incon-

---

(1) Contades à Belle-Isle, Wesel, 10 août 1758 (Correspondance générale, 3480-186).

(2) Rapport de Cornillon, Wesel, 13 août 1758 (Correspondance générale, 3480-188).

(3) Contades à Belle-Isle, Wesel, 17 août 1758 (Correspondance générale, 3481-21).

(4) Contades à Belle-Isle, Wesel, 19 août 1758 (Correspondance générale, 3481-56).

véniens de la campagne passée ». Dans tous les cas, les quartiers d'hiver ne sauraient être pris que sur la rive droite du Rhin, sur les territoires de l'adversaire, autant par raison d'économie que pour maintenir dans le devoir les principautés allemandes (1).

Belle-Isle, on le voit, recherchait l'objectif stratégique ; Contades n'envisageait que l'objectif géographique. Dans l'esprit du général en chef, l'ennemi essaierait surtout de prolonger la campagne en évitant une bataille décisive : « C'est donc à nous à décider ses opérations et à le forcer d'abandonner la Westphalie en allant directement à notre objet qui paraît pouvoir s'étendre à la conquête des places du Weser, c'est-à-dire Hameln, Münden, et Nienburg ». Dès lors, Contades ne trouve pas que la jonction des deux armées serait opportune. S'il est essentiel de les rapprocher l'une de l'autre, c'est, à son avis, pour leur permettre de se prêter un mutuel appui. Le corps de Soubise, en dépassant Paderborn se trouverait aux prises avec le duc Ferdinand ; mieux vaut pour lui rester provisoirement à Cassel, pendant que l'armée du Bas-Rhin se chargera de tenir tête à l'armée hanovrienne, en l'obligeant « par ses manœuvres ou par un combat, d'abandonner la Westphalie et de se retirer sur le bas Weser; elle couvrirait les opérations de l'armée de Soubise qui s'occuperait de la conquête des places du Weser ». Les projets de Contades font pressentir sa tactique de temporisation ; à l'encontre du duc de Broglie, il ne songe pas, malgré sa situation avantageuse, à marcher à l'ennemi pour lui dicter la loi. Ce sera l'adversaire qui déterminera les mouvements des deux armées (2), qu'il se porte sur Contades ou sur Soubise ; celui des deux généraux qui subira l'attaque résistera pour

(1) Belle-Isle à Contades, 12, 13, 14, 17 août 1758 (Correspondance générale, 3480-181-208 et 218 ; 3481-33). — Dans sa lettre du 12 août, le maréchal précisait nettement le but rationnel des opérations : « C'est pour remplir ces différents objets qu'il faut mettre tout en œuvre par tous les moyens possibles pour détruire l'armée du prince Ferdinand et tâcher de la bien battre. »

(2) « Ce qui peine le plus le Roi, est de voir dans toutes vos lettres que vous êtes redevenu si décisivement aux ordres du prince Ferdinand que vous répétez toujours dans toutes vos lettres que vous attendez d'être instruit de ses mouvements pour régler les vôtres » [Belle-Isle à Contades, 19 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-78)].

permettre à l'autre de manœuvrer. Les opérations supposent donc une première attitude défensive ; la destruction de l'armée hanovrienne est remise à bien plus tard, car les deux armées françaises sont encore trop éloignées l'une de l'autre, pour qu'on puisse combiner leurs mouvements en vue d'une coopération tactique déterminée.

Contades appuyait sa décision sur les difficultés de l'approvisionnement des troupes et sur les fatigues de l'armée. Les bataillons étaient réduits à 400 hommes et les escadrons à 110. On parlait déjà de prendre les quartiers d'hiver (1). Aucune de ces raisons ne peut faire oublier le tempérament du chef qui s'en embarrasse. Le meilleur moyen de mettre un terme aux conditions défectueuses dont souffre une armée en campagne est encore de joindre l'ennemi le plus tôt possible et de le vaincre. Le seul objectif des troupes françaises en Allemagne était l'armée hanovrienne ; sa destruction aurait suffi pour amener la reddition de toutes les places fortes (2).

Contades était d'autant moins excusable, que les forces françaises avaient une supériorité numérique très suffisante pour marcher à l'ennemi sans risque dangereux. Elles allaient recevoir encore un sérieux appoint avec le corps Saxon.

Après la capitulation de Pirna (3), l'armée saxonne avait été incorporée de force aux troupes du Roi de Prusse ; en

(1) Mémoires de Contades, 13, 16 et 19 août 1758 (Correspondance générale, 3480-188 et 3481-2, 6, 56).

(2) Cette idée, qui n'est plus guère discutée de nos jours, commençait à se faire admettre en 1757. L'Europe avait vu, non sans étonnement, Frédéric II faire évacuer Wesel au début des opérations et négliger Liegnitz et ne pas s'attarder au siège d'Olmütz : « En 1757, le Roi de Prusse, retournant en Silésie après son expédition de Rosbach, trouve Liegnitz fortifiée et occupée par les Autrichiens... Tout autre que le roi de Prusse s'y serait peut-être arrêté... Mais non, il la laissa, marcha droit aux Autrichiens, les atteignit et les battit près de Leuthen et Leignitz se rendit par capitulation. L'année suivante, le prince Ferdinand de Brunswick fit plus ; ce prince, après avoir passé le Rhin, marcha entre Wesel et Gueldre et se porta entre Juliers et Dusseldorf. Cette dernière place se rendit après quelques coups de canon, et il n'est pas douteux que les trois autres ne se fussent rendues, si l'affaire de Crevelt eût été aussi décisive que celle de Leuthen. Rien ne prouve mieux, à mon avis, que le sort d'une forteresse dépend du succès d'une armée en campagne, que ces deux exemples. Par conséquent, on doit toujours préférer une bonne armée sur pied, à la quantité des forteresses qui, la plupart du temps, ne servent qu'à affaiblir une armée » (Gourlay de Keralio, *Réflexions militaires*, publiées en 1762, écrites en 1759, p. 80).

(3) Signée le 15 octobre 1756. Cf. Waddington, *Histoire de la Guerre de Sept Ans*, t. I, p. 29 sqq.

réalité, quelque temps plus tard, des bataillons entiers désertèrent et rejoignirent en Pologne les nombreux soldats qui s'étaient échappés individuellement. Il ne fut pas difficile de réorganiser les formations antérieures et de constituer un contingent sérieux que la France prit à sa solde. Sous le commandement du prince Xavier de Saxe, frère de la Dauphine et plus connu sous le titre de comte de Lusace, l'effectif du corps saxon atteignait, au 15 août 1758, 9.000 hommes en chiffres ronds, répartis en douze bataillons (1). Ces troupes, attendues à Andernach du 12 au 14 août, rejoignirent l'armée de Contades (2). Elles étaient excellentes et ne tardèrent pas à le prouver. Les sept bataillons würtembergeois affectés au corps de Soubise, qu'ils avaient rejoint le 8 août, étaient loin de présenter la même valeur. La désertion avait réduit leur effectif total à 3.500 hommes, et Soubise avouait qu'il serait prudent « de les employer avec discrétion un jour d'affaire » (3).



Aussitôt après avoir franchi le Rhin à Wesel, l'armée dut effectuer un deuxième passage de rivière pour traverser la Lippe à Dorsten sur les deux ponts de bateaux et un pont de chevalets, opération qui n'alla pas non plus sans peine, la rivière s'étant « extravasée sur ses rives, à plus d'un quart de lieue » (4). La première intention de Contades avait été de remonter le cours de la Lippe sur la rive droite ; il y renonça bientôt, autant pour conserver sa communication sur

(1) Exactement 8.955 hommes, y compris 1.559 malades ou absents. Les bataillons portaient les noms suivants : Gardes, Infanterie, Princesse Royale, Comte Brühl, Princes Maximilien, Joseph, Xavier, Clément, Lubomirski, Munchwitz, Gotha [Situation d'effectif, 15 août 1758 (Correspondance générale, 3480-233)]. — Le prince Xavier-Auguste, prince de Saxe, fils du roi Auguste de Pologne et frère de la Dauphine, avait alors 28 ans. Il fut régent du gouvernement de Saxe de 1763 à 1768 et plus tard habita longtemps à Paris un hôtel du faubourg Saint-Honoré, proche de l'Elysée. Il avait acheté le château de Pont-sur-Seine. Il mourut en 1806 [Cf. *Journal de Barbier*, t. VII, p. 57 (Note de la Villégile)].

(2) Belle-Isle à Soubise, 21 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-144). — Situation des troupes au 16 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-8).

(3) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 30 août 1758 (Correspondance générale, 3481-204).

(4) Contades à Belle-Isle, Wesel, 16 août 1758 (Correspondance générale, 3481-2).

Wesel et faciliter sa jonction éventuelle avec Soubise, que pour se garantir d'une attaque brusquée de l'armée hanovrienne (1). L'armée atteignit successivement Schernbeck, le 21 août, Dorsten, le 23, Recklinghausen, le 25, où le quartier général s'installa pour le reste de la campagne (2).

Les efforts que les troupes avaient fournis étaient d'autant plus pénibles que l'organisation des différents services laissaient grandement à désirer et que le commandement ne donnait pas toujours des ordres fermes. En outre, le temps avait toujours été mauvais et la discipline s'en était ressentie. Le séjour de l'armée à Wesel, avait été néfaste : « La maraude a été des plus violentes », écrivait Plainchamps ; les fourrages étant devenus rares, on avait dû faire pâturer les chevaux de l'infanterie « qui crie fort » (3). Contades fit pendre devant les troupes en armes, trois soldats des régiments *la Marche* et *Vaubecourt*, trouvés « chargés de vivres et de nippes de paysans » ; l'un d'eux était gentilhomme. Un officier de *Belzunce* et un autre d'*Orléans-infanterie* avaient déserté (4) : « Le soldat est tout nu, s'écriait Chabo, jamais je ne l'ai vu dans un si mauvais état. L'officier demande du repos... Je ne reconnais plus l'armée depuis le passage du Rhin. L'officier et le soldat sont désolés de voir qu'on les mène loin et craignent, avec raison, une campagne d'hiver... Je vois le commencement du mauvais ton et du dégoût. En vérité, il est temps que les malheureux respirent ; depuis dix-huit mois, ils sont dans la peine... Je tremble pour la suite de cette campagne et pour cette pauvre armée » (5).

A ce concert de lamentations, Belle-Isle opposait toujours la même réponse : « Je ne suis pas en peine du soldat dont on fera toujours ce que l'on voudra. Ce sont les officiers particuliers qui ont contracté de longue main l'esprit d'indisci-

(1) Contades à Belle-Isle, Dorsten, 23 août 1758 (Correspondance générale, 3481-107).

(2) Journal de l'Armée du Bas-Rhin (Fonds de Suède, 41-256-258-261).

(3) Plainchamps à Belle-Isle, Dorsten, 23 août 1758 (Correspondance générale, 3481-109).

(4) Contades à Belle-Isle, Schernbeck, 21 août 1758 (Correspondance générale, 3481-75).

(5) Chabo à Belle-Isle, Recklinghausen, 29 août 1758 (Correspondance générale, 3481-190).

pline et d'insubordination... C'est à MM. les Colonels qu'il faut s'en prendre personnellement » (1). Mais il était bien forcé d'avouer à Choiseul que les troupes étaient en mauvais état : « Notre armée n'est point réparée, nos bataillons ne sont pas à 450, l'un portant l'autre, nos escadrons à 100 ou 110, tout au plus, nos officiers ruinés et de très mauvaise humeur. Vous connaissez l'esprit de la nation. Il est vrai qu'il y a dix-huit mois que ces troupes sont en mouvement, sans aucun repos (2) ». En vain, Contades venait de recevoir le bâton de maréchal de France (3) ; cette distinction pouvait le stimuler, elle ne pouvait rendre de nouvelles forces à des soldats épuisés qui venaient, en rejetant l'ennemi sur la rive droite du Rhin, de donner une suprême effort. La fameuse « inaction de Contades » est confondue parfois avec son impuissance. L'armée portait toujours le poids de la campagne d'hiver.

La tâche du Ministère allait se trouver fort compliquée par la mentalité de ses deux commandants d'armée, autant que par l'état de délabrement de leurs troupes. Belle-Isle, qui toujours dans ses ordres cherchait des idées simples, avait envisagé la réunion des deux groupements pour livrer bataille à l'armée hanovrienne. Il écrivait à Contades : « L'armée de Soubise sera toujours dépendante de la vôtre » (4). Mais ni Soubise, ni Contades ne se souciaient de marcher ensemble. Le bruit courait qu'ils étaient ennemis. Contades le démentait (5), car il savait bien qu'en luttant contre Soubise, il n'aurait jamais l'avantage et il était beaucoup trop préoccupé de se hausser dans les bonnes grâces de la favorite pour se heurter de front à son ami le plus cher (6).

---

(1) Belle-Isle à Contades, 22 août 1758 (Correspondance générale, 3481-92).

(2) Belle-Isle à Choiseul, 25 août 1758 (Correspondance générale, 3481-133).

(3) « Ses patentes, en date du 24 août, portent que c'est pour avoir forcé le prince Ferdinand à repasser le Rhin » [Mémoires de Voyer, août 1758 (Fonds de Suède, vol. 42)].

(4) Belle-Isle à Contades, 22 août 1758, *loc. cit.*

(5) Contades à la comtesse de la Marck, Recklinghausen, 10 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-165).

même des choses honnêtes, elle dit que vous avez raison et qu'elle est persuadée qu'elle m'aimera quand elle me connaîtra davantage... » [Contades à Castries, Recklinghausen, 23 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-133)].

(6) « Mme de Pompadour continue à me marquer des bontés, elle me dit

En réalité, les deux généraux ne veulent pas entrer en compétition. Contades vient d'être fait maréchal de France et Soubise attend encore cette dignité qu'il comptait avoir à quarante ans, si l'on en croit le marquis d'Argenson (1). Ce n'était guère le moyen d'y parvenir que de commander en sous-ordre. Mieux valait pour l'un, comme pour l'autre, vivre assez loin, tout en restant en correspondance journalière et en s'accablant de politesses et de prévenances. Mais quels seront les résultats de ces deux actions séparées? On le devine sans peine. Chacun des deux généraux attend que son voisin prenne l'initiative des opérations. Contades voudrait bien que Soubise allât pousser une pointe en Hanovre pour obliger le prince Ferdinand à reculer dans l'intérieur (2), mais Soubise ne voudrait même pas rester à Cassel, où la position dit-il, ne vaut rien. Il préférait revenir sur Jesberg (3) ; il a d'ailleurs fait évacuer sur Hanau les blessés, les gros bagages et l'artillerie prise à l'ennemi (4), quoique Belle-Isle ne cesse de lui représenter que la ville de Cassel doit être « le boulevard de tous nos quartiers d'hiver » (5), et que la jonction des deux armées doit être réalisée sur la haute Lippe, Contades marchant sur Hanau et Soubise sur Lippstadt (6).

Au milieu de ces tergiversations, l'armée ne comprend pas ; elle accuse la Cour, une fois de plus, de lier les mains de ses généraux et de leur envoyer des ordres contradictoires. Ces racontars excitaient l'indignation du Ministre : « Vous sentez, M. le Maréchal, tout l'effet que cela cause ici et la nécessité où chaque membre du Conseil se trouve de dire le contraire et moi surtout qui dans cette partie en suis l'organe et qui n'ai certainement jamais rien ordonné de semblable » (7). Et de fait, Belle-Isle répondait catégoriquement

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. IX, p. 329.

(2) Contades à Belle-Isle, Recklinghausen, 31 août 1758 (Correspondance générale, 3481-226).

(3) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 17 août 1758 (Correspondance générale, 3481-26).

(4) De Vault à Belle-Isle, Cassel, 26 juillet 1758 (Correspondance générale, 3479-256). — Belle-Isle à Soubise, 24 août 1758 (Correspondance générale, 3481-117).

(5) Belle-Isle à Soubise, 21 août 1758 (Correspondance générale, 3481-82).

(6) Belle-Isle à Soubise, 18 août 1758 (Correspondance générale, 3481-46).

(7) Belle-Isle à Contades, 19 septembre 1758, *loc cit.* — A Guerchy, même date (Archives supplémentaires, carton 27). — Cette assertion est confirmée par

à Soubise qui réclamait des ordres de la Cour : « C'est à vous et à M. de Contades à vous conduire suivant les circonstances momentanées » (1).

En résumé, Contades et Soubise ne sont vraiment d'accord que sur un point : il faut songer dès maintenant à prendre les quartiers d'hiver. La Cour de Vienne aurait voulu qu'on occupât fortement la Hesse et le cours du Mein, pour relier l'armée française avec les quartiers autrichiens établis en Saxe et en Bohême (2). C'était aussi l'opinion de Belle-Isle (3), mais Soubise, en présence de l'hostilité persistante des populations hessoises, proposait de reculer jusqu'au Rhin après la fin des hostilités (4). Contades voyait dans cette solution l'avantage de pouvoir réorganiser les unités à l'abri du fleuve. A bord du Weser les cantonnements devraient être resserrés au détriment de la santé des troupes. Sur la rive gauche du Rhin, au contraire, on n'avait plus à craindre tous les désastres d'une campagne d'hiver et d'une retraite précipitée. Le souvenir des premiers mois de l'année hantait visiblement les esprits (5).

Aussi les derniers mois de l'année vont s'écouler dans l'inaction. De temps à autre, quelques escarmouches d'avant-poste réveillent la troupe et lui donnent l'illusion d'être encore en guerre. Soubise ne songe qu'à tirer des contributions pour équilibrer les dépenses de son armée. Il faudra que le prince d'Isenbourg, toujours actif et remuant, réorganise des forces et continue la résistance pour que Soubise et Contades se résignent à réunir quelques uns des nombreux moyens dont ils disposent et consentent à gagner une nouvelle bataille.



le passage d'un mémoire écrit par de Vault : « En raisonnant toujours sur le principe que la Cour a fait connaître, lequel est de combattre partout M. le prince Ferdinand avec les deux armées réunies ou combinées » [22 août 1758 (Fonds de Suède, 34-77)].

(1) Belle-Isle à Soubise, 28 août 1758 (Correspondance générale, 3481-185).

(2) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 26 août 1758 (Correspondance générale, 3481-153).

(3) Belle-Isle à Choiseul, 25 août 1758, *loc. cit.*

(4) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 23 août 1758 (Correspondance générale, 3481-105).

(5) Contades au marquis de Castries, Recklinghausen, 25 août 1758 ; à Belle-Isle, 29 août 1758 (Correspondance générale, 3481-142, 183 et 184).

L'armée hanovrienne, par bonheur, présentait les mêmes symptômes de découragement. Le 21 août, le duc Ferdinand avait pourtant effectué sa jonction à Koesfeld avec un corps de 9.000 hommes choisis parmi les meilleures troupes anglaises et commandés par le duc de Malborough (1), ce qui portait l'armée hanovrienne à 40.000 hommes, répartis en quarante-six bataillons et soixante-treize escadrons. Mais l'offensive de Contades et la dispersion des forces hessoises après le combat de Sandershausen avaient singulièrement ralenti l'ardeur du prince Ferdinand. Devant son attitude hésitante, Frédéric II, enhardi par sa récente victoire de Zorndorf, lui réclama les quinze escadrons prussiens qui, depuis les premiers mois de campagne, combattaient dans les rangs de l'armée hanovrienne. Il alla jusqu'à le mettre en demeure de se comporter « en général prussien et non en général anglais » (2). Mais le duc de Brunswick se contenta de garantir Munster, sa tête d'étapes, en portant le gros de son armée, le 29 août, au sud de Dulmen. Le prince héritier, avec sept bataillons et quatorze escadrons le couvrit sur la Lippe entre Dorsten et Haltern et le duc d'Holstein, avec sept bataillons et dix escadrons, s'installa près de Bork pour surveiller le cours du fleuve entre Olten et Lunen.

L'armée française bordait le cours de la Basse-Lippe. Son avant-garde, à Lunen, comprenait, sous le commandement de Chabo les douze escadrons de hussards et les troupes légè-

(1) Infanterie : 6 régiments (nos 12, 20, 23, 25, 37, 51), à 1 bataillon de 9 compagnies ; chaque régiment comprenait 36 officiers et 998 hommes. Cavalerie : 3 régiments de Gardes à 3 escadrons de 3 compagnies, chaque régiment a 29 officiers et 360 hommes ; 1 régiment des dragons de la garde (3 escadrons de 3 compagnies) : 30 officiers, 540 hommes ; 3 régiments de dragons nos 2, 6 et 10) à 2 escadrons de 3 compagnies. Artillerie : une compagnie et demie (171 hommes) avec un chiffre de canons qui varia plusieurs fois. Un équipage de 42 pontons arriva en octobre. Au total : 6 bataillons (6.200 hommes) et 15 escadrons (2.480 hommes) (*Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, Annexes, p. 38).

(2) *Der Siebenjährige Xrieg*, t. VII, p. 423. — La victoire de Frédéric II sur l'armée russe à Zorndorff est du 25 août. — Cf. Frédéric II à Ferdinand de Brunswick, Schönfeld, 15 septembre et 18 septembre (Wesphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 475 et 477). S'il faut en croire Champeaux, ministre de France à Hambourg, la mésintelligence n'aurait pas tardé à s'établir entre Ferdinand et le duc de Marlborough, le duc de Brunswick prétendant exercer le commandement suprême sans prendre les avis du général anglais [Champeaux à Belle-Isle, Hambourg, 22 et 29 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-130 et 226)].

res. Les divisions de Saint-Pern (grenadiers et carabiniers, 10 bataillons, 10 escadrons), du chevalier de Nicolay (22 bataillons, 12 escadrons), du duc de Chevreuse (8 bataillons, 16 escadrons) s'échelonnaient autour de Hornburg, Hampké, Dorsten et reliaient l'armée à la place de Wesel. En arrière de ces forts détachements, le gros et le quartier général étaient installés au camp de Recklinghausen (48 bataillons, 3 bataillons d'artillerie, 63 escadrons (1).

L'infanterie, au 1er septembre, atteignait le total de 53.088 hommes, mais, sur ce nombre, 1.237 étaient absents et 5.142 aux hôpitaux ; le régiment de Tournaisis n'avait que 528 présents (2); la cavalerie comptait bien 12.252 hommes sur le papier, mais 10.611 seulement pouvaient prendre les armes ; les chevaux disponibles étaient au nombre de 10.725 (3). L'état d'esprit des soldats était inquiétant, la maraude continuait. Le 2 septembre, on pendit un dragon du régiment de *Mestre de camp*, le 3, deux autres soldats (4). Les Hanovriens n'étaient guère plus favorisés ; on estimait à 1.760 le nombre de leurs déserteurs passés en Hollande (5). Mais, aux avant-postes, les troupes françaises, tenues en haleine par le voisinage de l'ennemi, retrouvaient toutes leurs qualités d'audace et de bravoure. Le 1er septembre, Augustin, sergent au régiment de Champagne, franchit la Lippe avec quarante volontaires, surprend une grand'garde de quatre-vingt-dix dragons, l'attaque, lui tue sept hommes et ramène deux prisonniers et un cheval (6). Quinze jours plus tard, un lieutenant de grenadiers envoyé en reconnaissance vers l'abbaye de Kappenberg ne peut résister à la tentation de chercher avec ses vingt hommes à enlever ce poste ; il est tué net au moment où il saute à la gorge de la première sentinelle ennemie. La Tulipe

---

(1) Contades à Belle-Isle, Recklinghausen, 25 août 1758. — Situation d'effectifs, 29 août (Correspondance générale, 3481-136 et 192).

(2) Situation d'effectif, 1er septembre (Correspondance générale, 3505-218).

(3) Situation d'effectif, 1er septembre (Correspondance générale, 3482-28).

(4) Contades à Belle-Isle, Recklinghausen, 2 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-21).

(5) Belle-Isle à Contades, 2 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-18).

(6) Contades à Belle-Isle, 2 septembre, *loc. cit.*

— un nom bien français — sergent au régiment de *Vaubecourt*, chargé de faire une patrouille dans le plus grand silence, attaque à la baïonnette un parti de hussards, en tue plusieurs, et ramène un prisonnier (1).

Les officiers généraux ne profitaient pas de ces exemples. A l'annonce d'un convoi de 400 chariots venant des Provinces Unies pour ravitailler l'armée hanovrienne, Contades avait envoyé Guerchy pour essayer d'en culbuter l'escorte et de l'enlever. Guerchy disposait de vingt-cinq compagnies de grenadiers ; le duc de Chevreuse devait le faire appuyer par 1.200 dragons et par le régiment d'infanterie de Lamarck ; pourtant le commandant de la petite expédition n'osa pas se compromettre et rentra bientôt au quartier général, les mains vides (2).

La sérénité de Contades était journellement troublée par les exhortations de Belle-Isle. Le vieux Maréchal s'obstinait à faire rejoindre les deux armées, en pressant Contades de marcher sur Ham et Soubise sur Lippstadt (3). L'Armée du Rhin exécuta ce mouvement avec la plus extrême lenteur. En apprenant que l'ennemi s'étendait sur sa gauche dans la direction de Bochum, Contades envoya le corps saxon, renforcé par douze escadrons, sur Unna (4). Le 15 septembre, l'avant-garde, sous les ordres de Chabo, se porta sur Hanau et fut remplacée à Lunen par la division de Saint-Pern (10 bataillons, 10 escadrons, 8 pièces d'artillerie). Les autres divisions de l'armée gardèrent leurs emplacements et le quartier général demeura provisoirement à Recklinghausen (5) : « Quelque désir que j'aie de remplir les intentions du Roi, écrivait Contades à Belle-Isle, je crois impossible d'attaquer M. le prince Ferdinand de front ; je ne négligerai rien de tout ce qu'il sera nécessaire de faire pour attaquer un de ses corps

---

(1) Contades à Belle-Isle, 16 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-2).

(2) Guerchy à Belle-Isle, Recklinghausen, 18 septembre 1758 ; Monteynard à Belle-Isle, même date (Correspondance générale, 3483-36 et 40).

(3) Belle-Isle à Contades, 2 septembre 1758; *loc. cit.*

(4) Renseignements du 4 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-63 et 64).

(5) Situation d'effectifs, 16 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-8).

séparés, mais, dans ce moment-ci, ils sont bien en force et bien à portée les uns des autres » (1).

Ce fut sans doute pour marquer ces nouvelles intentions que le marquis de Saint-Pern reçut l'ordre de franchir la Lippe et d'attaquer le corps du prince d'Holstein-Gottorp, campé sur la rive droite, à Bork et fort de six bataillons, un régiment de dragons prussiens et un régiment de hussards. Saint-Pern disposait de dix bataillons de grenadiers, des dix escadrons de carabiniers ; on lui donna, de plus, dix compagnies de grenadiers tirées des régiments de ligne et les deux brigades de cavalerie du Roi et le Royal-Etranger. Son avant-garde, sous les ordres du Comte de Broglie, traversa la rivière dans la nuit du 28 au 29 septembre et bouscula facilement les avant-postes de l'adversaire ; le prince de Holstein rassembla son corps à Olfen et dut rétrograder sur Dulmen, où campait le gros de l'armée confédérée (2). Saint-Pern avait conduit l'opération avec vigueur et ne méritait pas le reproche de mollesse que plusieurs officiers insinuèrent dans leur correspondance (3). Se trouvant en présence de toute une armée avec sa seule division, ayant à dos une rivière et ne pouvant être secouru, sa situation ne lui permettait pas de livrer une bataille. Il ne s'agissait que d'un coup de main ; il avait réussi. Le camp du prince de Holstein avait été brûlé, l'adversaire avait eu 600 hommes hors de combat et 84 prisonniers ; la division de Saint-Pern avait perdu 50 grenadiers seulement (4).



Alors que Belle-Isle s'evertuait à créer de nouvelles ressources et ne laissait passer aucun jour sans stimuler l'ardeur de ses deux généraux, Bernis, ministre des Affaires

---

(1) Contades à Belle-Isle, Recklinghausen, 24 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-146).

(2) Relation du combat de Borck, 29 septembre 1758 (Fonds de Suède, 41-279). — Contades à Belle-Isle, 30 septembre (Correspondance générale, 3483-245).

(3) Voir notamment Plainchamps à Belle-Isle, Recklinghausen, 29 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-227).

(4) Situation d'effectifs, 30 septembre 1758 (Correspondance générale, 3484-3).

Etrangères, donnait l'exemple de l'abattement le plus complet. Certes, il n'avait jamais été partisan de la guerre, mais il s'était laissé prendre dans l'engrenage des négociations diplomatiques. Le deuxième traité de Versailles lui avait permis, en 1757, d'affirmer ses idées personnelles. Que la France dût prendre parti, dans les affaires d'Allemagne, son bon sens l'admettait bien, mais Bernis se fût contenté d'une influence toute morale, appuyée sur l'envoi discret à la Reine de Hongrie de contingents étrangers, opérant à titre purement auxiliaire. Les événements avaient dépassé les prévisions. La grande faute de Bernis, celle que l'histoire ne lui pardonnera jamais, est de n'avoir pas élevé sa remarquable faculté d'adaptation à la hauteur des circonstances. Il crut qu'un homme d'Etat pouvait susciter les événements et devait se retirer quand il s'apercevait qu'on avait fait fausse route. Le devoir n'est-il pas au contraire de résister à la tempête et de lutter? Au lendemain de Rosbach, il entre dans une crise de désespoir qui, désormais, ne l'abandonnera plus : « Il faut un Gouvernement et il n'y en a pas plus que par le passé. Actuellement, on craint que je devienne premier ministre... Sensible (et, si j'ose le dire, sensé comme je suis), je meurs sur la roue, et mon martyre est inutile à l'Etat » (1). Le ton de ses lettres ne va plus changer. Sensible et citoyen, les deux qualités qu'il revendique, suivant la mode du temps, sont exclusives l'une de l'autre, quand un Etat court à sa perte.

« Votre Majesté n'ignore pas que depuis le 5 décembre dernier, tous mes vœux et tous mes soins tendent à la paix. » Tel est le préambule d'un long mémoire qu'il adresse au Roi le 4 juin 1758. Il juge déjà la situation irrémédiable à ses yeux ; le Gouvernement n'a plus d'argent, « le fonds du cœur de vos sujets est à vous, mais les têtes sont égarées... on hait en France les Anglais et on admire le Roi de Prusse ». Le remède qu'il propose est assez vague, il supplie le Roi d'instruire le peuple des causes réelles de la guerre, en écri-

(1) Bernis à Choiseul, 22 novembre 1757 (*Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis*, t. II, p. 141).

vant des lettres aux principaux corps du Royaume « dans le style de celles de Henri IV » (1).

Nous avons vu ses projets de réorganisation du pouvoir central au cours de l'été de 1758. En septembre, il recherche la paix par tous les moyens. Ses dépêches à Choiseul ne sont qu'une perpétuelle énumération des malheurs qui désolent la France ; elles sentent le radotage. Il conjure l'ambassadeur d'employer tous les expédients pour déterminer l'Impératrice à faire les premiers pas ; il offre de renoncer à tous les avantages stipulés par les conventions ; Marie-Thérèse ne veut rien entendre. Alors il cherche à sonder les intentions de Frédéric II, par l'intermédiaire du margrave de Bayreuth, beau-frère du Roi de Prusse et n'obtient que cette réponse insolente : « J'applaudis fort à vos bonnes intentions, mais je dois vous dire que je suis muet comme une carpe. Si les Français, Autrichiens ou Russes ont à me dire quelque chose, ils n'ont qu'à parler, mais pour moi, je me borne à les battre et à me taire » (2).

Bernis devient irritable à l'excès. Avec Belle-Isle, il n'entretient que des relations assez tendues. Il va jusqu'à marquer une certaine vivacité peu respectueuse pour le vieux Maréchal et cela en présence du Roi (3). Deux préoccupations l'absorbent et se trahissent d'un bout à l'autre de ses lettres : le désir maladif du chapeau de cardinal que Rome doit envoyer d'un jour à l'autre et la hâte de se démettre pour confier à d'autres le souci d'un pouvoir qu'il n'est plus capable d'assumer.

Le 1er août, il a découvert à Choiseul le fonds de sa pensée : « Je crois que vous seriez plus propre que moi aux Affaires étrangères, en les considérant sous le point de vue de l'alliance » (4), Choiseul, depuis son ambassade à Vienne,

---

(1) Bernis à Louis XV, Versailles, 4 juin 1758 [Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères (Autriche, vol. 264, p. 230)].

(2) Prieur, Journal de la Guerre [Manuscrits du Ministère des Affaires étrangères (France, vol. 527, p. 326 et 245)].

(3) Lettre de Rouillé, 19 septembre 1758 (Westphalen. *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 486).

(4) Bernis à Choiseul, 1er août 1758 (*Mémoires de Bernis*, t. II, p. 252).

est mieux que tout autre à même de connaître à fond les intentions et les ressources de l'Autriche. Les liens qui l'unissent à Mme de Pompadour sont les sûrs garants d'une entente étroite avec Louis XV, et la direction des affaires ne peut qu'en recevoir une impulsion ferme et suivie. Des trois grands amis de Mme de Pompadour, Machault s'était rendu coupable d'infidélité, lors de l'attentat de Damiens, et l'avait payé de sa disgrâce, l'abbé de Bernis, tiré de l'obscurité, sinon de la misère par la marquise méritait moins de ménagements encore : « Elle s'en dégoûta bien vite lorsque l'abbé parut avoir perdu la tête » ; quant à Choiseul, Mme de Pompadour bientôt « ne vit plus que par ses yeux » (1). C'était mieux qu'un fin diplomate et qu'un habile courtisan, c'était un charmeur qui déployait son talent de séduction pour captiver toutes les femmes et qui réussissait, puisque la femme de chambre de la Marquise, Mme du Hausset « froide, discrète, sans intrigue, dévote » (2) n'en parle jamais elle-même sans un peu d'attendrissement.

Il fallait sortir de l'impasse : « La Marquise est brouillée avec l'abbé de Bernis et M. de Belle-Isle. On crie fort contre cette désunion... » (3). Bernis expose alors à la favorite le projet qui le hante : Choiseul prendra les Affaires étrangères, il a gagné Kaunitz, et « le gouvernera. De plus, il mettra ici une activité dans la guerre qui n'y est pas, il en mettra dans la marine et dans la finance, et certainement, nous serons toujours d'accord. Vous me ferez vivre trente ans de plus. Je mènerai, avec mon successeur, le clergé, la Sorbonne et le Parlement ; je travaillerai de concert avec lui sur les affaires publiques ; je ne sécherai plus sur pied... » (4). Si Bernis a perdu la tête, et le fait n'est pas douteux, ce n'est pas au point d'oublier complètement ses intérêts personnels. Pour accélérer la solution de la crise, il expose l'état précaire de sa santé : coliques d'estomac, obstructions au foie, étourdissements conti-

---

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 60 sqq.
(2) Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 22.
(3) Mme de X... à Mopinot, 21 août 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 217).
(4) Bernis à Mme de Pompadour, 12 septembre 1758 (*Mémoires de Bernis*, t. II, p. 269).

nuels. Son visage poupin, tel que l'a fixé le pinceau de Callet, a perdu toutes ses couleurs « parce que la bile s'est portée à la peau (1) ». Il ne fait grâce à la marquise d'aucun détail intime et la tient exactement au courant de la douleur qu'il ressent au creux de l'estomac. Un long mémoire au Roi, suivi de lettres journalières où les arguments ne changent pas, mais s'expriment sous une forme toujours plus humiliée, amène enfin la réponse de Louis XV.

Elle est énergique et digne, telle qu'on pouvait l'attendre d'un souverain : « Certainement, personne ne désire plus la paix que moi, mais je veux une paix solide et point déshonorante, j'y sacrifie de bon cœur tous mes intérêts, mais non ceux de mes alliés ». Combien cette phrase est française ! Louis XV était intraitable sur le point d'honneur et sur la fidélité proverbiale du pays à tenir ses engagements. Mais le Ministre « sensible » ne dut méditer que la fin de la lettre : le Roi consentait à donner le portefeuille des Affaires étrangères au duc de Choiseul (2).

Bernis, dès lors, ne connut plus sa joie. La réponse de Louis XV était à peine sous ses yeux (3) que le courrier de Rome apportait la barrette. Pourvu par surcroît, de l'Abbaye de Trois-Fontaines, le nouveau cardinal rentrait dans l'ombre avec délices. Le spectacle de sa famille ruinée avait soulevé trop de convoitises dans son cœur d'enfant pour qu'il ne se tînt pas sastifait du résultat acquis par trente années d'intrigue et de patience. Comme tant d'autres hommes échappés miraculeusement de la misère, il ne s'était servi du pouvoir que pour fixer la fortune, il ne voyait pas au delà du bien-être définitif. Par malheur, l'Etat subissait une crise douloureuse et les querelles de Bernis, de Belle-Isle et de Mme de Pompadour n'étaient pas sans influer sur la mollesse des généraux et la timidité de leurs opérations. Un événement imprévu les

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Bernis et de Choiseul : Ch. Aubertin, la France après Rosbach (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1872, p. 351).

(2) Louis XV à Bernis, 9 octobre 1758 (*Mémoires de Bernis*, t. II, p .299).

(3) Il la reçut le 10 octobre, à 3 heures du matin.

tira de leur inaction et leur donna le moyen de terminer l'année par une victoire.

*
* *

Après le combat de Sandershausen, Soubise avait songé pendant quelque temps à poursuivre les débris des troupes hessoises. Le prince d'Isenburg en se retirant sur Hameln, découvrirait le Hanovre. Pendant que le gros des troupes françaises achèverait de briser les dernières résistances, de forts détachements pourraient lever des contributions, semer la terreur et forcer le duc Ferdinand à revenir en toute hâte (1). Mais, il était nécessaire pour l'exécution de ce plan, de remettre aussitôt l'armée en marche. Sans doute, ses trente-trois bataillons et ses vingt-six escadrons avaient des effectifs assez réduits, les bataillons à 400 hommes et les escadrons à 110, mais l'infanterie, seule, comptait 17.156 hommes et l'artillerie comprenait trente pièces de parc. C'était bien plus de troupes qu'il n'en fallait pour maîtriser le pays et disperser les dernières milices de la Hesse (2).

Mais bientôt, Soubise changea totalement d'avis. Au lieu de faire occuper Lippstadt, comme le maréchal de Belle-Isle ne cessait de lui conseiller, opération d'ailleurs facile, car la place était à peu près inoccupée (3), il tergiversa. Sur ces entrefaites, le général Hardenberg évacua Düsseldorf et vint occuper Lippstadt. Soubise n'osa plus rien entreprendre et se contenta d'échelonner ses forces autour de Cassel (Soubise, 19 bataillons, 12 escadrons), de Warburg (Du Mesnil, 4 bataillons, 8 escadrons) et de Göttingen (Duc de Broglie, 15 bataillons, 12 escadrons). Cette formation articulée (4) pouvait être judicieuse à condition d'amorcer un mouvement, soit sur Lippstadt, par Warburg, soit sur Hanovre. Mais les

(1) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 3 août 1758 (Correspondance générale, 3480-41).
(2) Situation d'effectif, 7 août 1758 (Correspondance générale, 3480-87).
(3) Belle-Isle à Soubise, 13 août 1758 (Correspondance générale, 3480-209).
(4) De Vault à Belle-Isle, Cassel, 3 août 1758 (Correspondance générale, 3480-35). — Soubise à du Mesnil, Cassel, 5 août 1758 (Correspondance générale, 3480-63).

projets de Soubise varient du jour au lendemain. Tantôt il songe à faire exécuter un coup de main sur Lippstadt (1), tantôt il se prépare à rejoindre Contades : « Il ne faut pas balancer à abandonner la Hesse » (2). Huit jours plus tard, nouvelle volte-face. Le général songe si peu à quitter Cassel, qu'il ordonne d'y créer de nouveau magasins et de fortifier la ville (3).

« Voilà un temps bien précieux que votre armée passe dans l'inaction » répond le Maréchal ; ce n'est qu'en agissant en avant et par votre droite qu'on parviendra à déposter le prince Ferdinand ». Belle-Isle calcule que cette lettre sera remise le 4, à Soubise. Contades sera prêt à marcher le 7 ou le 8. Voici le moment venu de se réunir à son armée ou de faciliter ses opérations en occupant Lippstadt et en traversant le Hanovre (4). Puis, s'apercevant que Soubise ne répond à ses avis que par des marches et des contre-marches, il lui donne un objectif plus simple : c'est le corps du prince d'Isenburg (5).

Après sa défaite du 23 juillet, le prince avait rallié ses troupes à Einbeck, à deux étapes de Münden. Une poursuite un peu vive aurait désorganisé complètement ses jeunes recrues ; l'inaction de Soubise lui laissa tout le loisir voulu pour recevoir de nouveaux renforts. Il ne fut pas inquiété, bien mieux, dans le camp français on redoutait qu'il n'attaquât Münden (6). C'est alors que Ferdinand de Brunswick résolut de renforcer le général Hardenberg, à Lippstadt, par sept bataillons et huit escadrons, sous le commandement du lieutenant-général d'Oberg. Ce nouveau corps quitta Dulmen le 30 août et parvint à Lippstadt le 4 septembre. Il avait pour mission de se mettre en communication avec le prince d'Isen-

(1) Notes de de Vault, 11 août 1758 (Correspondance générale, 3480-166, 167 et 168).

(2) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 22 août 1758 (Correspondance générale, 3481-93).

(3) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 27 août 1758 (Correspondance générale, 3481-162 et 166).

(4) Belle-Isle à Soubise, 30 août 1758 (Correspondance générale, 3481-209 et 210).

(5) Belle-Isle à Soubise, 6 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-97).

(6) Soubise et de Vault à Belle-Isle, Cassel, 20 août 1758 (Correspondance générale, 3481-66 et 69).

burg et d'appuyer ses mouvements contre l'armée française (1). L'ensemble des forces confédérées atteindrait en Hesse, dix-sept bataillons et quatorze escadrons (1). « Je viens d'envoyer un nouveau renfort au général Oberg, écrivait Ferdinand de Brunswick, avec ordre de marcher d'abord à Paderborn, ce qui laissera l'ennemi en suspens, s'il se porte à Hameln ou à Cassel. Dès que le prince de Soubise se portera avec son armée dans le pays de Hanovre, le général Oberg marchera à Cassel, par quoi, il forcera le dit prince de retourner sur ses pas et l'évacuation de la Hesse même s'en suivra... La difficulté de cette manœuvre consiste en celà, que le comte de Lusace qui s'était trouvé avec son corps à Unna, ne manquera point de suivre le général Oberg dans ses marches » (2). Ces craintes étaient bien superflues. Contades, informé jour pour jour des mouvements du corps d'Oberg, le fit observer de loin par les troupes légères de Chabo, renforça la garnison de Hamm et ne manqua pas de conseiller à Soubise un mouvement général de son armée contre les forces du prince d'Isenburg. Avec un peu de hardiesse et de vitesse, un corps léger eût été à même d'empêcher les renforts d'Oberg de lui parvenir (3).

Mais Soubise continuait la série de ses combinaisons stratégiques et n'aboutissait en somme qu'à surmener les troupes. Le 3 septembre, il fit partir les équipages du quartier général à Warburg, pour laisser croire au prince d'Isenburg que son armée prenait la route de Lippstadt. La petite armée hessoise rétrograda vers Göttingen, mais le 7, Soubise revenait à Cassel avec le gros de ses forces (4) et reprenait le surlendemain la marche sur Göttingen. Son avant-garde, commandée par le maréchal de camp de Lannion, eut une escar-

---

(1) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 392.

(2) Ferdinand de Brunswick à Frédéric II. Dülmen, 8 et 11 septembre (Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 466 et 468). — Ces lettres sont écrites en français.

(3) Cornillon à Belle-Isle, 11 et 24 septembre ; Contades à Belle-Isle, 22 septembre ; Contades à Soubise, 5 et 6 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-87, 98, 191 ; 3483-123 et 147). — Toutes ces lettres sont datées de Recklinghausen.

(4) Journal de l'Armée de Soubise (Fonds de Suède, 34-101). — *Journal des Opérations de l'Armée de Soubise*, par un officier de l'armée, p. 56 et 57.

mouche légère à Dransfeld où les chasseurs de Fischer enlevèrent quelques prisonniers. Göttingen fut pris sans coup férir (1). Le 11, on marcha sur Northeim et Einbeck (2). Mais au lieu d'empêcher la jonction d'Oberg et du prince d'Isenburg, l'armée s'arrêta. Fischer avec ses chasseurs arriva jusqu'aux portes de Hanovre. Une autre expédition dirigée sur Klaustal, au centre du Harz, pour détruire les mines, enleva des otages et le numéraire trouvé dans les caisses publiques (3), sans parvenir à détruire les ouvrages d'art.

Pour dégager le Hanovre et ses propres Etats, Ferdinand de Brunswick prescrivit alors à Oberg de quitter Lippstadt, pour occuper Paderborn et menacer Cassel. La manœuvre devait réussir. Soubise écoutant l'avis de Bourcet (4) rétrograda le 19 septembre de Northeim sur Göttingen (5), et de là, sur Cassel où il arriva le 27 (6). Chemin faisant, Soubise avait appris que le corps d'Oberg avait quitté Paterborn le 23, se dirigeant sur la Hesse, tandis que le prince d'Isenburg se portait d'Hameln vers Einbeck (7). Le 26 septembre, Oberg arrivait à Göttingen (8). La jonction des deux contingents, hanovriens et hessois était assurée.

---

(1) La garnison, composée de 600 fantassins et de 150 chasseurs à cheval, réussit à s'échapper [Rapport de Bourcet, Göttingen, 10 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-158)].

(2) Le 11, la situation du corps de Soubise est la suivante : 28 bataillons, 20 escadrons à Northeim, Edesheim et environs ; 9 bataillons et 12 escadrons à Warburg ; 16 bataillons à Cassel, Münden et Marburg [Situation d'effectifs (Correspondance générale, 3482-198)]. Du Mesnil, avec le détachement de Warburg, n'était qu'à quatre étapes de Göttingen.

(3) « L'on voudrait ici que vous fissiez gâter et détruire les mines qui sont dans le Hartz ; on assure que c'est le plus grand mal que l'on puisse faire à l'Electeur de Hanovre, ce qui ferait en même temps un grand bien aux Suédois, nos chers alliés, qui fourniraient tous les pays qui tirent leur fer et le cuivre de ces mines. Le Roi d'Angleterre a fait détruire tout ce qu'il a pu à Cherbourg... » [Belle-Isle à Soubise, 21 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-120)]. — Cf. Soubise à Belle-Isle, Northeim, 15 et 17 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-257, 3483-22 et 106 *bis*).

(4) Les raisons données par Bourcet sont contenues dans un mémoire qu'il remit à Soubise à Northeim le 18 septembre (*Mémoires historiques de Bourcet*, t. I, p. 106).

(5) De Vault à Belle-Isle, Göttingen, 20 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-90). — Soubise à Castries, Göttingen, 24 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-151).

(6) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 27 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-199).

(7) *Journal des Opérations de l'Armée de Soubise*, p. 77.

(8) Bourcet à Belle-Isle, Cassel, 27 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-200).

La retraite de Soubise sur Cassel avait fortement indisposé Belle-Isle, qui ne perdait pas un moment de vue le Hanovre : « Nous ne pouvons plus guère nous flatter de tenir tête aux Anglais sur mer ni en Amérique, écrivait-il à Contades, ce n'est donc qu'en nous rendant maîtres, encore une fois, de tout ce que possède le Roi d'Angleterre en Allemagne, que nous pouvons forcer ce prince de faire la paix » (1). Et Soubise reculait devant des corps insignifiants, Oberg ne pouvait pas avoir 5.000 hommes : « J'entre dans ce détail parce qu'il faut tâcher à la guerre de ses faire des idées les plus justes que l'on peut de son ennemi » (2). Bien mieux : il s'en fallut de peu que le corps d'Oberg n'arrivât dans Cassel avant Soubise : « Le moment fut pressant ; notre armée n'était point encore arrivée : mais, cependant, quelque supposition qu'eût fait M. Oberg, nous eûmes le plaisir de le voir échouer. Des bataillons et des escadrons qu'on lui fit voir par stratagème sans nombre et dans un terrain fort avantageux, des redoutes gardées qui couvraient Cassel, tout cela lui en imposa et il prit le parti de camper en notre présence » (3).

Ce jour même, le prince d'Isenburg n'avait pas encore rejoint le général d'Oberg. Il n'avait donc que sept bataillons et dix escadrons. Soubise, en comptant la garnison de Cassel, avait trente-huit bataillons et vingt-deux escadrons. soit les trois quarts de son armée, dont le total en forces disponibles atteignait 18.746 fantassins et 2.685 cavaliers (4). Avec une supériorité numérique incontestable, il ne crut pas devoir livrer bataille, il osa demander à Contades quelques renforts (5).

Belle-Isle avait prévu l'événement. Un mois plus tôt, il

---

(1) Belle-Isle à Contades, 19 septembre 1758, *loc. cit.*

(2) Belle-Isle à Soubise, 17 et 26 septembre 1578 (Correspondance générale, 3483-33 et 173).

(3) *Journal des Opérations de l'Armée de Soubise*, p. 80. — L'ouvrage du grand état-major allemand critique vivement la marche d'Oberg. En faisant des étapes plus longues, le général hanovrien serait arrivé le 26 septembre devant Cassel et se serait, sans peine, rendu maître de la place (*Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII p. 406).

(4) Situations d'effectifs, 27 septembre et 1er octobre (Correspondance générale, 3483-206 et 241 ; 3484-15).

(5) Soubise à Contades, 28 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483).

écrivait à Contades que le moyen le plus sûr de « déposter » le prince Ferdinand était de faire marcher l'armée de Soubise contre le corps d'Isenburg et de là, sur les derrières de l'armée hanovrienne. Dans le cas où le prince Ferdinand enverrait des renforts à d'Isenburg, il serait nécessaire que de son côté, le maréchal de Contades envoyât un secours à Soubise (1). Couvert par ces instructions, Contades n'hésita pas à donner l'ordre à Chevert de marcher sur Cassel en toute hâte.

Le 24 septembre, Chevert avait pris le commandement à Hanau d'un corps formé par trois brigades d'infanterie, la brigade de cuirassiers et les deux régiments de hussards (2). Contades le renforça de la division Fitz-James, alors stationnée à Unna. L'ensemble du corps de secours présentait un effectif de 20.000 hommes répartis entre seize bataillons français : *Belsunce*, *la Marine*, *Rochefort*, *la Couronne*, *Turenne*, *Chartres*, douze bataillons saxons (3), quatre bataillons palatins et trente-quatre escadrons de cavalerie (4).

Chevert partit de Hamm le 29, et couvert par ses troupes légères commandées par le comte de Lusace, il exécuta le 30 septembre et le 1er octobre, une marche de flanc devant la place de Lippstadt, puis échelonnée sur deux colonnes, la petite armée atteignit Buren le 2 et Stadtberg le 3, où elle séjourna. Le reste de la marche s'effectua sans incidents, et le 8, les divisions de Chevert et de Fitz-James rejoignirent le corps de Soubise sous les murs de Cassel (5).

Les deux armées adverses restaient en présence. Le 3 octobre, le corps d'Oberg avait battu la générale, mais sans oser attaquer. Le 5, les Confédérés quittèrent les hauteurs de

(1) Belle-Isle à Contades, 29 août 1758 (Correspondance générale, 3481-202).

(2) Chevert avait sous ses ordres le duc d'Havré, lieutenant-général, et les maréchaux de camp de Voyer, de Groslier et d'Horstein [Chevert à Clermont, Ham, 27 septembre 1758 (Fonds de Suède, 41-277)]. — Note de Lamy du Châtel, 24 septembre (Correspondance générale, 3483-144).

(3) Effectif du corps saxon au 1er octobre : Présents, 8.895 ; aptes à combattre, 7.218 ; canons de bataillons, 24 ; chevaux, 278 [Situation d'effectif (Correspondance générale, 3484-137)].

(4) Les bataillons français sont comptés à 400 hommes, les bataillons saxons et palatins à 600, les escadrons à 100 hommes (*Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 502).

(5) Mémoires de Voyer, septembre 1758 (Fonds de Suède, vol. 42).

Hohenkirchen et traversèrent la Fulda pour occuper à Sandershausen, la position classique de la porte de Westphalie (1). Tout désormais semblait faire prévoir la bataille, et Contades, lui-même, se décidait enfin à sortir de son inaction. Les grands dépôts de farine constitués à Lunen et Hamm allaient lui permettre d'abandonner la communication de Wesel, pour reprendre une nouvelle ligne d'étapes sur la Ruhr et Düsseldorf. Le 5 octobre, le quartier général quitta Recklinghausen pour occuper Lunen avec le gros des troupes ; le lendemain on s'établit à Hamm (2).

Il était grand temps de se reprendre et de réparer le tort considérable que les opérations de l'armée avaient fait aux armées françaises. Belle-Isle attribuait une grande partie de nos malheurs au mauvais état des finances : Les Suédois n'auraient pas marché sur Berlin parce que les subsides convenus ne leur avaient pas été payés ; « c'est ce même défaut d'argent qui est cause que notre armée n'a point été rétablie et qu'elle est actuellement dans un tel état qu'elle n'existerait plus du tout si elle n'entre pas, de bonne heure, dans des quartiers où elle puisse être quatre ou cinq mois absolument en repos » (3). L'abstention complète de Paris-Duverney, sa retraite à Plaisance étaient un symptôme de la détresse financière dans laquelle se débattait le Gouvernement, puisque les grands argentiers affectaient de s'en désintéresser : « Mes fruits, écrivait Duverney, mes arbres et mes allées partageront désormais mon attention tout aussi longtemps que la saison ne me contraindra pas de quitter ma campagne et d'aller garder ma chambre de Paris auprès de mon feu » (4).

Mais les revers des armées d'Allemagne provenaient aussi de l'insuffisance notoire de leurs généraux : « Je vous parle le plus tard que je puis, M. le Duc, de nos armées, écrivait

(1) Soubise à Belle-Isle, Cassel, 3 et 5 octobre (Correspondance générale, 3484-69 et 85).

(2) Contades à Belle-Isle, 3, 4, 5 et 6 octobre (Correspondance générale 3484-51, 81, 86 et 101).

(3) Belle-Isle à Choiseul, 4 septembre 1758 (Correspondance générale, 3482-84).

(4) Pâris-Duverney à de Vault, Plaisance, 20 et 29 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-96 et 232).

encore Belle-Isle à Choiseul, et je vous avoue tout franc, de vous à moi, que je suis honteux et humilié de leur inaction. Je puis vous assurer que je n'ai rien à me reprocher là-dessus » (1). A quoi l'ambassadeur répondait : « Depuis plusieurs jours, la Cour de Vienne ne me parle plus de nos armées, je crois que l'on sent l'embarras que j'ai de répondre » (2). Et Choiseul ne cessait de harceler Soubise et Contades, en faisant ressortir le rôle ridicule qu'on lui faisait jouer auprès de la reine de Hongrie : « Avec des compliments et des phrases, l'on gagne du temps, l'on manque même de parole pendant quelques mois, mais à présent, je suis à bout de voix et ne sais plus que lui dire... » (3). Marie-Thérèse pouvait répéter, une fois de plus, cette phrase amère qu'elle avait prononcée devant Choiseul au mois de mars : « Il n'y a donc que lorsque la France a été contre moi qu'elle a pu marquer de la vigueur » (4).

Il fallait à tout prix un événement heureux pour terminer la campagne et Choiseul, devançant les résolutions prises, indiquait la manière de le provoquer : « Si M. le maréchal de Contades ne peut rien entreprendre sur M. le prince Ferdinand, ne serait-il pas possible de détacher les Saxons et les régiments français les plus en état de servir avec de la cavalerie proportionnellement pour renforcer l'armée de M. le prince de Soubise de 20.000 hommes ? Elle se trouverait être de 50.000 hommes et alors ne pourrait-elle pas marcher en force jusqu'à Hanovre... » (5). Le prestige de la France était entre les mains de Soubise. Mais, il eût été bien compromis si la bravoure de Chevert n'avait sauvé la situation.

*
* *

(1) Belle-Isle à Choiseul, 16 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-12).
(2) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 6 octobre 1758 (Correspondance générale, 3484-94).
(3) Choiseul à Soubise et à Contades, Vienne, 30 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-243 et 243 *bis*).
(4) Prieur, Histoire diplomatique de la Guerre (Manuscrits des Affaires étrangères, France, 527, p. 183).
(5) Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 2 octobre 1758 (Correspondance générale, 3484-31).

Le croirait-on? Lorsque Soubise eut 40.000 hommes sous ses ordres, il réunit un conseil de guerre pour savoir si, oui ou non, il livrerait bataille. Les autres généraux se montraient aussi perplexes : « M. le duc Fitz-James, rapporte Voyer, arriva de sa personne le 8 au camp de Cassel, avec M. de Saint-Germain, et on examina le même soir, si l'on combattrait les ennemis, ou si l'on s'en abstiendrait. Voici les motifs de l'un et de l'autre parti : donner une bataille à la fin d'une campagne, dans un pays qu'on avait dessein d'abandonner un mois après, c'était s'exposer à être poursuivi jusqu'au Mein, si l'on était battu ; et si l'on avait l'avantage, que gagnait-on ? puisque par l'arrangement pris de ramener l'armée sur la Lahn et le Mein, on n'était pas décidé à profiter des suites de la victoire, comme de poursuivre l'ennemi pour le disperser ou le détruire, d'envahir le pays, d'étendre les contributions jusqu'à Hanovre, se rapprocher de la Saxe pour favoriser les opérations des armées de l'Impératrice-Reine. Fallait-il exposer du monde de part et d'autre à périr, sans une apparence de profit ? D'un autre côté, l'armée française ayant le double des hommes que les ennemis, sa gloire apparente voulait qu'elle battît une armée aussi inférieure... cela nous donnait un air d'offensive, et, en cas de succès, une apparence de supériorité que nos ministres de politique ne manqueraient pas de faire valoir (1) ».

Voyer était cependant un des généraux français les plus courageux et les plus intelligents. Saint-Germain qui ne lui cédait en rien, sous le rapport de la bravoure et de l'audace aurait, au conseil convoqué par Soubise, déconseillé l'attaque : « Je pense qu'on ne doit pas donner de bataille pour le simple plaisir de tuer des hommes, mais qu'il faut pouvoir s'en promettre de grands avantages ; nous n'y pouvions pas gagner un pouce de terrain, ni un écu, il n'en résultera qu'une grande dépense pour chanter des *Te Deum* et l'armée périra successivement (2) ».

La situation qui se présentait le 9 octobre au matin,

(1) Mémoires de Voyer, octobre 1758 (Fonds de Suède, vol. 42).

(2) Saint-Germain à Clermont, Unna, 25 octobre 1758 (Fonds de Suède, 34-110).

était analogue à celle du 23 juillet, jour du combat de Sandershausen, mais les conditions des deux armées avaient changé complètement. Alors que le duc de Broglie s'était vu en présence d'un ennemi solidement retranché, numériquement aussi fort que ses troupes, l'armée de Soubise était trois fois plus nombreuse que les corps hessois et hanovriens ; elle comptait 42.000 hommes contre 14.000, si l'on prend les chiffres du grand état-major allemand. Les renforts amenés par Chevert et le duc de Fitz-James allaient permettre à Soubise un mouvement à grande envergure, préconisé par le duc de Broglie (1).

Il n'y avait rien à gagner en manœuvrant contre la droite de l'adversaire. Le cours sinueux de la Fulda, les pentes abruptes et touffues du massif montagneux s'opposaient à la marche des grosses unités dans la direction de l'ouest. Vers la gauche ennemie, les chemins d'accès ne manquaient pas. Les ruisseaux qui descendent de Lütterberg, Benterode, Nienhagen, Dahleim ouvraient des couloirs assez difficiles, car le fond de leurs vallées était tapissé de prairies marécageuses, mais bien défilés contre les vues de l'adversaire par les hauteurs boisées qui les encaissent. La faiblesse de l'ennemi ne lui permettrait pas de s'étendre suffisamment pour parer les attaques excentriques.

Au lieu de fixer fortement les Confédérés par une attaque de front, en vue de permettre à l'aile marchante de gagner le terrain voulu pour déborder son adversaire, Soubise résolut d'engager au préalable le corps de Chevert, chargé de cette mission, et de ne donner le signal de la bataille qu'au moment précis où toutes les fractions de l'armée seraient en place. Une manœuvre pareille n'eût guère été réalisable ailleurs qu'en terrain coupé et qu'en présence d'un ennemi très infé-

(1) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, annexes, p. 35. — Principales sources consultées : Relation de la bataille de Lütterberg, par Soubise et Saint-Germain (Fonds de Suède, 34-104 et 110), par de Vault et par un officier de l'armée (Correspondance générale, 3484-156 et 157), par Mopinot, lieutenant-colonel de Dauphin-Cavalerie (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*), par Bourcet (*Mémoires historiques*, t. I), par Voyer (Fonds de Suède, vol. 42). — *Journal des Opérations de l'Armée de Soubise*, par un officier de l'armée. — *Journal du Théâtre de la Guerre*, t. III. — *Correspondance de Saint-Germain et de Paris-Duverney*, t. II. — Travail du Roi, carton du 5 octobre 1758. — *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII. — Correspondance de Ferdinand de Brunswick et de Frédéric II (*Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II), etc., etc...

rieur en nombre. C'était une réminiscence du sixième ordre de bataille, préconisé par Puységur (1).

Le plan de l'engagement fut arrêté de la manière suivante par Soubise et son conseil de guerre : Le gros de l'armée, sous le commandement du général en chef, s'avancerait de front, vers les hauteurs de Sandershausen, précédé par l'avant-garde, sous les ordres du duc de Broglie. Chevert, à qui l'on devait le succès de l'attaque débordante qui décida la victoire d'Hastenbeck devait rééditer cette manœuvre en se portant contre la gauche ennemie par Heiligenrode Dalheim, Neuenhagen et Siegelstein. Le duc de Fitz-James avec sa division relierait les deux attaques de front et de flanc.

Le 9 octobre, au point du jour, le marquis de Voyer, chargé de commander l'avant-garde du corps de Chevert, enleva le village d'Heiligenrode. En même temps, le comte de Lannion devançait, à gauche, le gros de l'armée de Soubise qui passa la Fulda pour border le ruisseau de Bettenhausen, de Nieder-Kauffungen à Cassel (2).

Dans le camp des confédérés, on ne s'attendait guère à la bataille. Les renseignements qu'on avait sur l'armée française étaient contradictoires. Oberg croyait que les renforts amenés par Chevert ne dépassaient pas 10.000 hommes et que le détachement de Voyer n'avait pour mission que de prononcer une fausse attaque. Les troupes hanovriennes et hessoises reçurent l'ordre de rentrer au camp de Landwehrhagen, mais un contre-ordre les ramena sur le champ de bataille de Sandershausen par une pluie battante. Enfin, à 3 heures du matin, les régiments durent se remettre en marche. Oberg et le prince d'Isenburg avaient décidé de se replier sur Landwehrhagen et Lütterberg, pour être à même de

(1) « Quand deux armées marchent l'une contre l'autre, joignez votre aile droite à l'aile gauche de votre ennemi, et commencez par l'y attaquer, tenant le reste de la ligne fort éloignée, l'étendant en forme de broche. Si par ce moyen on peut tomber sur le flanc de l'ennemi et le prendre par derrière, il faut nécessairement qu'il soit mis en fuite, il ne peut secourir les siens ni de sa droite ni de son centre ; il craint la partie de la ligne qui est étendue en forme de la lettre I » (Puységur, *Art de la Guerre*, 1749, t. I, p. 344).

(2) Relation de la bataille, par de Vault (Correspondance générale, 3484-157). — Bourcet, *Mémoires historiques*, t. I, p. 136.

rejoindre à Münden les gros bagages ou pour chercher un autre champ de bataille qui les garantirait d'un enveloppement de leur gauche (1). Après avoir beaucoup tergiversé, Oberg décida de ne pas poursuivre la retraite sur Münden et d'accepter le combat (2).

Le 10 octobre, au point du jour, les premiers boulets français tombaient sur Landwehrhagen. Oberg déploya ses troupes à huit heures du matin, entre Spelle et les bois de Siegelstein. Une partie des chasseurs hanovriens patrouilla sur le flanc droit, bien protégé d'ailleurs par le cours de la Fulda. L'infanterie fut rangée sur deux lignes dans la grande clairière de Lutterberg, face au sud-ouest, la cavalerie, plus en arrière. Les deux meilleurs bataillons hessois, Canitz et Isenburg, deux escadrons des dragons de Bock, et le reste des chasseurs hanovriens flanquèrent la gauche, en occupant les bois au sud du Gross-Stauffenberg. Les trente-deux pièces d'artillerie de parc furent réparties sur le front par batteries de 4, 6, 8 et 10 pièces (3).

L'avant-garde de l'extrême-droite (marquis de Voyer), qui s'était avancée le 9 de Heiligenrode sur Dahlheim fut renforcée pendant la nuit, par quatre bataillons palatins, trois saxons, dix compagnies de grenadiers, la brigade de Dauphin-Cavalerie et huit pièces d'artillerie. « Je vous enverrai de même s'il le faut, jusqu'au dernier homme de ma division, écrivait Chevert à Voyer. Ne craignez pas que j'arrive » (4). Cette marche du corps de Chevert s'effectua dans le plus grand ordre, malgré le mauvais temps : « Ces 18.000 hommes marchèrent toute la nuit par une pluie, un vent, un froid et des chemins terribles jusqu'à deux heures du matin ; ils se reposèrent jusqu'à la pointe du jour et remarchèrent encore, sans pluie, mais par des chemins où les chevaux hésitaient

(1) Lettre d'un officier du régiment de Zastrow (*Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 498).

(2) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VII, p. 407 sqq.

(3) Colonel Decker, *Bataille et Combats de la Guerre de Sept Ans*, p. 204.

(4) « Toute la conduite de M. de Chevert avec ceux qui faisaient la guerre sous ses ordres était remplie de ces traits de bonté, de loyauté, de franchise qui, indépendamment de ses talents, auraient suffi pour lui concilier l'estime générale » [Mémoires de Voyer, octobre 1758 (Fonds de Suède, vol. 42)].

à passer. A 9 heures du matin, les troupes légères arrivèrent à travers des bois, sur la gauche de l'armée ennemie ; elles fusillèrent, furent repoussées, mais elles donnèrent le temps au reste du corps de M. de Chevert d'arriver avec son artillerie et de disposer » (1). Le corps d'extrême gauche avait alors atteint Nienhagen et Siechelstein.

Le duc de Broglie, avec l'avant-garde du corps principal, marcha en toute hâte sur Landwehrhagen qu'il trouva complètement évacué. Accompagné par de Vault et bientôt rejoint par Soubise, il fit une reconnaissance rapide de la position ennemie. On décida d'attendre la fin du mouvement de Chevert pour attaquer, et de se borner pour le moment à canonner les lignes adverses. Les troupes d'avant-garde rentrèrent dans les colonnes, et l'armée fut mise en bataille par le marquis du Mesnil, lieutenant-général de jour et par le marquis de Lugeac, major-général » (2).

Dans le cours de la matinée, Oberg voyant son ennemi gagner continuellement sur sa gauche dut se rendre à l'évidence et songer à garantir son flanc contre un enveloppement définitif. Mais ses ressources étaient fort limitées. Il se résolut, vers midi à retirer sa deuxième ligne d'infanterie pour la porter, sous le commandement des généraux Post et Bock, sur le Gross-Stauffenberg.

Les troupes hanovriennes et hessoises s'étendaient ainsi en cordon mince et en équerre. Le point faible d'une position semblable, le sommet de l'angle droit était, heureusement pour les confédérés, constitué par un massif de bois touffus, mais l'ensemble du dispositif ne permettait pas d'empêcher les troupes d'extrême droite française de gagner toujours du terrain et d'arriver sur Münden. Le pont de Münden enlevé par l'ennemi, c'était pour les Confédérés l'écrasement, l'investissement sans issue, la capitulation inévitable (3).

---

(1) Mopinot à Mme de X..., Lutterberg, 10 octobre 1758 (J. Lemoine, *Sous Louis le Bien-Aimé*, p. 238).

(2) Relation de Soubise et de Vault (Fonds de Suède, 34-104. — Correspondance générale, 3484-157).

(3) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 401.

A midi, Oberg pouvait, sans déshonneur, battre en retraite. Il ne le fit pas, car il comptait user d'une manœuvre assez en cours dans l'armée hanovrienne : amuser son adversaire pendant le jour et se dérober pendant la nuit. Mais, à deux heures, la canonnade reprit de plus belle, les troupes de Chevert se rapprochèrent et refoulèrent les avant-postes. Il n'était plus temps de choisir. La bataille commençait.

A 2 h. 3/4, Chevert annonça par quatre coups de canon qu'il était en ligne (1). Ses trois colonnes, en débouchant des bois, furent accueillies par un feu très vif des bataillons de Zastrow, postés sur le Gross-Stauffenberg. Chevert, en tête de la colonne du centre, envoya l'ordre de mettre en batterie ses quarante-deux canons pour répondre à cette défense imprévue.

Mais les mouvements de la gauche ennemie n'étaient pas encore terminés lorsque les têtes des colonnes de Chevert avaient fait leur apparition. Le général Zastrow comprenant qu'une vigoureuse offensive pouvait seule sauver la situation, prit la tête des bataillons Cantz et Isenburg et conduisit six bataillons à la charge. Chevert fit alors appeler sa cavalerie en avant de la colonne du centre et lui donna l'ordre de balayer le terrain.

Sous le commandement de Voyer et du marquis de Bellefonds, les brigades de cuirassiers et de Dauphin se formèrent en première ligne soutenues en arrière par la brigade de Piémont. Ces dix-huit escadrons s'avancèrent au pas, comme à la manœuvre et prirent le trot après avoir essuyé la première décharge de l'ennemi ; puis aux cris répétés de Vive le Roi ! cette cavalerie « partit au galop, se précipita sur l'infanterie ennemie victorieuse qu'elle renversa. Sans s'arrêter, elle courut dans la plaine sur la cavalerie ennemie qu'elle mit en fuite ; elle trouva des dragons qu'elle combattit et qu'elle chassa ; elle resta sans cesse dans la plaine, manœuvrant au galop,

(1) Voyer indique 3 heures 1/4. — Soubise, dans sa Relation officielle, Bourcet, dans ses *Mémoires historiques*, et l'ouvrage du grand état-major allemand donnent 2 heures 3/4.

culbutant tout ce qui se rassemblait et massacrant tout ce qui était dispersé. Elle fit jusqu'à seize charges... » (1).

Bien conduits par le marquis de Voyer et par ses trois brigadiers, le marquis de Saint-Jal, les comtes de Périgord et de Bourbon-Busset, ces charges vigoureuses et bien appuyées par le feu de l'infanterie obtinrent la décision. Vers la gauche, les Saxons, commandés par le comte de Lusace, frère de la Dauphine, enlevèrent le Gross-Stauffenberg en formant deux colonnes d'assaut et s'emparèrent de la batterie qui jusqu'alors avait fait le plus de mal à nos troupes. Le mouvement avait parfaitement réussi. Refoulant dès lors sans peine la gauche ennemie, tout le corps de Chevert s'était reformé, la cavalerie au centre, encadrée par l'infanterie française et par les Saxons, l'artillerie à gauche. La nuit survint lorsque ce corps de bataille arriva près du chemin conduisant de Lütterberg à Münden.

*
* *

Le corps de Soubise ne prit pas une grande part à l'action, en raison de son éloignement. Le duc de Fitz-James, aux premiers coups de canon tirés par Chevert, s'était porté en avant. La gauche et le centre de l'armée n'attendaient que ce signal pour attaquer l'ennemi. Par malheur, la reconnaissance du terrain avait été mal faite. Des chemins praticables n'avaient pas été préparés pour franchir les prairies défoncées et les ruisseaux. Néanmoins, les brigades de Piémont, de Castella, d'Alsace escaladèrent les pentes du plateau de Sandershausen avec leurs canons tirés à bras (2). Mais, lorsqu'ils parvinrent au sommet, les troupes confédérées fuyaient de toutes parts. Le succès de Chevert avait déterminé sur les lignes ennemies le flottement, suivi du désarroi qui s'emparent des troupes menacées de perdre leur ligne de retraite.

Soubise dut avouer que les pertes de l'armée principale ne dépassaient pas trente hommes (3). En réalité, la division Fitz-

(1) Bourcet, *Mémoires historiques*, t. I, p. 153.
(2) Mopinot à Mme de X..., *loc. cit.*
(3) Soubise à Belle-Isle, Landwehragen, 12 octobre (Correspondance générale, 3484-195).

James, en enveloppant le corps de Zastrow, eut seule l'occasion de combattre. Le reste de l'armée, retardé par les marécages situés immédiatement au sud de Lütterberg n'arriva pas à temps pour accrocher l'adversaire.

Vers trois heures 1/4, Oberg désespérant de la situation donna l'ordre à son centre et à sa droite de se replier. Mais l'artillerie française, changeant de position, se mit à bonne portée pour écraser les dernières résistances et lorsqu'elle allongea son tir, ses boulets tombant sur les colonnes en retraite semèrent le désordre et changèrent la défaite en déroute.

Les hussards de Bercheny placés à la gauche française poursuivirent l'ennemi pendant quelque temps et leur enlevèrent treize pièces de canon, des fourgons à bagages et de nombreux prisonniers (1). Malheureusement, l'état d'épuisement des hommes et des chevaux ne permettait pas de marcher dans les traces des Confédérés. L'armée campa sur le champ de bataille.

Les ennemis accusèrent une perte de 11 officiers et 155 hommes tués, 22 officiers et 404 hommes blessés, 10 officiers et 568 hommes disparus ou faits prisonniers (2). Le général Zastrow avait été pris après avoir reçu des blessures nombreuses qui l'avaient littéralement défiguré. Les Hanovriens et les Hessois perdirent, en outre, 2 officiers et 1 étendard.

L'état des pertes de l'infanterie, du côté français, ne signale que 2 officiers tués, 23 officiers blessés et 325 hommes mis hors de combat. Les Saxons, à eux seuls, perdaient 126 hommes (3). La cavalerie de Chevert fut moins épargnée, elle perdit, suivant les corps, de 30 à 50 % de ses effectifs en hommes et en chevaux.

En résumé, la bataille de Lütterberg attendue, de part et d'autre, pendant une semaine, avait été préparée pendant un jour et n'avait duré qu'une heure. C'était le triomphe de la manœuvre, mais, sans la décision de Chevert et la bravoure de ses troupes, la manœuvre eût été manquée. Soubise dut

(1) Relation de Soubise, *loc. cit.*
(2) *Der Siebenjährige Krieg*, t. VIII, p. 406.
(3) Etat des pertes (Correspondance générale, 3484-193).

bien s'en rendre compte : « Le corps de M. de Chevert a, pour ainsi dire, seul combattu » (1). Pourtant il n'en parla pas dans une autre de ses lettres et il se contenta de dire : « J'ai passé la Fulda le 9, j'ai attaqué les ennemis le 10 entre Landwehrhagen et Lütterberg où je les ai arrêtés dans la retraite qu'ils faisaient sur Münden. » Le nom de Chevert ne fut plus même prononcé (2). Mais le reste de l'armée rendit justice au vieux soldat : « Quoique les mouvements de toute l'armée aient contribué au succès de l'affaire, elle a été cependant décidée, ainsi qu'il avait été prévu, par l'attaque dont M. de Chevert a été chargé » (3).

La victoire était incontestable, mais le moral de l'armée n'en fut pas relevé beaucoup lorsqu'arriva la liste des récompenses. Les troupes s'attendaient à voir Chevert obtenir enfin le bâton de Maréchal. Elles apprirent avec stupeur que cette dignité revenait à Soubise. Du coup, la bataille devint plus impopulaire en France qu'à la Cour de Vienne (4). Mme de Pompadour recevait satisfaction, mais l'opinion crut devoir se venger en manifestant l'indifférence la plus complète ou en composant d'innombrables chansons. « Madame était enchantée du succès de son ami, écrit Mme du Hausset dans ses mémoires. Mais, soit qu'il ne fût pas important, soit ressentiment de la part du public, personne n'en parlait si ce n'est les amis de Madame. On lui cacha cette défaveur » (5). Alors qu'un *Te Deum* fut chanté le 1er octobre à Notre-Dame, en grande pompe, pour commémorer les deux victoires de Montcalm, à Carillon et du duc d'Aiguillon, à Saint-Cast (6), la victoire de Lütterberg ne souleva pas le moindre enthousiasme et Barbier, dans sa chronique, lui consacre trois lignes :

(1) Soubise à Belle-Isle, Lütterberg, 10 octobre 1758 (Correspondance générale, 3484-154).

(2) Soubise à M. de Puget, gouverneur de Lille, Lütterberg, 10 octobre 1758 (Correspondance générale, 3484-155).

(3) De Vault à Crémille, Landwehrhagen, 11 octobre 1758 (Correspondance générale, 3484-177).

(4) Voir la lettre de Choiseul à Belle-Isle, Vienne, 23 octobre 1758 (Correspondance générale).

(5) *Mémoires de Mme du Hausset*, p. 161.

(6) Le combat de Carillon fut livré le 8 juillet 1758 ; l'affaire de Saint-Cast eut lieu le 10 octobre.

« A l'égard de l'affaire de M. le prince de Soubise, qui a donné lieu à un *Te Deum* et à un feu, on dit toujours ici que c'est très peu de chose » (1).

Les épigrammes redoublèrent, toutes injurieuses pour Soubise et flatteuses pour Chevert.

Pourquoi le bâton à Soubise,
Lorsque Chevert est le vainqueur?
De la fortune, est-ce méprise
Ou bien abus de la faveur?
— Je ne vois là rien qui m'étonne,
Répond à l'instant un railleur,
C'est à l'aveugle qu'on le donne
Et non pas à son conducteur (2).

Le marquis de Voyer fut nommé lieutenant-général (3). C'était un excellent choix. Le chevalier de Grollier, qui se distingua sous les ordres de Chevert, reçut une pension de 2.000 livres (4), et le comte de Chabo, commandant de la Légion Royale, une pension de 1.500 livres sur le Trésor (5).

La bataille de Lütterberg fut le dernier engagement sérieux de la campagne. Sans constituer un événement décisif, il terminait les opérations de l'année en sauvant l'honneur des armes françaises. Le théâtre de la vraie guerre n'était pas l'Allemagne du nord, et les troupes de Contades et de Soubise ne jouèrent dans la campagne qu'un rôle accessoire, mais la part restreinte qui semblait dévolue à la France, en raison des armées peu nombreuses qu'elle engagea, comme en raison des effectifs qui leur furent opposés, il ne tenait qu'à elle de l'agrandir. Si les généraux avaient suivi les conseils de Belle-

(1) *Journal de Barbier*, t. VII, p. 103.

(2) Fonds de Suède, vol. 34-108.

(3) Etat des récompenses (Correspondance générale, 3478-173). — Mousquetaire en 1738, cornette des chevau-légers d'Aquitaine en 1742. Mestre de camp de Berri-Cavalerie en 1743, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, Voyer, fils du marquis d'Argenson, était inspecteur général de cavalerie (Travail du Roi, 6 octobre 1758).

(4) Cornette de Malte, Grollier débuta comme enseigne dans Royal-Vaisseaux en 1724. Colonel du régiment de Foix en 1745, brigadier en 1747, maréchal de camp le 1er mai 1758 (Travail du Roi, *ibid.*).

(5) Cornette de cavalerie en 1733, capitaine dans mestre de camp général-dragons en 1735, mestre de camp en 1743, Chabo, depuis 1745, servait à la tête des Volontaires royaux, devenus Légion-Royale. Nommé maréchal de camp le 29 mars 1758 pour sa belle défense d'Hoya, Chabo touchait déjà une pension de 1.500 livres sur l'ordre de Saint-Louis (Travail du Roi, *ibid.*).

Isle, la campagne se serait terminée sur les rives de l'Elbe et la face des choses eût été changée.

Mais la force des armées limitait leur rayon d'action ; en s'écartant toujours davantage du territoire national, elles traversaient des régions où la population était hostile. Il eût fallu pour rendre leur marche victorieuse, un élan général des officiers et de la troupe, un commandement assuré de son but, il eût fallu par dessus tout une meilleure organisation des services, et d'autres mœurs. Les armées de Contades et de Soubise au lieu de s'accrocher à l'ennemi, se cramponnaient à leurs magasins. Lorsqu'une troupe a marché pendant quatre jours, elle s'arrête le cinquième pour les distributions de vivres, quelle que soit la situation militaire du moment. Au XVIIIe siècle, l'armée française ne peut avoir une stratégie offensive, parce qu'elle n'a pas sa liberté de manœuvre et si nous la voyons évoluer dans des zones restreintes, il faut rechercher les causes de cette timidité d'allure dans le mode de subsistance et dans l'horreur des responsabilités qui supprime toute audace chez les généraux. Parfois on trouve un commandant en chef qui fait passer les nécessités tactiques avant les règles d'administration ; tels sont Belle-Isle en 1741, Maurice de Saxe en 1745 et Richelieu en 1757. Mais encore, faut-il que le général prenne l'initiative de pareille audace ; en principe, les règles fondamentales de l'organisation et les habitudes anciennes s'y opposent.

Belle-Isle ne réussit pas à faire passer cette conviction dans l'esprit des généraux d'armée. L'un manquait d'expérience et n'osait « se compromettre », l'autre avait conquis ses grades à la force du poignet et recherchait surtout de nouvelles faveurs. Un seul, parmi les chefs possibles, était jeune, ardent, instruit et de caractère indépendant, c'était le duc de Broglie. Tant qu'il n'aura pas pris le commandement suprême des forces d'Allemagne, les opérations continueront de languir. Mais pouvait-on demander à Belle-Isle de faire taire les anciennes rancunes et de placer un Broglie à la tête de l'armée ?

CHAPITRE IX

Fin de la Campagne de 1758

Les Dernières Opérations de 1758. — L'Affaire de Soest. — Prise de Rheinfels. — Le Duc de Choiseul prend le portefeuille des Affaires étrangères. — Le Plan d'opérations de Belle-Isle pour 1759. — Difficultés financières. — La Vie dans les quartiers.

La campagne de 1758 touchait à sa fin. Les armées françaises, épuisées par des opérations à peu près ininterrompues depuis les débuts de la guerre, avaient du moins la satisfaction d'avoir effacé la honte de Rosbach, mais il ne pouvait être question de leur demander un nouvel effort. La marche vers le Weser était difficilement réalisable ; l'opération avait été manquée, pensait Belle-Isle, parce que les deux armées d'Allemagne s'étaient obstinées à combattre séparément. Sans aucun doute, leur jonction eût créé de gros ennuis à Ferdinand de Brunswick ; en laissant un corps d'observation de 10.000 hommes pour contenir les rassemblements du prince d'Isenburg, Contades aurait pu, sans peine, déborder la gauche de son adversaire et arriver jusqu'en Hanovre. Mais encore eût-il fallu qu'il renonçât à se ravitailler par Wesel (1). Changer sa ligne de communications d'après les circonstances était le grand art du commandement à l'époque où des armées relativement peu nombreuses marchaient loin du territoire national. Napoléon dut à l'application de ce principe le secret de ses plus belles manœuvres. Contades et Soubise manquaient par trop de décision et d'activité pour oser courir des risques aussi grands.

(1) Mémoire du maréchal d'Estrées rédigé après entente avec Belle-Isle et envoyé par ce dernier à Contades, 26 septembre 1758 (Correspondance générale, 3483-175).

Du moins, Belle-Isle aurait voulu qu'on prolongeât les opérations jusqu'au 1er novembre, mais les armées avaient soif de repos : « Tous les hommes sont sans habits, écrivait Contades, il manque un quart des chevaux à la cavalerie, il faut 30.000 hommes de recrue en supposant qu'il n'y ait point de mortalité cet hiver » (1). Ses objections traduisaient l'aspiration commune des officiers et des soldats : « En tenant les troupes dans ce pays-ci sous la toile jusqu'au mois de décembre, elles vont dépérir à vue d'œil » (2).

Après la victoire de Lütterberg, le Ministre n'insista pas et laissa Contades entièrement libre d'abréger ou de continuer les opérations (3). Mais en vue d'assurer aux armées, à la fois la sécurité la plus absolue dans les quartiers et la faculté de reprendre les armes à la première occasion favorable, pour empêcher l'ennemi de renouveler l'essai d'une campagne d'hiver, il importait de faire un véritable « désert » de la Hesse et de la Westphalie et, pour donner aux troupes un peu de confort, il convenait de les placer dans les grandes villes (4) où le commandement pouvait les rassembler en force, alors que la dispersion dans les villages émiettait l'armée en lui ôtant sa vraie capacité de résistance. A partir du 1er novembre, Düsseldorf remplacerait Wesel comme tête d'étapes, mais le Ministre voulait que, sans tarder, on créât des approvisionnements à Marburg, à Cassel, à Paderborn, en utilisant les ressources du pays. On pouvait tout réquisitionner « en faisant tout avec ordre, donnant des reçus et faisant observer d'ailleurs la plus exacte discipline » (5).

Avant d'entrer dans ses quartiers, l'armée n'eut plus avec l'ennemi que des escarmouches sans importance. Ferdinand de Brunswick ayant envoyé 8.000 hommes de Lippstadt pour

---

(1) Contades à Choiseul, Hamm, 11 octobre (*Ibid.*, 3484-181). — Contades à Belle-Isle, Hamm, 13 et 16 octobre (*Ibid.*, 3484-202 et 3485-16).

(2) Guerchy à Belle-Isle, Hamm, 17 octobre (*Ibid.*, 3485-2-). — Chabo à Belle-Isle, Hamm, 29 octobre (*Ibid.*, 3485-234).

(3) Belle-Isle à Contades, 18 octobre (*Ibid.*, 3485-32).

(4) Belle-Isle prescrivit de placer à Cologne le régiment de *Champagne* : « Il y sera très bien pour ses réparations. » Le maréchal s'intéressait toujours à ce corps depuis que son fils l'avait commandé [Belle-Isle à Contades, Fontainebleau, 14 octobre (Correspondance générale, 3484-212)].

(5) Belle-Isle à Contades, 13 octobre (*Ibid.*, 3484-205).

attaquer le duc de Fitz-James, le prince de Beauffremont se porta sur Soest avec deux brigades de cavalerie. La rencontre des deux partis ne donna lieu qu'à un combat d'arrière-garde où les dragons du duc de Chevreuse firent assez mauvaise figure et se laissèrent surprendre, le 18 octobre (1). Deux compagnies de grenadiers du régiment de *Vaubecourt* furent presque anéanties. Après avoir porté son armée vers Illingen, pour recueillir les divisions de Fitz-James et de Chevert, Contades revint sur Hamm et prépara le retour des ses troupes sur le Rhin (2). Le mouvement commencé le 13 novembre, se poursuivit par Dortmund et Bochum et, le 20 novembre, toute l'armée repassait sur la rive gauche (3).

Contades avait reculé devant une expédition sur Munster ; Soubise, de son côté, n'avait rien fait pour exploiter sa victoire de Lütterberg : « C'est vous qui avez gagné la bataille, remarquait Belle-Isle, c'est donc à vous à en tirer tous les avantages, en lui donnant l'ordre (4). Je vois au contraire que c'est vous qui êtes occupé de ses mouvements, qui êtes dispersé et en repos, tandis qu'il aurait fallu agir avec la plus grande vigueur » (5). Du moins, le Ministre obtint-il qu'on occupât Giessen. Le Landgrave de Hesse-Darmstadt ne refusait pas d'ouvrir cette place aux troupes françaises, mais il voulait paraître forcé « pour, à tout événement, avoir une excuse auprès du Roi de Prusse qu'il craint ainsi que toute l'Allemagne » (6). Le 9 novembre, le marquis de Crillon s'empara par surprise du château de Spengenberg, près de la Fulda (7). Enfin, Soubise décida de prendre Rheinfels, coûte que coûte.

L'entreprise était facile maintenant que la garnison réduite

---

(1) Bulletin du 18 octobre (*Ibid.*, 3485-35). — Comeiras à Clermont, Hamm, 24 octobre (Fonds de Suède, 41-288).

(2) Contades à Belle-Isle, 20 et 22 octobre (Correspondance générale, 3485-82 et 114).

(3) Contades à Belle-Isle, Hamm, 7 novembre ; Monteynard à Belle-Isle, Bochum, 17 novembre ; Contades à Soubise, Wesel, 20 novembre (Correspondance générale, 3486-111, 3487-13 et 49).

(4) Au prince d'Isenburg.

(5) Belle-Isle à Soubise, 31 octobre (Correspondance générale, 3485-263).

(6) Belle-Isle à Dumesnil, 26 octobre (*Ibid.*, 3485-184).

(7) Crillon à Soubise, 9 novembre (*Ibid.*, 3486-138). La garnison ne comprenait que 1 colonel, 1 capitaine, 2 sergents, 4 caporaux, 32 fusiliers, 1 tambour, 1 canonnier.

à six compagnies de milice était complètement isolée. Située à 200 mètres de Saint-Goar, la forteresse de Rheinfels était un véritable nid d'aigle : « Je connais assez cette place, écrit Belle-Isle, pour savoir qu'elle est fort difficile à prendre de vive force, si celui qui est dedans est bien résolu à se défendre » (1). L'expédition, confiée au marquis de Castries sur la demande même du Ministre (2), réussit et s'effectua sans la moindre effusion de sang. Le 30 novembre à 5 heures du soir, le comte de Scey mit la main sur Saint-Goarshausen et le fort de Katz (3). Le régiment d'*Alsace* et les dragons de *La Ferronays* se préparèrent à donner l'assaut, mais le Gouverneur se rendit et la garnison prit la fuite en laissant toutefois 345 prisonniers et un matériel d'artillerie considérable (4). On était enfin débarrassé du cauchemar de cette bicoque et Belle-Isle, en apprenant la bonne nouvelle, ne put s'empêcher de pousser un cri de soulagement : « Il y avait longtemps que j'avais ce poste important sur l'estomac ! » (5).

Le corps de Soubise était parti de Cassel le 20 novembre pour regagner ses quartiers d'hiver (6), mais il occupait toujours une partie de la Hesse et gardait le pays entre la Lahn et le Mein. En peu de jours, il pouvait se rassembler à Friedberg et reprendre l'offensive. Sa première ligne tenait en forces Griessen, Friedberg, Hanau (7). L'armée de Contades, conformément au plan de Belle-Isle, avait la plus grande partie de ses effectifs (63 bataillons, 26 escadrons) sur la rive droite du Rhin et dans les grandes places du fleuve : Wesel, Düsseldorf, Cologne, Coblentz ; sa deuxième ligne (32 bataillons, 22 escadrons) avait son quartier général à Krefeld et se trouvait

(1) Belle-Isle à Soubise, 12 novembre (Correspondance générale, 3486-197). — En 1734, Belle-Isle avait dû renoncer à enlever Reinfels (Chevrier, *Vie du maréchal de Belle-Isle*, p. 29).

(2) Belle-Isle à Soubise, 12 novembre, *loc. cit.*

(3) Les châteaux du Chat et de la Souris (*Katz und Maus*) font partie avec Rheinfels du groupe de ruines grandioses que l'on admire dans l'excursion classique de Coblentz à Bingen.

(4) Castries à Belle-Isle 1er décembre (Correspondance générale, 3487-173 et 3488-35).

(5) Belle-Isle à Contades, 10 décembre (*Ibid.*, 3488-108).

(6) 70 bataillons, 32 escadrons de cavalerie, 12 escadrons de dragons, 7 escadrons de troupes légères [Situation d'effectifs (Correspondance générale, 3488-5). — Billet sans signature, Holzdorf, 25 novembre (*Ibid.*, 3487-127)].

(7) Situation d'effectif (Correspondance générale, 3507-56).

toute prête à soutenir les corps avancés. En troisième ligne, 9 bataillons et 12 escadrons gardaient à Rüremonde le cours de la Meuse et reliaient l'armée aux 29 escadrons qu'on avait placés dans le pays de Liége pour assurer la nourriture des chevaux dans des conditions meilleures (1).

L'automne de 1758 amena de grands changements dans la politique du Royaume. Le 9 octobre, on apprenait à Versailles que Bernis était nommé cardinal. Le Roi lui donna la barrette le 30 novembre avec le cérémonial accoutumé ; le 13 décembre, le nouveau cardinal recevait un ordre de Louis XV, l'exilant au château de Vic-sur-Aisne, dépendance de son abbaye de Saint-Médard de Soissons. Bernis, on l'a vu plus haut (2) ne demandait qu'à laisser à Choiseul le portefeuille des Affaires étrangères, mais il comptait bien rester au Conseil d'Etat et continuer à prendre part, sans responsabilité dangereuse, à la direction du Royaume.

Le 11 novembre, la *Gazette de France* annonçait la nomination de Choiseul, et Barbier, cherchant l'explication de ce changement subit se demandait si le Cardinal ne l'avait pas préparé pour obtenir la situation de premier ministre du Conseil, mais on ne sait pas, ajoute-t-il « si ce Cardinal, ayant, dit-on, à présent plus de 200.000 livres de rente, il ne voudrait pas vivre plus tranquillement » (3). C'était bien le vœu le plus cher de Bernis, mais Louis XV, en lui permettant de le réaliser préférait liquider sa situation d'une manière définitive. Sa lettre de cachet fut très dure, sans qu'on puisse la taxer d'injustice : « J'ai senti... que vous ne répondiez pas à la confiance que je vous avais marquée dans des circonstances aussi critiques, ni aux grâces singulières que je vous ai accumulées en si peu de temps » (4).

Choiseul était parti de Vienne le 15 novembre, laissant la direction intérimaire de l'ambassade au comte de Monta-

(1) Situation d'effectif (*Correspondance générale*, 3486-214).
(2) Cf. plus haut, p. 341 sqq.
(3) *Journal de Barbier*, t. VII, p. 105.
(4) *Mémoires de Bernis*, Introduction, p. CXVI.

zet (1). Il est certain qu'en arrivant à Versailles, son premier souci fut d'écarter pour toujours la personnalité du Cardinal qui n'aurait pas manqué de vouloir exercer son influence sur la politique extérieure et jouer le premier rôle au Conseil d'Etat. Choiseul revenait de Vienne avec le souvenir de l'impression désastreuse qu'avaient produites à la Hofburg les propositions pacifiques de Bernis. La disgrâce du Cardinal ne pouvait que resserrer les liens de l'alliance autrichienne ; Choiseul l'obtint avec d'autant plus de facilité que Bernis n'avait plus de défenseurs. Il avait entretenu des rapports assez tendus avec Belle-Isle et depuis longtemps Mme de Pompadour savait ce qu'elle pouvait en espérer. Choiseul avait toujours été l'ami le plus cher de la Marquise ; il n'était pas compromis avec la Cour dans les incidents qui marquèrent l'attentat de Damiens ; il pouvait arriver au pouvoir avec confiance.

Quelle serait la nature de ses relations avec le Ministre de la Guerre ? Pendant toute l'année, la correspondance échangée entre Belle-Isle et Choiseul montre assez combien les deux personnages se tenaient en garde l'un vis-à-vis de l'autre. On ne trouve dans aucune lettre du Maréchal l'abandon de la pensée, la familiarité du style, le cri du cœur, toutes ces qualités naturelles qui nous permettent de l'étudier lorsqu'il écrit à Mortaigne, à Soubise, à Contades. Belle-Isle dicte ses dépêches, mais, lorsqu'elles s'adressent à Choiseul, il relit avec soin la minute et la corrige de sa main tremblante. Il semble qu'il en pèse chaque mot et de fait, plusieurs de ces lettres sont des modèles incontestables du grand style classique. C'est qu'entre les deux hommes une lutte sourde a commencé déjà. Le Maréchal est au déclin de sa vie, sans espoir de léguer à des enfants une situation si chèrement acquise. Tout semble sourire à Choiseul ; il a le prestige de la

(1) Montazet remplissait les fonctions d'agent militaire du Roi de France auprès de la Reine de Hongrie ; il avait suivi les opérations des armées autrichiennes et venait d'être grièvement blessé à la bataille d'Hochkirch [Choiseul à Brochier, Vienne, 30 octobre ; Montazet à Belle-Isle, Vienne, 14 novembre (Correspondance générale, 3485-256 et 3486-249)].

jeunesse (1) et d'un charme inexprimable ; l'amitié de Mme de Pompadour lui donne un appui très sûr et son ambassade à Vienne lui confère dans le Conseil du Roi une autorité qui rendra souvent difficile la tâche du Ministre de la Guerre. Tous deux sont loin de partager le même avis sur la politique extérieure : Choiseul a vu de près Marie-Thérèse, il sait que le premier objectif de ses armées est la conquête de la Silésie qui tient plus que toutes autres considérations au cœur de la Souveraine ; Belle-Isle, en adepte convaincu de la méthode frédéricienne, critique cette ligne de conduite : « C'est un grand malheur pour la cause commune que l'entêtement qu'a la Cour de Vienne pour la Silésie et qu'elle ne veuille pas comprendre... que la conquête de la Silésie dépend, non pas, de la prise des places que le Roi de Prusse y a fortifiées, mais de la destruction de son armée dans laquelle réside toute sa puissance » (2). Le Maréchal a pu voir de près toutes les difficultés d'organisation et de commandement qui sont les grandes causes de nos revers en Allemagne ; Choiseul n'a retenu que le fait brutal et le souvenir de ses humiliations à la Cour de Vienne ; il a cru même devoir écrire à Soubise comme à Contades pour les stimuler et cette correspondance a pris fin sur des propos assez acrimonieux (3).

D'autres soucis rendaient chaque jour l'existence de Belle-

---

(1) Le duc de Choiseul était né en 1719.

(2) Belle-Isle à Choiseul, 19 octobre (Correspondance générale, 3485-63). — Sur les conseils de Belle-Isle, Montazet, après le départ de Choiseul, développa avec ardeur cette thèse devant l'Impératrice : « Le Roi de Prusse n'est pas un souverain comme tous les autres, « c'est un prince à la tête des premières troupes de l'Europe, dont on veut abattre la force, qui, à la vérité, n'est pas une puissance par la constitution de son royaume, mais qui s'est rendu aussi puissant que dangereux par la façon dont il fait la guerre et le peu de cas qu'il fait des conventions et des lois... Le malheur des peuples n'a aucun droit sur son cœur, tous les lieux lui sont égaux, il n'aime pas mieux Berlin que Leipzig ou Dresde. Bref, son trône est assis au milieu de son armée. C'est donc là, Madame, où l'alliance doit porter tous ses coups. Je crois pouvoir assurer à Votre Majesté que c'est le seul parti qu'il ait à prendre, quoi qu'il soit cependant extrêmement dangereux... Le Roi de Prusse est donc sûr de conserver une armée formidable jusqu'à ce qu'on la détruise par les coups de fusil... » [Montazet à Belle-Isle, Vienne, 29 novembre 1758 (Correspondance générale, 3487-169)].

(3) « Je ne mérite pas que vous me croyiez assez ridicule pour m'aviser d'hasarder vis-à-vis de vous des conseils personnels, vous pouvez être persuadé que la copie de cette lettre a été envoyée à la Cour sur-le-champ ; je puis même avoir l'honneur de vous ajouter que j'en ai reçu la réponse et l'approbation » [Choiseul à Contades, Vienne, 22 octobre (Correspondance générale, 3485-105)].

Isle plus attristée. Au mois d'octobre, il souffre d'une attaque d'érysipèle (1). A peine est-il remis de cette alerte que sa blessure à la poitrine se réveille encore. Le 1er novembre, il a de si fréquentes oppressions qu'il garde à peine la force de dicter ses lettres : il doit se borner aux expéditions les plus urgentes (2) et, sur ces entrefaites, son meilleur ami disparaît. Agé de 63 ans seulement, le duc de Luynes meurt le 2 novembre, après avoir consacré toute sa vie à sa famille, à ses amis et à l'étude de l'histoire (3). C'est un grand deuil pour le Maréchal (4), dont les intimes se font rares et qui trouvait au séjour de Dampierre tant d'affection et de repos.

Mais le travail ne manquait pas ; si les opérations de l'armée s'étaient terminées d'une manière honorable pour les armes de la France, il fallait rétablir les effectifs et préparer la nouvelle campagne. La situation générale de l'Europe donnait moins d'inquiétude qu'au début du précédent hiver ; le maréchal Daun avait infligé le 14 octobre, à Hochkirch, une sérieuse défaite aux troupes de Frédéric II (5), et, si les armées suédoise et russe conservaient leur attitude passive (6), en revanche, les quartiers du Rhin et du Mein ne paraissaient guère menacés d'une attaque hanovrienne. Sans doute, le bruit courait toujours d'une irruption prochaine des troupes ennemies (7), mais l'arrivée des contingents anglais avait paralysé les mouvements des alliés. Depuis que Ferdinand de Brunswick avait accepté du Roi d'Angleterre une pension viagère de 2.000 livres sterling (8), son ardeur guerrière semblait éteinte. Le corps de débarquement anglais était en réalité

(1) Belle-Isle à Montazet, 19 octobre (Correspondance générale, 3485-48).

(2) Belle-Isle à Contades, 1er novembre, à Turpin, 10 novembre (*Ibid.*, 3486-19 et 3506-250).

(3) Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, né à Paris le 30 juillet 1695, était par sa mère petit-fils du marquis de Dangeau. Il est l'auteur des *Mémoires sur la Cour de Louis XV*, appelés communément *Journal de Luynes*, auxquels nous avons eu recours fréquemment au cours de cette étude. Voir l'édition si complète de MM. Dussieux et Soulié et l'introduction qui la précède.

(4) Belle-Isle à Guerchy, 6 novembre (Archives supplémentaires, carton 27).

(5) Voir Kaunitz à l'Electeur de Mayence, Vienne, 16 octobre (Correspondance générale, 3505-14).

(6) Belle-Isle à Montazet, 12 décembre (*Ibid.*, 3488-118).

(7) Le comte d'Affry à Belle-Isle, La Haye, 27 novembre (*Ibid.*, 3506-380.)

(8) Ferdinand de Brunswick à Frédéric II, 2 septembre 1758 (Westphalen, *Geschichte des Herzogs Ferdinand*, t. II, p. 465).

moins un renfort qu'un obstacle aux opérations militaires ; les troupes britanniques, très brillantes, mais mal entraînées, avaient mal supporté la vie de campagne et leurs soldats encombraient les hôpitaux (1).

Ces préoccupations écartées, les armées d'Allemagne pouvaient se reposer, relever leurs effectifs et surtout se préparer non seulement à repousser des attaques éventuelles, mais à reprendre l'offensive. La première mesure qui s'imposait était d'assurer aux troupes un débouché facile sur la rive droite du Rhin ; le commandement disposait de trois ponts à Wesel, Düsseldorf et Cologne ; le Ministre fit diriger deux équipages, de Metz et d'Alsace sur Coblentz où Soubise devait créer un nouveau passage ; trois ponts sur hacquets suivraient les armées pour permettre la traversée du Rhin sur les autres points qui seraient déterminés par les opérations à poursuivre (2). En faisant « un désert » entre la Lippe et la Lahn, en organisant Giessen et Friedberg en places du moment, les armées françaises mettraient l'ennemi dans l'impossibilité de marcher en forces et d'amener des équipages de siège (3). Elles n'auraient plus qu'à se créer des magasins d'approvisionnements et à choisir des places d'armes pour réunir, au plus tôt, le gros des troupes. En cas d'approche de l'adversaire, écrivait le Maréchal, « il faut vous assembler, aller à eux et les combattre » (4). Dans ces conditions, aux premiers beaux jours, les deux armées pouvaient se réunir dans la région de Paderborn, et de là, marcher sur l'Electorat de Hanovre qui deviendrait, en 1759, le théâtre de la guerre (5).

*
* *

(1) Belle-Isle à Soubise, 29 décembre (Correspondance générale, 3489-96) ; à Contades, 12 novembre (Correspondance générale, 3486-192).

(2) Belle-Isle à Soubise, 13 décembre ; à Contades, 30 décembre (Correspondance générale, 3488-131 et 3489-113) ; à Contades, 4 novembre (*Ibid.*, 3486-68).

(3) Belle-Isle à de Vault, 1er novembre ; à Soubise, 24 novembre (*Ibid.*, 3486-17 et 3487-110).

(4) Belle-Isle à de Vault, 14 décembre (*Ibid.*, 3488-140).

(5) Belle-Isle à Montazet, 19 décembre (*Ibid.*, 3489-20).

Les plus grosses difficultés étaient soulevées par la question financière. Le budget s'épuisait et le Ministre livrait au Contrôleur général de véritables assauts, pour obtenir quelques crédits. Le service de la solde, la nourriture des chevaux, le traitement des prisonniers français, l'entretien des troupes étrangères, les subsides promis aux petites Cours des Etats rhénans étaient de véritables gouffres pour l'argent du Royaume et cet argent devenait de plus en plus rare. On cherchait par tous les moyens à s'en procurer. La ville de Soest, accusée d'avoir favorisé la surprise des dragons de Chevreuse est frappée d'une amende de 80.000 écus (1) ; l'Intendant de l'armée reçoit l'ordre de mettre la main sur les revenus de la Hesse, « attendu que le Landgrave est l'allié des adhérents de l'Infracteur de la paix publique » (2), ce qui n'empêche pas les fonctionnaires du pays de se montrer fort récalcitrants et de continuer à verser 1.253.350 livres à leur Souverain (3). Le Contrôleur promet bien d'envoyer un million à Hambourg pour payer le traitement des prisonniers (4) ; au milieu de décembre, il a pu tirer deux lettres de change pour un total de 800.000 livres payables à Francfort, et destinées aux fourrages (5), mais ce sont là de maigres palliatifs et tout le monde crie misère. Le régiment de Picardie emprunte à un notable le numéraire qui permettra de faire toucher leur traitement aux officiers partant en congé (6) ; le baron de Breteuil, ministre de France à Bonn, n'insiste pas dans ses demandes : « Je ne vous parlerai plus d'argent, puisque décidément le Roi n'est pas en état d'en donner » (7). Dans les derniers jours de 1758, Belle-Isle avoue qu'il ne sait comment faire pour payer les entrepreneurs des hôpitaux et le contrôleur général Boullongne fait la sourde oreille : « Je lui parlerai de même pour nos dépenses extraordinaires de l'armée, sur lesquelles il n'a

(1) Contades à Chevert, Ham, 31 octobre (Correspondance générale, 3486-64 et 65).

(2) Formule de prise de possession (*Ibid.*, 3508-334).

(3) Belle-Isle à Soubise, 24 novembre (*Ibid.*, 3487-109).

(4) Belle-Isle à Contades, 21 novembre (*Ibid.*, 3487-56).

(5) Belle-Isle à Soubise, 13 décembre ; Foullon à Belle-Isle, Hanau, 16 décembre (*Ibid.*, 3488-131 et 156).

(6) Plainchamps à Belle-Isle, Ham, 6 novembre (*Ibid.*, 3486-84).

(7) Breteuil à Belle-Isle, Bonn, 24 novembre (*Ibid.*, 3487-119).

pas donné un écu depuis trois mois. Cet état est insoutenable et ma patience est incessamment à bout. Toutes les parties de l'intérieur du Royaume sont encore pires, les parties prenantes n'ayant rien touché depuis quinze mois » (1).

Pour réaliser quelques économies, on résolut de cesser l'entretien du contingent Wurtembergeois (2). Aussi bien les services qu'il avait rendus étaient insignifiants. Ses douze bataillons commandés par le Duc en personne avaient été réduits à des effectifs dérisoires par les désertions en masse. Le Prince était énergique et travailleur, mais il restait en perpétuel désaccord avec ses ministres et ses sujets : « Il est catholique, écrivait Pottier, commissaire des guerres, attaché par Belle-Isle à son armée, tout son pays est luthérien et, par son fanatisme aveugle, entièrement dévoué au Roi de Prusse ». Après son départ, l'indiscipline remplaça la désertion : « Pas une sentinelle n'exécute une consigne, on n'ose les charger des postes importants, ni d'aucune escorte » (3). Bientôt le duc de Wurtemberg donna l'ordre à ses troupes de rentrer dans leurs pays, au mépris de son contrat (4), et Belle-Isle profita de cet incident pour lui faire supprimer ses subsides et pour prendre la même mesure à l'égard des contingents palatins (5), malgré la vive opposition de Choiseul (6).

Aux premiers jours de novembre, les bataillons d'infanterie des armées d'Allemagne avaient une moyenne de 450 présents sous les armes, ce qui mettait la compagnie à 26 ou 27 hommes, au lieu de 40 (7). La situation était donc incontestablement meilleure qu'au début de l'année ; les escadrons

---

(1) Belle-Isle à Contades, 20 décembre (*Ibid.*, 3489-28).

(2) Belle-Isle était depuis longtemps en relations assez suivies avec le duc de Wurtemberg. En 1749, ce souverain l'avait fait pressentir par M. de la Noüe pour se charger, conjointement avec la Maréchale, de faire élever la princesse sa sœur au couvent des Ursulines de Metz [Belle-Isle à Puysieulx, 25 novembre 1749 (Correspondance générale, 3331-114).

(3) Pottier à Belle-Isle, Cassel, 1er et 13 novembre (Correspondance générale, 3486-3 et 236 *bis*).

(4) Belle-Isle à Soubise, 22 décembre (*Ibid.*, 3489-40).

(5) Belle-Isle à Contades, 25 décembre (*Ibid.*, 3489-60).

(6) Soubise à Castries, Hanau, 29 décembre (*Ibid.*, 3489-108).

(7) Outre 6.753 Saxons en état de servir, l'infanterie de Contades comptait 44.498 présents, 1.166 absents, 1.993 détachés, 5.544 hommes aux hôpitaux [Situation d'effectif, 3 novembre (Correspondance générale, 3486-47)].

pouvaient disposer de 100 sabres (1). Le Ministre résolut de faire rentrer en France les corps les plus éprouvés, soit douze bataillons, vingt-deux escadrons de cavalerie, huit escadrons de dragons (2); en échange, plusieurs régiments furent prévenus dans les provinces d'avoir à diriger un total de seize bataillons sur le Hainault et la Flandre (3). Les officiers venus des bords du Rhin pour recruter en France, reçurent 1.900.000 livres et les jeunes engagés rejoignirent avant la fin de l'année leurs nouveaux corps (4). Enfin, Belle-Isle prescrivit, une fois de plus, d'embaucher tous les déserteurs hanovriens qui se présenteraient, afin de compléter les bataillons allemands où les manquants atteignaient parfois le chiffre de 200 hommes (5).

Les bataillons d'artillerie reçurent la majeure partie des déserteurs français, organisés en compagnies, à Prague, par les soins de Choiseul (6). Les régiments de cavalerie furent classés en trois catégories, par ordre du Ministère ; la première comprenait les escadrons qui pouvaient réparer leurs pertes par les moyens habituels ; à la deuxième catégorie, le Roi rembourserait le tiers des pertes subies dans les combats. La troisième catégorie, composée des corps les plus éprouvés, devait rentrer en France ; le régiment des Cuirassiers en faisait partie, mais son colonel, le marquis de Lostange, réclama comme un honneur pour ses hommes et pour lui de rester a l'armée. Il donnait sa parole que son régiment serait remis de tous points et en état de bien servir au 1er avril, dût-il emprunter 20.000 écus pour cela » (7). Quant aux troupes légères, au lieu de les disperser en enfants perdus pendant la mauvaise saison, elles furent groupées dans le duché de Bergh;

---

(1) Au 1er octobre, la cavalerie de Contades présentait un total de 10.611 cavaliers en état de combattre et 10.725 chevaux [Situation d'effectif (*Ibid.*, 3484-92)].

(2) Situation numérique (Correspondance générale, 3483-194).

(3) Belle-Isle à Contades, 14 novembre (*Ibid.*, 3486-238).

(4) Contades à Belle-Isle, 3 décembre (*Ibid.*, 3510-240).

(5) Belle-Isle à Contades, 5 décembre (*Ibid.*, 3488-71).

(6) Belle-Isle à Soubise, 23 octobre (Correspondance générale, 3485-143).

(7) Contades à Belle-Isle, Creveld, 19 décembre ; Belle-Isle à Contades, 25 décembre (*Ibid.*, 3489-17 et 62). Les cuirassiers n'avaient plus que 170 hommes en état de combattre [Situation d'effectif, 1er novembre (Correspondance générale, 3486-9)].

leurs dépôts, installés à Düsseldorf et à Cologne, recrutaient sans relâche et Saint-Germain, passant le 15 décembre la revue des volontaires de Clermont, trouve bien que les fantassins sont jeunes et petits, que les chevaux sont maigres « et que la plus grande partie jette la gourme » mais l'effectif est à peu près complet avec 682 fusiliers et 379 hommes à cheval (1).

La question des fourrages fut réglée de la manière la plus satisfaisante, malgré la saison et la pénurie de ressources budgétaires. Contades envoya 22 escadrons à l'armée de Soubise qui se trouvait, à cet égard, dans des conditions meilleures. Quatre millions de rations furent rassemblées dans le Royaume et dirigées vers le Rhin et la Meuse. On ménagea le foin en employant la paille hachée pour les substitutions et, malgré les « monopoleurs » qui cherchaient à cacher leurs stocks pour spéculer sur la hausse des cours, le Ministère obtint des Etats généraux de Hollande, l'autorisation de faire de nombreux achats sur leurs territoires (2). « Je commence à être tranquille sur nos approvisionnements en foin », écrivait Contades, le 29 décembre, « M. Gayot m'a dit ce matin qu'il était en état de faire subsister toutes les troupes au moins jusqu'au 1er avril » (3).

La discipline des troupes était bonne, mais l'attitude fâcheuse des officiers risquait fort de compromettre les résultats obtenus avec tant de peine. Les opérations n'étaient pas terminées que les demandes de faveurs et de congé arrivaient innombrables, dans les bureaux du Ministère. En rapprochant les listes des pertes établies par Fumel (4) et par Soubise, Belle-Isle s'était vite aperçu que Fumel avait « enflé » ses états : « J'ai toujours vu que chaque régiment croyait valoir mieux qu'un autre, quand il disait avoir perdu davantage ».

(1) Belle-Isle à Chabo et à Contades, 10 novembre : Contades à Belle-Isle, Krefeld, 17 décembre (*Ibid.*, 3486-142, 3506-249, 3489-3).

(2) Belle-Isle à Contades, 28 octobre et 4 décembre (Correspondance générale, 3485-211 et 3488-66 *bis*); à de Vault, 18 novembre ; à Van Eick et à Foullon, 22 décembre (*Ibid.*, 3487-38, 3489-33 et 36). — Contades à Belle-Isle, Creveld, 22 décembre (*Ibid.*, 3489-37).

(3) Contades à Belle-Isle, Creveld. 29 décembre (*Ibid.*, 3489-160).

(4) Le comte de Fumel était maréchal-général des logis de cavalerie à l'Armée de Contades.

Débordé par le nombre exagéré de propositions que Soubise et Chevert avaient adressées, le Maréchal perdait patience : « Vous me parlez dans une des lettres que m'a remises M. de Conflans qu'il mérite les grâces du Roi. Que peut-on faire pour un aussi nouveau colonel? point de services antérieurs et qui n'a que 22 ans? Je vous ai déjà mandé dans ma précédente ce que je pensais sur cette multitude de grâces et de grades. Je ne le répéterai pas... M. de Chevert que j'aime de tout mon cœur et que j'estime comme il le mérite, fait un mal que je ne saurais exprimer par tous les propos qu'il tient et l'excès énorme de demandes qu'il fait, qui achèvent de tourner les têtes, tandis qu'il a vu le contraire dans toutes les anciennes guerres... Je vous prie instamment de songer que vous n'êtes plus un particulier et que vous ne devez être occupé que du bien du service du Roi et de la chose publique (1). Vous ne sauriez me dire plus de bien de M. de Caulaincourt que ce que j'en pense, mais que puis-je faire de plus? il a bien fait son devoir, il est louable, mais faut-il donc une récompense chaque fois qu'on a bien fait? » (2).

Belle-Isle s'acharna continuellement à réprimer tous les abus. Le colonel de Poly-Cavalerie dut faire emprisonner un officier de son régiment qui s'était fait délivrer un certificat de bravoure par un corps voisin, sous prétexte « qu'il avait entendu siffler quelques boulets de canon, sans en être effrayé » (3). L'affaire de Minden fut enfin réglée par une sanction exemplaire. Morangiès, coupable d'avoir rendu la place sans résistance, fut rayé des contrôles et exilé à cinquante lieues de Paris. Le lieutenant-colonel du régiment de *Clermont-Prince*, et le lieutenant-colonel *de Lyonnais* furent cassés, le premier avec condamnation à un an de détention dans une forteresse. Tous les autres officiers furent chassés de l'armée ; seul, le comte de la Guiche, dont le refus énergique

---

(1) Belle-Isle à Soubise, 22 octobre (Correspondance générale, 3485-108).

(2) Belle-Isle à Soubise, 10 décembre (*Ibid.*, 3488-109).

(3) De Vault à Poly, Westoffeln, 10 novembre (Correspondance générale, 3486-152).

de signer la capitulation honteuse avait sauvé l'honneur de nos armes, fut maintenu dans ses rangs et prérogatives (1).

Le Ministre fit supprimer les emplois de majors et lieutenants du Roi dans les villes de Westphalie. C'étaient autant de sinécures depuis que la plupart d'entre elles n'avaient plus de garnison (2). Mais il exerça le plus rigoureux contrôle sur les demandes de congé. Sous prétexte de chercher les recrues nécessaires à leurs régiments, les officiers avaient pris l'habitude, en hiver, d'abandonner leurs troupes. Si, par le fait, on réalisait sur le traitement des généraux de grosses économies, l'armée n'était plus en état de prendre les armes ; elle restait comme au cours de la précédente campagne, à la merci d'un adversaire entreprenant. Belle-Isle maintint à l'armée principale sept lieutenants-généraux (3), quinze maréchaux de camp et réduisit l'état-major à huit aides-maréchaux des logis, quatre aides-majors d'infanterie, quatre aides-maréchaux des logis de cavalerie (4). Les colonels reçurent l'ordre de « se concerter » ou de tirer au sort, pour ne partir que par moitié, dans chaque ligne des quartiers d'hiver. « Il y en a fort peu dont les dames de la Cour de Paris ne m'aient déjà fait les demandes » (5). Aucune permission ne devait être accordée aux lieutenants-colonels, majors, capitaines de grenadiers et pour les autres officiers, le nombre des départs devait être calculé strictement d'après les besoins en recrutement des compagnies (6).

*
* *

« Les deux tiers de nos régiments d'infanterie sont tout nus et composés de soldats qui n'ont point eu de repos depuis quinze mois, ou de recrues qui n'ont pas la force de résister

---

(1) Note du Ministère, 11 décembre (Archives supplémentaires, carton 27).
(2) Belle-Isle à Contades, 24 novembre, *loc. cit.*
(3) D'Armentières, Beauffremont, d'Andlau, Saint-Pern, Saint-Germain, du Châtelet, Torcy.
(4) Situation nominative (Correspondance générale, 3486-94).
(5) Belle-Isle à Contades, 19 novembre (*Ibid.*, 3487-43).
(6) Belle-Isle à Contades, 4 novembre, *loc. cit.*; 8 novembre (Archives supplémentaires, carton 27) ; à Soubise, 10 décembre (Correspondance générale, 3488-109).

au froid et aux pluies de l'arrière saison » (1). A l'abri des places fortes du fleuve, en arrière des lignes de redoutes que Contades avait fait construire de Xanten à la frontière de Hollande (2), les troupes allaient enfin pouvoir reprendre haleine. Mais les Etats de la vallée du Rhin ne montraient pas beaucoup d'enthousiasme à les héberger. Partout s'élève un concert de récriminations. L'Electeur de Mayence réclame si fort, que Belle-Isle prescrit à Soubise de diminuer le nombre de régiments qui tiennent garnison dans la ville, « en subordonnant à la raison de guerre et à la sûreté des quartiers qui doit aller avant tout » (3). L'Electeur de Trèves proteste, mais sans succès, contre l'intention du commandement de placer des troupes à Coblentz et Ehrenbreitstein (4). Quant au comte de Neuwied, il se plaint de « l'excès destructeur des quartiers d'hiver » et crie à l'incendie : « Cette importunité n'est pas à la légère ! Ma maison est en feu ! Daignez le faire éteindre ! » (5).

Partout les populations manifestent des sentiments hostiles. Après la journée de Lütterberg, les habitants de Creveld font courir le bruit que l'armée française vient d'être battue, sonnent le tocsin et se révoltent en criant : *Vive le Roi de Prusse !* (6). Torcy rend compte que les paysans du pays de Berg sont « plus Prussiens que les Prussiens même » (7). A Limbourg, le 8 décembre, les deux bataillons de Condé sont très mal reçus par la population (8). Dans la région de Hanau, les régiments de cavalerie sont obligés de faire des tournées dans les campagnes pour enlever les fourrages nécessaires (9). Les paysans se sauvent dans les bois et cachent leurs chariots : « N'avez-vous pas eu l'attention, écrit le Ministre à Soubise,

(1) Belle-Isle à Choiseul, 28 octobre (Correspondance générale, 3485-213).
(2) Contades à Belle-Isle, Goch, 26 novembre (*Ibid.*, 3487-143).
(3) Belle-Isle à Soubise, 26 novembre et 9 décembre (*Ibid.*, 3508-270 et 292).
(4) L'Electeur de Trèves à Belle-Isle, Monthabor, 10 novembre (*Ibid.*, 3506-242).
(5) Neuwied à Belle-Isle, 26 novembre (*Ibid.*, 3508-279).
(6) Contades à Belle-Isle, Ham, 16 octobre (*Ibid.*, 3485-16).
(7) Torcy à Belle-Isle, Cologne, 1er novembre (*Ibid.*, 3486-15).
(8) De Lesseps à Belle-Isle, Bruxelles, 14 décembre (*Ibid.*, 3508-302).
(9) Foullon à Belle-Isle, Hanau, 16 décembre (*Ibid.*, 3507-100).

de faire publier un ban contre tous les habitants qui quitteraient leurs maisons sous peine de confisquer leurs meubles et effets et raser leurs habitations ? Les lois de la guerre autorisent cette rigueur, surtout quand la discipline est bien établie et qu'on ne leur fait aucun tort ni violence » (1).

Cependant les troupes n'étaient guère à charge aux populations. Alors que l'armée hanovrienne, fidèle aux procédés de Frédéric II, se faisait nourrir par les habitants (2), Belle-Isle avait pu réussir à donner au soldat français en quartier, une ration régulière. Auparavant, le Roi ne fournissait que le pain ; désormais la troupe reçut tous les jours une once de riz et un quarteron (3) de viande (4). Les habitants ne pouvaient, sous aucun prétexte, se voir chassés de leurs maisons ; comme de nos jours, soldats et cavaliers n'avaient droit qu'à un lit pour deux, avec place au feu et à la chandelle (5).

L'hospitalité manquait parfois de confortable. Le commissaire Le Blanc, dans son compte-rendu d'inspection des quartiers installés dans les Pays-Bas signale qu'à Bilsen, le régiment de Fumel-Cavalerie est bien mal partagé : « Nous avons remarqué que les couchettes n'étaient que de quatre pieds, en sorte que les cavaliers étaient obligés de se plier pour dormir, et il nous a été dit, que ne pouvant tenir deux dans le même lit, ils dormaient alternativement ». Les officiers ne sont guère mieux. « Ils sont pour la plupart obligés de se servir de leurs lits de camps et de leurs ustensiles de campagne, leurs hôtes n'en ayant point à leur fournir. Le logement de M. le comte de Trésignies, colonel qui occupe, à Zonhoven, la meilleure maison, ne consiste que dans une chambre rez-de-terre, dépourvue de meubles, avec un mauvais réduit : encore est-elle expo-

---

(1) Belle-Isle à Soubise, 21 novembre (*Ibid.*, 3487-55).

(2) Ration des hommes : 2 livres de pain, 1/2 livre de viande, légumes, un pot de bière. Les villages trop pauvres pour fournir cette ration donneront au moins 2 livres de pain de seigle ou bien les soldats partageront la nourriture de leurs hôtes. — Ration des chevaux : 8 livres d'avoine, 10 livres de foin, 6 livres de paille [Instruction de l'armée hanovrienne pour les quartiers, 1758 (Correspondance générale, 3489-5)].

(3) Quart de la livre.

(4) Contades à Belle-Isle, Hamm, 28 octobre (Correspondance générale, 3485-224).

(5) Affiche apposée en Hesse, par ordre de Soubise. Marburg, 27 novembre (*Ibid.*, 3506-375).

sée à tous les vents, la porte de cette chambre donnant dans la rue et la cheminée vaste étant fort incommode par la fumée continuelle » (1).

Le commandement et le service de santé prenaient de grandes précautions pour éviter les épidémies. Partout on évitait de loger les soldats dans les « poëles », pour les placer de préférence dans les granges ou des greniers bien fermés. On attribuait alors, non sans raison, la plupart des maladies au séjour prolongé près du feu. Ce passage, sans transition, des fatigues de la campagne et du bivouac à l'inaction la plus complète était bien fait pour ébranler l'organisme et supprimer le bénéfice de l'entraînement. Dans l'armée de Contades, chaque régiment devait sortir au moins trois fois par semaine et porter le havre-sac ; Soubise réduisait à une heure le temps de la faction des sentinelles ; par contre, il prescrivait à chaque capitaine ou lieutenant d'emmener « ses hommes en ordre, avec ou sans armes, pour faire une lieue ou deux par jour » (2).

Aussi, l'état sanitaire était-il des plus satisfaisants. Un souci constant de la nourriture et de l'hygiène avait fini par donner des résultats bien nouveaux pour l'époque. Richard, médecin en chef de l'armée du Bas-Rhin, constatait avec joie que les hôpitaux ne contenaient plus que 1.800 malades, la plupart sans affection bien grave (3). Les visites fréquentes des chefs de l'armée contrôlaient d'ailleurs la tenue des formations sanitaires qui ne laissait plus rien à désirer (4). Dans tous les rouages de l'administration se trahissaient des mœurs nouvelles ; partout on retrouvait les méthodes fécondes appliquées par Belle-Isle ; elles avaient conservé l'armée royale

(1) Compte rendu d'inspection de Le Grand, 23 et 24 décembre (*Ibid.*, 3489-16).

(2) Circulaire de Cornillon aux colonels, Wesel, 21 novembre ; prescriptions de Soubise pour les quartiers d'hiver, 28 novembre (Correspondance générale, 3487-72 et 163).

(3) Contades à Belle-Isle, Wesel, 29 novembre (*Ibid.*, 3487-182).

(4) Contades à Belle-Isle, Wesel, 3 décembre (*Ibid.*, 3510-240). — « Je puis vous assurer que je n'ai jamais vu le service des hôpitaux aussi bien qu'il l'est cette année. M. Barres, un des entrepreneurs, qui est ici, a mis dans tous les hôpitaux de l'armée un ordre admirable et une propreté singulière ; les infirmiers commencent à être pourvus de l'uniforme convenu qui est un sarraut de toile grise avec des brandebourgs d'un ruban de fil rouge ; tout infirmier qu'on trouvera sans cet uniforme sera mis à 3 livres d'amende » [Cornillon à Belle-Isle, Cologne, 6 décembre (Correspondance générale, 3488-79)].

en Bohême et garanti le succès de l'expédition de Provence ; la réorganisation patiente des armées d'Allemagne commençait à porter ses fruits. Le Maréchal avait sauvé les troupes de la ruine et de la honte et si notre prestige était intact en Europe, si la France avait pu se ressaisir et montrer qu'elle était prête encore à soutenir des luttes sanglantes et coûteuses, elle le devait au vieillard terrassé par la maladie, rongé par les deuils et qui jamais ne voulait désespérer des destinées de la nation. Mais personne, pas plus à la Cour qu'à la ville, ne semblait y prendre garde.

CHAPITRE X

La défense des Côtes

Les Principes de la défense des côtes au XVIIIe siècle. — Belle-Isle groupe les milices gardes-côtes en bataillons. — Organisation des dragons gardes-côtes. — Etat des fortifications. — Le Recrutement de la milice garde-côtes. — Les Officiers. — La Réunion des Camps. — Les Opérations en 1758. — Tentatives des Anglais sur Saint-Malo et Cherbourg. — L'Affaire de Saint-Cast. — Belle-Isle fait prendre rang à la milice dans l'armée. — Les milices gardes-côtes sont rattachées au Département de la Guerre.

Le service armé sur le littoral remonte aux âges les plus reculés de notre histoire. De tous temps, les populations des ports eurent à combattre des incursions ; les Normands dans l'Océan, les Sarrasins en Méditerranée, forcèrent de bonne heure les bourgades maritimes à s'entourer de murs et à vivre dans une alerte perpétuelle. Le service de garde fut d'abord assuré, tout naturellement, par les paroisses, et le principe de cette organisation subsistera jusqu'aux premières années du XIXe siècle. Alors que la milice de terre est une troupe que le Roi déplace au gré de son bon plaisir et à la demande journalière des besoins, la milice garde-côtes, se rassemble uniquement pour la défense des biens de la paroisse. Ce fait explique à lui seul l'empressement avec lequel le service est consenti ; mais, dès qu'on arrache le milicien du voisinage de son clo-

cher, le mécontentement éclate, la désertion commence et la tâche rebute les volontés les meilleures.

Nulle mission n'est d'ailleurs plus ardue. Quand l'espionnage arrive à faire connaître un projet d'expédition, il faut veiller pendant des jours et des mois ; l'escadre ennemie, obligée de régler sa marche d'après le caprice des vents, apparaît toujours à l'heure inattendue ; souvent les voiles redoutées se montrent à l'horizon ; la cloche du village sonne le tocsin, les miliciens se rassemblent, mais les navires s'éloignent. Cette crainte de tous les moments, chaque fois que la France a des relations difficiles avec la Hollande ou l'Angleterre, a fait multiplier les précautions. Les plages sont hérissées de fortifications, les tours de guetteurs jalonnent toutes les collines, le service de garde est permanent. Mais, si de gros effectifs peuvent débarquer, il est inutile de songer à se défendre sur la grève de sable ou du haut des falaises ; la nécessité s'impose toujours plus impérieuse de constituer des réserves comprenant les trois armes, placées dans des points choisis de l'intérieur et capables d'arriver à temps voulu pour obliger l'adversaire à s'embarquer en toute hâte. Aussi, depuis le jour où le pouvoir royal, par l'ordonnance de février 1543, organise le service de la garde-côte, sous la direction de l'amiral de France, le rôle des inspecteurs et des intendants sera toujours rendu très difficile par la répugnance des miliciens à tenir garnison loin de leurs maisons et de leurs champs. Les compagnies du guet, qui restent à demeure dans les paroisses, sont faciles à commander ; les compagnies « détachées », par contre, sont en défaveur.

Le règlement du 28 janvier 1716 avait décrété que tout homme âgé de 18 à 60 ans, domicilié sur le littoral et jusqu'à deux lieues dans l'intérieur des terres, devrait avoir chez lui un fusil, une baïonnette, un fourniment, une demi-livre de poudre et deux livres de balles. Il s'en fallait de beaucoup que cette prescription fût observée. Lorsque Belle-Isle, en décembre 1755, prit le commandement des côtes de l'Océan, on ne comptait pas moins de 240.000 gardes-côtes inscrits de Dunkerque à Bayonne, dont 96.000 pour la seule

Bretagne. Beaucoup n'avaient pas d'armes ou ne savaient pas s'en servir. Le premier soin du Maréchal, fut de réduire ce nombre extravagant de soldats sans instruction (1) et de leur faire confectionner, en 1756, 40.000 fusils (2). Les ouvrages construits sur les côtes, non seulement n'avaient pas été améliorés depuis 1714, mais l'incurie naturelle des paroisses et la négligence coupable de l'administration de la marine, les avaient laissés presque tous sans entretien. La zone côtière divisée par chaque province maritime en capitaineries générales était bien gardée par des compagnies du guet et des compagnies détachées, mais les unités éparpillées ne possédaient aucun lien entre elles. L'autorité compétente faisait défaut. Le département de la Marine, considérant la question comme très accessoire, se reposait de tous les détails d'organisation et d'armement sur les intendants des provinces, lesquels donnaient pleins pouvoirs à leurs subdélégués. Le Département de la Guerre n'avait pas à intervenir, bien qu'il fournit à la défense du littoral l'appoint de nombreux bataillons, soit de troupes réglées, soit de milices de terre, et des régiments de dragons, très aptes à remplir le rôle d'infanterie montée, pour concourir efficacement à la défense mobile.

A ce désordre, qu'on pouvait croire inextricable, s'ajoutaient de grosses difficultés que nous ne connaissons pas de nos jours. Il n'est peut-être pas de branche dans l'art militaire qui ait, autant que la défense des côtes, bénéficié des progrès scientifiques. Le télégraphe, le chemin de fer permettent, maintenant, de garder à l'intérieur des terres de gros effectifs capables, en quelques heures, de renforcer les garnisons de sûreté ; la marine elle-même, avec ses escadrilles de torpilleurs et sous-marins, protège ses ports et tient en échec les flottes de débarquement ; au XVIIIe siècle, rien de semblable n'existe sur les côtes. De Cherbourg, de Saint-Malo, quelques hardis navires partent bien pour épier, jusque sur les côtes anglaises, la marche des voiles ennemies, mais ce sont de simples éclaireurs dont la mission est très aléatoire. En

(1) *Journal de Luynes*, t. XIV, p. 391.
(2) Belle-Isle à Clermont, 29 mai 1758 (Correspondance generale, 35-0-155).

réalité, pendant toute la guerre de Sept Ans, le branle-bas de combat est journalier sur le littoral de l'Océan (1).

*
* *

Le 27 décembre 1755, Belle-Isle avait été déclaré « commandant de toute la côte de l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne » (2). Il s'adjoignit aussitôt Crémille et le marquis de Voyer et, sans plus tarder, se mit à l'étude approfondie de la réorganisation d'un service aussi complexe, tout en ne cessant d'étudier sur place une meilleure répartition des forces, de nouveaux projets de fortification et la répression des abus nombreux que la confusion des pouvoirs favorisait au détriment de la discipline.

Avant tout, il était indispensable de donner à la cohue des miliciens inscrits une existence légale et des formations régulières, et, s'il était impossible d'enlever à l'organisation des gardes-côtes son caractère essentiellement régional, du moins pouvait-on les répartir en unités capables de combattre. Somme toute, le problème était le même que de nos jours. Il fallait mettre toutes les communes en état de se défendre contre un pillage ou une réquisition, et disposer de forces plus importantes, et mieux instruites pour les porter rapidement

(1) Le marquis de Brassac parle de la « terreur panique » causée par l'apparition de la flotte anglaise sur les côtes de Normandie [Brassac à Belle-Isle, Caen, 26 juin 1758 (Correspondance générale, 3493-386)]. — Une lettre du marquis de Brancas est plus curieuse encore : « Le 26 après-midi, 4 ou 5 commis m'arrivèrent hors d'haleine des endroits de mon département et m'annoncèrent que les Anglais débarquaient. Je pris la porte et je partis très vite, quoique fort tranquillement, pour Honfleur où j'arrivai à 9 heures du soir. Je ne m'occupai le long du chemin qu'à rassurer tout le pays que je traversai ; en arrivant, mon premier ordre fut d'envoyer coucher une triste milice bourgeoise qui était sous les armes depuis vingt-quatre heures avec toutes les broches et les balais de la ville et de défendre, sous peine de cachot, à un seul de prendre les armes, d'ouvrir les portes de la ville, qui ne sont que des barrières, et de renvoyer chez eux tous les malheureux paysans des environs [Brancas à Belle-Isle, Lisieux, 30 juin 1758 (Correspondance générale, 3493-457)]. — L'alerte sur les côtes fut si vive que la maison du Roi fut dirigée en septembre sur la Guyenne. Le contre-ordre atteignit les gendarmes à Étampes, les gardes françaises à Saumur et Tours, les gardes suisses à Blois, les gardes du corps à Orléans et la Ire compagnie de mousquetaires à Chartres. Au mois d'octobre, les gardes françaises et suisses furent envoyées à Bergues et à Dunkerque [Situation numérique (Correspondance générale, 3497-15)].

(2) *Journal de Luynes*, t. XIV, p. 352. Le duc de Richelieu était nommé au commandement des côtes de la Méditerranée.

sur tous les points menacés par une attaque en règle. Les compagnies du guet fournissaient les guetteurs, les signaleurs, les courriers et les hommes attachés à la défense propre de la paroisse ; les compagnies détachées avaient des places de rassemblement sur les points stratégiques plus ou moins éloignés des villages qui concouraient à leur formation.

Les premières fonctionnaient très normalement ; mais les paysans montraient, pour servir dans les compagnies détachées autant de répugnance que pour la milice dans l'intérieur du Royaume. Néanmoins, Belle-Isle allait devoir leur imposer un service plus dur, en les réunissant par bataillons. La compagnie détachée comprenait en principe 50 hommes, cadres compris (1); elle n'était pas à même, isolée, de combattre. Le Maréchal fit porter son effectif à 78 hommes (2), et donna l'ordre de constituer des bataillons à 8 compagnies, en suivant autant que possible la règle de former un bataillon par capitainerie générale ; le capitaine général remplissait les fonctions de commandant de bataillon ; un officier-major lui était adjoint (3). C'est ainsi que les 97 capitaineries générales de l'Océan (4) fournirent 71 bataillons qui groupaient les soldats les plus jeunes, les paysans âgés ou chargés de famille étant versés de préférence dans le service sédentaire des compagnies du guet (5).

Pour diminuer les charges que la réorganisation imposait aux populations, le Maréchal décida que les compagnies du guet ne seraient astreintes, en temps normal, qu'à des revues d'appel. Le service de ces unités devait être réglé de manière que le tour des gardes et des guets ne revînt que tous les quarante ou cinquante jours, suivant l'étendue

---

(1) 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 sergents, 3 caporaux, 3 anspessades, 1 tambour, 41 fusiliers (*Dictionnaire militaire* de Gissey, 1758, t. II, p. 615).

(2) 1 capitaine, 1 lieutenant, 4 sergents, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 tambours, 66 fusiliers [Composition des gardes-côtes de Normandie, mai 1758 (Correspondance générale, 3510-122)].

(3) Rapport de Belle-Isle sur les gardes-côtes, 19 février 1758 (Correspondance générale, 3510-25).

(4) Picardie 4, Haute-Normandie 18, Basse-Normandie 19, Bretagne 30, Poitou 8, Aunis 5, Saintonge 6, Guyenne 7 (Correspondance générale, 3503-278).

(5) Ordonnance royale du 15 mai 1758 sur la milice garde-côtes du Languedoc (*Recueil de Saulgeon*, vol. 48).

des capitaineries générales. Quant aux compagnies détachées, elles ne seraient, autant que possible, réunies que tous les quinze jours, en limitant à 24 heures la durée de leur convocation. Les ouvrages de la côte ne furent gardés en permanence que par des postes réduits, suffisants pour donner l'alarme. Toutes les trois lieues, un piquet de 14 hommes, commandés par un sergent, formait une patrouille mobile, prête à renforcer le poste menacé pour empêcher tout ouvrage d'être enlevé par surprise (1). Les forts isolés et les îles n'avaient que des garnisons de sûreté, souvent supprimées pendant l'hiver (2).

A l'abri de ce cordon de surveillance, le gros des milices fut organisé de manière à pouvoir manœuvrer en force. Le bataillon de gardes-côtes devint une véritable unité, pourvue de son commandement et dotée d'un petit train de combat (3). Bientôt les bataillons furent réunis par trois, pour former des divisions, en tout semblables aux régiments des troupes réglées (4). Leur commandement était exercé par les plus anciens capitaines généraux. On étudia la possibilité de créer des corps montés : le 9 avril 1758, une ordonnance royale fixait à 4 escadrons de 2 compagnies le régiment nouvellement formé des dragons gardes-côtes des provinces du Poitou, Aunis et Saintonge. Le 21 octobre de la même année, les dragons gardes-côtes de Guyenne furent groupés en 9 escadrons à 2 compagnies de 50 hommes ; l'ensemble était commandé par un colonel, 1 major, 1 aide-major. Les ressources en chevaux de ces provinces permettaient de recourir assez largement aux cultivateurs aisés, séduits par l'uniforme rouge

---

(1) Mémoire du comte de Raymond, 17 janvier 1758 (Correspondance générale, 3510-9).

(2) C'est ainsi qu'aux environs de Brest, le fort de Toulbroch n'est gardé que par 16 hommes, la redoute des Blancs-Sablons par 11 hommes. L'Ile d'Ouessant n'a de garnison qu'en été : 1 lieutenant-colonel, 4 capitaines, 4 lieutenants, 200 hommes. Il en est de même pour Bréhat : 2 capitaines, 2 lieutenants, 100 hommes (Etat de répartition des gardes-côtes de Bretagne, Archives supplémentaires, carton 26).

(3) 5 caisses de 1.200 cartouches et 1 caisse de pierres à fusil, portées sur des chevaux de bât (Note de Crémille, Archives supplémentaires, carton 26).

(4) Le comte de Beaujeu à Belle-Isle, 22 mars 1758 : Répartition des gardes-côtes de Normandie (Correspondance générale, 3510-44 et 120).

à boutons jaunes, qui permettait de les confondre avec les vieux dragons du Roi (1).

Mais toutes ces troupes étaient d'oganisation récente ; on ne pouvait songer à leur confier exclusivement la défense du littoral. Les places importantes, Calais, Boulogne, Ostende, Dunkerque, Toulon, la Rochelle, Brest, avaient un noyau de troupes régulières. Des bataillons et des escadrons de l'armée permanente formèrent des réserves stationnées dans l'intérieur des terres, sur des points qui resteront toujours des places de rassemblement pour la défense mobile du littoral : Saint-Lô, Coutances, Bayeux, Dinan, Guingamp, Pontivy, Ploërmel, Saintes, Libourne (2). A coup sûr, tous ces vieux régiments eûssent été mieux employés à l'armée d'Allemagne, mais il ne faut pas oublier qu'au 1er janvier 1758, si la réorganisation et l'armement de la milice étaient en bonne voie d'achèvement, aucun bataillon n'avait été réuni pour manœuvrer et l'instruction des miliciens était encore à peu près nulle (3).

Les fortifications des côtes étaient dans un état lamentable. Le temps et l'argent manquaient pour leur rendre toute leur valeur. Mais était-il bien nécessaire de réédifier de grands ouvrages, alors qu'un retranchement sommaire pouvait suffire à briser l'élan d'un corps de débarquement forcément restreint et pourvu d'une faible artillerie ? Belle-Isle aurait voulu qu'on se contentât partout d'ouvrages en terre, facilement et rapidement exécutés, mais les sous-ordres dépassaient toujours ces instructions, sous prétexte de donner plus de confiance aux gardes-côtes (4). Pourtant les ressources budgétaires étaient réduites. En mars 1758, on ne pouvait dépenser pour ce chapitre que 1.317.463 livres ,en comprenant les reli-

---

(1) *Ordonnances royales*, Recueil de Saulgeon, vol. 48. — Voir l'Instruction pour les dragons gardes-côtes (Correspondance générale, 3492-200).

(2) Emplacement des forces militaires du Royaume, 15 mai 1758 (Fonds de Suède, 37-143). Voir aux annexes.

(3) Rapport de Belle-Isle sur la milice garde-côtes, 19 février 1758 (Correspondance générale, 3510-25).

(4) Le maréchal de Sennecterre à Belle-Isle, 9 mars 1758 (Correspondance générale, 3509-42).

quats de l'année 1757 (1). Le Ministre prescrivit de faire des coupes de bois dans les forêts de l'Etat et même dans les « bois ecclésiastiques », pour confectionner des palissades (2); les places de Picardie reçurent l'ordre de diriger sur la Bretagne le plus grand nombre possible de canons et de mortiers (3). Un peu partout on répara, tant bien que mal, les anciens forts ; de nouveaux ouvrages furent élevés à La Rochelle, Rochefort et dans l'île d'Aix (4).



A s'en tenir aux termes de l'ordonnance royale du 5 juin 1757, il semblait que le recrutement de la milice garde-côtes ne dût souffrir aucune difficulté. De 16 à 60 ans, tous les habitants des paroisses situées sur le littoral et jusqu'à deux lieues dans l'intérieur des terres, devaient le service de milicien dans les compagnies du guet ou dans les compagnies détachées. L'ordonnance était formelle ; n'étaient exemptés du service dans les compagnies détachées, que les charpentiers et calfats de la marine militaire ou marchande, les syndics des paroisses et les collecteurs des tailles (5). Plusieurs villes se conforment à ces instructions et portent sur leurs rôles tous les artisans, compagnons, ouvriers, petits marchands (6), mais, bientôt, les intendants s'arrogent le droit d'édicter des prescriptions particulières, en subissant les influences locales pour constituer de véritables privilèges. C'est ainsi que Fontette, intendant de la Généralité de Caen, a cru devoir exempter, dès l'année 1756, les enfants d'avocats, greffiers, notaires, procureurs, les employés des fermes, les conducteurs et piqueurs de chemins, les gardes-chasses des paroisses, les valets

(1) Etat de dépenses pour les fortifications des côtes (Correspondance générale, 3501-156).

(2) Circulaire de Belle-Isle, 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(3) Crémille au duc d'Aiguillon, 27 juin 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(4) Le maréchal de Senneterre à Belle-Isle, 11 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 26) ; 15 juillet 1758 (Correspondance générale, 3478-359).

(5) *Ordonnance* du 5 juin 1757 (Recueil de Saulgeon, vol. 48).

(6) 7 septembre 1758, Rôle de la Ville de Saint-Lô, Archives de la Mairie de Saint-Lô.

des ecclésiastiques et des gentilshommes, les marchands justifiant de certains impôts, les monnoyeurs, changeurs, chirurgiens, apothicaires, imprimeurs, orfèvres, horlogers, les maîtres de forges et leurs principaux ouvriers, les étudiants, gardès-haras, postillons, garçons exploitant une ferme imposée à vingt livres, etc. (1).

Lorsque tous ces bénéficiaires ont été soigneusement écartés, le subdélégué procède au tirage au sort, parmi les gens qui restent pour former les compagnies détachées. On a soin de commencer par les célibataires de 16 à 40 ans, mais cette classe de la société ne suffit pas, il faut compléter les effectifs avec des hommes mariés, âgés de moins de 20 ans et souvent il faut rechercher les pères de famille jusqu'à la quarantaine. Les inspecteurs généraux de gardes-côtes, créés par l'*Ordonnance* du 5 juin 1757 (2), protestent contre ces abus (3) qui se généralisent et dont la consécration tacite finit souvent par obtenir force de loi (4).

En vain, Belle-Isle rappelle à ses inspecteurs généraux que l'ordonnance du 5 juin 1757 doit être exécutée à la lettre par les Intendants et leurs subdélégués en évitant surtout de désigner dans les paroisses les gens mariés, tant qu'on n'a pas épuisé la liste des célibataires disponibles (5), les Intendants ne tiennent aucun compte des observations qui leur sont faites et l'indignation des inspecteurs généraux est si vive que le Ministère est obligé de leur donner des conseils de modération : « Je me suis conduit conformément à ce que vous m'avez mandé », écrit le comte de Beaujeu à Patiot,

(1) Instruction de Fontette aux subdélégués, 1er janvier 1756 (Correspondance générale, 3510-128).

(2) Ces inspecteurs généraux étaient : pour les Flandres, le comte de Maillebois ; pour la Picardie, le duc de Chaulnes ; pour la Normandie, le duc d'Harcourt ; pour la Bretagne et la Vendée, le duc d'Aiguillon ; pour la Guyenne, le maréchal de Senneterre, et pour le littoral méditerranéen, le maréchal de Thomond.

(3) Le duc d'Harcourt à Belle-Isle, 7 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-129).

(4) Léger, capitaine général de Touques, signale que l'Intendant de la Généralité de Rouen exempte les valets des curés, les propriétaires des fermes de 500 livres de revenus, etc... [De Brou à Moras, 12 avril 1758 (Correspondance générale, 3510-71)].

(5) Le comte de Beaujeu au duc d'Harcourt, 1er juin 1758 (Correspondance générale, 3510-161).

secrétaire du Maréchal, « sans celà, vous auriez vu de la belle besogne et j'aurais bien appris à ces plumassiers, quels qu'ils soient, à respecter l'autorité que le Roi nous a confiée » (1). Il faut bien dire que le commandement militaire local est découragé par le spectacle qui s'offre à ses yeux. Une compagnie détachée est-elle formée, que le subdélégué intervient pour exempter un certain nombre de miliciens, sans se soucier de savoir s'ils peuvent être ou non remplacés. Dans la généralité de Caen, les subdélégués des Intendants ont licencié plus de 25 hommes dans chaque capitainerie générale (2) et les capitaines généraux, peu soucieux de s'aliéner le Ministre de la Marine, favorisent parfois ces opérations, tantôt pour éviter les conflits (3), tantôt pour assouvir des rancunes personnelles, tantôt pour se livrer à des trafics d'argent inavouables avec les paysans un peu riches : « Je puis vous assurer, écrit le comte de Beaujeu à Belle-Isle, que j'aurais pu mettre 100.000 francs dans ma poche, et que peut-être, à la Cour, m'aurait-on trouvé aussi joli garçon qu'un autre, parce qu'il n'y a que Dieu qui sait ce que l'on fait en cachette » (4).

Il serait urgent de remettre de l'ordre dans ces méthodes néfastes et de faire tenir par chaque major de capitainerie générale des livres de signalements et d'assimiler tous les miliciens gardes-côtes à leurs camarades de la milice de terre.

---

(1) Le comte de Beaujeu à Patiot, Caen, 5 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-110).

(2) Le duc d'Harcourt à Belle-Isle, Caen, 7 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-124).

(3) « Comme chaque client trouve son protecteur moyennant l'adresse naturelle à cette nation-ci, il n'est pas douteux que les Intendants ne rebattent les oreilles de M. de Moras (ministre de la Marine) pour exempter tel ou tel pour telle ou telle raison » [Le comte de Beaujeu à Belle-Isle, 5 avril 1758 (Correspondance générale, 3510-65)].

(4) Beaujeu à Belle-Isle, *ibid.* — Beaujeu regrette que beaucoup de capitaines généraux « aient exercé la plus cruelle tyrannie dans la composition de leur troupe. Les uns ont pris des familles entières, à commencer par le chef, les enfants et les domestiques pour les enrôler dans leurs compagnies détachées, tandis qu'un grand nombre d'autres familles n'ont fourni personne et les innocents crient vengeance... ; d'autres, par des considérations qu'il vaut mieux taire qu'énoncer, ont mis sur le rôle de leurs détachements tous les estropiés, mendiants et autres misérables qui étaient dans leurs capitaineries tandis qu'il y a trois fois plus de garçons qu'il ne faut, grands, bien faits et riches, en état de porter les armes, qu'ils ont exemptés... J'ai reçu encore aujourd'hui un état de 90 estropiés sur une capitainerie de 400 hommes » [Le comte de Beaujeu au comte d'Anfreville, 9 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 26)].

Il faudrait surtout interdire le renvoi, dans les compagnies du guet, des miliciens des compagnies détachées : « Cet article nous fait perdre encore journellement une grande quantité de vieux soldats, de manière que nous fondons comme le beurre au soleil » (1). Mais tant que la milice garde-côtes dépendra du Ministère de la Marine, la confusion des pouvoirs empêchera les solutions radicales.

Comment pourrait-on s'étonner de voir partout la résistance la plus vive s'organiser contre une institution aussi défectueuse? Et pourtant le Ministère est assiégé par de multiples demandes, qui déconcertent au premier examen. Au Havre, 100 jeunes gens proposent de s'organiser à leurs frais, pour former le corps des Volontaires de Beauvoir. A Rouen, 200 bourgeois s'offrent pour constituer une milice de grenadiers. Le capitaine en serait « M. le chevalier de Mac-Mahon, Irlandais, zélé serviteur du Roi, chevalier de Saint-Louis, qui est officier depuis 47 ans et n'est âgé que de 56 » (*sic*). Le sieur de Pascal, capitaine au régiment de Limousin, demande l'autorisation de lever un corps léger de 240 dragons, pour défendre la côte du Languedoc ; mêmes requêtes de la part du chevalier de Saint-Georges, du marquis de Chamboran, du baron Scott, du sieur de Bon. L'autorité les rejette en bloc ; elle sait très bien que la plupart de ces offres ne sont que des essais déguisés, tentés par la population pour échapper au service de la milice (2).

Un peu partout, on signale des actes d'insoumission ou de désertion : « La ville de Libourne et sa banlieue sont remplies de gens qui se refusent au service, que l'intérêt seul de la Patrie devrait inspirer ; les uns prétendent à des privilèges qu'ils n'ont point et d'autres à une noblesse qui ne leur appartient pas » (3). Dans la capitainerie de Grand-Camp, une petite mutinerie éclate lorsqu'on prescrit aux miliciens de s'acheter des chapeaux, dont le prix leur sera ultérieurement rem-

(1) Beaujeu à Belle-Isle, Caen, 25 novembre et 4 décembre 1758 (Correspondance générale, 3510-235 et 242). — Mémoire du comte de Raymond sur le service des gardes-côtes, 17 janvier 1758 (Correspondance générale, *loc. cit.*).

(2) Correspondance générale, vol. 3510, p. 186, 187, 189, 190, 192, 193 et 206.

(3) Le marechal de Richelieu aux magistrats de la Ville de Libourne (Archives de Libourne, 108e registre des délibérations de la Jurade, folio 36).

boursé (1). A Coutances, 26 gardes-côtes sont remis au prévôt. A vrai dire, ils ne sont coupables que d'être allés « ramasser les débris de leurs récoltes » (2). Mais ces infractions se généralisent. Dans la seule capitainerie de Ouistreham, 63 hommes ont déserté (3).



Les cadres de la milice garde-côtes se recrutaient parmi les officiers retirés du service ou parmi les gentilshommes des provinces. Les premiers possédaient un peu d'autorité sur leurs hommes ; par contre, les officiers improvisés, sans connaissance militaire, étaient souvent l'objet de la risée des paysans. On leur donnait couramment le titre d' « officiers de bigorneaux » (4). Mais la noblesse répondait avec peu d'enthousiasme à l'appel du Roi. Si le Poitou, l'Aunis et la Saintonge pouvaient fournir 860 gentilshommes, capables de servir (5), beaucoup d'entre eux, fort pauvres, n'étaient pas à même de supporter les frais de continuels déplacements. On devait souvent donner l'emploi d'officier à des paysans aisés (6). Pourtant, pendant toute la durée de leurs convocations, officiers et soldats recevaient, à peu de chose près, les mêmes prestations en solde et en vivres que les militaires de l'armée royale. Un ordre du 31 mars 1758 prescrivait de leur fournir gratuitement des tentes et des rations de fourrage (7). Les capitaines généraux, les majors et les aides-

(1) Baudre de Bavent, capitaine-général, au comte de Beaujeu, 24 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(2) M. de Massiac à Belle-Isle, 29 septembre 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(3) Le comte de Beaujeu à Belle-Isle, 9 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

(4) « Il y a ici, Monseigneur, cinq ou six chevaliers de Saint-Louis qui n'ont jamais servi qu'en gardes-côtes et que le public appelle chevaliers de bigorneau, qui est un coquillage de mer » [Penguern à Belle-Isle, Lannion, 19 février 1758 (Correspondance générale, 3500-256)].

(5) Baillon au comte de Saint-Florentin, 6 juillet 1758 (Correspondance générale, 3504-61).

(6) Le comte d'Anfreville au comte de Beaujeu, 13 mars 1758 (Correspondance générale, 3510-34).

(7) Note sans date et sans signature (Correspondance générale, 350-154). — Le maréchal de Senneterre au comte de Saint-Florentin, 10 août 1758 (Correspondance générale, 3505-58).

majors recevaient même une solde permanente de 600, 420 et 360 livres (1), mais ce traitement était payé d'une manière très irrégulière, quand il n'était pas diminué d'un trait de plume par des fonctionnaires, tels que le trésorier de la généralité de Caen : « Ces petites choses-là rebutent et chagrinent les officiers, écrit le comte de Beaujeu; en vain le Roi a accordé des privilèges aux lieutenants, M. de Fontette les fait traiter comme les derniers faquins » (2).

Aussi, les lettres du comte de Beaujeu laissent-elles percer un découragement profond : « Quant aux officiers, comme ils n'ont jamais connu ni obéissance, ni discipline, ni la moindre lueur d'instruction, je n'ai pas manqué de trouver plusieurs indociles, plusieurs désobéissants, plusieurs insolents, plusieurs écrivains.... J'estime et j'honore la noblesse, comme je le dois, j'ai l'honneur d'en faire partie, mais lorsque, dans ce nombre, j'en reconnaîtrai qui n'auront que de la bassesse d'âme et de la mauvaise volonté pour le service du Roi, qui ne voudront être capitaines généraux ou particuliers que pour avoir une autorité dont ils se rendent indignes, je leur préférerai un honnête bourgeois qui aura l'ambition de se distinguer au service du Roi, un sergent ou un soldat même, à qui je reconnaîtrai des talents supérieurs et une bonne volonté à toute épreuve.... Quelle est presque toute la noblesse qui sert sur la côte ? des gardes du Roi réformés, gendarmes, chevau-légers etc., quelques gens qui ont été lieutenants d'infanterie, cavalerie ou de dragons pendant un an ou deux et qui se sont introduits dans la côte pour, au moyen d'une fausse continuation de services, surprendre la Cour et obtenir la croix de Saint-Louis. Je rends cependant justice à plusieurs bons sujets que je connais dans ce service, mais ils ne sont pas en assez grand nombre pour faire ombre au tableau... » (3).

(1) Etat de solde, 1er juin 1758 (Correspondance générale, 3510-163).

(2) Le comte de Beaujeu à Belle-Isle, 25 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-150).

(3) Le comte de Beaujeu au comte d'Anfreville, 9 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 26). — « A l'égard de la cavalerie garde-côtes, je conviens que tant qu'il n'y aura pas des officiers convenables à sa tête, il sera difficile d'en tirer un service utile » [Le duc de Chaulnes à Belle-Isle, 18 juin (Correspondance générale, 3493-254)].

Si d'ailleurs, la plupart des officiers murmurent, c'est bien parce qu'ils ne peuvent soutenir un train de vie tout à fait hors de proportion avec leurs revenus et leur traitement personnel. Le comte de Lameth, pour agir en « homme de condition », a cru devoir tenir chaque jour une table de 30 couverts. Il réclame le brevet de maréchal de camp pour l'indemniser de ses dépenses (1). M. de Bruslard demande un congé de quelques mois, pour aller se pourvoir d'argent ; on ne lui a pas payé ses appointements de brigadier (2). Le comte de Jonzac présente la même requête : « J'ai ici une grosse maison à charge, à qui ne reçoit pas un écu » (3), et le maréchal de Senneterre, débordé par ce concert de réclamations demande instamment des fonds pour payer cette noblesse qui « crie miséricorde » (4) et ne parle que de s'en aller (5) ; « Les uns ont consommé le peu d'argent qu'ils avaient ou ramassé en vendant des bestiaux ; les autres qui sont dans le même cas, voient de plus leur récolte qui se perd... » (6).



Pour donner à ces formations nouvelles de l'instruction et de la cohésion, Belle-Isle décida que les bataillons de milice garde-côtes seraient en 1758, rassemblés pendant un mois dans des camps ; on se contenterait ensuite d'exercer les compagnies, chaque dimanche, dans leurs paroisses (7). Pour ne pas entraver les travaux agricoles, on fixa la durée de la

---

(1) Le comte de Lameth à Belle-Isle, Fontenay-le-Comte, 15 octobre 1758 (Correspondance générale, 3506-85).

(2) Le maréchal de Senneterre à Belle-Isle, La Rochelle, 14 octobre 1758 (*Ibid.*, 3506-78).

(3) Le comte de Jonzac à Fumeron, La Rochelle, 31 octobre 1758 (*Ibid.*, 3506-211).

(4) Le maréchal de Senneterre à Belle-Isle, La Rochelle, 14 octobre 1758 (*Ibid.*, 3506-80).

(5) « Le sejour d'ici étant devenu plus cher que celui de Paris et de beaucoup moins de ressource pour ceux que l'on ne paie pas, il me devient essentiel d'en sortir le plus vite qu'il sera possible » [Le chevalier de Chabo à Fumeron, La Rochelle, 21 octobre 1758 (*Ibid.*, 3506-121].

(6) Le maréchal de Senneterre à Belle-Isle, La Rochelle, 1er août 1758 (Correspondance générale, 3495-1).

(7) Mémoire de Belle-Isle sur les gardes-côtes, 19 février 1758, *loc. cit.*

convocation du 15 mai au 15 juin (1), mais les hostilités avec l'Angleterre firent maintenir ou réunir à nouveau de nombreux bataillons.

L'assemblée ne se fit pas sans un certain désordre. Tout d'abord les Intendants et leurs subdélégués s'empressèrent de licencier un certain nombre de miliciens désireux d'échapper à l'obligation nouvelle (2); « il semble que la conjuration est générale entre le Ministre de la Marine et les Intendants d'un côté, les vues particulières d'un autre, les friponneries des entrepreneurs d'où résultent toutes sortes d'abominations dans les fournitures d'habillement et autres choses » (3). Tantôt on donne aux miliciens des vêtements hors d'usage (4), tantôt le pain est rempli d'ardoise et de sable par le munitionnaire, et le soldat le jette (5). Si le Maréchal de Senneterre, en Guyenne, a pu trouver des adjudicataires pour les marmites et les tentes (6), par contre, le Ministre de la Marine déclare que les arsenaux de son département ne peuvent délivrer la poudre, la balle et les outils qui lui sont demandés (7).

Convoqués le 15 mai, les miliciens arrivent en masse et l'on ne signale que peu de défaillances, mais on perd plusieurs jours à s'organiser : « Nul officier ni soldat n'a pas la première idée de ce que c'est qu'un camp. Une armée de 100.000 hommes coûterait moins de détail et de peines de toute espèce, qu'un camp composé de six ou sept bataillons de paysans et d'officiers ignorants, ne coûtent actuellement à celui qui le

(1) Le duc d'Harcourt à Belle-Isle, Caen, 7 mai 1758 (*Correspondance générale*, 3510-124). — Belle-Isle à Tourny, 20 avril 1758 (Archives supplémentaires, carton 25).

(2) Le duc d'Harcourt à Belle-Isle, Caen, 6 mai 1758 (Correspondance générale, 3510-116).

(3) Beaujeu à Belle-Isle, Camp d'Honfleur, 15 mai 1758 (*Ibid.*, 3502-175).

(4) Beaujeu à Belle-Isle, 28 avril 1758 (*Ibid.*, 3510-98). — « Tous les officiers et soldats se plaignent de l'habillement fourni par MM. les Intendants ; les habits ne sont point doublés par derrière, les manches de ceux de la Généralité de Rouen sont ridiculement trop courtes, on n'a point mis aux parements des caporaux et des anspessades les galons prescrits par l'ordonnance... l'étoffe des parements et des habits des tambours est effroyable... les boutons ne sont point uniformes et les habits ne sont presque pas cousus... » [Du même au même, Honfleur, 17 mai 1758 (Correspondances générale, 3492-240)].

(5) Beaujeu au marquis de Brassac, Banville, 22 juin 1758 (*Ibid.*, 3503-266).

(6) Le maréchal de Senneterre à Belle-Isle, 11 avril 1758, *loc. cit.*

(7) Moras à Fontette, 12 mars 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).

commande ». Le camp de Honfleur ne sera prêt à fonctionner que le 19 (1). L'*Ordonnance* du 5 juin 1757 a bien donné aux miliciens de la garde-côtes un uniforme assez élégant, l'habit blanc à collet bleu et à boutons de cuivre jaune, le chapeau bordé de laine blanche, mais bien peu d'entre eux en sont pourvus. Le Gouvernement a distribué tout juste 20 livres d'avance par la circulaire du 28 mars 1758, et cette somme ne suffira pas à l'achat des souliers, des habits, des chapeaux, des guêtres et des havre-sacs qui sont indispensables (2). Au camp de Paulliac, 20 compagnies détachées et 400 dragons gardes-côtes sont réunis sous le commandement du marquis de Narbonne. Les hommes ont reçu des tentes, des marmites, des habits, des chapeaux, des tambours, mais ils doivent se partager 1.000 demi-gibernes avec leur fourniment de cuir « dans le plus mauvais état et dont plusieurs sont hors de service ». L'armement surtout est défectueux : « C'est, à un tiers près, déclare le marquis de Narbonne, un ramassis de vieilles armes, dont il serait dangereux de se servir pour le feu. Il manque aux uns (*sic*) une partie de la monture en bois ou en pièces essentielles, comme chiens, platines, vis, viroles, etc. On m'en a présenté quelques-uns dont le canon est crevé et la plus grande partie des baïonnettes ne peut s'ajuster ou tenir au canon. C'est une pitié... » (3).

Cependant, ces conditions lamentables ne se retrouvent pas partout. Certaines provinces, telles que la Normandie et la Bretagne ont été mieux préparées à fournir cet effort. Dès le mois de mars, les capitaineries générales de Normandie se sont exercées à « marcher, à se rompre et à se reformer ». Dans l'inspection de M. d'Anfreville on a signalé du mécontentement et « une sorte de mutinerie dans l'officier ». Par contre, dans le reste de la province, les armes sont en bon état, les tambours battent l'ordonnance, « tout le monde est

(1) Beaujeu à Belle-Isle, Camp d'Honfleur, 15 mai, *loc. cit.*

(2) Lettre-circulaire de Bonnier de Saint-Cosne, commissaire des Guerres, aux capitaineries gardes-côte de la Généralité de Caen, 2 avril 1758 (Correspondance générale, 3501-169). — Beaujeu à Belle-Isle, 25 mars 1758 (*Ibid.*, 3510-50).

(3) Le marquis de Narbonne à Belle-Isle, Pauillac, 20 mai 1758 (*Ibid.*, 3502-247).

gaillard » (1). Les troupes du Midi sont dociles et appliquées, bien que les miliciens » se volent volontiers entre eux », mais, après huit jours d'exercice, on doit suspendre l'entraînement, car le commandement remarque des traces de lassitude et de nombreux cas de maladie (2). Dans le Nord, les exercices se poursuivirent sans interruption. Le camp de Dieppe, où l'on exerce 56 compagnies, a causé beaucoup de soucis dans les premiers jours au marquis de Brancas, qui trouve les hommes superbes, mais les officiers « ineptes ». « Il y en a quatre ou cinq sur la totalité qui se donnent de la peine et auxquels il reste quelques idées confuses de leur ancien métier », mais bientôt chacun se met à l'œuvre. La manœuvre du canon de terre et des pièces de côte alterne avec les tirs réels et les évolutions et, vingt jours après, le camp de Dieppe est disloqué, les dix derniers jours étant réservés à des manœuvres de compagnie dans les secteurs de mobilisation (3).

Au camp de Honfleur, qui réunit 48 compagnies groupées en 6 bataillons, le comte de Beaujeu ne tarde pas à obtenir d'aussi bons résultats. Dès le mois de février, il estimait que la convocation serait de durée trop courte (4). Aussi pousse-t-il vigoureusement l'instruction de sa milice qui bientôt manœuvre avec la précision des vieux soldats. On fait alterner les exercices à rangs serrés avec les marches et le service en campagne et Beaujeu termine chaque séance par un défilé : « J'ai fait rentrer les troupes dans le camp par les signaux et roulements indiqués aux tambours, toute la ligne a marché dans le plus grand ordre jusqu'aux faisceaux et, après y avoir déposé ses armes (5) et reçu mes applaudissements, les officiers ont montré un visage gai, les soldats ont fait un cri de joie et se sont mis à danser » (6). D'ailleurs, Beaujeu s'attache à

(1) Beaujeu à Belle-Isle, 30 mars 1758 (Archives supplémentaires, carton 26).
(2) Le marquis de Narbonne à Belle-Isle, Pauillac, 20 et 28 mai 1758 (Correspondance générale, 3502-247 et 315).
(3) Le marquis de Brancas à Crémille, 22 mai ; de Brou à Belle-Isle, 14 juin 1758 (*Ibid.*, 3502-265 et 3503-149).
(4) Beaujeu à Belle-Isle, 24 février 1758 (Correspondance générale, 3492-85).
(5) Les faisceaux étaient des chevalets que l'on plaçait sous des tentes dites « en mansarde » pour protéger les armes contre la poussière et la pluie.
(6) Beaujeu à Belle-Isle, Honfleur, 19 mai 1758 (Correspondance générale, 3492-256).

conquérir le cœur des soldats. Il leur cause familièrement, et, veille avec le plus grand soin à leur campement et à leur nourriture : « Leur amitié et leur confiance me font plaisir à mon tour ; ils me regardent comme leur général en m'appelant leur père, et moi, je les traite comme mes amis et mes camarades » (1).

Les résultats furent assez durables. Le 1er juillet, le comte de Beaujeu fait rassembler par alerte les bataillons au camp de Banville ; « en trois minutes, toute l'armée a été en bataille » (2). Deux fois par mois d'ailleurs, en Normandie, pendant la belle saison, de mai à octobre, les compagnies détachées furent rassemblées pour exécuter, après l'appel et la visite des armes, un exercice de trois heures avec manœuvre du canon, école des tambours et honneurs au drapeau (3). Sans doute, ce n'était là qu'un début, mais la milice garde-côtes cessait de n'exister qu'en écriture. En deux ans, Belle-Isle en avait arrêté l'organisation et le fonctionnement. Les tentatives sur le littoral de France qu'allaient faire les Anglais permettraient de la tenir en haleine, de la conduire au feu, de la garder bien en main comme une force nouvelle du royaume. L'institution conserve un certain degré de permanence, puisque, pendant l'hiver de 1758 à 1759, trois officiers par bataillon, seulement, obtiennent la permission de s'absenter (4).



Toutes les précautions prises pour assurer la défense des côtes n'allaient pas être superflues ; le gouvernement britannique préparait une expédition contre les ports de France ; toutefois, au XVIIIe siècle comme de nos jours, les tentatives de débarquement de petits corps d'armée sur un territoire

(1) *Ibid.*, Honfleur, 17 mai 1758 (Correspondance générale, 3492-240). — Tous les ordres du Camp de Honfleur sont contenus dans les volumes 3492 et 3493, *passim*.
(2) Beaujeu à Belle-Isle, 1er juillet 1758 (*Ibid.*, 3504-9)
(3) Instruction du comte de Beaujeu aux capitaineries générales de Normandie (Archives de la Guerre, cartons d'ordonnances).
(4) Le duc d'Harcourt à Belle-Isle, Caen, 15 novembre 1758 (Correspondance générale, 3506-276).

ennemi ne pouvaient donner que des résultats médiocres. Le ministre du Roi, à la Haye, d'Affry signalait bien la formation d'un camp de troupes anglaises dans l'île de Wight, mais il croyait que tous ces préparatifs étaient dirigés contre Lorient, Rochefort et l'embouchure de la Gironde (1).

Mais les bateaux malouins qui ne cessaient de croiser sur les côtes d'Angleterre furent bientôt mis au courant des intentions de la flotte ennemie. Le 31 mai, le Maire de Saint-Malo prévenait l'intendant de Bretagne, le Bret, de l'attaque probable de sa ville par l'escadre, qui, pourtant, n'avait pas encore mis à la voile. La réponse fut stupéfiante. L'Intendant fit savoir que la ville devait avancer au Département de la Marine, l'argent nécessaire à la mise en état des forts extérieurs ! (2) Le 5 juin seulement, lorsque toute la flotte britannique a défilé devant Saint-Malo, M. de Moras envoie quand même un secours de 20.000 livres et on prépare en toute hâte les batteries, on rassemble des approvisionnements, on convoque la milice garde-côtes (3).

Belle-Isle était sans grande inquiétude. Les Anglais ne débarqueraient qu'une dizaine de mille hommes et pourraient « tout au plus brûler ou piller quelques villages et les faubourgs de Saint-Servan, ce qui sera fort dommageable pour un grand nombre de particuliers, mais peu proportionné à une aussi grande dépense (4) ». Le 5 juin, en effet, les Anglais descendent à terre dans la baie de Cancale. Le régiment de Boulonnais et les milices ne peuvent empêcher l'opération, et le fort de Cancale est détruit à coups de canon. Deux jours plus tard,

(1) D'Affry à Clermont, La Haye, 27 avril 1758 (Fonds de Suède, 37-78). — La flotte anglaise alla bien mouiller le 4 avril devant l'île d'Aix, mais elle repartit le lendemain, après avoir enlevé du bétail et démoli quelques plates-formes de batteries [Narbonne à Belle-Isle, Bordeaux, 7 avril (Correspondance générale, 3492-123 et 125)].

(2) Le Breton de la Vieuville à le Bret, 31 mai ; le Bret à le Breton de la Vieuville, 2 juin (Archives départementales de Rennes, lettre C, fonds de l'Intendance).

(3) Le marquis de la Châtre à le Bret, 5 juin (Archives départementales de Rennes, *loc. cit.*).

(4) Belle-Isle à Clermont, 9 juin (Correspondance générale, 3476-133). Au duc d'Aiguillon il avait écrit le 8 juin : « Je voudrais qu'il y eût à Saint-Malo une garnison un peu plus nombreuse et plus nerveuse, mais je compte beaucoup sur les Malouins qui doivent être tous grenadiers pour la défense de leur patrie et sauver tout ce qu'ils ont de plus cher » (*Ibid.*, 3493-111).

les dragons anglais s'emparent de Saint-Servan et de Paramé, brûlent tous les vaisseaux qu'ils trouvent à Chasle, au Trichu, à la Corderie, démolissent les magasins à poudre du Talard, qui, d'ailleurs, sont vides, mais ne peuvent ouvrir le feu contre la place, dont l'artillerie déloge vite les assiégeants. Après avoir incendié, dans la rade du Solidor, tous les navires corsaires de Saint-Malo, les Anglais évacuent Saint-Servan. Sommée par Marlborough d'avoir à se rendre, la vieille cité malouine refuse d'ouvrir ses portes. Un violent orage achève de décourager les troupes anglaises qui se rembarquent le 11, et partent définitivement le 22. Ainsi donc, une expédition de 14.000 hommes, à bord de 100 transports, convoyés par 15 vaisseaux de guerre, n'avait réussi qu'à brûler un certain nombre de bateaux, dommage que la ville de Saint-Malo supporterait de bon cœur, si le Roi consentait à en faire un port franc (1). La flotte anglaise qui devait, croyait-on, attaquer Brest ou Lorient (2) parut devant Cherbourg et le Havre et rentra dans la rade de Portsmouth.

Une deuxième tentative sur Cherbourg, ne devait pas réussir davantage, bien que les troupes françaises, mal commandées, ne firent à peu près rien pour s'y opposer. Deux mois après l'attaque de Saint-Malo, une flotte anglaise commandée par l'amiral Howe parut au large de Querqueville. Le comte de Raymond, commandant des forces du Cotentin, rassembla le 6 août, à Cherbourg (3) 3 bataillons de troupes régulières, 3 bataillons de milice garde-côtes, 10 compagnies de dragons et les porta, par moitié, à l'anse Saint-Anne et à l'anse de Nacqueville. Cependant, les Anglais débarquaient à l'anse d'Urville et les troupes françaises arrivèrent trop tard sur le point menacé. Le comte de Raymond décida l'évacuation de Cherbourg et se retira sur le camp du Mont Epinguet. Le duc

(1) Le Breton de la Vieuville à le Bret, 9 juin ; à Belle-Isle, 6 septembre (Archives de Rennes, *loc. cit.*, et Correspondance générale de la Guerre, 3505-243). — Voir le Journal de la descente des Anglais à Cancale (Correspondance générale, 3493-311).

(2) Belle-Isle au duc d'Aiguillon, 8 juin (Archives supplémentaires, carton 26).

(3) La flotte avait été aperçue le 2 août ; le 4, les troupes reçurent l'ordre de se concentrer sous la ville. Elles y arrivèrent le 6 au soir.

d'Harcourt était tout près de là, puisqu'il rejoignit Raymond à la nouvelle de cet échec, mais il ne fut prévenu que le 7 de la tournure que prenaient les événements. Une relation de l'affaire ne ménage pas ses critiques : « Il paraîtra sans doute étonnant qu'un officier subordonné dans les circonstances où se trouvait M. de Raymond, avec un nombre de troupes de beaucoup inférieur à celles des ennemis, écrivant au commandant de la province, ne lui fasse aucune mention de sa position, du projet qu'il peut avoir, ne lui demande point de secours et se contente de lui marquer qu'il aura l'honneur de lui rendre compte de toutes choses » (1).

Le corps de débarquement anglais, fort de 8.000 hommes et commandé par le général Bligh, occupa les abords de Cherbourg et resta pendant huit jours au camp des Fourches, pendant qu'un détachement entrait dans la ville, dont les clés furent remises séance tenante « par les magistrats et autres notables ». Alors, du 10 au 15, les troupes anglaises, après avoir fait sauter ou brûler tous les vaisseaux et les ouvrages d'art, se livrèrent au pillage méthodique de la ville et de sa banlieue. Elles prirent « jusqu'au fer des vaisseaux, à mesure que le feu leur en fournissait », enlevèrent des milliers de têtes de bétail, saccagèrent les églises et finalement remontèrent à bord le 16 août, au grand soulagement des populations (2).

Lors de l'attaque de Saint-Malo, le duc d'Aiguillon avait concentré à Dinan 16 bataillons et 4 escadrons, mais ce gros de forces n'eut pas l'occasion d'intervenir. Après avoir échoué dans leur entreprise, les Anglais résolurent de la reprendre en débarquant non plus à Cancale, mais à l'ouest de Saint-Malo, car la prise de cette place avait, aux yeux de Pitt, une importance considérable. Les Malouins n'étaient pas seulement des commerçants habiles ; leurs corsaires gênaient singulièrement

(1) Archives de la Ville d'Evreux, préfecture.

(2) Relation de M. de Gibourg, commandant un bataillon de gardes-côtes (Archives supplémentaires, carton 26). — Lettre particulière écrite à Bayeux le 16 août (*Journal de Luynes*, t. XVI, p. 47). — Détail de la descente des Anglais à Cherbourg (Correspondance générale, 3495-45, 46, 47). — Relation du duc d'Harcourt (*Ibid.*, 3495-48). — Mémoire justificatif de Raymond (*Ibid.*, 3495-50). — Journal d'un déserteur anglais (*Ibid.*, 3495-77). — Liste des vaisseaux de la flotte anglaise (*Ibid.*, 3495-78). — Lettre du duc d'Harcourt à Belle-Isle Saint-Lô, 1er septembre 1758 (*Ibid.*, 3496-8).

les navires anglais et, pour venir à bout de cette guerre de course, pour détruire à jamais ces oiseaux de proie, le plus sûr moyen était encore de ruiner leur nid. Le 3 septembre, on signalait 105 voiles au large du cap Frehel. Le lendemain, cette flotte commence à débarquer des troupes dans la baie de Saint-Briac, mais au lieu de se porter immédiatement sur leur objectif, les soldats anglais se retranchent à la pointe de la Garde-Guérin et lorsqu'ils se mettent en marche, ce n'est pas vers Saint-Malo, mais dans la direction opposée. Par Ploubalay, Trégon, ils arrivent, le 6, au bord de l'Arguenon.

Le duc d'Aiguillon était à la pointe de Saint-Mathieu, près de Brest, le 5 septembre, lorsqu'il apprit le débarquement des troupes anglaises ; sans perdre un moment, il se dirigea sur Lamballe et donna rendez-vous à toutes les forces disponibles qui s'acheminèrent de Brest, Tréguier et Saint-Malo sur la ligne Lamballe, Jugon, Dinan, après avoir laissé dans les ports les garnisons indispensables. Le 8, le duc amorce le mouvement qui doit cerner le corps anglais entre la Rance et la baie de Saint-Brieuc, les avant-gardes françaises dépassent Plancoet et le contact est pris. Le 10, les Anglais, commandés par lord Cavendish, sont à Matignon et viennent d'eux-mêmes faciliter la tâche de l'ennemi, car cette fois, ils se placent dans la presqu'île de Saint-Cast où leur investissement ne demandera qu'un minimum de forces.

Quel était le but de cette marche vers l'ouest ? On ne le sut jamais. Luynes prétend qu'en attirant vers Saint-Cast, les forces militaires de la Bretagne, le corps britannique espérait pouvoir se rembarquer à temps pour surprendre Lorient ou Brest (1). Mais si le débarquement inopiné sur un point de la côte est une opération relativement facile, il est bien délicat de remonter à bord lorsqu'on est aux prises avec un adversaire. L'événement le fit bien voir. En réalité, les troupes anglaises voulaient rester à proximité de la flotte, pour en tirer leurs approvisionnements et pour utiliser, le cas échéant, son artillerie.

La marche des Anglais sur Matignon avait été retardée par

(1) *Journal de Luynes*, t. XVII, p. 67.

de nombreuses escarmouches. Dans la nuit du 10 au 11, des piquets de tirailleurs et des compagnies de dragons à pied ne cessèrent de jeter l'alerte dans le camp de l'ennemi. Le 11 au matin, les derniers renforts arrivés, le duc d'Aiguillon partagea ses troupes en quatre corps et lança trois colonnes sur Saint-Cast. A ce moment, les soldats anglais quittaient les hauteurs pour s'embarquer sur les chaloupes de la flotte. Les troupes françaises ne leur en laissèrent pas le temps, culbutèrent l'arrière-garde et tombèrent sur l'ennemi, malgré le feu très vif des navires. Ce fut un véritable carnage où les Anglais perdirent 1160 tués et 732 prisonniers, sur les 2.500 hommes qui se trouvaient alors sur la plage. Les pertes françaises ne furent que de 63 officiers et 382 soldats mis hors de combat (1).

Cette fois, la flotte britannique n'avait même pas causé de dégâts matériels et si l'impression causée par cette victoire française dépassa l'importance d'un engagement où de si faibles effectifs avaient combattu, elle eut, du moins, comme résultat de décourager le cabinet britannique. L'entreprise avait été mal conçue, mal exécutée, mais elle suffisait à montrer que toutes les mesures de précaution étaient prises pour déjouer d'autres tentatives plus vigoureuses. Le combat de Saint-Cast fut enregistré comme une grande victoire et Belle-Isle ne songea qu'à l'exploiter, au moment où la réputation des armes françaises était compromise en Allemagne. Il reçut chaleureusement le messager du duc d'Aiguillon :

« M. de Broc arriva ici mercredi à 11 h. 3/4 du soir, je lui fis manger un morceau, pendant qu'on mettait mes chevaux et je le menai de suite à Choisy. Le Roi venait de se coucher, mais il n'était pas encore endormi. S. M. m'attendait depuis le matin, ne doutant point sur la lettre que nous avions eue de M. de la Châtre, du 10, par la voie de M. de Luxem-

(1) Voir la relation officielle du combat, par le duc d'Aiguillon annexée *in extenso* dans le *Journal de Luynes*, p. 69, diverses lettres contenues dans le carton 26 des Archives supplémentaires et surtout l'excellente étude, fort bien documentée, écrite par M. Baude et publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1851, t. XII, p. 669. — Voir aussi les relations d'un officier du régiment de Quercy et du commissaire des guerres d'Heu (*Correspondance générale*, 3496-125 et 149), et la relation des mouvements du duc d'Aiguillon sur le Guildo (*Ibid.*, 3496-99).

bourg, que vous n'eussiez battu les Anglais... S. M. lut la lettre que vous m'écriviez, Elle fit beaucoup de questions à M. de Broc pendant un gros quart d'heure.... Conformément à l'ordre du Roi, je fis tirer jeudi matin le canon des Invalides et de la Bastille. Je fis distribuer un petit bulletin qui fut imprimé sur le champ dans tout Paris où votre nom a été célébré avec applaudissement. J'ai envoyé ordre à MM. de Contades et de Soubise de faire faire des réjouissances à leurs armées et on chantera de dimanche en 8, le *Te Deum* à Notre-Dame et dans tout le reste du Royaume » (1).

Pour la première fois, les nouveaux bataillons de milice garde-côtes avaient fait tout leur devoir et l'affaire de Saint-Cast montrait le rôle important qu'ils allaient jouer. Cinq bataillons de gardes-côtes avaient été laissés à Brest, et les corps réguliers de cette garnison pouvaient, dès lors, marcher immédiatement sur Lamballe. 800 gardes-côtes avaient occupé Plancoët le 7 au matin, et gardé le contact avec l'ennemi. Dans la colonne amenée le 8, de Tréguier, par M. d'Aubigny, figuraient trois bataillons de ces mêmes troupes et deux parmi les renforts envoyés par la garnison de Saint-Malo. Sans doute, ces jeunes soldats n'auraient-ils pas montré tant de bravoure, s'ils n'avaient eu l'exemple des régiments de Brie et de Boulonnais, mais, en tant que troupes de réserve et de garnison, ils constituaient un appoint fort appréciable, qui, jusqu'alors, avait été négligé d'une façon complète.

*
* *

L'organisation de la milice garde-côtes, les camps d'instruction réunis en 1758, les événements de Cherbourg et de Saint-Cast avaient mis en relief toutes les erreurs du début. Appelés à combattre sur terre, les miliciens, recrutés par l'inscription maritime, ne pouvaient plus manœuvrer par compagnie, comme des unités de débarquement : on les avait donc groupés par bataillons, en leur donnant la même instruction qu'aux

(1) Belle-Isle au duc d'Aiguillon. 16 septembre 1758 (Correspondance générale, 3496-188).

troupes réglées. Mais il fallait faire davantage et donner à ces formations une existence légale, qui rehausserait la situation de l'officier et du soldat ; dans l'armée de l'ancien régime, cette existence était constatée par le rang qu'occupaient les divers corps sur « l'Etat militaire des forces du Royaume ». L'*Ordonnance* du 15 mai 1758, donna rang à la milice garde-côtes dans l'infanterie. Les inspecteurs généraux furent assimilés aux colonels, les capitaines généraux aux commandants de bataillon, les majors et les capitaines des compagnies détachées, aux capitaines de l'armée de terre, les aides-majors, suivant leur ancienneté, aux capitaines et aux lieutenants (1). Par analogie, l'ordonnance du 21 octobre 1758, donna rang aux dragons gardes-côtes, dans le corps des dragons, un des plus estimés de l'armée et des plus en faveur dans l'opinion publique (2).

Cette mesure était incomplète. Il était inadmissible que des corps de troupe de l'armée royale dépendissent du Ministère de la Marine et, peut-être, Belle-Isle en faisant accorder ces privilèges aux troupes gardes-côtes, avait-il en vue la réforme capitale que le Roi signa l'année suivante. Tous les efforts des inspecteurs généraux de la garde-côtes avaient été paralysés par la dualité de direction. Belle-Isle en prenant le portefeuille de la guerre, n'avait pas résigné ses fonctions d'inspecteur général des côtes de l'Océan. Il continuait d'adresser ses ordres aux inspecteurs particuliers de chaque province, mais les intendants chargés de recruter et de payer les miliciens dépendaient pour ce travail du Ministère de la Marine.

L'armement des batteries de côte était aussi mal assuré. Le matériel appartenait à la marine et le personnel provenait des canonniers de la marine, que chaque port militaire fournissait d'une manière insuffisante et intermittente, suivant les disponibilités que laissait le service à bord. Les opérations des corps de débarquement anglais avaient, à cet égard, fourni de pénibles enseignements et la défense d'un port de guerre

(1) *Recueil* de Saulgeon, vol. 48.

(2) *Ibid.* — Ces mesures furent vivement approuvées, notamment par le duc d'Harcourt et le maréchal de Senneterre [d'Harcourt et de Senneterre à Belle-Isle, 2 novembre 1758 (Correspondance générale, 3560-210 et 256)].

eût été sérieusement compromise, puisque les ouvrages et la milice garde-côtes dépendaient directement du Ministère de la Marine, alors que, les meilleures troupes de la garnison, régiments de l'armée, bataillons des milices provinciales ne relevaient que du Ministre de la Guerre.

Il fallait en finir. Le 24 février 1759, une ordonnance royale réunit au Département de la Guerre « tous les détails concernant les milices gardes-côtes, le service, l'établissement et l'entretien des batteries servant à la défense des côtes ». L'ordonnance rééditait les prescriptions anciennes en matière de recrutement. Etaient enrôlés d'office dans la milice garde-côtes tous les habitants des paroisses maritimes, âgés de 16 à 60 ans, à l'exception des gens de mer inscrits sur le registre des classes.

Seuls, les ouvrages de défense des rades de Brest et de Toulon restaient confiés à la marine. L'artillerie de terre prenait en charge toutes les autres batteries du littoral avec leur matériel et leurs munitions. La séparation était complète, mais, pour ne pas diminuer les pouvoirs attachés à une des plus grandes dignités du Royaume, il fut décidé que tous les règlements, ordonnances, commissions et brevets seraient, comme autrefois, adressés à l'amiral de France (1) « pour y être par lui mis son attache » (2).

Telle fut la conclusion logique d'un labeur continuel, qui se poursuivit pendant trois ans et dont le maréchal de Belle-Isle assuma tout le poids ; ce n'est pas une vraie formule dictée par une pensée de flatterie que le comte de Beaujeu employa à la fin d'une de ses lettres lorsqu'il déclarait à Belle-Isle que tous les officiers gardes-côtes le regardaient « comme leur créateur et leur père » (3), et le maréchal de Senneterre avait le droit d'affirmer, à la fin de l'année, que toutes les côtes de France étaient, désormais, à l'abri d'une agression (4). Il serait injuste, toutefois, de ne pas accorder une large part de ces résultats à l'activité intelligente et incessante des auxi-

(1) Le duc de Penthièvre.
(2) *Recueil* de Saulgeon, vol. 49.
(3) Beaulieu à Belle-Isle, 25 mai 1758, *loc. cit.*
(4) Le maréchal de Senneterre à Belle-Isle, Divonne, 12 décembre 1758 (Correspondance générale, 3510-246).

liaires immédiats du Ministre, et les noms du duc d'Aiguillon, du duc d'Harcourt et du Comte de Beaujeu resteront inséparables de cette œuvre si rapidement exécutée.

Mais, en présence d'efforts aussi considérables, accomplis dans des temps difficiles, on est en droit de se demander s'ils répondaient bien aux nécessités du moment. L'immense étendue de notre littoral et son accès presque toujours commode avaient fait, comme de nos jours, multiplier jusqu'à l'absurde le nombre des places côtières et des ouvrages de défense. On gaspilla des millions pour construire et entretenir des batteries et des forts, pour les armer et leur donner des garnisons suffisantes. On immobilisa le tiers des forces régulières et des milices du Royaume dans une attitude nettement défensive, en oubliant que le véritable instrument de protection contre un ennemi d'outre-mer sera toujours le vaisseau de haut bord, mobile et puissant, prêt à combattre au large. Une forte marine au XVIIIe siècle, comme au XIXe, comme au XXe, eût changé la politique de la France, enhardi son commerce et sauvé son magnifique empire colonial. Nous avions alors autant de marins que l'Angleterre et leur supériorité professionnelle était indiscutable. Il manquait une flotte, et nous avions l'argent nécessaire pour la construire. On se contenta de demi-mesures, tout en faisant, à peu de chose près, les mêmes dépenses (1). Le grand mérite de Belle-Isle fut, du moins, de remettre en ordre une situation qui paraissait inextricable, de créer des forces nouvelles et d'obtenir tout le rendement possible d'une organisation que la politique hésitante et parfois confuse de la Cour, imposait aux meilleurs serviteurs de notre pays.

(1) C'était, trente ans plus tôt, l'opinion du chevalier Folard : « On s'est extrêmement trompé dans la guerre de 1701 lorsque l'on s'est imaginé qu'en fortifiant nos côtes, nous n'aurions rien à craindre des flottes des alliés contre nous. L'on pourrait démontrer qu'on ne pouvait donner un plus dangereux et plus pernicieux conseil. La garde de nos côtes et les dépenses que l'on a faites pour nous garantir des insultes de nos ennemis, ont presque plus coûté qu'une armée navale, et toutes nos précautions ont été inutiles. L'Espagne n'a pu se sauver des descentes ; il s'en est même peu fallu pour avoir manqué de forces de mer, qu'elle n'ait été entièrement subjugée. Les Alliés eussent-ils jamais pensé à la conquête du Royaume de Majorque et de Minorque, à faire le siège de Cadix, à prendre une infinité d'autres places maritimes et à s'établir à Gibraltar, dont les Anglais sont encore les maîtres, si nous eussions eu des forces de mer comme auparavant? (Folard, *Histoire de Polybe*, t. I, p. 235).

GÉNÉALOGIE GÉNÉRALE

des

FOUCQUET

Généalogie de Moreri, du P. Anselme
et différentes notes généalogiques : :
de la Bibliothèque Nationale : : : : :

Généalogie de la Maison Foucquet

I

Jousselin Fouquet ou Foucquet, seigneur des Moulins-Neufs, près Durtal, dont il fit hommage, le 30 juillet 1469, à Isabeau de Hussan, dame de Durtal, ép. Jeanne *Mellet*, fille de Jean, seigneur du Mortier, près Vitré.

II

Guyon F., seigneur des Moulins-Neufs et de Chémans, près de Pricégné.

— Epouse Jeanne de Charnacé, le 7 mars 1490, fille de Elie de Charnacé, écuyer du roi Louis XI et de Guyonne du Verger.

III

Mathurin F., seigneur des Moulins-Neufs. donna quittance le 10 octobre 1513, à Antoine Cuissard, seigneur de la Richardière, son beau-frère, de la somme de 700 livres, constituée en dol à sa femme.

— Ep. Marguerite Cuissard (4 septembre 1513), fille de Girard Cuissard, seigneur du Pin, archer de la Garde écossaise du Roi. et de Perrine de la Villeprouvé.

Enfants :

1 *François* Foucquet qui suit.

2 *Martin* F., auteur, suivant Lainé (*Origine des maisons nobles*) des seigneurs de la Varenne ;

3 Renée, mariée à Gervais Aurys, seigneur d'Ollivet.

IV

François Foucquet, seigneur des Moulins-Neufs et de la Harauchère, contrôleur de la Maison du Roi en 1539, par lequel Talin des Révières commence cette généalogie.

— Epouse *Perrine le Gaigneur*, a pour fils :

1° *François* qui suit ;

2° *Christophe*, auteur des seigneurs de *la Bouchefolière*.

V

François Foucquet, seigneur des Moulins-Neufs, et de la Harauchère, né vers 1551, reçu conseiller au parlement de Paris en mars 1578, mort de la peste le 17 août 1590.

— Epouse : 1° Lézine Cupif, fille de Jean Cupif, seigneur de la Robinaye, paroisse de la Cornouaille, et tante de Robert Cupif, doyen du Folgoët en 1629, et successivement évêque de Léon et Dol, mort en 1657.

— 2° Marie Bénigne, fille de Claude Bénigne, seigneur de Corbon au Porche, et de Claude Daëric. Elle mourut le 3 juillet 1600 ; ils ont pour fils :

1° *François* qui suit,

2° *Christophe* Foucquet, auteur des seigneurs de Chalain.

VI

François Foucquet, seigneur de Vaux-le-Vicomte, près Melun, né le 3 mars 1587, conseiller au Parlement de Bretagne en 1608, puis au Parlement de Paris, Maître des Requêtes en 1615, conseiller d'Etat en 1638 et ambassadeur en Suisse, mort le 24 avril 1640.

Ep. Marie de *Maupeou*, née en 1590, mariée en février 1610, fille de *Gilles* de Maupeou, seigneur d'Ableiges, contrôleur général des Finances, et de Marie Morelly. Elle mourut à Paris le 22 avril 1681, à 91 ans.

Enfants :

1° *François* Foucquet, né le 26 juillet 1611, conseiller au Grand Conseil, puis au Parlement de Paris en 1633, prieur de Cassan au diocèse de Béziers, évêque de Bayonne en 1637, évêque d'Agde en 1643, archevêque de Narbonne en 1649, mort à Alençon le 18 novembre 1673.

2° *Nicolas* qui suit,

3° *Basile* Foucquet, né le 22 août 1622, conseiller d'Etat, abbé de Barbaux au diocèse de Sens, et de Rigny au diocèse d'Auxerre, trésorier de Saint-Martin de Tours, chancelier des ordres du Roi en 1656, mort à Paris, le 30 janvier 1680 et inhumé aux Filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine.

4° *Yves* Foucquet, seigneur de Mézières ,né le 30 juillet 1628, conseiller au Parlement de Paris en 1651, mort la même année.

5° *Louis* Foucquet, né le 4 février 1633, abbé de Vézelay au diocèse d'Autun, de Ham, au diocèse de Boulogne, de Sorèze, au diocèse de Lavaur, évêque et comte d'Agde, et chancelier des ordres du Roi, sur la résiliation de son frère mort à Agde, le 4 février 1702.

6° *Gilles* Foucquet, seigneur de Mézières, né le 11 mars 1637. écuyer de la grande écurie du Roi ; marié à *Anne* d'Aumont, fille de César d'Aumont, marquis de Clairvaux, frère d'Antoine, duc d'Aumont, Poix et Maréchal de France, et de Marie Amelot de Cornetin, mort le 9 décembre 1694.

7° *Marie-Elisabeth* Foucquet, née le 29 avril 1619, abbesse du Parc-aux-Dames, au diocèse de Senlis, morte le 27 août 1682.

8° à 12° Cinq autres filles, religieuses à la Visitation de la rue Saint-Antoine et à l'abbaye du Parc-aux-Dames.

VII

Nicolas Foucquet, le surintendant.

— Ep. 1° *Louise* Fourelié, mariée en 1636, fille de *Mathieu* Fourelié, seigneur de Queillhac, conseiller au Parlement de Bretagne, morte à Paris en 1641, à 21 ans, inhumée à la Visitation ; ont pour fille :

Marie Foucquet, mariée le 12 février 1657, à Louis-Armand de Béthune, duc de Charost, Pair de France, fils de Louis de Béthune, Pair de France et duc de Charost et de Marie Lescalopé.

— Ep. 2° *Marie-Madeleine* de Castille, mariée à Paris, à Saint-Nicolas-des-Champs, le 5 février 1651, fille de François de Castille, seigneur de Villemareuil, président aux enquêtes du Parlement et de Charlotte Garrault, dame de Bellassise, morte à Paris en 1716, à 83 ans.

Ont pour enfants :

1° *François* Foucquet, né et mort à Fontainebleau en 1652 ;

2° *Louis-Nicolas* Foucquet, vicomte de Vaux et de Melun, seigneur de Maincy, marié le 25 août 1689 à Marie-Jeanne Guyon, fille de Jacques Guyon seigneur de Champoulet, et de Jeanne-Marie Bouvier de la Motte. Il mourut, sans postérité, le 1er juin 1705 et sa veuve se remaria à Henry de Béthune, duc de Sully, le 14 février 1719.

3° *Charles-Armand* Foucquet, oratorien, 1657-1734 ;

4° *Louis* Foucquet (Marquis de Belle-Isle qui suit) ;

5° *Marie-Madeleine* Foucquet, baptisée le 31 mars 1656, mariée au mois de juin 1683 à Emmanuel de Crussol, marquis de Monzalès, fils d'Alexandre Galliot de Crussol, de Monzalès, et de Rose de Pérusse des Cars. Elle mourut le 7 septembre 1720.

VIII

Louis Foucquet, marquis de Belle-Isle.

Epouse Madeleine de Levis.

Ont pour fils :

1° *Louis-Charles-Auguste*, duc de Belle-Isle, Maréchal de France, prince du Saint-Empire, ministre de la Guerre.

2° Le chevalier de Belle-Isle ;

3° *Marie-Anne-Madeleine* Foucquet (1685-1743).

Epouse Marc-Antonin Valon, baron de Montmain ;

4° *Marie-Madeleine* Foucquet (1686-1749), épouse le 17 avril 1722, Louis, marquis de la Vieuville, fils de René-François et de Anne-Lucie de la Mothe-Houdancourt ;

5° *Anne-Marie-Madeleine* Foucquet, née en 1691, religieuse de la Visitation.

6° *Maris-Louise* Foucquet, née en 1692, chanoinesse de l'abbaye de Poulangy (Langres).

7° à 14° 8 autres enfants morts en bas âge.

IX

Le duc de Belle-Isle, ép. 1° Henriette de Durfort dont il n'a pas d'enfants ;

2° Emmanuelle de Béthune, veuve du marquis de Médavy Grancey.

La branche directe des Foucquet s'éteint avec le fils du duc de Belle-Isle et d'Emmanuelle de Béthune, le comte de Gisors, tué à Krefeld en 1758.

Généalogie des Foucquet de la Bouchefolière

I

Christophe Foucquet, seigneur de la Lande, avocat et échevin d'Angers en 1580, fils puiné de *François* Foucquet, et de Périne Le Gaigneur.

Ep. *Jaquette* du Moutier.

1° *Christophe* Foucquet, seigneur de la Lande, président des requêtes au Parlement de Rennes en 1587, Conseiller au Parlement de Paris en 1591, président à mortier à Rennes en 1593, épouse Marguerite Joyant.

2° *François* Foucquet qui suit ;

3° *Isaac* Foucquet, seigneur de Nanterre, aumônier du Roi, chanoine de Tours, mort en 1629.

II

François Foucquet, seigneur de la Lande, président en l'Election de Château-Gonthier, assesseur et maître des requêtes de Marguerite de Valois.

Epouse *Marguerite* Quentin.

III

Christophe Foucquet, seigneur de la Bauchefolière, conseiller au Présidial d'Angers, procureur général de Metz, président à mortier à Rennes, en 1631.

Epouse *Louise Mocquereau.*

IV

François Foucquet, seigneur de la Bauchefolière, conseiller au Parlement de Rennes en 1654, président aux requêtes en 1659, mort en 1681.

Epouse : 1° *Thérèse* Brandin, fille de *Marin*, seigneur de Belestre, et de N. Catechair.

Fils : *René* Foucquet, abbé de Saint-Jacut + 1706.

2° *Marie* Blanchard.

V

René-François Foucquet, seigneur de la Bauchefolière, reçu conseiller au Parlement de Rennes, le 5 juillet 1697.

Epouse *Bonne-Suzanne* Gentil (mars 1702).

1° *René-François* Foucquet qui suit ;

2° *Bernardin-François*, abbé des Cannes, puis archevêque d'Embrun, mort en 1785 ;

3° *Paul* Foucquet, dit le *Chevalier Foucquet*, chef d'escadre en 1771, lieutenant-général des armées navales en 1777, mort en 1781 sans alliances.

VI

René-François Foucquet, dit le comte Foucquet, né en 1704, maréchal de camp en 1748, lieutenant-général en 1762 et commandant à Metz, vivait encore en 1781.

Epouse N. de Berwiz.

1° *Jean-Gabriel-François, dit le marquis de Belle-Isle*, colonel du régiment de Brie.

2° N. Foucquet, mariée au château de la Grange, près Thionville, le 13 février 1803, à N. Bertier, général de brigade, mort au château de la Grange, le 12 juin 1845, à 67 ans.

Des Foucquet sont issus aussi :

1° Les comtes de Chalain éteints en 1722 avec Bernardin Foucquet, comte de Chalain ;

2° Les marquis de la Varenne, issus de Mathurin Foucquet et de Marguerite Cuissard, éteints avec Guillaume Foucquet, marquis de la Varenne, baron de Sainte-Suzanne, gouverneur de la Flèche, mort en 1714.

ANNEXES

Correspondance Générale
3504-27

Mémoire (3 juillet 1758).

Des dispositions de dernière volonté faites, de vive voix, par le comte de Gisors.

1° Il donne aux pauvres vingt et un louis, ce qui a été exécuté sur le champ, par le sieur Myre, son secrétaire ;

2° Il recommande à monseigneur le maréchal de Belle-Isle, son très cher et très honoré père, de travailler autant qu'il pourra à la fortune et à l'avancement de M. de Vignolles, major du régiment de Champagne et de Grandpré, capitaine, pour les bons et agréables services qu'ils lui ont rendus.

3° Il demande une pension pour le sieur Myre, son secrétaire et de Laistre, son ingénieur géographe, avec prière de leur procurer à l'un et à l'autre, un emploi convenable.

4° Il donne au sieur Dautour, son valet de chambre, les habits et linge qui se trouveront dans sa garde-robe et qui auront servi à sa personne.

5° Et demande une pension pour les nommés Benedict, son écuyer, la Marque et la Rose, mais un peu plus forte pour la Rose que pour les deux autres.

6° Il demande que tous les gens attachés à son service soient payés de leur appointement et salaires pour tout le courant de l'année et qu'on y ajoute une petite gratification, mais, le tout, sous le bon vouloir et plaisir de monseigneur le Maréchal son père, qu'il supplie très humblement de seconder ses intentions.

Telles sont les dispositions que j'ai recueillies de la propre bouche de M. le comte de Gisors et qu'il a faites de son propre mouvement.

Signé : Belmont.

Correspondance Générale
3504-26

—

L'Abbé Bermont, aumônier du régiment de Champagne, annonce à Belle-Isle, la mort de son fils.

Cologne, 3 juillet 1758.

« Je ne viens point ici vous donner une espèce de consolation, que je recherche moi-même, et que je ne trouverai jamais ailleurs que dans le fond de la religion. Vous avez, Monseigneur, vous avez malheureusement perdu par le triste sort des armes, un fils unique, digne de vous, qui méritait toutes vos tendresses, qui faisait les délices de la société, l'admiration du Royaume et les plus belles espérances de l'Etat. Je l'ai exactement suivi, monseigneur, depuis sa blessure jusqu'au tombeau. Je lui ai administré tous les sacrements de l'Eglise. J'ai accueilli ses derniers soupirs et il est mort entre mes bras, avec des sentiments de piété, de patience, de résignation qui ont édifié et attendri tous les témoins d'un spectacle si touchant. Il m'a fait, avec confiance, monseigneur, le dépositaire de ses dispositions de dernière volonté, je vais vous les rendre, après avoir eu l'honneur de vous dire que je suis avec tout le respect et toute la reconnaissance possible, etc.

Correspondance Générale
3236-43

—

GISORS, AU CHEVALIER DE BELLE-ISLE, 5 mai 1747.

Mon cher Oncle,

Comme le courrier arrivera avant moi, je profite de l'occasion de son départ, pour vous dire avec combien de joie je vois arriver le moment où j'aurai le plaisir de vous embrasser. Je ne sais pas encore quel sera ce jour fortuné, tout ce que je sais, c'est que je pars demain matin. Vous trouverez un pasté dans une lettre de mon cher Papa, où il y a de mon écriture (3236-6). Je vous avertis qu'il n'est pas de moi, j'avais presque envie de le mettre en marge, je suis bien aise de vous avertir parce que vous me connaissez une grande inclination pour toutes les sortes de patés. Je suis avec un très profond respect, mon cher Oncle, votre très humble et très obéissant serviteur et neveu,

FOUCQUET DE GISORS.

Archives administratives de la Guerre

—

Dossier 211

La Maréchale de Belle-Isle, à.............. 23 avril 1745.

« Voilà, monsieur, l'article de la lettre de M. de Belle-Isle qui vous regarde personnellement. Vous trouverez que je ne sais trop ce que je dis, lorsque je demande de l'argent ; j'avoue que cela m'est odieux et pour vous en avoir balbutié quelques mots hier, il m'en resta un battement de cœur horrible toute la soirée. Je sens que je n'aurai pas plus de force aujourd'hui, aussi je prends le parti d'écrire. Je vous serais véritablement obligée, si vous pouviez obtenir le bon du Roi, pour les 60.000 francs avant le départ de Sa Majesté. Je serais fort aise, de pouvoir le remettre à M. de Montmartel. Je peine, chaque fois que je le vois, de savoir que M. de Belle-Isle lui doit encore cette somme, sans que je sache quand elle lui sera remboursée et vous devriez avoir mauvaise opinion de moi, monsieur, si je pensais autrement après toutes les attentions et précautions que M. de Montmartel a prises pour que M. de Belle-Isle ne manquât pas d'argent. Voilà ma grande affaire, car, pour le reste, vous ferez tout ce que vous jugerez à propos. J'aurais bien des choses à dire sur la circonstance où se trouve M. de Belle-Isle, sur la dépense qu'il va être obligé de faire pour son établissement, quelque mince qu'il soit, mais je n'aurai pas le courage ; vous ne pouvez pas imaginer l'excès de mon imbécillité, lorsqu'il est question d'intérêt. Quoi que ce soit à mon maître que je demande des secours, je n'en suis pas moins embarrassée. Vous pouvez être bien certain que vous ne serez pas importuné davantage, car mon courage est à bout de voie. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Béthune, maréchale de Belle-Isle.

Aff. Etr.

—

France 1732

—

N° 1275-263

Mémoire du Comte de Belle-Isle, 20 mai 1732.

Il ne faut pas que ceux qui nous gouvernent se trompent dans l'idée qu'ils doivent prendre de notre cavalerie ; elle n'est point

à beaucoup près, aussi bonne que l'infanterie, l'esprit en est mauvais et timide : et il y aurait tout lieu de craindre des succès à l'ouverture de la guerre ; c'est, cependant, la cavalerie qui fait la guerre journalière de campagne et qui décide du gain des batailles ; le mal vient de loin et pour traiter cette matière à fond, il faudrait entrer dans un grand détail ; l'on a laissé vendre tous les anciens officiers ; il n'y a presque plus de brigadiers sur qui on puisse compter, et presque point de colonels à qui on puisse confier 300 chevaux.

Entre plusieurs remèdes difficiles et qui méritent être traités séparément et qu'on doit pourtant mettre en usage, il y en a un qu'on peut et doit exécuter dès à présent, qui est d'augmenter le nombre des officiers par escadron, c'est par là qu'on supplée au défaut du reste, ce nombre supérieur d'officiers, leur donnant un avantage certain sur ceux de l'Empereur et des princes d'Allemagne, dans les actions : pour cet effet, il est nécessaire de mettre un cornette par compagnie, il y en a déjà deux par régiment, ainsi cette augmentation n'est pas considérable et le sera d'autant moins, que l'on commencera par choisir ce qui reste de bons lieutenants réformés qui ont déjà de l'appointement.

L'on répondra, peut-être, qu'il suffira de mettre ces cornettes lors de la guerre, à quoi l'on réplique :

1° Qu'en ne mettant des cornettes que lors de la guerre, on sera forcé de les prendre à la hâte et tels qu'ils se présenteront, au lieu qu'à présent, on en fera choix avec plus d'attention.

2° Ils n'auront point le temps, lors de la guerre, de se former, de s'ameuter avec les autres officiers et prendre l'esprit des corps et n'auront pas les premiers éléments du service, au lieu qu'en les prenant à présent, on en tirera tous les avantages contraires ;

3° Soit paix, soit guerre, il faut mettre le pied de la cavalerie et des dragons fixé à avoir des cornettes.

S'il y a guerre, on en tirera le fruit ci-dessus, s'il y a paix, on en tirera les mêmes avantages et il ne peut subsister d'objections que sur la dépense.

Pour lever cette difficulté, l'on propose de retrancher deux cavaliers et dragons par compagnie ; les appointements d'un cornette ne coûteront pas au Roi plus que la solde et l'entretien de deux cavaliers montés.

Si la paix dure, les compagnies sont plus que suffisantes, à 38 pour la cavalerie et à 39 pour les dragons et si l'on fait des réformes, elles seront à proportion de deux hommes de plus pour conserver le cornette.

Si, au contraire, la guerre se déclare, il sera bien facile de faire faire deux hommes de recrue et deux chevaux de remonte à chaque capitaine, lesquels à la suite de 38 ou de 39 anciens cava-

tiers seront comme le reste ; il n'en coûtera rien au Roi, car comme il n'y a point d'année, que chaque capitaine, l'un portant l'autre ne remplace dans sa compagnie quatre chevaux de remonte et quatre hommes de recrue, à cause des congés de six ans, il n'y a cette année qu'à leur en faire remettre deux de moins, ce sera une diminution de dépense présente pour eux, que le Roi leur fera remplacer lors de la guerre, en remettant ces deux hommes à cheval de plus dans leurs compagnies.

Il est donc évident qu'il n'en coûtera rien au Roi de mettre un cornette par compagnie pour son entretien, en supprimant deux cavaliers montés, ni pour remplacer les deux cavaliers lors de la guerre, puisque les capitaines seront tenus alors de le faire à leurs dépens, parce qu'on les en aura dispensés à présent.

L'avantage de mettre des cornettes en supprimant les deux cavaliers étant donc prouvé, l'on ne voit pas pourquoi on ne se détermine pas à le mettre à exécution pus tôt que plus tard.

Aff. étr.

—

France
1275 - 326

—

MÉMOIRE DU COMTE DE BELLE-ISLE, 31 mai 1732.

De ce que l'on estime devoir être fait, pour rétablir le bon ordre et la discipline dans les troupes de Sa Majesté.

Pour parvenir à un objet aussi essentiel pour le service du Roi, dans la circonstance présente, qu'une longue paix a mis du relâchement à tout ce qui a du rapport audit service.

On propose : 1° de mettre un plus grand nombre d'officiers généraux sur les frontières, lesquels seront subordonnés entre eux relativement à leurs grades, sous l'autorité d'un seul et afin qu'il n'y ait point de difficultés entre eux, il conviendra de ne donner d'ordres du Roi qu'au seul commandant général, et il suffira de donner des lettres de service aux autres, sous l'autorité de ce premier, ainsi que cela se pratique dans les armées ; cet objet irait tout au plus à 7 ou 8 personnes qu'il conviendrait qu'ils eûssent le grade de maréchal de camp, seulement, qu'on distribuerait comme il en suit.

Savoir : 2 en Alsace, 1 dans les Evêchés, 1 à Sedan, 1 à Maubeuge, 1 à Saint-Omer, lesquels seraient sous l'autorité de celui

qui commanderait en Flandres, dont la résidence serait à Lille et 1 en Franche-Comté, sous l'autorité de celui qui commanderait en cette province : de cette manière, la frontière serait fournie, depuis l'extrémité de la basse Alsace jusqu'à la mer, de gens qui veilleraient à ce qui s'y passerait et qui auraient une autorité suffisante pour mettre ordre à ce qui pourrait y arriver.

Il sera nécessaire de choisir ces officiers généraux dans le nombre de ceux dont on présume se pouvoir servir dans une guerre prochaine, afin de les accoutumer au commandement sur les troupes et ces mêmes troupes à leur obéir, c'est un très grand avantage pour le service du Roi que cette habitude réciproque.

Et, comme les appointements de ces officiers paraissent augmenter la dépense du Roi, on propose de leur faire faire les fonctions des inspecteurs, chacun dans leur département et de supprimer ces derniers, qui ne voient les troupes dans toute l'année que le jour qu'ils en font la revue; les premiers, étant actuellement et nécessairement avec elles et ayant de plus l'autorité de leur grade sur elles, seront bien plus à portée de les tenir en règle de toute façon et afin que la cour ne soit pas importunée de ces détails par différents particuliers, il conviendra que les officiers inférieurs, qui auront fait des revues en rendent compte à l'officier supérieur, lequel en rendra seul compte à la Cour, sans néanmoins qu'il puisse se dispenser de faire lui-même les revues des troupes qui seront dans son département, comme il le jugera à propos.

2° On juge absolument nécessaire et même indispensable de former des camps chaque année, particulièrement pour la cavalerie et les dragons, observant d'en faire camper la moitié une année et l'autre moitié l'année d'après, ce qu'il faudrait pratiquer de cette manière.

Ces deux corps sont à peu près de deux cents escadrons, dont la moitié en y comprenant la Franche-Comté, est ordinairement envoyée dans les provinces et l'autre moitié dans les places, il conviendrait de faire camper celles qui auraient hiverné dans les provinces et de les faire remplacer pendant la durée du camp par celles qui auraient occupé les places, que celles des camps iraient remplacer après, au moyen de quoi toutes ces troupes auraient un traitement égal entre elles en deux ans : on estime qu'il ne faudrait former que deux de ces camps.

Savoir : un sur la Saône pour les troupes qui auraient hiverné dans les provinces méridionales et en Franche-Comté, et l'autre alternativement dans la Meuse et sur la Moselle, pour celles qui auraient hiverné dans les autres provinces, ce qui formerait ces camps d'environ cinquante escadrons chacun et donnerait moyen à une instruction plus étendue, ce qu'on ne peut faire avec des

corps aussi peu nombreux, tels qu'ils ont été assemblés en dernier lieu. L'expérience a fait voir d'ailleurs que la Flandre et l'Alsace n'étaient pas propres à ces sortes d'assemblées.

On ne parle point de faire camper l'infanterie parce que ce corps étant toujours ensemble et dans un service actuel dans les places, il paraît avoir moins besoin de discipline et d'exercice que les deux autres qui sont ordinairement séparés, même par compagnie pour une plus grande facilité de leur subsistance ; il conviendrait, néanmoins, d'en avoir quelquefois dans ces mêmes camps pour apprendre aux uns et aux autres à manœuvrer ensemble et à se secourir dans le besoin, c'est de quoi dépend, presque toujours, le gain ou la perte des batailles.

On pourrait suppléer pour la garde des places, par l'assemblée des milices des provinces les plus à portée des frontières, lesquelles se formeraient, pendant la durée de ces camps, au service auquel elles sont destinées en cas de besoin.

On insiste sur une promotion du grade de maréchal de camp seulement, y ayant un très grand nombre de brigadiers qui sont dans ce grade depuis 15, 18 et 22 ans et qu'il faudrait nécessairement faire passer à l'autre au commencement d'une guerre, on propose donc de faire cette promotion dès aujourd'hui, afin d'ôter de la tête des régiments un nombre de gens qui n'y servirait plus à une nouvelle guerre et qui seraient bien aise de retirer le prix de ces régiments, ce qui placerait des colonels qui se formeraient par les camps, jusqu'au temps qu'elle arriverait et en mettrait d'autres à se former à leur grade de maréchal de camp, si on jugeait à propos de les employer. Ce grade n'est jamais embarrassant, par rapport à la Cour, laquelle n'en emploie que ceux dont il lui convient de se servir, il y a même un nombre de ceux qui sont à portée de l'obtenir, qui n'attendent que celà pour se retirer honnêtement du service et pour tirer le prix de leur régiment, ce qui sera aisé de démontrer dans la discussion qui en sera faite.

On croit nécessaire le rétablissement des cornettes dans toutes les compagnies de cavalerie et de dragons et celui des sous-lieutenants dans les compagnies d'infanterie, pour élever des sujets dans ces corps et donner un moyen à la noblesse ordinaire des provinces d'entrer dans le service, ce qui lui est devenu impossible depuis la paix (1) ; on pourrait pour ne point augmenter la dépense du Roi pour l'entretien des cornettes supprimer deux cavaliers de chaque compagnie de cavalerie et pareil nombre de celles de dragons, ce qui formerait à peu près la solde desdits cornettes, chaque place de cavaliers ou de dragons étant

---

(1) Cet article demande une attention particulière pour tenir la noblesse dans l'habitude de venir à la guerre, ce qui a toujours fait la supériorité de nos troupes sur celles de nos ennemis (*Note de Belle-Isle*).

évaluée à 15 sols, tant pour la solde que le fourrage de son cheval, quant à l'entretien du sous-lieutenant, la solde n'en étant que de 13 sols 4 deniers par jour, ne paraît pas un objet considérable, une partie peut même s'en prendre sur l'extinction de l'entretien des officiers réformés dans les provinces, qui est réduit actuellement à un très petit nombre et qui s'éteint tous les jours.

Mémoires techniques
Cavalerie

—

Carton 3 1

—

Sur la cavalerie

—

Lettre de Belle-Isle au comte d'Argenson,

Metz, 23 juillet 1750.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 3, avec le mémoire qui contient un arrangement proposé pour déterminer la manière uniforme dont les escadrons devront se former et combattre à l'avenir, sur quoi, S. M. désire que je vous fasse part de mes réflexions et vous donne mon avis.

Pour y satisfaire, je vais reprendre successivement et dans le même ordre, les articles du mémoire.

J'ai été assez instruit de ce qui s'est passé aux augmentations depuis 1720, pour pouvoir assurer que la variété qu'il y a eu dans la force des compagnies de cavalerie n'a jamais eu l'objet de les faire combattre sur deux ou trois rangs. C'est le plus ou le moins de crédit du secrétaire d'Etat de la guerre, qui en a décidé sans aucune autre discussion, sur les conséquences. Mais, j'ai toujours vu que les officiers généraux et particuliers les plus expérimentés ont pensé suivant le proverbe ancien, qu'il fallait à la guerre de gros escadrons et lorsqu'ils ont été portés à 160 dans la guerre de 1733, on est vraiment convenu que c'était le point de perfection, les compagnies de cavalerie se soutenant infiniment mieux à ce nombre, qu'au dessous. Le parti que prend S. M., de consulter ses généraux sur un point aussi essentiel, la mettra en état de connaître qu'il est réellement le meilleur et le plus utile. Et puisque vous me demandez mon avis, Monsieur, je crois qu'il serait plus utile au bien du service d'avoir un moindre nombre d'escadrons à 160 et que la même dépense sera mieux employée de cette manière, que d'en avoir une plus grande quantité à 140 ; je conviens que ceux des puissances contre lesquelles nous sommes ordinairement en guerre et principalement les Autri-

chiens, n'ont leurs escadrons qu'à 150, et qu'à nombre égal, la supériorité du nombre d'officiers doit nous donner une confiance bien fondée de vaincre tous ceux que nous aurons à combattre, surtout en bataille rangée, où la force de chaque escadron décide, vis-à-vis, celui qu'il a à faire ; c'est à l'habileté du général qui, quand la cavalerie est en ligne, ne peut être débordée que par les extrémités de ses ailes, à suppléer au nombre que son ennemi aura plus que lui et si tous les escadrons qui combattront en ligne renversent chacun devant eux ceux qui leur seront opposés, comme il y a tout lieu de s'en flatter, il y aura peu de mal à craindre de ceux qui nous auront débordés aux extrémités auxquelles on peut, d'ailleurs, opposer des troupes de la deuxième ligne ou des corps de réserve.

L'on objectera, sans doute, que nos escadrons à 150 seront supérieurs à ceux des Autrichiens (je nomme ceux-là de préférence parce que ce sont eux à qui nous aurons le plus sûrement à faire).

Je réponds, que l'escadron autrichien à 150 sera non seulement égal, mais presque toujours supérieur au bout de deux ou trois mois de campagne à l'escadron français de 160 ; l'espèce de notre cavalier n'approche point du cavalier allemand pour le soin et l'entretien du cheval ; ils ont, de plus, un nombre de bas officiers uniquement occupés de cette conservation, ressource presqu'inconnue dans nos compagnies. Tous ceux qui ont servi dans les guerres où il fallait aller au fourrage, savent la différence qu'il y a sur la règle et la discipline de la cavalerie allemande. Et nous avons appris par une expérience continuellement suivie, que les armées allemandes subsistent un tiers et même le double plus longtemps que nous dans un pays et qu'ils ont souvent vécu dans des camps et dans des lieux que nous quittions parce que nous n'y pouvions plus subsister. Je n'entre dans ce détail, que pour faire connaître que au milieu d'une campagne qui est le temps le plus ordinaire où l'on donne les batailles, nos escadrons sur le pied de 160 seront tout au plus égaux à ceux des Autrichiens et fort au-dessous dans le temps de l'arrière saison, parce qu'ils se maintiennent à tous égards beaucoup plus que nous ; ce serait se faire illusion de penser autrement ; car pour peu que l'on jette les yeux sur la composition de notre cavalerie, on verra qu'il n'y a jamais eu moins d'anciens officiers, ni de vieux cavaliers. Et quelque discipline que l'on cherche à y établir, je veux croire qu'elle influence beaucoup pour les batailles et les actions particulières, mais il ne faut point se flatter de changer l'esprit général de la nation sur l'article des fourrages et du soin journalier des chevaux.

Après ce que je viens de dire, vous sentirez aisément, Monsieur, que je préfère que nos escadrons combattent sur trois

rangs dont le front sera tel qu'il est proposé dans le mémoire ; l'on sera en état de former les petites troupes projetées avec des cavaliers du troisième rang suivant les circonstances. C'est pourquoi il sera toujours également à propos d'apprendre les exercices et évolutions proposés dans le mémoire et d'en exécuter la disposition pour qu'on puisse les faire exécuter uniformément toutes les fois que l'on le jugera nécessaire.

Si après ce que je viens d'exposer, l'on persiste à n'avoir dans la guerre future des escadrons qu'à 140 maîtres, je trouve que tout ce qui est proposé pour la manutention de ces escadrons est très bon et que c'est le meilleur usage que l'on puisse faire d'un pareil escadron, qui, selon moi, n'aura point assez de consistance.

Je ne saurais convenir que ce soit le Roi qui ait jugé à propos de fixer les escadrons à 140 maîtres dans la dernière guerre, cette discussion ne fut point du tout portée devant S. M. J'ose dire que j'ai plus approfondi cette matière que qui ce soit. Je les demandais à 160 par toutes les mêmes raisons, qui furent bien débattues dans un comité de tout le ministère, chez M. Amelot, dans le voyage que je fis à la Cour au mois de juillet 1741. L'on en convint, l'ordre même en fut donné par M. le cardinal de Fleury, M. Orry en retarda l'exécution même de toute autre augmentation ce qui n'eut lieu pour la cavalerie qu'en 1742, bien tard, on disputa sur l'argent et les compagnies ne furent portées qu'à 35, par cette seule raison qu'il en coûterait moins et aucun militaire ne fut consulté.

Ce pied s'étant trouvé ainsi fait, l'on a préféré de faire de nouvelles compagnies et de nouveaux escadrons.

Les conquêtes du Roi ont été si rapides, sa supériorité si grande et votre prévoyance, Monsieur, si étendue pour les subsistances que l'armée du Roi, quelque immense qu'elle ait été, a vécu dans la même abondance et presque toujours avec la même commodité que dans les camps de paix, au moyen de quoi les compagnies de cavalerie, quoique faibles, se sont maintenues. Il n'y a point eu d'action en Allemagne, la cavalerie n'a pas été à portée de rien faire en Italie, ainsi on n'a pas été à même d'éprouver ni de juger de la faiblesse de nos escadrons, mais, si à la première guerre, l'on est obligé de la porter en Allemagne, où les campagnes sont beaucoup plus longues qu'en Flandre et qu'il faille subsister en fourrageant et non par des magasins, l'on éprouvera tous les inconvénients que je cite de la faiblesse des compagnies et conséquemment des escadrons.

Une dissertation plus étendue serait trop longue pour une lettre, je serai prêt à discuter cette matière avec vous, Monsieur, et avec ceux de MM. les maréchaux de France, officiers généraux ou particuliers les plus expérimentés quand il vous plaira, l'hiver

prochain ; la matière est assez importante pour exiger d'être approfondie et que l'on puisse prendre le pied fixe qui sera jugé le meilleur, il eût été à désirer que vos prédécesseurs eussent pris les mêmes précautions.

Pour résumer, en peu de mots, l'avis que vous me demandez, je pense, Monsieur, que si les finances du Roi ne permettent pas d'avoir un corps de cavalerie supérieur à celui des ennemis auxquels nous aurons à faire la guerre, il est préférable d'avoir un moindre nombre d'escadrons qui soient à 160 que d'en avoir davantage, réduits à 140, et que, soit pour les uns, soit pour les autres, je ne vois rien de plus utile ni de meilleur que la disposition de l'escadron proposée dans le mémoire comme le plus propre à toutes les sections et à toutes les évolutions désirables pour le faire mouvoir et combattre.

---

32 Suède-22

—

Mme DE POMPADOUR AU COMTE DE CLERMONT, 3 mars 1757

J'ai dit au maréchal de Belle-Isle, Monseigneur, que je vous croyais préparé à la nomination du maréchal d'Estrées pour le commandement de l'armée, et, en effet, je vous supplie très instamment de vous rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à ce sujet à Fontainebleau et depuis à Versailles. J'estime le maréchal d'Estrées parce que je le crois très honnête homme ; à l'égard de ses talents militaires, je ne puis assurément en être juge et le public ne peut pas (sans la plus grande injustice) me taxer de ce choix. Le maréchal d'Estrées est ma connaissance de société, je n'ai jamais été à portée d'en faire mon ami intime ,mais quand il le serait autant que M. de Soubise, je ne prendrais pas sur moi de le faire nommer, dans la crainte d'avoir à me reprocher les événements. Vous avez bien voulu, Monseigneur, me parler avec confiance, vos bontés autorisent la mienne et me font hasarder de vous dire ma façon de penser, il n'en est pas de plus certaine que mon tendre attachement pour Monseigneur. S'il vient dimanche à Versailles, je lui proposerai de dîner avec des personnes qui ne lui déplairont pas.

---

32 Suède-22 *bis*

—

De la même au même, 4 mars 1757.

Je suis on ne peut plus affligée, Monseigneur, de l'état où je vois que vous êtes. Quand je vous ai parlé à Choisy, c'était avant Fontainebleau ; je ne pensais pas dans ce moment qu'à mon attachement pour vous et à tout ce que vous méritez, et je ne pouvais pas prévoir qu'un enchaînement de circonstances forceraient à donner le commandement de l'armée à celui qui aurait pris les arrangements avec la Cour de Vienne. Vous me devez la justice qu'à Fontainebleau et à Versailles j'ai tâché de vous préparer à cet événement. Je n'ai de reproche à me faire, ni sur le choix du commandant, ni sur l'attachement que j'ai pour vous, je ne cesserai, Monseigneur, de vous être aussi tendrement et aussi inviolablement attachée que je vous l'ai toujours été, même dans vos moments d'injustice.

P. S. — Le Roi m'ordonne de vous dire qu'il vous donnera à dîner dimanche, avec plaisir.

Arsenal
3720
Page 141

—

Lettre du maréchal de Belle-Isle a M. le Maréchal de Broglie, du 18 septembre 1742 (de Prague).

J'ai été aussi plus affligé que surpris, Monsieur, lorsque j'ai appris ce matin à mon réveil, que M. de la Serre était resté, par votre ordre, avec son détachement dans la ville. Si l'humeur de rhumatisme dont je suis tourmenté ne s'était portée à ma poitrine, ce qui fait que j'ai beaucoup de peine à parler, j'aurais eu l'honneur de me présenter chez vous, pour vous représenter encore avec plus d'instance, combien il est nécessaire de couper court à la situation violente dans laquelle nous nous trouvons. Vous ne sauriez ignorer que toutes les différentes parties de l'armée et des habitants de la ville souffrent également et vont être incessamment réduites aux plus grandes extrémités. Chacun les a supportées avec un grand courage, pendant que les ennemis ont attaqué la place avec toutes leurs forces. La levée du siège a inspiré à chacun la confiance de voir cesser immédiatement après la disette et la cherté des denrées essentielles à la vie des hommes et des animaux. Vous savez à quel excès l'un et l'autre sont également portés. Tout a été diminué de moitié dans les deux jours qui

ont suivi la retraite de l'armée ennemie, mais l'espérance déçue a fait remonter ces mêmes denrées plus haut qu'elles n'étaient auparavant. Le retour du détachement y va mettre le comble, et va produire, à la fois, tous les mauvais effets possibles, en abattant le courage et l'esprit de ce qui est dans la ville et réchauffant celui des ennemis que nous avons au dehors.

Quoique vous n'ayez pas de certitude précise du lieu où est actuellement l'armée du grand duc, le rapport uniforme de tous les défenseurs et du peu de paysans qui nous sont parvenus confirme également que l'armée autrichienne a passé le Beraun, et est à plusieurs marches d'ici, qu'il n'est resté que peu ou point de troupes réglées, surtout d'infanterie, et que tout ce qui nous environne n'est composé que de Houssards, milice hongroise à cheval, russiens et Pandoures que ceux qui les portent le plus haut sont montés à 6.000 ; nous avons été témoins oculaires que tout le camp qui forme la circonvallation sur la haute et basse Moldau a été rompu, et que s'il en subsiste encore un, comme il y a apparence, c'est celui qui est à une lieue et demie d'ici, en deçà de Königstadt, dont nous savons que la tète a été médiocrement fortifiée ; et à l'éloignement dans lequel se trouvent les petits corps dispersés des troupes irrégulières qui nous bloquent encore, il est impossible qu'elles puissent être en force en aucun endroit, ni qu'elles puissent se soutenir et se défendre contre les forces que vous pouvez et devez mettre ensemble pour les attaquer par différents endroits à la fois. C'est ce que j'ai toujours pensé que vous feriez, et sur les circonstances, ce ne pourrait être que trop tôt. Il y a lieu de croire, que pendant les premiers jours qui ont suivi la levée du siège, le corps de M. Badiany, composé d'environ 3.000 chevaux, cuirassiers et dragons, s'est tenu ensemble au delà de la Moroan, pour couvrir le convoi d'artillerie et autres munitions de guerre destinées au siège, lequel a passé la Moldau sur le pont près de Koniskal. L'on aurait peut-être pu en cédant des chevaux qui sont dans cette ville, mettre tous nos cavaliers, dragons et houssards à cheval et former un corps de 5 à 6.000 chevaux qui, joint avec 6.000 hommes de pied choisis, et quelque artillerie de campagne, eussent pu marcher avec diligence sur M. Badiany, tandis qu'avec 2.000 hommes de pied et du canon, on aurait attaqué la tête de leur pont au de là de la Moldau ; on l'aurait emporté et brûlé, et quand même on n'aurait fait que le masque, tout ce qui était du même côté de la rive droite de cette rivière, eut été perdu et renversé, et l'on eut pris et détruit une grande partie de leur convoi. Mais en n'exécutant point ce projet dans lequel il n'y avait aucun risque, et dont l'époque est présentement marquée, il fallait du moins, comme je vous l'ai proposé depuis trois jours,

nous rendre maître de toutes les hauteurs qui sont vis-à-vis de la ville, en chasser les ennemis, nous y établir, la droite à Vessovitz-Nikel et villages voisins, et la gauche à la basse Moldau, tenant les villages de Libau, Troja et Kolblain. De là, vous eussiez vu clair aux forces des ennemis et ce qu'il y a à faire, maîtres de défilés, hauteurs. Ainsi que les hauteurs, la plaine et tous les chemins nous étaient ouverts. Il n'y a plus que trois heures de chemin jusqu'à Bradeïs, et nous aidant des chevaux qui sont à notre disposition, vous pouviez vous y porter avec la supériorité nécessaire pour agir avec certitude, faire passer sûrement les courriers, ce que je regarde comme une partie essentielle et absolument nécessaire, et établir une communication avec la Saxe. Je ne parle pas ici des différentes diversions que vous auriez pu faire du côté de Saint-Procope et de Ste-Marguerite ; cette première entreprise en intimidant l'ennemi, déjà abattu par la levée du siège, aurait augmenté l'audace de nos troupes. Il leur eut procuré en même temps des subsistances, des légumes, des fourrages et des commodités dont elles ont un pressant besoin. Vous avez vu que du seul village de Vessovitz, j'aurai tiré la valeur de 6.000 trousses de fourrage, et que j'y ai laissé trois nuits consécutives 400 hommes, dont M. Badiany qui était encore à portée le premier jour n'a pas osé s'approcher, non plus que les houssards et Pandoures qui y ont reliés depuis.

Vous ne devez pas ignorer la nécessité où vous êtes de pourvoir à la subsistance des chevaux qui ont été conservés jusqu'à ce jour. Il en reste encore au moins 1.200 dans la ville. M. de Séchelles vous dira qu'il n'y a plus de fourrage pour les 300 chevaux des vivres et artillerie qui ont été conservés que jusqu'au 25 de ce mois. C'est l'élite des 2.000 que nous avions qui peuvent servir de limoniers et faciliter trois cents attelages. Il est impossible de s'en passer, et ce serait un très grand malheur que de se voir obligé de les tuer après la levée du siège..

Il en est de même des chevaux de cavalerie ; M. de Séchelles m'a dit qu'il n'avait plus de nourriture à leur faire, que jusqu'au 27 de ce mois. Songez que nous sommes au 18, et que nous avons désormais plus besoin de cette cavalerie que jamais, et que ce seul motif suffit pour nous obliger à faire les derniers efforts, tandis que vous en pouvez encore faire usage.

Tous les habitants de Prague sont également à bout. Les houssards et les Pandoures ne leur ont point permis d'aller chercher à vivre. Ils en ont, hier, massacré deux, et ont menacé les autres de les traiter de même s'ils se présentaient.

A tous ces motifs pressants, je joins l'honneur des armes du Roi. Il est honteux qu'une poignée de troupe irrégulière, quand il y en aurait 12.000 au lieu de 6, bloquent et tiennent renfermés

25.000 Français rassemblés en un canton, et dont la moitié, au moins, peut se porter à l'improviste sur la partie qui lui plaira.

Le détachement qui a été fait hier, manque de tous les points.

1° Il devait être précédé de l'occupation des hauteurs et la ville même, pour être maître de tous les défilés et en liberté de déboucher ;

2° Il devait être secret, au lieu qu'il a été annoncé vingt-quatre heures à l'avance. Tous les bourgeois en étaient instruits et en ont pu informer les ennemis. Il n'était pas assez nombreux en cavalerie : c'est l'article où les ennemis sont les plus forts, et nous ne devons rien commettre au hasard dans une affaire aussi capitale ;

4° La composition de l'infanterie n'en valait rien, par le mélange des soldats des différents régiments.

Il est encore plus nécessaire que les troupes ne soient pas mêlées dans des détachements qui doivent être longtemps séparés.

Il y a eu une foule de raisons plus solide l'une que l'autre, que vous devez savoir comme moi, que pour cette raison je ne marquerai point ici. Ce que j'observe sur les piquets est encore plus décisif pour les grenadiers, n'y ayant rien de si mauvais, ni de si fort contre tous les principes que des grenaders mêlés de toute sorte de compagnies et de régiments. Il est encore résulté un mauvais effet particulier à ce détachement qui est de leur faire croire qu'on ne les détachait ainsi, que parce qu'on ne voulait pas exposer leur compagnie et qu'on les sacrifiait.

5° Ce détachement n'avait pas assez de munitions de guerre, n'ayant, à ce qu'on m'a assuré, que vingt coups pour chacun à tirer ; il lui en fallait au moins le double, indépendamment de quelques caissons de cartouches pour les cas imprévus, et que l'infanterie qui n'a pas de quoi tirer n'est plus bonne à rien ;

6° Un détachement de cette espèce, ne saurait avoir trop d'officiers supérieurs, ce n'eut pas été trop de deux lieutenants-colonels, et il en fallait tout au moins un, pour être détaché dans quelque poste, soit dans le cas que M. de la Serre vint à être tué, blessé, ou tombé de cheval ; même observation pour la cavalerie.

7° L'objet principal étant de passer l'Elbe, il était convenable d'envoyer, avec le détachement, deux pontons pour pouvoir sûrement passer au delà du fleuve et favoriser le passage du reste.

8° Pouvant y avoir de la résistance à Brundeïs, à Melnik ou ailleurs, il eut fallu mettre à la suite de ce détachement un ou deux officiers d'ouvriers et de l'artillerie avec les outils ou instruments nécessaires, avec quelques pétards ou bombes.

Il est fâcheux que le détachement n'ayant point passé ce

matin, ne soit pas rentré avant le jour, ou n'ait pas resté dans l'île, ce qui aurait été encore mieux pour ne pas faire connaître notre faiblesse et notre timidité aux ennemis, qui ont fait à ce matin des huées à notre arrière-garde.

Voilà, Monsieur, en substance, ce que j'aurais eu l'honneur de vous dire, si ma position me permettait de parler. Vous y ajouterez encore tout ce qu'une longue expérience vous a appris. Mais je crois ne pouvoir trop vous presser de prendre un parti aussi prompt que vigoureux. Tout l'exige, et surtout que vous aidiez de deux ou trois mille chevaux, des officiers généraux et particuliers, et de l'infanterie qui sont à Prague. Il faut être fort en cavalerie, vous l'êtes du reste en infanterie. Joignant à toutes ces troupes les divisions nécessaires et les bonnes dispositions, vous êtes assuré du succès. Vous ferez passer vos convois, vous recevrez des nouvelles, vous procurerez des vivres et des subsistances pour les hommes et les chevaux, vous ranimerez l'audace des troupes et vous satisferez toute votre armée.

J'ai l'honneur d'être etc. etc...

Le maréchal de BELLE-ISLE.

ARSENAL
3720
Page 146

—

RÉPONSE DE M. DE BROGLIE A LA LETTRE CI-DESSUS.

J'ai toute la reconnaissance que je dois, Monsieur, de la peine que vous avez bien voulu vous donner aujourd'hui, quoique fort incommodé de me donner des instructions aussi longues et aussi détaillées que vous me donnez par la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire. Je crois pourtant, malgré tout ce que vous me marquez avoir fait jusqu'à présent tout ce qui convient. Et soyez sûr que je n'oublierai jamais rien, de tout ce que je croirai nécessaire pour le bien du service. J'en ai été occupé toute ma vie, ainsi que de bien remplir la place dont le Roi m'a honoré. Vous m'apprenez à être sage et modéré. Je vous en suis obligé, cette qualité étant bien nécessaire pour un général.

J'ai l'honneur d'être, etc...

Le maréchal DE BROGLIE.

3240-33

—

D'Azaincourt, aide de camp du chevalier de Belle-Isle, a son père.

Du champ de bataille vis-à-vis les retranchements d'Exiles, le 19 juillet 1747, à minuit.

Il vient de se passer la plus cruelle affaire dont on ait ouï parler de mémoire d'homme, voici à peu près comme je l'ai remarquée. Le dessein de M. le chevalier de Belle-Isle était d'assiéger Exiles, il avait laissé des corps dans la vallée de Sture et autres endroits qui pouvaient partager les soins des ennemis et nous débouchâmes, il y a six à sept jours, par le mont Genèvre, partant de Briançon sur la route qui mène aux cols de l'Assiette, du Bourgueuil, de Falière et de la Fenestre, tous passages et postes qu'il fallait occuper pour notre siège. Le Roi de Sardaigne avait fait depuis un mois des retranchements sur toutes ces montagnes que nous venons d'attaquer, après plusieurs jours d'une fatigue extrême pour les reconnaissances et dispositions. Douze bataillons piémontais et trois autrichiens gardaient ces retranchements, nous en avions trente partagés en trois corps. M. de Villemeur commandait la colonne de la droite, M. de Mailly d'Ancour, celle de la gauche et M. d'Armand, celle du centre qui est devenue le poste le plus important parce qu'il s'est trouvé une redoute vis-à-vis d'elle qui communiquait à toute l'étendue des retranchements dont elle pouvait être rafraîchie à tous moments comme elle l'a été en effet.

A midi, M. le chevalier de Belle-Isle fit attaquer des postes de Volontaires et des gardes avancées qui occupaient une hauteur à demie portée de fusil des premiers ouvrages. Quatre compagnies de grenadiers s'en rendirent maîtres avec beaucoup de facilité ; nous y montâmes tout de suite sept petites pièces de canon de montagne qu'un seul mulet porte avec son affût, jugez par là de sa grosseur. Cette première opération faite, nous fîmes un fort bon déjeuner, après quoi toutes les colonnes se mirent en mouvement pour attaquer ; vous connaissez les montagnes de ce pays-ci, il faut au moins deux heures pour parvenir du pied au sommet. L'attaque générale commença à trois heures, jamais les colonnes de droite et de gauche ne purent avancer plus près du retranchement que trente à quarante pas, la nôtre, c'est-à-dire celle de la redoute, après beaucoup de : *Vive le Roi !* partit avec une rapidité incroyable et fut dans l'instant au pied du parapet, mais voici le commencement de nos malheurs, M. d'Armand, à la première décharge fut tué et après des efforts surprenants, mais inutiles, nous vîmes plier toute notre colonne. Le chevalier

de Belle-Isle qui était à cheval, sauta à terre et, mettant l'épée à la main, rallia, sous le feu des ennemis, nos soldats qui revinrent à la charge, avec la même vivacité, mais avec aussi peu de succès. Enfin, voyant que nous perdions un monde infini et que le chevalier de Belle-Isle qui venait de recevoir un coup de fusil dans le bras, était collé contre le retranchement et travaillait avec quelques grenadiers à faire tomber les gazons, les pierres et les branches d'arbres qui le composaient et qu'il tirait même avec ses dents, j'essayai de ranimer nos soldats. J'arrachai des mains d'un jeune enseigne un drapeau et allait le porter droit au retranchement. La colonne suivit effectivement et je restai une heure dans cette situation, sans que personne pût y monter. Les grenadiers qui défendaient cette maudite redoute, nous assommaient avec des quartiers de rochers, qu'ils jetaient sans discontinuer et nous tuaient un monde effroyable. Enfin, que vous dirai-je de plus touchant ? Le pauvre chevalier de Belle-Isle, ou pour mieux dire le héros, a été tué et j'ai vu tomber à mes côtés plus de 1.500 hommes, j'en ai été quitte pour un trou à la tête qu'une grosse pierre m'a fait et qui cependant n'est d'aucune conséquence, un coup de fusil dans mon habit que mon mouchoir et mes gants m'ont paré ; je suis tombé au coup de pierre qui était le second, mais je me suis relevé dans l'instant, mon drapeau a été cassé en mille pièces de coups de fusil et lorsque je l'ai rendu à son bataillon, après la mort du Chevalier, le plus grand morceau n'avait pas deux pieds de long, je me suis tiré de cet affreux endroit, tout plein de sang des misérables qui me tombaient à tout moment sur le corps. Nos deux autres colonnes ont été fusillées de tous les flancs et notre perte va à 6.000 hommes, dont plus de 600 officiers. Le régiment de Bourbonnais a eu 40 capitaines et 50 lieutenants tués ou blessés ; il ne reste que trois ou quatre officiers dans celui de Gouy ; ceux de Deslandes, Artois, Condé, la Reine, Mailly, Saintonge ont prodigieusement souffert. Enfin, nos 30 bataillons ont été écrasés et nous nous sommes retirés en moins mauvais ordre qu'il a été possible, après une si funeste aventure. Les ennemis ne doivent pas avoir perdu 500 hommes, car ils étaient bien couverts et en vérité, nous tirons assez mal.

Jugez de ma douleur, elle est extrême, j'avais de jour en jour de nouvelles marques de confiance de M. le comte de Belle-Isle, il ne m'a pas été possible de lui sauver la vie, j'aurais donné la mienne pour la conserver.

M. de Villemeur nous commande dans cette partie, nous nous retirons près de Briançon, en attendant les ordres de M. le Maréchal, je prends dans l'instant la poste pour les aller chercher.

Relation des attaques formées par M. le chevalier de Belle-Isle, le 19 *juillet* 1747.

Imprimé à Lille en 1747
(3240-37)

—

« ... On a envoyé réclamer le corps de M. le chevalier de Belle-Isle qu'on n'avait pu retrouver et on lui a rendu les derniers devoirs au village du Sause-Doulx ».

Etat des pertes : 431 officiers et 3875 soldats tués ou blessés (*a*) (Bourbonnais 64 officiers et 579 hommes).

(*a*) 434 officiers et 4553 hommes, d'après les états des pertes (3240-41).

3429-127

—

Lettre écrite par le comte de Gisors à son père au moment de son départ pour l'Armée du Rhin.

Paris, 29 mars 1757.

Mon cher Père,

Je n'ai pas eu non plus la force de vous exprimer hier tout ce que je ressens en me séparant de vous pour six mois et combien il m'en coûte d'être privé de la douce habitude que j'avais contractée de voir sans cesse un père que j'adore. Malgré votre courage, j'ai bien remarqué tout ce qui se passait hier dans le fond de votre âme, et je connais toute l'horreur du vide dans lequel mon absence vous laisse. La quantité d'affaires dont vous êtes accablé fait tout à la fois l'objet de ma peine et de ma consolation ; elles sont nécessaires à votre esprit et en même temps excède votre corps ; de grâce, mon cher Père, ménagez-vous et que votre zèle pour le service du Roi ne vous fasse pas épuiser vos forces avant que vous soyez arrivé au moment heureux où, sans manquer ce que vous devez à l'Etat, vous pourrez vous rendre à une famille dont vous ferez le bonheur, et vous accorder le repos tant mérité par vos services. Puisse cette campagne me procurer des occasions de justifier, en quelque manière, toutes les grâces que vous avez fait tomber sur moi pour que, de retour en ce pays, je ne m'occupe que de vous uniquement. Ma femme qui partage tout mon amour pour vous et par là, m'en inspire beaucoup pour elle, est désolée dans ce moment ; des maux de reins accompagnés depuis quelques jours de saignements de nez et des étour-

dissements l'obligent à renoncer, par prudence, à venir avec moi ; elle n'a cru vous en rien dire hier, de crainte de vous amuser d'une fausse espérance de grossesse. Je désirerais ardemment que ce fût tout de bon à cause de vous, parce que ce doit être une satisfaction pour vous, de voir assurée la perpétuité d'un nom que vous avez tant illustré. Je sens, mon cher Père, combien je dois faire pour ne pas rougir de le porter ; vos conseils me resteront gravés dans le cœur et je ne crois rien d'impossible à l'amour et au respect dont je suis pénétré pour le meilleur de tous les pères.

Je joins ici mes boutons de diamant que je vous prie de me garder.

3429-144

—

LE COMTE DE GISORS A SON PÈRE, Gravelotte, 30 mars 1757.

Je suis parti de Châlons à sept heures et arrivé ici avant huit du soir ; en poussant un de mes gens en avant, j'aurais pu faire prier M. de Cesseri (?) de me laisser entrer, mais indépendamment que je crois qu'il ne serait pas bien à moi d'abuser sur cela de sa complaisance, je me reposerai ici beaucoup plus tranquillement que je n'aurais pu faire à Metz et y arriverai demain d'assez bonne heure pour vaquer à tout ce que je me propose tant relativement au régiment, que relativement aux devoirs de la ville.

Si le temps de ce soir continue, notre route sera très désagréable. Nous la ferons malgré cela de bon cœur ; une fois séparé de vous, je ne connais plus rien qui puisse altérer le plaisir que j'ai à faire mon métier. Bonsoir, mon très cher Père, je vais me coucher et finis en vous renouvellant les assurances de mon amour et de mon respect

Le lendemain matin.

J'ai dormi huit bonnes heures à Gravelotte, mon cher Père et suis arrivé ici frais et gaillard, accablé de devoirs et à mon retour de Thionville où je conduirai le régiment parce que celà est nécessaire pour établir l'ordre primitif. J'ai encore relu aujourd'hui votre lettre, les larmes aux yeux ; il n'est point de père plus adorable que vous, il n'en est pas aussi, je vous prie, de plus aimé.

3500-210

—

CLERMONT A PAULMY, Strasbourg, 7 février 1758.

« Je suis arrivé hier à Strasbourg, Monsieur sans m'être arrêté ailleurs que chez le Roi de Pologne pour dîner avec lui. J'en suis reparti tout de suite après dîner et ne me suis arrêté qu'à Saverne, une demi heure, pour y voir M. le prince Constantin. Mais les chevaux tombent à chaque moment, tant les chaussées sont glacées et l'on n'avance point. Quand il se trouve quelques montagnes, il me faut pour les monter, atteler tout mon monde à mes voitures et encore s'arrête-t-on à chaque instant. Je compte repartir aujourd'hui de bonne heure après quelques réparations nécessaires que je fais faire à mes équipages. Je ne passerai pas le Rhin sur le pont de Kehl, pour éviter d'aller par Rachtadt et Dourlac (*sic*), où je n'aurais pu me dispenser de m'arrêter chez les princes de ce pays, et, par conséquent, de retarder ma route ; tous les ponts volants de Mayence et d'Oppenheim sont repliés ; ainsi je passerai le Rhin à Guermezheim, dans des barques. Mais je n'espère pas, quelques précautions que j'apporte pour éviter les retards, arriver le 12 à Cassel.

On m'a assuré que si j'avais besoin de chariots de poste le long de la route, il ne s'en trouverait pas, les officiers dont il retourne grand nombre à Paris, ayant tout pris *sans payer et de force*. Il ne faut pas s'abuser, les choses sont montées à un point que si elles continuaient sur ce ton là, le Roi n'aurait pas d'armée. Mais j'emploierai tout pour y mettre ordre.

J'ai vu six bataillons de milice ici. Les hommes m'ont paru bien en état de servir. M. de Monconseil, qui les a passés en revue, m'a assuré qu'ils étaient presque complets, qu'ils seront bien armés et bien équipés.. A l'égard des habits, il y en aura plus de la moitié de neufs. Le reste sera assez bien réparé pour servir une campagne ordinaire, les vestes sont mauvaises, ce qui est fâcheux en cette saison. S'il faut faire usage bientôt de ces milices, il est nécessaire de pourvoir, non seulement à leur donner des vestes mais même des gilets, ils souffriront même beaucoup du froid dans les mouvements qu'on va leur faire faire. Ils ont des culottes neuves et leurs chapeaux en état de servir.

Il y a quelques recrues ici que j'ai examinées et qui m'ont paru bonnes. Mais il me semble que l'on recrute un peu lentement. J'en ai peu rencontré sur ma route. Je ne sais pas si dans les autres pays on va plus vite. Vous connaissez, monsieur, l'amitié inviolable que je vous ai vouée.

37 Suède-66

LETTRE DE MORTAIGNE AU COMTE DE GISORS.

Wesel, 29 avril 1758.

J'ai reçu, mon cher Comte, votre lettre du 24. Vous ne me parlez pas assez en détail de la santé de M. le Maréchal, qui m'inquiète beaucoup, ayant vu, dans une de ses lettres à M. le comte de Clermont, qu'elle continuait à être mauvaise.

Je vais répondre à tous les articles de votre lettre, avec toute la franchise dont je suis capable. Vous êtes, dites vous, surpris que je n'aie pas réussi à calmer une humeur qui se trouve dans quelques unes des lettres de M. le comte de Clermont et cela roule, à ce qu'il me semble, sur ses plaintes contre un commis et vous concluez de là, que c'est faire le procès de M. le Maréchal. Vous prenez bien le change. M. le comte de Clermont aime et estime M. le Maréchal et se regarde comme son intime ami ; c'est ce qui fait qu'il lui parle avec plus d'ouverture de cœur qu'il ne le ferait avec un autre, et je puis vous assurer qu'il n'a jamais eu un mouvement d'humeur contre lui. A l'égard des commis, il sait comme tout le monde qu'ils ont été gâtés, qu'ils sont insolents avec tout le monde et que sûrement ce n'est pas l'intention de M. le Maréchal qui n'a pas encore eu le temps de monter la machine. Il se plaint, comme il se plaint lui-même de la besogne qui est immense. Les commis peuvent dire la même chose en ménageant les termes.

Ne croyez donc pas que le Prince ait soupçonné un moment M. le Maréchal de ne pas lui être véritablement attaché ; aussi, je n'ai nullement à travailler sur ce point. Il est vrai qu'il a été sensible à ce qu'on l'a soupçonné d'avoir vu trop en noir et celà lui revient de Paris et de tous côtés. Le Ministère n'est pas assez secret. Les gens raisonnables d'ici, à qui on écrit de Paris, sont tous étonnés de ce qu'on leur mande là-dessus, car il n'a jamais été question ici, que de recevoir l'ennemi s'il se présentait, mais un général doit montrer au Roi le tableau dans le vrai. Il ne faut plus parler de tout celà : celà est oublié.

Vous dites qu'il semble que je partage sa rancune. Je croirais me faire tort à moi-même si celà était. Il serait bien malheureux, si après cinquante années de services, mes preuves n'étaient pas faites. Je ne me crois pas soupçonné ; mais ce qui me fait beaucoup de peine, c'est que j'entrevois que j'ai eu le malheur de déplaire à M. le Maréchal avec les meilleures intentions du monde. Jusqu'à présent, il m'avait toujours permis de lui parler naturellement : ce n'est pas pour moi que j'ai parlé : j'ai pris feu pour les intérêts du Roi ; peut-être y ai-je mis un peu d'humeur. En vérité,

mon cher Comte, il y a de quoi en prendre ici. Je n'y ai d'autre caractère que celui d'un lieutenant-général qui fait le métier de tout le monde. Il faut travailler à mériter la confiance du Prince, à me concilier l'esprit des états-majors, des officiers généraux, des troupes et de toutes les autres parties de l'armée et vous voulez que je me mette à travers de ce prince pour des bagatelles, pendant qu'il y a à travailler sur les affaires les plus intéressantes du Royaume. Je ne sais pas si vous regardez ma besogne comme bien aisée : ce qui est certain, c'est que depuis que j'ai joint l'armée, mon équipage ne m'ayant pas encore joint, je couche sur un mauvais matelas, je refuse presque tous les bons dîners qu'on m'offre, mon valet de chambre me fait une soupe à l'eau et va me chercher deux ou trois mauvaises côtelettes au coin de la rue pour avoir plus de temps à donner au travail. Je fatigue horriblement des yeux qui auraient besoin de plus de repos et je suis du matin au soir *à plaît-il maître ?* avec tout le monde. Mais je compte les peines de corps pour rien ; il n'en est pas de même de celles de l'esprit ; elles assomment. Enfin, j'irai jusqu'au bout et puis *fera les vignes qui pourra*. Je ne suis pas de ces chevaux à qui on donne l'avoine avant que de monter dessus, pas même après. Je vais ruiner ma santé, rembourser encore quelques coups de fusil et puis m'en retourner dans mon village, comme j'en suis sorti, Dieu soit loué. Tout travaille pour le rétablissement de l'armée : c'est-à-dire, les troupes s'y portent on ne peut pas mieux ; ailleurs, il y a beaucoup de négligence et de lenteur. Nous venons de faire la découverte de 600.000 rations de foin sur la Meuse, dans le pays de Hollande et d'autres princes que les Electeurs. Je n'ai pu mettre après pour faire conclure, s'il est possible un marché : celà presse. Nos cinq dépôts se forment si lentement que celà impatiente, et le service journalier est mal assuré.

Nos hôpitaux sont fort négligés. J'ai engagé M. le comte de Clermont à aller, il y a deux jours, visiter celui d'ici. Nous avons parcouru les salles, nous avons goûté le bouillon, il en a goûté lui-même. Ce n'était que de l'eau et du sel. Il a fait mettre le contrôleur en prison. Il y a trois cents chirurgiens à l'armée, il n'y en avait pas un à l'hôpital : il doit y en avoir toujours de garde. Il a eu des plaintes de l'hôpital de Cologne, il a fait mettre au carcan et au cachot. Enfin, de tous côtés, on fait ce qu'on peut pour remettre l'ordre, l'honneur et la discipline. Depuis que nous sommes ici, l'Intendant n'a pas été une seule fois à l'hôpital : M. le comte de Clermont lui en a fait des reproches. Le lendemain, il est venu chez lui, lui dire que la besogne était trop forte pour lui, que sa santé ne lui permettait pas de suivre un si grand travail et qu'il allait écrire à M. le Maréchal, pour lui demander la permission de se retirer. Il a raison : celà est trop fort pour lui. Je le crois très honnête homme, mais il est trop lent

et trop enveloppé ; jamais il ne pourrait se tirer d'affaire et l'armée en souffrirait. Il s'agira donc d'avoir un Intendant ; je ne crois pas qu'on en trouve un qui soit plus propre que M. de Bernage ; mais je crois, qu'il convient pour celà de prendre l'avis de M. le comte de Clermont.... etc..

3477-37

Lettre de Gisors a Belle-Isle,
Au camp de Horwerdt, 18 juin 1758.

Mon cher Père,

Comme j'ai tout lieu de présumer que mes autres lettres peuvent être ouvertes, je n'ai pu jusqu'ici vous parler à cœur ouvert. Saunier (?), me fournit, enfin, une occasion de vous faire connaître la véritable situation de notre armée. Vous verrez avec amertume que si les choses demeurent dans l'état où elles sont, il n'y a pas le moindre succès à se promettre, les plus grands malheurs à craindre au contraire. M. le comte de Clermont dépourvu de toute connaissance du pays, incapable de former aucun projet par lui-même, ne veut être constamment gouverné par personne et cependant se rend toujours à l'avis du dernier, il ne prévoit rien, est peu affecté des dangers présents, s'amuse d'une bagatelle et perd le temps à des promenades inutiles. Voilà quel est notre général ; sa principale confiance, malgré ses indécisions, parait-être en M. de Mortaigne, sans cependant qu'elle le porte à le soutenir contre M. de Monteynard, lequel, depuis quelque temps appuyé du murmure général de l'armée, n'a plus aucun ménagement pour le premier. M. de Mortaigne, avec la vivacité que vous lui connaissez, conseille le Prince et lui dénonce les fautes de l'état-major. M. de Monteynard, ordinairement, se borne à répondre que Son Altesse est la maîtresse qu'il est fait pour exécuter, représente les difficultés. M. de Mortaigne soutient son avis avec chaleur, l'autre ne dit plus mot et rien ne se décide. Le Prince, peiné de ces contradictions, a, depuis quelques jours, recours à M. de Contades pour être le conciliateur ; celui-ci qui persiste à éviter le rôle de conseiller, vient quand il est mandé, donne l'avis qu'on lui demande et le motive, exécute ce dont on le charge, puis retourne chez lui. Les autres officiers généraux éloignés du conseil, ne s'occupent que de critiquer tout ce qui se fait et, comme il y a matière, ils n'ont pas eu de peine à inspirer à toute l'armée autant de mépris pour le général que de haine contre M. de Mortaigne. Les citoyens dont le nombre est petit, gémissent et, en faisant leurs efforts dans ce qui dépend d'eux, frémissent de ce que nous ne sommes encore qu'à la mi-

juin. Le soldat, au milieu de toutes les fatigues dont il est accablé depuis huit jours, conserve encore de la volonté ; d'avoir marché en avant aujourd'hui l'a ranimé. Si les dispositions sont bonnes, on peut compter sur une victoire assurée, pourvu que nous en venions bientôt aux mains.

Après ce tableau général, il faut en venir au détail des fautes qu'on impute à M. de Mortaigne : 1° d'avoir cantonné les troupes en ordre de bataille, l'infanterie dans le centre, la cavalerie sur les ailes. Toute l'infanterie, dit-on, devait border le Rhin en première ligne, la cavalerie derrière. Militairement et politiquement, la gauche où il n'y avait que cinq bataillons aux ordres de M. de Villemeur devait être renforcée d'infanterie.

2° Du moment qu'on a eu avis de la marche d'un corps des ennemis sur Emmerich ne devait-on pas faire des manœuvres relatives ?

3° Ne valait-il pas mieux assembler l'armée dans le camp de Xanten, dont la position est excellente que dans celui de Rheinberg ? On culbutait l'ennemi avant qu'il eût pu prendre un établissement en deçà du Rhin.

4° Pourquoi a-t-il fait rétrograder l'armée le jour qu'elle était en marche pour Yssum ? L'ennemi ne pouvait pas prendre cette position d'Alpen, nous avions l'avantage de nous servir de notre cavalerie dans la bruyère. S'il y avait eu une action, nous donnions la main encore mieux que de Rheinberg au camp de M. de Villemur à Xanten. M. de Monteynard était pour aller à Yssum et voilà ce qui lui a donné barre sur M. de Mortaigne ;

5° Pourquoi de Meurs revenir à Neuss, jeter de l'avoine dans le Rhin à Urdingen que nous avons abandonné et ne pas nous arrêter à Osterad où nous avons passé pour aller à Neuss et sommes revenus camper en revenant de Neuss.

Voilà mon cher Père les griefs contre M. de Mortaigne, lequel a de son côté, à reprocher de ce qu'aucune marche n'était ni bien reconnue, ni ouverte et avait voulu que l'armée, une fois assemblée, on repassât en deçà du canal de Rheinberg, auquel nous avons peut-être (été) tristement acculés.

---

41 Suède-159

—

Lettre écrite de l'Armée, sur la bataille de Krefeld,

Wöringen, 27 juin 1758.

Vous avez sans doute su toutes nos manœuvres et celles des ennemis depuis le passage du Rhin, M. de Mortaigne qui, malheureusement dirige tout, est inquiet et confiant : il fatigue l'armée

de service inutile, n'est jamais instruit des mouvements des ennemis et n'a jamais pu croire qu'ils vinssent nous attaquer. Il éloigne, autant qu'il le peut, de M. de Clermont tous les généraux qui ont des talents militaires supérieurs aux siens. M. de Saint-Germain, qui est le seul en qui l'armée ait la confiance dans ce moment-ci, a pris le parti de ne plus rien dire. Je ne suis point l'ennemi de M. de Mortaigne, je le crois même bon officier, mais tel brille en second rang qui s'éclipse au premier. Nous venons donc de perdre une bataille. La valeur des troupes en avait décidé autrement. Il est de fait, que les ennemis avaient battu la retraite et se retiraient : prisonniers, déserteurs, espions s'accordent sur ce point. L'ordre seul de la retraite qui nous a été donné dans un temps précieux où l'ennemi était repoussé de toutes parts, nous a forcés à lui céder le champ de bataille. Toutes les différentes relations vous apprendront qu'il n'y a jamais eu un plus beau moment pour la gloire de la nation, si l'armée avait eu un général à sa tête. Tous les efforts des ennemis qu'ils avaient postés sur notre flanc gauche étaient devenus inutiles par la valeur et l'intrépidité avec laquelle les seuls régiments de la Marine, la Couronne, la Marche, Chartres, Touraine, Brancas et Lochmann avaient soutenu leurs efforts et ils n'avaient jamais pu, malgré leur supériorité, pendant toute l'action qui avait été fort longue, gagner le moindre terrain. Les régiments que je viens de nommer n'ont pas été soutenus ; s'ils l'avaient été et que nous eussions marché par notre droite, que serait devenue l'armée ennemie ? Elle se trouvait par cette manœuvre coupée dans sa retraite, ne pouvant plus rentrer dans son camp qui était encore tout tendu, et écrasée si elle avait voulu faire un mouvement par sa droite, par du canon, le feu de cinq bataillons et deux brigades de cavalerie, aux ordres de M. de Nicolaï, lieutenant-général, placé dans cette partie pendant la bataille par ordre de S. A. S. appuyée au château de Colenberg et que nous étions à portée de soutenir, en cas de besoin. Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, qu'il est exact que ce ne sont que les vues courtes de celui qui nous commandait qui nous ont empêchés de profiter de nos avantages.

Toutes nos troupes, cavalerie et infanterie, ont chargé avec une valeur qui n'a point d'exemple ; mais rien n'a chargé à propos, rien n'a été soutenu et tous les ordres ont été mal donnés. La retraite s'est faite dans le plus bel ordre du monde. L'audace et la fermeté de nos troupes nous prouvaient le mépris qu'elles avaient de nos ennemis. Elles croyaient que notre retraite était une feinte. A celà, je croirais volontiers qu'elles ne connaissaient pas la capacité de leur général. Quelle nation, si elle était bien menée !

La relation que S. A. S. a envoyée au Roi est de M. de Mortaigne, elle est fausse et infâme et fait tort à la bonté de cœur de ce prince. On n'y fait pas mention des officiers qui se sont distingués ; il n'y est seulement pas question de M. de Saint-Germain, qui a soutenu par ses bonnes dispositions, avec les régiments que j'ai nommés, l'attaque de la gauche. On y accuse injustement deux officiers (1) d'avoir égaré *par une fatalité inexprimable* les Grenadiers de France et la brigade de Navarre que l'on avait envoyé chercher à droite pour soutenir M. de Saint-Germain, en un mot, elle est remplie de faussetés. Toute l'armée sait qu'une demi-heure après l'arrivée des Grenadiers de France et de la brigade de Navarre, il était encore temps de détruire les ennemis, par la manœuvre que je vous ai expliquée, que nous ne l'avons point fait, que personne n'est coupable que M. de Mortaigne de qui émanaient tous les ordres, et qui se plaint à tort de ce que les Grenadiers de France et la brigade de Navarre ne sont pas arrivés à temps ; n'avait-il pas d'autres troupes plus à portée ? Champagne et la Tour-du-Pin étaient sous la main. Ces deux brigades auraient chargé avec autant plus de plaisir qu'elles étaient exposées depuis longtemps au canon des ennemis et qu'elles s'impatientaient de perdre beaucoup de monde inutilement. Raison spécieuse et mauvaise de sa part ; ce n'est pas la première fois qu'il cherche à se disculper de ses fautes, en les rejetant sur les autres ; mais l'armée ne prend pas le change et lui rend la justice qu'il mérite.

Les troupes sont au désespoir. On ne leur a pas témoigné le moindre contentement. Les officiers qui se sont le plus distingués n'ont pas reçu le plus petit avancement. Ce n'est pas là la manière de conduire des Français.

Le jour de la bataille, M. de Mortaigne et M. de Contades étaient allés le matin à 5 heures, accompagnés des trois états-majors de l'armée, reconnaître notre gauche. Un hussard, déserteur prussien vint à nous et avertit ces deux généraux que les ennemis feraient un mouvement par leur droite et que 15 ou 20.000 hommes se dirigeaient vers cette partie : ils y ajoutèrent foi, mais ne crurent pas qu'ils vinssent nous attaquer. Un moment après, M. de Mortaigne fut averti par M. Sicard, commandant les Volontaires Royaux, qui était en avant avec son corps, qu'il se repliait, parce qu'un corps de 15 à 20.000 hommes marchaient sur lui. M. de Voyer qui était en avant de Crevelt avec 500 hommes d'infanterie, 200 dragons, 150 volontaires et 200 hussards et qui était aux prises avec des partis des ennemis depuis le matin, envoyait dire à tout moment, qu'ils se portaient en forces sur notre gauche. On ne pouvait plus en douter ; mais

(1) Dont le chevalier de Chastellux, aide-major général.

on croyait seulement qu'ils voulaient faire un mouvement de ce côté là.

De retour de notre reconnaissance, nous fûmes rendre compte à M. l'Abbé (1), qui toujours confiant, ainsi que son régent Mortaigne, allait se mettre à table et manger un excellent dîner que son ami Mignot lui avait apprêté. Peu de temps après, une canonnade assez vive l'avertit qu'il fallait quitter les ragoûts pour prendre la cuirasse. Il ordonna de battre la générale et l'armée se mit en bataille à la tête du camp, avec toute la célérité dont est capable la nation. Il est fâcheux qu'on n'ait pas su profiter de sa bonne volonté.

Je désire qu'on rappelle M. l'Abbé et ses novices, et qu'on lui substitue M. le maréchal d'Estrées (2), avec MM. de Chevert et Saint-Germain pour adjudants. Rien n'est plus comique que de voir l'impérieux Mortaigne régenter S. A. S. et il en serait crevé d'orgueil si le prince Ferdinand ne l'avait régenté à son tour.

Il y a apparence que notre armée se repliera, la première marche qu'elle fera sera sur Cologne, à moins que l'arrivée de M. de Chevert ne change en audace par ses discours et sa présence la timidité et l'indécision de nos généraux. Il en est capable ; aussi est-il bien désiré et l'armée entière fait des vœux pour le voir arriver. On compte que ce sera aujourd'hui. On assure à l'armée qu'en prenant congé du Roi, S. M. lui a dit : « *Chevert, je voudrais vous donner des ailes pour vous porter à mon armée* ».

Notre perte et celle des ennemis sont à peu près égales.

Je ne vous parle pas de M. de Contades : il ne s'est pas trop bien tiré de sa besogne, tant s'en faut ; il est fort lié avec M. de Mortaigne et toujours de son avis. Ce sont les deux généraux dominants et le seul conseil de M. l'abbé. Vous jugerez présentement par leurs manœuvres et leur conduite, s'il n'est pas malheureux pour la nation d'être commandée par des bavards et des imbéciles.

3477-141 *bis*

—

BILLET CONFIDENTIEL DE MORTAIGNE A BELLE-ISLE.

Juin 1758

« Pour vous seul, Monseigneur. — Tout le monde veut se battre dans cette armée, les plus fanfarons ne sont pas les plus braves ; j'ai encore eu une prise il y a deux jours. On me disait

(1) Note en marge : « M. le comte de Clermont était abbé de Saint-Germain-des-Prés. C'est pour cette raison qu'on l'appelait dérisoirement le Général des Bénédictins. »
(2) Note en marge : « C'était aussi un bien médiocre général. »

qu'on aurait dû se battre davantage sur le Landwerth, je répondis qu'il fallait être brave pour soi et prudent pour les autres ; je ne le disais pas sans raison, bien des gens veulent se battre quand il n'y a plus d'ennemis.

Je répète que la perte de la bataille a été causée par l'égarement qu'on a fait de la réserve, mais voyant qu'elle n'arrivait pas, je représentai à M. le comte de Clermont qu'il était à propos d'ordonner à une partie de la cavalerie qui n'avait rien fait de charger, il en envoya deux fois l'ordre, elle n'en fit rien et se replia d'elle-même, à la vérité en ordre. Enfin, ne voyant point arriver l'infanterie et l'ennemi s'étant formé en plaine, il fallut ordonner la retraite. Il y a une brigade d'artillerie qui a aussi très mal fait et qui aurait protégé la cavalerie. Tout celà n'empêche pas que l'esprit de l'armée ne soit encore bon, mais, il n'est pas possible d'en espérer du succès, si on ne prend pas une autre forme ; celle du *triumvirat* est bien dangereuse, M. le comte de Clermont en a été offensé, nous y avons mis toutes les instances possibles pour l'engager à ne pas demander son rappel ; qu'est-ce que tout ici deviendrait ? M. de Contades et moi, nous nous tiendrons sûrement dans les bornes convenables, je ne sais si le troisième en fera autant, permettez-moi, Monseigneur, de vous le dire et vous le répéter. Cette forme n'est pas bonne, les choses étaient bien, il n'y avait qu'à donner de l'autorité à M. de Contades et à moi et tout irait bien. Le Prince y a confiance et si j'avais le bonheur d'avoir un quart d'heure à raisonner avec vous, je crois que vous conviendriez que l'armée a actuellement un tout autre esprit qu'elle n'avait quand M. le comte de Clermont l'a prise et qu'on n'a pas fait une manœuvre que militaire et audacieuse, les circonstances n'ont pas permis de faire autrement. Il faut être sur les lieux pour juger des temps et de la nature du pays et il est assurément dur d'être obligé d'essuyer tous les mauvais propos de gens peu... comme il y en a dans cette armée. Ils font perdre la confiance à ceux qui conduisent la besogne, une autorité marquée peut seule les faire taire.

3477-188

—

Instructions données par Belle-Isle a Clermont après Krefeld.

Le résultat est que S. M. bien affligée comme vous pouvez le juger compte que V. A. S. tiendra ferme à Neuss.

1° Tous les dépôts de votre armée y sont et nous n'en avons déjà que trop de perdus ou en souffrance et même d'autres en risque ;

2° En rétrogradant sur Cologne, vous n'y trouverez aucun poste qui vaille mieux que la position à prendre derrière la rivière d'Erft. M. de Crémille qui connaît parfaitement le local, y ayant été avec M. le maréchal de Maillebois en 1742, prétend que la position serait encore beaucoup meilleure, plus noble, plus digne de vous et au moins tout aussi sûre, en portant la droite de votre armée à Neuss, dirigeant votre gauche sur la rivière d'Erft, en pratiquant des ponts et des passages sur cette rivière derrière vous. V. A. S. peut étendre ou avancer plus ou moins son camp, suivant qu'elle le jugera convenable, eu égard à la quantité de troupes. Elle peut, dans cette situation, faire des redans dans tout le front de sa ligne garnis d'artillerie et accommoder en remuant de la terre sa gauche pour n'avoir rien absolument à craindre. Vous auriez un pays totalement ouvert devant vous, l'ennemi n'y peut venir que tout à découvert et dans des grandes plaines (1). V. A. S. jouira de tous ses avantages par la supériorité de toutes espèces de votre cavalerie. Je voudrais même reconnaître en avant de mon camp une espèce de champ de bataille et j'en sortirais pour y aller combattre l'ennemi, quand il serait à portée. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous ne pouvez plus reculer que vous ne mettiez à la fois les affaires militaires et politiques dans le plus grand discrédit. Vous éteindrez toute la volonté et l'émulation de vos troupes, au lieu qu'en vous plaçant comme je le propose et leur faisant connaître que votre résolution est d'aller au-devant de l'ennemi pour le combattre et lui passer sur le ventre, s'il ose s'approcher à portée dans les plaines, je suis persuadé que tout le courage français se réveillera et je doute même que le prince Ferdinand ose jamais s'y commettre... »

Il ne doute pas que Clermont a donné les ordres voulus pour évacuer les approvisionnements sur Liége, et il termine en disant :

« C'est de la conservation de votre armée à Neuss, pour pouvoir la porter ensuite au delà du Rhin que dépend tout le sort de cette guerre. V. A. S. sent bien qu'en reculant sur Cologne, outre qu'elle n'y trouvera pas de meilleure position, elle abandonne tous les pays de l'Electeur palatin et de l'Electeur de Cologne et achève de jeter la consternation dans le cœur et dans l'esprit de tous les autres princes de l'Empire et décourager tous les alliés du Roi. »

600 Saxons viendront encore renforcer l'armée. Les Saxons échappés après la capitulation de Pirna ne peuvent être employés par l'impératrice contre les Prussiens, car ces derniers les considéreraient comme déserteurs et leurs officiers se sont engagés à

(1) Et où il ne peut plus vous cacher ses manœuvres (*Renvoi de la main de Belle-Isle*).

ne pas servir contre le Roi de Prusse. On les emploiera à la garde du Rhin et de Westphalie.

La question des fourrages sera difficile en hiver, mais la réduction du nombre des officiers généraux et l'application du règlement sur leurs équipages en diminuera la consommation.

3504-71

NOTA. — Mortaigne renouvelle avec instance sa demande de rappel, le 10 juillet (Cologne). 3504-85

—

CAMP DE MÜNICHSDORF, 8 juillet 1758.

MORTAIGNE A BELLE-ISLE.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3, par laquelle j'apprends le rappel de M. le comte de Clermont, ce qui influe beaucoup sur ce qui me regarde, et ma mission est remplie. Un tas de mauvais esprits et ignorants dont cette armée est remplie m'ont déjà perdu dans le monde et continueront de même, il ne me revient de toute part que des horreurs contre moi et j'ai essuyé des insultes que j'ai su repousser et dont je n'ai pas porté de plainte, mais je ne dois pas être exposé journellement à pareilles aventures, je ne puis donc faire le bien et mon honneur y est compromis. J'ai perdu, en un mois, la réputation que je m'étais acquise pendant cinquante ans de services. Vous êtes trop juste, Monseigneur, pour exiger que je m'y expose encore, car cela ne ferait qu'augmenter. On travaille à m'ôter la confiance des troupes et cela a réussi. Si je restais, ce serait donc avec certitude d'achever de me perdre. j'ai soixante-cinq ans, il est temps de songer à une retraite ; je supplie très humblement S. M. de me l'accorder. Si on ne me trouve bon à rien dans l'intérieur du royaume, je me tiendrai dans ma solitude, il faut mettre une fin entre la vie et la mort, ma santé s'affaiblit journellement et le travail forcé que j'ai fait en tout genre depuis que je suis à l'armée m'a beaucoup dérangé les yeux.

Vous savez, Monseigneur, qu'il y a déjà du temps que je vous ai dit que je ne servirais plus que sous vos ordres, et depuis ce temps, j'ai acquis des années et des infirmités, j'ai donné une preuve bien marquée de mon zèle pour le service du Roi, par mon départ de Metz, pour joindre M. le comte de Clermont, mais étant moralement impossible que je contribue au bien, je vous demande

comme une grâce particulière et dont je vous aurai plus d'obligation que de toutes celles qu'on pourrait m'accorder de m'envoyer par le premier courrier la permission du Roi de quitter l'armée.

Comptez, Monseigneur, que je me sacrifie plus pour le service du Roi, que si je me livrais au combat le plus dangereux. Tout ce que M. de Contades pourrait faire serait blâmé et toujours par rapport à moi, les troupes n'y ayant plus de confiance. Quand je serai arrivé chez moi, je vous mettrai au fait de tout ce qui s'est passé le jour de la bataille si vous le jugez à propos ; je doute que le Roi en gagne jamais si cela continue.

Accordez-moi la grâce que je vous demande, ou vous me ferez périr sans fruit à l'armée. Vous savez qu'une besogne forcée ne peut-être bien faite, la maladie suit de près le dégoût, et vous ne voudriez pas me perdre sans en tirer d'utilité, j'attends donc de votre bonté la permission de ma retraite par le premier courrier et je vais m'arranger en conséquence.

Je suis encore bien plus touché, Monseigneur, de votre situation que de la mienne. Cela fait faire bien des réflexions. Si je puis vous être de quelque utilité, hors à la guerre, vous pouvez toujours disposer de moi à toute heure et à tout moment, je ne désire rien avec plus d'ardeur que de pouvoir vous donner des marques de ma reconnaissance de toutes vos bontés, mais en grâce ne me refusez pas mon rappel.

Je suis, etc...

Le 14 juillet, Belle-Isle lui répond (3504-113) en lui accordant l'autorisation demandée : « J'aurais voulu, en vous faisant aller à cette armée, vous mettre à portée d'y recevoir les récompenses que je vous ai toujours souhaitées, mais puisque Dieu en ordonne autrement, il faut se soumettre.... Vous êtes donc le maître de revenir quand il vous plaira, reprendre votre commandement dans les Evêchés ».

Archives supplémentaires.

Carton XXVIII

—

Belle-Isle au marquis de Guerchy, 17 juillet 1758.

J'ai reçu à la fois, monsieur, les deux lettres dont vous m'avez honoré, du 8 et du 9. Je comprends le mouvement qu'à dû faire dans votre armée le rappel de M. le comte de Clermont. Je n'en ai jamais reçu que des marques d'attention et d'amitié et je lui suis bien sincèrement attaché ; mais, il est impossible de justifier sa conduite et notamment, celle de la perte de Düsseldorf, qu'il a été le maître absolu d'empêcher. Il y a mis le comble en

laissant dedans toutes nos munitions et notre artillerie. Dans quels embarras ne va pas nous jeter cette place au pouvoir de l'ennemi ? Vous les sentez comme moi, sans que j'en dise davantage. J'ai grande confiance en M. de Contades. Je suis persuadé, que par sa sagesse, sa prudence, sa prévoyance, son juste discernement et par sa fermeté, il réunira tous les esprits et s'attirera par l'estime personnelle, le respect que l'on a rendu au rang de son prédécesseur et qu'il acquerra bientôt la confiance de toute l'armée, surtout si, comme je n'en doute pas, il cherche tout de bon à combattre l'ennemi et reprend la supériorité que nous aurions toujours dû avoir, puisque nous avons toujours été et sommes encore d'environ un tiers plus forts que lui en nombre et entièrement en qualité. Le parti que prend Mortaigne (1) facilitera encore plus ; j'avoue ma surprise de tout ce que j'entends dire, si contraire à tout ce que j'en ai vu et connu pendant vingt ans.

On ne peut être plus content que je l'ai été de la dernière lettre du 11 que j'ai reçue de M. de Contades, aussi n'ai je pas manqué de la lire au Roi, entière. S. M. y a vu avec une vraie satisfaction ce qu'il me mande de la marche qu'il comptait faire sur l'Erft, avec la volonté de le passer et de combattre M. le prince Ferdinand, s'il s'en met à portée ou de le suivre, s'il rétrograde, car le Roi a bien envie de voir réparer l'honneur de ses armes, et pour peu que M. de Contades fasse, il recevra tout de suite le bâton de maréchal de France. C'est de quoi vous pouvez bien l'assurer.

---

38 Suède-181

—

Extraits du Mémoire de Clermont au Roi, 22 juillet 1758.

Sur ses rapports avec Mortaigne—... « Je dis à M. de Mortaigne dès le premier jour de son arrivée *que je voulais bien prendre ses conseils, les suivre ainsi que c'était la volonté de M. le maréchal de Belle-Isle, mais qu'en même temps, je ne voulais point de tuteurs apparents et qui prissent le ton de général vis-à-vis de l'armée* (Souligné dans la lettre). M. de Mortaigne se contint quelques jours, mais peu à peu il monta, et bientôt, il faisait en ma présence le prédicant. C'est-à-dire, que dans le lieu où j'étais avec tous les officiers, il allait de coins en coins assembler des pelotons autour de lui et là, il parlait en général, établissait des systèmes sur la guerre, disait ce que l'on ferait, ce que l'on ordonnerait et enfin, faisait sentir que tout émanait de lui ».

Clermont ne devait pas montrer à Mortaigne les lettres qu'il

(1) De quitter l'armée et de se rendre aux trois Evêchés.

écrivait à la Cour, mais Mortaigne en vint à exiger la communication de cette correspondance et à faire modifier la teneur de certaines lettres. « Il venait planter le piquet dès le grand matin », dans le cabinet du prince et voyait et réprimait tout ce qui en partait. Clermont souffrait celà pour ne pas faire d'ennui à Belle-Isle.

... « M. de Mortaigne est un homme entier, qui ne veut écouter personne, que l'on révolte même quand on dit son avis et qui n'abonde que dans son sens.... Selon lui, le vrai mérite n'existait qu'en lui et tous les autres n'avaient pas le sens commun, ni la première teinture du métier : M. de Saint-Germain n'était que brave, M. de Chevert que propre à faire combattre une réserve, M. de Monteynard n'était propre qu'aux petits détails du bureau, M. de Crémille qu'un gratte-papier. Il reconnaissait assez de talents à M. de Contades depuis que M. de Guerchy les avait unis. M. Gayot était un imbécile qu'il fallait chasser et qui lui bouillait le sang, M. du Verney un fou, enfin, il disait du mal de tout le monde. Le dirai-je ? Souvent il n'approuvait pas M. le maréchal de Belle-Isle ; enfin, il ne pensait bien que de lui, vantait sans cesse ses exploits, sa naissance, la considération dans laquelle il était en Allemagne et quand il était sur ces chapitres, il ne finissait plus. M. de Mortaigne avait pris M. de Monteynard dans une aussi violente aversion qu'il avait pris l'Intendant... » Mortaigne, paraît-il, exigeait que les propositions de Monteynard, maréchal des logis de l'armée, passassent par lui avant d'aller au prince de Clermont.

... « Je me trompe peut-être, mais je n'ai point trouvé dans M. de Mortaigne ces talents sublimes qu'annonçait M. le maréchal de Belle-Isle. — On me dira donc : Pourquoi en avez-vous écrit favorablement ? Je réponds : C'est que M. le maréchal de Belle-Isle m'a écrit que le Roi était disposé à lui donner le bâton si je le demandais. C'était presque me forcer à le demander et j'ai cru nécessaire de bien parler de lui pour entretenir l'union entre le Ministre et le Général. Il y a des choses sur lesquelles M. de Mortaigne mérite des louanges : il est brave à l'excès, il y a des parties qu'il connaît : c'est un fort bon officier de cavalerie. Il était en exécration dans l'armée. M. de Chevert ne le lui a pas caché. »

Sur Contades : « L'armée lui refuse les talents et les vues pour commander. Je crains qu'il ne les aît pas acquis encore. Peut-être que son flegme et sa sécheresse révoltent contre lui ; il est regardé presque aussi incapable que M. de Mortaigne... »

Travail du Roi
27 mars 1758

—

Règlement *du 29 avril 1758, que le Roi a jugé à propos de faire sur l'ancienneté de service que devront avoir les officiers qui sont proposés pour commander des régiments.*

S. M. vivement touchée des abus qui se sont introduits dans ses armées, et n'ayant rien plus à cœur que de les déraciner entièrement pour assurer et augmenter, s'il est possible, la bonne réputation que les troupes françaises se sont acquises depuis si longtemps, s'est fait mettre sous les yeux les objets que l'on peut regarder comme la source du relâchement de la discipline et par le compte qui lui en a été rendu, elle a reconnu qu'ils devaient être rapportés à deux points principaux qui lui ont paru dignes de toute son attention.

Le premier, une ambition mal entendue et trop impatiente qui a fait tomber dans une espèce de discrédit l'état de capitaine, si nécessaire cependant, si honorable et dont les fonctions bien remplies assurent le salut des armées et celui de l'Etat : S. M. a pensé que cette erreur dangereuse a pu être favorisée dans la plupart des esprits par la multiplication des commissions de colonel qui, en rendant ce grade plus commun qu'il ne devrait l'être a diminué dans l'opinion le prix des grades inférieurs.

Le second, le peu d'expérience de ceux qui se sont trouvés à la tête des corps par des avancements prématurés qui ne leur ont pas laissé le temps d'apprendre à commander en obéissant et d'acquérir les connaissances essentielles d'un métier, où la valeur n'est pas le seul mérite qui doive caractériser un officier.

S. M. toujours disposée à récompenser les belles actions par des grades et également persuadée que les grâces doivent toujours être des récompenses méritées, a réglé que les commissions de colonel seront désormais le prix des actions éclatantes faites à la guerre, par des officiers de grade inférieur, actions dont le service de capitaine est si susceptible et dont il a fourni tant d'exemples.

Et S. M. ayant une juste idée de toutes les qualités nécessaires à ceux de qui dépend le maintien de la subordination et de la discipline dans le corps dont le commandement leur est confié et regardant les colonels comme la pépinière des généraux qui doivent assurer la gloire et l'honneur de la Patrie par le succès et la réputation des armes. Elle a jugé qu'elle ne devait placer à la tête des régiments, en cette qualité, que des officiers dont les talents fussent éprouvés, dont la sagesse et la fermeté fussent connues, et qui, par la connaissance des hommes, par celle des

devoirs d'un colonel, par l'expérience et par l'étude du métier, fussent en état d'exercer dignement et efficacement l'autorité entière dont ils doivent être revêtus.

En conséquence, S. M. a décidé que, dorénavant, aucun officier ne pourra être pourvu d'un régiment, qu'il n'aît auparavant servi, au moins pendant sept ans, dont deux en qualité de lieutenant, d'enseigne, de sous-lieutenant ou de cornette et cinq en celle de capitaine dans l'infanterie, la cavalerie ou les dragons.

---

37 Suède-145 *bis*

Projet de règlement provisionnel sur la formation des divisions et sur le service qui y est relatif

(Belle-Isle à Clermont, 16 mai 1758.

S. M. ayant été informée par le compte qui lui a été rendu, du service des officiers généraux de ses armées, que leurs fonctions n'ont pas été réglées jusqu'à présent avec assez de précision pour en retirer toute l'utilité qu'elle doit attendre de leur zèle et de leur exactitude et jugeant plus convenable au bien de son service d'en attacher une partie à des divisions fixes, qu'ils commanderont pendant le cours de la campagne, et dans lesquelles, en suivant tous les détails, ils pourront, non seulement, achever de se former eux-mêmes dans toutes les connaissances qui y sont relatives, mais encore examiner et connaître les abus trop fréquents et y apporter le remède, distinguer les qualités des officiers inférieurs, pour en rendre compte, les exciter par leur exemple à remplir leurs devoirs, attirer leur confiance et leur en inspirer, tenir la main à l'exécution des règlements pour la discipline et veiller continuellement à la régularité du service, pendant que l'autre partie demeurera auprès du général, pour y exécuter les ordres qu'il jugera à propos de leur donner et faire en tout le même service qu'ils ont été accoutumé de faire par le passé, S. M. a ordonné et ordonne ce qui suit :

Article premier. — Les Armées seront à l'avenir partagées en divisions qui seront commandées par des lieutenants-généraux et sous eux, par des maréchaux de camp.

Art. II. — Chaque division pour un maréchal de camp sera formée de deux brigades d'infanterie ou de cavalerie et autant que cela sera praticable et pourra s'ajuster avec le nombre des brigades en l'ordre de bataille et deux de ces divisions formeront celle d'un lieutenant-général.

ART. III. — Le général commandant l'armée choisira, sans avoir égard à l'ancienneté, les lieutenants-généraux et maréchaux de camp auxquels il voudra confier le commandement desdites divisions aussi longtemps qu'il le jugera à propos, pour le bien du service.

Les articles suivants règlent les rapports de service du lieutenant-général, du maréchal de camp, du major de brigade.

ART. XXII. — Comme tout ce qui est ci-dessus prescrit aux lieutenants-généraux et maréchaux de camp, commandants des divisions ne peut être par eux exécuté qu'autant qu'ils s'en tiendront continuellement à portée, S. M. veut qu'ils campent chacun à la queue du camp de la division à laquelle il sera attaché, à moins qu'il n'y ait un village ou quelque maison dans le terrain occupé par ladite division, auquel cas seulement Elle permet à l'aide maréchal des logis de l'armée chargé du détail des logements d'en marquer un pour lesdits officiers généraux, dans ladite étendue.

3480-173

BELLE-ISLE A CHOISEUL, 11 août 1758.

J'ai reçu, Monsieur, avec les lettres dont vous m'avez honoré des 17 et 28 juillet, copie de celle que vous aviez écrite à M. le prince de Soubise le 21. Vous avez bien voulu me faire part en même temps de vos idées sur les opérations que vous pensiez que pouvaient ou devaient faire les différentes armées des alliés du Roi et notamment les nôtres.

Différentes circonstances m'ont empêché de vous répondre plus tôt, dont la principale était l'incertitude du moyen des subsistances, faute de précautions par ceux qui m'ont précédé dans la place que j'occupe, et à la tête de notre armée et aussi par le défaut d'argent : car que peut-on faire de bien quand ces deux articles principaux manquent à la fois? M. le Maréchal de Richelieu, avec 130.000 hommes à ses ordres, non compris l'armée de M. de Soubise s'est détruit lui-même, vis-à-vis l'armée hanovrienne, forte tout au plus de 40.000 hommes de troupes ramassées qui venaient de perdre une bataille. M. le comte de Clermont, qui l'a remplacé, a achevé la destruction, en abandonnant dans la plus rude saison tous nos magasins et une partie de notre artillerie. On a repassé le Rhin avec beaucoup de régiments et fort peu d'hommes, le tout dans un délabrement inexprimable. Le défaut d'ordre et d'argent en a ralenti les réparations. On a laissé passer le Rhin à l'ennemi, on lui a de nouveau abandonné et nos quar-

tiers et nos magasins. On s'est toujours retiré devant lui. Vous savez l'histoire de l'action du 23 juillet (1), le tout a été couronné par l'abandon de Düsseldorf. Tout celà est en vérité incroyable. C'est dans ces circonstances que j'ai reçu les lettres dont vous m'avez honoré. Le commandement de l'armée a été confié précisément à cette époque à M. de Contades. Les ennemis, maîtres de la rive gauche de la rivière d'Erft, avec les hauteurs contre nous et notre armée acculée sous les murs de la ville de Cologne, il a fallu voir de quelle manière le nouveau général prendrait, avec son armée remplie de cabales et de tracasseries, et s'il se conformerait avec plus de déférence pour l'exécution des plans qu'on lui communiquerait.

M. de Contades n'a pas perdu de temps à changer la position de notre armée, il s'est rendu maître des passages de l'Erft, il a obligé le prince Ferdinand à rétrograder à son tour jusqu'à Rüremonde, peut-être aurait-on pu l'obliger à repasser la Niers au-dessous de Gueldres : mais enfin, ce Prince a été trop heureux de pouvoir regagner ses ponts et voilà la guerre de nouveau portée en Westphalie entre le Rhin et le Weser.

M. de Soubise est maître de la Hesse, l'avantage qu'a remporté M. de Broglie sur le prince d'Isenburg a été médiocre en soi, et je crois que nous y avons plus perdu que l'ennemi. M. de Broglie, qui a voulu faire parler de lui, s'est beaucoup commis (2) ; mais la volonté des troupes a répondu à la sienne et nous y avons acquis la réputation des armes, qui est un grand point dans la circonstance, après tout ce qui s'est passé depuis un an.

Le prince Ferdinand, renforcé par 8 à 9.000 Anglais qui ont débarqué à Emden, peut avoir au plus de 60 à 70.000 hommes. Notre premier objet doit être de le combattre et de le rejeter au delà du Weser. Il ne faut pas nous tromper nous-mêmes, nos troupes ont repris toute leur volonté, mais nos régiments sont en méchant état et si nous prolongions la campagne, nous retomberions dans les maladies, le dégoût suivrait et vous connaissez la nation. Il faut tâcher de finir la campagne sur la bonne bouche, et, après avoir affaibli notre ennemi par des succès plus ou moins considérables, occuper en force la Hesse et avoir la droite de nos quartiers sur le Mein, et la gauche à Wesel, nous y fortifier, nous approvisionner et imposer de là à tout l'Empire; si nous ne faisons pas la paix cet hiver, ce que je ne crois pas trop praticable, nous aurons une armée formidable au printemps prochain, nous serons

(1) Belle-Isle s'est trompé certainement. Il a voulu écrire 23 juin (Krefeld), et non 23 juillet, qui est la date du combat de Sandershausen.

(2) L'injustice dont Belle-Isle se rend ici coupable vis-à-vis du duc de Broglie s'explique par la haine profonde qu'il portait à la famille de Broglie et à Choiseul ; Choiseul et Broglie étaient parents par alliance.

prêts à entrer en campagne de bonne heure et en bon état. C'est mon affaire de pourvoir aux approvisionnements ; cette seconde partie de l'hiver est absolument liée avec les opérations de nos alliés et dépend des succès plus ou moins considérables qu'ils auront d'ici à la fin de la campagne. Ce serait une folie de songer à porter l'armée de M. de Soubise jusque sur l'Elbe, même au delà du Weser, il faut s'en tenir à y envoyer à propos de gros détachements bien conduits, pour en tirer de grosses contributions et en enlever des otages. Songez, M. le Comte, que nous n'avons pas à beaucoup près ce qu'il nous faut de troupes dans l'intérieur du royaume pour la garde de nos côtes et de la Flandre autrichienne ; nous pouvions nous passer avec un moindre nombre lorsque nous avions une apparence de marine et une forte escadre prête à mettre à la voile dans la rade de Brest et une autre dans celle de Toulon. Nous ne pouvons pas actuellement armer quatorze vaisseaux au total, bien que nous en ayions soixante-trois et cela, parce que nous n'avons ni matelots ni argent. M. l'Abbé de Bernis vous parle assez souvent de ce dernier article pour que je n'aie pas besoin de m'étendre davantage sur cette matière.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, etc.

3506-407

—

Belle-Isle a Soubise, 30 novembre 1758.

Vous me rendez justice, M. le Maréchal, lorsque vous êtes bien persuadé de ma plus tendre et de ma plus sincère amitié pour vous. C'est le vif intérêt que je prends à votre gloire et à votre réputation qui me porte à vous parler avec la franchise que j'emploie avec vous dans plusieurs de mes lettres, comme je pourrais faire avec mon malheureux fils, s'il vivait encore. Je vois et je sens que vous êtes bien intimement persuadé de la justice des demandes que vous faites et c'est précisément ce qui m'afflige le plus ; car je voudrais que de vous-même, vous pussiez discerner combien la plupart de toutes ces demandes sont mal fondées et absolument nuisibles au service du Roi. Vous êtes trop jeune pour avoir vu la différence qu'il y avait autrefois dans la façon de penser noble, élevée et désintéressée des officiers de ce temps-là, avec celle d'aujourd'hui. Je vois toute la difficulté qu'il y a de corriger trop promptement un abus si général, mais il y aurait encore bien plus d'inconvénients de le laisser subsister dans son entier. C'est ce que je compte traiter une bonne fois, lorsque j'aurai le plaisir de me retrouver avec vous. Vous me dites que vous voyez régner un

grand dégoût, que malheureusement ce sont les meilleurs sujets qui en paraissent le plus affectés. Et vous me dites en même temps, que vous employez tous les moyens qui sont en vous pour ranimer les sentiments que l'on doit au Roi, à l'Etat et à soi-même. Je crains bien que ce ne soit pas de la manière qu'il le faudrait. Si vous paraissez les plaindre, c'est indirectement qu'ils ont raison. Et moi, je prétends qu'ils ont très grand tort ; car il n'y en a pas un de ce qui vous entoure, qui n'ait des grâces du Roi au delà de ce qu'ils en auraient pu attendre s'ils n'avaient pour eux des comparaisons des gens qui ne les valent pas, qui en ont reçu pour autant et peut-être davantage. Il faut oublier les trois quarts de ce qui s'est fait, pour faire mieux. Je dirais à des gens qui paraissent dégoutés, qu'ils n'ont qu'à quitter le service et s'en aller chez eux; car, quelque mérite qu'ils puissent avoir, il est effacé quand on tient de pareils propos. c'est un ton que vous ne devez jamais souffrir ni admettre et c'est une grande erreur de croire que le Roi manquera de sujets pour le bien servir, lorsque les grâces seront plus rares, mieux départies, et que la règle et la subordination seront rétablies. J'apprends, par exemple, que le lieutenant de la Colonelle du régiment de Bentheim vient de tomber pour la deuxième fois dans la désobéissance et la révolte la plus marquée. Son colonel s'est contenté de le mettre aux arrêts, et moi, je vous demande, M. le Maréchal, de le faire arrêter et le faire mettre en prison. J'en écris à Würmser et mon intention est de le faire casser avec éclat, à la tête du régiment. J'aime et respecte infiniment Mme de Bentheim, mais son mari tient de si méchants propos et donne un si mauvais exemple qu'il suffirait pour pervertir tous les régiments allemands et, dans tout autre temps, on lui aurait imposé aussi sérieusement qu'il le mérite, et s'il ne s'était pas corrigé on l'aurait renvoyé chez lui et le Roi eût donné son régiment à un autre. Il ne faut pas se flatter que le mal cesse si l'on ne fait des exemples. Tous ceux qui commandent demandent des grâces et des grades pour la moindre occasion. Mais personne ne punit, ni ne me dénonce ceux qui manquent et il y en a assurément beaucoup. Je vous ai envoyé copie de la lettre que j'ai écrite à MM. les Inspecteurs sur l'infidélité des revues ; il est très certain qu'elles ont presque toutes été fausses. M'a-t-on encore nommé un seul commissaire. J'ose dire à M. le Maréchal que c'est pourtant là un de vos premiers devoirs d'obliger les inspecteurs à faire le leur.

Je reviens aux derniers articles que Mme de Pompadour m a dit qui vous faisaient le plus de peine, je vous assure qu'elle a bien complètement rempli sa mission : car elle m'a parlé à ce sujet avec toute la vivacité dont vous la connaissiez capable, pour quelqu'un qu'elle aime autant que vous.

1° Sur M. de Caulaincourt. Je demande de quoi il peut se plaindre et n'être pas content d'une pension de 1.000 fr. que je lui ai fait donner? A peine y a-t-il un an qu'il est brigadier, il demande encore un cordon rouge. Il ignore apparemment le nombre des surnuméraires qu'il y a au nombre de 9 et de 4 de promis. Vous savez combien je me suis élevé contre toutes ces grâces anticipées. Le Roi a été si frappé de toutes ces raisons, que je lui ai dit contre dès mon avènement au ministère, qu'il aurait bien mauvaise opinion de moi si je lui faisais aujourd'hui des propositions contraires. Et vous ne me croyez sûrement pas capable de demander quelque chose d'aussi pernicieux, il est donc bien démontré que cette demande du cordon rouge est absolument impossible.

2° A l'égard des officiers d'artillerie, vous vous plaignez qu'il n'a été donné de grâces qu'à ceux qui étaient à la division de M. de Chevert, et qu'il y a une brigade qu' a conduite et placée M. de Lugeac qui a fait, au moins, autant de mal à l'ennemi. En bonne règle, ceux qui étaient à la division de M. de Chevert n'auraient dû avoir aucune grâce ; car ils n'ont fait que leur devoir et c'est pour me prêter à la mauvaise habitude, que j'en ai proposé quelques-un au Roi. A Crevelt, il n'a été donné de grâces à l'artillerie, qu'à ceux qui étaient avec les seize bataillons qui y ont combattu et les autres brigades du reste de l'armée qui ont beaucoup tiré et beaucoup essuyé de canons. On a suivi la même règle pour la bataille de Lutzelberg. Cependant, s'il y a quelques uns des officiers de l'artillerie qu'a menée M. de Lugeac, pour qui vous insistiez, envoyez moi les noms et je les proposerai au Roi.

A l'égard de MM. les Colonels, il faut tenir ferme à n'en laisser venir qu'une moitié pour deux mois, l'autre moitié viendra en passer autant en France, quand les premiers seront retournés. Pour ce qui est des lieutenants-colonels, aucun de ceux dont les colonels reviennent ne doit quitter sa troupe. Je crois même vous avoir déjà mandé, ainsi que M. le maréchal de Contades, que tous MM. les lieutenants-colonels et majors et commandants de bataillons et capitaines de grenadiers, ne doivent point revenir sans des causes fort extraordinaires. Vous sentez bien que dans la position où vont être vos quartiers, les Prussiens en force dans la Saxe, il peut très bien arriver qu'il faille faire usage des troupes. M. de Castries m'a mandé qu'il ne restait presque point d'officiers aux quatorze escadrons qui sont venus de l'armée de Contades ; ce qui me surprend d'autant plus, que je lui ai écrit bien expressément le contraire. Je demande qu'on m'envoie un état, nom par nom, de ceux qui sont absents et pourquoi, afin que ceux qui ne seront pas dans un cas absolument indispensable retournent tout de suite rejoindre leurs corps.

M. de Löwenhaupt n'ayant pu être employé à cause des affaires qu'il a à terminer, est sans doute parti à présent : mais il est bien certain que les officiers généraux et brigadiers employés doivent rester. J'attends que vous m'envoyiez l'état définitif des brigades.

3475 - 184

LETTRE DU MARÉCHAL D'ESTRÉES A M. DE MARAINVILLE A L'ARMÉE DE DAUN, EN BOHÈME, 19 mai 1758.

J'ai remis à M. le maréchal de Belle-Isle les plans et profils que vous m'avez envoyés, Monsieur. rien n'est si bien à la guerre que de joindre, suivant les circonstances. l'art à la nature et de rendre une position plus assurée par les ouvrages que l'on y croit nécessaires, particulièrement quand on est obligé de rester sur la défensive, ou que l'on est occupé à un siège. J'imagine qu'on ne peut donner sur cela de principes généraux. on doit prendre l'ordre du terrain. Quelquefois, une simple tranchée très large suffit pour assurer un poste important, on peut placer en avant trois rangs de puits ; ce qui rend cet espèce de retranchement préférable à d'autre, c'est qu'il peut être fini en peu de temps, il ne présente que peu de prise au canon ; il tient le soldat à couvert et en grande sûreté ; d'autres fois, les redoutes sont préférables. et il est très possible de se servir des batteries que vous proposez, mais il est à craindre que la guerre de campagne où on est obligé de faire continuellement de tels ouvrages ne se tourne totalement en guerre défensive. Celui qui est fort en cavalerie et en troupes légères doit harceler l'ennemi sans cesse, rendre les convois. les marches, les fourrages difficiles. Cent hommes employés à propos pour inquiéter ces différentes opérations, l'obligent à employer 1.000 hommes pour s'y oposer. Voilà l'idée que j'ai de la guerre, dans un pays totalement ouvert ; cette idée ne doit pas empêcher de prendre toujours des postes avantageux pour n'être pas obligé de combattre malgré soi et seulement lorsque cela paraît avantageux, mais au moment du combat, je crois très dangereux d'attendre toujours l'ennemi et de recevoir la bataille sans la donner (car c'est ainsi que fait toujours le Roi de Prusse.) L'ennemi tombe par une disposition cachée et avec des forces réunies sur le point qui lui paraît le plus faible, au lieu qu'il n'a pas le temps de faire cette disposition lorsqu'on l'oblige à combattre en marchant à lui. Je mets ceci sur le papier au hasard. sans objet et je vous l'envoie pour vous montrer seulement que je suis très aise de m'entretenir avec vous. Je suis très véritablement Monsieur, etc...

3480-183

—

Le Maréchal d'Estrées a M. de Marainville,

12 août 1758.

Je vois avez une extrême satisfaction, Monsieur, par votre lettre du 23, le bon état où est l'armée impériale, magré les marches vives qu'elle a été obligée de faire et les dispositions que fait M. le maréchal de Daun, pour couper la communication au Roi de Prusse avec l'Elbe. Je suis persuadé que le prince Henri se postera au camp de Pirna, en cas que cela lui sera possible. J'ai lu avec plaisir l'extrait de la lettre que vous avez écrite l'année passée à M. de Paulmy. Je ne suis nullement surpris qu'il n'y aît fait nulle réponse; peut-être ne l'a-t-il pas lue ou, s'il la lue, soyez sûr qu'il n'y a rien compris ; ce n'est pas qu'elle ne soit fort bien écrite et clairement, mais il n'est nullement en état d'entendre ce qui en fait l'objet.

La célérité des mouvements des troupes du Roi de Prusse, qui vient de leurs fréquents exercices et de l'attention continuelle des officiers, met le Prince en état d'exécuter tout ce qu'il croit capable de donner le change à son ennemi. C'est pourquoi, il serait désirable de ne pas lui donner le choix de l'attaque et de pouvoir cacher une partie de ses mouvements et de combattre avec des forces redoublées, soit à son centre, soit à une aile, un ennemi qui n'ose se dégarnir d'avance. Toutes les batailles que nous avons perdues pendant la guerre de 1700 ont eu le fatal succès parce que l'ennemi en a toujours usé ainsi. On ne peut remédier à une telle attaque que par l'usage des réserves placées à propos et dans des terrains où elles puissent manœuvrer promptement. Celui qui attaque a encore l'avantage de refuser au combat l'aile qu'il a affaiblie pour renforcer la véritable attaque. Malgré toutes ces belles dispositions, le prince Ferdinand eût été battu si on eût su faire usage de notre canon et des troupes qui n'ont pas combattu. J'ai eu l'occasion de parler de vous au maréchal de Belle-Isle, et il m'a paru disposé favorablement. Je désire et j'espère qu'avant la fin de la campagne vous aurez lieu d'être content.

Les Anglais ont pris Cherbourg. On rassemble nos troupes pour les déployer de la partie de Normandie où ils sont descendus. Ces épisodes sont fâcheux et peuvent recommencer encore avant la fin de la campagne

Je suis très véritablement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal d'Estrées.

P. S. — Mille assurances à M. le maréchal de Daun, du parfait attachement et de l'entière vénération que j'ai pour ses actions et pour sa personne.

3483-50

—

Le Maréchal d'Estrées au Chevalier de Marainville,

Paris, 18 septembre 1758.

J'ai reçu successivement, Monsieur, les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire le 20 et le 25 d'août, de même que le plan qui était joint à la première. On ne peut qu'approuver toutes les résolutions qui ont été prises par M. le maréchal Daun, pendant le cours de cette campagne et la sagesse de sa conduite. J'espère qu'elle sera couronnée par le gain d'une bataille et par la prise de Dresden. Ce n'est pas que je sois grand partisan de ces événements décisifs qui mettent en un jour à deux doigts de leur perte les Etats les plus puissants, mais il est des circonstances où ils deviennent absolument nécessaires et je crois qu'il est aussi important au Roi de Prusse de donner un combat pour sauver Dresden, qu'il est indispensable à MM. de Daun de le donner pour s'assurer de la facilité de cette conquête que je regarde comme le plus grand avantage que les armées impériales puissent avoir et qui conduit plus sûrement le Roi de Prusse à des conditions justes et raisonnables. La prise de cette capitale est un préalable dont on n'a jamais pu se passer. Si elle n'est pas au pouvoir des Autrichiens cette campagne, ce sera l'année prochaine à recommencer sur les mêmes principes que les années précédentes. Le Roi de Prusse épuisera la Saxe en hommes, en vivres, en argent et réduira les Autrichiens à manger leur propre pays. Si au contraire, S. M. prussienne est chassée de l'Elbe, la campagne prochaine commencera au cœur de ses Etats. Les Saxons recruteront les armées impériales et les secours en argent que cette Cour donne au roi de Pologne seront déterminés en proportion de l'argent qu'il pourra tirer de ses propres Etats..

3511-12 *bis*

—

Appel a la désertion

(Imprimé et répandu dans l'armée hanovrienne)

Janvier 1759.

Très chers pays,

Les malheurs et la misère qui vous accablent, les fatigues continuelles qu'on vous fait essuyer sans sujet, les mauvais traitements et la faim que vous endurez sous le cruel commandement

d'un étranger, le mépris que l'on fait de vos personnes, qui fait que l'on vous sacrifie pour rien, comme des esclaves, faits pour servir la fantaisie de votre général, tout ceci, mes très chers pays, me touche et me pénètre tellement le cœur que je ne puis m'empêcher de vous donner un conseil pour vous arracher à la tyrannie et vous faire passer au service d'une puissance étrangère qui vous recevra à bras ouverts.

On vous donne avis par cet imprimé, qu'en quelque nombre que vous vous présentiez, vous recevrez toutes les marques d'amitié possibles et toute protection. Chaque personne aura un bon engagement et de l'argent comptant au premier poste de Hussards ou autres troupes de vos ennemis, que vous vous présentiez. Les bas-officiers conserveront leurs grades et leur rang et auront double engagement. Vous n'aurez à craindre ni coups de bâton, ni rigueur prussienne, ni aucune disette, ni fatigues inutiles, ni diminution de votre paye. Vous serez placés à votre arrivée dans de bons régiments, sans êtres séparés les uns des autres quand l'amitié vous aura unis et vous y trouverez un grand nombre de vos frères, parents et amis, etc.

De quelque lieu de votre armée que vous désertiez et à quelque poste des ennemis que vous vous présentiez, quand même vous seriez en petit nombre, vous serez reçus, serez payés à l'instant et serez en toute sûreté conduits aux régiments où vous devrez être incorporés.

Par reconnaissance, chacun d'entre vous doit brûler cet avis dès qu'il l'aura lu et compris, crainte qu'il ne tombe entre les mains de votre général prussien qui vous pourrait maltraiter.

Dès que vous approcherez des postes des ennemis, vous mettrez en place de cocarde, du papier ou autre chose blanche.

3511-36

—

Le Roi de Prusse, usant des mêmes moyens, promet le pardon à tous les déserteurs allemands qui voudraient s'engager dans le corps des volontaires de Collignon.

EMPLACEMENT

de toutes les Troupes Françaises du Royaume

au 15 mai 1758

---

37 Suède -- 143

37 Suède-143. 15 mai 1758

COMPOSITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

RÉGts	Infanterie	BATAILLONS	EFFECTIFS	
1	Gardes françaises	6	4.530	
1	Gardes suisses	4	2.400	
1	Corps royal de l'artillerie	6	4.800	
1	Du Roi	4	3.080	
1	Grenadiers de France	4	2.160	
79	Régiments français	166	112.920	
11	Régiments suisses	22	15.840	
12	Régiments allemands	19	12.920	
2	Italien et Corse	2	1.370	
8	Irlandais et Ecossais	9	6.015	
8	Régiments étrangers créés depuis la guerre	17	11.166	
125		259	177.201	
	6 compagnies de mineurs	»	360	
	6 compagnies d'ouvriers	»	240	
	Compagnie franche de Montboissier	»	35	
	12 piquets d'infanterie, garnison d'Harburg	»	582	
	152 compagnies d'Invalides	»	10.241	
	Détachement d'Invalides de Versailles	»	117	
	Milices :			
	En garnison	90	47.520	66.990
	A l'armée	15	7.920	
	Grenadiers royaux	22	11.550	
	Milices bourgeoises :			
	Pays d'Auch	3	1.625	4.865
	Roussillon	4	2.130	
	Boulonnais	2	1.110	
		395	260.631	

RÉGts	Cavalerie	ESCADRONS		EFFECTIFS
	Gardes du Corps	8		1.468
	Gendarmes	1		200
	Chevau-légers	1		200
	Mousquetaires	2		400
	Grenadiers à cheval	1		134
		13		2.402
	Gendarmerie	8		1.240
61	Français	111	131	20.960
	Carabiniers	10		
	Etrangers	10		
2	Cavalerie légère	4		570
3	Hussards	16		2.400
16	Dragons	64		10.240
				37.812
	Troupes légères	236		6.150
				43.962

RÉCAPITULATION

Infanterie	»	188.776
Cavalerie	»	37.812
Troupes légères	»	6.150
		232.738
Milices ordinaires	»	66.990
Milices bourgeoises	»	4.865
TOTAL général de l'armée	»	304.593 h.

37 Suède-143 — 15 mai 1758

EMPLACEMENT DES TROUPES (Bataillons et escadrons)

Picardie	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
Vierzet	2	»	»	
1er de la Reine	1	»	»	
Forest	1	»	»	Calais, citadelle et forts.
Angers	»	1	»	
30 h. du bataillon de Soucy	»	»	»	
1er d'Artois	1	»	»	
Orléans	»	1	»	Boulogne.
Troupes boulonnaises	»	2	»	
2 Cies de caval. des troupes boulonnaises	»	»	»	Côtes du Boulonnais.
Dillon	1	»	»	Ardres.
Saint-Aignan	»	»	2	Abbeville.
Lameth	»	»	2	Doullens.
	6	4	4	

Artois	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
3 compagies d'invalides	»	»	»	
Cambrésis	1	»	»	Arras et citadelle.
Fitz-James	»	»	2	
Du bataillon de Caen	»	1/2	»	Béthune.
Royal	»	»	2	
Du bataillon de Caen	»	1/2	»	Saint-Venant.
2 compagnies d'invalides	»	»	»	
Gardes suisses	2	»	»	Aire et faubourg St-François.
De Beauffremont dragons	»	»	2	
Gardes françaises	4	»	»	
Vannes	»	1	»	Saint-Omer.
De Beauffremont dragons	»	»	2	
	7	2	8	

Flandres	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
Normandie	4	»	»	Ostende
Ile de France	1	»	»	
1 détachement de la garnison d'Ostende	»	»	»	Nieuport.
Bourbonnais	4	»	»	
Roth irlandais	1	»	»	
Alençon	»	1	»	
Falaise	»	1	»	Dunkerque.
Rouen	»	1	»	
50 hommes de Soucy	»	»	»	
20 mineurs de Rouyer	»	»	»	
Bulkley-Irlandais	1	»	»	Gravelines
Chartres	»	1	»	
Ogilvy Ecossais	1	»	»	
Royal Ecossais	1	»	»	Bergues.
La Ferronnays dragons	»	»	4	
Dauphin	2	»	»	
Vire	»	1	»	
Abbeville	»	1	»	
Péronne	»	1	»	Lille et citadelle.
D'Aubigné dragons	»	»	4	
Dauphin étrangers	»	»	2	

EMPLACEMENT DES TROUPES (*suite*)

	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
Gisors, 2 compagnie au fort	»	1	»	
Royal Comtois	2	»	»	
1er d'Arras	»	1	»	
1 compagnie de canonniers invalides	»	»	»	Douai et fort.
Royal Pologne	»	»	2	
Henrichemont	»	»	2	
Lusignan	»	»	2	
TOTAL des Flandres..	17	9	16	
Hainault				
De Noyon, 3 compagnies à la citadelle	»	1/2	»	
Saluces	»	»	2	Cambrai et citadelle.
Fleury	»	»	2	
Foix	1	»	»	
De Noyon, 2 compagnies	»	1/2	»	Bouchain.
Soissons, 2 comp. citadelle	»	1	»	Valenciennes et citadelle.
Pont-Audemer	»	1	»	
Conty	2	»	»	
Argentan	»	1	»	Condé et le Quesnoy.
Mortagne	»	1	»	Maubeuge.
Montargis	»	1	»	Landrecies et Avesnes.
Lille	»	1	»	Philippeville.
Valenciennes	»	1	»	Givet et Charlemont.
	3	8	4	
Soissonnais.				
De la compagnie de mineurs	»	»	»	
De Rouyer, 40 hommes	»	»	»	La Fère.
1 compagnie d'invalides	»	»	»	
Champagne				
Lyonnais	2	»	»	Reims.
De Senlis	»	1/2	»	Rocroi.
De Senlis dont 3 compagnies citadelle	»	1/2	»	Mézières et citadelle.
1 compagnie d'invalides	»	»	»	
Pays Messin				
2e d'Arras, 2 cies au château	»	1	»	Sedan et château.
Périgord	1	»	»	Montmédy.
De Mazarin, 2 compagnies..	»	1/2	»	
De Mazarin, 3 compagnies..	»	1/2	»	Longwy.
2 piquets de Vastan	»	»	»	
Vastan	2	»	»	Verdun et citadelle.
2 piquets d'Enghien	»	»	»	
Eu	2	»	»	
Provins	»	1	»	
4 piquets de Champagne	»	»	»	
Verdun	»	1	»	Metz et citadelle
Maréc. de camp gén. dragons	»	»	4	
Clermont	»	»	2	
Conty	»	»	2	

EMPLACEMENT DES TROUPES (*suite*)

	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
St-Dizier (2 cies Marsal)....	»	1	»	Thionville.
Montluçon	»	1	»	
Salis	2	»	»	
Metz	»	1	»	Sarrelouis.
Garde bourgeoise	»	»	»	Toul.
2 compagnies de St-Dizier..	»	»	»	Marsal.
	7	7	8	
Lorraine				
Gendarmerie	»	»	»	Nancy.
Gardes Lorraines...........	2	»	»	
4 cies du 2e Royal Roussillon	»	»	»	Lunéville.
Corbeil	»	1	»	Bitche.
	2	1	»	
Comté				
Troyes 2 compagnies citadelle	»	1	»	Besançon et citadelle.
Mineurs de Boult...........	»	»	»	
Alsace				
Volontaires d'Alsace...... ...	»	»	»	Phalsbourg.
Montbrison	»	1/2	»	
Périgueux	»	1	»	Landau.
Montpellier	»	1	»	
1er de Royal Roussillon........	1	»	»	
Penthièvre	»	»	2	
Semur	»	1	»	Wissembourg et Lauterbourg.
Chaumont	»	1	»	Fort Louis.
Brioude, citadelle	»	1	»	Strasbourg et citadelle.
Strasbourg	»	1	»	
Anduze	»	1	»	
Colmar	»	1	»	
1 piquet de Royal Artie, 32 h.	»	»	»	
1 — de Wurtemberg....	»	»	»	
2 — de Royal Suédois..	»	»	»	
Cie d'ouvriers de Boileau....	»	»	»	
Eptingen	2	»	»	Schlestadt.
De Montbrison.................	1/2	»	»	
Villeneuve d'Agenois..........	»	1	»	Neuf-Brisach.
Bergerac	»	1	»	Huningue.
	3	11	2	
Dauphiné				
Béziers	»	1	»	Briançon.
Albi	»	1	»	
Carcassonne	»	1	»	
Castelnaudary	»	1	»	Fort Dauphin.
Moulins	»	2/3	»	
Moulins	»	1/3	»	Embrun.
1er d'Aix	»	1	»	Die, Crest, Nyons.
2e d'Aix	»	1	»	Valence, Romans, Montélimar.
1er de Polignac............	»	1	»	Fort Barraux.

EMPLACEMENT DES TROUPES (*suite*)

	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
Du 2e de Polignac	»	1/2	»	Grenoble.
Volontaires de Dauphiné....	»	»	»	
Du 2e de Polignac...........	»	1/2	»	Voiron et Pt de Beauvoisin.
	»	9	»	
Provence				
Angoumois	1	»	»	Monaco.
Privas	»	1	»	Antibes.
Valence	»	1	»	
Tarare	»	1	»	Fréjus et Citadelle.
Dijon	»	1	»	Hyères.
La Fère.......................	2	»	»	Toulon.
Grenadiers royaux de Coincy.	»	2	»	
Haynault	2	»	»	Aubagne.
Romans	»	1	»	Fort de Marseille.
Clermont	»	1	»	Tarascon.
	5	8	»	
Languedoc				
Nice	2	»	»	Montpellier.
1er de Bourgogne..	1	»	»	Alais.
1er de Languedoc...........	1	»	»	Anduze.
Dôle	»	1	»	Citadelle de Montpellier.
Nérac	»	1	»	Fort de Nîmes.
Saumur	»	1	»	Cette et Agde.
Mayenne	»	1	»	Lunel et Vauvert
Cahors	»	1	»	Béziers.
Saint-Gaudens	»	1	»	Sommières.
Tours	»	1	»	Privas.
Rodez	»	1	»	Largentière.
Salins	»	1	»	Saint-Jean.
Vesoul	»	1	»	Fort St-Hippolyte.
La Roche-Aymon	2	»	»	St-Esprit.
Bourg en Bresse	»	1	»	Au Puy.
Limoges	»	1	»	
Volont. de Schomberg	»	»	3	
Autun	»	1	»	Nîmes.
Bourges	»	1	»	
Châlon-sur-Saône	»	1	»	
	6	15	3	
Roussillon				
20 comp. à 50 h. = 1.000....	»	»	»	Perpignan.
8 — à 40 h. = 320....	»	»	»	Citadelle de Perpignan.
5 — à 40 h. = 200....	»	»	»	Villefranche.
8 — à 40 h. = 320....	»	4	»	Montlouis.
1 — à 40 h. = 40....	»	»	»	Château de Salses.
5 — à 50 h. = 250....	»	»	»	Sur les côtes.
2.130				
Auch	»	1	»	Collioure.
Saint-Sever	»	1	»	
	»	6	»	

EMPLACEMENT DES TROUPES (*suite*)

	Inf^ie	Milices	Cav^ie	EMPLACEMENT
Pays d'Auch				
Bandes béarnaises	13 cies		525 h.	Bayonne.
Du pays de Labour	2 —		100 h.	Bayonne.
Bandes gramontoises	5 —		250 h.	Citadelle de Bayonne.
Du régiment d'Orthez	3 —		150 h.	Citadelle de Bayonne.
Du pays de Soule	4 —		200 h.	Navarreux.
De Nive et de Cize	6 —		300 h.	St-Jean pied de port
Du pays de Labour	2 —		100 h.	Socoa-Hendaye.
	35 —		1625 h.	
Bordeaux				
Grenadiers roy. de la Triesme	»	2	»	Château Trompette.
La Reine-Dragons	»	»	4	Libourne.
Libourne	»	1	»	Libourne.
Bigorre	1	»	»	Blaye et citadelle.
Châteauroux	»	1	»	Périgueux.
Gren. roy. de Châtillon	»	2	»	Bazas.
	1	6	4	
Poitou				
Rouergue	2	»	»	Niort.
Rennes	»	1	»	Sables-d'Olonne.
	2	1	»	
Pays d'Aunis				
Grenadiers roy. de Bruslart	»	2	»	La Rochelle.
1er de Béarn	1	»	»	La Rochelle.
Soissonnais	1	»	»	La Rochelle.
Poitiers	»	1	»	La Rochelle.
2 cies de canon. de Chabrié	»	»	»	La Rochelle.
Royal la Marine	2	»	»	Ile de Ré.
Royal Corse	1	»	»	Ile de Ré.
1er de Cambis	1	»	»	Ile d'Oléron.
Royal Cantabres	1	»	»	Ile d'Oléron.
Figeac	»	1	»	Ile d'Oléron.
Saint-Brieuc	»	1	»	Royan.
Royal dragons	»	»	4	Saintes.
Briqueville	2	»	»	
Dauphin dragons	»	»	4	
1er de la Sarre	1	»	»	Cognac.
	10	5	8	
Bretagne				
Marmande	»	1	»	Guérande et Croisic.
Berwick	1	»	»	Auray.
Grenad. royaux d'Ailly	»	2	»	Belle-Isle.
3e et 4e de volont. étrangers	2	»	»	Port-Louis.
Penthièvre	2	»	»	Quimperlé et Hennebont.
Quercy	1	»	»	Quimper.
2e de vol étrang. embarqué	»	»	»	Brest.
1er de volontaires étranger	1	»	»	Le Conquet.
Fontenay-le-Comte	»	1	»	Lesneven.
Bourbon	2	»	»	Morlaix.

EMPLACEMENT DES TROUPES (*suite*)

	Infie	Milices	Cavie	EMPLACEMENT
1er de Berry	1	»	»	Saint-Brieuc.
Boulonnais	1	»	»	Dinan.
Brie	1	»	»	Saint-Servan
Bresse	1	»	»	Dol.
Dinan	»	1	»	Rennes.
Marbeuf dragons	»	»	4	Guingamp
Talaru	4	»	»	Rennes.
Royal Vaisseaux	2	»	»	Dol.
Brissac	2	»	»	
	21	5	4	

Généralité de Caen

Horion	2	»	»	Caen.
Bourbon	»	»	2	
Descars	»	»	2	Bayeux.
1er de Lorraine	1	»	»	Carentan.
Limousin	2	»	»	Granville et Avranches
Poitou	2	»	»	Saint-Lô.
Saint-Chamond	2	»	»	Coutances.
1er de Guyenne	1	»	»	Valognes.
Languedoc dragons	»	»	4	Saint-Sauveur le Vte.
Saint-Jean-d'Angély	»	1	»	Montebourg.
Carhaix	»	1	»	Barfleur.
Clare	1	»	»	Cherbourg.
	11	2	8	

Généralité de Rouen

1er de Bouillon	1	»	»	Rouen.
Le Mans	»	1	»	Eu.
Saintonge	1	»	»	Dieppe
Angoulême	»	1	»	Arques.
2e de Bouillon	1	»	»	Le Hâvre.
Bataillon de Soucy	1	»	»	
Ouvriers de Saint-Vallier	»	»	»	
Saint-Maixent	»	1	»	Saint-Valéry-en-Caux.
Nantes	»	1	»	Honfleur.
Blois	»	1	»	Fécamp.
Thianges dragons	»	»	4	Caux.
	4	5	4	

Maison du Roi

Gardes françaises	2	»	»	Paris.
Gardes suisses	2	»	»	
Mousquetaires	»	»	2	
Gardes du corps	»	»	8	Dans leurs quartiers.
Gendarmes	»	»	1	Versailles.
Chevau-légers	»	»	1	
Grenadiers à cheval	»	»	1	Troyes.
	4	»	13	

EMPLACEMENT DES TROUPES (*suite*)

	Inf^ie	Milices	Cav^ie	EMPLACEMENT
Montmorin	2	»	»	En Corse.
Boccard	2	»	»	En Corse.
Flandres	2	»	»	En Corse.
Volont. de cav. lég. de Corse	»	»	1	En Corse.
50 h. du bat. d'Aumale artil.	»	2	»	En Corse.
	6	»	1	
Royal	2	»	»	Minorque.
Vermandois	2	»	»	Minorque.
Médoc	2	»	»	Minorque.
Royal italien	1	»	»	Minorque.
Grenad. Roy. de Chabrillant.	»	»	»	Minorque.
15 h. des mineurs de Boult..	»	»	»	Minorque.
100 h. du bat d'Aumale artil.	»	»	»	Minorque.
	7	2	»	
En 1755 — 2e de la Reine	1	»	»	Canada.
En 1755 — 2e d'Artois	1	»	»	Canada.
En 1755 — 2e de Bourgogne	1	»	»	Canada.
En 1755 — 2e de Languedoc..	1	»	»	Canada.
En 1755 — 2e de Guyenne	1	»	»	Canada.
En 1755 — 2e de Béarn	1	»	»	Canada.
En 1756 — 2e de la Sarre	1	»	»	Canada.
En 1756 — 2e de Roy. Roussillon	1	»	»	Canada.
En 1757 — 2e et 3e de Berry..	2	»	»	Canada.
En 1758 — 2e des vol. étran...	1	»	»	Canada.
En 1758 — 2e de Cambis	1	»	»	Canada.
En 1757 — 2e et 3e de Lorraine	2	»	»	Dans l'Inde
En 1757 — Lally	2	»	»	Dans l'Inde
	16	»	»	

37 Suède-143

15 mai 1758

CORPS DESTINÉS A LA BOHÊME

Infanterie

		Bons
FRANÇAIS	Piémont	4
	Rohan	2
	Beauvaisis	2
		8
ALLEMANDS	Alsace	3
	Bentheim	2
	Royal Suédois	2
	Royal Bavière	2
	Lowendal	2
	Bergh	2
	Prince Louis de Nassau	2
	La Dauphine	1
	Saint-Germain	1
	Royal Pologne	1
	Royal Deux Ponts	4
		22
SUISSES	Castella	2
	Waldner	2
	Planta	2
	Diesbach	2
	Courten	2
		10
	Aumale artillerie	1
	Mineurs de Boisgnoret	»
	Ouvriers de Digne	»
	TOTAL	41

Cavalerie

		Esc.
8 Français	Commissaire général	2
	Poly	2
	Dessales	2
	Besons	2
12 Allemands	Royal allemand	2
	Wirtemberg	2
	Nassau-Ussingen	2
	Raugrave Liégeois	2
	Volont. roy. de Nassau	4
	Dragons d'Achon	4
	TOTAL	24

Troupes prisonnières de guerre ou détruites

Infanterie

		Batons
Dét. à Hoya	Gardes Lyonnais	2
Faits pris. à Minden	Gardes Lorraine	2
	Grenad. roy. de Solar	2
	Salis	2
		8

Cavalerie

		Esc.
Pris à Minden	Clermont prince	2
	Conty	2
		4

Vol. du Hainault supprimés

37 Suède-143 — 15 mai 1758

ARMÉE DU COMTE DE CLERMONT

Infanterie

Infanterie française

Régts Picardie	4
Champagne	4
Navarre	4
La Marine	4
La Tour du Pin	4
Auvergne	4
Belzunce	4
Du Roi	4
Vaubecourt	2
Touraine	2
Aquitaine	2
Orléans	2
La Couronne	2
Bretagne	2
Condé	2
d'Aumont	2
Brancas	2
Provence	2
Rochefort	2
Tournaisis	1
La Marche	1
Comte de la Marche	1
Chartres	2
Enghien	2
Royal Lorraine	1
Royal Barrois	1
	63

Grenadiers royaux

Grenadiers de France	4
D'Aulan 2, Bergeret 2, Chantilly 2, Modène 2 } 8	8
	12

Infanterie étrangère

Allemand : Lamarck	2
— Jenner	2
— Reding	2
— Lochmann	2
	8

Artillerie

La Motte	1
Chabrié	1
Menonville	1
Cosne	1
Mineurs : Douville	»
Mineurs : Château	»
Mineurs : Gribeauval	»
Ouvriers : De Guille	
Ouvriers : Thomassin	
Ouvriers : La Morlière.	

En tout 87 bataillons

Bataillons de milice

Amiens	1
Châlons	1
Neufchâtel	1
Vernon	1
Saint-Lô	1
Redon	1
Lons-le Saunier	1
Ornans	1
Laon	1
Saint-Denis	1
Joigny	1
Mantes	1
Monturenx	1
Paris	1
	14

ARMÉE DU COMTE DE CLERMONT (Suite)

Cavalerie

	Esc.
Régts Gendarmerie	8
Colonel général	3
Mestre de camp général	2
Du Roy	2
Royal étranger	2
Cuirassiers	2
Royal Cravattes	2
Royal Roussillon	2
Royal Piemont	2
Carabiniers	10
La Reine	2
Dauphin	2
Bourgogne	2
Aquitaine	2
Berry	2
Orléans	2
Condé	2
D'Archiac	2
Marcieu	2
Talleyrand	2
Clermont Tonnerre	2
Chabrillant	2
Charost	2
Grammont	2
Bourbon-Busset	2
La Vieville	2
Maugiron	2
Saint-Jal	2
Fumel	2
La Rochefoucauld	2
De Vienne	2
Crussol	2
Lenoncourt	2
De Bellefond	2
Dampierre	2
Moustiers	2
Noailles	2
Harcourt	2
Montcalm	2
	93

Dragons

Colonel général	4
Du Roy	4
Orléans	4
Caraman	4
Harcourt	4
	20

Hussards

Bercheny	6
Turpin	6
	12

TOTAL de la cavalerie.. 125

Troupes légères

Legion royale	1.425
Volontaires de Flandres	600
Chasseurs de Fischer	1.200
Guides de Plinchamp	25
Volontaires de Clermont	1.800
	5.050

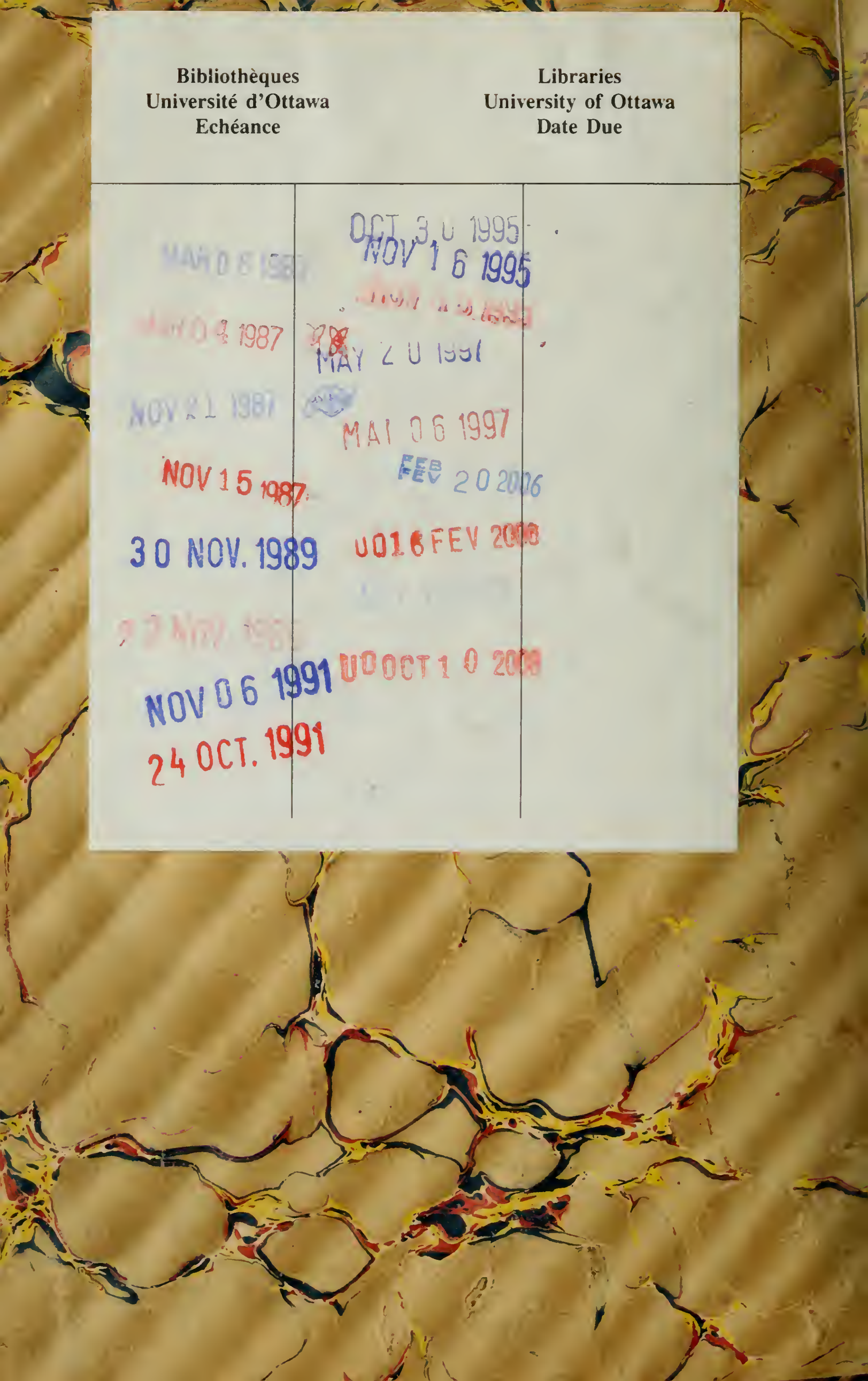
Récapitulation de l'armée de Clermont

Infanterie ..	87 bat.	101 bat.
Milice	14 bat.	
Cavalerie ..		125 esc.

Troupes lég. 5.050 hommes

TABLE DES MATIÈRES

Imp.-Librairie Militaire Universelle, L. Fournier, 264, Boulevard Saint-Germain, Paris


Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance
Libraries
University of Ottawa
Date Due
OCT 3 0 1995
NOV 1 6 1995
MAY 2 0 1997
MAI 0 6 1997
NOV 15 1987
30 NOV. 1989
NOV 0 6 1991
24 OCT. 1991

